

DESCRIPTION
DE
L'ASIE MINEURE

FAITE
PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS,
DE 1833 A 1837,
ET PUBLIÉE
PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE;

Troisième Partie.

*Beaux-Arts, Monuments Historiques, Plans et Topographie
des Cités Antiques.*

PAR CHARLES TEXIER,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

GRAVURE DE LEMAITRE.

TROISIÈME VOLUME.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 56.
1849.

DESCRIPTION
DE
L'ASIE MINEURE.



LYDIE.

TOME III

1



LYDIE.

Le territoire de la Lydie, dont les frontières varièrent tout aussi souvent que celles des autres provinces asiatiques, était borné, dans l'origine, par le cours du Méandre au sud, et au nord par les montagnes de la Teuthranie. A l'orient, il s'étendait jusqu'à la Cappadoce et était limité par le cours de l'Halys, *Halys, amnis qui Lydiam terminat* ⁽¹⁾.

Du côté de l'occident, ses frontières se sont étendues jusqu'à la mer; mais à l'arrivée des colonies ioniennes, cette partie de la Lydie fut détachée de la province, et forma un État séparé. Hérodote détermine ainsi la largeur de la Lydie en parlant de la route postale établie par Cyrus à travers ses nouveaux États: « On compte, pour traverser la Lydie et la Phrygie, vingt stations qui comprennent quatre-vingt-quatre parasanges et demie; le fleuve Halys sert de limite à la Phrygie. » Comme une parasange est estimée, en moyenne, égale à trente stades, nous avons deux mille cinq cent vingt stades ou cent dix-huit lieues pour le parallèle central de ces deux provinces, qui, comme on le voit par les paroles mêmes d'Hérodote, sont intimement unies ensemble.

La renommée de richesse et de puissance qui rendit les rois de Lydie si célèbres, est arrivée jusqu'à nous mêlée avec des traditions qui tiennent autant de la fable que de l'histoire; mais on ne saurait citer un seul monument qui fût évidemment l'ouvrage des princes lydiens. J'en excepte les tombeaux de Sardes, qui se présentent aujourd'hui à nos yeux, comme des tertres informes. La raison de cet état de choses s'explique facilement par les guerres acharnées et incessantes qui ravagèrent ce pays. C'est, en effet, sur ce plateau central que se sont décidées la plupart des grandes batailles d'où dépendait le sort de ces contrées, la bataille de Thymbrée comme celles d'Ipsus et de Magnésie, et, dans le moyen âge, celle de Dorylée entre les Croisés et les Musulmans. La constitution du pays, composé de larges vallées et de montagnes granitiques, n'offrit jamais aux Lydiens les éléments de ces constructions gigantesques, ou de ces ouvrages taillés dans le roc, par lesquels se distinguèrent d'autres peuples. La brique était l'élément principal employé dans les constructions. Hérodote, qui ne manque pas d'observer les monuments des arts dans les pays qu'il décrit, dit à propos de ce royaume ⁽²⁾: « La Lydie n'offre pas, comme certains autres pays, des merveilles qui méritent place dans l'histoire, sinon les paillettes détachées du Tmolus par le Pactole. » Les villes de la

⁽¹⁾ Curtius, IV, ch. II.

⁽²⁾ Hérodote, liv. I, § 93.

Lydie, si l'on en excepte la capitale, eurent toutes une existence assez obscure, et si ce n'était la grande lutte entre les Perses et les Lydiens, dont Hérodote nous a laissé un admirable tableau, les annales de la Lydie seraient entièrement perdues pour nous; à l'époque des Romains, la langue lydienne avait déjà disparu.

Quoique placé dans la partie la plus centrale de l'Asie Mineure, le peuple lydien, si l'on s'en rapporte aux traditions les plus accréditées, était aussi d'origine européenne, et rien à son égard ne dément le fait curieux qui ressort de l'étude de toutes ces populations; savoir: que toutes les nations situées à l'occident de l'Halys sont d'origine étrangère à l'Asie.

Quelques écrivains, se basant sur les traditions hébraïques de préférence à celles des Grecs, ont supposé que les Lydiens, enfants de Lud, sont sortis de la Mésopotamie, pour venir s'établir dans la presqu'île. Mais comme ils avaient une langue commune avec les Thraces mysiens, et ce sont les historiens lydiens eux-mêmes qui nous l'apprennent ⁽¹⁾, on ne peut supposer qu'ils soient d'origine araméenne. Ils sont arrivés en Asie longtemps avant la guerre de Troie, et faisaient partie de cette grande migration qui vint peupler les côtes du Bosphore et de l'Hellespont. Ces peuplades thraces se divisèrent, les Lydiens, sous la conduite de Mœon, s'avancèrent vers le sud, et furent appelés Mœoniens, du nom de leur chef. Ce prince régnait vers l'an 1580 avant J. C. Il passe pour être le fils de Jupiter et de Tellus. Il institua, dans la contrée, le culte de Cybèle sur le modèle des fêtes d'Isis. Dans les premières années de leur établissement, les Mœoniens ne paraissent pas avoir franchi le Taurus; aussi, la vallée d'Hermus et les montagnes adjacentes conservèrent-elles généralement le nom de Mœonie. Un roi nommé Manès, que quelques-uns confondent avec Mœon, régna sur ces peuples à peu près vers le même temps. C'est peut-être du nom de ces rois que provient cette distinction faite par divers écrivains ⁽²⁾, dans l'orthographe de l'Ethnique *Μαίονες* et *Μήονες*, dont la prononciation est la même, mais qui viennent sans doute d'une racine différente. C'était l'usage de ces temps reculés de diviniser les princes célèbres; il me semble que des recherches plus approfondies feraient reconnaître une certaine fraternité entre ces princes et les divinités dont le culte fut si répandu en Asie, les dieux Men et Mâ, le Lunus des Romains ⁽³⁾.

Lorsqu'ils arrivèrent en Asie, les Mœoniens ne trouvèrent pas le pays complètement désert; des peuplades barbares et nomades le sillonnaient avec leurs troupeaux. Les Pélasges étaient à l'occident, les Léléges occupaient les bords du Caystre, et un peuple qui paraît avoir joué en Asie un rôle trop oublié par les historiens, les Cabyles africains étaient établis dans la partie centrale, où ils paraissent avoir été conduits par les Phéniciens. Ces Cabyles (K'baïl) étaient originaires d'Afrique. Hérodote les décrit sous le nom de Cabales ⁽⁴⁾. Les Cabales, dit-il, demeurent vers le pays des Auschises; ils s'étendent sur les côtes de la mer, vers Tauchires, ville du territoire de Barka. Nous savons peu de chose sur les rapports qui s'établirent entre les nouveaux colons et ces Cabyles, mais nous sommes portés à conclure qu'ils furent pacifiques, car une partie des Mœoniens prit le nom de Cabyles Mœoniens, et on les retrouve sous ce nom avec les Lasoniens, dans le dénombrement de l'armée de Xercès ⁽⁵⁾. Toute la nation cabyle ne fut pas absorbée par les Mœoniens, et nous voyons la partie la plus nombreuse conquérir les montagnes au sud du Méandre, et s'y installer sous le nom Solymes ⁽⁶⁾. La ville

⁽¹⁾ Strabon, liv. XII, p. 571.

⁽²⁾ Ibid.

⁽³⁾ And it is not improbable that he was worshipped in that country under the name of Men. (Cramer, Asia

Minor, 2^e v., p. 147.

⁽⁴⁾ Hérodote, liv. IV, § 171.

⁽⁵⁾ Hérodote, liv. VII, § 77.

⁽⁶⁾ Strabon, liv. XII, 530.

de Cjbyra était leur capitale, et se distinguait surtout par l'art avec lequel on y travaillait le fer: c'est un rapport de plus entre cette nation et nos Cabyles africains. Le pays où ils s'établirent prit le nom de Cabylic (Cabalis). Quant aux Lélèges venus des îles, et notamment de Crète, ils dominaient le pays par des forts qu'ils avaient élevés sur les principales montagnes. Les Mœoniens firent alliance avec eux, et cette amitié se perpétua même sous les empereurs romains. Hérodote et Strabon prétendent qu'il y avait fraternité entre les deux peuples. Ces Lélèges, en effet, ne sont autre chose que les peuples de la Carie civilisés par un prince mœonien. Après la mort de Manès, Atys son fils régna sur la Mœonie. Ce prince fut le chef de la dynastie des Atyades; après sa mort, il fut mis au rang des dieux. Son père Asius donna son nom au canton voisin du Caystre, qui s'appela *Prairie Asiennne*. On y montrait deux temples consacrés aux deux héros Asius et Caystrius. Lydus, fils d'Atys, régna ensuite sur les Mœoniens, et leur donna son nom: c'est depuis cette époque qu'ils sont appelés Lydiens. Un autre fils d'Atys, nommé Car, soumit et gouverna les Lélèges, qui prirent de lui le nom de Cariens. C'est ainsi que j'explique ce mot d'Hérodote, « à cause de l'affinité qui existe entre les Lydiens et les Cariens ⁽¹⁾. » On ne saurait imaginer, en effet, que les Crétois Lélèges eussent une origine commune avec les Thraces mysiens. Comme chaque règne qui finissait donnait un dieu nouveau à ces peuples, nous voyons Car, le fils d'Atys, adoré sous le nom du dieu Carus, et associé au culte du dieu Men dans la ville de Caroura, sous le nom de Men Carus ⁽²⁾.

Il me serait difficile, sans sortir du cercle qui m'est tracé, de m'étendre plus longuement sur ce sujet neuf et curieux: il est certain que cette concordance de noms, jointe aux témoignages des historiens que j'ai cités, ne peut pas être un effet du hasard. La ville de Caroura était située sur les frontières de la Lydie et de la Carie, et fut célèbre chez les Romains par une école de médecins Hérophiliens.

Hérodote raconte que, sous le règne d'Atys, une grande famine qui dura plusieurs années, affligea la Lydie, et une partie de la nation se décida à s'expatrier. On tira au sort par ordre du roi, et ceux qui furent destinés à quitter le pays partirent sous la conduite de Tyrrhéus, troisième fils d'Atys ⁽³⁾. Ils allèrent aborder sur les côtes d'Italie, et prirent le nom de Tyrrhéniens: c'est l'origine de la nation étrusque. Cet événement est regardé comme avéré par le plus célèbre des écrivains romains ⁽⁴⁾; la même question a été examinée de nos jours par de savants critiques, et le sentiment d'Hérodote a prévalu contre l'opinion contraire ⁽⁵⁾. Le peuple lydien passe pour avoir eu l'esprit inventif et un goût particulier pour l'art de la musique. Les roseaux de Célènes lui fournissaient des flûtes mélodieuses, et Orphée lui-même ne dédaigna pas de chanter sur le mode lydien. Marsyas, Amphion, Mélampide, sont les compositeurs les plus célèbres dont l'antiquité nous ait conservé les noms. La musique lydienne charme les peuples d'Ionie, pendant toute la période hellénique. A cette époque, la vertu guerrière n'était pas étrangère aux Lydiens, et ils ne tardèrent pas à agrandir leur territoire aux dépens des peuples voisins.

Le roi Manès eut un fils nommé Acmon, qui bâtit la ville d'Acmonia, dont les ruines se voient encore au nord-est de la Phrygie. Tout ce que nous savons sur la famille des Atyades

⁽¹⁾ Hérodote, liv. I, § 171.

⁽²⁾ Strabon, liv. XII, p. 580.

⁽³⁾ Hérodote, liv. I, § 104.

⁽⁴⁾ Tacite (Annales, liv. IV, § 65).

⁽⁵⁾ Plutarque, dans la Vie de Romulus, confirme ces

deux faits importants, que les Lydiens étaient originaires d'Europe, et colonisèrent l'Étrurie.

(Plutarque, Vie de Romulus, page 222. Édition de Lausanne.)

se borne à quelques faits épars. Sous les derniers de ces princes, Hercule fut amené captif en Lydie et vendu à la reine Omphale par ordre de l'oracle. Ce héros rapporta de son expédition contre les Amazones une hache qu'il avait conquise sur Hippolyte, et la légua à ses descendants, qui la conservèrent comme un signe de puissance. Ils formèrent la dynastie des Héraclides, qui régna pendant cinq cent cinq années sur la Lydie. Tmolus, époux d'Omphale, ayant été tué par un taureau, fut enterré dans la montagne voisine à laquelle il donna son nom. Le mont Sipylus fut ainsi nommé d'un autre prince héraclide.

Hérodote nous a conservé l'histoire et la fin tragique de Candaule, le dernier de ces princes. Gygès, s'étant révolté contre lui, s'empara de son trône, sept cent quinze ans avant J. C. Les Lydiens, indignés de la mort de leur roi⁽¹⁾, prirent les armes pour s'opposer à cette usurpation; mais Gygès se ligua avec Arsélis de Mylasa en Carie, qui lui amena un corps considérable de Cariens. Candaule fut tué; Arsélis remporta, avec le butin, la hache que les rois de Lydie, descendus d'Hercule, avaient toujours portée eux-mêmes dans les batailles. Ce trophée fut déposé entre les mains de Jupiter Labrandeus⁽²⁾, et resta toujours comme un objet sacré aux yeux des Cariens. Cette victoire de Gygès décida la Pythie à se prononcer en sa faveur; il fut proclamé roi, et forma la souche de la dynastie des Mermnades, qui finit à Crésus.

Sous le règne de Gygès, les fortifications de la ville de Sardes reçurent des accroissements; Mélès bâtit la citadelle sur un rocher inaccessible dépendant du Tmolus, et qui commandait la vallée de l'Hermus. Non content de l'avoir entourée de fortes murailles, le roi voulut encore consulter les devins de Telmissus. Ces prêtres lui annoncèrent que la citadelle ne serait jamais prise, si l'on promenait autour des murailles un monstre à tête de lion, qui avait été engendré par une de ses femmes. Cette cérémonie eut lieu en effet, mais on négligea de faire passer le monstre par un endroit qui paraissait impraticable.

Nous savons par Strabon que le langage des Lydiens avait de grands rapports avec celui des Arméniens. Les anciens ne nous disent pas pourquoi cette ville reçut le nom de Sardes. Si on en juge par l'analogie, on peut conclure que ce nom signifiait Ville royale: car, dans l'Arménie et la Géorgie, le mot Sardar est employé pour désigner un prince indépendant. Nous avons la dynastie des Sardars de Géorgie. On retrouve de même la racine de ce mot dans le nom de Sardan-Phal⁽³⁾. Quelques auteurs néanmoins attribuent la fondation de Sardes à la nymphe Sardo, fille de Sthénéus.

Gygès poussa ses conquêtes au delà des limites du royaume de Candaule; il s'empara de plusieurs villes d'Ionie et mourut après un règne de trente-huit ans. Son fils Ardys ne fut pas moins heureux; il conquiert Priène, Magnésie du Méandre⁽⁴⁾, et vers le nord son pouvoir s'étendit jusqu'à la côte de l'Hellespont. Mais, sur la fin de son règne, il fut vaincu par les Cimmériens, qui restèrent maîtres du pays pendant plusieurs années, ce qui n'empêcha pas son fils Sadyattes de monter sur le trône, qu'il occupa pendant douze années.

Alyattes, fils de ce dernier prince, lui succéda sur le trône de Lydie; il poursuivit la guerre contre les Milésiens, prit Smyrne, et détruisit Colophon, comme nous l'avons vu dans la description de l'Ionie.

Jusqu'ici l'histoire ne nous dit pas quelles étaient les relations entre les Lydiens et les peuples situés au delà de l'Euphrate. Il n'est pas à supposer que les rois d'Assyrie, dont

⁽¹⁾ Hérodote, liv. I, § 13.

⁽²⁾ Plutarque: *Quæstiones græcæ*, quæstio XLV.

⁽³⁾ L'île de Sardaigne prit le nom Sardinie, de

Sardus, fils d'Hercule.

⁽⁴⁾ Strabon, liv. XIV, p. 580.

la domination s'étendait sur de si vastes contrées en Orient, aient laissé les princes de Lydie dans une entière indépendance; cependant il n'est pas dit que ces derniers aient payé tribut à ces puissants monarques. Sous le règne d'Alyattes, les hordes scythes qui étaient au service de Cyaxare, roi des Mèdes, après avoir assassiné son fils, se retirèrent dans la Lydie. Ce fut la cause de la première guerre entre les Mèdes et les Lydiens. Elle dura six ans. Les deux princes se réconcilièrent par la médiation des rois de Cilicie et de Babylone. Le mariage d'Ariénis, fille d'Alyattes, avec Astyage, fils de Cyaxare, fut le gage de la paix. Les Cariens avaient jusqu'alors conservé un gouvernement indépendant. Alyattes leur déclara la guerre, et les soumit à son empire. Il épousa une Carienne, qui fut mère de Crésus. Alyattes régna cinquante-sept ans, et laissa la couronne à son fils Crésus.

Le royaume de Lydie était alors à l'apogée de sa puissance; toutes les provinces ioniennes étaient soumises ou payaient tribut. L'ancien royaume de Gordius et de Midas était depuis longtemps anéanti. Crésus voulut que toute l'Asie reconnût sa suprématie; il porta la guerre en Cappadoce, dans la Paphlagonie, et dans le royaume de Pont, et soumit tous les peuples de l'Asie Mineure, excepté les Ciliciens et les Lyciens ⁽¹⁾. Indépendamment de la richesse naturelle du sol de la Lydie, les montagnes offraient des mines de métaux précieux dont l'exploitation avait déjà enrichi les princes de Phrygie.

Les mines d'argent d'Astyra étaient devenues une propriété des rois lydiens; mais les paillettes d'or que roulaient les eaux du Pactole, formaient une des principales branches des revenus métalliques.

On fabriquait des ornements, des vases de toute espèce, et jusqu'à des briques d'or qui étaient envoyées en présent aux principaux oracles de la Grèce et de l'Asie; aussi, pour se conserver la protection et l'amitié de princes si généreux, il n'est pas de flatteries qui n'aient été inventées par ces prêtres toujours adroits à donner un sens ambigu aux prédictions qui ne se réalisaient pas.

Une suite non interrompue de succès, des trésors qui paraissaient inépuisables, finirent par enflammer l'orgueil de Crésus au point qu'il voulut conquérir l'empire des Perses. Les oracles consultés se gardèrent bien de s'opposer à des projets arrêtés d'avance, et cette guerre intempestive, déclarée à un empire qui s'élevait rapidement à une puissance colossale, fut cause de la ruine du royaume de Lydie.

La première bataille entre les Perses et les Lydiens eut lieu dans les plaines de la Ptérie; nous avons déterminé la position de cette province en étudiant la Galatie. Quoique Hérodote ne mentionne pas le nom de la capitale de cette province, j'ai pensé, d'après Étienne de Byzance, qu'elle portait le nom de Ptérium. En consultant depuis ce temps l'itinéraire de Ptolémée, je vois dans les tables une ville nommée Ptérami, située entre Tavium et Néo-Césarée, précisément à la place que j'assigne à Ptérium. Elle est appelée par Hiéroclès Ptéamaris; c'est un fait de plus en faveur de l'identité entre Ptérium et Bogaz-Keui, qui m'avait échappé. Et ce fait prouve également que Tavium était située plus au sud.

Crésus, vaincu dans cette première bataille de la Ptérie, se retira sous les murs de Sardes; attaqué par Cyrus, il fut de nouveau vaincu, et la ville fut prise après quatorze jours de siège. Les Perses avaient échoué dans leurs attaques contre les murailles, mais n'avaient point encore dirigé leurs efforts contre la citadelle, qu'ils regardaient comme inexpugnable. Cependant le Perse Hyrcæades, ayant aperçu un Lydien qui des-

⁽¹⁾ Hérodote, liv. I, § 29.

cendait par un certain endroit du rocher, en fit part aux autres Perses, qui montèrent en foule, et s'emparèrent de la citadelle et de la ville ⁽¹⁾. Les principaux édifices, sans en excepter le palais de Crésus, furent livrés aux flammes. Il n'est donc pas étonnant que dans les ruines actuelles on ne trouve aucun débris qui remonte à cette époque.

Sardes fut reconstruite par les Perses; mais il ne paraît pas que les maisons particulières aient été rétablies dans leur ancien état. Aussi, au moment de la révolte d'Aristagoras ⁽²⁾, les Ioniens, s'étant emparés de la ville, trouvèrent la plupart des maisons faites de cannes et de roseaux. Toutes celles qui étaient de briques étaient couvertes de chaume. Quelques-unes de ces maisons ayant été incendiées, le feu se communiqua de proche en proche, et dévora de nouveau toute la ville sans en excepter le temple de Cybèle. Le Pactole traversait la ville, par le milieu; cette indication donnée par Hérodote est un point de repère pour déterminer son étendue.

Sardes resta au pouvoir des Perses jusqu'au moment où elle fut conquise par Alexandre. Ce fut le lieu des résidences des satrapes, et le principal siège du gouvernement perse en Asie Mineure. Les successeurs d'Alexandre se disputèrent la royauté de la Lydie, qui resta définitivement au pouvoir d'Antiochus, jusqu'à la bataille de Magnésie. Ce royaume fut ensuite annexé à celui des Attales.

Le territoire de la Lydie, quoique fertile et bien arrosé, était néanmoins dépourvu de forêts et de grands arbres; aussi les satrapes avaient-ils choisi de préférence les versants de l'Olympe à Dascylium, les bords du Méandre à Célènes, pour y établir leurs maisons de plaisance. Le mont Tmolus, qui forme la principale chaîne de la Lydie, pouvait cependant faire exception; ses jardins étaient renommés, et ses vignes produisaient un vin fort estimé des Romains :

Sunt et Amineæ vites, firmissima vina :
Tmolus et assurgit quibus, et rex ipse Phanæus.

VIRGILE, Géorg. II, 97.

Au sommet de la montagne était une vedette (*σχοπήν*) de marbre blanc avec une exhèdre, sorte de galerie pour s'asseoir. C'était un ouvrage des Perses. De cet endroit on découvrait les plaines d'alentour, et surtout celles du Caystre. Strabon détermine si bien la position de ce poste avancé, il est si probable qu'il fut élevé après l'invasion ionienne, et sur la route suivie par les Grecs qui vinrent attaquer Sardes, que je voulus tenter d'en retrouver les vestiges. Il fallait donc, prenant Éphèse pour point de départ, remonter le Caystre jusqu'à la hauteur de la ville d'Hypæpa, et franchir le Tmolus dans le méridien de Sardes. J'exécutai cette entreprise dans l'automne de 1835; et si je n'ai pas eu la satisfaction de retrouver ces ruines intéressantes, je n'en ai pas moins obtenu des résultats utiles en observant les ruines d'Hypæpa, qui, je crois, n'ont pas encore été décrites, car les voyageurs et les géographes s'accordaient pour placer l'ancienne Hypæpa à Birghé. J'ai de plus reconnu les sources du Pactole, et je suivis son cours jusqu'à l'Hermus.

⁽¹⁾ Hérodote, liv. I, § 84.

⁽²⁾ Hérodote, liv. V, § 101.

ROUTES A TRAVERS LE TMOLUS, RUINES D'HYPÆPA,
SOURCES DU PACTOLE.

En quittant la ville de Smyrne, nous nous rendons directement dans la plaine du Caystre. Cette route a déjà été décrite précédemment en allant de Smyrne à Éphèse. Nous fîmes halte à la station de Fortouna, et le lendemain nous partîmes pour Baidir, afin de gagner les régions du Haut-Caystre. Tout le pays que nous traversons est inculte; la plaine a environ quatre lieues et demie de large, sans collines et sans rochers. De distance en distance sont élevés de petits corps de garde en feuillage, composés de deux chambres. Ils sont occupés par des Zeibeks. La ville de Baidir est entièrement moderne, elle est bâtie sur la pente sud d'une branche du Tmolus. Les maisons sont faites en terre rouge et en bois. Deux ou trois mosquées sont les seuls monuments de pierre qu'on y remarque. Une d'elles est entourée d'un portique, et couverte en coupole, avec un minaret qui se détache sur un rideau de cyprès. Cet endroit est assez pittoresque.

Le coton est la principale culture qui occupe les habitants de Baidir. Cette même année, ils en envoyaient au marché de Smyrne cent quarante-cinq balles, l'Agha ou Mutzellim en ayant prélevé la dixième partie comme impôt. Cet impôt se perçoit sur place; l'Agha envoie dans les champs des agents qui estiment la quotité des produits. Le quintal, qui pèse cinquante-deux oques, ou soixante-cinq kilos, se payait brut soixante-cinq piastres, c'est-à-dire 0,25^e le kilo. La récolte du coton se fait en octobre. Il se sème en mai. Il faut, pour sa réussite, des terres légères et faciles à arroser. Baidir envoie aussi à Smyrne de la soie, des figues et un peu de laine. La ville se compose de sept cents maisons grecques, douze cents turques, et environ cinquante maisons arméniennes. La plaine de Baidir s'étend encore de plusieurs lieues à l'est.

Nous apercevons enfin une petite rivière couverte de roseaux: c'est le Caystre. Les anciens appelaient cet endroit la plaine Cilbienne; elle passait pour très-fertile, et en effet, de nos jours, elle n'a pas perdu sa réputation ⁽¹⁾. Elle donne encore d'abondantes moissons et des produits variés. Un peu plus haut était la prairie Asienne mentionnée par Homère ⁽²⁾. C'est là que le héros Asius était honoré ⁽³⁾. Un peu avant d'arriver au fleuve, que nous laissons toujours à notre droite, on aperçoit quelques ruines que j'allai examiner: ce sont des constructions byzantines qui ont appartenu à une église et à un monastère. Mais je ne trouve pas que leur position corresponde assez clairement avec celle d'une ville antique, pour pouvoir les identifier avec un lieu connu dans l'antiquité. La petite église a la forme d'une basilique; ce qui caractérise, à mon avis, les constructions antérieures à Justinien. A une lieue à l'est de Baidir, sur la colline, on trouve le village de Yaka-Keui, et un peu plus loin celui de Bourounjouk.

La plaine du Caystre tourne ensuite légèrement au nord; nous franchissons un des petits acrotères du Tmolus: ce sont des roches de gneiss très-micacé; le mica y est

⁽¹⁾ Eustathe, dans son commentaire, vers 839, p. 149, édition d'Oxford, sur Denys le Périégète.

Plin(V, ch. XXIX) met les sources du Caystre dans les montagnes qu'il appelle Cilbiana Juga, et le même auteur nomme Cilbiani le peuple qui habitait aux environs. On les distinguait en Cilbiani inferiores et superiores. Il parle encore ailleurs des Cilbiani Agri. Strabon (liv. XIII,

p. 629) dit que la plaine Cilbienne (τὸ Κιλβιανὸν πεδίον) était entre le Tmolus et le Caystre. C'est dans cette région qu'étaient situées les mines de cinabre, qui appartenaient aux Éphésiens (Vitruve, liv. VII, ch. VIII).

⁽²⁾ Iliade, liv. II, 461.

⁽³⁾ Strabon, liv. XIII, p. 627.

mêlé de parcelles très-menues. A quatre lieues de Baindir, nous faisons halte près d'un café; la plaine des environs est bien cultivée; les paysans sont occupés à la récolte du dourah ou sorgho. Nous arrivons enfin à Demich, grande ville éloignée de six lieues E.-N.-E. de Baindir. La géographie de ces plaines était si incomplète à l'époque où je voyageais, que Demich n'était placée sur aucune carte. Elle contient cependant un peu plus de huit mille habitants; il y a douze cents maisons turques, sept cents maisons grecques, et une quarantaine de maisons arméniennes. D'après cette estimation, elle est égale en étendue à celle de Baindir. Un grand torrent descendant du Tmolus la traverse dans toute son étendue, et sert à l'irrigation des rues. A l'époque de mon passage, on bâtissait une grande église grecque d'une assez belle apparence; une cotisation de 500,000 piastres, produite par la nation grecque, pourvoyait aux principaux frais. La plus grande partie des matériaux étaient tirés de la ville d'Hypæpa, qui n'en est éloignée que d'une lieue. Les Grecs donnaient une partie de leur temps pour l'extraction des matériaux; l'argent ne servait que pour payer la décoration, une partie des bois et les ouvriers venus du dehors. Aussi l'aspect de l'édifice annonçait-il une dépense plus forte que celle qui aurait été faite en réalité.

J'ai déjà signalé dans un grand nombre de localités la construction récente d'églises grecques; c'est qu'en effet, à cette époque, le gouvernement du sultan Mahmoud accordait aux Grecs des facilités qu'ils n'avaient jamais eues jusqu'alors, pour élever leurs édifices religieux. Les ruines d'Hypæpa eurent beaucoup à souffrir de ces constructions nouvelles, car ce qui restait d'édifices antiques fut complètement dépouillé de ses marbres pour décorer la nouvelle église; et tout ce qui n'a pu être transporté, soit à cause de son poids, soit à cause de sa forme, a été brisé ou converti en chaux, attendu que Demich est sur un terrain de gneiss, et que la pierre calcaire y est fort rare. Toutes les inscriptions d'Hypæpa ont été employées comme dallage et comme revêtement, et aucun des prêtres n'a eu la curiosité d'en copier une seule.

On trouva dans les fouilles une statue de Vénus, qui a été transportée à Demich, et qui sert à soutenir l'escalier de l'école grecque. Ce morceau de sculpture date des beaux temps de l'art. La tête et le cou manquent, et l'on voit par la coupe des épaules que la tête avait été rapportée. Les ouvriers qui ont opéré la fouille croient l'avoir trouvée; mais elle était brisée en morceaux; l'un d'eux possède encore chez lui la bouche et le menton.

La pose de cette Vénus a de l'analogie avec celle de la Vénus de Milo. Tout le corps repose sur la jambe gauche. La jambe droite est légèrement fléchie en arrière, et s'appuie sur le bout du pied. Ce qui reste de la statue est d'une conservation parfaite; la draperie est de toute beauté; le corps est nu jusqu'aux hanches; les seins sont très-saillants, mais d'un travail un peu sec; le corps et le ventre sont d'un dessin qui laisse peu de chose à désirer. Les bras, qui sont rompus, venaient se rejoindre sur le bas-ventre, et tenaient une coquille, ou peut-être un bouclier, dont une partie est restée attachée à la draperie. Les pieds sont un peu négligés; on remarque surtout qu'au pied droit le gros orteil est beaucoup plus court que les autres, et qu'au pied gauche il a la même longueur que le second orteil. La draperie, qui n'est que jetée sur les hanches, est ajustée, dans ce mouvement si souvent et si adroitement répété dans les statues anciennes, d'un vêtement qui tombe. Les plis sont très-refouillés et donnent beaucoup de légèreté à l'œuvre.

Cette statue est d'un marbre à paillettes dans le genre du Paros. Je fis au Tchorbadji quelques ouvertures pour l'acquisition de ce morceau; mais je m'aperçus bien vite que je perdrais mes peines: elle appartient à l'église. Dans une muraille voisine, on lit

deux inscriptions qui viennent aussi d'Hypæpa; ce sont les deux seules qui n'avaient pas été dénaturées :

ΝΙΚΟΠΟΛΙΣ
ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ
ΣΥΝΚΑΙΕΡΜΟΛΑ
ΩΤΩΑΝΔΡΙΕΓΟΙΗ
ΣΕΝΑΦΦΙΩΤΗΘΥ
ΓΑΤΡΙΤΟΜΝΗΜΑ

Νικόπολις Ἀρτεμιδώρου σὺν καὶ Ἑρμολάῳ τῷ ἀνδρὶ ἐποίησεν Ἀφίῳ τῇ θυγατρὶ τὸ μνῆμα.

Nicopolis, fille d'Artémidore, avec son mari Hermolaüs, a élevé ce monument à sa fille Aphia.

Cette autre inscription est des temps chrétiens; elle sert de dallage dans la cuisine de l'école :

✱ ΜΑΡΤΥΡΙΟΣΘΕΛΛΟΓΙ
ΜΩΤΑΤΟΕΞΧΟΛΑΣ
Σ
ΤΙΚΟΣΚΑΙΛΑΜΑΓΟΛΗ
ΓΑΤΩΝΕΥΧΑΡΙΣΤΩΝ
ΤΩΕΥΚΤΗΡΙΩΤΟΥ
ΑΓΙΟΥΘΕΟΔΩΡΟΥΕΚΑ
ΛΙΕΡΓΗΣΕΝΤΟΕΡΓΟΝ
ΤΟΥΤΟ ✱ ☩

Μαρτύριος ὁ ἐλλογιμώτατος σχολαστικὸς καὶ λαμπρώτατος ἀπὸ ληγάτων, εὐχαρίστων τῷ εὐκτηρίῳ τοῦ ἁγίου Θεωδώρου ἐκαλιέργησεν τὸ ἔργον τοῦτο.

Martyrius le très-notable scholastique et le plus illustre des légats, reconnaissant de la bonne inspiration de saint Théodore, a fait embellir cet ouvrage.

La ville moderne qui remplace l'ancienne Hypæpa est appelée par les Turcs Tapoè, mot dont je n'ai pas pu connaître la signification; mais les Grecs lui ont conservé son nom, et l'appellent aujourd'hui selon leur prononciation Hypipa.

On ne saurait du reste avoir de doute sur sa situation, car elle est bien déterminée par Strabon ⁽¹⁾. Il dit qu'en descendant du Tmolus vers la plaine du Caystre, on trouve la ville d'Hypæpa. Cette petite ville est à une lieue N.-O. de Demich. Elle est souvent citée par les auteurs anciens, qui lui donnent toujours l'épithète de Parva.

Orta domo parva, parvis habitabat Hypæpis.
OVID., Metam., VI, 13.

Riget arduus alto
Tmolus in ascensu; clivoque extentus utroque
Sardibus hinc, illinc parvis finitur Hypæpis.
OVID., Metam., XI, 150.

Hypæpa était célèbre par la beauté de ses femmes, qui se distinguaient surtout entre les Lydiennes par la grâce de leurs danses ⁽²⁾. Le culte de Diane persique ou d'Astarté, s'y était perpétué même du temps des Romains. Pausanias raconte avec étonnement la jonglerie d'un mage ⁽³⁾, qui allumait sur un autel du menu bois sans le secours du feu.

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIII, p. 627.

⁽³⁾ Pausanias, liv. V, chap. XXXVII.

⁽²⁾ Étienne de Byzance, sub. voc. Hypæpa.

Parmi les habitants d'Hypæpa il y avait une tribu qu'on appelait les Lydiens persiques, sans doute à cause du culte qu'ils avaient embrassé. Toutes les invocations se faisaient en langue barbare et inconnue aux Grecs. Hypæpa est placée sur la pente du Tmolus, aux abords d'une plaine élevée et entourée de montagnes; son enceinte est coupée par un ravin profond, dans lequel il n'y a de l'eau qu'une partie de l'année. Cinq ponts antiques étaient jetés sur ce ravin; on en voit trois qui subsistent encore. En suivant la pente de la montagne du côté du nord, on reconnaît une grande partie des murailles; elles sont construites en petits moellons de gneiss, et ne paraissent pas remonter à une haute antiquité. La ville d'Hypæpa a été florissante, même sous l'empire byzantin. On trouve quelques débris d'architecture chrétienne; et l'inscription que j'ai citée plus haut prouve qu'il y avait des monuments assez importants. Pour examiner la ville, je partis du pont qui se trouve au milieu du village de Tapoè; c'est le plus large et le mieux construit. Il n'a qu'une seule arche tant soit peu ogivale. Le parapet est de marbre blanc. D'un côté du pont, on voit par terre un chapiteau corinthien d'un travail ordinaire; de l'autre est un torse de marbre qui paraît avoir appartenu à une Muse. Cette statue est d'un travail analogue à celui de la Vénus.

Dans le voisinage du pont, on remarque l'entrée d'un souterrain taillé dans le roc, qui conduisait sans doute hors des murs; mais aujourd'hui les éboulements empêchent de le parcourir dans toute son étendue. Je remontai le ravin jusqu'au second pont, que je traversai, et j'entrai dans un vaste champ planté d'oliviers d'une grosseur prodigieuse. C'est dans cet endroit que l'année précédente on avait opéré des fouilles pour l'extraction des marbres; en effet, un des plus grands édifices de la ville se trouvait placé en ce lieu. Il existe encore une longue galerie souterraine, et qui, par sa construction, paraît avoir appartenu à un grand temple. J'y pénétrai avec quelque difficulté, et j'observai avec étonnement un genre de construction qui paraît tout à fait étranger à l'art romain. Cette galerie se compose de deux corridors parallèles de 4^m,30 de largeur; le mur de séparation a 1^m,70 d'épaisseur. Il se compose de fûts de colonnes de granit formés par des tambours, dont la hauteur varie entre 0^m,90 et 1^m,40. Leur diamètre est de 1^m,20; ils sont bruts à la surface et espacés de 3^m,92. Ces fûts de colonnes sont reliés par une muraille également en granit, mais faite de petits moellons avec des arcs de décharge formant une sorte de niche; les colonnes entrent dans le sol qui est couvert de décombres, et pénètrent par le haut, dans l'épaisseur des voûtes de la galerie: c'est évidemment la substruction d'un portique dont les colonnes correspondaient aux fûts qui sont dans la galerie; mais sur la surface du sol je n'ai pu reconnaître aucune construction, les fouilles faites par les Grecs ayant dénaturé complètement le terrain. Les paysans me dirent qu'on avait enlevé de là plusieurs chariots de marbre travaillé. D'après la disposition du lieu, je suis porté à croire que cette galerie appartenait à un temple, mais d'une construction différente de ceux des Romains; l'espacement des colonnes et le soubassement que j'ai décrit, sont tout à fait en dehors des règles de leur architecture. C'est peut-être là que se trouvait le temple dédié à une divinité persique, et dont Pausanias a parlé ⁽¹⁾.

Ce temple avait été fondé par Artaxerce; les Lydiens s'en firent toujours honneur comme d'un des principaux centres de la religion des mages, et réclamèrent à ce sujet des immunités au peuple romain. La Lydie ayant été souvent désolée par des tremblements de terre, il serait possible que les arcs de décharge dont la construction me paraît postérieure à celle des colonnes, aient été construits pour consolider l'édifice.

⁽¹⁾ J'avais relevé les détails de toutes ces constructions, mais je ne puis les publier faute d'espace.

Je traversai de nouveau le pont, et, montant sur la colline à gauche, j'arrivai au théâtre : il n'avait que 65^m de diamètre; les gradins, qui étaient de marbre, ont été enlevés jusqu'au dernier, et les restes d'un four à chaux attestent que les Grecs ont employé jusqu'aux derniers débris de cet édifice; il ne subsiste aujourd'hui que le mur de soutènement des gradins qui étaient en petits moellons de granit. Les ruines des proscénium ont fourni environ vingt voitures de marbre pour l'église des Grecs. La statue de la Vénus a été trouvée dans l'angle à droite de l'orchestre. Les ruines d'un édifice composé de plusieurs salles existent encore au bas de la colline. Plus loin, on aperçoit un soubassement de bonne construction, sur lequel était un petit temple dont les colonnes sont cannelées en spirale; les murailles sont bien conservées. Dans cette partie, on aperçoit encore une petite poterne. L'étendue de la ville d'Hypæpa ne m'a pas paru différer beaucoup de celle d'un grand nombre de villes anciennes; il faut croire qu'elle a été beaucoup augmentée depuis le temps d'Ovide. Je quittai ces ruines avec le regret de ne pas les avoir visitées une année plus tôt, car j'aurais trouvé ces édifices dans un meilleur état de conservation.

Comme les voyageurs qui ont parcouru ces localités avaient toujours supposé que Birghé était l'ancienne Hypæpa, je voulus visiter cette ville, éloignée de deux lieues à l'est de Tapoé, afin de m'enquérir si elle n'était pas en effet sur le site de quelque antique cité.

Les ruines d'Hypæpa ont aussi fourni à Birghé des colonnes, des chapiteaux et d'autres fragments de sculpture qui sont employés dans les édifices publics. Mais la ville de Birghé ne renferme aucune construction antique; elle est située sur un torrent qui descend rapidement du Tmolus. Un pont d'une structure pittoresque réunit les deux parties de la ville; de beaux arbres ombragent ses rues; et ses maisons, peintes de diverses couleurs, lui donnent un aspect de richesse et de gaieté que n'ont pas communément les villes musulmanes. La grande mosquée est couverte par une coupole de plomb; elle a un portique avec des colonnes de granit dont les bases sont des chapiteaux antiques. Un voyageur anglais a pensé que le nom de Birghé avait été donné à cette ville à cause des tours (πύργοι) qui s'y trouvaient; mais je confesse que je n'ai reconnu aucune trace de fortification. Le 4 octobre, je quittai cette ville pour franchir le Tmolus. L'Agha de Birghé m'envoya des chevaux, et mit à ma disposition plusieurs hommes de sa maison pour m'enseigner la route, car ces passages sont peu fréquentés, et passent dans le pays pour offrir peu de sécurité aux voyageurs.

Nous nous dirigeons au nord en suivant le cours du torrent qui traverse Birghé. Outre son grand pont de pierre, on a établi plusieurs petits ponts de bois qui s'enlèvent lorsque les eaux sont trop fortes. Les montagnes qui dominent la ville sont plantées de noyers et de châtaigniers. Les cailloux du torrent sont des blocs de gneiss détachés de la première montagne, qui n'est composée que de terrains d'atterrissements, de sable rougeâtre et de cailloux de gneiss. Nous tournons à droite dans un vallon qui sépare cette première montagne du mont Tmolus, et nous commençons à monter rapidement. Des fontaines abondantes et nombreuses coulent de tous côtés. Après une heure et demie de marche, nous faisons notre première halte sous un énorme platane dont le pied a douze mètres de circonférence à hauteur d'homme. Cet arbre est, il est vrai, beaucoup plus jeune que celui de Cos, mais il est infiniment plus beau; tout le corps du bois est sain, et ses branches s'élèvent à une hauteur prodigieuse.

Le gneiss se présente en rocs volumineux; le quartz est très-abondant: on en rencontre de nombreux morceaux épars sur la montagne. Après avoir monté encore une heure,

nous nous arrêtons près d'un café abandonné. La chaleur est très-forte, malgré la saison avancée; il paraît que le nom de Bouz-Dagh (la montagne de la glace) ne convient pas au Tmolus pendant toute l'année.

Le paysage que nous avons devant les yeux est des plus magnifiques; tout le Caystre se déploie à nos regards. Les nombreux villages de la plaine sont cachés sous des bois d'oliviers, et de l'autre côté, la chaîne du Messogis, qui commence à prendre une teinte violâtre, termine l'horizon.

Les beaux arbres du mont Tmolus forment un premier plan d'une riche couleur. Nous restons longtemps à contempler ce magnifique tableau; mais la crainte de nous trouver de nuit dans la montagne, nous fait presser le pas. Nous sommes dominés par un sommet conique et dépouillé de verdure; de l'autre côté, la crête de la montagne, également aride, se prolonge jusqu'à perte de vue. Je promène en vain ma lunette sur tous ces sommets; c'est pourtant en ces lieux que devait se trouver cette vedette de marbre blanc bâtie par les Perses. Strabon indique assez bien sa position, en disant que de ce point on jouit du coup d'œil de la plaine de Sardes, et principalement de celle du Caystre.

Après avoir monté pendant une lieue, nous arrivons sur un plateau formant un col de deux lieues de tour N.-S., sur lequel est situé le village de Téké; nous sommes arrivés au point de partage des eaux du Caystre et de l'Hermus. Le faible ruisseau qui arrose cette haute vallée, roule ses eaux sur un sable mêlé de mica, qui ressemble à des paillettes métalliques. Des sources coulent de tous côtés, portant leur tribut à ce ruisseau ignoré aujourd'hui, et dont les richesses ont été bien souvent convoitées. Nous sommes aux sources du Pactole, qui, avant d'aller arroser la capitale de la Lydie, donne la fertilité à toutes les campagnes environnantes, et anime un paysage sévère et majestueux. Nous avons fait peu de chemin, que déjà le ruisseau devient abondant, et peut fournir de l'eau à des moulins dans un parcours de deux lieues. Jusqu'au bout du col de Téké, j'ai compté douze sources ou ruisseaux qui arrivent dans le lit du Pactole; tous ont de l'eau, même dans cette saison; pendant l'hiver et le printemps, ce petit fleuve doit former un torrent considérable. En quittant la plaine de Téké, il commence à tomber en cascade sur des blocs de granit, et s'enfonce rapidement au fond d'un ravin étroit et profond. La route quitte ici le lit du fleuve, et monte en serpentant sur le flanc de la montagne. Les deux pentes de la vallée portent encore les dernières traces des forêts qui couvraient jadis la montagne; ce sont des chênes antiques presque dépouillés de feuillage et clair-semés au milieu des rochers. Ce sont les seuls indices de végétation qui subsistent dans ces lieux, car les rochers sont dépouillés de mousse et de broussailles. Derrière la crête que nous avons au nord, se trouve un petit lac qu'on appelle Gazocleu; il donne naissance à un ruisseau qui va se joindre au Pactole.

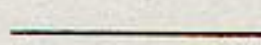
Toute la structure de la montagne que nous avons parcourue est de gneiss et de granit, mais la formation de gneiss occupe la plus grande partie du versant méridional.

La constitution géologique du Tmolus n'est pas en désaccord avec la tradition de l'existence de mines d'or dans ces parages. En effet, tout le versant septentrional de la montagne est composé de terrains d'atterrissements formés d'éléments primitifs. Les gisements d'or les plus abondants se découvrent dans les terrains d'alluvion. En suivant le cours de la rivière, j'ai examiné s'il ne restait pas quelques traces de ces anciens gisements, et j'ai consulté les paysans pour savoir s'ils n'avaient jamais découvert quelque pépite métallique; mais j'ai descendu la montagne, convaincu que ces mines du Tmolus sont complètement épuisées, et qu'un hasard inattendu pourrait seul mettre sur la trace d'un nouveau dépôt aurifère.

La nuit était tout à fait arrivée, nous ne pouvions songer à nous rendre à Sardes ce jour-là; nous avons encore à traverser une vallée E.-O., formée par une suite d'acrotères parallèles à la chaîne du Tmolus et tous formés de terrains d'atterrissements. La lumière de la lune ne pouvait pénétrer l'épaisseur du feuillage; nous marchions dans une obscurité complète. Enfin nous nous trouvons au bas du Tmolus; nous traversons un petit ruisseau qui va se jeter dans le Pactole, dont les eaux bruissantes au loin troublent seules le silence de ces solitudes.

Après avoir erré à l'aventure au milieu des haies et des chemins creux, nous trouvons sous le bois une cabane dont les habitants ne sont pas couchés. On va éveiller le Kiahia du village, qui nous installe dans une chaumière. On allume un grand feu, on nous apporte le café en attendant le repas, qui doit être préparé par les femmes.

Nous sommes à Alectiane, hameau de quinze maisons. Les poutres qui servent de plafond à notre chaumière sont noires comme de l'ébène. Nous allumons un cierge de cire jaune, seul luminaire dont nous nous soyons pourvus à l'église grecque de Baidir. Les habitants sont meuniers et bûcherons; ils vont travailler à Smyrne et à Magnésie. Cet endroit a toute la fraîcheur des hameaux de la Suisse. Nous étions encore à mille mètres environ au-dessus de la plaine, qui était séparée de nous par une chaîne inférieure parallèle au Tmolus, et toute composée de terrains d'atterrissements formés de sable rouge et de cailloux de quartz. Cette montagne secondaire est complètement dépouillée de verdure. Nous la franchissons avec une certaine difficulté, et nous nous trouvons enfin sur le versant qui domine la plaine de Sardes. Une partie détachée de cette montagne forme un cône isolé sur lequel sont encore des constructions antiques. Les Turcs donnent à cet endroit le nom de Kiz-Koulé-Si (la tour de la fille). On sait qu'il ne faut attacher aucune importance à cette dénomination, qui se trouve appliquée à un nombre infini de vieux édifices. Ces ruines appartiennent à la citadelle de Sardes, qui pouvait en effet paraître imprenable à une époque où l'art de la balistique était encore si peu avancé. En tournant le mamelon du côté de l'Est, nous rejoignons le cours du Pactole, qui a repris sa tranquillité première et coule lentement jusqu'à l'Hermus. Il faut que le cours de ce dernier fleuve se soit considérablement rapproché de la ville de Sardes, car Strabon estime qu'il en était séparé par une distance de vingt stades, tandis qu'aujourd'hui il coule dans le voisinage des ruines.



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



SARDES.

Il ne reste aujourd'hui que peu de vestiges des murailles de cette capitale ⁽¹⁾; quelques ruines éparses sur la pente du Tmolus, quelques débris de palais élevés dans la plaine, c'est tout ce qui rappelle le séjour de l'opulent Crésus. Il n'y a pas même de village dans cette localité, et j'allai demander l'hospitalité aux nomades qui viennent passer là quelques mois de l'automne. Les voyageurs qui ont visité autrefois ces ruines font mention d'un hameau qui portait le nom de Sart, avec un caravansérail pour les caravanes qui vont de Smyrne à Alep; mais je n'en ai pas même trouvé de vestiges. Une fois établi chez le Kiahia des Turcomans, je commençai le relèvement topographique de la ville; opération inutile, puisque je n'en publie pas les résultats. Le premier édifice que j'examinai, le seul qui mériterait une étude approfondie, c'est le grand temple d'ordre ionique dont il reste encore trois colonnes. Il est situé au delà du Pactole, entre la montagne de la citadelle et le Tmolus, et bâti en marbre blanc; il est orienté de l'est à l'ouest; le côté de l'est est tourné vers la citadelle. Du temps de Thomas Smith, ces colonnes étaient au nombre de dix; elles étaient réunies par leurs architraves; mais si j'en juge par un dessin de cette époque, qui existe encore à Smyrne, elles étaient aussi enterrées que de nos jours, et la cella était entièrement ruinée.

Aujourd'hui il reste deux colonnes du frontispice oriental, et une appartenant au portique du pronaos; les autres colonnes ont été démolies par les Turcs, sans doute pour en faire de la chaux. La cause de l'exhaussement considérable du sol aux environs de l'édifice, exhaussement qui selon mon estimation dépasse plus de dix mètres, est facile à expliquer par la nature meuble des terrains environnants, qui sont entraînés par les eaux. Aussi ne trouve-t-on aux environs de l'édifice aucun débris de la cella, mais seulement quelques tambours de colonnes et un seul chapiteau. Il est certain que des fouilles opérées en ce lieu mettraient à découvert tout le plan de l'édifice; mais il faudrait que les dispositions locales fussent plus favorables pour ce genre de travail.

⁽¹⁾ Tout ce qui était dans la plaine a été rasé. Du côté du château, la ville s'élève en formant un trapèze dont la base est parallèle à la montagne. Les murailles sont épaisses de deux mètres dix centimètres. L'appareil est

en petits moellons: ce ne sont pas certainement les restes de l'antique Sardes. La plupart des monuments qui subsistent encore paraissent également d'une époque assez récente.

Le chapiteau qui est sur le sol me paraît d'un travail non moins remarquable que celui du temple d'Apollon Didyme. Le coussinet est orné d'enroulements et de festons qui me rappellent ceux des Antes de ce dernier temple; aussi je n'hésite pas à les considérer comme de la même époque. Le temple de Sardes, comme celui des Branchydes, est resté inachevé. Le fût des colonnes, immédiatement au-dessous des chapiteaux, est cannelé, le reste est brut. Cet édifice ne le cède pas en dimension au célèbre temple d'Apollon, et les fragments d'architraves qui restent encore sont un sujet d'étonnement pour les voyageurs. Chishull, qui observa les ruines de ce temple, cite avec admiration une pierre d'une grosseur prodigieuse qui faisait partie du fronton, et que l'on retrouverait dans les fouilles si elle n'a pas été convertie en chaux. Il est difficile aujourd'hui de déterminer la disposition ancienne, qui est généralement regardée comme ayant été du genre dyptère ou pseudo-dyptère et octostyle. Il n'y a pas plus de certitude pour supposer que ce temple fut dédié à Cybèle ou à Jupiter : nous savons, en effet, que l'antique temple de Cybèle fut brûlé à l'époque de l'invasion ionienne; il doit avoir été rétabli du IV^e au III^e siècle avant J. C. D'autre part, Alexandre, après avoir pris Sardes, avait résolu d'élever un autel et un temple à Jupiter Olympien. Comme il cherchait le plan qu'il lui assignerait, le tonnerre vint à gronder par un ciel serein, et une pluie abondante tomba sur l'emplacement même de l'ancien palais des rois de Lydie. Alexandre crut que le dieu lui-même désignait sa place, et il fit bâtir le palais ⁽¹⁾. Le voisinage du Pactole nous permet de juger que ce temple n'était pas bien loin du Forum. Si j'avais une opinion à émettre en l'absence de documents plus positifs, je n'hésiterais pas à regarder cet édifice comme le temple de Jupiter Olympien, par analogie avec celui de Jupiter Aizanien, qui était également d'ordre ionique et pseudo-dyptère.

En se dirigeant à l'est, on arrive au théâtre, qui est adossé à la montagne; il n'en reste plus que la forme et les deux murs de soutènement des gradins: tout le reste a disparu ⁽²⁾. Ce fut de ce côté qu'Antiochus dirigea ses efforts lorsqu'il attaqua la ville, et en effet ses troupes parvinrent à se glisser dans la place et à ouvrir les portes ⁽³⁾. Le stade était contigu au théâtre et établi parallèlement à sa façade. Il est construit en matériaux d'une nature assez médiocre; il ne subsiste plus rien des gradins ni de la spina. Dans la plaine, on observe les ruines d'un palais qui paraît avoir été un gymnase. La grande salle est terminée à chaque extrémité par un hémicycle avec différents passages particuliers. Cette construction est de briques; c'est de cette matière qu'étaient faits les principaux édifices de la ville ⁽⁴⁾. Un peu plus bas, on voit quatre gros piliers de marbre blanc, dont les parties supérieures sont de briques; le palais de Crésus, qui devint plus tard le collège des sénateurs, n'était pas fait autrement; mais, d'après ce que j'ai dit plus haut, je ne puis reconnaître là un débris du palais de Crésus. Quoique la construction soit fort bonne, j'ai remarqué qu'on a employé dans quelques endroits des débris de monuments romains; la forme du plan est d'ailleurs toute romaine. On ne saurait s'étonner de voir cette antique cité dans un tel état de délabrement, car elle souffrit particulièrement de l'effet des tremblements de terre qui désolèrent la contrée. Tibère y fit faire des travaux de restauration considérables. Mais déjà, à cette époque, ce nom célèbre commençait à rentrer dans l'obscurité, et nous savons à peine à quelle époque la ville fut complètement dépeuplée. Cependant l'Église grecque y fleurit, Sardes était comptée au

⁽¹⁾ Arrien, liv. I, chap. 5.

⁽²⁾ Les murs de soutènement des gradins sont obliques à l'axe de la scène; ils sont bâtis en pierres de taille po-

sées de front et en boutisse.

⁽³⁾ Polybe, liv. VIII, ch. IV.

⁽⁴⁾ Vitruve, liv. II, ch. VIII.

nombre des sept églises de l'Asie. On remarque, en effet, quelques débris d'églises : l'une porte le nom de Panaghia, l'autre celle d'église de Saint-Jean. Lorsqu'au commencement du cinquième siècle les Goths vinrent ravager l'Asie, la ville de Sardes fut prise et incendiée. Quelques siècles plus tard, Timour acheva cette œuvre de destruction, et il est probable que les habitants, hors d'état de se défendre dans cette vaste plaine, se retirèrent les uns à Magnésie, les autres à Smyrne.

TOMBELUX
DES ROIS DE L'INDIE



TOMBEAUX DES ROIS DE LYDIE.

Le lieu de sépulture des rois était situé au nord de la ville et au delà de l'Hermus, à une distance de quarante stades, et non loin d'un vaste lac qui portait le nom de Gygès. On aperçoit dans la plaine une masse de monticules, dominés par une colline de même forme, mais beaucoup plus considérable: c'est le tombeau d'Alyattes, mentionné par plusieurs écrivains. Hérodote, et après lui Strabon, nous ont laissé une description fidèle de ces lieux, et à peine si l'action de trente siècles a pu changer la physionomie de ces monuments indestructibles. Tous les voyageurs qui ont parcouru la plaine de Sardes ont visité ces monuments, et tous sont partis avec le regret de voir que dans les temps modernes aucun travail d'art n'ait été fait pour déterminer au moins la construction intérieure d'un seul d'entre eux. Pour se rendre de Sardes à cette nécropole, il faut faire route vers le nord-est; à moitié chemin on passe le lit sablonneux de l'Hermus, puis, après avoir traversé un terrain marécageux et presque toujours couvert de pâturages, on fait quatre milles jusqu'à l'emplacement de la nécropole. Ces tombeaux sont en forme de tumulus, indice certain d'une haute antiquité; on en compte plus de soixante: il y a loin de ce nombre à la dénomination de Bin-Tépé (les mille tombeaux) qui leur est donnée par les Turcs. Il est à remarquer que ce nom de Tépé est donné par les Orientaux à tous les grands tumulus: dans la Bactriane, où on les appelle Tupa; en Troade, comme en Lydie et même dans l'ouest de l'Afrique, où ils portent le nom de Tépé. Le tombeau de la Chrétienne (Kber Roumia) est situé à 15 lieues ouest d'Alger, sur une colline que les indigènes appellent Mal-Tépé. Cette forme de tombeau étant évidemment originaire de l'Asie centrale, je suis porté à croire que les Asiatiques lui ont conservé son véritable nom; et il serait plus naturel de le conserver, que de leur appliquer le nom de tumulus, qui est une dénomination romaine. Ces monuments sont situés sur une longue colline crayeuse

qui borne au sud le bassin du lac Gygès. La plupart des tumulus varient dans une hauteur verticale de quinze à vingt mètres. Celui qui est généralement désigné comme le tombeau d'Alyattes a une hauteur verticale de plus de quatre-vingts mètres; quant à son diamètre, il serait assez difficile de le déterminer aujourd'hui, par suite des éboulements successifs qui se sont accumulés autour de sa base. Hérodote cite ce tombeau comme un des plus grands qu'il ait vus en Asie Mineure, et dit qu'il ne le cède en rien pour la grandeur à ceux des Égyptiens. Il était élevé sur un soubassement de pierres de très-grande dimension; le reste était en terres amoncelées. Les dimensions données par Hérodote ⁽¹⁾ ne sont pas extrêmement claires. Ce monument, dit-il, a six stades deux plèthres, et treize plèthres de *largeur*. Comme la base est circulaire, quelques critiques ont cru devoir substituer le mot hauteur à celui de largeur. Comme le plèthre est de 30^m,82, il s'ensuit que la hauteur de l'édifice dépasserait 400^m, ce qui est impossible. Le pourtour est estimé par Hérodote six stades deux plèthres, c'est-à-dire 1189^m,64^c, ce qui donne un diamètre de 396 mètres environ; dimensions qui sont évidemment exagérées, en admettant même que les eaux aient enlevé une partie de la masse de l'édifice. La partie placée au-dessus du soubassement était conique et composée de terres amoncelées: ceci est d'accord avec l'état des lieux. Il avait été construit aux frais des marchands, des artisans et des courtisanes. Cinq termes placés en haut marquaient par des inscriptions la portion que chacune de ces trois classes avait fait bâtir. On voit aujourd'hui, en effet, sur le haut du monument, une fondation en grandes pierres, qui a environ six mètres en carré, et au nord de laquelle on remarque une énorme pierre en forme de phallus, dont le diamètre est de plus de trois mètres; mais il ne porte aucun caractère. Les autres termes étaient sans doute aussi des emblèmes semblables, qui généralement servaient de couronnements à ces antiques tombeaux. Aujourd'hui tous ces tertres sont recouverts d'un gazon fin et serré, qui les préserve de l'action des pluies. J'ai fait une estimation approximative du volume du tombeau d'Alyattes, en me bornant à admettre la hauteur de 75^m, que j'ai trouvée par mon estimation, mais en conservant le pourtour de six stades donné par Hérodote. Le volume de l'édifice supposé entièrement de terres rapportées, est de 2,650,800 mètres cubes; et si l'on admet que les terres ont été tirées du lac Gygès à une distance de quatre stades, d'après le prix moyen de nos travaux, ce transport des terres, compris le pilonnage, devrait être payé 4 fr. le mètre, ce qui fait donc, déduction faite des travaux de maçonnerie, une dépense de 10,603,200 fr. pour la construction.

Dans un autre passage qui mérite d'être remarqué, Hérodote nous décrit la manière dont les Scythes donnent la sépulture à leurs rois. Ils les ensevelissent sous des tertres qui sont élevés de la même manière que les tombeaux des rois lydiens. Comme on a vu plus haut, dans la description de Sipylus, tous les tumulus de cette métropole avaient une chambre centrale, les unes avec un couloir, les autres parfaitement inaccessibles; il est à croire que les tumulus de Sardes ont une disposition pareille; mais rien n'indique qu'ils aient subi des dévastations semblables à celles qu'ont souffertes les tombeaux phrygiens: il est bien plus facile de déplacer des pierres de taille que des masses de sable qui s'éboulent sans cesse. Le grand lac voisin des tombeaux, primitivement appelé lac Gygea, et qui reçut depuis le nom de Coloë, est aujourd'hui dans tout son pourtour couvert d'une masse de roseaux. Le temple de Diane Coloëne était dans son voisinage, mais il ne reste aucune trace de ruines. En faisant mention de ce temple, Strabon ajoute que, dans les fêtes de Diane, on voyait les paniers danser (*χορεύειν καλάθους*). En lisant la suite de

⁽¹⁾ Liv. I, § 93.

sa description, il semble qu'il y a dans le texte quelque chose qui ne satisfait pas complètement la pensée. Il parle un peu plus bas d'un fait relatif aux îles Pithécuses habitées par les Arimes: ceci ne serait-il pas relatif aux danses qui avaient lieu dans le lac Gygès?

Or, Pline nous parle ⁽¹⁾ des îles Calamines, *Calaminæ insulæ*; il dit qu'elles étaient flottantes et que les vents les poussaient d'un lieu à l'autre. Plusieurs auteurs, entre autres Fulvius Ursinus, dans ses notes, rapporte un fragment de Sotion, dans lequel il est fait mention de la danse des îles qui sont dans un lac nommé Calamina; un autre auteur, Varron, *de Re rustica* ⁽²⁾, fait mention des îles situées au milieu d'un lac de Lydie, et qu'on appelait *Nympharum insulæ*, et qui dansaient au son de la flûte. Martianus Capella ⁽³⁾ dit à ce sujet :

« Nonne, ipsius vetustatis persuasione compertum in Lydia Nympharum insulas dici, « quas etiam recentior afferentium Varro se vidisse testatur : quæ in medium stagnum « à continenti procedentes cantu tiliarum primo in circulum motæ, dehinc ad littora « revertuntur. »

Or je ne connais en Lydie que le lac Coloë, dont le nom, on ne peut le nier, a une certaine analogie avec celui de *Calaminæ*. Pour mettre d'accord Strabon, Pline et Varron, je désirerais voir substituer le mot *Καλαμιναις* (les Calamines) au mot *Καλάθους* (les paniers), qui se trouve dans le texte de Strabon, qui ne se rattache à rien dans le discours. La preuve, du reste, que ce passage a déjà frappé quelques critiques, c'est que dans un manuscrit on a substitué le mot *ΠΙΘΗΚΟΥΣ* ⁽⁴⁾ (les singes) au mot *ΚΑΛΑΘΟΥΣ* (paniers). Ces observations, faites d'après l'examen sommaire des auteurs que je viens de citer, auraient besoin d'être constatées par quelques critiques plus habiles que moi. Je trouve cet avantage à ma proposition, c'est de pouvoir placer en Lydie un lac Calamine, qui sans cela n'existerait pas, et de donner plus de suite au texte de Strabon.

Si maintenant il s'agit d'expliquer par un effet naturel ces danses des îles, il n'y a aucune difficulté : car dans beaucoup de lacs d'Italie, et notamment à la Solfatare, près de Tivoli, j'ai vu des îles flottantes formées d'agglomérats sablonneux et de roseaux desséchés, et qui pouvaient porter quelques personnes. Je serais d'autant plus disposé à regarder les îles Calamines comme étant formées par le même phénomène, qu'on trouve une analogie frappante entre leur nom et le mot *καλαμὸς*, qui signifie en grec comme en latin un roseau. Le mot de Strabon *παραδοξολογούντες* porterait uniquement sur la supposition que ces îles flottantes dansent au son de la flûte.

⁽¹⁾ Liv. II, ch. XCV.

⁽²⁾ Liv. III, ch. XVII.

⁽³⁾ Liv. I, ch. I, p. 214.

⁽⁴⁾ Strabon, édit. française, liv. XIII, tom. IV, p. 248, note 2.

PHILADELPHIE.

Le 6 octobre 1835, je quittai la plaine de Sardes pour me rendre à Philadelphie, appelée par les Turcs Ala-Cheher ⁽¹⁾; ces deux villes sont distantes de six lieues. La route se dirige à l'est, et prolonge la montagne en suivant une petite chaîne de collines toutes composées de terrains de sable et d'atterrissements. Toute cette plaine est sans culture; cependant on aperçoit au loin, près du bord du fleuve, le village de Gaëtane au milieu d'un groupe de verdure. Après quatre heures de marche, nous abandonnons l'Hermus qui remonte vers le nord-est. C'est en cet endroit que devait se trouver la plaine Hyrcanienne, ainsi nommée d'une colonie d'Hyrcaniens, qui avaient été transportés par les Perses ⁽²⁾. Philadelphie était située sur un terrain souvent ravagé par les tremblements de terre; aussi, dans les derniers temps, les anciens avaient-ils eu soin de construire ses murailles en béton extrêmement dur, composé de sable et de cailloux. Primitivement, les habitants séjournaient de préférence dans les campagnes environnantes, et la ville était très-peu peuplée, car les maisons étaient sujettes à s'entr'ouvrir au moment le plus inattendu. Il est peu surprenant qu'on n'observe dans cette ville aucun édifice digne de remarque. Fondée par Attale Philadelphie, frère d'Eumène, et voisine du fleuve Cogamus, dans la période romaine, elle ne se distingua par aucun fait particulier; elle passa sous le pouvoir des empereurs byzantins, et fit, dit-on, une vigoureuse résistance aux Osmanlis quand ils voulurent s'en emparer. La ville est située en partie dans la plaine, et en partie sur une colline assez élevée. Un petit ruisseau arrose une vallée voisine, et va se jeter dans la rivière qui traverse la plaine et qui doit être le Cogamus, qu'on appelle aujourd'hui Couzou-Tchai. La chaîne du Tmolus tourne vers le sud et va se rattacher au mont Messogis, qui court est et ouest parallèlement au Tmolus. C'est dans la grande vallée qui sépare ces deux montagnes que coule le Caystre, dont le territoire est divisé, comme nous l'avons dit, en plaines cilbianes, hyrcaniennes, syriennes, beltines; les autres plaines appartenant à d'autres bassins. Les murailles de Philadelphie forment presque un carré parfait. Le mur qui fait face à la plaine était défendu par des tours; dans la partie supérieure de la ville est une enceinte carrée et indépendante des murailles; c'est probablement le Castrum. Une seule porte antique existe encore; elle est carrée et surmontée d'un arc en décharge dans le style byzantin.

Au milieu de la ville se voient les ruines d'un grand tétrapyle, dont les piliers sont

⁽¹⁾ Ville blanche et non pas ville de Dieu, comme le disent communément les voyageurs.

⁽²⁾ Strabon, liv. XIII, p. 629.

construits de pierres calcaires et la partie supérieure à l'imposte est de briques, ce qui indique un édifice des bas temps. La ville de Philadelphie n'existe que comme point de halte des caravanes qui se rendent de Smyrne à Alep; il y règne une assez grande activité les jours de marché; mais aujourd'hui, comme dans l'antiquité, l'agriculture est la principale occupation des habitants.

Tout le pays entre Ala-Cheher et Hiérapolis est peuplé de nombreux villages. Il y avait un certain nombre de villes antiques, et notamment Tripolis et Eumenia. Les villages modernes sont situés dans la vallée du Couzou-Tchai; nous remontons cette petite rivière jusqu'à Ainigheul, ville distante de quatre heures de Philadelphie, et où réside le mutzellig qui commande ce district. La vallée de Philadelphie se rétrécit en cet endroit, et nous l'abandonnons pour franchir le col de partage entre les eaux de l'Hermus et celles du Méandre. Nous avons à traverser un défilé dont la largeur ne dépasse pas cent mètres. Ces terrains appartiennent encore à la formation du Tmolus; ils sont granitiques.

La roche qui compose la montagne est fendue en grands blocs verticaux; sa couleur est verdâtre; elle est parsemée de grandes taches de feldspath presque rondes ou amygdaloïdes, qui lui donnent l'apparence du granit de Corse. Quoique ce défilé soit presque impraticable, c'est cependant la grande route de commerce qui conduit dans les provinces orientales de l'empire; de longues caravanes de chameaux nous arrêtent à chaque instant; nous arrivons enfin sur un plateau élevé d'où nous dominons la vallée du Méandre. La géographie de cette plaine se développe clairement aux regards. A l'est, le Méandre descend des montagnes de Célènes, en formant une ligne argentée sur la verdure de la plaine; et devant nous, au sud, la vallée du Lycus descend d'étage en étage, en longeant les flancs du Cadmus.

Nous arrivons ensuite à la ville de Boullada, placée en amphithéâtre sur le versant est du Messogis, qu'on appelle Kestenous-Dag; mais dans cette région, comme les sommets sont de calcaire blanchâtre, les habitants lui donnent le nom de Ac-Dag. Boullada est entourée de bois et de jardins; elle est divisée en deux par un torrent que l'on franchit sur plusieurs ponts de maçonnerie. Il n'y a aucun édifice public digne d'être remarqué; mais nous assistâmes à une fête donnée par l'agha, dans laquelle une tribu de Tchengheneh (Zingari ou Bohémiens) exécutèrent des danses de caractère. Le vêtement des danseuses est bigarré, orné de chaînettes et de lames d'argent. Ces tribus sont répandues dans toutes les parties de l'Asie. Les hommes se livrent au travail du fer; leur langage et leur religion sont complètement inconnus aux Turcs, et je n'ai jamais pu, en quelque endroit que je les aie rencontrés, obtenir de renseignements sur le pays dont ils sont originaires. J'ai su seulement qu'ils sont divisés en différentes castes qui ne s'unissent pas entre elles; mais tout ce qui concerne leurs mariages, leurs lois ou usages, et les règlements de leur tribu, reste complètement ignoré. Il est rare qu'à l'exemple des autres nomades ces Tchengheneh restent longtemps dans le même district. Ils ne paraissent pas avoir de patrie commune, et leur vie se passe dans des voyages sans fin.

Je stationnai à Boullada pour visiter les ruines de Tripolis, situées à deux lieues de cette ville et dans le voisinage du village de Yenidjé, dont le nom signifie Nouvel endroit. La ville était située sur un plateau entouré de murailles, dont les vestiges existent encore; elles étaient construites en pierres de taille. Le théâtre est situé du côté de l'ouest; la plus grande partie des gradins a été enlevée, mais il reste encore une partie des murailles du proscénium et les galeries latérales du mur oblique de la cavée. Le diamètre intérieur est d'environ quarante mètres. Il reste quelques fragments de chapiteaux et de sculpture, qui indiquent l'âge moyen de l'empire romain. A la droite du théâtre est un stade, à l'extrémité duquel sont quelques frag-

ments de colonnes. Dans un autre endroit, on trouve, au milieu des arbres, de grandes murailles qui ont sans doute appartenu au gymnase. Les ruines de cette ville offrent généralement peu d'intérêt, on n'y découvre aucun édifice qui ait un caractère particulier. Tous les fragments de marbre, les fûts de colonnes ont été enlevés par les Turcs, et nous les retrouvons quelques lieues plus loin, décorant les tombeaux d'un vaste cimetière abandonné.

C'est à Tripolis que saint Philippe souffrit le martyre; cette ville devint, sous l'empire byzantin, le siège d'un évêché. Jean Ducas, surnommé Vatacès, second empereur de Nicée, y eut une entrevue avec Erthogroul, sultan des Turcs, en 1244. L'empereur y avait fait établir une forteresse pour mettre à couvert la ville de Philadelphie; mais, en 1306, elle était au pouvoir des Turcs, qui partaient de là pour ravager les contrées environnantes. Le versant méridional du Messogis était couvert de villes qui avaient acquis sous l'empire romain une certaine importance. Les principales étaient Nysa et Tralles. La première était située sur le versant même de la montagne⁽¹⁾, et divisée en deux par un torrent; les deux quartiers étaient tellement éloignés l'un de l'autre, que Strabon les compare à deux villes distinctes. Ils étaient réunis par un pont de pierre, et sur une autre partie du torrent était bâti l'amphithéâtre, sous lequel les eaux passaient sans être aperçues. Nous avons déjà observé la même disposition dans les amphithéâtres de Pergame et de Cyzique. On y remarquait de plus un théâtre, un gymnase, un agora, et un collège d'anciens sénateurs qu'on appelait Gêrusia. Sur le chemin entre Tralles et Nysa, et non loin de cette dernière ville, se trouvait le bourg d'Acharaca, où était situé le Plutonium; c'était un bois magnifique, avec un temple de Pluton et de Proserpine, au-dessous duquel on voyait un antre merveilleux appelé Charonium.

On prétendait que les malades qui avaient confiance dans ces divinités trouvaient en ces lieux la guérison de leur maladie par le secours de prêtres habiles qui leur ordonnaient des remèdes d'après les songes qui leur étaient survenus. Ils les menaient souvent dans cette grotte, et les enfermaient quelquefois pendant plusieurs jours sans leur donner aucune nourriture. L'entrée de la grotte était mortelle à quiconque n'y était pas conduit par les prêtres eux-mêmes. Il y avait une grande panégyrie annuelle au bourg d'Acharaca, dans laquelle les jeunes gens du gymnase, nus et frottés d'huile, amenaient un taureau et le lâchaient dans la grotte; l'animal, après avoir fait quelques pas, tombait mort sur-le-champ. Ces détails font assez connaître que ce phénomène était dû à la présence de l'acide carbonique, comme dans le Plutonium de Hiérapolis.

La ville de Nysa s'appelle aujourd'hui Eski-Hissar; elle est à peu de distance du village de Nozli. Cette partie du Messogis est composée de terrains de transport, de sorte que la physionomie de la montagne a complètement changé depuis l'antiquité. Il serait difficile de retrouver l'emplacement du Charonium qui déterminait celui d'Acharaca. La partie des ruines de Nysa qui existe encore n'offre pas plus d'intérêt que celles de Tripolis, dont j'ai dit plus haut quelques mots. On y retrouve les traces du pont du théâtre et de l'amphithéâtre. La majeure partie de ces édifices est faite de moellons et de briques; les marbres ont été enlevés par les Turcs. Cette ville a subsisté jusqu'à la destruction de l'empire byzantin, car l'empereur Andronic s'y était fortifié pour s'opposer à l'invasion musulmane.

La distance entre Nysa et Tralles est de quatre lieues. Toute cette montagne était dans l'antiquité couverte d'habitations remarquables; il y avait dans la montagne un

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIV, p. 649.

endroit nommé Leimon, où les habitants de Nysa avaient aussi un grand marché. Mais la manière dont Strabon détermine son emplacement est si obscure, qu'il me fut difficile de le rechercher; il semble que cet endroit devait se trouver dans la vallée du Caystre, et par conséquent de l'autre côté du Messogis. C'est ce qu'on appelait la prairie Asienne⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIV, p. 650.

TRALLES.

La ville moderne de Guzel-Hissar porte aussi le nom d'Aïdin, qui est celui d'un émir compagnon d'Orcan, auquel cette province échut en partage. Elle est située à huit lieues de Nozli, qui est dans la plaine à la hauteur de Nyssa. Située sur le penchant du Messogis, traversée par une rivière rapide qui descend de la montagne, la topographie de cette ville répondait assez au caractère de celle de Magnésie du Méandre, pour avoir trompé d'habiles explorateurs anglais. Pocoke et Chandler ont tour à tour placé l'ancienne Magnésie du Méandre à Guzel-Hissar, de sorte qu'ils se sont trouvés dans la nécessité de placer Tralles à Sultan-Hissar, et, pour retrouver l'emplacement de Nyssa, ils étaient contraints de prendre un quartier même de la ville. M. Barbier du Bocage, en comparant les distances, avait depuis longtemps rectifié cette erreur, quand la découverte de Magnésie vint donner une preuve de plus de la sagacité du géographe français. Des inscriptions portant le nom de Tralles ont été aussi découvertes à Guzel-Hissar; il n'y a donc plus de doute aujourd'hui sur l'identité de ces deux villes. Tralles était située à l'ouest de Magnésie et sur le bord même de la plaine du Méandre. D'après Strabon, cette ville fut fondée par des Argiens, accompagnés de quelques Thraces; elle en reçut le nom de Tralles, qui était celui d'une de leurs tribus⁽¹⁾. Toute cette plaine du Méandre était commune aux Lydiens, aux Cariens et aux Ioniens. Il est peu de places qui aient été connues sous des noms plus divers. Elle fut appelée Érimna, qui veut dire fortifiée; Charax, qui a la même signification; Anthia ou Euanthia, c'est-à-dire fleurie; Seleucia, Antiochia, Dia et Larissa. La cité même, c'est-à-dire les quartiers où étaient situés les principaux établissements publics, se trouvait sur un plateau assez vaste, élevé de plusieurs centaines de mètres au-dessus de la plaine. Le plan de la ville avait la figure d'un trapèze.

Quoique, depuis plusieurs siècles, l'antique cité de Tralles ait servi de carrière pour la construction de Guzel-Hissar, il reste encore de nombreux débris de ces magnifiques édifices, et chaque jour les fouilles mettent à découvert quelques rares fragments de sculpture grecque, qui sont convertis en chaux ou mutilés par les oisifs. Le plateau où sont les ruines est à l'ouest de la ville moderne; il en est séparé par quelques champs d'oliviers, qui étaient sans doute occupés par les habitations. Le théâtre est appuyé sur le penchant de la montagne, et son grand axe fait face à la plaine. On découvre de là un magnifique panorama, qui s'étend à gauche jusqu'aux montagnes de la Carie, et à droite jusqu'au mont Latmus, au pied duquel était la ville d'Héraclée. De la situation constante des théâtres sur des lieux hauts, la plupart des voyageurs, et même des hommes qui ont écrit spécialement sur cette matière, ont imaginé que les anciens re-

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIV, p. 649.

cherchaient ces situations pour donner un fond naturel aux représentations scéniques. C'est une erreur qu'on ne saurait assez combattre; car je vois qu'elle existe encore chez le plus grand nombre des hommes qui ont écrit sur ce sujet; il serait trop long et peu utile de les citer ici. Il faut qu'on soit bien persuadé que les salles des théâtres anciens étaient aussi bien closes que les nôtres: je ne dis pas pour la circulation de l'air, mais au moins pour la vue. Le proscénium s'élevait jusqu'à la hauteur du dernier rang de gradins, et le tout était recouvert par le vélarium. Les spectateurs ne pouvaient donc nullement être distraits par l'aspect des objets extérieurs. Pendant que je visitais le théâtre de Tralles, des ouvriers qui étaient occupés à fouiller l'emplacement du proscénium pour en extraire les derniers blocs de marbre, mirent à découvert une cariatide qui, je pense, faisait partie de l'ordonnance supérieure. Ce morceau de sculpture me parut inspiré des cariatides d'Athènes. Il était adossé à un pilastre dans le genre des statues de Thessalonique. La tête portait un modius; les cheveux étaient ramenés en grosses nattes de chaque côté du cou. La figure était vêtue de la chlamyde athénienne; des tenons placés de chaque côté indiquaient que les bras avaient été rapportés. La hauteur de la figure était environ de trois mètres. J'observai aussi quelques chapiteaux d'ordre corinthien, mais qui portaient dans leur feuillage le cachet de l'architecture grecque. A l'ouest du théâtre, on voit trois grandes arcades qui ont appartenu à un reste d'édifice. Elles sont bâties en pierres de taille; mais dans les pièces qui étaient attenantes, on voit encore les peintures qui décoraient les voûtes. Il reste encore, de tous côtés, des débris de murailles, des colonnes de granit, et des chapiteaux de marbre dont on aurait peine à retrouver la destination primitive. La plupart des mosquées d'Aïdin ont été construites avec des matériaux antiques.

Les habitants de Tralles passaient pour être plus lettrés qu'aucuns des autres habitants de l'Asie. La charge d'asiarque ou préfet de la province était généralement dévolue à un citoyen de Tralles. Strabon nomme Pithodorus, qui de son temps en était revêtu. Il y avait dans la ville un temple de la Victoire, dans lequel on vit un palmier pousser près de la statue élevée en l'honneur de César. Aussi Auguste traita-t-il cette ville avec distinction, et y fit rétablir ceux de ses édifices qui avaient été renversés par des tremblements de terre. On cite encore Monodore, prêtre du temple de Jupiter Larissæus, comme un des citoyens distingués qui vivaient du temps de Strabon ⁽¹⁾. Il fut mis à mort par ordre de Domitius Ænobarbus.

Le grand commerce de transit dont elle était le centre, fit fleurir cette ville, même dans la période la plus désastreuse des guerres byzantines. L'empereur Andronic, fils de Paléologue, qui avait repoussé les Turcs, déjà maîtres cependant d'Éphèse et de Milet, voulut faire augmenter et rebâtir l'ancienne Tralles, qui fut ainsi reportée un peu plus à l'est, et établie sur le torrent même qui s'appelait Thébaïs. La ville moderne ne remonte pas en effet au delà des dernières années du XIII^e siècle. Il possédait aussi la ville d'Antioche et la ville de Nymphæum, qui étaient ses principales forteresses. Mais Tralles, ayant été assiégée de nouveau par les Turcs, fut bientôt obligée de se rendre; ils avaient rompu les aqueducs et établi un barrage en amont du ruisseau. Aujourd'hui Guzel-Hissar a la physionomie de toutes les villes turques. Excepté quelques édifices publics qui sont en pierres, toute la ville est bâtie de bois; les bazars, qui forment des dédales inextricables, sont composés de maisons en voliges, dans lesquelles une seule étincelle développe de furieux incendies. Trois ou quatre fois, pendant mon séjour en Asie, la ville d'Aïdin a été dévorée par les flammes,

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIV, p. 648.

et les habitants, avec une patience imperturbable, recommencent de nouveau leurs constructions de bois, dont ils estiment la durée moyenne à trois années. Ces calculs se font aussi dans quelques villes du littoral, et c'est sur cette base que sont établis les prix des locations. La ville d'Aïdin est peuplée d'environ trente mille âmes, dont les deux tiers sont Turcs, et l'autre tiers chrétiens ou juifs. On y fait des maroquins estimés, qui sont teints en jaune par le moyen de la graine de Perse. L'agriculture, le coton et la soie donnent aussi des produits abondants; mais l'incurie de l'administration, qui laisse à chacun la libre disposition du cours d'eau, a laissé transformer en un cloaque pestilentiel une petite rivière qui devait contribuer à la salubrité de la ville. Les abattoirs, les écorcheries, les tanneries de tout genre, y portent leurs résidus, de sorte que dans l'été tout le quartier du ruisseau est inhabitable.

J'ai dit, dans la description de Smyrne, que le mont Tmolus était habité par une tribu musulmane qui ne paraît pas appartenir à la famille des Osmanlis; leur caractère tranché, leur taille, et jusqu'à la forme de leurs jambes, indiquent que ces hommes appartiennent à une race particulière; ce sont peut-être les restes de ces Cariens qui ont échappé dans leurs montagnes à la fusion que la domination romaine a opérée dans toute l'étendue de l'empire. On appelle ces montagnards les Zeïbeks; le chef-lieu de leur district est Aïdin; ils se livrent généralement à la profession des armes; quelques-uns sont pasteurs; mais ils n'exercent aucune industrie. Ils se distinguaient surtout des Osmanlis par la forme extraordinairement élevée de leurs turbans et par leurs culottes courtes et serrées. Du temps de la domination des Deré-Bey, les Zeïbeks fournissaient un contingent nombreux au Timar: c'étaient les contingents que les Beglyerbey envoiaient au Grand Seigneur. On les retrouve constamment engagés au service des pachas dans leurs querelles particulières. Peu à peu la puissance de ces cohortes s'augmenta, et dans ces derniers temps, lorsque le sultan Mahmoud eut proclamé la création du Nizam, les Zeïbeks résolurent d'y résister, et se mirent en insurrection. Il est rare, dans ces sortes d'événements, qu'une question religieuse ne se mêle pas à la question politique. Salig-Bey, gouverneur d'Aïdin, avait à son service un chef Zeïbek nommé Kel-Mehemet. Ce fut lui qui fut élu pour organiser l'insurrection. Il était agha du village de Actché près de Kouiou-Djak; à peine fut-il choisi par ses compatriotes, qu'il eut une vision; et chaque nuit, disait-il, un ange, portant deux flambeaux, descendait dans sa demeure pour lui donner des avis. Personne ne doutait de la présence d'un envoyé mystérieux, car toutes les nuits sa maison était splendidement éclairée; mais aussi nul ne se serait avisé de regarder ce qui s'y passait, ni de surprendre un entretien nocturne.

Un autre agha, son voisin, nommé Karasali, ne doutant pas de la puissante intervention qui se manifestait, donna sa fille en mariage à Kel-Mehemet, et bientôt tous les petits aghas du mont Taurus, Katib-Oglou, Durusli-Oglou, Osman Agha, Keur-Ibrahim, vinrent augmenter avec leur monde le noyau de l'insurrection. C'est alors seulement que Salig-Bey commença à s'émouvoir; les rebelles avaient fermé tous les passages de la montagne, de sorte qu'il ne pouvait plus communiquer avec Smyrne. Cet état de choses dura plus de six mois, soit parce que le pacha craignait d'avertir la Porte de cette insurrection, soit à cause de la lenteur que les Turcs mettent dans toutes ces sortes d'affaires. Pendant ce temps-là, les rebelles avaient pris Baidir, ils avaient levé des contributions et s'étaient mis sérieusement en état de faire la guerre. Ils marchèrent contre Aïdin, qui tomba en leur pouvoir; mais Salig-Bey s'était retiré, et avait été demander du secours aux autres gouverneurs. Lorsque les Nizams arrivèrent, les habitants d'Aïdin, qui avaient été mis à contribution par les Zeïbeks, se mirent de leur parti, et la ville fut reprise. Mais

à son tour Kel-Mehemet, avec presque tous ses adhérents, avait trouvé moyen de se retirer dans la montagne. Il reforma une petite armée, que quelques-uns estiment s'être montée à 20,000 hommes, et revint dans le courant de 1831 recommencer le siège d'Aïdin. Il fut tué dans une rencontre à un quart de lieue d'Aïdin, au village de Donzemé. C'est à partir de ce jour que la dispersion des Zeïbeks fut décidée, et le montagnard qui me contait ces faits ignorés, m'affirma que les différents pachas en avaient secrètement fait étrangler plus de 10,000.

La région située au nord de l'Hermus contenait un certain nombre de villes, qui ont laissé plus ou moins de vestiges, en raison de la population qu'elles ont eue dans les temps modernes. Mais toutes les ruines que l'on peut encore observer datent de l'époque romaine; il est à croire que tous les ouvrages des Perses ont été détruits à dessein par les Grecs et par les Romains.

La ville de Magnésie du Sipylus, située sur le versant septentrional du mont Sipylus, avait pris le nom de cette montagne pour la distinguer d'une autre Magnésie qui était voisine du Méandre. La bataille entre Scipion et Antiochus, qui ouvrit aux Romains les portes de l'Asie, eut lieu dans la plaine de Magnésie; c'est presque le seul fait historique important qui s'attache à son souvenir. Après le grand tremblement de terre qui ravagea l'Asie, elle eut part aux bienfaits de Tibère, et conserva toujours le titre de ville libre. Dans le moyen âge, cette ville ne cessa pas de prospérer; elle avait pour ainsi dire réuni toute la population grecque des plaines de la Lydie, qui fuyait devant l'invasion musulmane; au commencement du xiv^e siècle, elle tomba au pouvoir de Sarouk-Khan, un des compagnons d'Orthegrul. Cet émir donna son nom à la province, mais la ville conserva le sien, un peu altéré, il est vrai; on l'appelle aujourd'hui Manisa. En 1443, le sultan Mourad, après son abdication, se retira à Magnésie; il y fit construire un serai dont il reste encore quelques vestiges; mais on ne voit dans la ville aucun débris de ruines romaines ou byzantines; tous les vieux monuments ont servi à construire les mosquées et les caravansérails, qui sont très-nombreux. A six lieues au nord de Magnésie, un voyageur anglais découvrit une inscription grecque qui fixe la situation de Gambreium, petite ville citée par Étienne de Byzance.

Le nom de Silandos se retrouve encore dans celui de Silenti, ville située sur un des affluents de l'Hermus, que je regarde comme le Hyllus; on ne voit que peu de vestiges de monuments romains; j'y ai retrouvé cette inscription :

ΕΤΟΥΣ ΡΜΗ ΜΓΟΡΓΑΙΟΥ
ΘΡΑΣΙΒΟΥΛΟΣΓΥΘΟΔΩ
ΡΟΥΤΟΥΚΑΙΓΛΥΚΩΝΟΣ
ΚΑΙΤΑΤΙΟΝΕΤΗΜΗΣΑΝ
ΕΡΜΟΓΕΝΗΝΤΟΝΗΑΥΤ
ΩΝΥΙΟΝΚΑΙΓΛΥΚΩΝΚΑΙ
ΤΕΡΤΙΑΤΟΝΗΑΥΤΩΝ
ΦΟΝΚΑΡΟΥΛΙΑΤΟΝ
ΘΡΕΨΑΣΑΑΥΤ
ΚΟΡΟΣΚΑΙ
ΤΟΝΗΑΥΤΩΝ
ΦΟΝΚΑΙΑΜΜΑΣ
ΜΜΗΚΑΙΖΟ
ΓΛΥΚΩΝ
ΕΤΕΙΜΗΣΑΝ

Cette inscription, très-mutilée, mentionne l'année 145 du mois Gorpæus, et prouve que l'ère macédonienne était usitée dans cette contrée. Les autres villes de cette région, Apollonis, Mostène, Germa, etc., n'ont pas laissé plus de traces. Thyatire, aujourd'hui nommée Ac-Hissar, offrait, au dernier siècle, quelques débris de colonnes, et des cippes, avec quelques inscriptions; mais aujourd'hui tous ces vestiges ont disparu.

La Lydie n'a rien perdu de sa fertilité et de son riche territoire, mais n'offre plus aux études archéologiques autant d'éléments que les autres provinces. Une des plus célèbres villes de la contrée, Magnésie, du Méandre, était restée longtemps oubliée; les travaux étendus que nous y avons exécutés par ordre de M. le Ministre de l'Intérieur nous ont fait connaître cette ville dans le plus grand détail. Nous rendrons compte de cette expédition dans le chapitre suivant.

MAGNÉSIE DU MÉANDRE,

EXPÉDITION ORDONNÉE

PAR

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

TOME III.

9



MAGNÉSIE DU MEANDRE
EXPOSITION ORDONNÉE
M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR



MAGNÉSIE DU MÉANDRE.

COMPTE RENDU DE L'EXPÉDITION.

I.

Parmi les villes célèbres de l'Asie Mineure qui ont été l'objet de l'examen des antiquaires, Magnésie avait eu une destinée particulière. Les premiers voyageurs qui s'en sont occupés avaient cru en retrouver l'emplacement dans le site de l'ancienne Tralles (Aïdin), et appliquant à la topographie de Magnésie toutes les dispositions environnantes, on avait regardé la question comme résolue. Pockocke dit, en décrivant Aïdin : « C'est l'ancienne Magnésie sur le Méandre, que Strabon ⁽¹⁾ place dans une plaine au pied du mont Thorax; *en quoi il se trompe*, car elle était bâtie sur le sommet d'une montagne, d'environ trois milles de circuit, et dont l'arrivée était extrêmement rude. » Le voyageur, trompé par la vue du torrent qui coule au pied de la montagne d'Aïdin, croit y reconnaître le Lethéus. Il regarde le grand nombre de bases de colonnes employées en guise de margelles de puits, comme provenant des ruines du célèbre temple de Diane ⁽²⁾. Chandler, qui voyagea trente ans après Pockocke, ne rectifie pas l'erreur de son prédécesseur. Nous avons rappelé, plus haut, que Barbié du Bocage avait démontré clairement que Magnésie du Méandre devait être située entre Ayasoulouk et Aïdin, puisqu'elle se trouvait à 15 milles romains d'Éphèse, et 18 milles de Tralles, ville que le géographe français regardait comme située à Guzel-Hissar. Au moyen de ces excellentes indications, un voyageur anglais, M. Hamilton, détermina le site de Magnésie à Inek-Bazar, où il découvrit de nombreuses ruines. Quelques années après, M. Poujoulat décrivit ces ruines dans la *Correspondance d'Orient*; mais il ne paraît pas que les traces des bas-reliefs de la frise eussent été remarquées par eux. Ce fut seulement dans le courant de l'année 1839 que des voyageurs français, visitant les ruines de Magnésie, remarquèrent l'existence d'un certain nombre de fragments de bas-reliefs qui paraissaient provenir de la frise. Des fouilles superficielles avaient mis à découvert d'autres fragments non moins dignes d'intérêt, et tout portait à croire que les environs du temple n'avaient jamais été

⁽¹⁾ Lib. XIV, p. 645.

⁽²⁾ Voyage en Orient, tome V, p. 75.

fouillés par les indigènes, et par conséquent que les travaux entrepris dans cette localité mettraient à découvert des morceaux précieux. Monsieur le comte Jaubert, qui exploitait cette partie de l'Asie Mineure, préparant sur la botanique de l'Orient un grand travail qu'il publie aujourd'hui, se chargea d'appeler l'attention publique sur l'existence de ces monuments. J'en fis mention dans ma correspondance avec M. Dureau de La Malle, et je lui exprimai les vœux que nous avions formés. Il y avait longtemps déjà que la ville de Magnésie était le but des explorations de divers voyageurs.

En 1842, M. Jaubert publia, dans la *Revue des Deux-Mondes*, ses itinéraires en Asie; il apprécia toute l'importance qu'auraient, pour les savants, des travaux bien dirigés sur l'emplacement de ces ruines; et la sensation que fit cet article parmi les amis des arts, put faire présager que plus tard on s'occuperait sérieusement de cette précieuse acquisition. Ce fut à cette époque que M. Mérimée visita les ruines de Magnésie; il revint également persuadé que des fouilles exécutées en cet endroit seraient très-fructueuses. D'après tant de témoignages, le gouvernement songea sérieusement à procéder à l'enlèvement de ces bas-reliefs. M. l'amiral Duperré écrivit au commandant de la station du Levant, le contre-amiral De La Susse, pour lui demander quels seraient les moyens d'exécution les plus prompts et les plus sûrs. M. Mérimée fut également consulté à ce sujet, et adressa au Ministre de la marine la lettre suivante :

« Monsieur l'Amiral,

« Je m'empresse de vous envoyer la note que vous m'avez demandée hier; je regrette
« de ne pouvoir vous donner de plus amples renseignements. J'espère pourtant qu'ils
« suffiront à M. l'amiral De La Susse pour vous éclairer sur les mesures à prendre afin
« d'assurer le succès de l'opération.

« Agréez, etc.

« PR. MÉRIMÉE.

« 21 Janvier 1842. »

La réponse du commandant de la station convainquit le Ministre que, malgré toutes les difficultés qui se présentaient, cette opération n'était pas impossible; mais l'amiral De La Susse demandait qu'elle fût dirigée par un homme de l'art, dont le concours était indispensable :

L'AMIRAL COMMANDANT LA STATION DU LEVANT, A M. LE MINISTRE DE LA MARINE.

« Monsieur l'Amiral,

« J'ai reçu en communication une lettre vizirienne qui autorise l'enlèvement des anti-
« quités qui se trouvent parmi les ruines de Magnésie, à la seule condition de s'entendre
« avec les propriétaires du terrain pour les indemnités. Pendant mon séjour ici, je m'é-
« tais occupé de cette question, et les meilleurs renseignements que j'aie recueillis sont
« encore ceux que m'a fournis M. le comte Jaubert dans un article inséré dans la *Revue*
« *des Deux-Mondes* du 1^{er} février. L'opération pour faire arriver les marbres jusqu'à la
« côte présente des difficultés, mais elles sont surmontables; toutefois, avant de se lancer
« dans cette entreprise, l'adjonction d'un architecte est indispensable, car, sans le concours
« d'un homme de l'art, nous nous exposons à commettre de grossières erreurs. Si Votre

« Excellence voulait bien jeter les yeux sur l'article précité, elle verrait aussi que M. le comte Jaubert évalue à trente mille francs les frais de l'opération.

« Agréez, etc.

« Le contre-amiral,
« BARON DE LA SUSSE. »

II.

Monsieur le Ministre de l'intérieur voulut concourir à cette expédition, dont les résultats certains devaient au moins faire connaître les détails de construction d'un temple qui passait pour un chef-d'œuvre chez les anciens, et les observations déjà faites sur ces ruines donnaient l'espoir fondé d'acquérir une suite de bas-reliefs antiques.

En d'autres temps, une pareille expédition eût été regardée comme impraticable; mais depuis plusieurs années le gouvernement de la Porte avait prouvé maintes fois qu'il était disposé à seconder de tout son pouvoir les recherches scientifiques qui étaient ordonnées par le gouvernement français.

Je fus désigné par M. le Ministre pour l'accomplissement de cette entreprise. Un rapport me fut demandé sur les moyens et les difficultés de l'exécution; je remis au Ministre le rapport suivant:

RAPPORT

A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

SUR LES TRAVAUX A EXÉCUTER DANS LES RUINES DE LA VILLE DE MAGNÉSIE DU MÉANDRE,
EN ASIE MINEURE,

POUR EXTRAIRE LES FRISES ET FRAGMENTS DE SCULPTURE PROVENANT DES DÉBRIS DU TEMPLE DE DIANE LEUCOPHRYNE.

TOPOGRAPHIE. — DESCRIPTION DES RUINES.

Située au centre d'une plaine complètement entourée de montagnes, la ville de Magnésie avait reçu le surnom de *πρὸς Μαίανδρον* pour la distinguer d'une autre ville du même nom bâtie au pied du mont Sipylus, à huit lieues nord de Smyrne. Lorsque les premiers voyageurs européens parcoururent l'Asie Mineure pour étudier la géographie ancienne, ils recherchèrent naturellement les ruines de Magnésie du Méandre, dans la grande vallée de ce fleuve. Guidés par les descriptions très-succinctes que nous avaient laissées les écrivains anciens, ils crurent reconnaître dans l'emplacement d'Aïdin tous les caractères topographiques qui s'appliquaient à Magnésie, et deux siècles se passèrent sans que cette erreur géographique pût être rectifiée. Personne ne songeait à déterminer le véritable emplacement de Magnésie, que l'on croyait connu, et cette circonstance préserva ces ruines des dommages qu'elles eussent infailliblement soufferts de la part des curieux européens.

La ville de Magnésie faisait partie de la province de Lydie. Sa fondation remonte à

une antiquité très-reculée. Strabon lui donne le titre de ville *æolienne*. Selon Pline ⁽¹⁾, c'était une colonie des Magnésiens de Thessalie. Cet auteur ajoute qu'elle était éloignée d'Éphèse de quinze mille pas, et de Tralles de dix-huit mille. Ces distances auraient dû éclairer les premiers voyageurs sur l'erreur qu'ils ont commise, car Aïdin est éloignée d'Éphèse de plus de vingt-cinq mille pas. Ce ne pouvait donc pas être la position de Magnésie.

La ville était située près du fleuve Lethéus ⁽²⁾, qui va se jeter dans le Méandre. Les sources de ce ruisseau se trouvent dans le mont Pactyas, voisin d'Éphèse. Toutes ces descriptions sont parfaitement d'accord avec l'état actuel des lieux; il est donc facile de compléter ces indications.

Le golfe de Scala Nova (anciennement golfe d'Éphèse) est séparé du golfe de Milet par une chaîne de montagnes, que les anciens appelaient mont Mycale, et qui est aujourd'hui connue sous le nom de mont Samsoun. Cette montagne court de l'est à l'ouest, et vient former dans la mer un cap très-allongé, qui resserre le détroit formé par l'île de Samos. Les mouillages dans le golfe de Milet se font en pleine côte, attendu que le fleuve a formé partout des atterrissements considérables. Le port Wathi de l'île de Samos offre un abri sûr en cas de mauvais temps.

Dans le golfe de Scala Nova, les mouillages sont plus nombreux et meilleurs. Les navires peuvent également stationner à Wathi, ou au mouillage de Scala Nova, qui est de bonne tenue en tout temps.

Le mont Mycale se rattache par ses embranchements orientaux au mont Messogis, qui forme tout le flanc de la vallée du Méandre du côté du nord; c'est dans la dépression de terrain formée entre ces deux montagnes que les Thessaliens ont établi les premiers fondements de la ville de Magnésie.

Les eaux de deux chaînes se réunissant dans la vallée donnent naissance au petit fleuve Lethéus, et la montagne nommée Thorax n'est à proprement parler qu'un grand contre-fort du mont Mycale.

Le véritable port de Magnésie était à Milet; mais les atterrissements du Méandre ont tout à fait comblé l'ancien mouillage, et aujourd'hui toutes les denrées d'importation et d'exportation sont portées à Scala Nova. On leur fait franchir la chaîne du mont Mycale à dos de chameaux.

Une route existe à travers les défilés de cette montagne. Peut-être ne faudrait-il pas de grands travaux pour la rendre praticable aux *arabas*, grandes voitures du pays, traînées par deux ou trois paires de buffles, et qui sont employées dans les vallées pour rentrer la moisson. On fait aussi usage des *arabas*, dans les hauteurs du mont Olympe, pour l'exploitation des bois de charpente. Quand on voit les routes que parcourent ces transports, on peut dire qu'il n'y a pas de chemin impraticable, même pour les plus lourds fardeaux.

Comme la question de temps est tout à fait secondaire dans le projet proposé, il serait préférable de prendre la voie de terre pour transporter les marbres à Scala Nova, où l'embarquement se ferait en toute sécurité. J'ai parcouru plusieurs fois les vallées du Mycale, et je pense que l'exécution de ce plan ne serait pas impossible.

La vallée du Lethéus communiquant directement avec celle du Méandre, il est possible de transporter sur des sardiens les blocs jusqu'au bord du fleuve, et de les embarquer sur des radeaux solidement construits, pour les porter jusqu'à l'embouchure; là, ils seraient

⁽¹⁾ Liv. V, ch. XXIX.

⁽²⁾ Strabon, liv. XIV, 647.

transportés sur des chalans, et portés à bord des gabares qui se tiendraient en station à Wathi, et qui ne viendraient mouiller à l'embouchure du Méandre qu'au moment de l'embarquement.

Les difficultés de transport diminuent d'ailleurs en raison du cube des morceaux à transporter. Nous verrons, plus loin, que leur poids n'est pas fort considérable.

DESTRUCTION DES VILLES D'IONIE.

Les plus grandes et les plus belles villes de la confédération ionienne, Priène et Milet, étaient situées sur les bords de la mer, et devinrent par la suite des ports considérables et florissants; mais les changements survenus dans la configuration du pays, plus encore que les guerres et les invasions, privèrent peu à peu ces différentes cités de leurs éléments de prospérité, et, des douze villes de la confédération ionienne, il n'y a plus que Smyrne qui ait conservé son importance commerciale. Tous les ports situés à l'embouchure des fleuves ont été comblés, et les sables se sont accumulés en si grande quantité, que le golfe d'Éphèse a été converti en un marais pestilentiel; et l'entrée du golfe de Milet ayant été comblée, il s'est formé un lac, connu aujourd'hui sous le nom de lac Bafi. A mesure que les éléments de prospérité diminuaient, la population se transportait dans d'autres villes; et les contrées environnantes devenaient désertes. La destruction du port d'Éphèse a amené la dépopulation de la vallée du Caystre; et lorsque le commerce maritime de Milet fut anéanti, la vallée du Méandre redevint déserte et stérile, comme avant l'arrivée des premiers colons grecs. Les monuments anciens ne furent pas démolis pour être employés dans de nouvelles constructions; la solitude régna partout, et nous verrions peut-être encore debout ces beaux édifices des plus belles époques de la Grèce, si des phénomènes volcaniques ne fussent venus compléter la destruction et le bouleversement de ces contrées.

La tradition a conservé le souvenir de violents tremblements de terre qui ont ravagé ces contrées du temps des empereurs romains. Plusieurs villes avaient été renversées, et Tibère avait donné la somme de douze millions de sesterces à la ville de Philadelphie pour relever ses édifices.

Il est à croire que, postérieurement à l'établissement du christianisme, les mêmes phénomènes se sont renouvelés. On peut même déterminer la direction qu'a suivie la secousse qui a renversé les plus beaux temples de l'Ionie, et la largeur de la zone ébranlée. Les villes de Téos, Claros, Priène, Branchyde, et Magnésie du Méandre, sont situées sur une ligne dans la direction de l'est-nord-est et ouest-sud-ouest; toutes ces villes étaient ornées de temples de marbre blanc, presque tous d'ordre ionique. Tous ces monuments gisent aujourd'hui étendus sur le sol; mais on voit que leur destruction n'est pas l'ouvrage des hommes, car toutes les colonnes sont tombées ensemble et du même côté. Les chapiteaux et les frises sont dans leur position respective; et comme les fragments de fûts ont recouvert la partie qui est ordinairement décorée, il s'ensuit qu'on retrouve dans les décombres toutes les frises et les corniches parfaitement intactes.

Le temple d'Apollon Didyme près de Milet se trouve dans le même état, et en glissant sous les blocs éboulés, on remarque de magnifiques fragments de sculpture.

La ville de Magnésie était située partie en plaine et partie sur le penchant du mont Thorax; ses murailles, composées de blocs de pierre de grande dimension, sont presque entièrement conservées. On peut du moins en suivre les contours dans toute leur étendue.

due. On a employé pour leur construction la pierre tirée du lieu même : c'est une espèce de travertin; mais les édifices publics étaient en marbre blanc tiré du mont Pactyas, la même montagne d'où les Éphésiens avaient extrait le marbre destiné à la construction du temple de Diane Éphésienne. Parmi les édifices situés dans la plaine, on remarque un stade ou hippodrome, d'une conservation presque complète, et un édifice considérable, probablement le gymnase, dans les ruines duquel se trouvent plusieurs beaux fragments d'architecture.

L'édifice qui avait donné à la ville de Magnésie toute sa renommée, le temple de Diane Leucophryne, était situé non loin du gymnase, dans une enceinte quadrangulaire, tout en marbre blanc. Les anciens se sont plu à faire tant de descriptions de cet édifice, que les dimensions en étaient connues avant même qu'il ne fût retrouvé; il était octostyle (c'est-à-dire à huit colonnes de face), périptère (avec un portique), et pseudo-diptère. C'était le premier exemple d'un édifice construit sur ce plan, et Vitruve le cite comme le modèle des temples pseudo-diptères, c'est-à-dire, dont les portiques ont une largeur double des portiques ordinaires.

Les offrandes portées à ce temple, de tous les points de l'Asie, le disputaient en richesse à celles du temple d'Éphèse. Mais le temple de Diane Leucophryne fut pillé et brûlé par les Perses : c'est probablement de cette époque que date la décadence de la ville de Magnésie. Artaxerce la donna à Thémistocle pour que les revenus lui servissent à subvenir aux frais de sa table. Oretès, gouverneur de Sardes pour Cyrus, habitait Magnésie; c'est dans cette ville que le célèbre Polycrate, l'ami d'Anaéron de Téos, fut mis à mort par le gouverneur perse. Il fallait qu'elle surpassât en magnificence toutes les autres villes d'Ionie, de Lydie et de Phrygie, puisque le satrape lui avait donné la préférence. Réunie au royaume de Pergame, après la chute d'Antiochus, elle reçut quelques embellissements de la part des princes Attale. Tibère étendit son droit d'asile; et les empereurs Nerva, Hadrien et Trajan firent faire des constructions dont les ruines subsistent encore. Dans les temps chrétiens, Magnésie fut épiscopale, comme nous le voyons d'après le Synecdème d'Hiéroclès.

L'édifice était orienté de l'est à l'ouest. Le temple proprement dit, ou naos, était entouré d'une place (area) et d'un portique (stoa), qui formait l'enceinte sacrée. Ce portique était lui-même entouré d'une autre enceinte, qu'on appelait le Téménos; c'est la disposition générale de tous les grands temples de l'antiquité. L'enceinte du Téménos est jonchée de débris, de blocs de marbre sculptés, de corniches provenant du portique d'enceinte.

Le sol du temple proprement dit est également couvert de décombres provenant de la chute des fûts de colonnes. C'est sous cette première masse de débris qu'il faut chercher les frises tombées et englouties dans un sol argileux et tendre, qui a préservé les sculptures d'une rupture complète.

Les colonnes du pronaos sont tombées dans la direction du sud-est. On voit, en fouillant un peu la terre, que tous les morceaux d'architrave correspondent parfaitement à la place qu'ils devaient occuper quand l'édifice était debout. Les chapiteaux sont encore assez nombreux à la surface du sol; mais il est probable qu'on en trouverait un plus grand nombre dans les fouilles.

La largeur de l'édifice est d'environ trente mètres; sa longueur de soixante, en comprenant les emmarchements qui doivent exister; ce qui donne pour la surface du temple à déblayer 900 mètres. La tranchée à ouvrir dans le pourtour de l'édifice devra être de 9 mètres de large, pour rechercher les frises et les frontons.

On aura donc pour les tranchées latérales :

Face septentrionale.	60 mètres.
Face méridionale.	60
Face orientale.	30
Face occidentale.	30
Total pour le développement des tran-	<hr/>
chées.	180 mètres.
Sur 9 mètres de largeur. — Surface à fouil-	<hr/>
ler autour du temple.	1620 mètres.

La surface de la cella n'est couverte que d'un mètre de décombres, mais ce sont de grands blocs de marbre d'un déplacement assez difficile. Il est bon de compter cette fouille au prix double des fouilles ordinaires. La tranchée n'exige pas une profondeur de plus de trois mètres.

On aura donc :

Surface du temple, 1860 m. × 2.	2720
Tranchée, 1620 × 3.	4860
Total des mètres cubes de terre à enlever. . .	<hr/> 7580

Il est inutile de dire que ces chiffres sont approximatifs et dressés d'après des notes.

ORGANISATION DES TRAVAUX.

DISPOSITIONS LOCALES.

D'après la carte jointe au présent rapport, on voit que les ruines de Magnésie sont distantes de six kilomètres et demi du fleuve Méandre, en suivant la vallée du Letheus. Par la voie fluviale, l'embarquement des blocs s'opérerait au confluent du fleuve; on établirait un radeau supporté par des tonnes de chêne bien cerclées en fer, et les blocs seraient transportés jusqu'au bord de la mer, à une distance de cinq myriamètres.

Les difficultés de cette opération ne consistent que dans le transbordement des blocs sur des navires mouillés en pleine côte; mais, pendant la belle saison, ces parages n'offrent aucun danger. Les bricks *la Mésange* et *le Dupetit Thouars* ont plusieurs fois mouillé sur les côtes d'Ionie pour faciliter les opérations topographiques dans les villes anciennes, pendant les années 1835 et 1836.

Si l'on prend la voie de terre, il faudra préalablement examiner les moyens de faire passer les arabas à travers le mont Mycale, depuis le village de Sokia ou Soukeui, jusqu'à Scala-Nova, c'est-à-dire, dans une distance de seize kilomètres.

La distance en plaine depuis les ruines jusqu'à Soukeui, en passant de la vallée du Letheus jusqu'à celle du Méandre, n'offre aucune difficulté. Cette distance est de vingt-cinq kilomètres.

Comme la plupart des fragments proviennent des frises du temple, leur longueur ne dépasse pas la largeur d'un demi-entre-colonnement, c'est-à-dire, 2^m50; le maximum d'épaisseur est de 0^m60, et la hauteur est 0^m80, ce qui donne pour le cube 1^m20, et pour poids approximatif du plus gros bloc que l'on pourrait emporter, 2,500 kil. Or, il serait toujours facile de les couper dans le sens de leur longueur, et même de les dégrossir par derrière.

INSTALLATION DES OUVRIERS.

Le temple de Magnésie se trouvant dans un lieu marécageux pendant l'hiver, il serait nécessaire de conduire l'opération de manière qu'elle fût entièrement terminée au mois de novembre. Il faudrait donc mettre un nombre d'ouvriers suffisant; on sait d'ailleurs que dans ces contrées un homme fait moins d'ouvrage qu'en Europe. Si l'on employait des matelots ou des ouvriers européens, il en serait de même, afin de ne pas compromettre leur santé et d'éviter les maladies. Le lieu habité le plus voisin des ruines est le village de Gumuch, composé d'une vingtaine de chaumières, et tellement pauvre qu'on ne saurait y trouver la moindre ressource. Il faudrait donc prévoir tous les besoins des ouvriers, et transporter de Smyrne les farines, le vin et les légumes secs. On pourrait espérer trouver la viande dans la vallée du Méandre. Pour les fournitures de vivres, l'agent de la marine, à Smyrne, serait chargé d'y pourvoir au prix de ses marchés avec la marine.

On réunirait tous les objets de campement et de couchage dans un camp que l'on établirait sur le lieu des travaux.

Trente ouvriers, divisés en deux brigades, ouvriraient la tranchée. Les ouvriers seraient réduits à vingt lorsque les principales fouilles auraient été faites; les dix autres seraient chargés d'escorter les blocs sur les chariots pour les transporter au Méandre ou à Scala-Nova, selon le besoin.

Il y aurait quatre piqueurs pour diriger les ouvriers et les empêcher de gâter les fragments en opérant les fouilles;

Un charpentier pour réparer les machines, chèvres et chars;

Un tailleur de pierres et deux aides pour dégrossir les blocs;

Un maître bardeur pour charger les voitures.

Il serait également nécessaire de faire venir sur les lieux deux cawas du sultan, pour tenir la main à l'exécution du ferman, et maintenir les ouvriers du pays dans le devoir.

Ces travaux devant naturellement exciter la curiosité des habitants de la vallée, qui seront convaincus que l'on vient chercher des trésors, il faudra éviter les attroupements de nomades. Les cawas peuvent seuls rendre service dans ce cas. Il en sera accordé par la Porte autant que l'ambassadeur en demandera, moyennant une solde de cent à cent cinquante francs par mois, en fournissant les vivres.

Les objets de campement consisteront en tentes, couvertures, et sacs de couchage. Une tente peut servir pour sept hommes, une pour le bureau, une autre pour le directeur des travaux, et deux pour les piqueurs et tailleurs de pierres. Un total de huit tentes suffira pour l'entreprise; mais comme il est nécessaire de mettre à l'abri les ustensiles, agrès et outils, on devra pourvoir à l'établissement d'une baraque pour renfermer tous ces objets.

Cette baraque sera construite en terre et couverte en planches.

Elle sera adossée au mur d'enceinte du temple.

Les machines et agrès consisteront en deux chèvres de 6 mètres de hauteur, avec un treuil à dents de fonte et manivelle, pour extraire les blocs des fouilles, et éviter autant que possible l'action du levier sur les parties sculptées.

Six camions ou traîneaux montés sur des roues de fonte, pour charrier les blocs depuis les fouilles jusqu'à la vallée du Letheus, afin de les embarquer sur les chariots.

Quarante mètres de semelles ou solives de bois plates, pour faire rouler les camions

dans les lieux marécageux. Douze brouettes à terre. Six grands leviers de fer. Trois fardiers ou voitures à quatre roues, avec un treuil attaché, pour charrier les blocs au Méandre ou à Scala-Nova.

Deux radeaux en bois soutenus par des tonnes cerclées en fer, pour le transport des blocs par eau.

L'indemnité stipulée pour les propriétaires peut difficilement être fixée par un chiffre; elle se divise en plusieurs catégories, dont voici l'aperçu :

Le territoire de Magnésie du Méandre est passé, par la suite des temps, des mains de Thémistocle entre celles d'un aga turc, qui possède le Konac (le château) de Gumuch. Cet aga paraît être dans un état de fortune très-médiocre. La plus grande partie de ses terres ne lui rapporte rien. Il y a donc lieu d'espérer que l'appât d'un présent en argent le décidera à concéder la faculté de faire des fouilles sur l'emplacement du temple et des portiques environnants. Pour une médiocre dépense, on obtiendra cette concession.

Le revenu des différents agas des villages se prélève non-seulement par une redevance des cultivateurs et le karatch des rayas, mais encore par un droit que payent par tête de cheval ou de chameau les caravanes qui traversent leur territoire.

Il est probable que le transport des blocs sera considéré comme transport de marchandises, et que les agas exigeront une sorte de droit ou *backchich*, que l'on pourrait ne pas leur payer, en demandant une autorisation *ad hoc* à la Porte (ces autorisations portent le nom de Teskéré); mais il faut autant que possible éviter les réclamations. Ces droits, d'ailleurs, ne seront pas élevés: c'est l'aga de Soukeui qui en prélèvera la majeure partie.

Enfin un présent en argent devra être donné au gouverneur de Scala-Nova, pour droit d'embarquement des blocs, ou à l'aga de Milet, si l'on prend la voie fluviale.

Une partie notable de la dépense devra être affectée aux transports. Les buffles, qui ne sont pas très-communs dans la vallée du Méandre, sont indispensables pour charrier les blocs.

Il faudra en réunir environ vingt ou trente paires, que l'on prendrait en location aux différents propriétaires. Chaque paire de buffles est accompagnée d'un arabadji ou charretier.

Enfin, deux interprètes seraient attachés aux fouilles pour faciliter les rapports entre les agents et ouvriers français et les gens du pays.

SCULPTURES ET OBJETS D'ART QUE LES FOUILLES DOIVENT METTRE A DÉCOUVERT.

Le temple de Magnésie ayant été renversé subitement et se trouvant dans l'état où l'a mis un tremblement de terre, à une époque inconnue, sans que jamais des fouilles aient été faites aux environs, on peut être certain que toutes les frises de l'édifice se trouvent encore dans la terre.

Le pourtour du temple, dans son développement, étant de 90 mètres, quand on ne retrouverait que la moitié des frises dans un bon état de conservation, le haut prix de ces sculptures compenserait au delà les frais d'extraction. Mais on peut encore espérer de trouver les figures qui décoraient les frontons. Une pareille découverte serait d'un prix inestimable et n'aurait rien qui dût surprendre. Nous avons vu de nos jours les fouilles exécutées devant les façades du temple d'Égine, couronnées d'un plein succès, et mettre à découvert les groupes de combattants qui décoraient le fronton. Ces statues font aujourd'hui le plus bel ornement du musée de Munich. M. Fauvel, ancien consul de France à Athènes, avait sollicité à plusieurs reprises, du gouvernement français (en 1819), quelques

fonds pour faire exécuter ces fouilles. Il est à regretter que ce projet n'ait pas eu de suite. La valeur de ces statues est de plus d'un demi-million.

La frise du temple de Phigalie, en Grèce, a été découverte dans des circonstances semblables. Le musée Britannique en a fait l'acquisition pour la somme de dix-huit mille livres sterling.

Les fouilles exécutées à Magnésie du Méandre pendant le séjour de M. le comte de Joubert, ont mis à découvert des fragments de sculptures de style purement grec. Elles représentent le combat des Athéniens contre les Amazones, sujet traité bien souvent par les artistes des plus beaux temps de la Grèce. On connaît le fragment qui provient du musée de Vienne. Les sculptures de Magnésie ne lui sont point inférieures. Les figures ont de 70 à 80 centimètres de haut; elles sont à haut relief; les têtes de chevaux se détachent de ronde bosse.

Il serait nécessaire que le département de la marine concourût à cette entreprise en envoyant des gabares stationner dans le port de Wathi ou de Scala-Nova, pour embarquer les blocs à mesure qu'ils arriveraient sur la côte. Trois gabares suffiraient; elles prendraient à Toulon les agrès nécessaires, et détacheraient à terre un certain nombre de matelots avec un contre-maître.

Agréez, etc.

Ce rapport ayant été communiqué à M. l'amiral Duperré, Ministre de la marine, qui présidait à tous les préparatifs que faisait son département, M. Cavé, directeur des beaux-arts, prit les ordres de M. le Ministre de l'intérieur pour la formation de la commission, et, le 26 mai, je reçus de M. le Ministre de l'intérieur l'avis officiel de l'organisation de cette entreprise :

« MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

« DIRECTION DES BEAUX-ARTS.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que je vous ai désigné pour vous rendre en Asie Mineure, afin de faire exécuter, sous votre direction, des fouilles dans le but de recueillir les débris les plus précieux du temple de Diane Leucophryne. Vous devez recueillir, dans le cours de votre voyage, les fragments d'architecture et de sculpture qui vous paraîtront dignes d'être déposés à l'École des beaux-arts. J'approuve le choix que vous avez fait de M. Clerget, architecte, qui fera sous votre direction les travaux de relèvement nécessaires pour décrire les ruines de la ville de Magnésie et du temple.

« J'approuve également le choix de M. Clément Boulanger, peintre, qui sera chargé de dessiner les bas-reliefs et les figures dignes d'intérêt qui se trouveraient dans cette localité, et même dans la province.

« Je vous autorise à vous faire accompagner d'un secrétaire.

« Je vous invite à me tenir au courant des opérations que vous exécuterez en Asie, et à faire parvenir en France les fragments que vous découvrirez au fur et à mesure qu'ils seront mis en état d'être transportés.

« A votre retour, tous les plans, dessins et documents recueillis pendant votre voyage devront m'être soumis.

« Agréez, etc.

« Le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

« Signé : DUCHATEL. »

III.

Le Ministre de la marine donna des ordres pour qu'un bâtiment fût disposé pour se rendre dans le Levant.

La corvette de charge *l'Expéditive*, commandée par M. Guesnet, lieutenant de vaisseau, fut chargée de transporter la commission à Smyrne. Ce bâtiment devait porter des rechanges à la division du Levant. Le capitaine reçut l'ordre d'embarquer le matériel destiné aux travaux, et devait, après avoir déposé son chargement à Smyrne, conduire la commission sur les côtes de l'Asie Mineure. *L'Expéditive* devait en outre se rendre à Salonique afin d'embarquer un sarcophage antique découvert dans cette ville, et offert au Musée par le consul de France. Le 25 mai, M. le vice-amiral Baudin, préfet maritime de Toulon, ordonna que les objets de matériel nécessaires à l'expédition fussent confectionnés et embarqués sur-le-champ.

Le département de la marine embarqua le personnel et le matériel suivant :

EXPÉDITION DU MÉANDRE.

ÉTAT DU PERSONNEL ET DES OBJETS DE CAMPMENT, MACHINES ET AGRÈS
NÉCESSAIRES A L'EXPÉDITION.

PERSONNEL. — Deux charpentiers pour établir les machines, réparer les instruments de bois, construire les ponts volants et les radeaux, selon le besoin. Un serrurier pour réparer les instruments de fer, faire les boulons, tenons et pentures nécessaires pour les bâtiments provisoires.

Dix matelots pour l'extraction des marbres et leur placement à bord des transports.

Un cuisinier pour les matelots, un quartier-maître pour les commander.

MATÉRIEL. — Huit tentes pour les ouvriers.

Bidons et marmites.

Deux chèvres à treuil de fonte.

Six camions ou petits chars pour transporter les blocs.

Deux grands fardiens ou voitures.

Vingt brouettes.

Une forge de campagne.

Vingt pioches.

Vingt pelles.

Quantité suffisante de filain et quarantenier.

Quantité suffisante de chaînes pour amarrer les blocs.

Douze grands leviers de fer.

Palans et poulies.

Un grand tau pour couvrir le chantier.

Suffisante quantité de pièces de chêne et de sapin, pour ponts volants, semelles et fermes.

Planches de sapin pour emballer les blocs; pallier lardé pour les couvrir au moment de l'extraction.

Boulons, clous, gonds et pentures.

Dans la crainte que nous ne pussions transporter les blocs à travers la montagne, j'avais demandé un assortiment de pièces de bois pour fabriquer des radeaux qui devaient flotter sur le Méandre; plus, un certain nombre de mâts destinés à faire des chèvres pour enlever de la fouille des blocs de marbre pesant deux ou trois tonneaux. Tous les préparatifs terminés, nous mîmes à la voile, le 12 juin, à midi, par une légère brise du N.-O.

Au moment où nous quittions la rade, l'escadre, sous les ordres de l'amiral Hugon, faisait des évolutions entre Toulon et les îles. La mer était belle et le vent favorable; nous nous éloignâmes rapidement de la côte. Pendant tout l'été, les vents régnants sur la Méditerranée sont généralement du Nord ou du N.-O. : aussi les traversées pour se rendre dans le Levant sont-elles toujours plus courtes que pour revenir en France. *L'Expéditive*, corvette de seize canons, portait un équipage de 90 hommes, en comptant les passagers. D'après ses instructions, le commandant devait rallier la station du Levant, pour aller se mettre aux ordres de l'amiral De La Susse, et de là conduire la commission à Scala-Nova. Les dernières nouvelles reçues à Toulon annonçaient que la station française se trouvait au Pirée. C'était donc vers ce port que nous devions nous diriger. Le 13, nous perdîmes de vue les hautes montagnes du Var. Le vent fraîchissant à mesure que nous avancions au large, nous pûmes compter sur une belle traversée. Le 18, nous doublions la pointe Sud de Sardaigne avec une brise de O.-N.-O., et, six jours après, *l'Expéditive* entra dans le port de Milo pour prendre un pilote.

Ordinairement les bâtiments de guerre qui se rendent dans le Levant se contentent de mettre en panne, et demandent un pilote par un signal; mais la brise était fraîche, et le capitaine, qui devait se mettre en relation avec le consul pour savoir des nouvelles de l'amiral, donna l'ordre de mouiller.

MILO.

Le port de Milo, entouré de tous côtés par des montagnes volcaniques, est un des plus beaux et des plus sûrs de l'Archipel. Les matelots ne manquent jamais de profiter de la relâche pour faire une provision de pierres ponceuses qui leur servent à polir le pont et les escaliers du navire, opération qui entretient cette propreté admirable que l'on remarque à bord des bâtiments de l'État. Nous profitâmes des quelques heures de relâche pour monter au village, que les Grecs appellent Castro, et auquel les marins provençaux ont donné le nom de Sixfours, à cause de sa ressemblance avec le village de ce nom aux environs de Toulon. Toute la route depuis le port jusqu'au sommet est tracée au milieu d'un terrain volcanique grisâtre, composé de pierres ponceuses dans lesquelles se trouvent des morceaux d'obsidienne noire. On confondrait facilement ce terrain, au premier aspect, avec la craie des environs de Paris, parsemée de rognons de silex. Toute l'île n'est qu'un vaste volcan couvert de scories; les arbres y sont rares et le sol très-aride. Sur la côte Sud, on remarque des bains d'eau thermale et des gisements de soufre assez considérables. L'église de Castro, qui a été sauvée par miracle des ravages que l'île a soufferts, est un monument antérieur au quinzième siècle. On entre dans l'intérieur par l'extrémité du narthex. Le canguélon, appelé aussi iconostasis, sorte de boiserie qui sépare la nef du chœur, est orné de tableaux de style byzantin et très-bien conservés. Malgré le caractère d'antiquité que présentent ces figures, je ne les regarde pas comme antérieures au xv^e siècle. On ne peut pas juger de l'art byzantin par la marche qu'a suivie la peinture dans nos contrées. Le style religieux est toujours resté stationnaire en Orient, et l'école russe fait encore des peintures dans le style grec, imitées autant que possible des peintures des xii^e et xiii^e siècles. Les peintres grecs emploient beaucoup la peinture à la cire. Rien d'ailleurs ne donne à un tableau un vernis d'antiquité comme un fond d'or avec des inscriptions, et recouvert d'une couche de gomme laque. Les peintures des églises byzantines se font particulièrement remarquer au canguélon: c'est à peu près le jubé de l'église latine.

Les antiquités de Milo offrent un fort médiocre intérêt. Il n'y a pas un seul débris de la belle époque de l'art. Le théâtre, qui a été complètement fouillé par ordre du roi de Bavière, a produit peu de fragments intéressants; la scène a été entièrement reconstruite par les Romains; les fragments sont de l'époque des Antonins; les gradins aussi, je pense. Il n'y a de premier style que la cavea et les deux murs de soutènement que les Grecs appelaient Analemma. Une portion des murailles de l'ancienne Mélos, avec une tour attenante, et en dehors des murailles, des grottes taillées dans le tuf volcanique, voilà tout ce que les habitants montrent de leur ancienne ville. Néanmoins, l'île de Milo est toujours célèbre parmi les antiquaires, par les nombreux et riches bijoux que l'on trouve

dans les sépultures. Cet usage d'orner les morts était plus répandu à Milo que dans aucun autre lieu de la Grèce.

Depuis la constitution du royaume de Grèce, la population a encore diminué, parce qu'un certain nombre de familles est allé s'établir sur le continent; le commerce de l'île est aujourd'hui absolument nul. Les hommes se livrent généralement au métier de marin; ce sont eux qui fournissent les meilleurs pilotes de la Méditerranée; mais cet art si difficile et si nécessaire est aujourd'hui le fruit de la routine. Ce n'est que par une pratique de plusieurs années qu'ils finissent par acquérir un peu de connaissance des côtes. Il serait à désirer, pour les hommes qui veulent se livrer à cette carrière, que le gouvernement grec établît une école où les jeunes gens apprendraient les premiers éléments du pilotage, un peu de géographie et de navigation; c'est alors que la pratique viendrait compléter leur instruction, et les navigateurs pourraient compter sur des hommes capables. Aujourd'hui, les vieux pilotes embarquent avec eux des jeunes gens qui naviguent pendant dix ou douze ans avant de se livrer au pilotage; mais il est fort rare d'en trouver qui connaissent bien toutes les côtes de la Méditerranée.

La seule industrie de l'île consiste dans la fabrication des bonnets de coton, qui sont vendus dans l'Archipel et sur la côte d'Anatolie. Je remarquai que les femmes étaient généralement vêtues avec des cotonnades de fabrique anglaise. L'ancien costume national, qui était un objet de curiosité pour tous les voyageurs, est aujourd'hui complètement abandonné.

IV.

Le pilote étant embarqué, nous sortîmes de la rade avec le calme; mais au lever de la lune, la brise fraîchit, et nous fîmes un peu de route. Cependant, le lendemain 25 juin, nous eûmes encore des calmes entremêlés d'une brise variable. Le 26, nous aperçûmes l'île de Chio, et l'on gouverna pour entrer dans le canal. Mais, vers le soir, le vent fraîchit subitement et souffla avec une telle violence, que le capitaine fit prendre le large. Dans cette saison, les ouragans ne durent pas longtemps. Le vent tourna au nord, et, le lendemain, nous entrâmes dans le canal de Chio. Ayant appris à Milo que l'amiral avait quitté le Pirée pour se rendre à Smyrne, nous avions gouverné droit sur cette ville; le 28, nous entrâmes dans le golfe, et, malgré les vents contraires, *l'Expéditive* mouillait, à onze heures du soir, en vue de la ville. Nous avions mis, pour venir de Toulon, seize jours, et nous en avions passé un à Milo pour prendre le pilote. *L'Expéditive* était attendue depuis longtemps par l'amiral; il attachait beaucoup d'importance au prompt enlèvement du sarcophage de Salonique, qui se trouvait encore dans la fouille où il avait été découvert, et exposé à mille accidents. Après avoir préparé, à Smyrne, tous les moyens d'exécution pour enlever les marbres de Magnésie, la commission devait se rendre à Scala-Nova; néanmoins l'amiral regarda comme plus urgent d'envoyer *l'Expéditive* à Salonique, pour procéder à l'enlèvement du sarcophage. Il invita la commission à se rendre dans cette ville, en attendant que la corvette pût atteindre sa destination. Tout le matériel destiné à Magnésie fut débarqué et déposé dans un magasin.

Dans la journée, nous descendîmes à terre pour faire des visites au consul général de France, et à notre respectable correspondant M. Van Lennep, consul général de Hollande, connu et aimé de tous les Français que leurs courses ont conduits à Smyrne.

Quels changements dans cette ville de Smyrne, que j'avais laissée il y a quelques années si brillante et si animée! Le déplorable incendie de 1841 a ravagé la majeure partie des quartiers turcs et des bazars. Le quartier franc a été épargné, il est vrai; mais, en 1834, il avait été consumé en grande partie, de sorte qu'on peut dire qu'en l'espace de six ans toute la ville a été détruite par l'incendie. On ne peut concevoir comment les habitants ne prennent pas plus de précautions pour se garantir d'un fléau qui les menace sans cesse, et qu'on semble perpétuer à plaisir par les constructions les plus vicieuses. Ainsi, dans un pays où le terrain est presque pour rien, on s'obstine à construire des rues tellement étroites, qu'un chameau chargé peut à peine y passer, et de plus, l'usage des *chah-nichin*⁽¹⁾, espèces de balcons ou fenêtres en surplomb, rétrécit tellement la rue par le haut, que bien souvent le jour y pénètre à peine, et les toitures se touchent d'un travers de la rue à l'autre. L'autorité turque ne se mêle en rien de la police des constructions, qui sont abandonnées aux caprices des *kalfats*, espèces d'architectes grecs et arméniens qui vivent dans la plus affreuse routine, et qui au fond ne sont pas fâchés de voir de temps en temps le feu leur donner occasion d'exercer leur industrie.

Tous les bazars que l'on était occupé à rebâtir au moment de notre arrivée, sont construits en planches tellement minces, qu'il suffit d'une étincelle pour allumer un incendie.

Les alignements sont la chose dont on a le moins de souci, et chacun a le droit, selon son caprice, d'intercepter la voie publique par des baraques, des amas de bois et des bâtisses de tout genre. Une des choses les plus nécessaires à la ville de Smyrne serait un beau quai, qui donnerait des facilités pour le débarquement des marchandises, et qui assainirait ce quartier appelé à juste titre *Tais Copriais* (les ordures), où sont construites cependant les plus belles maisons des négociants et des consuls européens.

Ce quai est déjà construit dans une partie parallèle à la rue Franque, et avec peu de dépenses: en achetant quelques baraques de cafés, on aurait pu le continuer dans toute l'étendue de la rade. Mais un habitant a imaginé de bâtir une maison assise au bord de la mer et qui intercepte à tout jamais la prolongation du quai; car ni le gouvernement ni les particuliers ne voudront faire les frais d'acquisition de cette maison pour la démolir. Le terrain, dans cette localité, coûtait, en 1833, 5 piastres (1 fr. 25^c) le pick, c'est-à-dire, quatre pieds carrés; il coûte aujourd'hui 20 piastres (4 fr. 50^c). C'était un excellent calcul pour les négociants établis à Smyrne; c'en était un également pour le gouvernement, car, le bord de la mer étant ainsi occupé par des maisons et des baraques, la surveillance de la contrebande devient impossible. Les constructions qu'on avait commencées il y a quelques années, au nord de la ville, se sont multipliées rapidement. Le quartier qu'on appelle *Gul-Mahallé* (la rue des Roses) n'est plus le plus beau quartier de Smyrne, et la population européenne se transporte peu à peu vers le quartier de l'hôpital français, qui était autrefois isolé au milieu des jardins, et qui est aujourd'hui entouré de maisons.

J'avais fait prévenir mon vieux *cawas* Méhémet Tounouslou, qui m'avait accompagné dans mes précédents voyages, et qui se trouva prêt à notre arrivée. Les *cawas* appartiennent à un corps militaire, organisé dans toutes les villes, sous les ordres des gouverneurs; ils sont chargés de la police, et remplissent, près des étrangers qui voyagent avec des fermans, les fonctions de maréchal des logis. Ce sont eux qui répondent de la

⁽¹⁾ Trône royal.

sécurité des voyageurs, font donner des chevaux de poste, fournir des vivres, et président à tous les détails du voyage. Un bon cawas est indispensable pour voyager sans obstacle; c'était autrefois le corps des Tatars qui jouissait de ce privilège; mais presque tous les Tatars étaient janissaires, et, depuis la destruction de l'Orta, ce corps a perdu toute espèce d'influence.

Le 4 juillet, nous remîmes à la voile pour aller à Salonique, où nous arrivâmes le 8. Il est difficile de se faire une idée d'un plus beau spectacle que celui que présente l'entrée du golfe, dont les côtes sont bordées par de hautes montagnes bien boisées et découpées de la manière la plus pittoresque. Au nord, la masse du mont Athos, qui paraît d'autant plus élevé que son pied baigne directement dans la mer, offre mille accidents de vallées et de précipices peuplés de monastères, qui paraissent de loin comme autant de points blancs semés sur la verdure de la montagne.

Toute cette côte, jusqu'au port Cavalla, est presque déserte; néanmoins, on aperçoit de loin des champs cultivés qui indiquent que les villages ne sont pas très-éloignés dans l'intérieur des terres.

THESSALONIQUE.

V.

LA RADE, LE FLEUVE VARDAR, ASPECT GÉNÉRAL DE LA VILLE.

Le golfe Saronique se recourbe vers l'est à son extrémité, et forme un admirable port naturel, dans lequel une flotte entière peut faire ses évolutions. La ville de Thessalonique, appelée aujourd'hui Salonique, est bâtie dans une petite anse formée vers la partie moyenne de cet enfoncement. Nous fîmes route une partie de la journée pour gagner le mouillage. Sur la gauche, toutes les terres sont extrêmement basses, et dépassent à peine le niveau des eaux. Ce sont d'immenses atterrissements, formés par la rivière de Vardar, qui descend des hautes montagnes de la Macédoine. Elle reçoit les eaux des innombrables torrents qui fertilisent ces vallées, de sorte qu'au moment de la fonte des neiges, tous ces ruisseaux grossis forment un fleuve impétueux qui charrie des troncs d'arbres et des terres. Aussi toute la campagne environnante, submergée pendant plusieurs mois, est-elle excessivement malsaine pour les habitants. Tous ces marécages, se desséchant au commencement de l'été, exhalent des vapeurs pestilentielles qui engendrent dans le pays des fièvres endémiques. Ces maladies, renouvelées chaque année, contribuent bien plus que la peste à la dépopulation. Le territoire atteint par ce fléau est d'environ 30 lieues carrées, et s'étend jusqu'aux contre-forts inférieurs de l'Olympe; mais quoique les terres salubres ne manquent pas aux cultivateurs, la fertilité de ces marais attire toujours des familles de pasteurs, qui peuplent un certain nombre de villages. L'embouchure du Vardar est couverte de forêts de roseaux où habitent des myriades d'oiseaux aquatiques, depuis le phénicoptère aux ailes flamboyantes, jusqu'aux nombreuses familles de sarcelles et de plongeurs.

Le Vardar joue à Salonique le rôle de l'Hermus dans le golfe de Smyrne. Les sables qu'il charrie depuis des siècles ont formé, de ce côté de la rade, des bas-fonds de vase molle, où les navires vont souvent s'échouer. Du côté de la baie, il y a quelques roches; de sorte que les bâtiments doivent bien tenir le milieu pour aller mouiller vers la pointe orientale de la ville, en vue de la tour dite des Janissaires. C'est là que *l'Expéditive* jeta l'ancre par neuf brasses d'eau; et comme le fond n'est que de vase, le capitaine fit mouiller une seconde ancre et filer soixante brasses de chaîne. Nous étions loin de l'échelle et de la porte la plus fréquentée de la ville, mais de ce côté il n'y a de l'eau que pour les barques. Je fus surpris de la solitude qui régnait dans ce port, jadis rival de celui de Smyrne.

Pour tout bâtiment de guerre, le pacha n'avait là qu'une goëlette de dix canons. Quelques bateaux grecs étaient les seuls bâtiments de commerce.

Pris de la mer, l'aspect de Salonique est assez imposant. La ville s'élève sur un amphithéâtre composé de trois étages de terrain, de sorte que les principaux édifices se dominent les uns les autres de la manière la plus pittoresque. Les maisons sont entremêlées de grands arbres, et les minarets, qui donnent aux villes d'Orient un caractère si original, s'élèvent en grand nombre à côté des coupoles musulmanes et byzantines variées de formes et de structure. Le palais du pacha, bâti à mi-côte, vu de la mer, paraît être un édifice d'une grande importance. Toutes les autres maisons, bâties de bois, et peintes de couleurs variées, ressemblent beaucoup à celles de Constantinople. Le système de défense, qui était peut-être très-formidable en l'an 1350, quand les Turcs vinrent pour la première fois assiéger Salonique, n'est plus aujourd'hui qu'une chétive muraille que deux obusiers réduiraient en poussière. Du côté de la mer, les deux extrémités de la ville sont défendues par deux châteaux, qui portent, l'un le nom de Château du Vardar, et l'autre de Tour des Janissaires. Ces deux forts, si l'on peut leur donner ce nom, sont joints par une muraille en ligne droite, et crénelée, qui ferme la ville du côté du port. Il n'y a point de tours de ce côté, et l'action de la mer a tellement rongé la base du rempart, que d'un jour à l'autre elle s'écroulera. Du côté du sud, la Tour des Janissaires s'élève de trois étages en retraite et crénelés. Cousinery⁽¹⁾ raconte les événements tragiques qui se passèrent dans ce château avant la destruction de l'Orta; il n'est plus gardé aujourd'hui que par quelques nizam et par des artilleurs qui n'ont d'autre service à faire que de rendre le salut aux bâtiments de guerre. A partir de ce point, la muraille suit la pente de la montagne presque en ligne droite. Elle est défendue, de vingt mètres en vingt mètres, par des tours de différentes formes. Il y en a de triangulaires, de carrées, et d'autres demi-circulaires. La porte de l'est est appelée Calameria, et communique à la grande rue qui traverse la ville de part en part. Au point culminant de la colline est un château, probablement l'ancienne acropole de Thessalonique, entourée de toutes parts de fortifications, et qui renferme un certain nombre d'habitations dans son intérieur. Ce château était jadis gardé exclusivement par les janissaires. Il est aujourd'hui presque abandonné : car il ne peut aucunement servir à la défense de la ville.

Le château du Vardar est attenant à une muraille de même construction qui s'élève jusqu'au sommet de la montagne, en suivant une ligne presque parallèle à la muraille du sud, de sorte que le plan de la ville forme un grand trapèze dont le petit côté est le plus élevé. Une seule porte est percée dans cette muraille : on l'appelle porte de Vardar.

Le 11 juillet, le capitaine Guesnet changea de mouillage pour se rapprocher de la porte Calameria; il s'affourcha par sept brasses de fond, et fit filer quatre-vingts brasses de chaîne. Comme de ce côté il n'y a pas d'échelle, l'équipage de *l'Expéditive* en construisit une avec des pilotis et des madriers. La commission s'établit à terre.

Mon intention était d'étudier en détail les églises byzantines, si nombreuses et si intéressantes, pendant que l'équipage de *l'Expéditive* travaillerait à l'extraction du sarcophage. Depuis que les études des arts du moyen âge ont pris en Europe une extension si rapide et si inattendue, bien des artistes ont exprimé le regret de ne pas avoir d'éléments pour étudier les principes de cet art, qui découle presque entièrement du byzantin et de certaines modifications de l'art arabe. Le monument de Ravenne est à peu près le seul, en Occident, qui soit purement byzantin; tous les autres édifices auxquels on a

⁽¹⁾ Voyage en Macédoine, tome I.

donné cette qualification ont été plus ou moins gravement modifiés par l'influence de l'art latin, tandis que dans le byzantin d'Orient, quel que soit le degré d'incorrection du style de l'édifice, c'est toujours l'esprit de cet art qui domine dans son ornementation. Ceci aurait besoin d'être démontré plus clairement pour les artistes qui n'ont eu sous les yeux que des monuments occidentaux; malheureusement, il faudrait, pour les convaincre, leur présenter une série de dessins offrant toutes les analogies que l'on trouve entre le byzantin et les monuments antiques de l'Orient; genre de preuve qu'on ne peut donner que dans un ouvrage de longue haleine.

Après Constantinople, Thessalonique est la ville d'Orient qui renferme les plus nombreuses et les plus belles églises byzantines, pour la plupart converties en mosquées, mais qui n'ont pas souffert la moindre altération dans leur ordonnance primitive.

J'envoyai notre *cawas* à terre pour retenir une maison dans la partie de la ville qui était jadis le Quartier Franc, mais qui n'en porte plus que le nom depuis que presque tous les négociants européens ont abandonné cette place. Notre installation ne fut pas difficile, car la moitié de Salonique est inhabitée, et un grand nombre de maisons sont vacantes, malgré les nombreux incendies qui ont ravagé la ville dans ces derniers temps, et qui ont converti en places désertes de vastes quartiers.

VI.

Il ne paraît pas que l'étendue de Thessalonique ait beaucoup changé depuis l'époque des empereurs byzantins jusqu'à nos jours. Elle est divisée en deux parties par une grande rue qui s'étend de l'est à l'ouest parallèlement à la mer, et qui n'est autre chose que le prolongement de la grande voie romaine qui traversait, l'Épire et la Macédoine, et qui portait le nom de *Via Egnatia*⁽¹⁾. A chacune des extrémités de cette rue se voient encore les débris d'un arc de triomphe antique; celui du couchant est enclavé dans les murailles, il sert aujourd'hui de porte à la ville. Tout le monument est bâti en grandes pierres de taille et orné, sans profusion, de sculptures qui rappellent la bonne époque de l'architecture romaine.

Quoique Thessalonique ait été du temps des successeurs d'Alexandre une des villes importantes de la Macédoine, elle n'offre aux yeux des antiquaires aucun monument qui puisse être regardé comme ayant appartenu à cette époque. Du petit bourg de Therma, Cassandre, fils d'Antipater, avait fait une ville importante à laquelle il donna le nom de sa femme Thessalonique. La situation avantageuse de cette ville, au fond d'un golfe profond, attira bientôt dans ses murs le commerce de toute la Macédoine. Pendant que les grandes villes, Héraclée, Édesse, Pella la capitale, subissant le malheur des temps, rentraient peu à peu dans l'oubli et le néant, Thessalonique, adoptée par les Romains et par les empereurs de Byzance, parvenait au plus haut degré de puissance. Elle est en Macédoine ce que Smyrne est en Asie, ce qu'Alger est en Afrique. Ces trois villes, qui ont eu des destinées semblables, ont aussi une position analogue. Assises sur le penchant d'une montagne qui regarde la mer, elles semblent tendre les bras aux vaisseaux qui fréquentent ces parages.

Toutes ces villes qui peuplaient les rivages du golfe Thermaïque ou de Salonique, sont venues se fondre dans la nouvelle capitale de la Macédoine. Thessalonique, trois fois assiégée et conquise, trouverait encore aujourd'hui dans le commerce

⁽¹⁾ Strabon, liv. VIII, p. 622.

les éléments d'une prospérité nouvelle; mais soumise à un gouvernement qui depuis quelques années s'est jeté dans l'absurde système des monopoles, elle dépérit de jour en jour, et bientôt d'autres ruines vont couvrir de leurs décombres les ruines déjà accumulées dans son enceinte. Aussi, l'antiquaire attiré par un nom célèbre s'arrête-t-il avec tristesse devant le seul monument qui soit antérieur à l'établissement du christianisme. L'arc de triomphe de l'ouest n'a qu'une seule arcade; on l'appelait autrefois Porte de Rome, parce qu'elle regardait l'Italie; aujourd'hui on l'appelle Porte du Vardar, du nom du fleuve voisin. Les constructions modernes élevées devant ce monument cachent presque toute la façade, et les incendies allumés à différentes époques ont ruiné la majeure partie des sculptures.

Aujourd'hui toute la façade occidentale est couverte d'un épais badigeon, il faut un examen attentif pour reconnaître un monument romain d'une construction remarquable.

L'inscription grecque placée sur la face intérieure d'un des pieds-droits donne des noms de magistrats, mais n'apprend rien sur l'époque où cet édifice fut construit. Les antiquaires qui le regardent comme remontant à l'époque de Paul-Émile et comme bâti en souvenir de la bataille de Philippi, avancent un fait qui n'est pas impossible, quoique dénué de toute preuve historique.

La rue qui traverse la ville est tracée presque en ligne droite; à droite et à gauche on remarque un certain nombre de mosquées, dont quelques-unes ne sont autre chose que des églises byzantines converties en temples musulmans.

On voit encore dans le quartier juif un débris de portique dont l'entablement est surmonté de statues engagées dans des pilastres et soutenant un second entablement. La sculpture des chapiteaux des colonnes est très-médiocre, et les statues ne sont pas, comme l'ont dit quelques voyageurs, prises de monuments plus parfaits et plus anciens, mais toute cette architecture porte le caractère de l'époque antonine. Il a été publié par Stuart sous le nom de *l'Incantado*.

Les empereurs ornèrent Salonique de monuments nombreux, mais qui tous ont disparu dans les sièges que la ville a soufferts.

Sous le règne de Théodose, la majeure partie des citoyens de la ville ayant pris parti dans une querelle des cochers du cirque, l'empereur profita d'un jour de courses pour faire massacrer sans pitié tous les assistants. Quelques années plus tard, Thessalonique fut prise par les pirates arabes, puis par les pirates normands, sous la conduite de Guillaume, roi de Sicile, qui surpassèrent encore les Arabes en cruauté et en barbarie. Les temples, les tombeaux, furent détruits, et les habitants éprouvèrent les plus durs traitements. Les vainqueurs attachaient ensemble les moines et les femmes, dépouillés de leurs habits, et n'offraient à cette foule misérable que les aliments les plus immondes; ils se faisaient un jeu de torturer leurs victimes, et les plaintes arrachées à la vertu des malheureuses filles de Thessalonique ne servaient qu'à exciter l'hilarité des féroces vainqueurs.

Au XIII^e siècle, elle fut soumise aux Vénitiens, qui ne gardèrent la ville que peu de temps; puis vinrent les Turcs qui, sous la conduite de Mourad I^{er}, s'emparèrent de Thessalonique et égalèrent presque les horreurs des pirates normands. L'église de Saint-Démétrius, qui renfermait une source miraculeuse d'huile sainte, fut saccagée; le tombeau du saint fut ouvert et la source mystérieuse anéantie; presque toutes les autres églises furent converties en mosquées, c'est ce qui sauva ces monuments d'une destruction complète.

A l'extrémité orientale de la rue Egnatia se voient les ruines d'un second arc de triomphe, monument de l'époque byzantine, qui indique le passage des anciennes murailles en cet endroit; il est distant des murs actuels d'environ cinq cents mètres. Tout le terrain compris entre les murs et cet édifice était *extrà muros* du temps des Romains. Aussi dans cette partie du quartier qu'on appelle aujourd'hui *Calamari* (des mots grecs Καλή Μερία, beau quartier), était-elle consacrée aux sépultures selon l'usage usité dans toutes les villes antiques.

L'arc de triomphe, tel qu'il existe aujourd'hui, est trop ruiné pour qu'on puisse se faire une idée exacte de son ancienne ordonnance; il est bâti en briques et revêtu de dalles de marbre et de nombreux bas-reliefs presque tous effacés par les incendies et les outrages des passants; le style de la sculpture est des plus médiocres, et indique un ouvrage du siècle de Constantin: c'est d'ailleurs l'opinion généralement adoptée, que cet édifice fut élevé en l'honneur du fondateur de Constantinople; il n'y a cependant aucune inscription, aucun document authentique qui confirme ce fait.

C'est près de cet arc de triomphe que fut découvert le sarcophage que nous venions chercher. Quoiqu'il fût connu depuis plusieurs années, ce monument n'avait pas excité tout l'intérêt qu'il mérite, et était resté presque ignoré, parce que le propriétaire n'avait pas pris soin de faire dégager les faces des terres qui l'entouraient, et jusqu'à l'année dernière, tout le monde ignorait qu'il fût couvert de sculptures très-remarquables.

Mais lorsque ces sculptures furent mises au jour, le bruit de cette découverte se répandit dans plusieurs villes de l'Orient, et les consuls étrangers s'en disputèrent la possession pour les musées de leurs capitales.

On vint de Constantinople pour contempler un monument qui, par sa parfaite conservation, semblait sortir à peine de l'atelier du sculpteur. Sur ces entrefaites, le consul de France, sans perdre de temps, en fit l'acquisition pour la France.

Lorsque la commission arriva à Salonique, l'émotion produite par cette découverte n'était pas encore calmée: chacun prétendait avoir des droits sur ce monument, et ces prétentions donnaient lieu à des récriminations assez vives entre plusieurs consuls. On ne doit pas s'étonner de cela, car après vingt siècles de guerres, d'incendies et de pillages, le sol de la Grèce a été presque entièrement dépouillé des monuments qui le rendaient célèbre.

Aujourd'hui il ne reste d'espoir aux antiquaires que dans les monuments cachés au-dessous du sol, et abrités ainsi des outrages de l'ignorance.

Si les Romains dépouillèrent à l'envi la Grèce de ses monuments les plus célèbres, ils semèrent en quelque sorte pour l'avenir, et remplacèrent par des œuvres de l'école romaine les chefs-d'œuvre qu'ils enlevaient; mais, sous l'empire byzantin, les œuvres de sculpture devinrent de plus en plus rares, et enfin sous la domination turque, depuis quatre siècles, on n'est occupé qu'à détruire. Aussi la découverte d'un objet d'art dans ces contrées est-elle, pour les hommes qui cultivent les lettres et les arts, un événement majeur auquel la diplomatie même ne reste pas étrangère.

Lorsque la commission arriva à Salonique, on avait presque oublié les circonstances de la découverte; les fouilles avaient fait connaître le grand sarcophage et deux plus petits, plus une inscription sur une dalle séparée; cette inscription était relative à la famille Poppia. On croyait généralement que l'inscription appartenait au grand sarcophage, ce qui eût compliqué singulièrement la question historique, car les lettres sont d'un caractère qui est évidemment du troisième siècle de l'ère chrétienne. Un document qui

nous a été communiqué à Constantinople rappelle les premières démarches et fait connaître le véritable état des choses.

Le tombeau fut trouvé en 1837. A cette époque, comme nous l'avons dit, le propriétaire turc habitant l'intérieur de la ville proposa à plusieurs consuls de vendre ce monument; il s'adressa à M. Guys, consul de France, qui envoya au chargé d'affaires de France à Constantinople une note à ce sujet, et demanda en même temps des ordres pour agir; mais les documents qu'envoyait le consul étaient trop insuffisants pour qu'on pût statuer sur le mérite du monument. Cette note était ainsi conçue :

« Un Turc, en fouillant dans ses propriétés en ville, situées non loin de l'arc de triomphe qui existe dans la grande rue, près la porte de Calamari, pour y enlever des pierres, a découvert un sarcophage en marbre surmonté de deux statues: l'une de ces statues représente un homme barbu, mais jeune encore, couché, la tête appuyée sur son bras gauche; le bras droit est levé et tient dans la main un rouleau; l'autre statue est une femme coiffée en nattes, reposant son regard sur l'homme, ce qui fait croire qu'il s'agit du mari et de son épouse. Ces deux figures sont vêtues et les têtes tronquées, mais on les a retrouvées. Tout le monument n'est pas encore dégagé; aussi il est à espérer qu'on trouvera, sur l'une des faces, une inscription explicative de ce groupe d'un beau travail. — A l'ouverture, l'on a trouvé dedans une boîte en bois de cèdre, contenant six bagues, un collier, une paire de pendants d'oreilles et d'autres petits objets; tous ces bijoux ont été remis au pacha, qui doit les envoyer au Grand Seigneur.

« A côté du grand tombeau s'en est trouvé un petit avec une inscription grecque, qui porte en substance que Poppius le Cimbre et sa femme l'ont érigé à leur fille Poppia, morte à l'âge de dix-neuf ans. Une urne auprès ne renfermait que des cendres. Ces deux petits monuments ne répondent nullement à la beauté du grand.

« Il est à croire que l'emplacement, lequel devait se trouver hors des murs de Thessalonique, était réservé à la sépulture de la famille Poppia, qui devait occuper l'une des principales charges, quand les Romains étaient les maîtres de la Macédoine.

« Salonique, le 11 juin 1837.

« Signé: *Le consul de France,*

« CH. ED. GUYS. »

(Extrait d'une lettre de M. Prassacachi au consul.)

ΛΕΥΚΙΩ ΠΟΠΠΙΩ
ΑΥΚΤΩ ΕΤΩΝ ΙΘ
ΛΕΥΚΙΟΣΠΟΠΠΙΟΣ
ΚΙΜΒΡΟΣΚΑΙΠΟΠ
ΠΙΑΚΑΛΛΙΤΥΧΗ
ΟΙΓΟΝΕΙC ⁽¹⁾

A Lucius Poppius Auctus, âgé de dix-neuf ans, Lucius Poppius le Cimbre, et Poppia Callitychi, ses parents.

« Voici, monsieur le consul, l'inscription du tombeau découvert près l'arc de triomphe de Constantin; il faut sous-entendre pour son explication ces mots: Τύμβον ἀνέθηκαν

⁽¹⁾ Nous manquons de caractères pour reproduire exactement ceux de l'inscription.

qu'en style lapidaire on sous-entendait toujours, et alors il y a le sens suivant : « Lucius « Poppius le Cimbre, et Poppia Callitychi, père et mère de Lucius Poppius Auctus, mort « à dix-neuf ans, lui ont élevé ce tombeau. » D'après le premier et le sixième livre de Tacite, ce Poppius le Cimbre était parent de Poppius Sabinus qui a conquis la Macédoine et l'Achaïe sous Tibère, l'an xv de Jésus-Christ, et il a eu le gouvernement de la ville de Salonique. Le groupe de statues qui couronne le sarcophage est dans la perfection d'un beau style et dans les plus belles proportions.

« Votre dévoué serviteur,
« Signé : JH. PRASSACACHI.
Pour copie conforme,
« Le consul de France à Salonique,
« CH. ED. GUYS. »

Au moment de la découverte, personne n'avait songé au sarcophage. Les bijoux seuls avaient occupé l'attention. On n'avait vu que le couvercle sur lequel reposent deux statues un peu plus grandes que nature, couchées dans la pose bien connue des urnes étrusques ou des tombeaux de Palmyre. Ce n'est que dans le courant de 1842 que, le propriétaire étant mort, les héritiers voulurent boucher le trou qui restait dans la cour. Ils tentèrent d'enlever le sarcophage, mais le poids seul du couvercle leur offrit des difficultés insurmontables; on en rompit un morceau, et le reste fut abandonné dans la fouille; cependant trois faces furent déblayées, et l'on vit avec étonnement qu'elles étaient couvertes de sculptures d'une conservation parfaite.

Les deux petits sarcophages sont d'un travail assez imparfait; ils portent pour tout ornement une tête de bélier à chaque angle, et une guirlande de fruits à peine ébauchée.

Une dalle de marbre de 0^m. 70^c. de hauteur, sur 0^m. 45^c. de largeur, contient l'inscription rapportée plus haut.

Les caractères de cette inscription sont évidemment du second au troisième siècle de notre ère, et par conséquent beaucoup plus modernes que le grand sarcophage.

La base de l'arc de triomphe de Constantin est enterrée de quelques mètres, et le terrain entre ce monument et la porte de Calamari s'est exhaussé considérablement; il a recouvert tous les monuments funèbres placés sur le prolongement de la voie Égnatienne; mais, de tout temps, on a trouvé, en faisant des fouilles, des sarcophages plus ou moins ornés, qui servent aujourd'hui à faire des auges de fontaines. Il y a peu de sarcophages qui portent des inscriptions; nous citerons cependant la suivante :

ΑΥΡ. ΜΑΡΚΕΛΛΙΝΑ ΤΩ ΚΡΑΤΙΣΤΩ ΑΙΛΙΩ
ΝΕΙΚΟΣΤΡΑΤΩ ΓΛΥΚΥΤΑΤΩ ΑΝΔΡΙ
ΕΚ ΤΩΝ ΚΟΙΝΩΝ ΚΟΠΩΝ ΜΝΙΑΣ ΧΑΡΙΝ
ΕΙΔΕ ΤΙΣ ΤΟΛΜΗΣΙ ⁽¹⁾ ΑΝΟΙΞΟΙ ΕΔΩΣΙ ΤΟΙΣ
ΕΜΟΙΣ ΚΛΗΡΟΝΟΜΟΙΣ Μ. ΑΠΛΑΣ.

Aurelia Marcellina, à la mémoire du très-puissant Aelius Nicostrate, son doux mari; élevé par les soins publics. Si quelqu'un s'avise d'ouvrir (ce tombeau), il donnera à mes héritiers dix mille drachmes.

⁽¹⁾ Sic.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on est dans l'usage d'élever des tombeaux par souscription. Ce monument ne porte qu'une décoration de peu d'importance; c'est une cuve de marbre recouverte d'un couvercle orné de masques. Il se trouve aujourd'hui dans la maison de Hadji-Aga et sert de réservoir.

Un autre sarcophage, orné de sculptures assez belles représentant un sujet tiré de l'Illiade, fait pendant à celui de Nicostrate. Mais la pruderie des Turcs à l'égard de toute figure peinte ou sculptée ne leur a pas permis de laisser sous les fenêtres du harem les portraits des héros grecs; on a tourné contre le mur la face ornée de figures.

Ces sarcophages et un grand nombre d'autres qui ornent les fontaines du quartier, sont tirés des excavations faites dans l'intérieur de la ville. C'est à une centaine de mètres de la porte de Calamari, et au nord de la rue, que fut découvert le sarcophage attribué à un membre de la famille Poppia, peut-être à l'un des ancêtres des jeunes gens dont les ossements ont été retrouvés dans le petit sarcophage. On voit, dans la rue des Tombeaux à Pompéi, que chaque famille avait une enceinte réservée. Quoique le grand sarcophage ne porte aucune inscription, le voisinage de l'inscription tracée sur une dalle peut faire présumer que les deux personnages dont les portraits sont arrivés jusqu'à nous, ont appartenu à cette famille.

Le terrain où fut trouvé ce tombeau servait de cour à un caravansérai. Le propriétaire, voulant ajouter quelques constructions, fit creuser dans la partie est de la cour, et, à trois mètres de profondeur, trouva les deux statues.

En creusant plus profondément, on arriva jusqu'à la caisse du sarcophage, mais on n'alla pas au delà. Le couvercle du sarcophage étant scellé avec des crampons de fer et du plomb, tout indiquait que le tombeau était parfaitement intact. L'attente du propriétaire ne fut pas trompée, et le couvercle enlevé mit à découvert deux squelettes d'une parfaite conservation, couchés l'un à côté de l'autre; il ne restait aucune trace des chairs, aucun lambeau de vêtement; une couche de cendres humaines, étendue au fond de la cuve, indiquait que les corps n'avaient point été embaumés. On voit encore incrustée sur le marbre la ligne noire marquée par les cendres. Entre les deux squelettes se trouvait une petite caisse de bois de cèdre bien conservée, et qui fut rompue avec peine. Cette cassette était presque sans ornements, mais il est fâcheux qu'elle n'ait pas été conservée, car il n'existe dans les cabinets aucun de ces petits meubles de bois dont les dames romaines se servaient pour leur toilette.

Les bijoux conservés dans le coffret ne présentaient qu'un intérêt médiocre; c'étaient des bagues de filigrane d'or, ornées de petits grenats, une chaîne, un bracelet, des boucles d'oreilles soufflées, le tout parfaitement intact. Les bijoux trouvés dans les tombeaux ne portent presque jamais la trace d'un usage quelconque. On en trouve qui, montés avec tout l'art imaginable, sont tellement ténus et délicats, que le moindre froissement les écraserait infailliblement. Aussi un antiquaire qui s'est beaucoup occupé de l'étude des bijoux grecs et romains, prétend-il que les bijoux déposés dans les tombeaux ne sont qu'un simulacre des ornements que portaient les défuntes, et qu'ils étaient fabriqués exprès pour les sépultures.

Les bijoux trouvés dans le tombeau sont, dit-on, aujourd'hui dans le cabinet de Vienne; quelques pièces sont restées entre les mains d'un antiquaire de Smyrne.

Les deux statues qui couronnent le monument sont évidemment romaines; les corps ne sont qu'ébauchés, mais les têtes très-achevées sont évidemment des portraits. Dans l'antiquité comme de nos jours, les fabricants de tombeaux en avaient toujours en ma-

gasin un certain nombre, qu'on achevait ensuite en mettant le nom de l'acquéreur et le portrait du défunt.

Lorsque l'équipage de *l'Expéditive* vint pour opérer l'extraction, le tombeau était placé à quatre mètres de profondeur, et orienté nord et sud. Il se compose d'un coffre de marbre blanc de 2 mètres 64 de longueur sur 1 mètre 7 de largeur et 1 mètre 17 de hauteur jusqu'au couvercle.

Le coffre pèse 7,000 kilogrammes, déduction faite de l'évidement de la cuve. Ce coffre est surmonté d'une sorte de lit funèbre sur lequel sont sculptées deux statues représentant un homme et une femme à demi couchés et appuyés sur des coussins.

L'homme a une chevelure épaisse, une barbe courte, et paraît dans la force de l'âge; il porte le costume civil, et tient dans sa main une sorte de livre que les Romains appelaient *diploma*, qui se roulait en deux parties: cette figure indique que l'homme couché dans le tombeau avait occupé des charges civiles.

La femme est vêtue d'une chlamyde légère; tout le corps n'est qu'ébauché, et devait appartenir à une jeune femme, tandis que la tête, sculptée avec un soin tout particulier, a dû appartenir à une femme d'un âge mûr. Cela confirme l'opinion que nous avons émise, que ce sarcophage a été préparé de fabrique. La femme tient dans la main une couronne de narcisses. Toute cette sculpture, quoique à peine dégrossie, ne manque pas d'un certain style; les prunelles évidées rappellent la sculpture du temps des Antonins.

Lorsqu'il s'agit d'enlever de la fouille le sarcophage pesant sept tonneaux, plusieurs difficultés se présentèrent: ce monument était enfoui dans un terrain formé de remblais qui ne paraissaient pas d'une antiquité très-reculée; il était contigu à un mur en pierres et en terre dont la solidité était très-douteuse, et, de toutes les maisons du voisinage, il n'y en avait pas une seule qui pût offrir un point d'appui suffisant. Il fallait donc, pour ainsi dire, créer un système qui trouvât en lui-même ses points d'appui.

Le capitaine Guesnet, qui s'était muni à Toulon de tous les appareils nécessaires pour enlever les plus lourds fardeaux, fit débarquer trois grandes bigues ou mâts, de neuf mètres de longueur et de soixante centimètres de diamètre. Soixante juifs se chargèrent de les transporter en ville sur leurs épaules: les portefaix de Thessalonique sont tous israélites. Les bigues furent portées dans la cour, on établit un pilotage pour servir de semelles, ensuite, par le moyen d'un cabestan et d'une chèvre, on dressa les trois bigues en triangle au-dessus du sarcophage, les mâts ayant été ajustés et haubanés par le moyen d'ancres à jet.

On établit au sommet une poulie de caliorne; le cabestan ayant été assujéti par le moyen d'ancres, tout l'équipage vira au cabestan, et peu à peu le sarcophage s'éleva de la fouille. Les précautions les plus grandes avaient été prises pour mettre au sarcophage les élingues, c'est-à-dire, les cordes qui devaient l'entourer pour qu'il fût happé par le croc de la caliorne. Un grand nombre d'habitants de Salonique assistaient à cette opération, et applaudirent d'autant plus au système appliqué par le commandant, qu'il avait été déclaré absolument impossible de tirer de la fouille une masse pareille.

Un chariot avait été préparé avec des roues d'affûts de canons; le sarcophage fut élevé et placé sans secousse sur le chariot, et chacun put admirer les belles sculptures qui le décorent, et surtout sa merveilleuse conservation.

La face principale du monument représente un épisode de la guerre de Troie, Achille vainqueur de Penthésilée: ce sont les vers animés de l'Énéide traduits sur le marbre impérissable:

Ducit Amazonidum lunatis agmina peltis
 Penthesilea furens, mediisque in millibus ardet,
 Aurea subnectens exsertæ cingula mammæ,
 Bellatrix, audetque viros concurrere virgo (1).

Penthésilée était venue avec ses Amazones au secours de Priam. Achille combat les femmes guerrières, et les ayant vaincues, emmène Penthésilée captive et blessée. C'est un des plus beaux sujets de la sculpture antique. Le moment choisi par l'artiste est celui où Penthésilée, affaiblie par ses blessures, s'abandonne à son cheval; le héros grec se précipite et saisit l'Amazone par les cheveux, sans qu'elle fasse le moindre mouvement pour se défendre. Un homme barbu et coiffé d'un casque conique, représente sans doute Ulysse, quoique les poètes ne fassent pas participer Ulysse au combat des Amazones. La figure d'Achille est dans un beau mouvement; le torse est très-bien étudié; la tête est couverte du casque héroïque à large cimier.

Le reste du tableau est occupé par une mêlée de chevaux et de combattants qui offre l'aspect le plus animé; à chaque extrémité sont deux Grecs blessés: l'un est couvert de la thorachique; l'autre est terrassé par une Amazone, il se défend avec acharnement. Trois chevaux sculptés avec une légèreté sans égale ajoutent au mouvement du combat; et dans le fond les Amazones la hache levée, le bouclier échancré (*lunatis peltis*) opposé au glaive des Grecs, terminent le tableau d'une manière pleine de noblesse.

A chaque angle sont deux termes de jeunes filles vêtues du costume léger de l'Attique, les cheveux tombant en tresses ondoyantes, qui soutiennent le couronnement du tombeau; leur tête est coiffée du modius; les deux termes de la face postérieure représentent des hermès d'Hercule. La base du sarcophage est ornée d'une guirlande traitée exactement de la même manière que les figures du couvercle: c'est une ébauche peu avancée et d'un ciseau évidemment romain. Les faces latérales du monument contiennent des épisodes du combat: celle de droite, qui est la plus finie, représente une lutte corps à corps entre des Grecs et des Amazones; l'une d'elles est terrassée, un guerrier grec lui pose un pied sur la poitrine, d'une main la tient par les cheveux, et de l'autre lui assène un coup d'épée; l'autre Amazone se dégage du flanc de son cheval abattu, et la hache levée résiste à un Grec qui, la retenant par le cimier de son casque, s'apprête à lui plonger son poignard dans la gorge.

La face latérale de gauche représente Achille soutenant Penthésilée mourante; la reine est coiffée de la tiare asiatique, et près d'elle une Amazone esclave est plongée dans le désespoir. Achille à demi penché, le pied posé sur un socle, semble déplorer le sort de sa captive: c'est le moment qui précède la mort de Thersite. Achille, ayant dépouillé l'Amazone de ses armes, fut tellement frappé de sa beauté qu'il ne put s'empêcher de répandre des larmes; Thersite, ayant osé se moquer de cette faiblesse, fut aussitôt tué par Achille. Cette sculpture est inférieure à tout le reste du sarcophage, et la composition est tellement au-dessus de l'exécution que, sans nul doute, nous n'avons devant les yeux qu'une copie de quelque ouvrage d'un sculpteur plus habile.

La face postérieure du sarcophage est ornée d'un ajustement tout à fait dans le goût romain. Au milieu un aigle, les ailes étendues, soutient deux lourdes guirlandes de fruits qui tombent en feston de chaque côté. Dans le champ du tableau se trouvent deux

(1) Eneid., 1, 508.

griffons ailés galopant l'un vers l'autre. Ces animaux rappellent complètement ceux qui se trouvent dans la frise du temple d'Antonin et de Faustine à Rome. Le cachet de l'art romain, imprimé à ce monument, ne saurait être l'effet d'une retouche d'une époque postérieure. Il faut dire cependant que c'est l'opinion de quelques amateurs distingués qui s'appuient sur ce fait bien connu, c'est que bien souvent les anciens se sont servis de vieux tombeaux pour ensevelir leurs morts. Nous ne saurions partager leur avis.

A la belle époque de l'art, les Grecs n'avaient pas pour usage de faire des sarcophages dans ce style. Il est plus probable que le sculpteur a orné son monument d'un sujet qui était si souvent répété sur les monuments anciens, qu'après deux mille ans on en retrouve encore un grand nombre de vestiges. L'invasion des Amazones en Attique, les exploits d'Achille, d'Hercule, de Thésée contre ces femmes guerrières ont été un sujet inépuisable qui était national chez les Grecs, et qui a passé par imitation chez les sculpteurs romains.

Si ce monument n'est pas d'art purement grec, on doit le regarder comme une belle copie d'un chef-d'œuvre de la bonne école, et comme tel il mérite tout l'intérêt des artistes et des hommes qui s'occupent de l'histoire de l'art.

VII.

ÉGLISES BYZANTINES.

Près de la cour dans laquelle était enfoui le sarcophage se trouvait un couvent de derviches mevlévis, dont les hôtes suivaient avec le plus grand intérêt les travaux des fouilles. C'était pour leur vie monotone et désœuvrée un sujet de distraction dont ils profitaient amplement, et dès la pointe du jour nos derviches arrivaient sur le terrain, s'informaient de ce que l'on ferait dans la journée, prenaient part à tous les embarras des matelots avec un intérêt qui était quelquefois comique. L'un d'eux surtout, natif du Saïd en Égypte, par conséquent d'une couleur plus que basanée, suivait avec une très-grande assiduité toutes les phases de l'opération. On ne le voyait jamais s'absenter qu'aux heures où le travail était suspendu, et les observations qu'il faisait décelaient une certaine intelligence. Il fut bientôt lié avec tous les matelots, et se présenta naturellement à moi pour être mon cicerone dans les visites que je faisais aux mosquées de la ville. Il était toujours levé avant l'aube, attendant que la porte de la ville fût ouverte pour nous conduire vers quelque monument ignoré. Aussi, dès que les imams me voyaient arriver dans la compagnie d'un mevlévi, toutes les portes s'ouvraient, et chacun montrait le plus grand empressement à nous seconder dans nos opérations de relèvement. Une seule fois, deux vieilles femmes nous ayant aperçus au haut d'un minaret qui dominait un jardin, allèrent porter plainte à l'imam de ce qu'il nous laissait violer les secrets du harem. Cela me rappela ce conte populaire qui dit qu'on choisit pour muezzins des aveugles, afin que leurs regards indiscrets ne puissent dévoiler quelques mystères de la vie privée des Musulmans. Notre derviche, qui s'appelait Abdoul-Hamid, mettait toujours fin, par son caractère religieux, à ces petites altercations, dont il plaisantait le plus souvent; car, pour ces choses, l'Arabe n'est pas aussi sévère que le Turc.

Avant de commencer nos opérations, je fis dresser par Abdoul-Hamid une liste des mosquées de Thessalonique avec ses observations. Voici la traduction de cette pièce :

LISTE DES MOSQUÉES DE SALONIQUE ET DES ANCIENNES ÉGLISES GRECQUES
CONVERTIES EN MOSQUÉES.

1° **ESKI-DJOUMA**, église décorée de vingt-quatre colonnes, dans le quartier de Tcharchi-Bachi, convertie en mosquée par le sultan Mourad-Fettetmich, en 832 de l'hégire. Son personnel se compose d'un djouma-imam, de deux vaket-imams, et de deux muezzins. Ibrahim-Pacha a construit un bain qu'il a donné en vacouf à cette église. Les revenus de la mosquée, la plus ancienne de la ville, ne sont que de dix bourses par an (5,000 piastres). Le gouvernement fournit l'huile et la cire pendant toute l'année ⁽¹⁾.

2° **AYA-SOFIA**, ancienne église cathédrale de Thessalonique, convertie en mosquée par Raktoub-Ibrahim-Pacha, en 993 de l'hégire. C'est la mosquée chérif de la ville. Elle a pour vacouf 30 bourses (15,000 piastres). Elle a trois imams, de plus deux kaïms, qui sont chargés de l'entretien des lampes, et dix softas ou élèves en théologie, et qui sont entretenus dans le médrécé. Elle est située dans le quartier de son nom, près du Tcharchi, et non loin de la mer.

3° **KASSOUMIHIÉ**, ancienne église de Saint-Démétrius, décorée de plus de soixante colonnes de marbre, située près du palais du Pacha, dans le quartier de Eski-Acapoussi, convertie en mosquée par le sultan Bayazid en 898 de l'hégire. Son revenu est de 15 bourses. Les huiles sont un vacouf du sultan Mourad II. Elle a trois imams. Le premier reçoit 30 piastres par mois, et le second 15 piastres. Ces imams sont logés dans le médrécé. Ils doivent pourvoir à leur nourriture et à leur entretien. Sur la porte de la mosquée on lit cette inscription, tracée par ordre du sultan Bayazid : «Le sultan Bayazid Fetteti a donné aux Musulmans cette maison de Dieu. Étudiez et méditez la grandeur de Dieu. Priez et humiliez-vous, car Dieu aime la prière.»

4° **ORTA-SULTAN-OSMAN-DJAMI-SI**, appelée communément **OSTADJI-EFFENDI**, ancienne église de Saint-George, désignée par les voyageurs sous le nom de la Rotonde, dans le quartier de la Calamaria-Kapou-Sou. Elle a été convertie en mosquée par Ortadji-Effendi, derviche halvéti, c'est-à-dire, appartenant à la confrérie des halvétis, dont le cheikh et le principal couvent sont en Égypte. Elle a un imam. Le gouvernement fournit l'huile et la cire pendant toute l'année.

5° **SANKIÉ-DJAMI-SI**, ancienne église de Panteleimonos, mosquée ruinée, convertie par le sultan Mourad-Féthi.

6° **AKTCHA-MEDJED-DJAMI-SI**, dans le quartier de ce nom, ancienne église grecque, convertie par le sultan Mourad-Féthi. Elle a un imam. C'est dans ce quartier qu'est l'imaret où l'on distribue les aumônes.

7° **KARALI-DJAMI-SI**, dans le même quartier que la précédente, ancienne église devenue mosquée baralleu, c'est-à-dire, en vertu d'un firman.

8° **SATTI-DJAMI-SI**, convertie par Sélim Pacha; ancienne église. Aujourd'hui elle a un clocher et une horloge établis depuis une quinzaine d'années.

9° **MOUSTAFAPA-CHA-DJAMI-SI**, près de la précédente, édifice moderne, élevé par Moustafa-Pacha. Elle a deux imams, dont l'un est khatib, c'est-à-dire, prédicateur du vendredi. Cette mosquée entretient quinze softas, en vertu d'une fondation qui est servie par les enfants de Moustafa-Pacha.

10° **ALDJA-IMARET**, dans le quartier de Yeni-Hammam, ancienne église convertie en mosquée par le sultan Mourad-Féthi. L'intérieur était couvert de peintures; mais on les a enduites de chaux. Elle a un imaret fondé par le sultan Mourad. Cette église avait

⁽¹⁾ Cet usage est une tradition antique. Voyez l'inscription d'Ancyre, tome I, pages 175-176.

un vacouf considérable, dont le pacha prend les revenus. Depuis quelques années, le sultan Abdoul-Medjid accomplit les projets de son père, s'empare des biens des mosquées, et se charge de payer les imams. Le personnel de toutes les mosquées de Salonique est généralement très-pauvre.

11° HAMZA-BEY-DJAMI-SI, mosquée moderne. Elle a des vacoufs consistant en boutiques dans le marché.

12° SULEIMANA-DJAMI-SI, bâtie il y a trente ans par un Musulman nommé Suleiman, dans le quartier de Oun-Kapan.

13° KAPAN-DJAMI-SI, mosquée nouvellement bâtie, sans importance. Elle a brûlé dans le dernier incendie, et on la répare avec l'argent du sarcophage. Ce fait mérite une explication. Le sarcophage a été trouvé dans une cour particulière, et vendu au consul de France par le propriétaire. Mais le pacha s'est emparé de l'argent, et est censé le dépenser pour réparer une mosquée.

14° BOURMALEU-DJAMI-SI, petite mosquée située près du consulat de France.

15° KIDIR-BABA-DJAMI-SI, près de Kouschakleu-Koulé, petite mosquée moderne.

16° SARALI-DJAMI-SI, ancienne église grecque de Saint-Élie, convertie par Féthi-Mourad. Elle est située dans le haut de la ville, près du quartier nommé Eski-Seraï. Cette mosquée, quoique petite, est fort riche. Elle a pour vacouf un village appelé Orta-Tchkeuï. Elle a un médrécé où sont entretenus vingt softas.

17° ISKELÉ-DJAMI-SI, près de la mer, mosquée sans importance. Elle est baratleu.

18° SOOUK-SOU-DJAMI-SI, ancienne église des Saints-Apôtres, monument très-curieux par ses coupes; convertie en mosquée à la prise de la ville.

19° NOUMAN-PACHA-DJAMI-SI, dans le quartier de Achmet-Soubachi. Cette mosquée a pour vacouf un jardin et des bains. Elle entretient un médrécé où sont vingt softas.

20° VIRANLIK-MAHALLESSI-DJAMI-SI, mosquée de peu d'importance, sans vacouf.

21° KOULLEITCHI-DJAMI-SI, petite mosquée.

22° PINTASAN-MAHALLESSI-DJAMI-SI, petite mosquée dans la partie supérieure de la ville.

23° SOFO-EFFENDI-DJAMI-SI, dans le voisinage de la précédente, ancienne église, mais peu remarquable.

24° IKICHÉRIFÈH-DJAMI-SI, galerie des minarets, dans le quartier du même nom, ancienne église inconnue.

25° KASANDJILAR-DJAMI-SI (mosquée des Chaudronniers), ancienne église de Saint-Bardias et de Sainte-Marie, convertie en mosquée par Féthi-Mourad en 832 de l'hégire, bâtie en septembre 987 de l'ère chrétienne. Cette mosquée, l'une des plus vieilles de la ville, a eu des vakoufs considérables, mais elle est aujourd'hui ruinée.

26° YALI-KAPI-DJAMI-SI, mosquée du bord de l'eau. Cette mosquée vit d'aumônes. Elle a un imam et un kaïm.

27° TABANA-DJAMI-SI, mosquée des Tanneurs, située près de la mer. Cette mosquée, entretenue par la corporation des tanneurs, a plus de 10 bourses de revenu.

28° ALTEPARMAK-DJAMI-SI, la mosquée des Six-Doigts, située près du Konac du pacha, mosquée ancienne, mais qui n'a jamais servi d'église.

29° IKILOULÈH-DJAMI-SI, la mosquée aux Deux-Fontaines, située dans le quartier de Ikiloulèh, bâtie par le sultan Sélim I^{er}.

30° YACOUB-PACHA-DJAMI-SI. Cette mosquée a un imaret. Pendant l'hiver, on y distribue aux pauvres du pilau deux fois par jour. Elle a deux imams et quelques softas.

31° AHMED-SOU-BACHI-MAHALLESSI-DJAMI-SI, mosquée moderne bâtie par le sou-bach Ahmed.

32° MUFTI-EFFENDI-DJAMI-SI, mosquée nouvelle et sans importance.

33° HAGI-MOUSSA-DJAMI-SI; moderne.

34° LOUDJÈH-DJAMI-SI; moderne.

35° KOURRAHNÉ-DJAMI-SI. Cette mosquée a une école; l'imam est le chef du corps des oulémas de Salonique. Les instructions sont observées religieusement. C'est une sorte de mouchteid.

36° SOULLOUDJA-MAHALLESSI-DJAMI-SI.

37° FATTEYEH-DJAMI-SI, ancienne église de la Panagia, convertie en mosquée par le sultan Mourad.

VIII.

Comme tous les biens appartenant aux églises ont été pillés par les Turcs à l'époque de la prise de la ville, les édifices d'origine byzantine se sont trouvés souffrir de cet état de choses : car avant le règne du sultan Mahmoud l'État ne se chargeait pas de l'entretien des temples, ni du payement des desservants. Quelquefois, par une faveur particulière, le Gouvernement donnait l'huile et la cire; mais tous les revenus de la mosquée, l'entretien des softas ou sacristains, les réparations, provenaient de propriétés affectées à cet usage, et données le plus souvent par des Musulmans pieux. C'est ce qu'on appelait des vakoufs, que le collège des oulémas de chaque ville administrait d'une manière tout à fait indépendante. On sait que la loi turque défend le prêt de l'argent à intérêt; mais le collège des oulémas avait la faculté de prêter aux Musulmans, moyennant une hypothèque sur les immeubles. L'intérêt de ce prêt était toujours extrêmement minime. Mais, par une clause particulière, et en raison de l'exiguïté de l'intérêt, le contrat fixait toujours une époque pour le remboursement, qui était d'autant plus rapprochée que le taux était minime. Si, à l'époque fixée, la somme n'était pas remboursée, le bien hypothéqué était déclaré vakouf, devenait la propriété de la mosquée, et, par conséquent, inaliénable. On conçoit que les Musulmans, profitant de ces réglemens, et faisant peu d'attention à l'époque plus ou moins éloignée du remboursement d'une somme pour laquelle le créancier ne les tourmentait jamais, laissaient souvent périmer leur liberté de remboursement, et voyaient ainsi leurs biens passer entre les mains des oulémas. Dans plusieurs villes de la Turquie, les mosquées se sont ainsi considérablement enrichies, et c'étaient surtout ces biens que convoitait le sultan Mahmoud à Constantinople, quand il voulut appliquer la réforme aux réglemens des collèges des oulémas.

Les mosquées de Salonique, moins puissantes que celles de Constantinople, ont depuis longtemps vu s'évanouir leurs privilèges, et bien souvent les pachas ont appliqué à d'autres dépenses les revenus des vacoufs. Aujourd'hui le gouvernement du sultan Abdoul-Medjid suit les mêmes errements; mais il éprouve souvent de grandes difficultés. Dans cet état de choses, les oulémas, voyant s'approcher le moment où les biens dont ils avaient l'administration passeront entre les mains de la Porte, n'entretiennent pas les édifices publics, laissent tomber en ruine les bains et les khans, négligent de louer les boutiques des bazars. Il y a plus de quinze ans que la lutte a commencé, et si la question ne se trouve décidée dans un sens ou dans l'autre, il est difficile de dire où s'arrêteront les dommages que souffrent les villes. On conçoit que l'atteinte portée à la régularité des perceptions ne peut qu'encourager la propension trop grande qu'ont déjà les fonctionnaires turcs à s'ap-

propre les deniers de l'État. On ne saurait se faire une idée de la misère dans laquelle se trouve aujourd'hui plongé le clergé musulman de Thessalonique. La démoralisation la plus complète a fait place au fanatisme, qui a si souvent soutenu l'énergie des Turcs dans leur lutte avec les Européens.

Les atteintes profondes que supporte, non pas la foi musulmane, mais tout ce qui tient au culte, sont encore bien plus sensibles dans les contrées où des chrétiens sont nombreux, actifs, et pleins de l'espoir de voir tomber un jour la domination turque. Aujourd'hui les mosquées de Salonique, quoique ayant diminué considérablement leur personnel, ont encore à peine de quoi entretenir ce qui en reste. Il y a des mosquées où les caïds (vicaires) ne touchent que 7 piastres par mois (1 fr. 75 c.); ils sont logés dans le médrecé; mais cette faible somme doit servir pour subvenir à leur subsistance et même à celle de leur famille, car ils sont tous mariés; aussi se trouvent-ils dans la nécessité d'exercer quelque profession, comme celle de fabricants de loulehs de pipes, de babouches ou de copistes de manuscrits. Les femmes, de leur côté, font un peu de broderie et tricotent les vêtements de laine. Cet état de misère, qui atteint une des classes autrefois riches des Musulmans, n'épargne pas ce que nous pourrions appeler les bourgeois, qui, par orgueil ou par esprit de caste, n'ont jamais voulu se charger de professions industrielles. On ne saurait dire de quoi vivent ces familles, qui de près et de loin tiennent à d'anciens fonctionnaires de la Porte.

ESKI-DJOU MA.

Cette mosquée est située dans la partie inférieure de la ville, et non loin de la grande rue où se trouvent les bazars. Elle est complètement enclavée dans les maisons; sa toiture seule domine toutes les autres. Il paraît que, du temps des chrétiens, l'édifice n'était point isolé; car, dans la partie droite du bas côté, il existe une galerie ornée de pilastres, qui date de la construction primitive et qui conduit à la rue voisine. Si l'on en juge par la disposition du plan, cette église est l'une des plus anciennes de Salonique; elle est construite en forme de basilique, comme la plupart des temples bâtis par ordre de Constantin. La porte qui donne sur la rue est percée dans un grand mur sans fenêtres et sans ornement; elle est carrée, et formée de plates-bandes de marbre. Cette porte conduit dans une galerie où sont aujourd'hui les fontaines destinées aux ablutions, et qui n'est autre chose que l'exo-narthex de l'ancienne église. Cette galerie a 7^m de large; elle est couverte en appentis; il ne paraît pas que primitivement elle ait reçu d'autre décoration. L'exo-narthex communique à droite avec un petit jardin, qui donnait sans doute accès dans un cloître; mais aujourd'hui ce sont des maisons modernes qui occupent ce terrain. Le minaret bâti par Massoud porte à sa base l'inscription suivante :

سلطان محمد بن ابراهيم بو جايعة كلدى ١٠٨٣

Le sultan Méhémet, fils d'Ibrahim, est venu à cette mosquée en l'année 1083.

De l'exo-narthex on passe dans une seconde galerie qui a 6^m 67^e de large, et une longueur de 28^m 51^e. C'est le narthex intérieur, ou eso-narthex. Cette disposition particulière aux églises d'Orient ne se retrouve que dans un très-petit nombre d'églises latines; les cathédrales du moyen âge en ont été complètement privées, au grand détriment de la pureté du lieu sacré, dont la nef communiquait directement avec la rue. La nécessité d'un narthex dans l'église primitive ne tenait pas seulement à cette cause; mais ces galeries étaient aussi destinées aux nouveaux catéchumènes qui, n'ayant

pas reçu l'instruction convenable, n'étaient point encore admis dans le lieu sacré. Dans quelques circonstances le prêtre avait le droit d'interdire, comme pénitence, l'entrée de l'église aux chrétiens qui avaient confessé quelque faute grave. C'est ainsi que Théodose expia le meurtre des habitants de Thessalonique.

Aujourd'hui cette galerie est complètement séparée de la nef par un mur, dans lequel s'ouvre une porte carrée; mais on remarque dans l'épaisseur de ce mur quatre colonnes avec leurs chapiteaux; de sorte que primitivement la nef était aperçue à travers les entre-colonnements. En entrant dans l'église, on est frappé de l'aspect de simplicité que présente l'ordonnance de l'édifice. L'intérieur est divisé en trois parties, la nef et deux bas côtés. Elle a 36^m 82^c de long jusqu'à l'hémicycle, et 14^m 90^c de large. Les bas côtés ont 6^m 90^c de large. La nef est séparée des bas côtés par deux rangées de colonnes, douze de chaque côté, supportant des arcades. Aujourd'hui la partie supérieure de la nef est fermée par un mur uni, percé de fenêtres. Le fond de l'église se termine par un hémicycle dont la largeur est de 10^m 39^c, et qui est percé de trois fenêtres cintrées. Il n'y a pas d'autres décorations dans toute l'église, qui est complètement badigeonnée à la chaux, sans en excepter les colonnes et les chapiteaux de marbre. Un des caractères de l'antiquité de l'édifice est la grande simplicité de son ordonnance. Tous les chapiteaux du rez-de-chaussée sont d'un ordre qui n'est pas le pur corinthien, mais dont les volutes n'ont pas toute l'importance que l'on donne ordinairement à celles de l'ordre composite. Au-dessus des colonnes est un dossier de marbre décoré de feuillages, et portant le Labarum. C'est sur ce dossier que s'appuient les arcades. Dans le bas côté à droite se trouve une porte conduisant à la galerie mentionnée ci-dessus, et qui est aussi décorée de pilastres d'ordre corinthien. Deux escaliers de bois, placés sous les bas côtés, conduisent au premier étage. C'était le *gynéconitis* ou *galerie des femmes*. Le plancher qui sépare cette galerie du rez-de-chaussée est en bois, et toute la construction en général est de la plus grande simplicité.

Cette galerie donne sur la nef par les fenêtres dont nous avons parlé; mais, en examinant la construction de ce mur de briques, qui est assez grossière, nous aperçûmes dans l'épaisseur des colonnes de marbre portant des chapiteaux ioniques et des arcades, comme au rez-de-chaussée.

Cette église était donc une basilique à deux étages, dans le genre de celle de Saint-Jean-Studius à Constantinople, qui fut bâtie par Constantin. Les parties des arcs doubleaux qui ne sont pas bouchées par des briques laissent encore voir des ornements en mosaïque d'une très-bonne exécution. Ce sont des fleurs, des oiseaux et d'autres ajustements. Les mosaïques sont à fond d'or, en verre et en émail. Ceci prouve que, dans le principe, la décoration de cette église était d'une grande richesse. On est porté à croire que les tympanes en haut de la nef étaient ornés de sujets, comme on en voit encore à l'église de Bethléem, où les tableaux avec les inscriptions sont fort bien conservés. Il est probable que, sous l'épais badigeon qui recouvre l'intérieur de l'édifice, on trouverait presque toute la décoration ancienne. La nef est couverte par une toiture à fermes apparentes. Ce n'est guère que dans le xvi^e siècle que les Latins ont ajouté des caissons pour cacher la charpente, ainsi qu'on le voit à Saint-Martin des Monts et à Saint-Jean de Latran, à Rome.

La maçonnerie est presque entièrement faite en briques : car les environs de Salonique fournissent peu de bons matériaux propres à la construction. Les marbres étaient apportés de l'île de Proconnèse. Ce qu'on peut voir de l'extérieur de l'édifice n'a reçu aucune décoration. La tribune en briques est composée de trois parties, une pour la nef, et une pour chaque bas côté. Les Grecs, qui ont conservé le nom de la plupart

de leurs anciennes églises, n'ont pas su me dire à quel saint celle-ci était dédiée, et il ne reste aucune inscription qui ait pu me l'apprendre. Sur une colonne est gravée une inscription qui conserve le souvenir de la conversion de cette église en mosquée. Elle fut consacrée à l'islamisme l'an 832 de l'hégire par le sultan Mourad, très-peu de temps après la prise de Thessalonique.

Près de cette mosquée on voit une fontaine faite avec la devanture d'un ancien sarcophage orné de sujets de sculpture de l'époque byzantine, et dont le modelé exprime parfaitement tous les caractères de cette école. Cette pièce de marbre est divisée en quatre parties par trois couples de colonnes supportant des arcs, et dont les chapiteaux ont la forme de coupes. Dans la première arcade à gauche, on voit un aigle qui se gratte l'aile avec son bec. Le profil de l'oiseau est assez bien exprimé; mais, par une fantaisie singulière, l'articulation de l'aile se termine par une fleur palmée. Le modelé byzantin est presque toujours exprimé en deux mouvements, le contour, puis dans l'intérieur un évidement qui motive un effet d'ombre. La sculpture gothique est généralement d'un modelé beaucoup plus complexe. Au-dessus de cet oiseau est un monogramme dont je n'ai pas saisi le sens. La seconde arcade représente un griffon ailé; la troisième, deux oiseaux buvant dans le même calice. La quatrième est aussi ornée d'un griffon ailé, mais dont le monogramme peut s'interpréter par ces mots : *Μήτηρ τοῦ Κυρίου καὶ οὐρανοῦ*. Je remarque que sous les empereurs byzantins le griffon a été souvent représenté sur les monuments funèbres, quoique cet emblème ne prête à aucune interprétation chrétienne. Il n'en est point ainsi des deux oiseaux buvant au même calice, qui représentent la communion des fidèles buvant au vase de l'eucharistie.

SOOUK-SOU-DJAMI-SI (Église des Saints-Apôtres).

Cette charmante église, d'une conservation parfaite, est située dans le quartier appelé de Soouk-Sou (ou de l'Eau froide), à cause d'une citerne voisine. Elle résume tout ce que l'architecture byzantine du VII^e siècle a de plus élégant et de plus varié. La construction générale est en briques; néanmoins quelques murs sont faits de moellons, avec des assises de briques intercalées à la manière romaine. Le plan diffère de la disposition connue, en ce que la galerie qui correspond au narthex intérieur fait le tour de la nef ou du chœur, dont le plan est parfaitement carré. L'exo-narthex se compose d'une galerie ouverte, ayant à droite et à gauche deux colonnes accouplées soutenant des arcades, et au milieu une porte carrée entre deux pilastres. L'ajustement des arcs au-dessus des colonnes est fait de telle sorte que chacune des colonnes les plus rapprochées de l'axe porte des cintres qui s'appuient d'une part sur les montants de la porte, et de l'autre sur les pilastres qui correspondent aux murs latéraux; de sorte que ces deux arcs sont inégaux, l'un étant double de l'autre. La seconde colonne soutient deux petits cintres qui viennent s'appuyer sur la première colonne dont nous avons parlé, et sur le mur latéral. On trouve quelque chose de semblable à l'église de Constantinople, qu'on appelle *Theotocos tou libou*, qui date aussi de l'époque de Justinien. Une seule porte communique du narthex dans l'intérieur. La nef proprement dite ne se compose que d'un plan carré, terminé par trois chapelles, et couverte par un pendentif, soutenu par quatre colonnes.

Comme il n'y a pas de galerie supérieure destinée aux femmes, j'imagine que les

deux galeries qui forment comme des bas côtés, mais qui sont séparées de la nef par un mur, remplaçant le gynécônitis. L'église appelée *Kangaria*, qui est située au milieu de la grande rue d'Athènes, a une disposition semblable, et cette partie de la nef est occupée par les femmes.

A droite, dans le fond, se trouve un cabinet carré, qui servait jadis à garder les vases sacrés (*σχευοφυλάκιον*). Les Byzantins avaient soin de décorer ces petites églises de peintures variées; mais il n'en reste aucune trace, non plus que de l'iconostase, qui était placée devant le chœur. Les quatre colonnes du dôme supportent quatre grands arcs de briques, dont deux parallèles à l'axe éclairent la nef par le moyen de deux fenêtres. Les deux arcs perpendiculaires à l'axe font partie d'une voûte qui règne sur tout l'intérieur. Le dôme est très-surhaussé; il est composé à l'extérieur de dix arcades, séparées entre elles par des colonnettes, et supportant des arcs. Aux quatre coins de l'église, sur les angles de la galerie intérieure, sont quatre dômes construits dans le même caractère que le premier. Il y a très-peu de marbre employé dans la construction, et les corniches sont faites avec des briques posées sur l'angle, et qui présentent une sorte de denticule triangulaire. Les trois hémicycles de la nef forment à l'extérieur trois tours polygonales, qui sont séparées par de petites colonnes de briques. L'appareil se compose d'assises de briques horizontales, alternant avec des assises en losange et en redans. Il reste très-peu d'inscriptions dans ce monument, et les Turcs ont pris plaisir à détruire le peu de sculpture dont il était décoré. Au-dessus de la porte on lit ces mots :

ΠΑΤΡΙΑΡΧΗΣΚΑΙΚΤΗΤΩΡ.

Patriarche et constructeur.

Les dossierets des colonnes portent des monogrammes où ces mots sont répétés. Un troisième monogramme ainsi conçu : $\begin{matrix} \text{N} \\ \Phi \omega \text{N} \\ | \end{matrix}$ contient sans doute le nom du fondateur, mais on ne saurait le lire avec certitude. Les chapiteaux des colonnes sont de deux sortes : les uns, composés de deux rangs de feuilles d'acanthé et ornés de quatre volutes, ont, dans leur partie centrale, entre les volutes, des disques dans lesquels sont sculptées des croix et des figures de saints, mais qui sont aujourd'hui mutilées. Les astragales se composent de feuilles juxtaposées, et dont la pointe est tournée en bas. Les autres chapiteaux s'éloignent un peu plus que ces derniers de l'ordre corinthien; ils portent à leur base un rang de feuilles d'acanthé; la partie moyenne et le couronnement de la cloche sont également ornés d'un rang de feuilles juxtaposées, et dont la grandeur est la même que celle de l'astragale. L'abaque a la forme de celui du chapiteau corinthien, et les fleurons ne sont autre chose que des feuilles d'acanthé. Quelle que soit la fantaisie qui préside à la composition de ces chapiteaux, on retrouve toujours un principe général : c'est que jamais la retombée de l'arc ne vient s'amortir directement sur l'abaque; mais tous les chapiteaux portent une pièce de marbre, quelquefois ornée d'une simple doucine, d'autres fois très-chargée d'ornements, auxquels je donne le nom de dossieret, à défaut d'un terme plus convenable. Toutes les feuilles des chapiteaux sont inspirées de l'antique; on n'y trouve aucun rapport avec la Flore employée dans les monuments du moyen âge en Occident. Il est vrai qu'à cette époque l'art gothique n'était point encore créé, et que le petit nombre de monuments qui nous restent des VII^e, VIII^e et IX^e siècles, sont encore tout empreints du caractère de l'architecture romaine, qui a surtout dominé dans les monuments d'Italie jusqu'à la renaissance.

Il est probable que la conversion de cette église en mosquée remonte au ix^e siècle de l'hégire.

KASANDJILAR-DJAMI-SI (Église de Saint-Bardias).

Dans les bazars turcs, toutes les industries se trouvent ordinairement classées par quartiers, dont les fabricants de babouches, les armuriers, les tourneurs, occupent chacun une partie séparée. Dans le temps où ces corporations étaient riches, elles entretenaient, par des donations, des mosquées situées ordinairement dans leur voisinage. On voit encore derrière le bazar des Chaudronniers, au milieu d'un jardin, une petite mosquée qui porte leur nom. Ce monument, entièrement bâti de briques, est au nombre des plus curieux de Thessalonique, par sa construction singulière et par son antiquité. C'est une ancienne église byzantine, consacrée jadis à saint Baradias par Basilicus, premier porte-épée de l'empereur, ainsi que l'atteste une inscription tracée sur la porte. Cette église fut consacrée au mois de septembre, la xii^e indiction de l'an 6537 du monde (qui correspond à 987 de notre ère). La façade de cette église n'a que 10 mètres de large; elle se compose d'un soubassement dans lequel sont percées une porte et deux fenêtres, communiquant avec le narthex; c'est dans la corniche de la porte que se trouve l'inscription suivante :

+ ΑΦΙΕΡΟΘΗΟΓΡΗΝΒΕΒΗΛΟΣΤΟΓΟΣΕΙΣΝΑΟΝΠΕΡΙΒΛΕΠΤΟΝΤΗΣΘ̄ΚΟΥ
ΠΑΡΑΧΡΙΣΤΩΦΩΤΣΕΝΔΘΞΟΤΑΤΣΒΑΣΙΛΙΚΣΑΓΓΑΘΑΡΙΟΥΚΚΑΤΑΠΟΝΘΑΓΙΣ
ΒΑΡΑΔΙΑΚΤΗΣΣΥΝΒΙΣΑΥΤΣΜΑΡΙΑΣΚΤΩΝΤΕΚΝΩΝΑΥΤΩΝΝΙΚΗ
ΦΘΑΝΝΗΣΚΚΑΤΑΚΑΛΙΣΜΗΝΙΣΕΠΤΕΜΒΡΙΟΙΝΔΙΚΤΗΣΙΒΕΤΟΥΣΣΦΛΖ +

Αφιερώθη ὁ πρὶν βέβηλος τόπος εἰς ναὸν περιβλεπτον τῆς Θεοτόκου παρὰ Χριστῷ Φῶ τοῦ εὐδοξοτάτου Βασιλικῆ πρωτοσπαθαρίου καὶ κατὰ πόνον ἁγίου Βαραδίας καὶ τῆς συνβίου αὐτοῦ Μαρίας καὶ τῶν τεκνῶν αὐτῶν Νικηφόρου, Ἄννης καὶ Κατακάλης, μηνῆ Σεπτεμβρίου Ἰνδικτιῶνος δεκατῆς ἐτοῦς ἐξῆ χιλιάδες πεντακόσια τριάκοντα ἑπτὰ.

Ce lieu, autrefois profane, a été changé en un temple magnifique de la Mère de Dieu par F^o le très-célèbre Basilicus, premier porte-épée, sous l'invocation de Saint-Baradias, et de sa femme et de leurs enfants Nicéphore, Anne, au mois de septembre, indiction xii, l'an 6537.

Au-dessous du soubassement, il y a trois arcades supportées par des colonnes engagées en briques, et dont l'extrados forme le couronnement de l'édifice, comme on le voit dans l'église appelée *Μονητῆς Κόρας* (monastère de la Vierge), à Constantinople, et à Saint-Marc de Venise.

Le caractère de cette architecture est particulier au x^e siècle, et il a été remplacé depuis par des corniches horizontales. La face latérale n'offre pas tant de régularité. L'extrémité du narthex se dessine par une arcade circulaire, et le pendentif par une autre arcade. Tout est de briques, sans addition d'autres matériaux. L'édifice est surmonté par trois coupes, deux sur les extrémités du narthex, et une grande au centre, supportée par de petites colonnes, et ouverte par huit fenêtres. Cette coupole est placée sur la partie centrale du chœur, et forme, dans l'intérieur, un pendentif soutenu par des colonnes d'ordre corinthien.

La décoration intérieure consiste en peintures qui ont presque entièrement disparu sous la chaux. L'arcade de la croisée, dans la face latérale, est percée par quatre petites fenêtres qui donnent du jour dans la nef. Cet édifice est aujourd'hui abandonné; c'est le derviche Abdoul-Hamid qui nous l'enseigna, car il est complètement caché au fond

d'un jardin, dans lequel on ne pénètre qu'après avoir franchi plusieurs mesures.

SARALI-DJAMI-SI (Église de Saint-Élie).

Le plan de cette église, qui diffère de celui de toutes les églises byzantines connues, forme une grande croix latine, dont le grand côté est coupé par une tribune, et terminée, dans la partie supérieure, par trois hémicycles de même dimension, éclairés chacun par trois fenêtres. L'intérieur de cette église, aujourd'hui complètement blanchie à la chaux, n'offre rien de remarquable; au-dessus de la partie du chœur se trouve une tribune, trop petite pour l'usage des femmes, et qui a sans doute servi à quelque personnage éminent. La coupole n'est pas supportée par des colonnes, mais par quatre pieds droits (piliers).

Le narthex de cette église forme une salle carrée, soutenue par quatre colonnes et voûtée en pendentif. Cette voûte ne monte pas jusqu'au premier étage, mais forme le plancher de cette galerie. L'appareil extérieur de l'église est en briques, dont la pose a de l'analogie avec celle de l'église des Saints-Apôtres. Ce sont des briques appareillées en losange, et qui forment différents genres de méandre. Le mur de la nef est couronné par une petite galerie de briques, qui ne manque pas d'originalité. Sur une des corniches, on lit un monogramme qui apprend que cette église a été bâtie en 6562. L'année de sa construction est indiquée par les signes $\Gamma\Phi\Gamma\text{B}$, c'est-à-dire 1012 de notre ère.

La coupole de l'église, qui s'élève verticalement jusqu'à la hauteur de 7 mètres, produit un assez bel effet dans la position qu'occupe ce monument, sur un des points culminants de la ville.

X.

KASSINIEH-DJAMI-SI (Église de Saint-Démétrius).

La beauté et l'étendue de cette église auraient suffi pour la rendre célèbre, si les miracles qui se firent sur le tombeau de saint Démétrius, auquel elle était consacrée, n'y eussent attiré un grand concours de fidèles de toutes les parties de l'empire byzantin. Démétrius, martyr de la foi en 307, périt à Thessalonique dans la persécution ordonnée par Galérius. Enterré dans une partie obscure de la ville, les fidèles remarquèrent bientôt que de son tombeau sortait une source d'huile sainte qui guérissait toutes les maladies. Une basilique ne tarda pas à s'élever dans le voisinage de ce lieu; mais on conserva toujours avec vénération le caveau où Démétrius avait été enseveli; et, malgré leur haine pour la religion chrétienne, les Turcs, à la prise de Salonique, ne le détruisirent point. Cependant, du moment que le sultan Bajazet eut converti l'église en mosquée, la source d'huile cessa de couler⁽¹⁾. Mais le zèle religieux des Grecs ne se ralentit point, et les Turcs leur permettent encore aujourd'hui d'aller faire leurs dévotions sur le tombeau de saint Démétrius⁽²⁾. Les abords de l'église ont bien changé d'aspect; tous les cloîtres et les autres édifices qui l'entouraient ont été démolis, et l'on remarque aujourd'hui, dans toutes les cours voisines de la mosquée, des débris d'architecture provenant très-certainement

⁽¹⁾ Nicetas, Vie d'Andronic Comnène, 1, 9. — Hammer, Histoire Ottomane, tom. I, p. 434.

⁽²⁾ Jean Anagnosta, Hist. Turcq., chap. XVI.

de ces édifices. Sur un fragment de marbre, on lit ces mots en très-grands caractères :

ΕΠΙΣΚΟΠΟΣ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ

Évêque de Constantinople.

Il est d'autant plus fâcheux de voir ces bâtiments détruits, qu'il ne reste plus dans l'intérieur aucune inscription qui nous apprenne d'une manière certaine à quelle époque remonte la construction de cette église. Mais, suivant un historien de Thessalonique, elle date de la fin du VII^e siècle. Sa fondation serait de l'an 597 : la première église ayant été brûlée, une seconde fut reconstruite au moyen d'offrandes volontaires. Elle fut également détruite par le feu en 690. C'est après cette époque que fut bâtie la basilique que nous voyons, mais sans doute sur le plan des premières, car le tombeau existe toujours.

PLAN.

Devant la porte principale se trouve une petite cour carrée, au milieu de laquelle est une fontaine, de construction byzantine, pour les ablutions. Cela seul montre la haute antiquité de l'église, car on sait que les premiers chrétiens pratiquaient des ablutions avant d'entrer dans les temples. Cette fontaine est composée de huit colonnes supportant des arcades, et au milieu se trouve une grande cuve de marbre blanc sculpté. A droite de cette cour, on en trouve une autre beaucoup plus petite, près de laquelle est l'entrée du minaret. Il y avait jadis à droite et à gauche deux entrées conduisant dans le narthex ; celle de gauche est aujourd'hui fermée. Le narthex est extrêmement simple ; il se compose d'une galerie transversale couverte par le plancher du gynéconitis ; il n'est séparé de la grande nef que par deux colonnes formant ainsi trois passages. Cette basilique a cinq nefs, c'est-à-dire, quatre rangs de colonnes parallèles. La nef du milieu a 12^m,27 de large, et les autres environ 5^m.

Les colonnes de la grande nef sont séparées par quatre piliers massifs qui divisent la longueur de la nef, et qui montent du fond jusqu'au comble. Ces divisions forment ainsi trois motifs. Au centre, quatre colonnes avec des piédestaux, et aux extrémités de la nef, trois colonnes. Les entre-colonnements ont de deux à trois mètres de large. Le chœur se termine par un hémicycle éclairé par cinq fenêtres, dont les arcades sont séparées par des colonnes. A droite et à gauche sont deux salles formées par des colonnes, disposition tout à fait particulière à cette église ; enfin, dans l'angle à droite, est une petite chapelle composée aussi de trois nefs, qui était sans doute consacrée à quelque saint. La sacristie était attenante. Dans le bas côté de gauche, et près du narthex, se trouve l'entrée du tombeau de saint Démétrius ; on entre d'abord dans une tour demi-circulaire bâtie en briques, et de là dans le caveau, où se trouve encore le cercueil du saint. Les Turcs vendent aux chrétiens de petits cierges pour brûler sur le tombeau. Ce caveau est formé par une salle carrée voûtée en pendentif, et entièrement bâtie de briques.

Les colonnes de la nef sont surmontées par des arcades, et supportent les colonnes du gynéconitis. Celles d'en bas sont de marbre précieux, le vert-de-mer à grandes taches, le granit égyptien et le cipollin qui venait de Caryste. Le dallage de l'église est en marbre blanc.

ÉLÉVATION.

La hauteur des colonnes des bas côtés égale la moitié de celles de la nef ; elles supportent des galeries de bois qui sont, comme les salles appelées *les catéchumènes*, destinées aux instructions religieuses ; les bas côtés ont ainsi un étage dans la hauteur de la colonne

de la nef, et le plafond de la catéchumène est au niveau du sol de la grande galerie des femmes.

Au rez-de-chaussée, tous les chapiteaux sont de marbre, et travaillés avec le plus grand soin. L'ordre supérieur est ionique. Ces deux ordres ne sont pas séparés par une corniche, mais toute la muraille est revêtue d'une mosaïque en marqueterie de marbre, représentant des modillons et des caissons de différentes couleurs. Au-dessus de l'ordre ionique est un troisième rang d'arcade soutenu par des colonnes basses, mais sans galerie; ces arcades soutiennent la toiture.

La partie de l'église qui fait face au chœur se compose ainsi de deux étages formés chacun par trois arcades, et d'une disposition assez noble. Toutes les barrières du gynécônitis sont faites avec des dalles de marbre blanc ornées de sculptures; ce sont généralement des croix, des couronnes, et le signe du Labarum. Les Turcs ont peu détérioré ces emblèmes.

CHAPITEAUX ET SCULPTURES.

Les bases des colonnes sont généralement élevées, selon l'usage byzantin; elles ont presque un diamètre de hauteur. Elles se composent d'un tore, d'une scotie, et d'un filet très-large, qui remplace le petit tore de la base attique. Dans les colonnes du milieu, les piédestaux et les bases sont d'un seul bloc de marbre; les chapiteaux sont variés, d'une sculpture très-refouillée, et qui ne manque pas d'effet. Les deux colonnes de l'entrée sont d'ordre composite. Le fût, jusqu'à l'astragale, a 5^m,13 de haut, et, avec le chapiteau, 6^m,04. Les chapiteaux sont à quatre volutes; on remarque dans le modelé des feuilles un emploi très-fréquent du trépan. La hauteur totale de l'étage du rez-de-chaussée est de 8^m,52. Les chapiteaux des antes sont ornés de feuilles d'acanthé, au milieu desquelles se trouvent des faucons ou des aigles aux ailes étendues. Les chapiteaux du centre de la grande nef sont formés par quatre aigles aux ailes étendues, qui soutiennent l'abaque; et au-dessous de ces aigles est une guirlande de rinceaux découpés à jour, et d'un effet très-original. Les colonnes qui sont aux deux extrémités de la nef sont couronnées de chapiteaux qui n'ont aucun rapport avec les ordres romains connus, mais dont les analogues se voient dans l'église de Sergius et Bacchus à Constantinople, dans l'église de Théotocos, et au tombeau de Ravenne. Les dosserets qui surmontent les chapiteaux se composent d'une simple doucine, au milieu de laquelle est le signe du Labarum. Les chapiteaux de la nef, dans le voisinage du chœur, ressemblent aux chapiteaux composites; ils ont des volutes avec deux rangs de feuilles d'acanthé; mais les feuilles d'acanthé, au lieu de monter droit et de retomber sur elles-mêmes, comme dans le corinthien romain, sont comme frisées horizontalement, et se retournent sur le même plan, comme si elles étaient redressées par le vent. L'épure de ces chapiteaux est très-compiquée, et je ne les ai jamais observés que dans la ville de Thessalonique. Les chapiteaux des deux salles qui sont près de l'abside sont aussi d'ordre composite, mais ils portent un dosseret très-orné, qui a 0^m,44 de haut, et 0^m,85 de large. Les colonnes de granit ont des chapiteaux de même matière, qui rappellent, sur une moindre échelle, le chapiteau de la colonne de Pompée à Alexandrie.

Au premier étage, les chapiteaux des colonnes sont moins variés. Ils ont quelque rapport avec l'ordre ionique; mais ils sont écrasés par un dosseret qui n'a d'autre ornement qu'une croix en relief. La toiture est soutenue par une charpente apparente, dans

le système de celle de Saint-Paul hors les murs, à Rome. Chaque travée des bas côtés supporte un système de fermes qui forme deux plans de toiture.

AÏA SOFIA (Sainte-Sophie).

Au nombre des grands travaux qui illustrèrent le règne de Justinien, on doit surtout citer les nombreuses et magnifiques églises que ce prince fit construire dans toute l'étendue de l'empire, et dont l'ordonnance se rapprochait plus ou moins de la célèbre cathédrale de Constantinople, consacrée à la sagesse divine (Ἁγία Σοφία). Thessalonique, comme la métropole d'une des importantes provinces de la Thrace, éprouva les effets de la libéralité de l'empereur; et l'église que Justinien fit construire sous l'invocation de sainte Sophie témoigne encore aujourd'hui de toute la magnificence que ce prince fit mettre dans ces sortes de monuments.

L'église de Sainte-Sophie était trop importante pour que le fanatisme des Turcs permît aux Grecs de la conserver pour y célébrer les cérémonies de leur culte. Néanmoins il ne paraît pas qu'elle ait été dès la conquête consacrée au culte de l'Islam; car l'Eski-Djouma fut convertie en 832, et ce n'est qu'en 993 que Ratkoub-Ibrahim-Pacha, sans doute gouverneur de Salonique, convertit en mosquée l'église d'Aïa-Sophia.

Pendant cette période de soixante ans, on ne sait ce que devint cette église; les Grecs pensent qu'elle leur fut retirée au moment de la prise de la ville. Mais il y a dans la destinée de ce monument une particularité remarquable: c'est que les Turcs, ardents persécuteurs des images, ont respecté dans la coupole la figure colossale de la Vierge entre deux anges, et les portraits des douze apôtres, peints en mosaïque sur un fond d'or resplendissant.

La mosquée est isolée au milieu d'une grande cour plantée d'arbres, et autour de laquelle sont aujourd'hui les médrecés et les imarets. Elle occupe un carré de 30^m environ de côté. Toutes les grosses murailles sont de briques, et l'intérieur est revêtu de marbre blanc. Cette église n'a pas, comme les autres églises grecques, un double narthex, et la galerie qui précède le chœur communique directement avec les bas côtés, comme dans l'église des Saints - Apôtres. Il ne paraît pas qu'elle ait eu jamais un avant-portique ou un narthex extérieur. Le portique actuel est l'ouvrage des Turcs. La nef, qui a 10^m de diamètre, est couronnée dans son milieu par une coupole de même dimension, dont les pieds-droits forment sur le plan une croix grecque à quatre côtés égaux. Les branches de la croix sont formées en élévation par les quatre grands arcs du pendentif. Le chœur se termine par un hémicycle éclairé avec trois fenêtres, au-devant duquel est une grande voûte en berceau qui a 7^m de profondeur. Ces dimensions font voir que cette cathédrale byzantine est bien inférieure par les proportions à ces vastes églises qui ont été construites plus tard en Occident.

A droite et à gauche du chœur, sont deux chapelles qui servirent sans doute de sacristies et de chambres à calices. Ces deux pièces ne se trouvent pas dans l'axe des galeries des bas côtés, et produisent en plan un effet peu agréable, par leur démanchement avec les axes. Les galeries des bas côtés sont voûtées en berceau comme le narthex et éclairées par quatre fenêtres. Le plan du premier étage est semblable à celui du rez-de-chaussée. Ces trois galeries en équerre sont destinées aux femmes. On y arrive par un escalier tournant, placé dans une tour d'angle qui servait de clocher.

La façade se compose donc, d'après l'ordonnance du plan: au rez-de-chaussée, d'une porte qui a été réparée par les Turcs, à droite et à gauche de laquelle sont

deux fenêtres; et au premier étage, de six fenêtres qui éclairent la galerie supérieure. Les extrémités de la croix de l'abside sont fermées par des arcades soutenues sur des colonnes; il y a aussi deux colonnes qui divisent les arcs à droite et à gauche, en entrant dans le chœur. On ne saurait avoir une idée de la décoration des murailles de l'ancienne église, car tout est parfaitement blanchi à la chaux. Les chapiteaux des colonnes sont sculptés avec soin, et indiquent la bonne époque de l'architecture byzantine. Ceux de la travée de l'abside sont composites, et ont leurs grandes feuilles contournées comme les chapiteaux que nous avons décrits à Saint-Démétrius. Les autres chapiteaux sont d'un ordre byzantin qu'il n'est pas facile de décrire. Ils se composent d'un dé ou pyramide tronquée, décorée de feuilles d'acanthé. Au premier étage, les chapiteaux sont d'ordre ionique, avec des dossierlets ornés de croix. La coupole est éclairée par douze fenêtres, et ornée d'une grande mosaïque, qui est un des sujets les plus importants qui nous restent de cet art chez les Byzantins.

On voit au centre la figure colossale du Christ, dans une gloire⁽¹⁾ qui est soutenue par deux anges aux ailes déployées; ils sont vêtus d'une robe blanche avec des reflets bleus, et au-dessous se trouve cette inscription :

ΑΝΔΡΕΣ ΓΑΛΙΛΑΙΟΙ ΤΙ ΕΣΤΗΚΑΤΕ ΕΜΒΛΕΠΟΝΤΕΣ
ΕΙΣ ΤΟΝ ΟΥΡΑΝΟΝ ΟΥΤΟΣ Ο ΙΗΣΟΥΣ Ο ΑΝΑΛΗΦΘΕΙΣ ΑΦ' ΥΜΩΝ ΕΙΣ ΤΟΝ ΟΥΡΑΝΟΝ, ΟΥΤΩΣ
ΤΟΝ ΟΥΡΑΝΟΝ ΟΥΤΩΣ ΕΛΕΥΣΕΤΑΙ ΟΝΤΡΟΠΟΝ ΕΘΕΑΣΑC
ΘΕΑΥΤΟΝ ΠΟΡΕΥΟΜΕΝΟΝ ΕΙΣ ΤΟΝ ΟΥΡΑΝΟΝ

Ἄνδρες Γαλιλαῖοι τί ἐστῆκατε ἐμβλέποντες εἰς τὸν οὐρανόν· οὗτος ὁ Ἰησοῦς ὁ ἀναλήφθεις ἀφ' ὑμῶν εἰς τὸν οὐρανόν, οὕτως
ἐλεύσεται ὁν τρόπον ἐθεάσασθε αὐτὸν πορευόμενον εἰς τὸν οὐρανόν.

Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder le ciel? Ce Jésus qui, en vous quittant, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même sorte que vous l'y avez vu monter.

Le pourtour de la coupole est occupé par quinze figures, séparées par un grand olivier, qui représentent la Vierge entre deux anges et les douze apôtres. La Vierge est vêtue d'une robe pourpre, et a la tête ornée d'un nimbe; les anges portent une robe blanche, et ont les ailes de couleurs changeantes. Ces figures ont 4^m de proportion. Les apôtres sont vêtus de toges de différentes couleurs, et portent chacun un attribut qui les fait reconnaître, des rouleaux de papier et des évangiles.

Ces apôtres sont représentés sous la figure de jeunes hommes. Le fond de toute cette mosaïque est d'or. Le sol sur lequel marchent ces figures est une représentation bizarre de rochers de diverses couleurs, qui représentent peut-être un sol pavé de pierreries. Le centre de l'hémicycle est décoré d'une grande croix, et au fond était une figure de la Vierge, qui a été effacée par les Turcs. Toute la voûte du chœur est ornée de caissons, dans lesquels on remarque des croix d'argent et des feuilles de vigne.

XI.

ORTA-SULTAN-OSMAN-DJAMI-SI (Église de Saint-George).

Si l'on doit regretter la perte de tous les documents et de toutes les inscriptions relatifs aux anciens monuments religieux de Salonique, c'est surtout en présence de cette église, qui est certainement un des restes les plus intéressants de l'architecture chrétienne en Orient. Le caractère particulier de sa structure a souvent éveillé l'attention des

⁽¹⁾ Cette figure est en partie cachée par une inscription arabe.

voyageurs; mais je ne sache pas qu'un seul d'entre eux l'ait reconnue pour une des plus anciennes églises que les chrétiens aient élevées.

Ce monument est généralement connu sous le nom de la Rotonde. Paul Lucas, en passant à Thessalonique, la visita; il la compare au Panthéon de Rome. C'est en effet une croyance assez commune, parmi les antiquaires, que cet édifice soit un ancien temple des Romains. M. Cousinery ⁽¹⁾ le regarde comme ancien temple des Cabires; et à ce sujet il insère dans son voyage un long morceau sur le culte des Cabires, qui paraît avoir motivé l'opinion de l'auteur.

Rien en effet, dans cette architecture, ne rappelle l'époque de Trajan, à laquelle M. Cousinery semble vouloir la faire remonter; et la simple inspection des mosaïques du dôme prouve que ce monument est chrétien, puisqu'on y voit les figures des principaux saints qui sont adorés dans les douze mois de l'année, avec leurs noms. Le plan de l'église se compose d'une grande salle circulaire de 24^m de diamètre, et entourée de chapelles ou cellules qui sont au nombre de huit. Deux d'entre elles servent de passage, et celle qui fait face à la grande porte est ouverte dans tout son diamètre, et se prolonge jusqu'à l'hémicycle où est situé le chœur. Cette disposition de plan est tout à fait conforme à la description qu'Eusèbe de Césarée nous a laissée des églises bâties dans les différentes villes de l'empire par ordre de Constantin, la 12^{me} année de son règne ⁽²⁾. Toute la construction est de briques, et les chapelles sont prises dans l'épaisseur du dôme, dont la muraille a 6^m,55 d'épaisseur. Au dehors, l'appareil de ces chapelles, qui sont voûtées, est indiqué par deux grands arcs concentriques en briques. Les murs latéraux du chœur se rattachent à la muraille circulaire, et l'on voit, à n'en pouvoir douter, que toute cette construction est de la même époque. A droite et à gauche de l'hémicycle, sont deux grands contre-forts qui supportent la poussée de l'arc, et qui sont évidemment du même temps.

Ce qui prouve sans réplique que ce monument est de construction chrétienne, c'est que les briques portent des monogrammes en relief qui ont tous des croix. Des monogrammes semblables se trouvent aussi tracés sur les briques des autres églises. L'intérieur de l'édifice conserve une partie notable de sa décoration primitive. Il était complètement couvert de tableaux en mosaïque d'une excellente exécution, et dont le caractère rappelle plutôt les peintures de Pompéi que celles d'aucun des monuments chrétiens connus.

Les voûtes de chacune des chapelles sont ornées de caissons avec des figures de toutes sortes d'oiseaux, des faisans, des perdrix, et différentes espèces de canards. D'autres représentent des corbeilles de fruits sur des fonds d'or, avec des encadrements de diverses couleurs.

La grande coupole, dont le pourtour a plus de 72^m de développement, est divisée en huit compartiments, ornés de tableaux qui se répètent deux à deux. Ce sont de riches palais construits dans le style fantastique que l'on observe aux peintures de Pompéi, des portiques ornés de colonnes resplendissantes de pierreries, des pavillons fermés par des rideaux de pourpre flottant au gré du vent, des arcades sans nombre avec des frises ornées d'oiseaux et de dauphins, les modillons et les palmettes soutenant des corniches d'azur et d'émeraude. Il n'existe point dans les peintures anciennes de plus riches et de plus originales combinaisons; et l'on ne saurait douter que ces tableaux ne soient l'ouvrage des chrétiens, car devant chacun de ces temples sont de grandes figures vé-

⁽¹⁾ *Voyage en Macédoine.*

⁽²⁾ Euseb., *De Vitâ Constant.*

tues de toges, et qui portent chacune une inscription en lettres grecques, indiquant que ce sont les saints particulièrement honorés dans chaque mois de l'année. Au-dessus de la porte on lit :

I ^{er} CÔTÉ.				II ^e CÔTÉ.			
ΡΩΜΑ	Romanus	ΕΥΚΑΡ	Eucarpion	La première partie	ΑΝΑΝΙ	Ananias	
ΝΟΥ		ΠΙΩΝΟC	soldat	est effacée.	ΟΥΠΡΕC		
ΠΡΕCΒΕΥ	légat	CΤΡΑΤC	dans le mois		ΒΕΥΤΟΥ	légat	
ΤΟΥ		ΜΗΝΙΔΕ			ΜΗΝΙ	dans le mois	
		ΚΕΜΒΡΙC	de décembre		ΙΑΝΟΥ		
					ΑΡΙΟΥ	de janvier	
III ^e CÔTÉ.				IV ^e CÔTÉ.			
ΒΑCΙΑΙC	Basilicus	ΠΡΙCΚΟΥ	Priscus	ΦΙΛΙΠ	Philippe	ΘΕΡΙΝΟΥ	Thérinus
ΚΟΥCΤΡΑ	soldat	CΤΡΑ ^C	soldat	ΠΟΥΕΠΙ	évêque	CΤΡΑΤ	soldat
ΜΗΝΙΑΓΡΙΑ	dans le mois	ΜΗΝΗ	dans le mois	CΚΜΗ	dans le mois	ΜΗΝΗΙΟΥ	dans le mois
ΙΟΥ	d'avril	ΟΚΤΟΒΡΙC	d'octobre	ΝΗΟΚΤΩ	d'octobre	ΛΙΟΥ	de juillet.
LE V ^e CÔTÉ				VI ^e CÔTÉ.			
au-dessus de l'abside n'a pas de mosaïque.				ΛΕΟΝΤΟC	Léon	ΦΗΛΗ	Philémon
				CΤΡΑΤ	soldat	ΜΟΝΟC	
				ΜΗΝΙ	dans le mois	ΧΟΡΑΥ	joueur de flûte
				ΙΟΥΝΙC	de juin	ΛΟΥ	dans le mois
						ΜΗΝΗ	
						ΜΑΡΤC	de mars.
VII ^e CÔTÉ.				VIII ^e CÔTÉ.			
ΟΝΗCΙ	Onésiphore	ΠΟΡΦΟΙ	Porphyre	Première partie	ΔΑΜΙΑ	Damien	
ΦΟΡΟΥ	soldat	ΡΙΟΥ	dans le mois	est effacée.	ΝΟΥΙΑΤ	médecin	
CΤΡΜΗΝΙ	dans le mois	ΜΗΝΙΑΥΓC	d'août		ΡΟΥΜΗ		
ΑΥΓC	d'août				ΝΙCΕΠ	dans le mois	
					ΤΕΜΒΡΙC	de septembre.	

Ces curieuses inscriptions jointes aux monogrammes des briques n'ont pas besoin de commentaires pour prouver que cet édifice est purement chrétien; et comme dans tous les temps qui ont suivi le règne de Constantin on ne trouve aucune église bâtie dans ce genre circulaire, comme de plus il est patent que la plupart des édifices religieux construits depuis le règne de ce prince jusqu'à Justinien sont en forme de basiliques, on doit regarder ce temple comme un de ceux que mentionne Eusèbe, et qui furent bâtis dans les premiers temps de la conversion de l'empereur Constantin. L'on remarque dans la cour un ambon que les Grecs appellent la chaire de saint Paul, et du haut de laquelle, disent-ils, il a prêché l'Évangile aux habitants de Thessalonique; mais ce monument ne date que des successeurs de Constantin.

Dans l'épaisseur des murailles de l'église il y a un escalier à vis qui conduit en haut. Le temple est éclairé par deux rangs de fenêtres, les unes placées directement au-dessus des chapelles, et les autres au-dessus des pieds-droits. L'escalier conduit vers une galerie qui se trouve à la hauteur de l'imposte, et communiquait probablement avec le vide qui existe entre le dôme et la toiture; mais l'issue est fermée.

Cette rotonde est couverte par un système de tuiles romaines.

Il y a à Salonique deux églises grecques : l'une regardée comme la métropole, et près de laquelle repose le patriarche; l'autre, située au sommet de la ville, appartenant à un monastère que les Turcs ont respecté. Cette dernière est plus ancienne que la

métropole; mais elle est tellement petite, que l'on peut la considérer comme une simple chapelle. On y conserve quelques manuscrits et des tableaux de peu d'importance. Ce couvent est habité par six moines ou caloyers, qui changent souvent de résidence, et sont envoyés par le patriarche pour remplir l'office de prêtres dans les différents villages grecs.

XII.

POPULATION. — COMMERCE.

La population chrétienne de ces districts est très-nombreuse, parce que non-seulement les Grecs, mais encore les Bulgares, sont attachés au christianisme, quoique ces deux nations conservent toujours l'une pour l'autre une antipathie marquée.

Les Bulgares s'adonnent principalement à toutes les industries qui touchent à l'agriculture. C'est surtout dans l'éducation des chevaux qu'ils ont acquis de la renommée, et les haras du Grand Seigneur sont entre leurs mains. Chaque année, au printemps, les Turcs ont pour usage invariable de mettre leurs chevaux au vert pendant un mois. A cette époque, les Bulgares descendent de leurs montagnes, parcourent les villes de la Thrace au son de la cornemuse, et s'arrêtent dans les principales fermes, où ils s'engagent pour quelque temps comme domestiques, pour garder les chevaux mis au vert.

Pendant l'été c'est le tour des femmes, qui viennent parcourir les campagnes, et s'engagent pour faire la moisson. On les voit souvent dans Salonique par bandes de vingt ou trente, se tenant toutes par la main, et traversant les bazars en chantant des chansons bulgares. Leur costume est singulier, plus sauvage que pittoresque; elles portent les cheveux pendants et ornés de pièces de monnaie, une chemise de grosse toile brodée de couleurs tranchantes, et ont le corps enveloppé, depuis l'estomac jusqu'au bas du corsage, dans une ceinture d'une longueur démesurée, qui se compose de cordes de laine verte nattées. Elles vivent ordinairement, en attendant qu'elles soient engagées, dans le caravanserai, et avec la plus grande frugalité.

Parmi ces peuplades on retrouve aussi quelques familles valaques, mais elles sont moins errantes. Généralement le sang en est plus beau, et les femmes sont mieux faites. Aussi mettent-elles une grande coquetterie dans leur costume, qui est très-élégant, et rappelle celui des paysannes des environs de Naples.

La population grecque est la plus industrielle de toutes. La mer est pour elle un débouché certain. Les Grecs se livrent aussi au petit commerce, et à la fabrication des tissus de coton. Quant aux juifs, ils sont là ce qu'on les retrouve partout en Orient, réduits à l'abjection la plus profonde; ils vivent dans le quartier bas et marécageux de la ville, accumulés femmes et enfants dans des demeures souterraines, où l'humidité engendre des maladies sans nombre, et cela dans une ville où les trois quarts des terrains salubres sont abandonnés. Les juifs se livrent au métier de corroyeurs et de teinturiers. Ils étaient autrefois les facteurs des négociants européens, mais aujourd'hui on compte à peine à Salonique deux ou trois maisons de commerce. La population musulmane se divise en deux parties : les Arnauts ou Albanais, qui parlent grec, et qui habitent différents districts de la Thessalie et de la Thrace, et le Musulman de souche turque, le véritable effendi, qui appartient, d'une manière ou de l'autre, à l'administration, mais dont la race est tout à fait étrangère à la contrée.

Située, comme nous l'avons vu, au fond d'un golfe marécageux, le climat de Thes-

salonique ne brille pas par sa salubrité. Chaque année, des fièvres violentes sévissent sur sa population; mais la fertilité des environs compense au delà ces inconvénients. Les étés y sont chauds.

Cette ville est aujourd'hui la plus grande et la plus commerçante de toute la Macédoine; néanmoins, les relations qui s'étaient établies entre cette échelle et les principaux ports de l'Europe ont beaucoup diminué depuis plusieurs années, par suite des mesures vicieuses de l'administration turque, qui a mis sous le régime du monopole les principales matières propres à l'exportation. C'était le commerce des laines qui avait le plus d'importance il y a quelques années; mais aujourd'hui, le gouvernement ayant établi des fabriques de feutre et de gros drap pour l'habillement des troupes, l'exportation est défendue, au grand dommage des producteurs, qui se voient forcés de céder à l'État, pour un prix infime, le revenu de leurs troupeaux.

Avec le produit de ses laines, Salonique fabriquait autrefois des tapis communs, dont le débit était très-répandu dans les îles de la Grèce et dans toutes les provinces asiatiques. Cette branche d'industrie est aujourd'hui complètement détruite; à peine trouve-t-on maintenant quelques feutres grossiers fabriqués avec le rebut des laines achetées par le Grand Seigneur.

L'industrie de la teinture, la préparation des cuirs et des maroquins, sont entre les mains d'un grand nombre de familles presque toutes rayas juives et grecques; mais leurs produits sont d'un écoulement difficile sur les marchés de l'Europe. Il en est de même des cotonnades. Salonique fabrique des serviettes de toilette et de bains d'une forme et d'un tissu particuliers, et qui sont tellement appropriées à leur emploi, que jusqu'à présent l'industrie européenne n'a pu les remplacer sur les marchés de la Turquie. Ces tissus sont d'un côté unis comme les serviettes ordinaires, et de l'autre couverts d'une peluche de coton très-épaisse, qui essuie parfaitement le corps. Ces serviettes sont douces et moelleuses au toucher, et il est certain que leur imitation en France aurait un grand succès.

Les habitants tempèrent la chaleur de l'été par l'usage de la glace du mont Olympe, qui est transportée dans la ville à très-peu de frais; aussi les familles les plus pauvres peuvent-elles en faire usage. Mais ce voisinage des montagnes se fait sentir aux approches de l'hiver; les gorges du Pélion et de l'Ossa engendrent des tempêtes qui se déchaînent avec furie sur la ville et sur le golfe, et pendant l'hiver la neige couvre souvent les montagnes.

XIII.

DÉPART. — RETOUR A SMYRNE.

L'équipage de *l'Expéditive* ayant terminé l'extraction du sarcophage, il fallut songer à l'embarquement de cette masse, qui pesait 9 tonneaux. On construisit un chariot en madriers de chêne, auquel on mit des roues de canon; et le sarcophage fut placé dessus par le moyen des palans qui avaient été préparés. Tout l'équipage fut appelé pour traîner le chariot à force de bras, car on craignait d'endommager les sculptures en y attelant des chevaux. Le jour où cette masse énorme sortit de Salonique, toute la ville assistait au transport; car les Turcs, qui avaient essayé de l'extraire de la fouille, et qui avaient été obligés d'y renoncer, demeuraient convaincus de l'impossibilité de l'opération. Des

madriers furent posés sur le terrain; et comme le chemin, depuis la porte de Cala maria, forme une pente jusqu'à la mer, il fallut employer plus de force pour retenir le chariot que pour le faire avancer. L'embarcadère qui avait été fait n'était pas suffisant pour supporter le poids du marbre : il fallut établir en ce lieu une mâture semblable à celle qui avait été dressée au-dessus de la fouille, pour pouvoir mettre le sarcophage dans la chaloupe. Toutes ces opérations réussirent parfaitement. On démâta les mâts de hune pour établir à bord des palans qui enlevèrent le sarcophage de la chaloupe, et le déposèrent dans la cale. Le grand panneau étant trop étroit pour laisser passer le monument dans la position horizontale, on fut obligé de couper le pont. Toutes ces opérations durèrent près d'une semaine; mais, le dimanche 7, nous mîmes à la voile pour retourner à Smyrne.

Nous nous croisâmes avec le bateau à vapeur anglais *la Dévastation*, qui amenait à Salonique un commissaire turc et un ingénieur anglais, pour aller examiner les fortifications du fort de Platamona, que le Grand Seigneur avait l'intention d'augmenter considérablement. En effet, les habitants du versant septentrional de l'Olympe, dont la très-grande majorité pratique la religion chrétienne, paraissent désirer se trouver réunis au territoire de la Grèce, dont les frontières ne dépassent pas le golfe de Volo. Le pays qui se trouve entre cette ligne et la rivière de Platamona, loin de l'action des autorités régulières, est presque toujours soulevé, et très-souvent exposé aux ravages des brigands, qui, sous un prétexte politique, viennent mettre à contribution les habitants. Il n'est pas rare de voir des bandes d'Albanais parcourir ces montagnes; et comme les paysans de ces districts sont aguerris et intrépides, il s'ensuit un état de trouble dont profitent les paysans pour ne pas payer le tribut.

Quelques réclamations du gouvernement grec, jointes au bruit généralement répandu d'une invasion projetée dans cette province, avaient attiré l'attention de la Porte. Le pacha en avait profité pour demander un subside de 40,000 piastres, qui devait être employé aux fortifications de Platamona.

ARRIVÉE A SMYRNE. — PRÉPARATIFS.

Après avoir louvoyé pendant une demi-journée au sortir du golfe, nous trouvâmes le vent de nord qui nous conduisit en un jour à Cara-Bournou, et le soir même nous mouillâmes dans le golfe de Smyrne.

L'amiral avait fait demander à Constantinople les fermans et l'autorisation nécessaires pour nos opérations de Magnésie. La Porte s'en remettait pour toute cette affaire à Salih-Pacha, gouverneur de Smyrne. Je lui rendis visite avec M. de Nerciat, premier drogman du consulat; et, dans la conversation fort longue que nous eûmes, j'éprouvai une certaine difficulté à faire comprendre au pacha l'intérêt qu'avaient les savants français à recueillir dans les ruines des villes d'Asie des fragments de sculpture délaissés depuis des siècles; et, abandonnés à toutes les injures du temps. Il savait que dans le même temps le gouvernement anglais envoyait un vaisseau dans le golfe de Macri, pour enlever les fragments d'architecture de la ville de Xanthus. Tout en promettant d'appuyer notre expédition par les ordres les plus étendus donnés à ses délégués, on voyait percer en lui une certaine crainte que ceci ne fût un prétexte qui couvrît d'autres desseins. Je le rassurai cependant, en lui faisant remarquer que le gouvernement de la Porte n'avait pas la même susceptibilité; et, je lui rappelai qu'il y a quelques années, le Grand

Seigneur avait fait présent au roi d'un vase antique provenant de la ville de Pergame, et qui, aux yeux des habitants, était un monument d'une grande importance. Salih-Pacha nous remit une lettre adressée au chef du sandjak de Sigala, afin que ce fonctionnaire pût nous mettre en relation avec les propriétaires des terrains.

L'ambassadeur nous avait envoyé un ferman de route et un ferman de poste, délivrés au nom du sultan.

TRADUCTION DE LA LETTRE DE S. E. SALIH-PACHA, MOUCHIR D'AYDIN, ETC., ETC., ETC.,
A SON LIEUTENANT CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION DU SANDJAK DE SIGALA.

« Ainsi que Votre Excellence en a été informée, l'ambassade de France avait demandé à la Sublime Porte la permission d'enlever et de faire passer en France des pierres, monuments d'antiquité, découvertes dans le territoire d'Inek-Bazari; et la Sublime Porte nous avait ordonné de prendre des renseignements sur ces pierres, pour que, s'il n'y avait point d'inconvénient à leur extraction, elle pût accorder la permission de les emporter, en satisfaisant néanmoins les propriétaires des terrains qui renferment ces monuments. Sur les rapports transmis à ce sujet au premier ministre, Son Altesse autorise leur extraction; et M. Charles Texier, chef d'une commission scientifique, chargé de l'opérer en compagnie de M. Boulanger, peintre, M. Clerget, architecte, va se rendre sur les lieux avec le kavas-méhemmet de Tunis et trois ou quatre domestiques. Vous aurez soin qu'ils puissent s'entendre avec les possesseurs du terrain pour l'acquisition de ces pierres; et quand ces propriétaires auront été pleinement satisfaits par les acquéreurs, vous veillerez à ce que personne ne vienne entraver l'enlèvement des pierres, et vous les aiderez dans les moyens à prendre pour qu'elles arrivent, aux frais des acheteurs, jusqu'au rivage où elles doivent être embarquées.

« C'est pour vous en requérir expressément que nous vous avons écrit et expédié cette lettre amicale.

« SALIH.

« Smyrne, le 25 du mois de Djémazi oul Arkhir 1258. »

« Pour traduction conforme,

« Le secrétaire interprète du roi, premier drogman
« du consulat général de France à Smyrne,

« AUGUSTE ANDRÉA, baron de NERCIAT. »

TRADUCTION D'UN FERMAN DE ROUTE.

« Très-illustres docteurs orthodoxes, mouftis et administrateurs, qui êtes en fonction dans les districts des pays qui s'étendent de Scutary à Smyrne, Aïdin et jusqu'à Dengizli, et vous primats desdites localités, à la réception de ce commandement suprême, sachez qu'incessamment occupés à doter l'empire d'institutions qui développent sa prospérité progressive, nous avons arrêté que le service des postes serait confié à nos mouchirs, qui nous rendraient compte des recettes et des dépenses, ou à des particuliers qui offriraient de s'en charger par spéculation, en déposant une somme proportionnée à l'importance de l'entreprise, de manière que le pays demeurât libre de toute charge sous ce rapport. Ce genre de service est maintenant définitivement organisé de

Scutari à Smyrne, et de Constantinople jusqu'à Andrinople. Sur ces deux lignes, le tarif du cheval de poste est de deux piastres et demie par heure de route. Au delà de Smyrne et d'Andrinople jusqu'à l'extrême limite de leurs territoires, le prix de chaque cheval est de quatre-vingts paras par chaque heure de chemin; et dans tout le reste de l'empire, où les règlements nouveaux n'ont pas encore reçu d'application, le tarif du cheval sera, comme par le passé, d'une seule piastre à l'heure : telle étant notre volonté suprême. Maintenant que cinq voyageurs français de distinction vont se mettre en route de ma sublime Porte pour les lieux désignés plus haut, dans quelque district de vos juridictions qu'ils arrivent, vous aurez à leur fournir vingt-quatre forts chevaux, que vous leur ferez payer au taux des nouvelles ordonnances, et vous leur délivrerez un récépissé de ce qu'ils vous auront payé; et vous vous garderez bien de faire le contraire. Vous éviterez également de rançonner les indigènes nos sujets en numéraire, comme en autres fournitures. Dans les lieux périlleux, vous prendrez toutes les mesures pour leur parfaite sécurité durant le trajet, et les ferez passer rapidement à leur destination, sans qu'ils aient à se plaindre de votre mauvaise volonté. Vous éviterez aussi de les arrêter, sous le vain prétexte qu'il leur faudrait attendre les montures. Enfin, vous pénétrant bien de ce point, qu'il est contraire à notre volonté suprême que vous exigiez d'eux la moindre chose au delà du tarif stipulé, vous vous conformerez strictement à nos injonctions, et vous vous appliquerez, de tout votre pouvoir, à remplir ponctuellement nos ordres. Sachez-le ainsi, et ajoutez pleine foi à ce signe impérial.

« Donné à Constantinople la bien gardée, le dernier jour du mois de Djémazi-oul-Ewel 1258.

« Pour traduction conforme,

« Le Secrétaire interprète du roi, premier drogman
du Consulat général de France à Smyrne,

« AUGUSTE ANDRÉA, baron de NERCIAT. »

TRADUCTION DU FERMAN DE VOYAGE DE SMYRNE A SCALA-NOVA.

« Très-illustres docteurs orthodoxes qui vous trouvez placés en qualité de juges, mouftis sur la route de Smyrne aux lieux désignés ci-après, et vous administrateurs, membres des conseils municipaux, etc., sachez que l'Ambassadeur de France nous ayant exposé, dans une note officielle, que M. Texier, Bey-Zadé français, escorté de quelques compagnons et de quelques serviteurs, désirait voyager de Smyrne à Couch-Ada Magnésie du Méandre, Aïdin et Denguizli, et qu'il demandait, en conséquence, un ferman qui garantît la sécurité de ces voyageurs, Nous avons bien voulu leur accorder le présent ferman. A son exhibition dans tous les districts de vos juridictions respectives, vous aurez soin de les faire voyager avec les plus grands égards, de les pourvoir des vivres et des montures pour leur argent, au prorata de leurs besoins, et d'exercer envers eux les lois de la révérencieuse hospitalité. Sachez-le ainsi, et gardez-vous bien d'y contrevenir, car nous entendons que nos ordres soient exécutés sans la moindre infraction.

« Donné à Constantinople au commencement du mois de Djémazi-oul-Ewel 1258. »

Généralement les voyageurs qui parcourent l'Asie Mineure se contentent d'un *Bouyourdi* délivré par les autorités locales; mais ces papiers sont insuffisants pour sortir des pa-

chalicks dans lesquels ils ont été délivrés. Au ferman dont le but est de faire donner aux voyageurs tous les objets qui leur sont nécessaires dans un pays où il n'y a pas d'auberges, on joint un ferman de poste, au moyen duquel on peut obtenir des chevaux dans les différents villages : car l'institution des postes en Turquie est uniquement destinée au service du gouvernement, et les particuliers ne peuvent en profiter qu'au moyen d'une mission spéciale. Autrefois cette institution était parfaitement régie dans toute l'étendue de l'empire; et, en prenant avec soi un *Tatar* ou courrier, on parcourait rapidement les grandes distances : mais depuis que l'administration de l'Asie Mineure a subi des changements si notables, et surtout depuis que les postes ont été mises en adjudication, on éprouve de grandes difficultés pour se procurer des chevaux, quoique le prix en ait été doublé. A chaque relais il faut attendre souvent plus d'une demi-journée, bienheureux encore si l'on trouve le nombre de chevaux dont on a besoin; aussi, pour un voyage de curiosité, il est préférable de faire un engagement avec un muletier, qui fournit, moyennant un prix fixé, le nombre de chevaux et les hommes nécessaires. Les muletiers se chargent toujours de la nourriture de leurs chevaux, les remplacent quand ils sont hors de service, et la dépense est beaucoup moins forte.

Méhémet m'amena un muletier propriétaire de douze chevaux, avec lequel je fis un marché moyennant 5 piastres par tête le cheval, et par jour. J'éprouvai d'assez grandes difficultés pour faire fabriquer en ville le grand nombre des objets qui se trouvaient jadis très-facilement sur le marché. Mais les incendies qui ont ravagé les bazars ont été cause de la dispersion du petit commerce de Smyrne, qui est entre les mains des Turcs. On voyait encore dans les bazars des traces pitoyables de l'incendie, et presque toutes les petites boutiques avaient été détruites. Les objets d'équipement et de voyage, qui sont si nombreux dans les bazars turcs, se trouvent maintenant relégués dans une rue adjacente au grand tcharchi ou marché, et les marchands ont à peine les moyens de fabriquer ce qu'on leur demande; aussi est-on obligé de payer d'avance les plus faibles commandes.

XIV.

L'Expéditive avait repris dans les magasins de la ville tous ses objets d'embarquement, et, le 10 août, elle partit de Smyrne pour se rendre à Scala-Nova. Pour nous, nous décidâmes d'aller par terre, nous prîmes congé du consul de France, et nous nous rendîmes à Scala-Nova. Cette route a été décrite dans le deuxième volume.

La ville de Scala-Nova, que les Turcs appellent Couch-Ada-si, est bâtie partie dans la vallée, et partie sur une montagne assez rapide. On aperçoit un grand nombre de jardins au milieu de la ville basse, mais toute la montagne est assez aride.

Méhémet, qui nous avait précédés à Scala-Nova, avait été demander pour nous un logement au gouverneur. Comme nous voulions y demeurer quelques mois, je me mis en mesure de trouver une maison à louer, chose assez difficile en ce lieu. Une partie de la ville tombe en ruines; jamais on ne répare une maison. Nous visitons plusieurs habitations grecques; elles se composent au rez-de-chaussée d'un petit magasin; au premier étage sont deux pièces assez mal éclairées, dont l'une sert de cuisine; le second étage, qui est le seul habitable, n'a que deux pièces. Toutes les chambres sont sans meubles et sans divans; on s'assied sur des nattes. Les maisons que nous voyons sont encombrées de femmes et d'enfants. Enfin nous décidons une famille grecque à

nous faire place, et à aller demeurer chez des voisins. La maison que nous habitons est située sur une rue partagée en deux par un canal fangeux. Nous sommes fort tourmentés par les moustiques et autres insectes.

Pendant que nous arrivions par terre, la corvette faisait route vers Scala-Nova; elle vient mouiller le soir même en dedans de l'îlot. On mouille au nord-est de la petite île par quinze brasses de fond, et on s'affourche sur deux ancres. Le fond est de bonne tenue, mais il y a toujours beaucoup de houle dans ce mouillage.

Le 3 août, nous passons la matinée à nous installer; vers trois heures, je fais une visite au gouverneur, pour lui remettre la lettre de Salih-Pacha. L'habitation du mutsellim est dans la partie haute de la ville; c'est un grand *konac*, assez mal tenu, comme tous ceux des autres gouverneurs en Asie Mineure. La position de ces fonctionnaires est trop incertaine pour qu'ils pensent jamais à faire des réparations, et le gouvernement ne s'en occupe jamais. Quand il pleut dans une chambre, on se retire dans une autre. Chaque année, au Bayram, le divan publie le ferman qui nomme les différents gouverneurs et pachas, de sorte que chaque année ils ont la chance d'être changés de résidence. J'en ai vu rarement garder plus de trois ans le même gouvernement; aussi se pressent-ils, quand ils arrivent, de retirer du pays presque tout ce qu'ils peuvent, s'inquiétant fort peu d'améliorations, dont pourrait profiter leur successeur.

Je me rendis sans perdre de temps dans le district de Gumuch ou Inek-Bazar, pour remettre à l'aga du lieu les fermans dont j'étais porteur.

Nous sortîmes de Scala-Nova par la porte du Sud, et nous atteignîmes bientôt les contre-forts du Mycale.

Toute la route est ombragée par d'épais platanes, et la gorge est encombrée de lianes et de buissons. Nous rencontrons de temps à autre des caravanes de chameaux et de chevaux portant des outres remplies d'huile. Les conducteurs sont vêtus comme les anciens Zéibeks; ils sont presque tous d'Aïdin. En suivant toujours la pente du défilé, la vallée s'élargit. Nous marchons quelque temps en plaine, et nous arrivons près d'un cimetière dont le sol est couvert d'épais buissons d'agnus-castus, du milieu desquels s'élèvent des colonnes de granit, des cippes, des pierres et d'autres fragments d'architecture: tout cela paraît indiquer l'emplacement d'une ville antique. Un vaste bassin, d'où s'échappe une source abondante, a été construit par les Nomades. Il est ombragé de vieux térébinthes.

Je m'apprêtais à faire halte, lorsqu'il s'éleva une tempête furieuse qui lança au loin des nuages de poussière; je fus obligé de me réfugier sous un hangar rempli de paille. Le propriétaire m'apprit que l'aga de Gumuch était absent. Il n'habite pas sa maison pendant l'été, va vivre dans ses jardins et coucher sous les figuiers. Nous prîmes un guide pour aller jusqu'aux jardins. Nous tournâmes à l'ouest, et au bout d'un quart d'heure nous franchîmes le Léthæus, qui coule ici au milieu d'un bois touffu. Nous entrâmes dans la plaine de Gumuch par l'angle N. E. Une montagne qui forme l'acrotère du plateau sur lequel nous avions voyagé, s'avance dans la plaine et la partage. C'est du pied de cette montagne que sort la source thermale très-chaude et très-abondante qui forme les marais au N. de la plaine.

Nous errons pendant longtemps dans les jardins, sans avoir de nouvelles de l'aga. Personne ne peut nous en donner. Méhémet vient ensuite m'annoncer que l'aga ne paraîtra que le soir. Je sais ce que veut dire ce langage, et je me résigne à l'attendre jusqu'au lendemain. Nous allons donc dans un carré de figuiers; là, se trouve une misérable estrade avec quelques couvertures, deux ou trois nattes par terre, une cruche, et cinq ou six tasses à café. C'est la maison de campagne de l'aga. Ses femmes couchent

dans un carré voisin, sur une estrade aussi rustique. On les voit, à travers le feuillage, occupées à filer du coton.

La tempête qui s'était élevée dans l'après-midi n'avait pas cessé; le vent était froid et piquant. Me trouvant fort mal couché sous les figuiers, je me décide, vers onze heures, à me rendre à la maison de l'aga. On recharge les chevaux, et, guidés par un Zéibek qui portait notre fanal, nous arrivons, après avoir erré une heure dans les broussailles, au village de Gumuch. Toute la façade de l'habitation est démolie; il ne reste plus que l'étage qu'on appelle harem, et de l'autre côté la chambre où nous avons logé trois ans avant. Je m'apprêtais à revoir l'escalier que nous avons réparé, et toute cette belle galerie de bois, peinte avec tant de luxe; je demandai au Zéibek si le feu avait ravagé cette résidence: « Non, me dit-il; elle était vieille, on l'a abattue. » C'est ainsi qu'on restaure en Turquie. Pendant la nuit on a fait chercher l'aga; des hommes ont été envoyés dans plusieurs directions pour s'enquérir où il pouvait être; aucun ne rapporte une réponse satisfaisante.

Au soleil levant, je pars pour aller visiter les ruines. Rien n'a changé dans cette vallée solitaire; je reconnais les sentiers tracés au milieu des champs et les plantations de figuiers. La route de Gumuch aux ruines longe la pente du Thorax, montagne peu élevée, mais couverte de bois, offrant de temps à autre des sites très-pittoresques. Du village aux ruines, je ne rencontre pas une âme. En arrivant sur l'emplacement du temple, je trouve tout dans le même état qu'à mon dernier voyage, à ma grande satisfaction, car il aurait pu se faire que les marbriers d'Aïdin et de Soukeui eussent continué l'exploitation de cette riche carrière. Je me promenai longtemps au milieu des débris accumulés du temple de Diane, retrouvant à leur place les fragments de frise qui avaient attiré mon attention lors de mon premier voyage. Mais une fois sur le théâtre de mes opérations, je ne pus m'empêcher de réfléchir longuement aux difficultés qui allaient surgir, sans parler de l'incertitude où j'étais sur les dispositions de l'aga. La nature des lieux, la solitude du pays, la pénurie de vivres, tout cela n'était rien si je parvenais à trouver les frises; mais jusque-là je donnais au hasard la majeure partie de l'entreprise, car si la cella présentait une énorme accumulation de débris, si l'on voyait chacune des colonnes couchées à sa place par l'effet d'un tremblement de terre, tout ce qui appartenait à la frise et à l'entablement disparaissait sous les terres et les plantes sauvages. En partant de l'angle S. E. et en prolongeant la partie S. du temple, on voyait bien çà et là quelques blocs de marbre sortant du sol, et paraissant avoir appartenu à l'entablement; mais c'était tout. Sur la face occidentale, un marais à sec en ce moment occupait une grande partie de l'enceinte. Un monceau de débris, où l'on reconnaissait confusément les différentes parties du fronton, sortait également de terre au milieu des roseaux. De ce côté, il n'y avait aucune trace de frise, mais on ne trouvait également aucun vestige d'exploitation récente.

En me transportant sur la face nord, toute la portion depuis l'angle nord-ouest jusqu'au milieu du temple ne présentait qu'une confusion inextricable. Au milieu du temple on voyait une dépression de terrain causée par une exploitation. Les bases des colonnes avaient été creusées pour faire des auges; une masse de débris et de recoupes couvrait le terrain; mais là on voyait apparaître quelques morceaux de frise qui, assez mutilés par le temps et les hommes, attestaient cependant suffisamment que la frise de l'édifice avait été complètement achevée.

La portion nord-est ne me présentait aucune chance de faire des découvertes: quant à la façade, la majeure partie des morceaux de la frise était là gisant sur le sol, exposée de-

puis des siècles aux injures du temps et par conséquent dans un état de conservation suffisant peut-être pour que l'archéologue pût en faire un objet d'étude, mais déflorée par une longue exposition à l'air.

Le monceau de décombres qui occupe la place de la cella n'offrait aux yeux que quelques fragments de la frise intérieure du portique : tout le reste avait été, depuis bien des années, bouleversé par une exploitation de marbres. Mais ce n'était pas là où se trouvaient mes espérances, je m'en inquiétais peu. Malgré l'aspect peu satisfaisant du pourtour du temple, je me roidissais contre la pensée d'une déception. Je ne sais quel instinct me persuadait que les frises existaient sous le sol; mais c'était pour moi une conviction, sans avoir eu cependant d'autre donnée que l'inspection des lieux.

M'étant abandonné assez longtemps aux illusions d'une découverte inattendue, je songai à notre installation future. Les champs environnants étaient parfaitement desséchés; mais il était facile de voir, d'après la disposition du terrain, que les marais se reformeraient à la première pluie; d'ailleurs, il n'eût pas été sain d'établir des tentes au milieu des joncs. Il fallait donc songer à bâtir une maison, ou à occuper une vieille mosquée construite sur un tertre voisin du temple et contigu aux murailles de la ville. Je me dirigeais vers cette mosquée, lorsque j'entendis des coups répétés qui paraissaient frappés sur des pierres; et à cent pas de là, dans une voûte attenant aux murailles, je trouvai un vieux marbrier turc et ses deux aides occupés à extraire de la muraille un fût de colonne de marbre qui avait été employé, avec d'autres matériaux sans doute, dans les derniers temps de Magnésie. Nous eûmes bientôt fait connaissance avec Méhémet-Aïdinji. Je n'étais pas fâché de le trouver en ces lieux, et je me proposais déjà de l'employer aux travaux. Il m'offrit sa pipe, vint s'asseoir à côté de moi, et nous causâmes du but de mon voyage. Je lui parlai de l'intention où j'étais d'enlever, comme lui, quelques marbres des ruines de Magnésie; il ne trouva aucune difficulté à cette opération et m'assura que l'aga me donnerait toutes les facilités possibles. « C'est ainsi que cela se pratique, me dit-il: on fait un présent à l'aga, et ensuite on extrait autant de marbre que l'on veut. J'agis avec lui de cette sorte. Depuis un temps immémorial, de père en fils, nous venons chercher du marbre en ce lieu, pour l'employer dans la ville d'Aïdin; seulement nous avons cessé pendant quelques années, parce qu'à une certaine époque ces ruines ont été envahies par une telle quantité de serpents, que les ouvriers n'osaient plus travailler. Les serpents ont disparu, et cette année je suis revenu. J'ai fait des fouilles non loin des murs, et j'ai trouvé de beaux blocs de marbre blanc. J'estime que sous cette terre il y a deux hauteurs d'homme de débris de marbre, colonnes, chapiteaux et fragments de toute espèce. » — « Ne connaissez-vous pas, repris-je, quelque lieu où l'on pourrait trouver des statues? » — « Les statues, me répondit-il, ont été brisées pour la plupart; mais il y en a de nombreux morceaux épars de côté et d'autre, surtout vers l'ouest. » Il se leva alors, et nous fîmes le tour des ruines en examinant chaque débris, et donnant chacun notre opinion sur l'état ancien de ces lieux. Tout en me promenant, je ne pouvais m'empêcher de faire cette réflexion sur le caractère des Turcs: Voici un homme qui vient de six lieues d'ici pour extraire du marbre; il travaille pour son compte, et cependant il profite de la première occasion qu'il trouve d'aller se promener, pendant que ses deux aides se reposent. Il est probable qu'il en ferait tout autant s'il travaillait pour moi; il ne suivrait en cela que son penchant naturel.

Méhémet me conduisit à l'orient du temple, dans un lieu tout couvert de joncs; il me fit remarquer les ruines d'un *Ædicule* très-probablement de l'époque romaine, avec des piédestaux ayant appartenu aux statues des empereurs Hadrien et Nerva; je vis les dé-

bris d'un bas-relief colossal en marbre blanc; on y distinguait les restes d'une figure assise; les jambes seules étaient assez bien conservées. Près de là, nous ramassâmes le pied d'une figure colossale de ronde bosse; ce pied est chaussé d'un cothurne; le travail en est excellent. Malheureusement le marbre est détérioré par un long séjour dans les eaux. Nous allâmes ensuite examiner notre installation à la mosquée.

Cet édifice fut construit, il y a environ cent ans, par un des agas de Gumuch, pour l'usage des caravanes qui se rendent des villages de l'intérieur aux grands marchés de Nozli et d'Aïdin. A une certaine époque de l'année, les marchands de fruits viennent faire des acquisitions chez les divers propriétaires de la montagne. Cette mosquée leur fut destinée. Un filet d'eau amené de la montagne voisine alimenta la fontaine des ablutions, et des arbres de différentes espèces furent plantés alentour pour abriter les voyageurs.

Le bâtiment consiste en une spacieuse enceinte rectangulaire, et séparée en deux parties par une travée de quatre colonnes. La niche du Mihrab occupe un des grands côtés. C'est le même plan que celui de la mosquée d'Éphèse. L'avant-cour est ombragée par des térébinthes; derrière l'édifice est un cimetière, où l'on enterre les morts des villages voisins.

Il s'agissait d'obtenir des habitants la faculté de nous installer dans cette mosquée. Une grande partie de la toiture est écroulée; l'intérieur est rempli de décombres, et la porte vermoulue n'est fermée que par quelques pierres qu'on a accumulées derrière les ais mal joints. Je suivais Méhémet de l'œil, pour voir quelle serait l'expression de sa figure lorsque je lui ferais part de mes intentions. Nous entrâmes dans la mosquée en soulevant la porte; je parus vivement choqué de voir tant de décombres amoncelés en ce lieu. « C'est que cette mosquée n'est plus fréquentée, me dit Méhémet; les caravanes campent sous les platanes, et font leurs prières en plein air. » — « Mais moi, repris-je, je veux rétablir cette mosquée dans son ancien état. Je ferai enlever ces pierres, refaire un toit neuf, mettre des nattes partout; et, pour dédommagement, que l'aga me permette de m'installer dans la mosquée pendant tout le temps que je séjournerai ici. Il me semble que la proposition est très-acceptable. » Méhémet se prit la barbe, et, ayant réfléchi quelque temps, me dit: « Très-bien, c'est une affaire qui pourra s'arranger. » Je comptais sur lui, parce que son turban vert me prouvait qu'il ne devait pas être sans influence sur ceux de sa religion. Je lui donnai rendez-vous pour le surlendemain, et je partis pour Gumuch, afin de retrouver l'aga; mais, à cette époque de l'année, les chefs du village courent tout le district pour présider à la récolte des fruits; il est assez difficile de savoir en quel lieu on peut les trouver. Mon projet était de rétablir la toiture, et de mettre la vieille mosquée en état convenable pour nous établir pendant notre séjour à Magnésie. L'aga revint le soir camper au milieu des jardins, et, après avoir pris lecture du ferman, me donna l'autorisation de disposer comme je voudrais des localités.

Je revins à Scala-Nova dans la journée du lendemain, et je trouvai le cawas fort embarrassé de suivre les ordres que je lui avais laissés. Il n'y avait dans la ville aucune bête de trait pour atteler à nos chariots; et comme la moindre difficulté suffit pour rebuter les habitants, on déclarait à l'unanimité qu'il était impossible de transporter au delà de la montagne les madriers, les chèvres et tous les agrès d'un poids considérable. J'obtins du gouverneur de Scala-Nova, moyennant paiement des journées, une réquisition de buffles qu'on envoya chercher dans la vallée du Caystre. Les animaux arrivèrent le lendemain avec leurs conducteurs; mais un nouvel incident survint: il n'était pas dit dans la réquisition que les animaux seraient attelés à des chars européens. Ces paysans insistèrent pour qu'ils fussent attelés aux chars du pays; rien ne put les convaincre que

nos roues, plus légères et plus hautes, offraient moins de tirage que leurs roues basses et pleines, et d'une rotondité imparfaite. La force de l'habitude est telle chez ces gens-là, qu'ils préférèrent démonter nos chariots, et les ajouter sur des arabas du pays à la charge qu'ils devaient porter d'après la réquisition. Il faut avoir passé par tous ces embarras pour se faire une idée de la patience qui est nécessaire. Enfin, le troisième jour, je parvins à faire partir un convoi de trois chars. Des matelots les accompagnèrent avec des pics et des pioches, pour accommoder autant que possible une route qui n'avait jamais été fréquentée par des voitures. La première journée se passa bien; on marcha sur le versant des collines de Scala-Nova; mais, au commencement de la seconde journée, un des chars se brisa, et roula dans un précipice. C'était bien pour le conducteur un motif pour revenir sur ses pas; mais il était engagé, il avait fait ses représentations; et, une fois en route, je dois convenir que j'ai toujours vu les conducteurs tures faire leur possible pour amener leur chargement à bon port. Dans ce cas, la nécessité fut plus forte que l'usage; les matelots remontèrent la charrette française qui n'avait point souffert; et les paysans tures, qu'aucun ordre d'aga n'avait pu décider à atteler leurs buffles à une voiture d'une forme inusitée pour eux, se trouvèrent bien étonnés de voir qu'elle était plus roulante et plus facile à conduire que leurs chars homériques. Dans tout ce que j'ai eu à entreprendre pour cette expédition, j'ai toujours eu à en passer par les mêmes phases, résistance absolue à toutes innovations, et cependant soumission graduelle aux prescriptions que je donnais pour la marche des travaux. Un convoi ayant passé ouvrait naturellement la marche à tous les autres, et désormais je n'éprouvai plus aucune difficulté pour porter, de Scala-Nova dans l'intérieur, aucun chargement, quelque pesant qu'il fût; mais j'éprouvai les mêmes difficultés quand il fallut faire la route contraire. En trois jours, tout le matériel de l'expédition fut transporté à Magnésie; il ne s'agissait plus que d'y établir des ouvriers.

XV.

Pour se rendre de Scala-Nova à Magnésie, on peut suivre deux routes : la première par Seukié, c'est celle qui est praticable aux voitures, on peut l'appeler la route du sud; la seconde, passant par Dermen Deré ou Ortygie, est à peine praticable aux cavaliers. Il faut franchir une des crêtes les plus élevées du Mycalé pour aller chercher les sources du fleuve Léthæus, dont le cours se dirige vers la plaine de Magnésie. Cette dernière route n'a pas plus de douze à quatorze kilomètres de parcours: quatre kilomètres jusqu'à Dermen Deré; on monte ensuite, à travers des rocs éboulés, jusqu'à la partie haute d'une vallée appelée Atchiova, au milieu de laquelle est un grand village. Le sommet du col dont je viens de parler est occupé par des constructions qui se confondent tellement avec le rocher, qu'on a peine à y distinguer le travail des hommes; ce sont des pans de murs composés de pierres brutes, de dimension colossale, et que je crois contemporains du Nymphée que j'ai décrit à Ortygie ⁽¹⁾. Ce sont sans doute d'anciens ouvrages des aborigènes. Au village de Atchiova, j'ai remarqué plusieurs fûts de colonnes de marbre cannelées, de 0,80 à 0,90 de diamètre. Comme cet endroit est complètement cerné par les montagnes, il n'est pas probable que ces antiquités aient été apportées d'ailleurs; néanmoins, je n'ai pas assez observé les lieux pour dire à quel édifice elles ont appartenu, et pour déterminer le nom antique de l'endroit. Il y avait aux environs de Ma-

⁽¹⁾ Voyez tome II, Ortygie.

gnésie un temple très-vénéré de Dindymène ou Cybèle, dans lequel la fille de Thémistocle avait exercé la prêtrise. Ce temple n'existait plus du temps de Strabon; les ruines que l'on voit près du village pourraient faire supposer que l'ancienne Magnésie ⁽¹⁾ était située dans cette vallée.

Après le village on commence à monter de nouveau, marchant toujours sur un sol de pierre calcaire, couvert de la végétation la plus riche et la plus sauvage. Les lianes qui se mêlent aux arbousiers et aux chênes-lièges forment des berceaux de verdure impénétrables au soleil. Arrivé au sommet de cette partie de la montagne, on reconnaît que la roche change de nature; de longues stratifications de marbre blanc apparaissent sur le flanc de la vallée, qui réunit les eaux de tous les plateaux supérieurs, et donne naissance au Léthæus ⁽²⁾. On n'est pas, en ligne droite, à plus de six kilomètres d'Éphèse. Je regrette de n'avoir pu étudier la route qui joint ces deux points; mais je suis convaincu que c'est en ce lieu qu'il faut chercher les carrières de marbre blanc découvertes par le berger Pixodore. Peut-être pourrait-on y trouver l'autel d'Évangélus, qui fut élevé par ordre des Éphésiens. ⁽³⁾ Le cours du Léthæus s'augmente rapidement du tribut d'une foule de ruisseaux qui coulent de ces montagnes. Un peu avant l'arrivée dans la plaine de Magnésie, il traverse un village turc abandonné, où sont de nombreux débris de colonnes, d'entablements, et tout ce qui constitue une station ancienne assez importante. Mais je n'y ai point vu d'inscriptions: elles ont sans doute été, selon l'habitude, employées dans le cimetière turc; peut-être faut-il voir dans cet endroit l'emplacement de l'ancienne Hylæ, car je dirai, en décrivant la plaine, en quel lieu je crois que fut situé l'Antre d'Apollon.

Le fleuve Léthæus, une fois qu'il a gagné la plaine, forme des marécages, dont l'étendue s'augmente chaque année, et a fini par chasser tous les habitants de ces districts.

La route de Scala-Nova à Magnésie par Seukié est établie sur une grande dépression de terrain qui existe entre le mont Mycale proprement dit, et la partie que les anciens appelaient Pactyas. C'est véritablement le grand passage des caravanes entre la vallée du Méandre et le port de Scala-Nova.

En quittant cette ville, on contourne le mamelon sur lequel est établi le château, pour gagner le bord de la mer en face de l'île de Samos. On marche ensuite droit à l'est, jusqu'à une fontaine d'eau minérale tiède qui sort du pied d'une colline isolée. Cette colline est couronnée de constructions archaïques de style pélasgique. J'ai décrit cette construction dans ma route au Panionium. Un examen plus approfondi de ces ruines me porte à croire qu'on pourrait les identifier avec celles de la ville d'Anæa, qui, suivant quelques auteurs, appartenait à la Lydie ou à la Carie.

Étienne de Byzance et Scylax émettent à ce sujet des avis opposés. Mais le premier de ces deux géographes dit que la ville d'Anæa était située à l'opposite de Samos; elle est donc plutôt comprise dans la limite de la Lydie. Hiéroclès, dans le Syneclème, place cette ville dans la province d'Asie. C'est encore une raison pour la regarder comme une ville de Lydie. Thucydide mentionne souvent la ville d'Anæa comme ayant été occupée par quelques exilés de Samos dans la première partie de la guerre du Péloponèse ⁽⁴⁾. Suivant cet historien, c'était une place maritime, ou au moins accessible par mer; car les habitants de Chio y firent une descente, et de là se mirent en relation avec les Milésiens. Il résulte, de l'examen d'un autre passage, qu'un officier athénien, nommé Lysiclès, étant descendu

⁽¹⁾ Strabon, XIV, 647.

⁽²⁾ C'est incontestablement cette branche du Mycale qui, chez les anciens, portait le nom de mont Pactyas.

⁽³⁾ Strabon, XIV, p. 646.

⁽⁴⁾ Thucydide, IV, 75, III, 32.

à Myus avec douze barques, marcha par terre à travers la plaine du Méandre; mais il fut attaqué, par les Cariens et les habitants d'Anæa, près d'un endroit qu'on appelait Sandius Collis, et fut mis en déroute. Il paraît donc, d'après cela, que les Anaïtes étaient établis dans le voisinage du Méandre, entre Magnésie et Priène, dans le groupe montagneux qui sépare ces deux villes; et leur territoire s'étendait jusqu'aux bords de la mer de Samos. Étienne de Byzance dit que cette ville avait pris son nom de l'amazone Anæa.

Le reste de la route est tracé à travers les terrains accidentés du mont Mycale, jusqu'à Seukié, ville moderne, où l'on trouve quelques fragments antiques, mais qui sont apportés de Samsoun, l'ancienne Priène.

Seukié est située dans la plaine du Méandre: de là aux ruines de Magnésie, le parcours n'offre aucune difficulté. Quoique cette route soit un peu plus longue que l'autre, ce fut celle que je choisis pour diriger les transports.

MAGNÉSIE.

XVI.

La chaîne du Pactyas forme un groupe montagneux qui s'étend de l'ouest à l'est, depuis la mer jusqu'à la vallée du Méandre. Elle est bornée au nord par la vallée du Léthæus, dont le cours se dirige vers l'est, et au sud par la vallée de Atchiova. Au moment de joindre la plaine de Magnésie, cette vallée se rétrécit, et forme un col dont le prolongement portait, dans l'antiquité, le nom de mont Thorax. Le revers oriental du mont Pactyas, du côté du Méandre, se prolonge en ligne droite nord-sud, de sorte que la plaine de Magnésie se trouve encadrée, au sud et à l'ouest, dans une enceinte carrée.

En entrant dans la plaine par la vallée du Léthæus, que j'ai décrite plus haut, on voit à gauche un village composé de quelques huttes, remarquable par une source très-abondante qui forme un beau bassin entouré de platanes. Des débris d'architecture assez nombreux couvrent le sol. En suivant la pente de la montagne vers le village de Gumuch, on aperçoit à mi-côte une vaste grotte ouverte vers le sud. Je n'ai trouvé dans ces ruines aucune inscription qui pût me faire connaître l'ancien nom du village; mais cette grotte est, je pense, un indice suffisant pour y reconnaître le village de Hylæ, qui, selon Pausanias, était voisin de Magnésie⁽¹⁾, et se distinguait par une grotte consacrée à Apollon, et dans laquelle on conservait une très-antique statue de ce dieu.

J'ai eu cent fois l'occasion d'observer combien les anciens historiens géographes sont exacts dans leurs descriptions. Un passage de Xénophon, relatif au site de Magnésie, nous mettrait sur la voie pour reconnaître l'emplacement de cette ville, quand même il ne resterait pas d'autres preuves dans les ruines de ses édifices. Avant que la ville actuelle fût fondée, il existait dans cette plaine une petite ville du nom de Leucophrys, qui était voisine d'une source thermale très-abondante, formant un lac d'un stade d'étendue, et dont l'eau était potable. Elle était célèbre par un temple de Diane⁽²⁾. Cette localité se reconnaît aujourd'hui près du village de Gumuch. Il y a des sources chaudes, près desquelles existent encore des ruines de bains romains. Les habitants viennent de fort loin y prendre des bains. Aujourd'hui, ces sources n'étant plus entretenues s'épanchent dans la plaine, et forment la majeure partie des marécages qui la rendent si mal-

⁽¹⁾ Pausanias, Phocide, liv. X, chap. XXXII.

⁽²⁾ . . . και Ἑλληνικὸν ἐς Λεύκοφρυον, ἐνθα ἦν Ἀρτέμιδος τὸ ἱερόν μάλιστά γινον, καὶ λίμνη πλείον ἢ σταδίου ὑπόψαμμος, ἀένναος ποτίμου καὶ θερμοῦ ὕδατος. (Xénophon, Hellenica, liv. III, ch. 2, p. 241, Gail.)

L'armée des Grecs campait à Leucophrys, lieu remarquable par le temple de Diane, qui est en grande vénération, et par un étang de plus d'un stade, dont le fond est sablonneux, l'eau vive, bonne à boire, et chaude.

saine. Autrefois les eaux étaient portées à Magnésie par un aqueduc que l'on observe encore dans un parcours assez étendu. Il est couvert d'épaisses couches de stalactites; et comme la source n'est pas fort élevée au-dessus du niveau de la plaine, cet aqueduc est en forme de canal de deux mètres environ de hauteur. Cet endroit reçut sans doute le nom de Leucophrys à cause des rochers blanchâtres qui couronnent les crêtes du Pactyas, et qui sont de calcaire crayeux. Le surnom de la divinité qu'on y adorait est un surnom local, auquel il ne faut pas chercher d'autre signification. Nous voyons, dans la même contrée Apollon, Clarien, — Diane Éphésienne, — Diane Pergæa, tous surnoms qui désignent des dieux topiques.

En parlant du bourg de Leucophrys, Xénophon ne fait aucune mention du nom de Magnésie. Cette ville existait pourtant alors, car sa fondation remonte à une antiquité bien plus reculée. Elle dut sa création à une colonie de Magnésiens des environs de Dotium en Thessalie⁽¹⁾, et arriva bientôt à un certain degré de puissance qui lui permit d'entrer en lutte avec Éphèse elle-même. Mais, à l'époque de l'invasion des Trères en Lydie, elle fut prise, et presque entièrement détruite. C'est à l'époque de son rétablissement qu'elle fut transportée au lieu où nous la voyons aujourd'hui. Elle fut repeuplée par les Milésiens et par quelques habitants d'Éphèse.

Aujourd'hui, les ruines couvrent une étendue de terrain considérable, depuis les bains chauds jusqu'au delà du mont Thorax; et je compare la situation de cette ville à celle d'Éphèse. Toute la crête du mont Thorax est couronnée par une muraille en grandes pierres de taille, ouvrage des rois grecs; elle est défendue de distance en distance par des tours carrées. Les murailles descendent ensuite dans la plaine, et vont rejoindre le lit du Léthæus, où on les retrouve encore presque intactes. Les piles construites en grandes pierres de taille, que l'on retrouve dans le lit du fleuve, donnent à penser qu'à une certaine époque il a été en partie renfermé dans l'enceinte. Du côté des eaux chaudes on voit un stade entièrement conservé. Tous les gradins sont encore en place, et l'on observe quelques piédestaux qui ont supporté des statues.

Le versant du mont Thorax était taillé en terrasses formant plusieurs étages, sur lesquels s'élevaient divers monuments. Le Gymnase est dans la plaine. C'est un vaste édifice entièrement conservé, mais qui a tous les caractères de l'âge romain. Il se compose d'une grande salle entourée d'autres salles plus petites, et disposées comme au Gymnase d'Alexandria-Troas.

XVII.

Le temple, but de nos explorations et de nos travaux, s'élevait au milieu d'une enceinte de murailles encore parfaitement conservées, et occupant la partie la plus basse de la ville.

Il s'annonçait par un immense monceau de débris accumulés; mais, avec un peu d'attention, on commençait à discerner toutes les parties de l'édifice.

Les colonnes de chacune des faces étaient tombées, en conservant leur distance respective. L'entablement formait au milieu des joncs (car les marais ont envahi l'aréa) une ligne de blocs de marbre très-régulière. Sur les façades, les frontons tombés sans ordre formaient deux monceaux de décombres. Enfin, les pierres de la cella s'élevaient au centre.

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIV, page 647.

Le pourtour de l'édifice était couvert de débris de toute espèce : chapiteaux, statues brisées, colonnes d'un module différent de celui du temple, et enfin, du côté de l'ouest, un massif séparé, qui paraissait avoir appartenu à un édifice distinct.

La petite mosquée est bâtie sur les ruines d'un autre édifice, et, dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, est une grande salle divisée en travées par des arcs qui ont été richement décorés par des revêtements de marbre. J'estime que c'est la Gêrousia.

Je ne reviendrai pas sur les dispositions des ruines; je les ai exposées dans le rapport. Ce lieu était tout à fait désert; il fallut veiller à faire vivre les ouvriers et les matelots. Des tentes furent dressées dans l'enceinte; nous occupâmes la mosquée, et je parvins, non sans de grandes difficultés, à réunir tous les ouvriers qui m'étaient nécessaires.

Je ne me dissimulais pas la responsabilité que j'avais prise en acceptant une pareille mission. Quelques fragments de bas-reliefs avaient bien été signalés; mais c'était plutôt par une sorte d'intuition que j'avais déclaré que la frise existait. L'impatience de tout le monde était extrême de savoir si, en effet, les pierres que je signalais comme appartenant à la frise portaient des bas-reliefs. Aussi, avant même que l'installation fût complète, un jour que j'étais allé à la montagne pour faire venir des planches, MM. Boulanger et Clerget firent ouvrir la tranchée, et ne tardèrent pas à faire sortir de terre un beau fragment de bas-reliefs. Je trouvai à mon retour tout le monde dans la joie, car les matelots prenaient un intérêt aussi vif que nous-mêmes au résultat de l'entreprise.

Ils savaient que le brave amiral Duperré leur en tiendrait compte.

Mais en même temps une fâcheuse observation venait nous contrister tous : nous étions envahis par les eaux, et ce n'est qu'à force d'épuisements que nous pouvions opérer; des seaux furent envoyés de *l'Expéditive*. Les morceaux qu'on venait d'extraire étaient presque à fleur de terre; nous en avions qui étaient enfouis bien plus profondément, et qui pesaient plusieurs tonneaux.

Une fois que les ouvriers furent au courant de l'ouvrage, ils travaillèrent sous les ordres des matelots; toutes les machines furent dressées pour enlever des fouilles; sans les briser, les frises et les corniches. J'avais remarqué, non sans surprise, que les différents morceaux de l'entablement étaient reliés ensemble par des ancrs de fer scellés en plomb. Une barre de fer entrait dans le chapiteau et l'architrave; des tenons étaient scellés dans chaque pierre de la frise, et les corniches étaient reliées de même. J'ai rapporté au musée du Louvre plus de cent kilogrammes de fer et de plomb tirés des ruines du temple. C'est ce système d'armature qui empêcha l'entablement de se disjoindre lorsque l'édifice tomba, renversé par le tremblement de terre; mais nous eûmes une peine infinie pour tirer les morceaux à mesure qu'ils se présentaient.

Il résultait de cet état de l'édifice, que toutes les parties de l'entablement étaient contemporaines de la fondation, et que nulle pierre n'a pu être placée après coup comme restauration. Chacune des pierres porte, comme repère, une lettre gravée sur le lit supérieur. La série commence à l'angle S. E. par la lettre A. Nous nous sommes assurés qu'aucune des pierres de la frise n'a été dérangée; de forts crampons de fer, scellés en plomb, tenaient le chapiteau à l'architrave, et toutes les pièces de l'architrave entre elles. La présence du fer dans un pareil édifice m'avait, j'en conviens, donné quelques doutes sur l'âge de sa construction; mais je me suis assuré par moi-même qu'au Parthénon d'Athènes les différentes pierres étaient également reliées en fer. J'ai trouvé des traces de scellement de fer dans des tambours de colonnes qui n'avaient jamais été déplacés.

Presque toutes les bases, qui sont de style attique, restaient à leurs places respectives; elles sont composées d'un seul bloc de marbre, et le tore est orné d'un rang de feuilles ou de rais-de-cœur. Ces ornements varient sur chaque base.

Les fûts sont cannelés. Le plan de la cannelure est un demi-cercle; la colonne est composée de trois à quatre blocs de marbre.

Les chapiteaux sont ioniques, et du galbe le plus parfait; les ornements des coussinets sont variés sur les divers chapiteaux. L'architrave est composée de deux pierres qui sont reliées longitudinalement.

La frise est également composée de deux pierres dans l'épaisseur de l'entablement; les denticules, qui sont d'une proportion très-forte, forment une assise; une autre est formée par le larmier et la cimaise: ce dernier membre est orné de palmettes d'un beau modèle, et à l'aplomb de chaque colonne est une tête de lion grande comme nature; il y en a une autre au milieu de chaque entre-colonnement⁽¹⁾.

Le portique était séparé de la cella par un espace égal à deux entre-colonnements, plus un diamètre; il était relié à la cella par des architraves qui étaient de bois, car il ne reste pas une seule de ces pièces de construction, et on les retrouverait toutes si elles eussent été en marbre, comme au temple d'Aizani.

Le mur de la cella était composé de blocs de marbre qui faisaient toute l'épaisseur du mur; il était orné de refends à chaque assise; la plinthe était attique, et, à la hauteur du tiers inférieur de la colonne, régnait sur ce mur un bandeau orné d'un méandre, exactement comme aux temples d'Aizani et d'Ancyre⁽²⁾.

A la hauteur du chapiteau, le mur de la cella était orné d'une frise de rinceaux dont nous retrouvons de nombreux débris. Cette frise existe également au temple d'Aizani; et ce dernier édifice, construit exactement d'après le principe des temples pseudo-diptères, m'a guidé dans tous les détails de la restitution du chef-d'œuvre de Magnésie.

La façade du temple était composée de huit colonnes, dont les entre-colonnements n'étaient pas égaux, mais étaient espacés dans des rapports qui s'accordaient parfaitement avec les proportions de la largeur de la cella; c'est ce que Strabon entend par le mot *εὐρυθμία*.

Les colonnes extrêmes 1 et 8 s'ajustent avec les colonnes du portique latéral; l'entre-colonnement était de 2 mètres; celles qui suivent, 2 et 7, sont placées dans l'axe du *ptéroma*; les deux autres, 3 et 6, sont dans l'alignement des antes; et enfin les deux colonnes du milieu, 4 et 5, s'alignent avec les deux colonnes qui étaient placées entre les antes. Cet entre-colonnement était plus large que tous les autres; il était de 2^m25.

Les deux frontons étaient tombés sans se disloquer. Nous n'avons pas trouvé de bas-reliefs dans celui de la façade. Celui du posticum offrait une particularité qui se rencontre rarement dans les temples antiques: il avait dans le milieu une fenêtre, dont le pourtour était décoré d'un bandeau architravé; elle était destinée à donner de l'air dans les combles. Cela prouve, à mon avis, que le temple n'était pas hypèthre, car les combles, dans ce cas, eussent pris leur jour sur la cour intérieure.

Les premières fouilles exécutées dans l'enceinte de la cella nous ont démontré que, lorsque le temple s'est écroulé, tout l'édifice était intact. Nous avons trouvé, sous un lit de terre végétale, un lit de tuiles brisées qui formaient la toiture; elles étaient couvertes d'un enduit de vermillon qui paraissait avoir été appliqué au feu; et dans le pourtour

⁽¹⁾ Pour la reproduction de ces têtes de lions et de l'ensemble de la frise de Magnésie, voyez l'ouvrage de M. de Clarac: *Musée de sculpture ancienne et moderne*,

13^e livraison, Appendice, II^e partie du tome II, pag. 1224 et les planches correspondantes.

⁽²⁾ Voyez tome I, planches 33-66.

était un listel avec un ornement courant, de couleur noire, et qu'on appelle *Postes*. Ces terres cuites étaient évidemment d'ouvrage grec.

Le système de couverture du temple était d'une grande simplicité.

Des solives, placées à l'aplomb de chacune des colonnes du portique, s'appuyaient sur le mur de la cella, et soutenaient les soffites. Cette partie de la construction est toute en marbre au temple d'Aizani. De grands entrails reliaient les deux murs de la cella, et portaient les arbalétriers, dont la pente se trouve indiquée par celle du fronton; les pannes s'appuyaient sur chaque ferme, qui devaient être au nombre de sept, et les chevrons supportaient les tuiles.

Il est à supposer que dans l'intérieur du temple il y avait un plafond ou soffite en bois, et que les fermes n'étaient pas apparentes; la fenêtre dont j'ai parlé éclairait ce comble.

Pausanias raconte que, dans un temple de la Grèce, on avait trouvé le cadavre d'un soldat qui s'y était caché; il fallait que l'édifice eût un comble fermé.

Le temple s'élevait sur un soubassement composé de cinq marches, au milieu d'une aréa dallée en marbre.

A une distance de dix mètres de l'édifice, s'élevait un rang de piédestaux qui avaient porté des statues, mais dont nous ne trouvâmes que des fragments mutilés. Quelques piédestaux avaient des inscriptions que je rapporte plus bas.

Dans l'alignement du temple et du côté du posticum, on voit un massif de maçonnerie de marbre, qui est trop ruiné pour qu'on puisse en reconnaître l'ordonnance. Les eaux des marais sont plus profondes en ce lieu que partout ailleurs. Nous y opérâmes cependant quelques fouilles, qui mirent à découvert une jambe d'une figure plus grande que nature, en bas-relief: elle avait appartenu à un homme nu. On découvrit également le pied d'une statue de femme, chaussé d'un cothurne, et différents débris de torses de marbre. Ce petit édifice était carré. Les inscriptions en l'honneur de Nerva et de Marc-Aurèle, et une inscription impériale que je n'ai pu lire, prouvent que cet édifice était élevé en l'honneur de quelque empereur; les autres inscriptions que j'ai copiées dans les différentes parties de l'enceinte sont toutes de consuls ou de pontifes. Dans les fouilles qu'on a faites à Athènes autour du Parthénon, on a trouvé, dans l'axe de l'édifice du côté de l'est, les débris d'un petit temple circulaire, avec une inscription en l'honneur d'un César. Ce temple occupe précisément la même place que le massif de maçonnerie qui est dans le Téménos de Magnésie.

L'inscription suivante est gravée sur un piédestal en forme d'autel à droite, c'est-à-dire à l'angle N.-E. :

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΝΕΡΟΥΑΝ
 ΚΑΙΣΑΡΑΣΕΒΑΣΤΟΝΓΑ
 ΤΕΡΑΓΑΤΡΙΔΟΣΑΡΧΙΕΡΕ
 ΑΜΕΓΙΣΤΟΝΔΙΜΑΡΧΙΚΗΣ
 ΕΞΟΥΣΙΑΣΥΓΑΤΟΝΤΟΤΡΙ
 ΤΟΝΗΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟΣΒ
 ΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΑΝΕ
 ΘΗΚΑΝ
 ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΟΣΤΙΤΟΥ
 ΦΛΑΟΥΙΟΥΔΗΜΟΧΑΡΙΔΟΣ
 ΥΙΟΥΚΥΡΕΙΝΑΔΗΜΟΧΑΡΙ
 ΔΟΣΤΟΥΑΡΧΙΕΡΕΟΣΚΑΙ
 ΓΡΑΜΜΑΤΕΟΣΤΟΥΔΗΜΟΥ

Αυτοκράτορα Νερούαν Καίσαρα Σεβαστόν, πατέρα πατρίδος, ἀρχιερέ[α] μέγιστον, δ[η]μαρχικῆς ἐξουσίας, ὑπάτον τὸ τρίτον, [ῆ] φιλοσόφιστος βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἀνέθηκαν.

Ἐπιμεληθέντος Τίτου Φλαυίου Δημοχάριδος, υἱοῦ Κυρένας Δημοχάριδος, τοῦ ἀρχιερέ[ω]ς καὶ γραμματέ[ω]ς τοῦ δήμου.

A l'empereur Nerva César Auguste, père de la patrie, grand pontife, revêtu de la puissance tribunitienne, consul pour la troisième fois, le sénat philosébate et le peuple ont élevé (cette statue),
Par les soins de Titus Flavius Démocharès, fils de Cyrena Démocharès, grand prêtre et écrivain du peuple.

L'autre inscription est gravée sur une stèle semblable; il est évident que les deux statues des empereurs faisaient face au frontispice du temple.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙΣΑΡΑ
ΤΟΝΓΗΣΚΑΙΘΑΛΑΣΣΗΣ
ΔΕΣΠΟΤΗΝ
ΜΑΥΡ.ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝΕΥ
ΣΕΒΗΕΥΤΥΧΗΣΕ
ΒΑΣΤΟΝΜΑΥΡΣΤΡΑ
ΤΟΝΕΙΚΟΣΚΣΙΛΙΚΙΟΣ
ΙΕΡΟΚΛΗΣΚΜΑΥΡ
ΟΦΙΛΗΤΟΣΚΑΥΡ.
ΜΑΣΚΑΥΡ.ΙΤΑΣ
ΟΙΑΡΧΙΕΡΕΙΣΚΑΙΓΡΑΜ
ΜΑΤΕΙΣΑΝΕΣΤ[ΗΣΑΝ]
ΛΟΓΙΣΤΕΥΟΝΤΟΣ
ΚΡΙΣΠΟΥΑΣΙΑΡ[ΧΟΥ.]

Αὐτοκράτορα Καίσαρα, τὸν γῆς καὶ θαλάσσης δεσπότην, Μάρκον Αὐρήλιον Ἀντωνεῖνον, εὐσεβῆ, εὐτυχῆ, σεβαστὸν, Μάρκος Αὐρήλιος Στρατόνικος, καὶ Σιλίκιος Ἱεροκλῆς, καὶ Μάρκος Αὐρήλιος Φίλητος, καὶ Αὐρήλιος Ἀρτεμᾶς? καὶ Αὐρήλιος
...ιτας, οἱ ἀρχιερεῖς καὶ γραμματεῖς ἀνέστησαν, λογιστεύοντος Κρίσπου ἀσιάρχου.

A l'empereur César, maître de la terre et de la mer, Marc Aurèle Antonin, pieux, heureux, auguste, Marcus Aurélius Stratonicius, et Silicion Hiéroclès, et Marcus Aurélius Ophélitus et Aurélius itas, grands prêtres et écrivains, ont élevé (cette statue), Crispus étant logiste et asiarque.

Une inscription des plus importantes, au point de vue de l'étude de l'édifice, se trouve gravée sur un fragment d'autel; elle est malheureusement incomplète; mais elle prouve d'une manière incontestable que ce monument est bien réellement le temple de Diane Leucophryne, bâti par Hermogène.

[ΕΠΙ]ΣΤΕΦΑΝΟΦΟΡ[ΙΑΣ]
ΕΚΑΤΟΔΟΡΟΥ
ΝΑΣΗΝΟΡΟΣΤΡΑ
ΙΕΡΕΙΑΕΓΕΝΕΤΟΑΡ
ΤΕΜΙΔΟΣΛΕΥΚΟΦΡΥ⁽¹⁾
ΝΗΣΑΦΡΟΔΕΙΣΙΑ
ΜΩΝΟΣΔΗΜΟΧΑΡΙ[ΔΟΣ]
ΜΟΣΙ ΙΟΥΤΗΣΜΟΣ
ΝΟΣ ΘΥΓΑΤΕΡΕΙ
ΜΟΣΝΟΥ

Ἐπὶ στεφανοφορίας Ἐκατοδόρου. ἱερεῖα ἐγένετο Ἀρτέμιδος Λευκοφρυνῆς Ἀφροδείσια μῶνος Δημοχάριδος
Μοσι[ν]ίου τῆς Μοσ. νος. . . . θυγατερεῖ.

Sous la stéphanophorie d'Hécatodore, Aphrodise. . . . fille de Démocharès, était devenue prêtresse de Diane Leucophryne.

⁽¹⁾ J'ai lu ΛΕΥΚΟΦΡΥΝΗΣ, et non pas ΛΕΥΚΟΦΡΥΗΝΗΣ.

Une autre inscription, sur laquelle se trouve inscrit le nom de Diane Leucophryne, a été rapportée par la Commission, et est déposée dans les galeries du Louvre.

ΛΓΑΘΗΤΥΧΗ
ΙΕΡΕΙΑΕΓΕΝΕΤΟΑΡ
ΤΕΜΙΔΟΣΛΕΥΚΟΦΡΥ
[ΝΗΣ]

Ἀγαθῇ Τύχῃ ἱέρεια ἐγένετο Ἀρτέμιδος Λευκοφρυῆς.

A la bonne Fortune... était devenue prêtresse de Diane Leucophryne.

Ces deux stèles étaient placées devant l'entrée du temple.

Une partie des pierres de la cella avait été exploitée à une époque assez récente, pour faire des tombeaux turcs qui étaient transportés à Aïdin; c'est par cette raison que nous ne pûmes retrouver la frise de la cella en entier, ni la majeure partie de la porte. Ces matériaux, s'étant écroulés sur le massif qui servait de soubassement au temple, n'ont pas été enterrés. On put cependant déblayer les chambranles qui étaient décorés d'entrelacs, et une partie de la corniche de la porte; ce qui compléta l'ensemble de l'ordonnance du temple.

Chaque jour nos matelots dirigeaient les travaux avec une intelligence remarquable, faisaient extraire plusieurs mètres de frise sculptée, qui sortait presque intacte de la boue des marais : ces travaux difficiles ne tardèrent pas à engendrer des fièvres graves qui attaquèrent d'abord les ouvriers indigènes, et bientôt aucun de nous n'en fut exempt; mais les pluies de l'automne, qui, cette année, tombaient avec plus d'abondance qu'à l'ordinaire, nous forcèrent de pousser les travaux avec plus d'activité; nous voyions journellement les eaux des marais monter et envahir jusqu'à notre demeure. Je craignis un moment d'être obligé d'abandonner le terrain, et de nous retirer à Scala-Nova pour hiverner; c'était une position des plus difficiles, mais dont nous nous tirâmes à force de persévérance.

La frise, les blocs sculptés qui sortaient des fouilles, étaient livrés à un marbrier amené de Scala-Nova, qui les fendait dans leur épaisseur pour les alléger. Nous réussîmes dans cette opération au delà de nos espérances, et, au bout d'un mois, nous avons déposé, sur la berge des fouilles, quatre-vingts mètres de frise sculptée; mais j'en abandonnai quelques-uns qui n'étaient pas dans un bon état de conservation.

Le sujet de ces sculptures représente le combat des Athéniens contre les Amazones.

L'action commençait au frontispice du temple, pour se continuer sur les deux faces latérales et se rejoindre au posticum. Le morceau central représente Hercule, vêtu de sa peau de lion et combattant contre deux femmes guerrières; la mêlée est confuse; les chevaux, luttant d'ardeur, prennent part au combat; tous les Grecs sont à pied; les Amazones sont tantôt à cheval, tantôt à pied: elles ont pour armes la sagare, l'arc et l'épée, et portent des boucliers qui, d'après la disposition de l'armature intérieure, devaient être de cuir.

Le caractère le plus saillant de cette œuvre est la composition, qui décèle un artiste consommé dans son art. Tous les pleins et les vides sont calculés avec une savante recherche. Les mouvements des figures sont justes et vivement accentués; toute la partie sud est exécutée avec un nerf et une habileté qui n'a point d'égale dans les monuments de l'art romain. L'anatomie de chaque figure est exacte, et il y a certains ajustements de guerriers grecs qui ne seraient pas déplacés dans une figure destinée à être isolée. Cependant il ne faut pas oublier que cet ensemble comprenait plus de quatre cents sujets; il n'est donc pas étonnant que, vus à terre, examinés de près l'un après l'autre, on trouve dans

quelques parties des négligences de dessin qui paraissent étrangères à l'école grecque. Il faut convenir que la connaissance de la sculpture monumentale des édifices grecs d'Asie en est à son début. Tous ceux qui ont pu comparer la frise de Magnésie du Méandre avec celle de Phigalie ont été d'accord pour y reconnaître une grande analogie dans les compositions et dans l'exécution; celle de Magnésie est à plus haut relief, car il y a des figures qui se détachent complètement du fond; et l'on ne peut nier que certaines d'entre elles sont traitées avec entente de la sculpture monumentale, qui les range au premier rang parmi les œuvres d'art de ce genre. Nous devons cependant signaler dans certaines parties une faiblesse d'exécution qui déparerait un semblable édifice, si elles étaient placées près de l'œil du spectateur. Il y a des figures dont l'incorrection dénote une main peu exercée; mais vouloir s'attacher à de tels détails pour juger l'ensemble d'un édifice qui passait pour un des plus remarquables de l'Asie, c'est faire descendre le grand art de l'architecture au niveau des figurines de cabinet. Félicitons-nous qu'un hasard inespéré nous ait permis de retrouver presque entier un monument que l'on croyait à tout jamais anéanti, et nous ait permis de contrôler ainsi le jugement d'un écrivain célèbre, chose si rare dans l'étude de l'art.

J'ai cité la frise du temple de Phigalie, parce que ce monument est généralement connu des artistes; mais j'ai aussi observé, dans les murailles du château de Boudroun et dans celles de la citadelle de Cos, des fragments de frises représentant des combats d'Amazones, et qui, très-probablement, provenaient du tombeau de Mausole. Ces fragments, exposés depuis tant de siècles à toutes les causes de destruction, sont loin d'être aussi bien conservés que ceux de Magnésie; mais je remarque une telle analogie dans la composition et l'exécution, que je suis conduit à regarder ces sculptures comme de la même école.

Lorsque les artistes seront plus familiers avec la sculpture des Grecs d'Asie, lorsque des monuments qui ont été si rarement observés par des hommes compétents seront plus connus, on reconnaîtra cette vérité, que je lègue à d'autres temps.

Le passage de Strabon n'est pas le seul qui nous mette à même d'apprécier le jugement des anciens sur le temple de Magnésie. Vitruve en parle avec un sentiment d'admiration assez rare chez cet auteur, et il n'hésite pas à placer l'architecte Hermogène au nombre des artistes les plus célèbres de son temps.

« Dans la ville de Magnésie, on voit le temple de Diane Leucophryne. Si l'on en excepte le temple d'Éphèse, ce monument, par sa grandeur, par la richesse des offrandes, par ses justes proportions et l'art avec lequel il est construit, l'ornementation du lieu sacré, il surpasse tous les temples d'Asie; et par sa grandeur il les surpasse tous, excepté deux, celui de Didyme et celui d'Éphèse.⁽¹⁾ » C'est assez dire à quel point cet édifice était célèbre en Asie; or, s'il fût resté sans être terminé, Strabon n'aurait pas manqué de le remarquer, comme il l'a fait pour temple de Didyme.

L'enceinte ou le téménos du temple était formé par une grande muraille en pierre de taille, à bossages, qui se rattachait aux remparts de la ville; des tours carrées, placées de distance en distance, défendaient l'édifice contre toute tentative de rapine. Des portiques d'ordre dorique grec régnaient dans le pourtour; ils étaient d'une grande simplicité, et ornés dans l'intérieur d'une peinture unie. Sur le devant du temple, et un peu

(1) Ἐν δὲ τῇ νῦν πόλει τὸ τῆς Λευκοφρύνης ἱερόν ἐστιν Ἀρτέμιδος, ὃς τῷ μὲν μεγέθει τοῦ ναοῦ καὶ τῷ πλήθει τῶν ἀναθημάτων λείπεται τοῦ ἐν Ἐφέσῳ· τῇ δὲ εὐρυθμίᾳ καὶ τῇ τέχνῃ τῇ περὶ τὴν κατασκευὴν τοῦ

σηκοῦ πολὺ διαφέρει· καὶ τῷ μεγέθει ὑπερφέρει πάντας ἐν Ἀσίᾳ, πλὴν δυοῖν, τοῦ ἐν Ἐφέσῳ καὶ τοῦ ἐν Δίδυμοις. Strab., liv. XIV, p. 647.

à gauche, était une enceinte en forme de basilique, et qui a pu servir de salle d'assemblée du conseil suprême.

On voit que les murailles de l'enceinte ont été reconstruites par les Romains, mais avec les matériaux primitifs; c'est, je pense, à l'époque où le droit d'asile fut augmenté par Tibère ⁽¹⁾.

Les inscriptions ne permettent pas de déterminer d'une manière positive l'époque de la construction de cet édifice; mais on sait que tous les temples de l'Asie, à l'exception de celui d'Éphèse, furent brûlés par ordre de Xerxès ⁽²⁾.

Il n'est donc pas antérieur à l'invasion barbare. On sait, de plus, que les principaux monuments religieux n'ont commencé à se relever de leurs ruines qu'à l'époque d'Alexandre. Cette œuvre de restauration s'est continuée sous ses successeurs, et les princes Attales ont donné aux arts un essor que les Romains n'ont fait que suivre. Comme nous connaissons la date de la reconstruction des temples de Priène, et que l'architecture de Magnésie a des rapports très-évidents avec ces derniers, il est naturel de regarder ces édifices comme à peu près contemporains; et l'on peut, sans crainte d'erreur, admettre que le temple de Diane fut construit dans la période de 330 à 300 avant J.-C.

On ne doit pas douter cependant que l'ensemble des édifices sacrés de Magnésie n'ait été sujet à quelques changements, ou n'ait reçu des offrandes, ἀναθήματα, dont quelques-unes consistaient en colonnes, autels, ou ornements d'architecture.

Une inscription, malheureusement mutilée, mentionne plusieurs donateurs, dont les noms sont pour la plupart romains. Rien dans ce document ne paraît se rapporter au corps même du temple: je l'ai trouvé enclavé dans la maçonnerie du péribole. La première ligne avait été vue précédemment par M. Poujoulat, qui croyait retrouver dans le nom d'Andronic un souvenir du prince byzantin ⁽³⁾. Les caractères ne sauraient indiquer à quelle époque cette inscription fut gravée; ils ne sont pas d'un beau type.

[ΚΙ]ΟΝΑ
[Ν]ΑΟΥΥΟΣ
ΚΦ Ν̄
[ΑΝΤΩ]ΝΙΟΣ ΑΝΔΡΟΝΙΚΟΣ
[ΤΟ]ΝΚΟΣΜΟΝ
[ΙΟΥΛΙ]ΟΣ ΣΟΣΘΕΝΗΣ ΚΑΙ
[ΚΛΑΥΔΙ]ΟΥ ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΜΑΡΚΟΥ
ΛΕΥΚΙΟΥ ΑΝΤΩΝΙΟΣ
[ΚΙ]ΡΥΛΛΟΣ ΚΙΟΝΑ
[ΚΟ]ΣΜΟΝ
ΑΝΤΕΡΟΣ ΚΙΟΝΑ
[ΚΟ]ΣΜΟΝ
.. ΣΟΥΛΠΙΚΙΟΣ ΣΠΙΝΘΗΡ ΚΙΟΝΑ
[ΙΟΥ]ΛΙΟΝ ΚΟΣΜΟΝ
[ΚΛΑΥΔΙ]ΟΣ ΑΠΟΛΛΟΦΑΝΗΣ ΚΙΟΝΑ
[ΙΟΥ]ΛΙΟΣ ΚΩΜΟΣ ΚΙΟΝΑ
[ΜΑΡΚ]ΟΣ ΘΕΥΔΟΣΙΟΣ ΚΙΟΝΑ
ΑΤΙΤΟΥΥΙΟΣ Ρ
ΝΙΟΣ ΑΥΛΟΣ
ΗΛΙΟΣ.

κίονα. . . . ναού. . . . κφ Ν̄. . . . [Αντώ]νιος Ανδρόνικος τὸν κόσμον [Ιού]λιος Σοσθενῆς καὶ. . . [Κλαυδί]ου Αντωνίου
Μαρκῶ Λευκίου Αντωνίου [Κυ]ρύλλος κίονα. [κόσ]μον Αντερος κίονα. . . [κόσ]μον Σουλπίκιος Σπινθῆρ κίονα [Ιού]λιον κόσμον
[Κλαυδί]ος Απολλοφάνης κίονα . . . Ιούλιος Κώμος κίονα Μάρκος Θευδόσιος κίονα. . . Τίτου υἱὸς . . . νιος Ἄλλος Ἥλιος.

⁽¹⁾ Tacite, Annales, liv. III, ch. LXII.

⁽²⁾ Strabon, liv. XIV, p. 634.

⁽³⁾ Correspondance d'Orient. Magnésie du Méandre.

. . . . Antonius Andronic (a donné) un ornement. . . . Cyrillus a donné une colonne, Antérus une colonne. . . . Sulpicius Spinther, une colonne, Julius un ornement, Claudius, Apollophane.

Ce mot κόσμος est employé souvent pour désigner vaguement des ornements dans les temples, sans qu'il soit possible de dire positivement à quoi il s'applique ⁽¹⁾.

XV.

Nous commençons à sentir les inconvénients de la saison avancée dans laquelle nous avons ouvert la tranchée. Les chaleurs de l'automne, en desséchant les marais, exhalaient des émanations dangereuses, dont les ouvriers indigènes sentirent les premiers les atteintes. C'est alors que je pris le parti de leur fournir leurs vivres. Pour payer la solde des ouvriers, j'avais imaginé des cartes estampillées d'un cachet, qui étaient délivrées à l'appel du soir. Le matin, le secrétaire faisait l'appel à l'ouverture du chantier. Chaque ouvrier était inscrit, et le soir il recevait sa carte, qui, à la fin de la semaine, était convertie en monnaie. Mais comme je m'aperçus que la plupart d'entre eux, par négligence ou par économie, prenaient une nourriture insuffisante, je pris le parti de les nourrir, et chaque jour on faisait deux distributions de vivres.

Vers la fin de septembre, la maladie commença à se développer. Un marbrier turc mourut. M. Boulanger, membre de la Commission, fut attaqué d'une fièvre pernicieuse qui l'enleva en peu de jours. Chaque tranchée qu'on ouvrait développait des miasmes délétères; mais nul d'entre nous ne songea à quitter son poste. Les matelots malades refusaient de regagner la corvette, et les pluies de novembre vinrent un peu calmer les effets du mauvais air; mais alors nous nous trouvâmes plongés dans un marais sans limites.

C'était le moment de charger les marbres pour les envoyer vers la côte. Il est inutile de décrire une à une toutes les difficultés que j'eus à rencontrer. Les rapports suivants les feront assez connaître, et montreront en même temps tout l'intérêt que l'illustre amiral Duperrey portait à notre expédition.

RAPPORT

SUR LE DÉCÈS DE M. C. BOULANGER.

• Magnésie du Méandre, le 2 octobre 1842.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« Un événement bien douloureux est venu nous consoler au milieu des travaux que nous exécutons à Magnésie : nous avons eu le malheur de perdre un de nos compagnons de voyage. M. Clément Boulanger a expiré entre nos bras le 29 septembre, à la suite d'une courte maladie. Toutes les précautions que j'ai prises pour garantir ceux qui m'entourent des influences d'un climat meurtrier, sont insuffisantes contre ses atteintes. Nous sommes assiégés par les maladies, et notre malheureux ami a été la première victime. J'espérais que le retard qu'a éprouvé l'expédition par suite du voyage de Salonique, nous faisant arriver en ces lieux après les plus grandes cha-

leurs, serait au moins une compensation au temps que nous avons perdu.

« Arrivés à Magnésie le 10 septembre, nous avons eu le bonheur de rencontrer dans le Bey un homme des plus obligeants, qui mit sur-le-champ à notre disposition la mosquée voisine des ruines du temple. J'ai pu établir dans ce local la mission, les matelots que j'ai emmenés, et les domestiques; cette demeure est infiniment préférable aux tentes et aux cabanes que nous aurions pu construire.

« Les premiers temps de notre séjour se passèrent à installer les travaux, à faire réunir des ouvriers, et à pourvoir aux choses nécessaires à la vie. Naturellement chargé de tous ces soins, j'ai parcouru tous les villages des environs; je suis allé à Aidin et à Seukié, pendant que M. Clerget donnait des ordres aux charpentiers pour faire exécuter nos premiers appareils.

⁽¹⁾ Voy. tome I, page 195, la 3^e inscription.

« Le 17 septembre, en arrivant d'Aidin, je trouvai M. Boulanger souffrant. Cependant il se remit bientôt, et reprit ses occupations accoutumées.

« Nos travaux avançaient rapidement; j'avais réuni environ cinquante ouvriers, qui travaillaient sur différentes parties du temple. Ces opérations intéressaient vivement M. Boulanger, qui restait une partie de la journée avec les ouvriers, mais presque toujours muni d'un parasol.

« Le 21, je me rendis à Scala-Nova pour faire un nouvel envoi d'agrès et de planches: j'en revins le 22 avec M. Guesnet, le capitaine de la corvette. Pendant mon absence, M. Boulanger et M. Clerget avaient fait ouvrir la tranchée du côté de la face de l'ouest, et en avaient tiré plusieurs morceaux de frise. M. Boulanger était resté au soleil une partie de la journée: à mon retour je le trouvai indisposé, et je fus inquiet des symptômes que je remarquai.

« Il avait une fièvre très-forte. La maladie augmenta malgré tous les remèdes, et le 28, à deux heures et demie, nous eûmes la douleur de le voir expirer. Il mourut avec calme après une courte agonie, qui se manifesta par une respiration plus précipitée.

« Nous avons prodigué à M. Boulanger tous les soins qu'il était humainement possible de lui rendre. Pendant les premiers jours de sa maladie, j'avais écrit au gouverneur de Scala-Nova, Achmet-Bey, pour lui demander une litière afin de faire transporter le malade à la ville. A défaut de ce transport, Achmet-Bey envoyait à M. Boulanger sa voiture et ses chevaux; mais lorsque le courrier arriva, le malade n'existait plus: la maladie avait fait d'ailleurs des progrès si rapides, qu'il eût été imprudent d'entreprendre un voyage aussi pénible.

« Dans la position critique où nous nous trouvions, il fallait songer à rendre les derniers devoirs à notre malheureux ami. Je fis dresser une tente dans la cour de la mosquée, et son corps fut déposé sur un lit couvert de tapis; les charpentiers passèrent la nuit à faire son cercueil. Je ne saurais vous dire combien nous sentions le vide qui s'était fait parmi nous. L'écho de la mosquée répétait le bruit du marteau des charpentiers. La figure morne des matelots qui prêtaient la main à ces tristes apprêts, la solitude des lieux par une nuit obscure, tout cela inspirait à l'âme les sentiments les plus lugubres.

« Le 30 septembre, avant l'aurore, le corps fut déposé dans le cercueil. Je voulais, par-dessus tout, lui faire donner une sépulture honorable et sûre; il fallait éviter que l'avidité curieuse d'un nomade ne vînt remuer sa cendre.

« J'avais cependant à parcourir six lieues de solitudes avant de trouver une église. Je fis charger le cercueil sur un cheval; huit Grecs à pied marchaient de chaque côté, et je m'acheminai, accompagné du docteur et de mon cawas, vers Scala-Nova.

« Dès le moment du décès, j'avais écrit au capitaine de l'*Expéditive* pour le prier de commander un service à l'église grecque, à défaut d'église catholique. J'eus quelque peine à surmonter l'opposition superstitieuse de quelques habitants des campagnes à l'égard des morts;

mais quelques présents distribués aux chefs me permirent d'achever tranquillement mon triste pèlerinage.

« Le gouverneur avait envoyé à la forteresse l'ordre de mettre le pavillon ottoman en berne; on chanta l'office des morts à l'église grecque, et je fis inhumer le corps de M. Boulanger dans la cour, en face de la principale entrée.

« N'ayant aucun agent français à Scala-Nova qui pût se charger de tous ces détails, je priai notre ancien agent de s'entendre avec l'église grecque pour tout ce qui est relatif à la sépulture et aux frais. J'envoyai immédiatement un courrier à M. le consul général de Smyrne, pour lui annoncer cette triste nouvelle.

« Je ferai mettre sur la tombe un cippe antique de Magnésie, que je transporterai à Scala-Nova, et j'y ferai graver le nom de M. Boulanger.

« Le même courrier a porté à M. l'amiral commandant la station la nouvelle du décès. Si, par l'effet de circonstances imprévues, cette lettre ne vous parvient pas par le courrier du 9, je pense que M. le consul en aura donné avis à Paris.

« Je pense que je n'ai rien omis, Monsieur le Ministre, pour rendre à M. Boulanger les devoirs qui lui étaient dus. J'ai eu la consolation de trouver, dans la population de Scala-Nova, toutes les marques les plus vives de sympathie pour le malheur qui nous a frappés.

« Comme embarqués à bord de l'*Expéditive*, nous faisons partie de l'équipage; c'est donc au commissaire du bord qu'il appartient de dresser l'acte de décès. Cet acte a été dressé, et sera envoyé à la préfecture de Toulon, qui vous le fera parvenir.

« Nous voilà donc restés seuls à veiller sur les travaux qui nous sont confiés. M. Clerget a été bien affligé de cette perte si imprévue; mais ses occupations l'ont retenu sur les ruines. Pour moi, je dois veiller sans cesse sur tant d'hommes qui m'entourent, songer à leurs besoins, soigner les malades et les blessés: ce sont les seules distractions que je trouve à des opérations qui ne sont pas sans difficulté, mais que, Dieu aidant, je mènerai, j'espère, à bonne fin.

« Agréez, etc.

« CH. TEXIER. »

« Paris, le 29 octobre 1842.

« LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, A M. TEXIER.

« MONSIEUR,

« J'ai reçu vos dépêches du 2 ou du 3 octobre.

« La mort de M. Clément Boulanger est un événement bien déplorable. Je vous remercie des soins que vous avez donnés à cet artiste, qui a si courageusement sacrifié sa vie dans l'intérêt des arts. J'approuve toutes les mesures que vous avez prises pour lui rendre dignement les derniers devoirs. Le souvenir de son nom s'attachera aux précieuses conquêtes que vous recueillez avec tant de zèle et de fatigues. Ne vous découragez pas, Monsieur; les résultats que vous m'annoncez me paraissent très-satisfaisants. Je vais écrire moi-même à

M. l'amiral de La Susse pour le prier de vous être en aide autant qu'il le pourra. Il est trop juste qu'aucun appui ne vous manque dans la périlleuse mission que vous avez acceptée; ne négligez rien pour la conduire à bonne fin, et soyez assuré que vos droits à la reconnaissance du pays ne seront pas méconnus.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le Ministre, Secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

« DUCHATEL. »

« Paris, le 4 août 1842.

« LE MINISTRE DE LA MARINE AU MINISTRE
DE L'INTÉRIEUR.

« MONSIEUR LE MINISTRE ET CHER COLLÈGUE,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 27 du mois dernier.

« D'après le vœu que vous m'en avez exprimé, j'invite M. le contre-amiral baron de La Susse, commandant la station du Levant, à prescrire au capitaine de la gabare *l'Expéditive* de rester pendant une vingtaine de jours, après l'arrivée de ce bâtiment à Scala-Nova, à la disposition de la Commission de Magnésie du Méandre, afin de compléter le chargement de fragments antiques que *l'Expéditive* doit rapporter en France.

« Agréez, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

« Le Ministre, Secrétaire d'État de la Marine et des Colonies,

« AMIRAL DUPERRÉ. »

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SUR LES OPÉRATIONS DE LA COMMISSION.

« Magnésie du Méandre, le 10 octobre 1842.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« Il y a aujourd'hui trente jours que la Commission est arrivée sur l'emplacement des ruines de Magnésie; malgré les difficultés que présentait la nature du terrain pour mener activement les travaux de recherche et d'extraction, j'ai la satisfaction de vous annoncer que les tranchées faites autour du temple sont maintenant terminées, et que toutes les frises qui étaient enfouies sont aujourd'hui extraites des fouilles, et déposées sur la berge.

« Après la catastrophe qui a ruiné de fond en comble cet antique édifice, il était à craindre qu'une grande partie des sculptures délicates qui ornaient la frise ne fussent réduites en poussière par la chute. Heureusement, il n'en a point été ainsi: on a extrait des fragments d'une conservation parfaite. Toutes les têtes et les membres sont détachés de ronde bosse, et ont peu souffert. Il y a d'autres portions qui ont été un peu plus endommagées; mais comme pas un de ces morceaux n'avait été dérangé depuis le jour de la chute, on retrouve dans la fouille tous les fragments qui ont été détachés, et qui seront d'une restauration facile.

TOME III.

« J'ai aujourd'hui, en état d'être transporté, 82 mètres courants de frise, en soixante-trois morceaux.

« Le 6 octobre dernier, j'avais fait un relevé exact des fragments extraits. Voici les résultats de cette opération, qui peut servir de base pour tout l'ensemble:

« Le 6 octobre, on avait extrait quarante-cinq morceaux, formant 62 mètres de longueur, et ornés de cent vingt-cinq figures de combattants, hommes et femmes, parmi lesquelles se trouvent cinquante-deux cavaliers.

« La face du sud avait fourni, à cette date, 28^m35, ornés de soixante figures d'hommes et vingt-huit chevaux; la face ouest, 19 mètres courants, en quatorze morceaux, représentant trente et une figures, dont neuf cavaliers.

« La face nord a 4^m48 courants, représentant treize hommes et cinq chevaux. Cette face de l'édifice a été fouillée depuis; c'est celle qui a présenté les sujets du travail le plus parfait, au nombre de dix-sept morceaux.

« La face de l'est a fourni 10^m15 courants, représentant vingt-deux hommes et dix cavaliers. Ces fragments sont les moins bien conservés, attendu que la plupart se trouvaient à la surface du sol.

« Un mètre courant de frise, qui a 0^m82 de hauteur, pèse 1,276 kilogr. Les 62^m pèsent donc 79,112 kilogr.

« Il faut maintenant faire trancher la partie postérieure des bas-reliefs, afin de rendre les blocs plus légers; c'est la seconde opération à laquelle je vais me livrer. La troisième aura pour but le transport à Scala-Nova.

« Le temple ayant 32^m de largeur et 70^m de longueur, le pourtour de la frise était de 200^m, qui étaient ornés de quatre cent vingt figures de combattants, dont cent soixante-sept cavaliers.

« Le tout pesant 255,200 kil. Une portion de ces frises a été brisée ou enlevée autrefois par les marbriers qui avaient établi leurs ateliers sur les ruines du temple, mais qui ont principalement exploité les pierres du mur de la cella et les fûts de colonne. Cependant toute la surface du naos ou de la cella est encore couverte d'une masse énorme de blocs appartenant aux frises du ptéroma, à la cella, et aux colonnes.

« Les différentes pierres du temple étaient réunies par des crampons de fer, scellés avec du plomb. Ce fait est très-remarquable dans un monument d'une si haute antiquité. Comme chacune des parties de l'édifice est tombée presque d'une seule pièce sur le terrain qui lui faisait face, la saillie des corniches a seule porté sur les marbres de la place: c'est ainsi que les frises ont été sauvées d'une manière inattendue. Il y a cependant quelques blocs qui avaient des fils et des fissures, et qui ont été brisés en pièces: j'en ai recueilli les moindres débris; mais ceci ne compte pas dans les mesures précédentes.

« Les trois assises composant le larmier, la corniche et les denticules, se présentaient d'abord dans la fouille. Une assise de libage, composée de gros blocs de marbre, recouvrait en outre les frises, et formait, dans l'édifice, un remplissage intérieur. Il a fallu extraire ces quatre portions de l'entablement dans toute la longueur de la face sud, pour arriver jusqu'aux frises. Cette opération

était d'une difficulté extrême, d'abord à cause de la pesanteur des blocs, qui ont 3^m de longueur sur 1^m50 de largeur et 0^m40 d'épaisseur; ensuite parce que, réunis par les crampons qui s'étaient parfaitement conservés dans la terre, nous avions grand'peine à les désunir. Je dois ajouter qu'à 1^m de profondeur au-dessous du sol, on commença à trouver les eaux, qui firent irruption dans toutes les fouilles. Les ouvriers furent donc obligés de travailler dans l'eau jusqu'à la moitié du corps, ce qui occasionna beaucoup de maladies et de fièvres intermittentes.

« La face de l'ouest ne présenta pas les mêmes difficultés. Nous parvînmes à extraire presque toute la frise, sans déplacer les assises de corniche.

« Dans cette partie du temple on remarque, sur le sol, toutes les pierres du fronton qui sont tombées ensemble, et ont conservé, par terre, leurs places respectives. J'ai fait dégager toute la surface de cette partie de l'édifice, et je vais faire procéder à l'extraction des blocs, pour m'assurer si ce fronton était tout uni, ou s'il était orné de statues ou de bas-reliefs. Les palans et appareils nécessaires sont arrivés à Magnésie; la semaine prochaine, on saura à quoi s'en tenir.

« Les travaux de la face nord ont exigé beaucoup de soin et une surveillance constante, attendu que les frises étant enfouies profondément, il fallait faire des épaissements pour placer les élingues ou cordes destinées à soulever les pierres.

« Tout cela s'est fait sans la moindre avarie. J'espère que ces fragments n'auront rien à souffrir pendant le transport à Scala-Nova. Indépendamment des frises, j'ai recueilli un grand nombre de fragments de l'édifice: quatre grandes têtes de lion d'une conservation parfaite et d'un travail remarquable, des portions d'architrave, de chapiteaux, etc.

« En coupant les queues ou parties intérieures des frises, je pense qu'on pourra réduire le poids d'une manière notable. J'estime donc à cinquante tonnes, au minimum, le poids des marbres qui sont à transporter en France. *L'Expéditive* pourra se charger d'une partie; j'aviserais à déposer le reste dans un magasin, à Scala-Nova, avec le matériel. Il serait à désirer que *L'Expéditive* fût chargée de tout le transport, parce que l'équipage, occupé depuis plus de six mois à ces sortes de travaux, est au fait des mesures à prendre pour embarquer les blocs sans les avarier. Le commandant pourrait, si vous approuvez cette manière de faire arriver les blocs en France, apporter son chargement au Havre, et repartir immédiatement pour reprendre le reste.

« J'ai employé, pendant la durée des travaux jusqu'à ce jour, une moyenne de cinquante ouvriers par jour. J'en ai eu longtemps soixante-dix; mais, dans les commencements, j'ai eu toutes les peines du monde à les réunir; il a fallu commencer avec deux ou trois hommes. Heureusement il m'arriva camper, près du temple, cinq ou six familles de Tchingheney, ou bohémiens. J'engageai des enfants de dix ans et au-dessous, uniquement pour attirer les ouvriers; car ici c'est à qui ne fera pas une chose le premier. J'ai éprouvé la même difficulté pour

avoir des tailleurs de pierre: maintenant j'en ai six; j'en aurai bientôt vingt.

« Mais, pour les transports, je n'ai pas un aussi bon résultat; il est impossible de décider les conducteurs, et je ne trouve des buffles à acheter qu'à un prix très-élevé. Cependant, comme la saison me presse, je serai obligé de me décider promptement, d'autant plus qu'il m'est revenu que l'aga de Gumuch, que j'ai trouvé si serviable et si bien disposé jusqu'à présent, ne serait pas étranger aux entraves qui m'arrêtent pour mes transports, car c'est lui qui loue les buffles.

« Les choses en sont là. Je ne doute pas que la première explication ne rétablisse tout comme devant; et je pourrais regretter que l'aga ne se fût pas ouvert franchement à moi, si je ne savais qu'en Turquie les affaires les plus simples ne se traitent que par mille petits moyens. Il faut se garder, pour arriver à son but, de l'avouer franchement; ce serait le moyen de tout perdre. Je n'ai donc, d'après cela, aucune preuve que l'aga ait mis quelque obstacle à l'arrivée des buffles; mais c'est dans l'esprit du pays, et je suis étonné de n'avoir encore pu décider à aucun prix les conducteurs à se charger du transport.

« Le gouverneur de Scala-Nova, que j'ai fait avertir, doit m'envoyer un homme qui sera chargé de réunir les moyens de transport. Mon Cawas, qui m'a donné dans toute cette campagne des preuves d'intelligence et de dévouement, ne conçoit aucune inquiétude de ces retards; mais il est comme les autres Turcs. Pour lui, le temps n'a aucune valeur; ce que l'on ne fait pas aujourd'hui, on peut le faire demain. C'est lui qui maintenait l'ordre parmi les ouvriers, et qui distribuait les rations, sans que jamais personne élevât la voix. Tous les ouvriers que j'occupe aujourd'hui sont Grecs. J'ai eu, pendant quelque temps, des Morœotes du Maïna (territoire de Sparte); ces hommes sont musulmans, mais de race grecque. Souvent ils se reconnaissaient dans des sculptures du temple. Les tuniques étaient pour eux des *fustanelles*; ils ont gardé le souvenir du temps où l'arc et le bouclier étaient en usage dans leur pays. J'avais pris des musulmans grecs, parce que les chrétiens ont deux ou trois fêtes par semaine, ce qui ralentit les travaux; mais je n'ai pas pu garder les Morœotes, qui ne cessaient de se disputer entre eux. Pour une pioche ou pour une brouette, on en venait aux mains; il y avait toujours quelque tête ou quelque pelle cassées. Aujourd'hui, je suis heureusement sorti de tous ces embarras; je n'ai plus affaire qu'aux tailleurs de pierre, gent pacifique, mais qui ne travaille pas à moins de 5 fr. par jour. Les Morœotes travaillaient à huit piastres (2 f.), sans être nourris; les Grecs, à sept piastres, avec la nourriture. Dans ces derniers temps, les jours ayant diminué, j'avais voulu diminuer le prix de la journée; mais cela me fut impossible. Je cédaï d'autant plus vite, que je suis devenu très-peureux depuis que j'ai tant de points vulnérables, exposés au milieu des champs; il suffirait de la malveillance d'un ouvrier pour anéantir en une nuit le fruit de tant de peines. Pour parer à cet inconvénient, et pour éviter l'indiscrète curiosité des touristes,

j'ai fait couvrir d'argile tous les bas-reliefs. Jusqu'ici il ne leur est rien arrivé, grâce à une surveillance active. L'autre jour, un paysan venant vendre du raisin aux ouvriers, attachait tout bonnement son âne à la jambe en relief d'un combattant. Toutes ces petites misères, qui ne paraissent rien quand on les raconte, me causent néanmoins des soucis continuels.

« M. Clerget a dessiné tous les détails d'architecture, et a levé le plan du temple. Il est constant qu'à l'époque où cet édifice a été renversé, il avait encore toute sa toiture de tuiles antiques; on les retrouve par monceaux dans les fouilles; elles étaient revêtues d'une couverture vermillon. Le temple s'éroula sur l'area qui l'entourait, et, en écartant la terre végétale, on voit les fûts de colonne reposer immédiatement sur le dallage de marbre. Cette place n'était donc pas couverte de décombres. Enfin, tout le pourtour du temple était orné de piédestaux, que nous retrouvons encore en place. Ces piédestaux portaient des statues, dont des fragments nombreux, mais très-mutilés, ont été retrouvés. Ces indices n'étaient pas suffisants pour prouver que le temple est renversé depuis un grand nombre de siècles, peut-être même dans la dernière période de l'empire romain. La parfaite conservation des sculptures qui sont dans la terre, la fraîcheur des cannelures des colonnes, indiqueraient que l'action de l'air n'a pas agi pendant fort longtemps sur le marbre.

« On ne saurait mettre en doute que cet édifice ne fût le célèbre temple de Diane Leucophryne, car les fouilles ont mis à découvert deux inscriptions où le nom de cette divinité est mentionné.

« Il y a une quantité d'autres inscriptions semblables, plus ou moins bien conservées. Derrière le temple se voient les fondations d'un *ædicule*, dont il ne reste plus que quelques débris; mais les fouilles faites en cet endroit ont mis à découvert de nombreux fragments de statues :

« Un pied de figure colossale, d'un travail très-correct;

« Une jambe d'une figure assise. Bas-relief colossal. La jambe a 1^m 30 jusqu'au genou. Ce bas-relief est très-mutilé; la chaussure seule est bien conservée;

« Une partie supérieure du torse d'une statue de femme drapée;

« La partie inférieure du torse d'une statue, portant le costume de guerre.

« Il y a peu d'apparence que les fouilles mettent à découvert quelque statue entière. On ne saurait descendre profondément, car cette partie de l'enceinte forme un étang rempli de roseaux; la vase s'écoule dans la fouille à mesure que l'on descend.

« Ce simple exposé vous fait voir, Monsieur le Ministre, que je n'ai eu qu'à suivre de point en point le rapport que je vous ai adressé le mois de mai dernier. Le matériel emporté a été juste ce qu'il nous fallait; j'espère que les opérations que je vais entreprendre réussiront de même. Rien n'annonce que la gabare ait à quitter le mouillage de Scala-Nova avant que son chargement soit fait, et le reste des marbres mis en sûreté dans un maga-

sin. M. le contre-amiral de La Susse m'écrit de nouveau pour me rassurer à cet égard; il me serait en effet impossible, avec un personnel de seize ou dix-huit personnes, de rester seul dans un pays aussi dénué de ressources. Un accident peut survenir en chargeant ou en remuant les blocs; ce n'est qu'à bord de *l'Expéditive* que je trouverais les secours nécessaires. Nous jouissons encore d'un reste de beau temps; mais la saison des pluies arrive; il est important que les transports soient effectués avant le mois de décembre, car, à cette époque, la vallée du Méandre devient impraticable à cause des boues; il faut attendre le mois de juin suivant pour y faire marcher des voitures.

« J'ai mis jusqu'ici la plus grande économie dans mes dépenses; mais la difficulté des travaux a surpassé mes prévisions. Je n'avais pas compté sur l'invasion des eaux; ce n'est pas un mal, puisque c'est à cette circonstance que l'on doit l'avantage d'avoir des bas-reliefs presque intacts.

« Agréez l'hommage de ma respectueuse considération.

« CH. TEXIER. »

« Port Pirée, vaisseau *l'Inflexible*, 20 novembre 1842.

« L'AMIRAL COMMANDANT LA STATION DU LEVANT
AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, à la date du 29 octobre dernier, dans l'objet d'appeler toute ma sollicitude sur l'expédition scientifique de Magnésie.

« La mort aussi déplorable qu'imprévue de M. Boulanger n'a heureusement pas eu les conséquences que vous sembliez redouter.... Les travaux n'en ont pas moins été continués avec ardeur; et, à l'heure qu'il est, toutes les difficultés sont vaincues. Une partie des marbres est déjà embarquée; le reste ne tardera pas à l'être; et j'ai tout lieu d'espérer que, dans les premiers jours de décembre, *l'Expéditive* pourra reprendre la route de France.

« J'avais trop bien compris, Monsieur le Ministre, l'intérêt qui se rattache à la mission de M. Texier, pour ne pas lui prêter tout mon concours: c'est dans cette pensée, et pour faire apprécier aux autorités locales toute l'importance que j'attachais à son succès, que j'ai cru devoir, tout récemment, conduire mes deux vaisseaux au mouillage de Scala-Nova, que j'ai quitté le 6 de ce mois, avec la conviction que l'issue des travaux n'était plus douteuse.

« Agréez, etc.

« Le Contre-Amiral, Commandant la station du Levant,

« BARON DE LA SUSSE. »

« Paris, le 25 janvier 1843.

« LE MINISTRE DE LA MARINE AU MINISTRE
DE L'INTÉRIEUR.

« MONSIEUR LE MINISTRE ET CHER COLLÈGUE,

« J'ai l'honneur de vous prévenir que la gabare *l'Expéditive* est prochainement attendue du Levant à Toulon.

« Afin d'éviter les frais considérables qu'occasionnerait le transport, par la voie du Rhône et des canaux, des marbres et des objets d'art qui sont sur ce bâtiment, et aussi pour prévenir les dangers qui pourraient résulter de leur transbordement, j'ai décidé qu'à l'expiration de la quarantaine, *l'Expéditive* sera dirigée de Toulon sur le Havre.

« J'ai donné des ordres en conséquence à M. le Préfet maritime du cinquième arrondissement, et je m'empresse de le faire connaître à Votre Excellence.

« Je vous prie, Monsieur le Ministre et cher Collègue, de vouloir bien me communiquer les dispositions que vous jugerez convenable de prescrire pour le dépôt au Havre et l'envoi à Paris des marbres et des objets d'art dont il s'agit.

« Je prie aussi Votre Excellence d'agréer l'assurance de ma haute considération.

« Le Ministre, Secrétaire d'État de la Marine et des Colonies,

« AMIRAL DUPERRÉ. »

RAPPORT

FAIT PAR M. AZAN, CHIRURGIEN DE LA GABARE,
SUR L'ÉTAT SANITAIRE DES MEMBRES DE L'EXPÉDITION DU MÉANDRE.

A bord de la gabare *l'Expéditive*, en rade de Toulon, ce... janvier 1843.

A MM. LES MEMBRES DU CONSEIL DE SANTÉ DU PORT DE TOULON.

MESSIEURS,

La gabare *l'Expéditive*, commandée par M. Guesnet, lieutenant de vaisseau, vient d'arriver dans le port de Toulon, d'où elle est partie le 12 juin 1842, ayant à bord une Commission scientifique composée de MM. Texier, président, Clerget, architecte, Boulanger, peintre d'histoire, et Barré, secrétaire, chargée par le Ministère de l'intérieur d'aller en Asie Mineure explorer les ruines d'un temple de Diane Leucophryne, situé à Magnésie du Méandre; mais en même temps le capitaine avait l'ordre, après avoir déposé à Smyrne tous les membres de la Commission, d'aller à Salonique prendre un sarcophage antique, du poids de dix tonneaux avec le couvercle. *L'Expéditive*, partie le 12 juin, comme je l'ai déjà dit, arriva à Milo le 24, pour y prendre un pilote. Mouillés à 10 heures du matin, nous repartons à 4 heures du soir, faisant route pour Smyrne, où nous sommes arrivés le 28 du même mois.

C'est après notre mouillage à Scala-Nova, que les membres de la Commission ont fait leurs dispositions de départ pour Magnésie, après avoir visité les lieux et s'être assuré des moyens de transport. Ils sont enfin partis le 10 septembre.

La ville de Magnésie est située à six lieues (de 20 au degré) à l'est de la ville de Scala-Nova; elle occupe la partie méridionale d'un bassin particulier qui est séparé de la mer par une chaîne de montagnes appartenant, d'une part, au mont Pactyas d'Éphèse, et, de l'autre part, au mont Mycale. Ce bassin, qui a environ trois lieues d'étendue de l'est à l'ouest, et une lieue du nord au sud, est arrosé par une petite rivière connue dans l'antiquité sous le nom de fleuve de Léthæus. Il prend sa source dans les montagnes du nord-ouest, traverse la plaine, et va se jeter dans le Méandre, après un cours sinueux qui traverse un col étroit situé dans la partie sud-ouest. La plaine de Magnésie est séparée vers l'orient, en deux parties inégales, par un grand contre-fort du mont Pactyas, qui s'avance d'environ une lieue, en formant de part et d'autre des vallées bien boisées. D'après le témoignage qui nous reste de l'antiquité, la plaine de Magnésie fut une des plus riches et des plus fertiles de la contrée; mais, à la suite d'un tremblement de terre arrivé à une époque assez ancienne, vers le VI^e ou VII^e siècle, si l'on en juge par l'état des ruines, la surface du terrain changea complètement d'aspect; le cours du fleuve se trouva embarrassé par des débris et des terres accumulées, et s'étendit dans la plaine, en formant de vastes marais, qui occupent aujourd'hui la plus grande partie des terres arables; la dépopulation qui fut causée par ce cataclysme vint encore augmenter les ravages des eaux, auxquelles les mains de l'homme ne donnaient plus d'écoulement. Au pied du grand contre-fort de l'ouest, surgit une source thermale très-abondante, dont la chaleur s'élève à quatre-vingts degrés centigrades.

Cette source, qui était portée jadis vers la ville par un grand aqueduc, dont il reste encore des traces considérables, s'épanche aujourd'hui dans la plaine, et forme un autre marais dont les émanations sulfureuses contribuent à vicier l'air. Aussi la majeure partie de la plaine de Magnésie est-elle complètement déserte et sans culture; les deux petites vallées formées par le prolongement de la montagne sont seules cultivées en jardins, et plantées de figuiers. Un village d'une trentaine de maisons, bâti dans la vallée du sud, donne asile aux seuls habitants de cette plaine. Ce village porte le nom de Gumuch. L'aspect seul des habitants prouve combien l'air est salubre, malgré

les plantations nombreuses et l'abondante végétation que l'on remarque dans les jardins. Chaque année, les fièvres périodiques se manifestent à la fin du printemps, et forcent les habitants à abandonner leurs demeures et à se placer sous des tentes, soit dans les jardins, soit sur les collines environnantes; mais cette habitude de demeurer dans leurs jardins ne les met pas à l'abri de la fièvre; c'est le manque d'eau qui les empêche de se retirer sur des terrains plus élevés et plus sains. Le marais formé par le Léthæus se dessèche pendant deux mois de l'année; mais les terres, étant parfaitement horizontales, sont submergées par les premières pluies de l'hiver, qui, absorbées par le terrain argileux, donnent lieu à des émanations putrides extrêmement dangereuses. Pendant tout l'hiver, les terres sont ensevelies sous les eaux, et au printemps une végétation aquatique, très-abondante, couvre leur surface; les débris de tant de végétaux contribuent encore à augmenter les miasmes. La conformation du terrain, resserré entre deux chaînes de montagnes parallèles, et communiquant à l'est avec la vaste plaine de Méandre, donnent naissance à des vents assez réguliers, qui soufflent de l'ouest pendant presque tout l'été. Ils passent sur les ruines de Magnésie en entraînant tous les miasmes de la partie supérieure de la plaine, et rendent cette localité extrêmement insalubre. Ces vents sont constants; ils se lèvent vers midi, et soufflent jusqu'au coucher du soleil; la nuit est ordinairement calme. Quoiqu'ils viennent de la mer, leur violence ne rafraîchit pas l'atmosphère embrasée de la plaine, et, pendant les mois de septembre jusqu'au milieu d'octobre, le thermomètre (à 2 heures après midi) est toujours resté entre 34 et 40 degrés centigrades. Les eaux du Léthæus, après avoir traversé les marais qui occupent la partie supérieure de la plaine, deviennent tout à fait impropres; elles nourrissent quelques poissons du genre de la perche et de la tanche, et un nombre prodigieux de tortues aquatiques. Pour exécuter les fouilles du temple de Diane, la Commission fut cependant obligée de s'installer sur l'emplacement même des ruines; une vieille mosquée abandonnée fut mise en état d'être habitée: c'est là que demeuraient les membres de la Commission; les huit ou dix matelots de l'*Expéditive*, détachés à terre. Les domestiques et les ouvriers, au nombre de cinquante à soixante, étaient campés sous une grande tente établie dans l'enceinte des murailles et non loin des ruines. Une petite fontaine construite pour l'usage de la mosquée, et dont les eaux venaient de la montagne voisine, servait pour l'usage de l'expédition. Le temple se trouvant dans un endroit marécageux, les eaux avaient envahi jusqu'à l'enceinte de la ville; les ouvriers, après avoir creusé environ un mètre, furent obligés de travailler en partie dans l'eau. Cependant les fouilles commencées le 10 septembre ne donnèrent lieu qu'à un petit nombre d'accès avant les pluies; mais vers le 10 octobre des pluies abondantes étant tombées pendant une semaine, et ayant inondé toute l'enceinte du temple, les fièvres commencèrent à se manifester parmi les ouvriers occupés aux travaux, malgré tous les soins qu'on avait pris de leur donner un régime convenable. Les matelots qui ne couchaient pas dehors suivaient aussi un régime très-sain: le riz, la viande de mouton et les légumes frais composaient leur ordinaire; un boulanger attaché à l'expédition faisait tous les deux jours le pain nécessaire. Celui des matelots était de froment, et celui des ouvriers était de deux tiers d'orge et un tiers de froment. Les paysans de cette contrée ne mangent ordinairement que du pain d'orge. Après cet aperçu sur Magnésie, je vais faire l'histoire des maladies dont ont été atteints les membres de la Commission et les matelots du bord. Tous ceux qui ont été à Magnésie, à l'exception pourtant d'un des ouvriers charpentiers, quelques-uns même de ceux qui n'y ont passé que deux ou trois jours, ont été atteints. M. Mottez, officier, le commis aux vivres, le lieutenant du bord, sont dans ce cas.

OBSERVATIONS SUR L'ÉTAT SANITAIRE DE L'EXPÉDITION. — MALADIE DE M. BOULANGER.

Le 25 septembre, à six heures du matin, je reçois une lettre de M. Texier, dans laquelle il me prie de lui envoyer les médicaments qui pourraient être nécessaires aux hommes qui deviendraient malades à Magnésie; en même temps il m'annonçait que M. Boulanger était tombé malade depuis le 22. Je fais préparer une petite caisse, où je mets environ le tiers des principaux médicaments que j'ai dans ma pharmacie; mais vers onze heures une seconde lettre me parvient par un exprès, et M. Texier me prie de me rendre auprès de M. Boulanger, qui lui paraît dangereusement malade. Je me dispose à partir, et à une heure de l'après-midi j'étais en route. J'arrive à six heures et demie du soir dans la mosquée, auprès du malade.

L'indisposition date du 22 septembre. Après avoir passé cette journée à assister aux premières fouilles, M. Boulanger éprouve du malaise et de la douleur de tête.

Le 23, pouls plein et fréquent, langue très-chargée, yeux injectés et brillants, teint très-animé. On envoie au village chercher des sangsues; on n'en trouve pas.

Le 24, la fièvre continue; on ne trouve pas de sangsues. M. Texier essaye une saignée, et n'obtient pas de sang. Le soir, il donne un bain de pied sinapisé; la nuit est mauvaise.

Le 25, M. Texier fait poser 30 sangsues; effet très-salutaire; le cerveau se dégorge. Dans la nuit, recrudescence des symptômes, vomissements fréquents.

Le 26, la tête s'embarrasse de nouveau; gêne de la respiration, embarras croissant de la parole, soif vive, langue rouge, vomissements fréquents des matières ingérées, constipation. Application de 20 sangsues à l'épigastre. Cataplasmes émollients, orge sucrée, diète, lavements. La nuit est très-agitée; la gêne de la respiration augmente; les vomissements n'ont pas cessé. Le 27, anxiété extrême; les symptômes gastriques ont perdu de leur intensité, les nausées sont moins fréquentes, et les vomissements ont cessé; ceux du côté du cerveau, au contraire, ont augmenté. Stu-

peur et embarras dans la prononciation des mots, tête brûlante, face vultueuse, yeux brillants, soif vive; tous symptômes accompagnés d'une agitation continuelle. Je donne une potion stibiée de 0,30 dans eau vive 120 grammes, à prendre par cuillerées, une toutes les demi-heures. Des vomissements fréquents et fatigants me forcent de suspendre la potion deux heures après, et de me borner à l'administration d'une tisane d'orge sucrée. La constipation est opiniâtre, les extrémités froides.

Le 28, la nuit est mauvaise; les sangsues appliquées aux apophyses mastoïdes ne prennent pas; je pratique une saignée du pied; je retire environ 420 grammes de sang. Tisane émolliente. Dans la nuit, les mains deviennent froides, le pouls intermittent; la parole est très-embarrassée, la soif ardente; sueurs froides sur tout le corps. On entretient la chaleur du corps par tous les moyens possibles.

Le 29, même état. Les sinapismes à la plante des pieds ne prennent pas, un vésicatoire à la nuque reste sans effet; des linges chauds placés aux extrémités restent également sans effet; la respiration devient de plus en plus pénible; mouvements convulsifs des extrémités supérieures. Le malade meurt à deux heures et demie.

Le refroidissement, qui avait commencé dans la journée du 28, aux extrémités supérieures, avec des mouvements convulsifs des muscles de la face, et surtout de ceux des mâchoires, qui donnaient une expression singulière de souffrance; le refroidissement s'est étendu, dis-je, mais lentement, dans la nuit, dans les autres parties du corps; et le lendemain, ainsi successivement, il avait gagné les jambes, la face, le nez, la langue, mais avec une circonstance particulière bien remarquable, c'est-à-dire, des sueurs générales, froides aux membres, chaudes à la tête et au tronc. La soif vive du malade, quelques mouvements convulsifs, la teinte violacée de la face, le refroidissement de la langue, une selle naturelle, un embarras plus grand dans la prononciation, et surtout la raucité de la voix, symptômes d'une fièvre cholérique, me faisaient espérer encore une réaction possible, lorsque des spasmes plus forts aux extrémités supérieures et paraissant se faire avec souffrance, et quelques-uns plus tard dans les muscles des mâchoires, me firent présager une mort qui ne tarda pas à arriver.

M. Boulanger n'a perdu entièrement sa connaissance qu'au moment où sa courte agonie a commencé; elle s'est annoncée par une décomposition subite des traits, la lividité de la face, les yeux voilés, la bouche entr'ouverte, et le froid glacial du nez et des autres parties, ainsi que les mouvements convulsifs dont j'avais parlé.

Le 15 octobre, M. Barré, secrétaire de la Commission, arrive de Magnésie atteint d'une fièvre intermittente, quarte: il a eu deux accès à trois heures du soir. Je le mets à l'usage d'une décoction de quinquina; et le jour de l'accès, deux heures avant celle où l'accès devait venir, je lui donne 1 gramme de sulfate de quinine en trois doses. Malheureusement l'accès devance l'heure ordinaire de quatre heures, et il m'est impossible de le prévenir. L'accès se présente avec les symptômes ordinaires des fièvres intermittentes; il est assez fort. Le 2^e accès m'a également surpris; il est venu douze heures avant l'heure ordinaire: alors, pour ne pas être pris une troisième fois, outre la décoction de quinquina que je ne cessais que pendant la fièvre, j'administre 1 gramme de sulfate de quinine, en 20 pilules, dans les vingt heures qui doivent précéder la fièvre, en laissant un intervalle de six heures pour le sommeil: 10 grammes avant le coucher, et 10 après le réveil. Il n'y eut pas d'accès; le 4^e accès n'eut pas lieu non plus, et je continuai encore le quinine en diminuant la dose; puis je me bornai à faire prendre, pendant quelque temps encore, la décoction de quinquina, et M. Barré fut en état de repartir pour Magnésie le 1^{er} novembre.

Juvéna, quartier-maître, qui était arrivé le même jour que M. Barré de Magnésie, avait eu plusieurs accès de fièvre intermittente tierce; plusieurs prises de sulfate de quinine lui avaient été administrées; mais ces accès n'avaient pas été suspendus, et comme la figure de Juvéna était très-altérée, on l'avait envoyé à bord. Le jour que Juvéna devait avoir la fièvre, deux heures avant l'accès, je lui donnai 1 gramme de sulfate de quinine en 3 doses. Il n'y eut pas de fièvre. Deux jours après, je donne encore du quinine, en portant la dose à 0,80; pas de fièvre. Outre le sulfate de quinine, il eut une décoction de quinquina, un régime assez sévère. A l'époque du 3^e accès, je donne 0,60: pas de fièvre encore; de sorte que ce quartier-maître n'a jamais eu d'accès à bord. L'appétit revient, mais sa figure ne reprend pas ses couleurs naturelles. Je continuai la décoction de quinquina pendant longtemps encore, j'augmentai les aliments tous les jours; et enfin Juvéna fut très-bien, et put repartir pour Magnésie en même temps que M. Barré, le 1^{er} novembre.

Labattu, matelot, arrive de Magnésie le 22, avec des accès de fièvre intermittente quotidienne. Deux administrations de sulfate de quinine, à la dose de 0,60, et la décoction de quinquina continuée pendant dix jours, ont arrêté la fièvre, qui n'a plus reparu.

Je ne fais que noter une maladie légère qu'a eue M. Cadeville, élève de deuxième classe, accompagnée d'une éruption de taches semblables à celles de la rougeole, qui ont disparu en même temps que cédèrent les symptômes gastriques qui l'accompagnaient. Tombé malade le 3 novembre, il sort guéri le 9 du même mois. M. Cadeville revenait de Magnésie, où il était allé passer quelques jours.

Lorg, commis aux vivres, homme très-robuste, tombe malade le 4 novembre, à son retour de Magnésie, où il était allé en permission passer quelques jours. Le 5, à la visite du matin, il se plaint d'avoir éprouvé la veille de la lassitude dans les membres avec céphalalgie, de la soif, des frissons assez forts dans la région lombaire. Le 5, les frissons continuent, ainsi que la céphalalgie; la langue est blanche. Il n'y a pas de soif. Sentiment de faiblesse dans les jambes et dans les bras. Lit, tisane émolliente; le 6, même état. La tête est pesante, les yeux douloureux; le sentiment de faiblesse augmente; pas de selle depuis trois jours. 30 grammes de crème de tartre à prendre dans de l'eau sucrée, 120

grammes. Le 7, une selle seulement après le purgatif; l'état général est le même; la tête surtout est très-douloureuse, langue sale, soif; limonade tartrique, 2 pédiluves. Le 8, même état. En interrogeant le malade, j'observe qu'il est assez calme, quoique fatigué par la nuit agitée qu'il a passée. Dans la nuit du 7 au 8, il n'a pu transpirer; vers onze heures, le malade ne peut se réchauffer, tandis que, dans la soirée, il a trop de couvertures; il étouffe de chaleur. Dès ce moment, je caractérise une fièvre d'accès quotidien.

Le 8 novembre, M. Mottez, élève de première classe, remplissant les fonctions d'officier, contracte à Magnésie, comme le commis, une fièvre intermittente; mais elle est gastrique et tierce. Elle diffère également de celle du commis, en ce que, après avoir cédé une première fois, elle est revenue deux fois encore, toujours avec les mêmes caractères, c'est-à-dire que, pendant la période de chaud, il y avait douleur épigastrique, vomissement des matières ingérées, soif très-vive. La première fois, il a pris 2 grammes 0,40 de quinine et la décoction de quinquina pendant tout le temps que dure l'apyrexie; pendant la fièvre, des boissons émollientes sucrées, alternées avec la limonade sucrée. Il sort le 18, en même temps que le commis.

Le 21, M. Mottez est repris par la fièvre; il a eu plusieurs accès de suite: celle-ci est quotidienne. Décoction de quinquina, sulfate de quinine, deux doses de 0,60 chaque. Un petit abcès survient à la joue gauche; ouvert avec la lancette, il ne tarde pas à guérir.

Le 30 novembre, nouvel accès. Décoction de quinquina et sulfate de quinine 8 grammes, jusqu'à mi-décembre. Le 13 de ce mois, M. Mottez reprend son service, et ne le quitte plus.

M. Texier arrive de Magnésie le 31 octobre. Déjà, depuis notre départ de Toulon, il m'avait parlé d'une maladie aiguë de foie, et de quelques indispositions qu'il avait eues dans ses voyages en Orient. Nous passons quatre mois et demi sans autre accident, exposé, pendant son séjour à Magnésie, aux causes d'insalubrité qui nous avaient donné un grand nombre de malades; il en a été à son tour gravement affecté. Le malaise qu'il éprouvait depuis quelques jours augmente; il me dit qu'il a la conviction qu'il va faire une maladie grave. Dans la nuit du 10 au 11, son malaise augmente, il rêve constamment; il est poursuivi par des idées tristes, ce qu'on ne peut expliquer que par un état malin du cerveau; il se plaint d'éprouver dans la région de l'épigastre un embarras assez grand; sa langue est plus chargée que d'habitude; il a de la soif. Je place 20 sangsues à la région épigastrique, et un cataplasme après. Tisane d'orge pour boisson. Le 11, M. Texier me manifeste le désir de quitter le bord pour aller à terre dans la maison d'un ancien consul de France, à Scala-Nova, me disant qu'il ne pouvait sans s'inquiéter entendre le moindre bruit. J'adoptai la proposition avec empressement, j'en parlai au capitaine; toutes les dispositions furent prises, et nous le conduisîmes à terre, où je le laissai assez bien. Il reposa longtemps. La conversation le fatigue beaucoup. Langue toujours très-chargée, tête pesante, yeux douloureux, rêvasserie continuelle. Je passe toute la nuit du 11 au 12 auprès de M. Texier; vers le soir la face est vultueuse, yeux brillants, douloureux, langue très-sale, soif vive, anxiété, somnolence. Abdomen libre, un peu de chaleur à la peau et de fréquence dans le pouls. 20 sangsues, 10 de chaque côté aux malléoles.

Le 12, la nuit est bonne, le sommeil naturel; pouls calme, chaleur à la peau naturelle. Bouillon et crème de riz légère, au maigre et au sucre; tisane émolliente. La journée du 12 se passe bien; moins de somnolence: cependant M. Texier s'étant levé pour qu'on fit son lit, est très-faible et a besoin de reposer sa tête. Je vais à bord, pensant, d'après l'état du malade à huit heures, qu'il passera une bonne nuit. Peu de temps après avoir éprouvé quelque soulagement, il se sent faible; il a une syncope de peu de durée: on me fait appeler. Je me rends auprès du malade à quatre heures. L'assoupissement est plus marqué, les yeux fatigués, sensibles à la lumière; découragement, sentiment de faiblesse générale, face animée, sueur à la tête, soif, langue toujours sale. Tisane émolliente. Diète, oranges par tranches à sucer, vésicatoires aux jambes.

Le 13 novembre, la journée a été mauvaise, l'assoupissement constant; le découragement persiste; petites exacerbations irrégulières vers le soir. Les vésicatoires ayant produit la vésication, sont pansés avec un onguent. J'ai profité des moments de relâche pour donner du sulfate de quinine: le malade en a pris jusqu'à minuit, depuis trois heures et demie quatre doses de 0,20 chaque. Je donne l'ordre de se régler sur l'état du pouls pour l'administrer en mon absence 0,20 toutes les heures. Il y a de la fièvre avec un peu de délire de cinq heures à sept heures et demie. La sueur commence à sept heures, et dure jusqu'à huit heures et demie: une dose de 0,20 à cette heure, une autre à onze heures. Un peu de surdité se fait observer à sept heures. A minuit, moins d'assoupissement; le pouls offre 92 pulsations par minute. Diète. Tisane d'orge gommée et réglissée, quelques tranches d'orange sucrée et quelques grains de grenade à sucer.

Le 14, à cinq heures, la nuit a été bonne, calme, sans rêvasseries ni agitation; sommeil naturel; un peu de toux. Le courage revient. Le pouls est descendu à 78 pulsations; la peau est fraîche. L'apyrexie est parfaite, au contraire de ce qu'elle avait été jusqu'ici; le malade est parfaitement éveillé, et cause librement: j'attribue cet heureux résultat à l'administration du quinine. A six heures, M. Texier me fait prévenir qu'il se sent de la faiblesse; le pouls est assez fort, et je le rassure; la toux persiste; je recommande les boissons chaudes. Le soir, l'agitation continue; pas de sommeil; le pouls est un peu dur, les yeux brillants, un peu de délire. A neuf heures, cet état cesse après un peu de sueur, et j'administre 9 pilules de quinine de 0,07 chaque; je donne moi-même la dernière, prise à onze heures et demie. A deux heures, le découragement, l'anxiété reviennent avec une agitation continuelle, et cet état dure jusqu'à trois heures. Le malade s'assoupit; un sommeil tranquille qui suit, et dure jusqu'à six heures, l'a un peu

remis. Vers six heures, le 15, le malade s'éveille. Je crois remarquer un peu d'agitation, de la brusquerie dans la parole et dans les mouvements; le pouls est un peu dur, la langue sèche. Le malade cependant parle de ce qui s'est passé dans la nuit sans trop d'émotion, et se dispose à un nouveau sommeil. A onze heures tous les symptômes se sont amendés: la peau douce, la langue toujours chargée, et un peu d'irritation cérébrale marquée par des paroles plus fréquentes que d'habitude; de la vivacité dans les mouvements. Neuf heures du soir: la journée a été bonne; le sulfate de quinine donné à onze heures, minuit, une, deux, trois et quatre heures: les trois premières heures, de 0,60; les trois dernières, 1 gramme; crème de riz légère; tisane d'orge avec 8 grammes de crème de tartre par litre. Pas de fièvre jusqu'à présent. Le 16, à six heures et demie, le malade a passé une très-bonne nuit; sommeil naturel et non interrompu de onze heures à cinq heures. A peine éveillé, M. Texier demande à manger; il ne reste aucun symptôme de la maladie.

Le 15 novembre, on évacue Magnésie; le 17, M. Clerget, M. Barré, le lieutenant, les matelots et ouvriers arrivent à Échelle-Neuve. Ce jour-là, Giraud, maître forgeron, obtient la permission de rester à terre; il revient le soir à bord, et passe une bonne nuit. Le 18 au matin, il est pris d'un frisson subit et violent; à la visite du matin, sa tête est lourde, le malade y sent des battements très-prononcés; il a des nausées, inappétence, sentiment de faiblesse générale. Lit, tisane émolliente, diète. Le 19, la tête ne se dégage pas; à peu près même état que la veille; stupeur. 20 sangsues aux malléoles, diète, tisane émolliente sucrée. Le 20, douleur à la région épigastrique, nausées, vomissements de matières ingérées, soif, langue rouge et sèche; mêmes symptômes du côté du cerveau, même sentiment de faiblesse dans les membres. Diète, tisane émolliente sucrée; 30 sangsues à la région de l'épigastre, cataplasmes après la chute.

Le 21, les accidents du côté de l'épigastre et du cerveau se calment un peu. Diète émolliente. Le 22, la douleur épigastrique revient; soif, pouls plein et fréquent, peau chaude, la tête toujours un peu pesante; la stupeur du *facies* est plus marquée. Émolliente; 12 sangsues, épigastre, cataplasme, après diète. Le 23, la tête est de plus en plus embarrassée; plus de stupeur, le pouls moins fréquent, moins de chaleur à la peau. Diète, tisane émolliente, vésicatoires aux jambes. Le 24, même état; j'excite les vésicatoires; diète, émolliente. Le 25, un peu de mieux; la stupeur diminue; bouillon léger, émolliente, pansement des vésicatoires à faire suppurer. Le 26: la nuit du 25 au 26, le malade a eu une sueur générale; il a cessé de suer à quatre heures du matin, où je le vois. Le malade me paraît très-calme, et assez bien pour supporter le sulfate de quinine; je fais prendre, dès cette heure, 1 gramme de sulfate de quinine en pilules de 2 grains, une toutes les demi-heures. A dix heures, je l'envoie à l'hôpital de Smyrne, où nous sommes arrivés la veille.

Perche, matelot, a passé à Magnésie tout le temps que ces messieurs y sont restés, sans être malade; l'avant-veille du départ de la Commission, il a eu un accès, et le jour du départ un autre. M. Clerget lui avait donné du sulfate de quinine, 3 paquets de 0,20 chaque; c'est une fièvre intermittente tierce: ayant eu le deuxième accès le 17, il devait avoir le troisième le 19; je lui donne 0,80 de quinine en trois doses, et la décoction de quinquina dans la journée. Le 20, je continue la décoction de quinquina; quart et soupe. Le 21, décoction de quinquina, sulfureuse; quinine 0,60, trois doses. Pas d'accès jusqu'au 23. Le 24 et le 26, deux administrations de sulfate de quinine de 0,60, trois doses. La fièvre étant revenue le 30 novembre, je l'envoie à l'hôpital le 1^{er} décembre. Il revient avec les autres malades le 13 de ce mois, sort le 15, et reprend son service. Le 26 décembre, il y contracte une dysenterie qui le fatigue beaucoup; cependant les selles ne tardent pas à diminuer de quantité. Il a un peu plus tard une bronchite, et il est en ce moment-ci au poste, et ne pourra se rétablir entièrement qu'après quelque temps passé à terre, où je compte l'envoyer à l'hôpital.

Le 22 novembre, M. de Jouslard, enseigne de vaisseau, lieutenant de la gabare, est allé deux fois à Magnésie, où il a passé la première fois cinq jours, et la deuxième sept, et est revenu avec M. Clerget et les hommes; il est très-bien le 17, jour de l'arrivée à Échelle-Neuve, et le 18. Dès le 19, il se plaint de douleurs de tête et d'inappétence; le 20 et le 21, même état; il continue néanmoins son service à bord; mais le 22, il est obligé de le quitter et de se coucher. Tête pesante et douloureuse; le malade y sent de forts battements; il a eu la veille un frisson subit de peu de durée. Diète, émolliente sucrée, pédiluve sinapisé. Le 23, la tête se prend davantage; sentiment de lassitude générale, et surtout brisement des membres inférieurs. Diète, émolliente sucrée; 20 sangsues aux malléoles. Le 24, mieux du côté de la tête; pas de selles depuis trois jours, langue blanche. Diète, limonade citrique. Le 25, un peu de mieux le matin, pas de selles: émolliente, avec crème de tartre 8 grammes par litre; soupe maigre très-légère le matin. Le malade ne prend que 2 cuillerées de soupe; la douleur de tête augmente dans la journée; vers le soir, agitation, soif très-vive; le malade ne peut rester couché, il demande à se lever. On fait son lit, et il ne tarde pas à demander à se coucher de nouveau. La faiblesse est grande, la peau chaude, le pouls très-fréquent, la tête très-pesante. Je me propose de lui appliquer 16 sangsues aux apophyses mastoïdes le soir, à huit heures; mais depuis sept heures et demie le lieutenant s'est assoupi; il paraît reposer assez tranquillement. J'attends, et vais le voir souvent dans la nuit; le domestique qui passe avec un autre la nuit près de lui, a l'ordre de me prévenir dès que le lieutenant s'éveillera. Il passe la nuit très-calme jusqu'à trois heures; on s'aperçoit qu'il ne dort pas à quatre heures, et on me prévient. Je vais le voir: son pouls est calme, la peau très-moite, tous ses draps, ses linges trempés par la sueur; je le fais changer de linge, de draps, et lui administre immédiatement du sulfate de quinine 1 gramme en pilules de 2 grains, une toutes les demi-heures ce jour-là. Le 26, étant arrivé la veille au soir à Smyrne, j'envoie à l'hôpital le lieutenant; on continue à lui donner des pilules de sulfate de quinine. Il a eu deux accès encore, dont le premier a exigé, dans la période de chaud, une application de sangsues aux apophyses mastoïdes; mais ces accès ne tardent pas à céder, et on lui donne quelques aliments; il est en état de prendre un logement à terre, où je continue à le voir, à lui administrer du sulfate de quinine à

dose décroissante, de la décoction de quinquina, il revient à bord guéri. Le 28 décembre vers le soir, le lieutenant a un frisson de deux heures, la chaleur et la sueur ont continué toute la nuit; le lendemain un nouvel accès, puis convalescence, pendant laquelle je continue longtemps le sulfate de quinine à dose décroissante, et la décoction de quinquina. Il reprend son service à la mer le 11 janvier. Le 21, par un temps très-froid et humide, le lieutenant étant de service de quatre à huit heures du matin éprouve des frissons, et après son quart va se coucher et se réchauffe difficilement; il a enfin un accès. Je lui donne, dès le lendemain, du quinine, commençant par 1 gramme, que je répète pendant deux jours, et diminue la dose tous les jours; et depuis cette époque, aujourd'hui 30 du mois, il n'a pas eu de nouveaux accès.

Le 22 novembre, M. Clerget, architecte, a passé à Magnésie les deux mois et quelques jours que la Commission y est restée, sans être malade: revenu à Échelle-Neuve, le 17, il est bien. Dès le lendemain, et les jours suivants, il éprouve du malaise, un peu d'inappétence, quelques douleurs de tête. Le 21, un accès de fièvre intermittente se déclare, léger, commence le matin à onze heures, et se termine assez de bonne heure le soir. Le 22, sulfate de quinine 0,60 en trois doses. Nouvel accès plus fort le lendemain 23. Sulfate de quinine 0,60, décoction de quinquina: nouvel accès diminuant d'intensité. Le 24, même traitement, même quantité de quinine: nouvel accès. Le 25, sulfate de quinine 0,75, et décoction de quinquina: pas d'accès. Je donne à dose décroissante le sulfate de quinine pendant deux jours, et la décoction de quinquina seule jusqu'au 9 décembre. Reprise de la fièvre le 14 décembre: administré le sulfate de quinine 1 gramme en trois doses et la décoction de quinquina: pas d'accès. Les 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, continuation de la décoction de quinquina et du sulfate de quinine à dose décroissante, et la décoction de quinquina seule depuis le 24 décembre jusqu'au 14 janvier. Plus de fièvre jusqu'au 21, le même jour que le lieutenant. Premier accès: donné du sulfate de quinine. 1 gramme d'abord, puis à doses décroissantes, et enfin dès le 27, 2 grammes de poudre d'écorces de quinquina dans le vin en une dose le matin; pas d'autre accès.

Serres, matelot employé aux fouilles, n'a jamais été malade à Magnésie; il a eu, dans le mois d'août, des fièvres de Salonique, qui ont occasionné son envoi à l'hôpital. A son retour de Magnésie, il a deux accès de fièvre tierce. Je l'envoie à l'hôpital; quelques jours après, il a un autre accès, et est forcé de rester à l'hôpital; il sort le 13 avec les autres malades, et ce jour-là, il est encore repris par la fièvre. Il a trois accès. Je donne le sulfate de quinine et la décoction de quinquina, comme aux autres malades, et le 10 janvier il reprend son service, qu'il ne quitte plus.

Du 25 novembre. Marinan, un des derniers matelots envoyés à Magnésie, y a passé un mois; il a contracté une fièvre intermittente tierce. Il a eu un accès le 21, doit en avoir un le 24. Je donne 0,60 de sulfate de quinine en trois doses. L'accès est peu fort. Le 25, nouvelle dose de sulfate de quinine. Le 26, je l'envoie à l'hôpital de Smyrne; il y reste jusqu'au 13 décembre. Pendant ce temps il a plusieurs accès. Il revient à bord, et n'a pas de fièvre jusqu'au 17; ce jour-là, un accès. Le 18, je donne 0,80 sulfate de quinine; pas d'accès. Le 19, 0,70: pas d'accès. Le 20, quart et soupe et décoction de quinquina. Pas d'accès jusqu'au 29. Ce jour-là, accès de fièvre très-intense; la sueur dure toute la nuit. Le 30, pas de fièvre. Le 31, sulfate de quinine 0,90, un accès. Le 2 janvier, même dose de quinine; pas d'accès; continué jusqu'au 5, décoction de quinquina. Ce jour-là et les jours suivants, pas d'accès jusqu'au 28. Premier accès peu intense, le 30; donné quinine 0,80.

Du 24 novembre. Tifano, matelot, est allé à Magnésie en même temps que Marinan; se présente au poste avec les symptômes suivants: tête pesante, douloureuse, les yeux surtout, langue blanche, humide, soif, sentiment de lassitude dans les membres, pouls plein et fréquent, peau chaude: émollients, diète. Lit, le 25 même état et prescription. Le 26, Tifano va à l'hôpital de Smyrne, et sort parfaitement guéri. Il n'a plus eu de nouveaux accès; la fièvre s'était réglée pendant son séjour à l'hôpital, et le sulfate de quinine qu'on lui avait administré, en avait arrêté la marche.

Du 25 novembre. Clerc, ouvrier charpentier, a eu un accès de fièvre pendant son séjour à Magnésie. Le sulfate de quinine administré la lui avait arrêtée; il revient à Échelle-Neuve le 17 novembre bien. Le 25, la veille de notre arrivée à Smyrne, il a eu un accès léger; je l'envoie à l'hôpital le 26. Ce jour-là un nouvel accès; on lui donne du sulfate de quinine, et la fièvre n'a plus reparu; il est très-bien maintenant.

Fait à bord, ce 2 février 1843.

Le chirurgien de seconde classe, chirurgien-major de l'expédition,

V. AZAN.

Après deux mois de fatigues et de misères sans pareilles, *l'Expéditive* quittait la rade de Scala-Nova, emportant dans sa cale soixante-quinze mètres de la frise du temple de Diane. Ces bas-reliefs, presque tous en bon état de conservation, contenaient environ deux cents figures d'hommes et de chevaux; c'est la plus grande composition de ce genre qui ait été exhumée des ruines de l'antiquité, car la frise de Phigalie est bien moins considérable: elle est de 31 mètres.

L'entreprise à laquelle deux ministères avaient concouru d'une manière active avait donc réussi. Je n'avais été appelé à y prendre part que lorsqu'elle était déjà décidée; mais je partais convaincu que tout homme qui n'aurait pas été initié comme je l'étais aux usages, aux langues, et aux préjugés du pays n'aurait jamais pu arriver à un pareil résultat.

L'Expéditive allait directement mouiller au Pirée pour faire sa première quarantaine. Pendant notre séjour à Athènes, je songeai à étudier sur les lieux une question qui m'avait déjà longtemps préoccupé, et dont j'entretins en détail M. Lagrené, ministre plénipotentiaire. La sécurité dont on jouissait dans la capitale de l'Attique permettait au Gouvernement français d'envoyer à Athènes quelques pensionnaires de l'Académie de France, notamment les architectes, qui trouveraient dans cette ville tous les éléments de l'architecture grecque, et par conséquent un champ d'études encore peu exploré.

A mon arrivée, je fis part de ce projet au Ministre de l'intérieur; une Commission de surveillance des écoles de Beaux-Arts fut créée, et ce projet fut adopté avec de grandes restrictions, il est vrai; mais les bases ne demandent plus qu'à être élargies.

La corvette, à son arrivée à Toulon, fut dirigée sur le Havre, où elle arriva dans les derniers jours de février 1843.

J'avais pensé qu'un monument qui passait pour un des plus parfaits de l'antiquité grecque, exhumé presque en entier et rendu à l'étude, aurait excité l'intérêt de l'Académie des Beaux-Arts. Avant de rendre compte de mon expédition, je désirais d'attendre l'arrivée à Paris des bas-reliefs que je rapportais. Mais déjà il circulait une rumeur toute défavorable aux sculptures de Magnésie. On allait dans l'Académie jusqu'à prétendre que ce n'étaient pas les ruines du temple de Diane que j'avais découvertes, mais celles de quelque temple romain de la décadence.

Les bas-reliefs amenés au Louvre, les inscriptions mentionnant le nom de Diane Leucophryne, les fragments de chapiteaux et de cimaises, c'étaient trop de témoignages de l'identité de l'édifice avec celui que décrit Strabon pour qu'un doute fût permis. Cependant, comme tous les bas-reliefs ne sont pas d'une exécution également parfaite, ce qui n'existe pas même au Parthénon, des membres de l'Académie des Beaux-Arts, sans connaître le système de construction qui avait été employé, prétendirent que ces sculptures appartenaient à une restauration du temps de la décadence.

Je n'insistai pas, et je remis mon rapport au ministère. Ce n'est que plus tard que je compris les motifs de cette manœuvre⁽¹⁾. M. Clerget avait relevé tous les détails de l'édifice dont nous avons étudié ensemble les dispositions primitives; guidé par la connaissance du temple pseudo-diptère d'Aizani que j'avais relevé quelques années auparavant, et dont la construction paraît copiée sur celle du temple de Diane, je retrouvai sans peine la place primitive de tous les morceaux épars que nous rencontrions.

En arrivant à Paris, je priai le Ministre de décider que les ruines de Magnésie seraient publiées, et je proposai de charger M. Clerget de cette publication. Je croyais, en agissant ainsi, rendre service à cet architecte, et lui donner un moyen de se faire connaître. La décision fut prise, le crédit ouvert; mais jamais la première livraison ne parut. Je regrette de n'avoir pas conservé la direction de cet ouvrage, qui sans doute ne paraîtra jamais: c'est ce qui m'a décidé à insérer ici le récit de cette expédition.

⁽¹⁾ Voyez Clarac, *Musée de Sculpture*, ouvrage cité, tome III, page 1193.

Les bas-reliefs de Magnésie arrivèrent à Paris au mois de mai 1843. Conformément à la dépêche ministérielle en date du 6 mai 1842, ils étaient destinés à l'École des Beaux-Arts de Paris. Ils furent cependant déposés dans une des dépendances du Louvre, où depuis cinq ans ils restent exposés aux injures de l'air et à toutes les causes de destruction. Si cette collection fût arrivée au Musée britannique, on eût été unanime en France pour en faire un pompeux éloge; mais du moment que nous la possédons, elle ne doit plus avoir aucune valeur, et les artistes qui l'ont exécutée il y a deux mille ans ont d'autant moins de talent, que les curieux de Paris ont éprouvé plus de difficultés pour visiter ces bas-reliefs à leur arrivée.

Ce sont pourtant les pauvres raisons que donne un membre de l'Académie des Beaux-Arts, un directeur du Musée, pour parler de ces monuments avec un dédain puéril. « Après ce qui vient d'être exposé sur Magnésie, nous espérons ne plus avoir à en occuper le lecteur, qui trouve peut-être que nous ne l'y avons arrêté que trop longtemps et pour ne lui offrir que peu de choses ⁽¹⁾. » Sait-on pourquoi l'auteur approuve *la critique* d'avoir jugé sévèrement les bas-reliefs de Magnésie? Je ne puis faire autrement que de rapporter ce passage, afin qu'on voie avec quelle légèreté et avec quelle inconséquence certains membres de l'Académie des Beaux-Arts traitent ces questions de l'histoire de l'art. Voici ce passage incroyable :

« Des circonstances s'étant opposées à ce que l'attente de la curiosité, si active et si exigeante à Paris, fût satisfaite aussitôt qu'elle l'aurait désiré, elle a été comprimée, et force lui a été de se contenter de n'apercevoir ces monuments que de loin et à la dérobée. Aussi la critique, impatiente de se voir ainsi retenue à distance et de ne pouvoir à loisir et avec connaissance de cause exercer son imprescriptible autorité, s'est-elle montrée, et on ne peut pas dire sans raison, de fort mauvaise humeur et très-disposée à traiter du haut en bas et à juger *ab irato* des productions dont on la tenait éloignée ⁽²⁾. » Notez que c'est le directeur du Musée lui-même qui parle, lui qui pouvait mieux que personne mettre *la critique* à même d'observer ces monuments.

Mais il me semble que la question n'est pas là. Tous ceux qui jusqu'à ce jour ont parlé de ces bas-reliefs ont voulu établir une comparaison entre eux et ceux du Parthénon, et décider, d'après cette impression, de l'époque où les bas-reliefs de Magnésie furent exécutés. Je dis qu'on connaît trop peu les monuments asiatiques pour pouvoir procéder de la sorte. Les marbres du Parthénon font une exception dans l'histoire de l'art; il faut les prendre pour ce qu'ils sont, pour des chefs-d'œuvre que les anciens n'ont jamais imités et dont aucun sculpteur de l'antiquité n'a jamais pu approcher. Mais je maintiens, d'après l'étude particulière que j'ai faite de la construction du temple de Magnésie, que tout est d'accord dans cette œuvre; et si la sculpture présente des incorrections, c'est qu'à cette époque et dans cette contrée l'école de sculpture monumentale ne faisait pas mieux. Ceux qui ont écrit sur ce monument me semblent donc avoir pris le contre-pied de la question en disant : Ce temple est du temps d'Alexandre, donc les sculptures doivent être faites de telle manière.

J'ai déjà comparé la frise de Magnésie à celle de Phigalie. Je dis que l'un et l'autre ouvrage ont des rapports frappants; dans l'un comme dans l'autre, il y a des parties très-bien traitées et d'autres assez négligées. M. de Clarac lui-même en fait l'observation; il ne s'aperçoit pas que ce qu'il dit à ce sujet détruit toutes ses assertions relatives au temple de Magnésie. J'applique à la frise du temple de Diane ce qu'il dit de celle du temple d'Apollon, et nous serons complètement d'accord.

« On y retrouve la pensée et le génie de l'habile sculpteur qui en conçut la composition, mais qui dut en confier l'exécution à plus d'une main; elles n'étaient sans doute pas toutes du même talent. Aussi, à côté de figures d'un beau style et de belles proportions, telles que l'on se représentait celles des héros, est-on étonné d'en trouver de courtes et de lourdes qui n'ont rien de la beauté de la sculpture héroïque..... Ce défaut devait, par la perspective et l'effet du raccourci, être plus sensible encore lorsque cette frise était placée à vingt pieds du sol (page 1195) ⁽³⁾. » C'est en tout point ce que j'ai dit de la frise de Magnésie. Dans un autre passage (page 1227), M. de Clarac s'exprime ainsi : « Charmants de composition, les bas-reliefs de Phigalie sont loin, pour le travail, de répondre à l'idée qu'en donnent les dessins qui en ont été publiés. On les a flattés, car en général les figures y sont lourdes et courtes de proportion, et l'exécution en est médiocre..... J'ai regretté d'être obligé de rabattre de l'estime que j'en avais conçue, et de voir que, de même que les nôtres, ils ne pourraient se placer sur le même rang que les bas-reliefs du Parthénon. » Ces bas-reliefs sont cependant l'ouvrage d'Ictinus, contemporain de Praxitèle.

M. de Clarac, examinant le travail des blocs sur lesquels les bas-reliefs ont été sculptés, et les trouvant d'épaisseur inégale, en conclut que l'édifice était exécuté avec peu de soin. Je lui avais pourtant bien expliqué que pas un de ces blocs n'était dans sa véritable épaisseur, et que je les avais tous fait trancher à Magnésie; mais il paraît qu'alors les feuilles de son livre étaient tirées ⁽⁴⁾. Je n'ai pas besoin, pour combattre les opinions de M. de Clarac, de puiser ailleurs que dans son livre, et en acceptant quelques passages de sa critique, nous tombons parfaitement d'accord. J'ai déjà prouvé, par ses propres assertions, que les deux frises de Phigalie et de Magnésie présentaient des incorrections analogues; pour l'époque de l'exécution, le passage suivant exprime complètement mon opinion ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Clarac, collection citée, tome III, p. 1225.

⁽²⁾ Musée de Sculpture, tome III, p. 1193.

⁽³⁾ Musée de Sculpture, tome III, p. 1194-1195.

⁽⁴⁾ Pages 1195, 1196.

⁽⁵⁾ Loc. cit., page 1229.

« Mais on aurait, au reste, à objecter que ces sculptures pourraient remonter à la construction du temple et vers le temps d'Alexandre, étant au-dessous de l'idée que l'on peut se faire de la sculpture d'alors⁽¹⁾, d'après les belles médailles, et d'après des têtes et des statues qui, malgré le soupçon de n'être que des copies antiques, n'en sont pas moins des œuvres remarquables. Peut-être aussi cette partie de l'Asie Mineure avait-elle porté la sculpture à moins de perfection que la Grèce. L'école de Magnésie n'a pas laissé une grande réputation, et, hors Bathyclès...., on ne cite aucun artiste de cette ville. Nos sculptures pourraient alors dater de la construction du temple, et vers le temps d'Alexandre, sans être du même mérite que des têtes ou des statues qui, en ne les supposant que des copies, font encore si bien juger des productions qui leur auraient servi de modèles⁽²⁾.

« Il me semble donc (ajoute M. de Clarac) que l'on ne saurait assurer d'une manière positive que nos bas-reliefs remontent au temps d'Alexandre, et que, d'un autre côté, vu la différence qui peut avoir existé entre les talents des artistes de Magnésie et de ceux de la Grèce⁽³⁾, on ne peut non plus affirmer que ces bas-reliefs, j'entends les meilleurs, ne sont pas de cette époque. »

C'est positivement ce que je voulais démontrer. Comme rien dans le temple ne porte la trace d'une restauration, je conclus, jusqu'à preuve contraire, que la frise est du même temps que l'édifice. Cette sculpture est-elle magnifique, médiocre, ou détestable? C'est ainsi que l'on travaillait en Asie quand le temple de Magnésie fut construit.

Après les observations de M. de Clarac sur un article de M. Raoul Rochette, publié dans le *Journal des Savants*⁽⁴⁾, article dans lequel je ne suis pas même nommé, je n'aurais rien à ajouter si l'auteur de cet article, conformément à son habitude d'aller recueillir en tous lieux ses opinions sur les monuments anciens, eût seulement rendu d'une manière intelligible les renseignements qu'il est allé puiser chez M. Clerget. Je ne saurais imaginer comment la section d'architecture de l'Académie des Beaux-Arts a pu laisser passer de pareils non-sens sans en demander l'explication; mais il est avéré pour moi que M. Rochette n'a pu comprendre une phrase dans le genre de celle-ci⁽⁵⁾:

« L'appareil de ce mur (de la cella) a offert une particularité neuve et curieuse: c'est l'espèce de soubassement qui règne en saillie sur ce mur, jusqu'à une hauteur de quatre mètres, et qui, à cette hauteur, est orné d'un méandre, genre d'ornement courant de l'architecture grecque qui avait à Magnésie sa signification propre et locale. »

Cela veut dire tout simplement qu'à la hauteur du tiers inférieur des colonnes régnait sur le mur de la cella un bandeau orné d'un méandre. Jamais dans un temple péripète on n'a vu le mur de la cella s'élever sur un *soubassement en saillie*: ce qui existe n'est ni neuf ni curieux, car cette décoration se retrouve sur la cella d'un grand nombre de temples, à Aizani, à la Maison carrée de Nîmes. Au temple de Vienne, c'est le contraire qui serait une exception.

Il en est de même de la première phrase du préambule. — « Plusieurs questions graves de l'ordonnance des temples grecs se trouvent résolues par ce travail d'une manière contraire aux opinions qu'on s'en était faites. » C'est conforme aux opinions qu'il faudrait dire, car la construction du temple de Magnésie est en tout point conforme à celle des temples d'Aizani et d'Aphrodisias, et la découverte de Magnésie n'a fait que confirmer la généralité des lois d'Hermogène parmi les artistes grecs.

Je conviens cependant que l'auteur de l'article fait de bon gré amende honorable à ses premières opinions sur la reconstruction du temple de Magnésie à une époque de décadence. Il déclare que quelques-uns des morceaux de la frise peuvent passer, sous le rapport de la composition et de l'exécution, pour un des plus beaux bas-reliefs qui nous restent de l'antiquité.

Il me semble qu'il eût été dans l'intérêt de tout le monde d'entendre la communication que j'avais voulu faire à l'Académie des Beaux-Arts: alors chacun eût pu raisonner en connaissance de cause; mais, comme le dit M. de Clarac, *la critique* s'était irritée de ne pas voir assez vite les bas-reliefs de Magnésie. Et voilà comme certains académiciens écrivent l'histoire de l'art!

⁽¹⁾ Il faudrait dire « de la sculpture monumentale. »

⁽²⁾ Est-il possible de comparer des statues qui doivent être placées près du spectateur, avec des bas-reliefs de 0,80^m de haut qui étaient à plus de douze mètres de hauteur.

⁽³⁾ Voyez plus haut ce que le même auteur dit de Phigalie.

⁽⁴⁾ *Journal des Savants*, 1845.

⁽⁵⁾ Novembre 1845. P. 643.

CARIE.

Томъ III.

29



CARIE

CARIE



CARIE⁽¹⁾.

Le pays qui s'étend de la rive gauche du Méandre jusqu'à la chaîne la plus élevée du Taurus a été, dans l'antiquité envahi par des tribus venues du dehors qui s'incorporèrent dans des hordes aborigènes pour former une des nations les plus guerrières et les plus turbulentes de l'Asie Mineure. Le pays fut d'abord appelé Phœnicie⁽²⁾, et ensuite Chrysaoris⁽³⁾, de Chrysaor, petit-fils de Sisyphe. Il appartenait aux Léléges, qui dominaient au delà du Méandre jusqu'à Éphèse. Une autre tribu, plus nombreuse et plus forte, arriva sous la conduite de Car, et se rendit maîtresse du pays, qui reçut alors le nom de Carie. On prétend que les Cariens étaient ainsi appelés parce qu'ils sont les premiers qui ornèrent leurs casques d'une aigrette qui s'appelait Κάρα (tête). Ils inventèrent aussi la double poignée du bouclier. J'ai déjà fait remarquer l'analogie qui existait entre le nom du prince Car et la divinité adorée dès la plus haute antiquité, dans ces régions, sous le nom de *Men Carus*.

Si l'on veut s'en rapporter aux traditions helléniques, les Cariens traversèrent des îles dans le continent et s'appelaient aussi Léléges; ils obéissaient à Minos⁽⁴⁾, et après avoir longtemps couru les mers sous les ordres de ce roi, ils allèrent se fixer en diverses contrées du bassin de la Méditerranée. Ils attaquèrent l'île de Rhodes, qui appartenait aux Phéniciens, et s'en emparèrent; ils se rendirent maîtres de Délos et de toutes les Cyclades, mais en furent, dans la suite, expulsés par Minos.

La renommée des Cariens s'était étendue jusqu'au royaume de Lydie. Gygès avait appelé à son secours Arsélis de Mylasa, et pour le récompenser des services qu'il en avait reçus, lui fit présent de la hache d'Hercule, qui, depuis le règne d'Omphale, était toujours restée entre les mains des rois de Lydie. De retour dans sa patrie, Arsélis fonda le temple de Jupiter Labrandeus, à Mylasa, et orna cette ville de monuments magnifiques.

⁽¹⁾ Voy. Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Mémoire sur la Carie, par l'abbé Sévin.

⁽²⁾ Athénée, t. IV, p. 174.

⁽³⁾ Étienne de Byzance, Καρία-Μύλασα, etc.

⁽⁴⁾ Hérodote, liv. I, chap. CLXXI; et Strabon, liv. XIV, p. 661.

Les Cariens vinrent débarquer en Égypte, sous le règne de Psammétichus, en compagnie de quelques Ioniens. Leurs armures de bronze, leurs casques surmontés d'une haute aigrette, surprirent d'abord les Égyptiens; mais bientôt le roi, se rappelant le sens d'un oracle qui lui promettait la victoire s'il prenait des coqs pour auxiliaires, fit aux étrangers un accueil favorable, et les retint dans son pays⁽¹⁾; on leur donna un quartier spécial dans la ville de Memphis, qui fut désigné sous le nom de *Καριών*, c'est-à-dire, quartier des Cariens⁽²⁾. Déjà à cette époque reculée, les Cariens passaient pour habiles navigateurs et pour aventuriers intrépides. La plupart des villes qu'ils occupèrent sur le continent d'Asie devaient leur origine à des tribus pélasges ou léléges; mais les chefs des Cariens en fondèrent un grand nombre d'autres auxquelles ils donnèrent leur nom. Alabandus bâtit Alabande, Hydriée fut le fondateur d'Hydrias. Les Lyciens, sous la conduite de Bellérophon, fondèrent Chrysaor, qui fut ensuite appelée Stratonicee. C'est dans cette ville que se tenaient les assemblées générales des Cariens. Les anciens ne sont pas tout à fait d'accord sur l'idiome dont on faisait usage en Carie; ces peuples étaient généralement connus, chez les Grecs, sous le nom de Cariens barbarophones⁽³⁾. Cette dénomination est expliquée de diverses manières par les historiens. Apollodore pensait que les Grecs l'employèrent comme terme de mépris pour un peuple ennemi; d'autres écrivains, et notamment Strabon, combattent cette opinion et attestent que la langue carienne n'était pas plus rude que le grec, et que l'une et l'autre langue avaient beaucoup de mots communs. Ce n'était donc qu'une différence de prononciation qui valut aux Cariens une épithète sur laquelle dissertent longuement les plus graves auteurs, tandis qu'à côté d'eux nous trouvons un peuple entier, les Lyciens, dont la langue est complètement différente du grec, et pas un des anciens auteurs n'en fait la remarque: il faut aller chercher quelques lambeaux de phrases dans les commentateurs pour savoir que certaines villes portaient deux noms, un grec et un lycien. J'avais pensé un moment que cette langue devait être celle dont nous retrouvons tant de vestiges en Lycie⁽⁴⁾; mais le fond de la langue des Cariens était hellénique, car Psammétichus donne à ceux qui habitaient ses États la charge d'enseigner la langue grecque à des enfants égyptiens⁽⁵⁾. Cependant, Étienne de Byzance nous a conservé quelques mots cariens, qui paraissent tout à fait étrangers à la langue grecque: *ala*, cheval, *soua*, tombeau, *cara*, tête, *banda*, victoire, *géla*, roi. Ce sont autant de contradictions.

Les Cariens, après avoir porté l'épouvante dans toutes les îles de la Méditerranée, éprouvèrent à leur tour de nombreux échecs. Chassés de Crète par Minos, ils ne tardèrent pas à être expulsés de toutes les Cyclades, et lorsque les Athéniens, dans le but de purifier Délos, enlevèrent tous les tombeaux qui se trouvaient dans cette île, on remarqua que le plus grand nombre des sépultures avaient appartenu à des Cariens⁽⁶⁾.

On éprouverait de grandes difficultés si l'on voulait faire concorder les traditions qui nous sont restées sur les origines de ce peuple, car la plupart des auteurs grecs les font venir du dehors; mais Hérodote nous apprend qu'eux-mêmes se regardaient comme autochtones⁽⁷⁾. Nous devons en conclure qu'ils se trouvaient au nombre de ces tribus

⁽¹⁾ Hérodote, liv. II, ch. CLII.

⁽²⁾ Étienne de Byzance, *Καριών*.

⁽³⁾ Strabon, liv. XIV, p. 661; *Iliad.*, B, 867.

⁽⁴⁾ Id., *ibid.*, p. 669-675.

⁽⁵⁾ Hérodote, liv. II, chap. CLIV.

⁽⁶⁾ Thucydide, liv. I, ch. VIII.

⁽⁷⁾ Hérodote, liv. I, ch. CLXXI.

chez lesquelles le sang s'était tellement mêlé, qu'elles avaient peine elles-mêmes à se rattacher à une souche unique.

Le peuple carien était établi en Asie longtemps avant la guerre de Troie; et comme on le voit figurer au nombre des alliés de Priam ⁽¹⁾, on pourrait penser qu'il tenait plus de la race asiatique que de la race grecque. Mais il est à croire, au contraire, que dans l'origine ils tenaient de près à la souche thrace, qui vint s'établir d'Europe en Asie.

Les Mysiens, les Lydiens et les Cariens étaient unis par une étroite alliance. On montrait, aux environs de Mylasa, un ancien temple de Jupiter Carien qui était possédé en commun par les trois peuples ⁽²⁾.

Cent trente ans après la guerre de Troie, Nélée, fils de Codrus, arriva à la tête des tribus helléniques qui vinrent s'établir sur la côte d'Asie. Les Grecs ne tardèrent pas à déclarer la guerre aux Léléges et aux Pélasges, qui furent de proche en proche repoussés de l'Æolide au sud du Méandre. Androclus s'empara d'Éphèse, mais le territoire conquis ne suffisant plus aux nouveaux colons, ils franchirent le fleuve après avoir occupé Milet et Priène, et aidèrent les Doriens à conquérir le promontoire où fut fondée la ville de Cnide. Ces derniers se divisèrent en trois corps : le premier occupa la Crète; le second s'empara de l'île de Rhodes; et le troisième, sous la conduite d'Anthès, devint maître de Cos et de la côte voisine. Ces colonies demeurèrent à jamais maîtresses des pays qu'elles avaient conquis, et les inscriptions que l'on y trouve encore aujourd'hui prouvent que le dialecte dorien s'y conserva dans toute sa pureté ⁽³⁾.

Ce qui peut prouver qu'il existait une certaine différence entre les Cariens et les Léléges proprement dits, c'est que ces derniers furent assez maltraités au moment de la migration ionienne; les Cariens néanmoins n'hésitèrent pas à faire cause commune avec les Ioniens pour faire la guerre aux Perses. Les deux peuples se donnèrent rendez-vous près du fleuve Marsyas, c'est là qu'était le temple de Men Carus. Les Grecs trouvèrent dans les Cariens de fidèles alliés, qui ne démentirent pas dans les combats la réputation de bravoure qu'ils s'étaient acquise. Vaincus dans une première rencontre avec les Perses, les alliés, sur le conseil des Cariens, dressèrent à l'armée perse une embuscade sur la route de Pédasus: les Perses furent défaits, et leur chef Daurisès y fut tué ⁽⁴⁾.

Alyatte, roi de Lydie, avait étendu son empire jusqu'aux limites de l'Asie Mineure; à la chute de l'empire de Crésus, les Cariens tombèrent, avec les autres peuples grecs, sous le pouvoir des Perses, et la Carie fit partie de la première satrapie, qui comprenait l'Æolide, l'Ionie, la Lycie et la Pamphylie. Milet, subjuguée, devint la résidence du gouverneur, qui prit le nom de satrape de Carie. Une partie des autres villes se rendit bientôt volontairement; le reste fut soumis par la force ⁽⁵⁾.

Harpagus, le plus célèbre des satrapes, était parvenu à soumettre les Cariens, en incorporant dans son armée quelques Grecs æoliens. Il marcha contre Caunus et contre les Lyciens. Nous le retrouverons bientôt devant Xanthus, la capitale de la Lycie ⁽⁶⁾.

Sous l'autorité des Perses, les Cariens étaient administrés par des gouverneurs de leur nation, qui, peu à peu, reconquirent une sorte de puissance, Artémise, fille de

⁽¹⁾ Iliad., B, 867.

⁽²⁾ Hérodote, liv. I, ch. CLXXI.

⁽³⁾ Strabon, liv. XIV, p. 375.

⁽⁴⁾ Hérodote, liv. V, chap. CXXI.

⁽⁵⁾ Id., liv. VI, chap. CXXV.

⁽⁶⁾ Id., liv. I, ch. CLII.

Ligdamis, tyran d'Halicarnasse, reçut le titre de reine de Carie. Cette princesse rendit à Xercès les plus grands services en lui fournissant des auxiliaires qu'elle commanda en personne, et ce prince lui en témoigna sa reconnaissance en l'investissant d'un pouvoir souverain ⁽¹⁾ qui s'étendait sur les îles voisines.

Ligdamis, fils d'Artémise, lui succéda sur le trône de Carie, ou plutôt comme prince tributaire des Perses. Il eut à lutter contre les envahissements d'Athènes, devenue maîtresse de toutes les côtes ⁽²⁾. A la faveur des dissensions interminables qui ébranlaient le pouvoir des Grecs, les princes de Carie avaient su se créer, dans ces pays, un parti assez puissant pour leur permettre d'aspirer à l'indépendance. Hécatomnus, qui avait commandé les armées navales d'Artaxerce Mnémon, secoua le joug de la Perse, soumit ses alliés, et s'établit à Halicarnasse, où il parvint à se maintenir en payant un tribut aux Perses. Ce prince eut trois fils, Mausole, Hydriée et Pixodare, et deux filles, Artémise et Ada, qui épousèrent leurs frères. Mausole succéda à son père; il étendit son pouvoir au delà des limites de la Carie, et porta la guerre chez les peuples de la Phrygie. Il assiégea Assos et Sestos avec cent vaisseaux, et s'éloigna de ces places moins par la force que par la persuasion. Il prit part avec Chio, Byzance et Rhodes, à la guerre contre les Athéniens, et les força d'abandonner leurs prétentions à la domination de la mer. Mausole entreprit, pendant son règne, des travaux considérables qui eussent ruiné son trésor s'il n'eût inventé mille moyens de se procurer de l'argent; il réunit à Halicarnasse les habitants de plusieurs villes léléges, qui furent abandonnées. Maître de la Lycie, il écrasa ce pays d'impôts, et tout, jusqu'aux longues chevelures des Lyciens, fut taxé par les gouverneurs.

Mausole régna vingt-quatre ans; il mourut la quatrième année de la 106^e olympiade, 353 avant notre ère, et laissa le pouvoir à la reine Artémise, sa veuve et sa sœur, qui ne lui survécut que peu de temps, et mourut du chagrin qu'elle ressentit de la mort de son mari ⁽³⁾. Artémise eut pour successeur Hydriée, qui laissa le royaume à son épouse Ada. Pixodare, le dernier des fils d'Hécatomnus, dépouilla cette princesse, et chercha à donner plus de force à son autorité en appelant un satrape des Perses, nommé Orontobatès, pour gouverner avec lui. Ce dernier avait épousé Ada, fille de Pixodare. C'est à cette époque qu'Alexandre arriva en Carie, et mit le siège devant Halicarnasse. Ada, fille d'Hécatomnus, alla demander le secours du prince grec pour rentrer dans ses États, s'engageant en même temps à marcher contre les cantons révoltés, chose d'autant plus facile pour elle, que ceux qui les occupaient étaient ses parents ⁽⁴⁾. Alexandre y consentit; Ada fut déclarée reine d'Halicarnasse; et depuis ce temps la puissance des Grecs y fut établie sans partage jusqu'à l'invasion romaine.

Cependant cette province fut souvent partagée en gouvernements séparés, et les Rhodiens en occupèrent toute la côte sud, qui prit le nom de Peræa. Au partage de l'empire d'Alexandre, la Carie fut soumise à la domination d'Antiochus jusqu'au jour où les États de ce prince furent annexés à l'empire romain. Le territoire de la Carie présente, en abrégé, les variétés de plaines et de montagnes que l'on trouve dans l'ensemble de la presqu'île. Des montagnes richement boisées, des plaines sans arbres, et l'imposante chaîne du Taurus se divisant en plusieurs branches, forment tantôt de hautes murailles de rochers inaccessibles, tantôt des vallées sinueuses au milieu desquelles ser-

⁽¹⁾ Hérodote, liv. VII, ch. 99.

⁽²⁾ Thucydide, liv. II, p. 9.

⁽³⁾ Strabon, liv. XIV, p. 656.

⁽⁴⁾ Strabon, liv. XIV, p. 656. Arrien, Exp. Alex., l. I, p. 13. Diodore, liv. XVII, p. 24.

pentent des rivières. Ainsi disposé, ce groupe montagneux se prolonge jusque dans la mer, et forme des caps et des golfes où toutes les nations maritimes de l'antiquité sont venues tour à tour se disputer des établissements. Les ruines des différentes villes de cette province ne nous font pas connaître le peuple carien sous un aspect différent des autres Grecs. Il existe peu de monuments dont l'origine puisse être attribuée à la Carie indépendante, et de tout ce qui nous reste des villes de Stratonicee, d'Alabande, d'Alinda et de Iassus, la majeure partie n'est pas antérieure au temps des empereurs romains.

HALICARNASSE.

La plus grande et la principale ville de Carie, Halicarnasse, était située au fond d'un vaste golfe, faisant face à l'île de Cos; elle fut fondée par Anthès, qui arriva à la tête de colons de Træzèniens⁽¹⁾ Cette troupe fut bientôt augmentée de quelques Argiens conduits par Mélas⁽²⁾; elle reçut d'abord le nom de Zéphyria, d'une petite île qui en était voisine, et qui, par la suite des temps, fut jointe au continent. En égard à son origine, Halicarnasse fit d'abord partie de la confédération dorienne; mais Agasiclès, citoyen d'Halicarnasse, ayant emporté chez lui le trépied qu'il avait obtenu comme prix dans les fêtes célébrées en l'honneur d'Apollon Triopéen, au lieu d'en faire hommage au dieu, Halicarnasse fut exclue de la confédération. Vitruve nous a laissé une description de la ville d'Halicarnasse qui peut nous guider d'une manière à peu près certaine pour retrouver certains monuments; mais d'autres dispositions, et notamment celle du port secret et du palais de Mausole, resteront encore dans le doute, malgré les commentaires de plusieurs savants qui en ont étudié sur les lieux la topographie. Ce passage est remarquable, en ce qu'il mentionne les principaux monuments qui décoraient cette ville, et notamment le plus célèbre de tous, le tombeau de Mausole, dont l'emplacement peut être déterminé avec une certaine probabilité.

Le grand port d'Halicarnasse, ainsi que nous le voyons aujourd'hui, était situé au fond du grand golfe de Boudroum, et entouré par un cercle de montagnes qui se dessinent comme un amphithéâtre; c'est là que Mausole, qui habitait primitivement la ville de Mylasa, résolut d'établir la nouvelle capitale de son empire, ayant remarqué qu'Halicarnasse était un lieu naturellement fortifié, propre au commerce, avec un port convenable, résolut d'y établir sa royale résidence. « Ce lieu, dit Vitruve, s'arrondit en forme de théâtre. Dans la partie la plus basse, près du port, était placé le forum; au milieu de la courbure était une grande place formant une sorte de précincton au milieu de laquelle était construit le mausolée, réunion de tant de chefs-d'œuvre, qu'on le plaçait au nombre des merveilles du monde. Au milieu de la citadelle du sommet se trouvait le temple de Mars, contenant une statue colossale du genre appelé ἀκρόλιθος (acrolithe), ouvrage sorti des mains du célèbre Léocharès. Sur le sommet à droite, à l'extrémité de la courbe, se trouvait le temple de Vénus et de Mercure, tout auprès de la fontaine Salmacis, de sorte qu'on avait à droite le temple de Vénus et de Mercure; et à gauche, à l'extrémité de la courbe, était le palais que le roi Mausole établit selon ses desseins. En effet, de là on aperçoit à droite le forum, le port et tout le développement des remparts; et à

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIV, p. 656.

⁽²⁾ Vitruve, liv. II, ch. VIII.

gauche le port secret, caché par des montagnes, de sorte que personne ne pouvait voir ni connaître ce qui s'y faisait lorsque le roi, de son palais même, pouvait, sans que personne s'en aperçût, commander à la flotte et aux soldats.» Il est évident, d'après cette description, que le moindre vestige de monument nous mettrait sur la voie pour reconnaître d'abord de quel côté l'auteur romain se supposait tourné pour déterminer sa droite et sa gauche, soit qu'il regardât la mer, soit que de la mer il regardât la ville.

Malheureusement le principal caractère topographique qui eût éclairci tous les doutes, la situation de la fontaine Salmacis est elle-même un problème pour nous, car nous ne reconnaissons à droite ni à gauche, à l'est ou à l'ouest, aucune source vive à laquelle on puisse attribuer cette dénomination. Nous ne sommes donc certains que pour deux localités : ce sont la citadelle supérieure et le milieu de la courbe du port (*per mediam altitudinis curvaturam*), parce que le centre ne change point. Il est une autre difficulté qui se présente quand on examine la carte du golfe : ce que Vitruve entendait par *cornua*, sont-ce les deux points auxquels s'attachent les môles antiques que l'on observe encore, ou les deux caps que forme la côte au point où la baie commence à se contourner? Pour moi, je crois que le port désigné par Vitruve n'est autre chose que celui qui est *extra muros* dans la ville turque; car, pour les anciens, cette grande rade foraine ne pouvait être regardée comme un port. J'ai cherché avec le plus de soin possible, soit par des dépôts de calcaire d'eau douce, soit en interrogeant un grand nombre d'habitants de la ville de Boudroum, s'il existait une fontaine ou si l'on n'avait pas connaissance de quelques sources aujourd'hui taries; aucune réponse satisfaisante ne me fut faite. La plupart des monuments dont on retrouve les vestiges sont beaucoup plus ruinés que dans aucune autre ville antique de la côte. On ne trouve d'intacte que la grande ligne de murailles qui couronnent les crêtes de la montagne; mais du moment que l'on approche de la plaine, les murailles se perdent, et l'on ne saurait dire comment elles venaient se rattacher à la mer.

Tout nous porte à croire que l'emplacement sur lequel s'élève le château actuel de Boudroum était jadis détaché du continent et formait l'île appelée Zéphyria. Quand on voit combien peu d'espace occupaient certains ports grecs, on peut sans beaucoup de difficulté imaginer que le palais de Mausole était situé à l'angle oriental de la ville, et que le petit port secret est aujourd'hui ensablé. Il y aura toujours la difficulté d'expliquer comment ce port pouvait être caché à la ville par des exhaussements de terrain; mais si l'on veut aller chercher le port secret, soit dans l'île d'Orak, soit de l'autre côté de l'isthme, à l'occident d'Halicarnasse, la difficulté est encore bien plus grande pour expliquer comment de son palais le roi pouvait commander en un point si éloigné. Rien dans les ruines de la ville ne paraît se rapporter à l'ancien palais de Mausole, qui était construit, nous le savons, en briques revêtues d'un enduit poli comme du verre et de plaques de marbre. En faisant le tour du port moderne, nous trouvons çà et là divers fragments qui ont appartenu à des édifices d'architecture grecque : des chapiteaux ioniques de différentes dimensions, des autels, et surtout un grand nombre de chapiteaux d'ordre dorique en marbre blanc. En montant un peu plus haut dans la ville, j'ai observé cette colonnade d'ordre dorique grec qui a été décrite par M. de Choiseul. Le temps m'a manqué pour opérer des fouilles au pied d'une des colonnes; mais, d'après les arrachements que l'on observe sur la partie opposée à la façade, je ne crois pas que ce débris d'architecture ait appartenu à un temple, je crois que c'est le reste d'un portique. Cette conviction tient à ce que, dans le temple grec, l'architrave transversale qui supporte la soffite vient s'engager dans la partie postérieure de la frise; ce qui n'a pas lieu dans cet édifice.

En remontant un peu plus vers le nord, on observe un grand soubassement carré, formé par des pierres à bossage et qui sont d'ouvrage grec. Ce soubassement peut avoir appartenu à un temple. L'acropole supérieure (*arx summa*), celle qui sans doute reçut le principal assaut lorsque Alexandre s'empara de la ville, n'est pas conservée d'une manière assez complète pour qu'on puisse bien reconnaître où était situé le temple de Mars. Dans l'état des choses, il n'est pas impossible que certains ouvrages de défense, dans la partie inférieure, aient été détruits, et que ce soubassement ne fût autre chose que celui du temple. Dans aucun cas, il ne peut avoir servi de soubassement au mausolée. J'en donnerai les raisons un peu plus loin.

Il ne reste donc, de tous les édifices qui ont à peu près conservé leurs formes, que le théâtre, qui ne présente aucune particularité digne d'intérêt. Toute la ville grecque ayant été rasée par Alexandre, nous ne pouvions, dans aucun cas, espérer de trouver des monuments antérieurs à cette époque.

TOMBEAU DE MAUSOLE.

Il est peu de monuments de l'antiquité qui aient excité à un plus haut degré les efforts et la sagacité des artistes et des archéologues. Les nombreux fragments des auteurs anciens qui nous sont parvenus nous présentent ce tombeau comme l'objet de l'admiration universelle. Vitruve le mentionne plusieurs fois; Strabon, Pausanias et quelques écrivains byzantins en parlent d'une manière plus ou moins abrégée, mais tous avec les mêmes éloges. Nous en serions cependant réduits à former des conjectures plus ou moins hasardées sur la forme et les dimensions de cet édifice, si nous ne trouvions dans un passage de Pline des détails plus précis sur l'ordonnance générale du tombeau : aussi les commentateurs ont-ils été autorisés à tenter de nombreuses restitutions graphiques qui, selon l'expression de M. Quatremère de Quincy, vont de plus en plus s'approchant de la vérité à mesure que la connaissance de l'art grec se généralise davantage⁽¹⁾. Les paroles de l'illustre académicien sont comme un appel à tous ceux qui seront à même d'éclaircir un peu la question.

Après les différents essais qui ont été publiés, et en présence des difficultés qu'a offertes jusqu'à ce jour le texte de Pline, je ne viendrais pas moi-même présenter une nouvelle interprétation, si je ne pouvais apporter dans la discussion des éléments nouveaux et qui me paraissent de nature à modifier l'opinion qu'on s'était faite jusqu'à ce jour sur la structure du tombeau de Mausole. Je veux parler des deux grands tombeaux africains encore existants, l'un connu sous le nom de Tombeau de la chrétienne (*Koub'er Roumiah*), qu'on regarde généralement comme le *Monumentum commune regie gentis*, et l'autre qui se trouve dans la province de Constantine, appelé par Bruce Tombeau de Syphax. On ne peut se dissimuler que le texte de Pline ne soit une arène où viennent se combattre les opinions les plus diverses. On n'est d'accord que sur un point,

⁽¹⁾ Nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que la connaissance, devenue de plus en plus exacte, d'un grand nombre d'édifices ruinés de l'antiquité, a jeté des lumières nouvelles sur ceux de ces monuments, qui n'ont conservé les traditions de leur existence passée que dans les descriptions des anciens écrivains.

Le tombeau de Mausole, objet de quelques essais successifs, peut nous présenter, dans cette succession même, une progression de vérité ou de ressemblance due à l'accroissement continu de la connaissance des arts de la Grèce. (Quatremère de Quincy, *Recueil de dissertations archéologiques*. In-4°.)

c'est que l'ouvrage de Pline, l'un des plus importants que l'antiquité nous ait légués, renferme malheureusement des inexactitudes et des incorrections que la science moderne tente vainement de combler; mais ce n'est pas une raison pour traiter Pline aussi durement que le font quelques commentateurs déçus de leurs combinaisons ⁽¹⁾.

Avant d'aborder la discussion relative au tombeau de Mausole, je donnerai la description de ces deux derniers édifices, afin de suivre autant que possible un ordre méthodique, et de passer ainsi du connu à l'inconnu.

TOMBEAU DE SYPHAX.

Dans la partie sud de la province de Constantine, au lieu appelé Médracem, se trouve un monument sépulcral dont la conservation laisse peu de chose à désirer; il se compose d'un soubassement circulaire de 54^m,70^c de diamètre; sa circonférence est de 171^m,882^{mill}; aux quatre points cardinaux, sont quatre portes figurées, avec leurs chambranles et leur couronnement. Ces quatre portes sont orientées avec tant d'exactitude, qu'en appliquant la boussole sur celle du nord, l'aiguille marque une déclinaison de 8° à l'ouest, qui est précisément la déclinaison occidentale observée dans la province.

Le soubassement circulaire est entouré de soixante colonnes d'ordre dorique grec, il est supporté sur une hauteur de deux marches. Au-dessus de la colonnade s'élève une pyramide composée de vingt-quatre degrés et s'arrondissant en forme de *meta* romaine. Sur le sommet est une plate-forme qui pouvait être décorée d'un quadrigé ou d'une statue. La hauteur totale de l'édifice est de 18^m.

Maintenant qu'il me soit permis de donner la traduction latine du texte français, après avoir converti en pieds romains les mesures françaises. Je ferai remarquer d'abord que le mot *frontes* peut parfaitement s'appliquer aux portes simulées dont je viens de parler.

SYPHACIS MAUSOLEI DESCRIPTIO.

Patet ab austro et septentrione breviter a frontibus centesimos sexagenos nonos pedes toto circuitu, pedes quinquaginta triginta; attollitur in altitudinem quinque cubitis, cingitur columnis sexaginta duo (pseudo-pterom vocavere). Supra pseudo-pterom pyramis altitudine inferiorem superavit viginti quatuor gradibus in metae cacumen se contrahens; in summo est area. hæc adjecta quinquaginta pedum altitudine totum opus æquavit.

DESCRIPTION DU TOMBEAU DE SYPHAX.

Il s'étend du midi au septentrion, en un mot (*breviter*) entre les portes, dans une longueur de cent soixante-neuf pieds; toute sa circonférence est de cinq cent trente: il s'élève sur une hauteur de cinq coudées; il est entouré de soixante-deux colonnes qu'on appelle pseudo-ptéron ⁽²⁾. Au-dessus de ce pseudo-ptéron; il y a une pyramide plus haute que la partie inférieure et composée de vingt-quatre gradins; elle diminue en forme de *meta*; sur le sommet est une plate-forme. . . . Cette pyramide, ajoutée au soubassement, donne à tout l'ouvrage une hauteur de cinquante-cinq pieds.

La traduction latine que je viens d'appliquer au tombeau de Syphax est composée absolument des mêmes termes que la description de Pline appliquée au tombeau de Mausole; je n'ai rien changé que les mesures et le mot *pterom*, parce que l'un était périptère et l'autre est pseudo-périptère. Je dirai plus: c'est que la description de la pyra-

⁽¹⁾ For his description of this monument is marked by that haste and inaccuracy which pervades his whole work, and characterizes the compiler rather than the original observer. (Ch. Newton, *Classical Museum*,

part. XVI, p. 23.)

⁽²⁾ Les temples pseudo-périptères sont à colonnes engagées.

mide coïncide avec une exactitude que je pourrais appeler mathématique avec celle qui couronne le tombeau de Syphax. C'est bien cette forme composée de gradins en retraite et qui s'arrondit en cône comme les *meta* du cirque.

Je pourrais, pour le Tombeau de la chrétienne, faire une opération tout à fait semblable, sans changer autre chose que les dimensions. Serait-ce donc un effet du hasard qu'une description d'un monument asiatique s'appliquant mot pour mot à des monuments africains, s'il y avait entre eux des différences essentielles, comme par exemple, que l'un fût quadrangulaire et les autres ronds? On peut dire qu'une pareille singularité ne se serait jamais rencontrée.

Nous pouvons aujourd'hui comparer les travaux des commentateurs qui, depuis le milieu du siècle dernier jusqu'au temps présent, ont tenté de restituer le tombeau de Mausole. Ils se sont tous heurtés à une très-grande difficulté que présente le texte de Pline, et qui n'a pu être résolue que par une interprétation tout à fait en dehors de la traduction littérale. Le passage de Pline est ainsi conçu :

TEXTE DE PLINE ⁽¹⁾.

Scopas habuit æmulos eadem ætate Bryaxin, et Timotheum, et Leocharem, de quibus simul dicendum est, quoniam pariter cælavere Mausolo Cariæ regulo, qui obiit olympiadis centesimæ sextæ anno secundo. Opus id ut esset inter septem miracula, ii maxime artifices fecere.

Patet ab austro et septentrione sexagenos ternos pedes, brevius a frontibus, toto circuitu pedes quadringentos undecim; attollitur in altitudinem viginti quinque cubitis; cingitur columnis triginta sex. Pteron vocavere. Ab oriente cælavit Scopas, a septentrione Bryaxis, a meridie Timotheus, ab occasu Leochares. Priusque quam peragerent, regina Artemisia, quæ mariti memoriæ id opus extrui jusserat, obiit. Non tamen recesserunt nisi absoluto jam, id gloriæ ipsorum artisque judicantes: hodieque certant manus. Accessit et quintus artifex. Namque supra pteron pyramis altitudine inferiorem æquavit, viginti quatuor gradibus in metæ cacumen se contrahens. In summo est quadriga marmorea, quam fecit Pythis. Hæc adjecta centum quadraginta pedum altitudine totum opus æquavit.

Scopas eut en même temps pour rivaux Bryaxis, Timothée et Léocharès. Il ne faut pas les séparer ici, puisqu'ils employèrent ensemble leur ciseau pour Mausole, petit roi de Carie, qui mourut la seconde année de la cent sixième olympiade: ce sont les ouvrages de ces artistes qui firent placer ce monument au rang des merveilles du monde. Les faces exposées au midi et au nord ont soixante-trois pieds; il est plus court sur les fronts. Tout le pourtour est de quatre cent onze pieds; il s'élève sur une hauteur de vingt-cinq coudées; il est entouré de trente-six colonnes, et l'on a donné à cette colonnade le nom de *ptéron*. Scopas travailla du côté du levant, Bryaxis du côté du nord, Timothée au midi, et Léocharès au couchant. La reine Artémise, qui avait fait élever ce tombeau à la mémoire de son époux, mourut avant que ces artistes eussent achevé leur ouvrage; mais ils voulurent le terminer pour leur propre gloire et pour l'honneur de l'art: leurs ouvrages se disputent encore le prix. Un cinquième artiste se joignit à ceux que j'ai nommés, car, au-dessus du *ptéron* on éleva une pyramide dont la hauteur était égale à la partie inférieure et qui était composée de vingt-quatre gradins, se terminant en forme de *meta*. Sur le sommet on plaça un quadrigé de marbre, ouvrage de Pythis, et qui, ajouté au reste, donnait à l'édifice une hauteur totale de cent quarante pieds.

Si ce passage n'était rebelle qu'à l'intelligence des architectes, on n'aurait aucun droit de le modifier, et l'on devrait renoncer à tenter la restauration du monument; mais il pèche contre les principes les plus élémentaires de la géométrie, contre les lois les plus simples de l'arithmétique. On a donc dû admettre que ceux qui voudront approfondir l'explication de ce passage auront la faculté d'y apporter quelques modifications; et on doit reconnaître que celui qui aura présenté une solution conforme aux principes de l'architecture grecque, en altérant le moins possible le sens littéral, aura plus approché de la vérité que tous les autres. Il est encore un fait sur lequel les commentateurs sont d'accord: c'est que, dans le passage d'un manuscrit qui présente à l'esprit un sens altéré, les corrections doivent porter de préférence sur les chiffres ou les mesures, parce

⁽¹⁾ Pline, liv. XXXVI, ch. V, sect. 9.

que c'est là que les erreurs sont plus faciles à commettre. Examinons d'abord les difficultés mathématiques que présente le texte de Pline, en conservant le sens qui a été adopté jusqu'à ce jour.

« Patet ab austro et septentrione sexagenos ternos pedes, brevius a frontibus, toto circuitu pedes quadringentos undecim. »

L'édifice présenterait donc un plan rectangulaire dont deux côtés auraient soixante-trois pieds, deux autres un peu moins, c'est-à-dire, en prenant le maximum, soixante pieds, et dont tout le pourtour serait de quatre cent onze pieds.

Le résultat d'un tel calcul est donc une erreur de deux cent quatre-vingt-cinq pieds.

Tous ceux, sans exception, qui ont commenté ce passage ont tranché la difficulté en imaginant que cette longueur de quatre cent onze pieds devait s'appliquer à un soubassement ou à une *area* imaginaire dont il n'est nullement question dans le texte⁽¹⁾. Peut-on supposer que l'auteur aurait donné les deux dimensions du corps de l'édifice, pour sauter ensuite à la mesure d'une enceinte, sans le mentionner dans son texte? Ainsi, quoique les commentateurs, en reconstruisant l'édifice, n'aient pas touché au texte latin, ils n'y ont pas moins introduit par le fait un mot nouveau, et ont dit, *toto circuitu areæ*, ou *toto circuitu crepidinis*, etc.

Caylus, le premier qui ait imaginé d'appliquer à une enceinte la mesure de quatre cent onze pieds traduit : « Dans les faces tournées au midi et au septentrion il a soixante-trois pieds; il en a moins des deux autres côtés qui lui servent de faces ou d'entrées. Le pourtour entier est de quatre cent onze pieds. » C'est-à-dire que, tout en traduisant, il répond à sa pensée, sans s'attacher au texte; car on ne saurait trouver une telle phrase dans les mots, *brevius a frontibus*.

Une restitution proposée par M. Cockerell, architecte anglais, admet également l'existence d'une *area* ou enceinte. M. de Choiseul et M. Quatremère de Quincy supposent que ces 411 pieds sont le pourtour d'un soubassement; mais, en somme, tous ont introduit dans l'ordonnance de l'édifice une disposition qui n'est pas mentionnée dans le texte, et par conséquent l'ont implicitement modifié. Si nous examinons les mesures données pour les hauteurs, en nous en référant toujours aux traductions acceptées jusqu'ici, les difficultés ne sont pas moindres : *Attollitur in altitudinem viginti quinque cubitis*. Il s'élève à une hauteur de vingt-cinq coudées. Ces vingt-cinq coudées valent trente-sept pieds et demi. Sur cette partie de l'édifice s'élevait une pyramide égale à la hauteur inférieure, par conséquent, de trente-sept pieds et demi, et en ajoutant le quadrigé, dont la hauteur ne peut dépasser douze pieds, nous avons une mesure de quatre-vingt-sept pieds. Cependant, Pline donne cent quarante pieds de hauteur à tout

⁽¹⁾ Les auteurs qui ont publié des essais de restitution du tombeau de Mausole sont au nombre de neuf :

Caylus, 1753, Mémoire de littérature de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XXVI, p. 331 ;

Auguste Rode, 1800, frontispice de l'édition de Vitruve. Berlin, in-4° ;

Choiseul Gouffier, 1814, Voyage pittoresque de la Grèce. Tome I, in-fol. ;

Weinbrenner, 1825, dans *Käercher*, handzeschnungen zur Mythologie und Archäologie, Carlsruhe, section IV, planche VIII ;

Quatremère de Quincy, 1834, Essai de dissertations archéologiques. In-4° ;

Hirt, Geschichte der Baukunst ; Atlas, pl. X, 14, et pl. XXX, 14 ;

Canina, 1840, Architectura antica, tome II, tav. 155, d'après une médaille (*apocryphe*) de la reine Artémise ;

Cockerell, 1846, dans la dissertation sur ce mausolée par Charles Newton. Extrait du *Classical Museum*, part. XVI, p. 25 ;

Dal Marquez, cité par Canina.

l'édifice; c'est donc un déficit de cinquante-trois pieds que les commentateurs ont cherché à combler en imaginant un soubassement (*crepido*) et un stylobate dont il n'est nullement fait mention dans le texte, c'est-à-dire en introduisant, dans l'addition, des unités d'un ordre tout différent de celles qui y sont mentionnées. Je suis donc loin de penser avec MM. de Caylus, Quatremère de Quincy et Cockerell, que l'existence d'un soubassement résulte d'une manière absolue des expressions de l'auteur latin. C'est cependant sur cet argument que sont basées toutes les rectifications proposées jusqu'à ce jour. Je ne saurais imaginer qu'une partie si notable de l'édifice eût pu être passée sous silence. Plinè aurait agi dans ce cas comme un homme qui, en décrivant un palais, ne ferait mention ni du rez-de-chaussée, ni de l'entresol. Voyons un peu comment sont décrits par les auteurs anciens les tombeaux qui s'élevaient sur des soubassements. Hérodote⁽¹⁾, en parlant du tombeau d'Alyatte dit : C'est un tertre construit sur un soubassement élevé (*κρηπίς*).

Pausanias⁽²⁾ dit, en parlant du tombeau d'Æpytus : C'est un tertre élevé sur un soubassement circulaire de petite dimension.

Ἔστιν μὲν οὖν γῆς χῶμα οὐ μέγα, λιθοῦ κρηπίδι ἐν κύκλῳ περιεχόμενον.

C'est un petit tertre de terre entouré d'un soubassement circulaire en marbre.

Strabon⁽³⁾, en décrivant le mausolée d'Auguste, n'oublie pas de mentionner le soubassement de marbre blanc, ἐπὶ κρηπίδος ὑψηλῆς λευκολίθου. On peut en conclure que, si l'auteur latin a négligé de mentionner cette partie importante de l'édifice, c'est qu'il n'avait pas de soubassement. Aussi les commentateurs arrivent-ils sans transition à placer un stylobate, et ne discutent pas l'oubli au moins singulier de Plinè. M. Cockerell se contente de dire qu'il a pris sur lui de placer, sous la colonnade, un podium et un stylobate, en vertu de l'autorité directe ou de l'analogie avec d'autres monuments antiques qui nous sont connus⁽⁴⁾. M. Quatremère de Quincy⁽⁵⁾ admet l'existence d'un soubassement « pour combler l'emploi nécessairement restant de trente-cinq pieds, qui se répartirait, dit-il, entre la hauteur du stylobate et celle du grand terre-plein ou mur de terrasse, servant de soubassement général à toute la masse⁽⁶⁾. »

Le savant auteur de cette dissertation, qui résume les opinions des académiciens qui se sont occupés de ce passage, se fonde sur leurs restitutions pour dire : Il y a peu de difficulté, et par conséquent peu de diversité d'opinion sur la masse du stylobate; et plus loin : Plinè n'a pu entendre parler que du terre-plein, qui entrait aussi dans l'ensemble de son élévation.

La conséquence des diverses opinions que j'examine en ce moment est d'arriver à la construction d'un édifice qui aurait eu soixante-trois pieds grecs, c'est-à-dire dix-neuf mètres environ, dans sa plus grande dimension, et quarante-cinq pieds sur les autres faces; mais ces mesures sont à peine celles des monuments du troisième ordre en Asie. Il y a peu de temples qui ne surpassent pas de beaucoup les dimensions que l'on suppose avoir été données au tombeau de Mausole. Comment donc Pausanias, qui avait vu tous les grands édifices de ce genre, parle-t-il de la grandeur de ce monument, non pas

⁽¹⁾ Liv. I, chap. XCIII.

⁽²⁾ Liv. VIII, chap. XVI.

⁽³⁾ Liv. V, p. 236.

⁽⁴⁾ *Mausoleum*, p. 27.

⁽⁵⁾ *Recueil de Dissertations archéologiques*, p. 19.

⁽⁶⁾ *Ibid.* Page 24.

seulement par un mot jeté au hasard; mais toute sa phrase donne l'idée d'un monument colossal.

Τάφους δὲ ἀξίους θαύματος ἐπιστάμενος πόλλους, δυοῖν ἐξ αὐτῶν ἐπιμνηθῆσομαι τοῦ τε ἐν Ἁλικαρνασσῶ καὶ ἐν τῇ Ἑβραίων. Ὁ μὲν δὲ ἐν Ἁλικαρνασσῶ Μουσώλω βασιλεύσαντι Ἁλικαρνασσῶν πεποιήται. Μέγεθος γὰρ οὕτω δὴ τι ἔστι μέγας καὶ ἐς κατασκευὴν περίβλεπτος τὴν πᾶσαν, ὅστε καὶ Ῥωμαῖοι μεγάλως δὴ τι αὐτὸν θαυμάζοντες τὰ παρὰ σφίσι ἐπιφανῆ μνήματα Μουσολεῖα ὀνομάζουσιν ⁽¹⁾.

Il y a beaucoup de tombeaux qui méritent d'être admirés. J'en mentionnerai deux, l'un à Halicarnasse, l'autre chez les Hébreux.

Celui d'Halicarnasse a été fait sous le règne de Mausole, roi d'Halicarnasse. Il est remarquable par sa grandeur immense et l'art avec lequel il est construit : aussi les Romains, dans leur admiration sans égale, donnent-ils le nom de mausolée aux tombeaux remarquables.

Et Lucien fait dire à Mausole ⁽²⁾ :

Ἐν Ἁλικαρνασσῶ μνῆμα παμμέγεθες ἔχω ἐπικείμενον, ἥλικον οὐκ ἄλλος νεκρὸς ἀλλ' οὐδὲ οὕτως ἐς κάλλος ἐξησκημένον, ἵππων καὶ ἀνδρῶν ἐς τὸ ἀκριβέστατον εἰκασμένων λίθου τοῦ καλλίστου, οἷον οὐδὲ νεῶν εὗροι τις ἄν ῥαδίως.

J'ai dans Halicarnasse un tombeau immense, tel qu'aucun autre mort ne peut se vanter d'en avoir un semblable : il est construit du plus beau marbre et orné de figures de guerriers et de chevaux.

Ce mot *παμμέγεθες* pourrait-il s'appliquer à un édifice qui aurait moins de vingt mètres de long sur quinze de large, dans une contrée où l'on voyait des temples de Samos, d'Éphèse et de Magnésie?

Dans une dissertation sur les monuments lyciens, le colonel Leake ⁽³⁾ incline à penser que le monument de Mausole était de dimension plus qu'ordinaire; mais il est vivement combattu par un de ses compatriotes, M. Newton ⁽⁴⁾, qui prétend que tous les trésors du royaume de Carie n'auraient pas suffi pour payer les frais d'un tel édifice. Maintenant nous avons sous les yeux des monuments construits par des princes inconnus, et dont les devis s'approchent singulièrement de celui du tombeau de Mausole, conçu dans sa plus grande dimension. Il est de plus une chose à remarquer : c'est que les anciens, en classant quelques chefs-d'œuvre au nombre des merveilles du monde, ont certainement entendu les distinguer non moins par l'art avec lequel ils étaient faits, que par leurs dimensions plus qu'ordinaires. Les deux plus grandes statues connues sont du nombre; les pyramides, le phare, sont des monuments dont nous pouvons apprécier les dimensions.

Il est une autre considération que je ne dois pas négliger : c'est que la démolition du tombeau de Mausole fut un fait si considérable dans le moyen âge, que les chroniqueurs n'ont pas manqué de le mentionner à plusieurs reprises. On commença de le démolir en 1404, lorsque les chevaliers de Rhodes entreprirent la construction de la citadelle actuelle de Boudroun. La démolition ne s'acheva qu'en 1572. La plus grande partie des matériaux employés dans le château fut extraite de ce tombeau, et les chevaliers trouvèrent encore moyen de transporter des pierres jusqu'à Rhodes. Certes, un monument qui n'aurait eu que soixante-trois pieds de long sur quarante-cinq de large, n'aurait pas pu fournir une masse aussi énorme de matériaux. Je compte du reste m'appuyer sur le récit de Claude Richard, reproduit par M. de Sainte-Croix, pour motiver le principal changement que je propose de faire à la traduction du texte admis généralement.

⁽¹⁾ Pausanias, *Ἀρχαδικὰ* (8), chap. XVI.

seconde série, in-8, vol. II, p. 27.

⁽²⁾ Lucien, *Dialogues des Morts*, Dial. XXIV.

⁽⁴⁾ *Mausoleum*, p. 21.

⁽³⁾ *Transactions of the royal Society of literature*,

Il résulte, du travail des commentateurs que je viens d'examiner, qu'il y a dans le texte de Pline une difficulté réelle, causée par une omission que chacun cherche à combler suivant le degré de connaissances des monuments de l'antiquité répandues à son époque. Nous allons à notre tour tenter une solution du problème, sans introduire d'autres éléments que ceux qui se trouvent dans le texte, et en ne demandant à changer qu'un chiffre, un seul chiffre, par des motifs que nous indiquerons, mais en prenant sur nous d'interpréter une phrase un peu différemment qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, en restant néanmoins dans une traduction parfaitement littérale.

Le tombeau de Mausole était circulaire.

Nous aurons à examiner le texte de Pline sous trois faces principales : 1° quelle était la forme du monument décrit? 2° quelle est l'interprétation à donner à la phrase de Pline? 3° comment faut-il entendre les mesures qui sont données dans le texte?

Un examen attentif du passage m'avait depuis longtemps conduit à penser que le monument dont il s'agit devait être circulaire, parce que les écrivains anciens n'ont jamais procédé de la sorte pour décrire un monument à quatre faces. Je pourrais, sans sortir du texte de Pline, citer sa description du temple d'Éphèse ⁽¹⁾. L'auteur latin a bien soin de donner les deux dimensions : *Longitudo CCCCXXV P.*, *latitudo CCXX*. La circonférence totale d'un monument quadrilatère ne présente à l'esprit absolument rien de positif. Aucun des auteurs qui ont décrit les temples anciens n'a pris soin d'en donner la circonférence. On conçoit, au contraire, que la circonférence d'un monument circulaire, soit sinon indispensable quand on a le diamètre, du moins utile, pour retrouver les dimensions quand la mesure du diamètre manque.

Deux auteurs latins qui n'ont pas été assez médités parlent du mausolée. Le premier, Hyginus ⁽²⁾, écrivain du temps d'Auguste, contient ces mots : *Monumentum regis Mausoli lapidibus lychnitis altum pedes LXXX, circuitus pedes MCCCXL*.

Le second, Vibius Sequester ⁽³⁾, auteur moins ancien mais qui pouvait avoir vu le mausolée, contient ce passage : *Mausoleum in Caria altum pedum CLXXX, in circuitu pedum CCCC, ibi est sepulcrum regis lapide lychnite*.

Je ne m'arrêterai pas à discuter les mesures données par ces deux auteurs; mais il est évident pour moi que ces deux passages ne peuvent se rapporter qu'à un monument circulaire. Ils ne sont pas copiés l'un sur l'autre, car ils varient dans la mesure et l'expression. Je conviens que le texte de Pline n'est pas aussi clair, mais je suis conduit à en tirer les mêmes conclusions.

Si en effet dans la première phrase : *patet ab austro et septentrione sexagenos ternos pedes, brevius a frontibus*, l'auteur eût entendu donner les deux dimensions de l'édifice, il eût été superflu de donner la circonférence. Pausanias, Hérodote, Strabon et Vitruve se sont toujours contentés de déterminer les deux dimensions sans ajouter le périmètre.

Cingitur columnis triginta sex, est encore une expression qui me donne à penser que le monument est circulaire; car pour un édifice à quatre faces, les anciens avaient les expressions usitées de hexastyles, octostyles, ou décastyles, pour exprimer que l'ordonnance principale était ornée de six, huit ou dix colonnes. *Pteron vocavere* : il y avait donc un *pteron*; car dans une circonstance semblable, Strabon emploie le mot *ptera* pour un édifice quadrilatère ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Pline, liv. XXXVI, ch. XXI.

⁽²⁾ Hyginus, Fab. CCXXXIII.

⁽³⁾ Vibius Sequester, De gentibus, p. 37, in-8°, 1778.

⁽⁴⁾ Strabon, liv. XVII, p. 805. Τοῦ δὲ προνάου παρ' ἐκάτερον πρόκειται τὰ λεγόμενα πτερά : De chaque côté du temple se trouve ce qu'on appelle (les ptères) les ailes.

Or nous connaissons l'édifice monoptéron: c'est un temple circulaire sans cella. Ces considérations ne sont pas encore concluantes; mais voici une phrase dont l'évidence laisse peu de doute à l'esprit: *Supra pteron pyramis altitudine inferiorem æquavit viginti quatuor gradibus*. Voilà une phrase complète, présentant un sens défini: c'est une pyramide composée de vingt-quatre degrés. Tout le monde sait qu'une pyramide se termine en pointe; pourquoi donc l'auteur a-t-il ajouté: *In metæ cacumen se contrahens?* C'est que c'était une pyramide d'une forme particulière, circulaire et conique comme la *meta* d'un cirque; c'était, en un mot, un couronnement identiquement semblable à celui qui surmonte le tombeau de Syphax. Je pense qu'en présence d'un monument existant et d'une conservation sans égale, personne ne pourra révoquer en doute la similitude frappante.

Caylus avait déjà senti qu'il devait exister certain rapport entre le mausolée et le tombeau africain dont il avait inséré une esquisse dans son mémoire ⁽¹⁾. Mais n'ayant pas été à même d'étudier le monument lui-même, il a fait graver cette planche comme pour servir de jalon à ceux qui après lui voudraient approfondir le même sujet. Je dois dire en passant que le monument gravé par Caylus n'est pas le tombeau de Médracem, car les proportions ne sont pas les mêmes, et le sien est entouré d'un portique, tandis que celui de Médracem est à colonnes engagées.

Il me reste à citer un passage d'Hérodote pour faire voir combien l'explication toute littérale des textes anciens peut présenter de causes d'erreurs. C'est après avoir constaté une correction à faire dans le texte grec que je me croirai autorisé à en proposer une dans celui de Pline. Hérodote, après avoir décrit le tombeau d'Alyatte comme un des plus grands monuments qu'il eût vus, ajoute: Ἡ μὲν δὲ περίοδος τοῦ σήματός ἐστι στάδιοι ἕξ, καὶ δύο πλῆθρα· τὸ δὲ εὖρος ἐστὶ πλῆθρα τριακαίδεκα ⁽²⁾. Le pourtour du monument est de six stades deux plèthres, sa largeur est de treize plèthres.

Cette phrase donne parfaitement l'idée d'un monument quadrilatère: aussi Larcher ⁽³⁾, après avoir estimé les mesures grecques en mesures françaises, 598 toises 9 pieds 10 pouces de tour, et 204 toises 3 pieds 9 pouces, ajoute: « La largeur de chacun des deux autres côtés devait être de 94 toises 3 pieds 8 pouces. » Or, on sait aujourd'hui que le tombeau d'Alyatte est circulaire; il faut donc corriger le mot εὖρος (largeur) par celui de ὕψος (hauteur). Cette correction a déjà été proposée depuis qu'on a reconnu le monument décrit par Hérodote.

Pour ceux qui ont cru voir dans le texte de Pline un monument rectangulaire, il s'est présenté plusieurs difficultés. Il fallait ajuster trente-six colonnes, selon les règles de l'architecture grecque, autour d'un rectangle dont le plus grand côté était de soixante-trois pieds. Ils ne pouvaient donc donner au petit côté, au maximum, qu'une longueur de quarante-cinq pieds; ils se sont donc trouvés contraints d'établir un ordre dans des dimensions extrêmement restreintes, puisque leurs colonnes ont de deux pieds à deux pieds et demi de diamètre: de là l'obligation d'élever leur édifice sur un double soubassement.

Dans le texte de Pline il n'y a qu'un seul mot qui pourrait s'opposer à ce qu'on y reconnût un monument circulaire: c'est le mot *brevius a frontibus*; je propose de lire *breviter a frontibus*; et je traduis cette phrase: Il s'étend du nord au sud, en un

⁽¹⁾ *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, t. XXVI, p. 334, pl. IV.

⁽²⁾ Hérodote, liv. I, ch. XCIII.

⁽³⁾ Id., traduction de Larcher, t. I, p. 78.

mot, entre les fronts, dans une longueur de soixante-trois pieds; tout son circuit est de quatre cent onze. L'auteur latin aurait voulu donner le diamètre et la circonférence. Toute la difficulté du texte se résume dans cette seule phrase; car, en admettant une correction du chiffre LXIII en CXXX, toute la construction de l'édifice s'établit naturellement sans qu'on ait besoin d'imaginer aucune disposition qui ne soit pas positivement énoncée dans le texte. Si l'on demande pourquoi je modifie le chiffre LXIII de préférence au chiffre CCCCXI, je répondrai que, dans un édifice circulaire, on peut facilement déterminer la circonférence, tandis que, pour obtenir le diamètre, il faut une opération beaucoup plus longue et plus sujette à erreur. Je ne me dissimule pas tout ce qu'a de grave une pareille modification; mais, d'une part, le texte est évidemment altéré, puisqu'il a été déclaré par tous les commentateurs inintelligible sans avoir recours à un expédient quelconque. D'autre part, ceux qui ont proposé des restitutions du tombeau n'ont pas abordé la restitution du texte; mais il est par le fait modifié bien plus profondément que je ne le fais, en supposant l'aréa et le soubassement.

L'adoption de la disposition circulaire permet de donner aux colonnes une dimension en harmonie avec la grandeur de l'édifice. *Attollitur in altitudinem viginti quinque cubitis*, se rapporterait exactement à la hauteur des colonnes, qui auraient vingt-cinq coudées, c'est-à-dire trois pieds sept dixièmes de diamètre; le reste de la construction s'établit sans la moindre difficulté.

Je ne dois point négliger de rapporter un document d'un historien du moyen âge qui nous a laissé, pour ainsi dire, le dernier procès-verbal des dernières démolitions du tombeau de Mausole. On verra que l'édifice était établi sur certaines marches de marbre blanc qui s'élevaient en forme de perron, comme par exemple, celles qui entourent le temple de Vesta, à Rome. C'était certainement l'escalier qui conduisait dans le ptéron. Leur usage ne saurait s'expliquer avec la supposition d'un soubassement.

« L'an 1522 ⁽¹⁾, lorsque sultan Solyman se préparoit pour venir assaillir les Rhodiens, le grand-maître sçachāt l'importance de ceste place, et que le Turc ne faudroit point de l'empieter de premiere abordee, s'il pouuait, y enuoya quelques cheualiers pour la remparer et mettre ordre à tout ce qui estoit necessaire pour soustenir l'ennemi, du nombre desquels fut le Commandeur de la Tourette, Lyonnois, lequel se treuua depuis à la prise de Rhodes, et vint en France, où il fit, de ce que ie vay dire maintenant, le recit a monsieur d'Alechamps, personnage assez recognu par ses doctes escrits, et que ie nomme seulement, à fin qu'on sçache de qui ie tien vne histoire si remarquable. Ces cheualiers estans arriues à Mesy, se mirent incontinent en deuoir de faire fortifier le chasteau, et pour auoir de la chaux, ne treuuant pierre aux enuirons plus propre pour en cuire, n'y qui leur vinst plus aisée, que certaines marches de marbre blanc, qui s'esleuoient en forme de perron emmy d'un champ pres du port, là où iadis estoit la grande place d'Halycarnasse, ils les firēt abbattre et prendre pour cest effect. La pierre s'estant rencōtreee bonne, fut cause, que ce peu de maçonnerie, qui paroissoit sur terre, ayant esté demoli, ils firent fouiller plus bas en esperance d'en treuuer dauantage. Ce qui leur succeda fort heureusement: car ils recognerent en peu d'heures, que de tant de plus qu'on creusait profond, d'autant plus s'eslargissoit par le bas la fabrique, qui leur fournit par apres de pierres, non seulement à faire de la chaux, mais aussi pour bastir. Au bout de quatre ou cinq iours, apres auoir faict vne grande descouuerte par une apres disnee, ils virent une ouverture comme pour entrer dans une cave: ils prirent de la chaux

⁽¹⁾ Guichard, Funérailles des Romains et des Grecs. Lyon, 1581, t. III, p. 378.

delle, et deualerent dedans, où ils treuuerent vne belle grande sale carree, embellie tout au tour de colonnes de marbre, avec leurs bases, chapiteaux, architraues, frises, et cornices graues et taillees en demy bosse : l'entre deux des colonnes estoit reuestu de lastres, listeaux ou plattes bandes de marbres de diuerses couleurs ornees de mou-lures et sculptures conformes au reste de l'œuure; et rapportés propremet sur le fonds blāc de la muraille, où ne se voyoit qu'histoires taillees, et toutes batailles à demy relief. Ce qu'ayans admiré de prime face, et apres auoir estimé en leur fantaisie la singularité de l'ouurage, en fin ils defirent, briserent et rompirent, pour s'en seruir comme ils auoyent faict du demeurant. Outre ceste sale ils treuuerent apres vne porte fort basse, qui conduisoit à vne autre, comme antichambre, où il y auoit un sepulchre avec son vase et son tymbre de marbre blanc, fort beau et reluisant à merueilles, lequel, pour n'auoir pas eu assez de temps, ils ne descourirent, la retraicte estant desia sonnee. Le lendemain apres qu'ils y furent retournés, ils treuuerent la tombe descouuerte, et la terre semee tout autour de force petits morceaux de drap d'or, et paillettes de mesme metal : qui leur fit penser que les corsaires, qui escumoyent alors le long de toute ceste coste, ayans eu quelque vent de ce qui auoit esté descouuert en ce lieu là y vindrent de nuict et ostèrent le couuercle du sepulchre : et tient on qu'ils y treuuerent de grandes richesses et thresors. Aussi ce superbe sepulchre, compté pour l'un des sept miracles et ouurages merueilleux du monde, apres auoir eschappé la fureur des barbares, et demeuré l'espace de 2247 ans debout, du moins enseueli dedans les ruines de la ville d'Halycarnasse, fut descouuert et aboli pour remparer le chasteau de Saint-Pierre, par les cheualiers croisés de Rhodes, lesquels en furent incontinent apres chassés par le Turc, et de toute l'Asie quant et quant. »

Je dois dès à présent répondre à une objection qu'on pourrait me faire touchant les bas-reliefs représentant des combats d'amazones, qui se trouuaient encastés dans les murailles du château de Boudroum, et qui sont aujourd'hui dans le Musée britannique. Ces bas-reliefs ont été généralement regardés comme ayant appartenu à la frise du tombeau. Tout porte à croire que ce sont les bas-reliefs qui font partie de ceux que décrit la Tourrette; c'est aussi l'avis de M. Charles Newton, qui a publié une notice sur ces monuments et la restitution de M. Cockerell :

« In the histories and battles sculptured in relief we recognise the figures of men and horses described, as we have already noticed by Lucian, and the bas-reliefs representing combats of mounted amazons now in the British museum. »

Il ne suffit pas d'auoir fait des observations critiques sur les œuvres des autres commentateurs, et d'auoir proposé une interprétation différente de celle qui a été adoptée jusqu'ici; il faut voir maintenant si la construction qui en résulte satisfait aux exigences du programme et aux règles de l'architecture grecque.

Nous devons d'abord tracer une circonférence de quatre cent onze pieds; il faut donc prendre un rayon de soixante-cinq pieds. Les trente-six colonnes de l'édifice, placées sur cette ligne, seront donc espacées de onze pieds quatre dixièmes. La hauteur de la colonne, étant de trente-sept pieds et demi, nous donne pour le diamètre trois pieds sept dixièmes et demi, c'est-à-dire deux diamètres d'entre-colonnement; c'est ce que Vitruve appelle l'entre-colonnement *eustyle*. Le ptéron aura pour largeur la largeur d'un entre-colonnement ou onze pieds quatre dixièmes; le reste sera le massif du tombeau, dont le diamètre sera de cent neuf pieds.

Pour l'élevation nous avons :

	P.	R.
Le perron égal au tiers de la colonne.	10	»
La colonne.	37	5/10
L'entablement égal au quart de la colonne.	9	5/10
L'attique.	8	»
	<hr/>	
	65	»
La pyramide égale à la hauteur inférieure.	65	»
Le char.	10	»
	<hr/>	
	140	»

Nous avons ainsi la hauteur de cent quarante pieds donnée par Pline; nous employons toute la surface, dont le périmètre est de cent onze pieds, sans avoir besoin d'inventer ni aréa ni soubassement. Il est à remarquer qu'en prenant la hauteur de l'édifice depuis le sommet de la pyramide jusqu'au perron, nous avons une hauteur de cent trente pieds, qui est juste égale à la largeur du monument.

Vitruve établit pour principe que si, par les trois angles d'un fronton, on fait passer un cercle, il devrait être tangent à la ligne des bases des colonnes: c'est-à-dire que la largeur de l'édifice sera proportionnelle à sa hauteur.

Tous ceux qui ont étudié cette question ont fait ce raisonnement fort juste, savoir: qu'un monument célèbre, et si généralement admiré, devait avoir fait école, et que divers architectes de l'antiquité devaient l'avoir imité d'une manière plus ou moins précise. Or, je présente ici en parallèle deux monuments dont la description s'accorde parfaitement avec le texte de Pline. Nous avons à Rome le mausolée d'Auguste, qui était un édifice circulaire couronné par un cône, *χῶμα μέγα*, lequel était surmonté d'une statue de bronze. Le mausolée d'Hadrien est également circulaire, et fut couronné d'une partie conique, au sommet de laquelle était la pomme de pin de bronze conservée aujourd'hui dans les jardins du Vatican. Le tombeau de Cécilia Métella est aussi un monument circulaire, et l'examen attentif de sa maçonnerie intérieure prouve qu'il était également couvert en cône. Voilà donc une série de grands monuments funéraires qui émanent certainement d'un principe de construction célèbre dans l'antiquité.

Le tombeau de Mausole, dans l'hypothèse de ma restitution, n'est que l'expression architecturale modifiée par le génie grec des tombeaux plus antiques de la première période hellénique, comme le tombeau d'Æpytus, ceux des rois de Lydie, de Pergame, et cent autres qu'il est inutile de citer.

Le texte que nous avons eu à commenter présente toutes les conditions d'un problème indéterminé dans lequel il faut introduire une quantité variable. En faisant porter la correction sur un des nombres donnés plutôt que sur des lacunes supposées, j'ai cru me tenir plus près de la pensée de l'auteur. A la traduction que je propose des mots *breviter a frontibus*, on dira peut-être que rien ne m'autorise à changer l'interprétation reçue; mais on conviendra que cette correction n'est pas plus hardie que celle qui fait porter les mots *toto circuitu* sur un périmètre imaginaire. La phrase de Pline est construite de telle sorte que les mesures, quelles qu'elles soient, s'appliquent évidemment à un seul et même solide. Il y a donc une erreur manifeste que chacun corrige selon ses vues. Je suis loin de dire que ma restitution soit la meilleure, mais elle est établie sur des bases nouvelles; elle est conforme à des monuments encore existants aujourd'hui, en un

mot, elle n'offre rien dans son ensemble qui ne soit conforme aux lois de l'architecture des Grecs.

J'ai voulu me rendre compte des sommes qui seraient nécessaires pour la construction d'un monument établi sur les dimensions que je présume avoir été données au tombeau de Mausole. Il m'eût été difficile d'avoir un aperçu exact des journées d'ouvrier, du prix de la main-d'œuvre, et surtout du prix que furent payés les ouvrages des quatre célèbres sculpteurs grecs; mais j'avais sous les yeux un moyen de comparaison: c'était de dresser les devis des deux monuments africains, en ne comptant absolument que la pierre de taille et le parement, en ajoutant les fondations nécessaires pour de pareilles masses.

J'ai établi sur mes plans ce devis du tombeau de Mausole, exactement sur les mêmes données; voici le résultat auquel je suis arrivé:

TOMBEAU DE SYPHAX.

	Mètres cubes.
Cube du soubassement.....	12,608
Pyramide circulaire.....	40,428 64
Fondations.....	6,000 »
Total.....	59,036 64 m. c.

Qui, à 80 fr. le mètre cube, vaut 4,722,931 fr. 20 cent.

TOMBEAU DE LA CHRÉTIENNE.

Cube du soubassement.....	53,908
Cube de la pyramide.....	48,620 -
Total.....	102,520 m. c.

Qui, à 80 fr. le mètre cube, vaut 8,201,600 fr. L'édifice est fondé sur le roc.

TOMBEAU DE MAUSOLE.

Les fondations.....	30,000 m. c.
Le perron.....	10,282
Le soubassement entouré de colonnes.....	37,260
La pyramide.....	29,682
Total.....	107,224 m. c.

Qui, à 80 fr. le mètre cube, vaut 8,577,920 fr.

Ces trois aperçus estimatifs sont établis d'une manière bien sommaire, mais ils sont dressés sur les mêmes bases; on voit qu'entre les deux derniers devis il n'entre pas une différence telle que le tombeau de Mausole, construit sur les données que j'ai adoptées, soit un monument absolument impossible⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Il eût été nécessaire, pour l'intelligence de cette dissertation, de publier les plans des deux tombeaux africains en regard de ma restitution; mais il m'a été

impossible d'augmenter le nombre de planches: je publierai ces plans dans la *Revue archéologique*, année 1849.

IASSUS.

TOME III.

34



1849

TASSUS



IASSUS.

La région occidentale de la Carie avait été déjà le théâtre des explorations de plusieurs voyageurs érudits parmi lesquels il faut citer Pococke, Chandler et le comte de Choiseul; ils avaient, chacun de son côté, publié un certain nombre de documents sur les ruines qu'ils avaient observées, et quelques parties de leurs recherches ont acquis d'autant plus d'importance, que les monuments qu'ils ont décrits sont aujourd'hui détruits. J'avais acquis la certitude que plusieurs villes, à peine indiquées, existaient dans l'intérieur, et jamais les circonstances n'avaient été plus favorables pour compléter les recherches commencées par mes prédécesseurs au milieu des difficultés réelles et de dangers plus ou moins imminents. Aujourd'hui les craintes que faisaient naître les hordes errantes sont tout à fait dissipées : j'étais certain de recevoir partout l'accueil le plus hospitalier; je pouvais demander au capitaine de la *Mésange* un certain nombre de matelots pour les emmener dans l'intérieur, et opérer sinon des fouilles étendues, du moins des investigations suffisantes, pour relever avec plus de certitude les différentes parties des édifices, que si j'avais voyagé isolément. Enfin je trouvais dans la plupart des officiers du bâtiment des collaborateurs instruits, familiers avec les principales opérations de la géodésie et de la topographie. Je sentais que jamais occasion si favorable ne devait se rencontrer pour moi; mais, d'une part, l'amiral, alors ambassadeur de France à Constantinople, qui avait été invité par le Ministre de la marine à mettre à ma disposition la goëlette la *Mésange* avait limité à deux mois le temps de l'expédition; je tenais à visiter les côtes de Lycie, qu'on ne peut explorer que par mer, tout le pays étant désert : il fallait donc renoncer à stationner longtemps dans les parages maritimes de la Carie; d'autre part, les instructions que j'avais reçues de Paris me recommandaient particulièrement de ne point m'arrêter dans les villes qui avaient déjà été observées. J'avais cependant reconnu que sur le champ d'observations de mes prédécesseurs il restait encore à recueillir; mais c'était le nouveau et l'inconnu que l'on demandait.

Après les ruines d'Halicarnasse, celles de Mylasa devaient attirer surtout mon attention. Le temple d'Euromus, les ruines nombreuses qui l'entourent, devaient m'aider à expliquer bien des détails obscurs ou incertains dans les autres monuments. Je parcourus en peu de jours toutes ces localités, depuis la ville du Méandre jusqu'au golfe de Iassus.

Le lac de Bafi, près duquel est située la ville d'Héraclée du Latmus, renferme quelques îlots sur lesquels sont des constructions byzantines; Héraclée, située dans le voisinage et sur le penchant de la montagne, se trouvait dans l'antiquité en communication

directe avec la mer, et ce même lac n'est autre chose que l'ancien golfe de Latmus, dont l'entrée a été comblée par les atterrissement du Méandre. Le mont Grius, couvert de bois comme dans l'antiquité, longe la partie occidentale du lac, et la ville de Mylasa se trouve à l'extrémité de la vallée formée par les embranchements des monts Latmus et Grius. Je me hâtai de prendre une connaissance sommaire de cette partie de la province, et je rejoignis la *Mésange* au mouillage de l'île de Samos pour continuer notre périple.

La côte de la Carie s'étend depuis le cap Posidium jusqu'à la partie la plus méridionale de l'Asie Mineure. Elle est caractérisée par deux grands golfes qui se subdivisent en plusieurs petits ports dans chacun desquels les anciens avaient formé des établissements. Celui qui est le plus au nord s'appelait dans l'antiquité *golfe de Iassus*, au fond duquel était la ville du même nom. Sur la côte méridionale du même golfe se trouve caché par un îlot un autre golfe qui, jusqu'à nos jours, fut en vain cherché par les explorateurs de l'Asie: je veux parler du *golfe de Bargylia*, que l'on croyait définitivement comblé par quelque accident géologique. Il était important de déterminer, par une expédition nouvelle, le véritable périmètre du golfe d'Iassus et ses subdivisions. Après avoir exploré la côte d'Ionie, nous partîmes du cap Arbora ou Posidium le 18 juillet 1835 avec la goëlette la *Mésange*, commandée par le capitaine Lejeune. La première ville qui se présentait à l'entrée du golfe, l'ancienne Tichiussa, était une forteresse appartenant aux Milésiens. On reconnaît encore la petite crique où le port devait être situé; mais sur l'emplacement de la ville, nous ne trouvâmes aucune trace de monuments qui méritât de nous arrêter longtemps.

D'après les récits de Chandler et de M. de Choiseul, j'imaginai que je trouverais au fond du golfe la ville d'Assem-Kalé-Si, sinon très-peuplée, ayant du moins quelques habitants qui pourraient nous renseigner sur les diverses localités que nous cherchions. Nous naviguions depuis le matin, et la côte se présentait toujours à nous sous l'aspect le plus sauvage, sans aucune trace d'habitation ni de culture. Les cartes de la marine étaient, à cette époque, si incomplètes, que le capitaine ne trouvait aucune possibilité de faire prendre un relèvement sur un seul point, ni de reconnaître sa position. Le vent d'*imbat*, qui se lève régulièrement après midi et qui souffle dans l'intérieur des golfes, avait fraîchi d'une manière inquiétante pour un navire qui marchait sans connaître sa route. Le capitaine m'avait interrogé plusieurs fois sur la situation présumée de cette ville, dont j'affirmais l'existence, mais qui n'était portée sur aucune carte marine. Nous avons déjà doublé plusieurs caps, et la sonde indiquait que nous approchions du fond du golfe; il eût été dangereux de rester de nuit dans ces parages inconnus. Le capitaine donna l'ordre de virer de bord, et je désespérais de rencontrer les ruines d'Iassus lorsque le navire en virant découvrit une pointe couronnée de fortifications. Bientôt l'ensemble des murailles éclatantes de blancheur se déploya à nos regards: c'était *Iassus*; et nous allâmes jeter l'ancre, non pas dans le port antique, qui serait trop étroit pour recevoir un navire du tonnage de la goëlette, mais à l'est de la ville, où nous trouvâmes un bon fond par six brasses d'eau.

Pendant l'opération du mouillage, nous n'avions vu venir sur la côte aucun habitant, il n'y avait pas un canot mouillé aux alentours; nous ne tardâmes pas à reconnaître que tous ces lieux étaient complètement déserts. Nous n'y trouvâmes pas même les pauvres prêtres grecs qui, du temps de Chandler, avaient les clés de la ville.

Cependant il est difficile de trouver une contrée plus admirablement disposée pour recevoir une population: une végétation vigoureuse couronne les hauteurs, et de toutes

parts des plaines accidentées par des coteaux seraient propres à recevoir la culture des céréales.

Le commis aux vivres de la *Mésange* fut un peu désappointé, car il espérait trouver, dans une si belle ville, un peu de viande fraîche pour l'équipage. Pour parer à cet inconvénient, le capitaine ordonna une grande pêche aux filets; en un instant les canots furent mis à la mer; la nuit était venue, on mit le feu aux oliviers sauvages qui couvraient la rive; aucun garde champêtre n'apparut pour dresser procès-verbal. Les voix glapissantes des chacals troublèrent seules le silence de la nuit, comme pour protester contre l'invasion de leurs demeures. Les canots avaient décrit un long circuit, entraînant avec eux un long filet qu'on appelle une *seine*: bientôt la résistance devint telle, qu'on craignit que le filet ne fût arrêté dans quelque roche; l'agitation des eaux fit bientôt reconnaître qu'une quantité immense de poissons, attirés par les lueurs de l'incendie, étaient venus se prendre dans la seine. Nous tirâmes des monceaux de dorades, de pécutines, et plusieurs genres de torpilles. La mer d'Iassus conserve encore sa vieille réputation.

Les habitants d'Iassus ⁽¹⁾ tiraient la plus grande partie de leur subsistance de la mer, qui en cet endroit est très-poissonneuse. Le terrain passait, au contraire, pour stérile et maigre. Strabon raconte une plaisanterie touchant la vente du poisson à Iassus. Je doute que jamais coup de filet des Grecs ait produit une masse de poisson plus considérable. Il est vrai que, depuis plusieurs siècles, le poisson, dans ces parages, est tout à fait à l'abri des poursuites des pêcheurs. Pendant notre séjour à Iassus, les matelots renouvelaient chaque soir des pêches aussi fructueuses; ils amenaient souvent des mollusques aux formes les plus incroyables, aux couleurs les plus brillantes; mais nous n'avions à bord aucun moyen de les conserver. Pendant le jour, la chaleur était intense, à peine pouvait-on toucher les garnitures de cuivre qui se trouvaient sur le pont. Cependant, comme le temps de l'expédition avait été extrêmement limité, je me trouvais contraint de continuer mes opérations pendant les heures les plus chaudes de la journée. Ma santé n'en souffrit pas, mais l'usage des instruments avec un soleil si ardent m'affecta singulièrement la vue. J'étais aidé, dans mes opérations, par l'officier comptable de la *Mésange*, qui avait pris goût à ces travaux, et qui me fut d'un grand secours.

Nous commençâmes par examiner le pourtour des murailles. La ville est assise sur un îlot qui est environ deux fois aussi long que large. Le centre est occupé par une colline élevée, au sommet de laquelle est située l'acropole, de sorte que la majeure partie des maisons était bâtie sur un terrain en pente entrecoupé par des terrasses. Les murailles qui entourent toute l'île sont flanquées de tours carrées; elles sont construites en grands blocs de marbre blanc à bossage, de 0^m,70^c de hauteur; l'intérieur du mur est rempli par des blocages reliés avec du mortier. Toutes ces murailles sont d'une belle conservation, l'air de la mer empêchant les lichens de croître sur le marbre, elles sont d'une blancheur éclatante. On voit quelques restaurations qui datent du temps des Romains. Dans le moyen âge, les Vénitiens ou les Génois ayant eu des comptoirs dans cette place, on remarque quelques constructions faites avec des débris de monuments anciens.

Toutes les portes sont détruites: il n'existe aujourd'hui qu'une petite poterne qui s'ouvre à la pointe sud de l'île. Contrairement à l'usage des autres villes, j'ai remarqué

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIV, p. 658.

à Iassus plusieurs grands édifices complètement adossés aux murailles, de sorte qu'on avait négligé de ménager un pomérium ou chemin de ronde : cela tenait sans doute à la position isolée de la ville. Dans quelques endroits il y a des casemates pour mettre les soldats à couvert des machines. Il ne reste aucune trace des créneaux.

Les tours sont massives jusqu'au tiers de leur hauteur; on y arrivait par des escaliers extérieurs appliqués contre la muraille. L'épaisseur du mur varie de deux à quatre mètres; elle est moindre du côté du port. Les quais de la ville sont construits en grands blocs de marbre blanc; mais les fourrés de broussailles sont tels, qu'on ne peut les parcourir dans toute leur longueur. Aujourd'hui l'île de Iassus est jointe au continent par une langue de terre fort étroite, au milieu de laquelle on voit des constructions qui ont peut-être appartenu à un pont. Cependant l'île fut toujours séparée de la terre ferme par un canal. Elle a, à l'est, la petite anse dans laquelle la *Mésange* a mouillé, et à gauche l'ancien port. Il est formé naturellement par l'île et la terre ferme; à l'entrée ont été établis deux môles : l'un est aujourd'hui sous l'eau, et celui de l'est est encore complet. Sa longueur est de cent mètres, et à sa pointe s'élève une grosse tour carrée, ouvrage du moyen âge. La passe entre les deux môles est de 50 mètres. Sur la rive du port, du côté de la terre ferme, sont de nombreux tombeaux faisant partie de la nécropole.

INTÉRIEUR DE LA VILLE.

Le théâtre est l'édifice le plus ancien et le mieux conservé qui existe à Iassus. Le pourtour de la cavée est bâti en grandes pierres de taille à bossage et sans mortier; la porte qui conduit en haut de la précincton est bâtie en pierres appareillées dans le genre de celles d'Assos. Tous les gradins sont en marbre blanc et décorés de griffes de lion. Le mur en pente des gradins est oblique à l'axe du théâtre. Les gradins sont encore presque tous en place; on compte vingt et un rangs de sièges. Le mur de gauche n'est pas semblable à celui de droite; ce dernier est fait de gros quartiers de pierre à bossages. Un bandeau lisse, placé à la hauteur du quatrième gradin, contient l'inscription suivante :

ΖΩΠΑΤΡΟΣ ΕΠΙΚΡΑΤΟΥ ΧΟΡΗΓΗΣΑΣ ΚΑΙ ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣ
ΣΑΣΚΑΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡ[ΗΣ]ΑΣΤΟΑΝΑΛΗΜΜΑΚΑΙΤΗΝΕΠΑΥ
ΤΟΥΚΕΡΚΙΔΑΚΑΙΤΟΒΗΜΑΔΙΟΝΥΣΩΙΚΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙ

Ζώπατρος Ἐπικράτου χορηγίας καὶ ἀγωνοθετίας καὶ στεφανηφορ[ήσ]ας τὸ ἀνάλημμα καὶ τὴν ἐπ' αὐτοῦ κερκίδα καὶ τὸ βῆμα Διονύσω καὶ τῷ δήμῳ.

Zopatros fils d'Épicrate, ayant été chorége, et agonothète, et stéphanophore, a dédié à Bacchus et au peuple cette muraille (appelée analemma), les groupes de gradins (en latin *cunei*) et la scène.

Si j'ai bien compris les trois mots techniques de cette inscription, ils m'expliquent la singularité de construction que j'ai signalée (voyez Planche 144), c'est-à-dire que la partie du mur de soutènement qui porte l'inscription, s'étant écroulée, a été réparée par le magistrat chargé pour l'année de présider aux jeux de la scène.

Les murs de la scène existent encore en partie, mais s'élèvent peu au-dessus du sol.

Ils sont faits en petites pierres, et paraissent d'une construction bien plus moderne que le reste de l'édifice. Dans le voisinage de l'orchestre, j'ai aperçu une longue inscription composée de cinq tableaux. Elle est tracée sur un pilastre de marbre, écrite en caractères très-menus. Je la fis dégager des terres et des broussailles qui la couvraient, mais le temps me manqua pour la copier.

Le théâtre est établi sur un terrain très-incliné; il y avait sur le devant une terrasse bâtie en pierres schisteuses, qui ne me paraît pas d'une construction très-ancienne. On arrivait aux différentes terrasses par des pentes douces ou des escaliers. Un peu au nord du théâtre, il existe une construction qui me paraît avoir appartenu à une maison particulière. C'est une salle voûtée, en partie creusée dans le roc, et deux chambres latérales. Non loin de là est un portique dont quelques colonnes sont encore en place. En descendant vers le nord, on arrive sur l'isthme, le seul terrain plat de l'intérieur de la ville; c'est là que se trouvent les principaux monuments publics, le palais ou *castrum*, la palestine, le xyste et le stade. Ce dernier édifice est complètement adossé aux murs de la ville; il se compose d'une partie circulaire avec quatre rangs de sièges, et de deux lignes de gradins qui s'étendent en ligne droite, parallèlement à l'axe.

L'extrémité du stade se trouvant enterrée sous des monceaux de sable, il m'a été impossible d'en avoir la grandeur exacte.

Le palais est un amas confus de salles qui se croisent en tous sens, et dont toute la décoration de marbre a disparu. L'enceinte était occupée par une véritable forêt de térébinthes et d'oliviers sauvages, entrelacés avec des lianes qui formaient comme autant de réseaux; la hache ni la cognée n'avaient d'action sur cette végétation compacte. Nous résolûmes d'y mettre le feu; pour cela on envoya chercher à bord du goudron et des étoupes dont les matelots entourèrent les pieds de quelques arbres; on réunit des broussailles sèches, et on y mit le feu. L'incendie dura une partie de la nuit, et le lendemain les matelots purent commencer quelques fouilles; mais le terrain entremêlé de racines offrait tant de difficultés, que je fis cesser le travail, les dispositions de ces différentes salles n'offrant rien de particulier au point de vue de l'architecture.

Deux édifices carrés, composés chacun de trois salles, étaient reliés par un double rang de portiques, dont nous voyons encore les colonnes placées selon des lignes parallèles. La salle qui est à l'ouest est complètement conservée; il n'y manque que sa décoration architecturale. Elle est bâtie en petites pierres de schiste, et d'une construction très-médiocre; mais cet édifice offre un certain intérêt par l'inscription placée dans sa partie supérieure :

ΑΡΤΕΜΙΔΙΑΣΤΙΑΔΙΚΑΙΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙΚΑΙΣΑΡΙΜ.ΑΥΡΗΛΙΩΙΚΟΜΟ
ΔΩΙΑΝΤΩΝΙΝΩΙΣΕΒΑΣΤΩΙΓΕΡΜΑΝΙΚΩΙΣΑΡΜΑΤΙΚΩΙΓ
ΤΗΣΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΙΑΣΤΟΥΥΙΟΥΔΙΟΚΛΕΟΥΣΗΡΩΟΣΤΑΣΔΥΟΕΞΗΔΡΑ
ΣΚΑΙΤΟΝΟΡΟΦΟΝΤΗΣΣΤΟΑΣΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝ..

Ἀρτέμιδι Ἀστιάδι καὶ Αὐτοκράτορι Καίσαρι Μ. Αὐρηλίῳ Κομόδῳ Ἀντωνίνῳ Σεβαστῷ, Γερμανικῷ, Σαρματικῷ, Γ... [ὑπὲρ]
τῆς στεφανηφορίας τοῦ υἱοῦ Διοκλεῶς ἥρωος τὰς δύο ἐξ[έ]δρας καὶ τὸν ὄροφον τῆς στοᾶς κατασκεύασεν ἐκ τῶν ἰδίων.

A Diane Astiade ⁽¹⁾, et à l'empereur César Marc Aurèle Comode Antonin Auguste, Germanique, Sarmatique, Dioclès a dédié les deux exèdres et le toit du portique, qu'il a fait construire à ses frais, en souvenir de son fils défunt, parvenu à la dignité de stéphanophore.

⁽¹⁾ Minerve Astiade, Polyb., XVI, 12. La même que Minerve Poliade. L'inscription est tracée sur deux lignes.

Ces exèdres étaient les salles où s'assemblaient les gens de lettres. L'espace compris entre les portiques était la palestine. Un enclos voisin de l'agora renferme encore plusieurs monuments bien conservés, mais presque inaccessibles, à cause des broussailles. J'ai reconnu plusieurs citernes qui recevaient leurs eaux d'un aqueduc dont il reste encore quelques arcades. Toutes les maisons qui étaient situées dans la partie supérieure de la ville étaient alimentées par des citernes qui n'étaient point voûtées, mais recouvertes par des dalles de schiste de plusieurs mètres de longueur. L'extérieur de la ville du côté de l'isthme présente une muraille parfaitement conservée et toute de marbre blanc. On remarque près d'une tour une porte avec une corniche de style grec, sur le jambage de laquelle est inscrit un décret des habitants d'Iassus. Cette porte a servi longtemps de cheminée, de sorte que l'inscription a été corrodée par la suie; je n'ai pas pu en tirer parti, et je la donne telle que je l'ai copiée.

FRAGMENT D'INSCRIPTION PLACÉE SUR LE PIED-DROIT DE LA PORTE DU STADE.

ΕΠΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥΔΗΜΕΟΥΤΟΥ. ΣΤΟΧΟΥ
 ΓΡΑΜΜΑΤΕΟΣ Δ. . . ΜΕΝΗΤΟΣΤΟΥ. . . ΝΟΕΓΗΦΟΡΙΩΝΟ
 ΨΗΦΙΣΜΑΤΑΠΑΡΑΡΟΔΙ
 ΔΟΞΕΝΤΩΙΔΑΜΩΙΠΕΡΙΩΝΙΑΣΕΙΣ. . [ΕΝΤ]ΚΑΙΦΙΛΟ
 ΤΑΡΧΟΝΤΕΣΤΟΥΔΑΜΟΥΑΠΟΣΤΕΙΛ. . . Σ. . ΜΑΚΑ
 ΠΡΕΣΒΕΥΤΑΣΕΜΦΑΝΙΖΟΝΤΙΤ. . . . ΑΔΚ. . . ΑΓΑΙ
 ΚΩΡΑΙΑΥΤΩΝΥΝΟΠΟΔΙΔΟΥ. . . ΤΙΤΟ ΜΟΝ
 ΑΠΕΡΚΑΙΕΝΤΟΙΣΠΡΟΤΕΙ ΥΕ
 ΩΣΑΤΕΠΟΔΙΣΑΥΤΩΝΕΛΕΥΤΕΡΑΚΑΙΑΥΤΩΝΟΜΟΣ
 ΠΕΡΙΤΩΓΓΕΓΟΝΟΤΩΝΑΔΙΜΑ. . . ΕΠΙΜ
 ΚΑΘΟΤΙΚΑΔΟΞΗΙΤΩΙΔΑΜΩΙ
 ΥΠΟΛΕΜΑΡΧΟΣ ΚΑΙ ΓΛΑΥΚΟΣ

En dehors des murailles et dans la plaine se voient les ruines de quelques édifices qui ont été considérables, mais qui sont d'une époque de décadence. Je ne saurais dire précisément quelle était leur destination. A un kilomètre de là et dans le fond de la baie, on remarque une source extrêmement abondante qui sort du pied d'un rocher pour se jeter presque immédiatement à la mer. Près de la source s'élève un tombeau composé d'un soubassement surmonté d'un tétrapyle, c'est-à-dire de quatre arcades supportant une coupole en pendentif. Les premiers voyageurs européens qui ont visité ces ruines avaient cru retrouver en ce lieu le tombeau de Mausole.

NÉCROPOLIS.

Nous avons vu que la côte septentrionale du golfe est formée par une suite non interrompue de collines qui viennent en se contournant former le fond de la baie d'Iassus. A partir de l'entrée du port jusque vers la plaine, les différentes nations qui ont occupé ces lieux ont établi leurs nécropoles sur le penchant de ces coteaux, et les tombeaux de toutes les époques et de tous les styles nous montrent quelle diversité de conception une même pensée peut engendrer au point de vue de l'art.

Vue à distance, la nécropole d'Iassus paraît une petite ville, tant les tombeaux ressemblent à des habitations. Je n'ai aucune donnée positive pour les classer par ordre chronologique, les pierres schisteuses dont ils sont construits n'ayant pas permis d'y placer des inscriptions. Je crois cependant pouvoir les diviser en trois époques.

PREMIÈRE ÉPOQUE. — TOMBEAUX DES LÉLÉGES.

Repoussés d'abord au sud du Méandre par l'invasion ionienne, les Léléges s'établirent dans la contrée d'Iassus et d'Halicarnasse. Les exploits d'Achille les avaient forcés primitivement de venir dans le sud de l'Asie, où ils avaient fondé la ville de Pédasus, et ils occupaient la Carie jusqu'à Mindus et Bargylia; et dans tous ces districts on montrait aux étrangers des tombeaux, des forts et des vestiges d'habitations des Léléges.

Les sépultures, portant le caractère de la plus haute antiquité, rappellent par leurs formes les monuments celtiques que nous trouvons en France. Ce sont des chambres formées par de longues pierres placées dans l'état où elles se trouvent à la sortie de la carrière, et recouvertes par un plancher du même appareil en pierres plates. Elles sont ordinairement à moitié enfoncées dans le sol. Il y en a de différentes dimensions, destinées à recevoir un ou plusieurs corps. Aucun de ces monuments ne porte de traces d'inscription; toutes les pierres qui les composent sont telles qu'elles sont sorties de la carrière. Ce genre de tombeaux est généralement placé sur la pente orientale de la chaîne de collines, et non loin de la grande muraille dont je parlerai tout à l'heure.

SECONDE ÉPOQUE. — TOMBEAUX GRECS.

Le second genre de sépultures, qui porte le caractère de l'époque grecque, se compose de stèles de marbre avec des inscriptions, et de sarcophages qui sont plus ou moins décorés. J'en donne un spécimen dans les planches.

Voici le caractère des inscriptions que l'on rencontre :

ΤΟΜΝΗΜΙΟΝΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΕΙΘΑΡΟΥΟΥΔΕΝΑΕΤΕΡΟΝ
ΒΟΥΛΟΜΑΙΤΕΘΗΝΑΙΠΛΗΝΤΟΥΣ
ΕΜΟΥΓΕΝΟΥΑΝΔΕΤΙΣΕΙΣΒΙΑΣΗΤΑΙ
ΚΑΙΘΗΑΠΟΔΩΣΙΤΗΓΕΡΟΥΣΙΑΔΗΝΑ
ΡΙΑΠΕΝΤΑΚΟΣΙΑ

Τὸ μνημ[ε]ῖον Κλαυδίου Ειθάρου· οὐδένα ἕτερον βούλομαι τεθῆναι πλὴν τοὺς ἐμοῦ γένου[ς]· ἂν δέ τις εἰσβιάσῃται καὶ θῆ, ἀποδώσ[ε]ι τῇ γερουσίᾳ δηνάρια πεντακόσια.

Ce tombeau est celui de Claudius Eitharus. Je veux qu'il n'y soit mis aucun autre, excepté ceux de ma race. Si quelqu'un fait violence pour y enterrer, il payera au sénat cinq cents deniers.

ΤΟΗΡΩΝΣΑΥΡ ΕΚΑΤΑΝΟΥ
ΑΠΟΣΤΡΑΤΕΙΩΝΟCΑΝ.
ΕΠΙΧΕΙΡΗCΗΑΝΟΙΞΑΙΔΩ
CΕΙΤΩΤΑΜΕΙΩΔΗΝΑ
ΡΙΑΠΕΝΤΑΚΟCΙΑ
ΚΑΙΤΟΥΒΩΡΥΚΙΑCΥ
ΠΑΧΘΗCΕΤΑΙ

Τὸ ἥρωον Σ. Αὐρ. Ἐκατα[ί]ου ἀπὸ Στρατείων? ὅς ἂν [δὲ] ἐπιχειρήσῃ ἀνοῖξαι, δώσει τῷ ταμείῳ δηνάρια πεντακόσια, καὶ τυμβωρυ[χ]ίας ὑπαχθήσεται.

Ce tombeau est celui d'Hécatee de Stratées. Celui qui tentera de l'ouvrir donnera au fisc cinq cents deniers, et sera cité en justice pour violation des tombeaux.

La troisième classe de monuments se compose de chambres sépulcrales voûtées et bâties en pierres schisteuses, réunies par un mortier rougeâtre, et se composant souvent de deux ou trois compartiments assez grands pour avoir servi à l'habitation. Les chambranles des portes et les architraves sont d'un très-fort appareil. Généralement, les cintres des voûtes sont apparents au dehors.

Un de ces tombeaux, situé près du port, est complètement conservé, et j'ai douté longtemps si ce n'avait été une habitation destinée à des vivants. Il se compose d'une première cour dont la porte est formée de trois énormes pierres; elle donne accès à deux pièces voûtées et indépendantes l'une de l'autre: dans chacune d'elles sont des compartiments en forme d'alcôve, comme dans les maisons modernes de l'Orient. Un mur de division sépare la grande cour d'une autre plus petite qui donne accès à une troisième pièce voûtée. Cette partie représenterait dans l'habitation le gynécée ou harem. C'est certainement dans ce tombeau qu'a demeuré Chandler quand il est venu à Iassus. Il était alors décoré de peintures. Je n'y ai trouvé aucune trace d'inscription; mais il semble que le propriétaire ait voulu, après sa mort, conserver les divisions qui existaient dans sa famille, pendant sa vie: la grande salle pour lui, celle d'à côté pour ses serviteurs ou ses affranchis, et la troisième pour sa femme.

La seule inscription que j'aie rencontrée sur les sépultures de ce genre, est gravée sur une petite plaque de marbre placée sur une des portes. Elle suffit pour prouver que ces tombeaux sont antérieurs aux temps chrétiens:

ZH
HPΩONAMEN
ΠΟΥΤΟΥΜΥΡΙ
NOY

Zḥ, ἠρώων Ἀμένπου τοῦ Μυρίνου.

Amenpus, fils de Myrinus, a vécu.

LA GRANDE MURAILLE.

J'avais observé, près de la nécropole, certaines constructions d'un appareil colossal, dont je n'avais pas parfaitement déterminé la nature. C'était un reste de tour avec un pan de muraille que je ne pouvais rattacher à aucun ensemble, lorsque les officiers de la *Mésange*, ayant été chasser fort loin de la ville, me disent avoir suivi pendant plusieurs kilomètres une muraille encore parfaitement intacte et défendue de distance en distance par des tours demi-circulaires. En examinant le terrain, je m'aperçus que les constructions dont j'ai parlé étaient les amorces de cette muraille. Mais je ne reconnus aucunement comment elles s'étaient rattachées aux constructions helléniques ou romaines de l'ancienne Iassus.

Je commençai donc avec les officiers une reconnaissance des lieux indiqués. A peine eûmes-nous fait quelques pas dans les taillis, que nous reconnûmes un mur bâti de pierres colossales et qui se prolongeait à perte de vue à travers la vallée. Toutes les tours sont tournées vers l'est; c'est donc le terrain qui se trouve entre la muraille et la mer qui devait être défendu. Or ce terrain, qui fut battu en tout sens par l'équipage de la *Mésange*, ne présente partout qu'une nature agreste et primitive où la présence de

l'homme ne se décèle nulle part. Partout le terrain est couvert de rochers qui s'élèvent en pivot, et dans tout cet espace on n'aperçoit pas une seule pierre taillée. Il est donc impossible de définir pour quel usage a été bâtie cette muraille, puisque jamais elle ne put servir d'enceinte à une ville. Les murs ont trois mètres d'épaisseur; la hauteur moyenne des assises est de plus d'un mètre. Les tours sont percées de cinq fenêtres étroites et couronnées par des plates-bandes. Elles sont éloignées les unes des autres d'environ cent mètres. Dans cet espace, le mur forme entre chaque tour deux ressauts, dans lesquels s'ouvrent des poternes qui prennent la courtine en enfilade. Dans l'espace de mille mètres, j'ai compté dix-sept poternes, qui sont toutes tournées du côté du sud, ce qui prouve qu'il y avait de fréquentes communications entre l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte. Dans tout le parcours que j'ai suivi, je n'ai vu qu'une seule grande porte placée dans un angle rentrant du mur. A côté de la porte sont des ouvertures longues et étroites, destinées à donner issue aux eaux.

Les tours sont massives jusqu'à quatre mètres de hauteur, niveau des fenêtres. La plus grande hauteur actuelle des murailles ne dépasse pas six mètres; des escaliers en partie conservés conduisaient sur les plates-formes, et enfin de grandes portes donnaient accès dans l'intérieur des tours. Nous n'avions dans l'endroit aucun indigène pour lui demander des renseignements sur le parcours de ce gigantesque ouvrage, qui avait échappé à tous mes prédécesseurs, et qui est resté inconnu à la plupart de ceux qui après moi sont allés à Iassus, malgré toutes les notes et les recommandations que j'ai multipliées pour compléter la connaissance d'un des ouvrages les plus antiques, et certainement des plus curieux, que j'aie rencontrés en Orient. Je n'avais pas le loisir de perdre beaucoup de temps pour rechercher par moi-même les points de départ et d'arrivée de cette muraille. Je levai les plans d'une partie, pour faire connaître les dispositions de la poterne ⁽¹⁾. Un plan levé à vue fut fait par les officiers, et je l'aurais publié si l'espace ne m'eût manqué; mais il ne m'apprend rien sur la destination de cette fortification, qui paraît antérieure aux migrations helléniques. Je ne doute pas néanmoins que ce ne soient les constructions dont parle Strabon dans le passage que j'ai cité plus haut.

Iassus passe pour avoir été fondée par des colons d'Argos; mais les guerres désastreuses qu'ils eurent à soutenir contre les indigènes diminuèrent tellement leur nombre, qu'ils furent obligés de demander du renfort au fils de Nélée, fondateur de Milet. Iassus fut assiégée par les Lacédémoniens, et plus tard par Philippe, roi de Macédoine, qui s'en empara; mais il ne conserva pas longtemps le pouvoir. Polybe donne à la ville dix stades de circonférence ⁽²⁾. Paul Silentiaire, dans sa description de Sainte-Sophie, dit qu'aux environs d'Iassus se trouvaient des carrières de marbre employé dans la décoration, et qui était de couleur rouge. Les environs de la ville produisent, il est vrai, plusieurs sortes de marbre, mais il est généralement blanc; et j'ai à regretter de n'avoir pas pu déterminer le gisement de ces carrières de marbre rouge.

BARGYLIA.

Après un court séjour à Iassus, la *Mésange* appareilla, le 24 juillet 1835, pour compléter l'exploration du golfe. Vainement j'avais cherché de quel côté pouvait se trouver le *Bargyliticus Sinus* au fond duquel était la ville de Bargylia. Les cartes ne nous donnaient

⁽¹⁾ Voyez Planche CXLVIII.

⁽²⁾ Polybe, liv. XVI, chap. II.

aucune indication qui pût me le faire soupçonner. D'après Strabon, cette ville devait se trouver sur la côte sud du golfe ⁽¹⁾. La ville de Myndus est assez bien déterminée par un cap qui fait partie de la presqu'île nord du golfe de Boudroum, à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui Mentesch. Myndus, qui eut une certaine célébrité, est aujourd'hui complètement détruite, et l'on n'est pas tout à fait d'accord sur son assiette réelle. Elle fut fondée en même temps qu'Halicarnasse, par les Træzénien.

Caryande est bien déterminée par une petite île située en face d'une baie qui formait le port. Ces deux places avaient été déjà déterminées dans les opérations hydrographiques du capitaine Beaufort, mais Bargylia restait inconnue.

Après avoir quitté le mouillage d'Iassus, nous faisons route vers l'ouest, lorsque nous aperçûmes par tribord du navire une barque grecque sortant de derrière un rocher. Les cartes ne marquaient en cet endroit aucun mouillage, et nous avons peine à expliquer d'où venait cette barque. Ce n'est que plus tard que j'en ai eu l'explication.

Ayant débarqué à Boudroum, je voulus me rendre à Mélasso. Je sortis de la ville par une brèche faite à l'ancien rempart, à l'endroit sans doute où la ville fut attaquée par Alexandre. Je joignis bientôt, à travers un pays accidenté, une voie antique d'une parfaite conservation, et que je ne perdis plus pendant deux jours de marche. Elle longe la côte du golfe, franchit les ravins sur des substructions d'un travail solide, et passe sur l'emplacement de plusieurs stations antiques. Nous ne tardâmes pas à arriver dans un golfe, au fond duquel est un village appelé *Geuerginlik* (le pigeonier). Il y a sur la côte une ville antique dont les constructions sont semblables à celles d'Iassus; une petite île en masque l'entrée aux navigateurs qui sont dans le grand golfe. Un terrain montagneux sépare ce golfe d'un autre qui se trouve dans des conditions analogues; une ville antique est située non loin de salines qu'on appelle dans le pays Touzla; c'est aussi le nom qu'on a donné à la ville antique. Elle se trouve disposée en amphithéâtre avec un quai, où l'on trouve encore des amarres de navires. La plupart des édifices qui subsistent paraissent avoir été destinés au commerce; j'y ai observé les ruines d'une église et un petit théâtre d'une construction médiocre. Bargylia, que sans aucun doute j'avais retrouvée dans ces ruines, était la ville la plus enfoncée dans le golfe. Elle se distinguait par un temple dédié à Diane Cyndiade, et qui jouissait du privilège d'éloigner la pluie ⁽²⁾. Près de Bargylia est le temple de Diane Cyndiade; on croit que toutes les fois qu'il pleut, l'eau tombe tout autour de ce temple sans qu'il en soit mouillé. Le passage de Polybe, qui s'applique uniquement à la statue, semblerait faire croire que le temple était hypæthre. Je ne trouvai rien dans la ville qui pût s'appliquer à cet édifice; mais à une lieue de là, dans la plaine située de l'autre côté des collines, je trouvai, au milieu des broussailles, un édifice de marbre blanc orné de colonnes cannelées, qui paraît avoir été un temple à cella ouverte, comme le temple de Vienne en Dauphiné. Il est ruiné jusqu'à un mètre 50 cent. au-dessus du sol, et fort enterré par les décombres. C'est de l'architecture de l'époque romaine, sans doute du temps des Antonins. D'autres ruines éparses à l'entour me représentent le bourg de Cyndie. Bargylia est une ville dont la fondation remonte à une très-haute antiquité, puisqu'elle passe pour avoir été fondée par Achille ou par Bellérophon ⁽³⁾.

Elle fut prise par Philippe dans la guerre de Carie, et son armée y passa l'hiver. Si toutes les ruines de cette époque ont complètement disparu, nous devons en conclure

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIV, p. 658.

⁽²⁾ Polybe, liv. XVI, chap. XII.

⁽³⁾ Steph. Byz. S. voc. Βαργύλια.

que la ville continua d'être très-peuplée pendant toute la période byzantine. Je n'y trouvai aucune inscription; néanmoins, il en était pour moi de cette ville comme de Pessinunte: la concordance des distances et des auteurs était telle, que je ne pouvais douter de son identité. Je me hâtai d'annoncer au ministre de l'instruction publique et à l'Académie des inscriptions ce que je regardais comme la découverte d'un point géographique très-important. Ce rapport fut inséré au *Moniteur*. Avant ce temps-là, personne n'avait parlé de Bargylia, que pour le déclarer introuvable ⁽¹⁾. Depuis mon rapport, au contraire, vingt voyageurs, en France et en Angleterre, se sont trouvés avoir déterminé Bargylia bien des années avant moi; mais ils avaient gardé en portefeuille leur découverte.

L'intérieur de la Carie renferme plusieurs villes qui méritaient un examen approfondi, notamment Stratonicee, Harpas, Alabande, et toute la région appelée Peræa, qui appartenait à l'île de Rhodes. Ces villes étant dans l'intérieur des terres, j'ajournai leur examen à une autre saison.

⁽¹⁾ Voyez Chandler, Voyage en Asie.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE CXLII.

PLAN DE LA VILLE D'IASSUS.

L'intérieur de la ville d'Iassus étant très-accidenté, j'ai éprouvé une certaine difficulté pour établir une première triangulation. Je me suis vu contraint de prendre pour première base les deux angles de l'hémicycle du théâtre, et de relever le point occidental l'angle sud-est de la forteresse. De cette hauteur dominant toute l'étendue de la ville, j'ai pris un relèvement sur chacun des angles des murs. Il m'a été impossible de mesurer à la chaîne le pourtour complet des murailles, à cause des buissons inextricables qui les entourent en plusieurs points. La vérification s'est faite par le travail hydrographique des officiers de la *Mésange*, qui ont levé la carte du golfe. Le plan de cette ville a déjà été publié par M. de Choiseul ⁽¹⁾. Il est facile de voir qu'aucune opération n'a été faite pour établir ce plan, qui a été tout bonnement dessiné à vue d'œil, du haut de la forteresse, en sorte que la perspective a complètement défiguré la forme de l'île. Toute la partie de la ville qui est montagneuse était couverte par des habitations particulières; il ne reste, comme on le voit, que très-peu d'ouvrages des temps archaïques. Un temple d'ordre dorique grec, qui me paraît contemporain de celui d'Assos, occupait une partie de l'emplacement de la citadelle. Il en reste encore quelques fragments encastrés dans les murailles; mais la citadelle est un ouvrage des derniers temps de l'empire byzantin.

PLANCHE CXLIII.

PLAN DU THÉÂTRE.

Le théâtre a tous les caractères d'un monument du quatrième au cinquième siècle avant notre ère. Il est d'une petite dimension comparativement aux autres théâtres d'Asie, puisque son grand diamètre n'est que de 75 mètres. Les vingt rangs de gradins occupent un espace de 15 mètres, et il reste dans la partie supérieure un espace de 9 mètres 60 cent., qui était, sans nul doute, occupé par un portique en bois. La porte dont j'ai parlé, et dont je donne le détail dans la planche suivante, est située à droite du théâtre. Le *Proscenium* dont on voit quelques vestiges, avait très-peu d'importance, conformément à ce qu'on observe dans les plus anciens théâtres grecs.

PLANCHE CXLIV.

ÉLÉVATION ET COUPE DU THÉÂTRE.

Cette planche donne les détails des gradins, de la construction, de différents fragments appartenant à la construction du théâtre.

⁽¹⁾ Voyage pittoresque, t. I, pl. CII.

PLANCHE CXLV.

PLAN DU STADE ET DE LA PALESTRE.

Il est assez difficile d'expliquer les combinaisons de ce plan, dans lequel sont réunis les édifices destinés aux jeux publics, avec les ouvrages uniquement consacrés à la défense. On voit dans la partie droite du plan un enfoncement défendu par deux tours de marbre, qui paraissent disposées de manière à avoir servi de portes de ville. Toutes les murailles de ces tours sont construites en marbre blanc d'un magnifique appareil.

Le stade me paraît avoir été construit après coup, et être contemporain des exèdres, c'est-à-dire du temps de Commode. Les deux édifices reliés par des colonnes sont appelés dans l'inscription deux exèdres. Nous ne nous étions pas fait une idée de ces sortes d'édifices, qui sont extrêmement rares dans les ruines antiques. D'après l'inscription, on peut croire que ces deux portiques sont de quelque peu antérieurs au règne de Commode; mais le même mot grec est souvent employé pour dire restaurer ou construire. Quoique le plus grand nombre des colonnes soit aujourd'hui détruit, on ne saurait avoir de doutes sur la disposition première: c'est le toit de ces portiques, qui fut restauré par le père de Dioclès.

PLANCHE CXLV bis.

DÉTAIL DU STADE ET DE LA PALESTRE.

Le grand mur de marbre attenant au stade est percé par une porte dont les moulures sont d'ouvrage grec. C'est sur le chambranle de cette porte qu'est gravé le décret des stéphanophores que j'ai recueilli. Il est donc hors de doute que cette construction date du temps où la ville d'Iassus était indépendante. Quoique l'élévation des exèdres ne présente pas un grand intérêt sous le rapport de l'art, j'ai cru devoir en publier une, pour bien fixer sur la nature de ces sortes d'édifices, qui doivent être regardés comme des salles où s'assemblaient les juges des jeux. La façade, telle qu'elle est aujourd'hui, est dépouillée de tous ses ornements; elle devait dans le principe être décorée de plaques de marbre; c'est un usage dont on attribue l'invention aux Cariens⁽¹⁾.

PLANCHE CXLVI.

TOMBEAU D'IASSUS.

J'ai donné, dans cette planche, le spécimen de tous les genres de sépultures qui se trouvent dans la nécropole. Ceux que je regarde comme les tombeaux des Lélèges ne sont pas les moins curieux, étant construits avec de grandes pierres brutes qui ont tout à fait l'aspect de bois pétrifié. D'après les moulures du sarcophage, il est facile de voir que ce monument est un ouvrage grec. Les tombeaux en forme de salles, qui sont presque tous construits sur le même modèle, ne présentent le cachet d'aucune époque déterminée; mais d'après l'unique inscription que j'ai recueillie, j'ai la certitude qu'ils n'ont rien de chrétien. C'est même une singularité des ruines d'Iassus, de n'y trouver aucun ouvrage des temps chrétiens.

PLANCHES CXLVII, CXLVIII ET CXLIX.

CAMP RETRANCÉ DES LÉLÉGES.

Je ne puis donner dans ces planches qu'un spécimen très-restreint de cet immense ouvrage, dont la destination est restée pour moi un problème, puisque l'examen superficiel qui en a été fait ne le présente pas comme une enceinte fermée, mais comme une longue muraille suivant capricieusement les ondulations du terrain, sans aboutir à un lieu déterminé. On remarque que la disposition des murailles n'a pas d'analogie connue dans la fortification ancienne.

⁽¹⁾ Secandi marmor in crustas nescio an Cariæ fuerit inventum. Antiquissima quod equidem inveniam, Halicarnassi

Mausoli domus Proconnesio marmore exulta est lateritiis parietibus. Plin., liv. XXXVI, ch. XV.

Entre chacune des tours, qui sont espacées de 90 à 100 mètres, le mur forme plusieurs soubresauts qui sont espacés d'une longueur à peu près uniforme de 30 mètres.

Chaque coin du mur est percé d'une poterne, près de laquelle est une petite fenêtre ou barbacane qui prend tout le mur en enfilade. Les tours, qui ont 11 mètres de diamètre, font sur le mur une saillie de 9 mètres. Il est à remarquer que tous les soubresauts sont tournés du même côté (sud). Pourquoi donc cette défense formidable, quand de l'autre côté du mur on ne voit qu'une nature vierge? Pourquoi donc ces moyens si multipliés de sortie qui devraient offrir à l'ennemi autant de points d'attaque? Ce sont des questions dont la solution est encore à trouver.

APHRODISIAS.

TOME III.

38



APHRODISIAS.

La région nord-est de la Carie est occupée par un vaste plateau qui donne naissance à une foule de ruisseaux coulant, les uns, vers le Méandre, les autres, vers la mer de Lycie. Le mont Cadmus, appelé aujourd'hui Baba-Dagh, forme le point culminant de cette région, qui était occupée dans l'antiquité par plusieurs villes et par des bourgs d'une certaine importance. On y remarquait la ville Tabæ, qui donnait son nom à la région Tabæa Plarasa, dont l'emplacement est indéterminé, mais qui fut absorbée par la ville d'Aphrodisias, la plus riche et la plus célèbre de la contrée, et qui conserve encore aujourd'hui de nombreux monuments, dont quelques-uns appartiennent à la plus belle époque de l'art grec.

La fondation de cette ville remonte à l'époque où les Léléges et les Pélasges occupaient seuls cette partie de la Carie. Elle fut d'abord appelée Lélégopolis, Ninoë, et enfin Aphrodisias. Si le nom de Ninoë se rapporte en effet à celui de Ninus l'Assyrien, il faut supposer que cette ville existait déjà au XIII^e siècle avant Jésus-Christ. Le culte de Vénus, qui, à cette époque reculée, partageait avec celui de Diane la vénération des peuples asiatiques, acquit à cette ville une célébrité qui a duré jusqu'au renversement des autels du paganisme.

La ville était située dans une plaine fertile, au pied du mont Cadmus, et arrosée par des sources nombreuses, dont quelques-unes prennent naissance dans l'enceinte même de la ville. De magnifiques carrières de marbre blanc fournissaient les matériaux des riches monuments, élevés par les contributions volontaires de la plupart des villes libres de l'Asie, qui étaient appelées à participer aux jeux et aux panégyries qui se renouvelaient sans cesse. Le nom seul de Vénus, de laquelle la maison de César avait la prétention de descendre, valut à la ville d'Aphrodisias la protection et l'amitié des empereurs; aussi, dans une série de plusieurs siècles, nous ne connaissons pas de ville en Asie qui ait joui d'un destin plus prospère. Il n'en est point non plus dans lesquelles les monuments d'épigraphie se soient conservés jusqu'à nos jours, aussi nombreux et

aussi intacts, de sorte que l'on pourrait, sans peine, écrire l'histoire administrative d'Aphrodisias et celle de ses principaux citoyens.

Dans un temps où la plupart des villes de l'Asie subissaient le joug de Rome, Aphrodisias avait vu consacrer ses libertés municipales par un décret d'Auguste, en reconnaissance des services que le peuple lui avait rendus, ainsi qu'à Jules César.

La plupart des inscriptions qui datent du temps du triumvirat assimilent les noms d'Aphrodisias et de Plarasa, ce qui ferait croire que les habitants de cette dernière ville auraient été réunis à la communauté des Aphrodisiens, à condition de ne pas perdre leur nom.

La ville de Tauropolis paraît avoir eu un destin pareil à celui de Plarasa, et nous voyons les Aphrodisiens appelés Tauropolités dans quelques inscriptions de la ville; mais toutes ces dénominations ne sont pas les seules sous lesquelles la ville d'Aphrodisias fut connue par les anciens. Lorsque la religion chrétienne se répandit dans la province de Carie, le nom d'Aphrodisias, qui rappelait un culte abhorré, fut supprimé définitivement, et remplacé par celui de Stauropolis, qui veut dire Ville de la croix, et qui rappelait celui de Tauropolis que la ville avait déjà porté.

Ce ne fut cependant qu'à la fin du iv^e siècle qu'elle obtint de l'empereur Léon I^{er} le titre de métropole de Carie. Ce fut à peu près vers ce même temps qu'elle fut érigée en évêché, sous le titre de *Ἐπίσκοπος Καρίας*. C'est du mot Carias que les Turcs auront fait le nom de Gheyra, que cette ville porte aujourd'hui.

Le premier décret relatif aux libertés dont jouissait la ville d'Aphrodisias, est une lettre adressée par Marc Antoine aux habitants, qu'il appelle Plaraséens et Aphrodisiens; elle a été copiée pour la première fois par Sherard, et reproduite par Chishull :

ΓΜΕΝΟΣΤΒΚΑΙ
 ΤΡΙΩΝΑΝΔΡΩΝΤΗΔ.
 ΤΩΝΔΗΜΟΣΙΩΝΠΡΑ
 ΓΜΑΤΩΝΔΙΑΤΑΞΕΩΣ
 ΠΛΑΡΑΣΕΩΝΚΑΙΑΦΡΟ
 ΔΕΙΣΙΕΩΝΑΡΧΟΥΣΙΝ
 ΒΟΥΛΗΔΗΜΩΧΑΙΡΕΙΝ
 ΕΙΕΡΡΩΣΘΕΕΥΑΝΕ
 ΧΟΙΥΓΙΑΙΝΩΔΕΚΑΙ
 ΑΥΤΟΣΜΕΤΑΤΟΥΣΤΡΑ
 ΤΕΥΜΑΤΟΣΣΟΛΩΝ
 ΔΗΜΗΤΡΙΟΥΥΜΕΤΕΡΟΣ
 ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΣΕΠΙ
 ΜΕΛΕΣΤΑΤΑΠΕΦΡΟΝ
 ΤΙΚΩΣΤΩΝΤΗΣΠΟ
 ΛΕΩΣΥΜΩΝΠΡΑΓ
 ΜΑΤΩΝΟΥΜΟΝΟΝ
 ΗΡΚΕΣΘΗΕΠΙΤΟΙΣ
 ΓΕΓΟΝΟΣΙΝΟΙΚΟΝΟ
 ΜΗΜΑΣΙΝΑΛΛΑΚΑΙ
 ΗΜΑΣΠΑΡΕΚΑΛΕΣ
 ΕΝΕΙΣΤΟΤΟΥΓΕΓΟ
 ΝΟΤΟΣΥΜΕΙΝΕΠΙ
 ΚΡΙΜΑΤΟΣΚΑΙΔΟΓΜΑ
 ΤΟΣΚΑΙΟΡΚΙΟΥΚΑΙΝΟ

ΜΟΥΑΝΤΙΠΕΦΩΝΗΜΕ
 ΝΑΕΚΤΩΝΔΗΜΟΣΙΩΝ
 ΔΕΛΤΩΝΕΞΑΠΟΣΤΕΙ
 ΛΑΙΥΜΕΙΝΤΑΑΝΤΙΓΡΑ
 ΦΑ^οΕΦΟΙΣΕΠΑΙΝΕ
 ΣΑΣΤΟΝΣΟΛΩΝΑΜΑΛ
 ΛΟΝΑΠΕΔΕΞΑΜΗΝΕΣ
 ΧΟΝΤΕΝΤΟΙΣΥΠΕΜΟΥ
 ΓΕΙΝΩΣΚΟΜΕΝΟΙΣ
 ΩΚΑΙΤΑΚΑΘΗΚΟΝΤΑ
 ΑΠΕΜΕΡΙΣΑΦΙΛΑΝ
 ΘΡΩΠΑΞΙΟΝΗΓΗ
 ΣΑΜΕΝΟΣΤΟΝΑΝ
 ΔΡΑΤΗΣΞΕΗΜΩΝΤΕΙ
 ΜΗΣΥΜΕΙΝΤΕΣΥ
 ΝΗΔΟΜΑΙΕΠΙΤΩΧΕΙΝ
 ΤΟΙΟΥΤΟΝΠΟΛΕΙΤΗΝ
 ΕΣΤΙΝΔΕΑΝΤΙΓΡΑΦΑ
 ΤΩΝΓΕΓΟΝΟΤΩΝΥ
 ΜΕΙΝΦΙΛΑΝΘΡΩΠΩΝ
 ΤΑΥΤΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΑ
 ΑΥΜΑΣΒΟΥΛΟΜΑΙ
 ΕΝΤΟΙΣΔΗΜΟΣΙΟΙΣ
 ΤΟΙΣΠΑΡΥΜΕΙΝ
 ΓΡΑΜΜΑΣΙΝΕΝΤΑΞΑΙ
 ΓΡΑΜΜΑΤΑΚΑΙΣΑΡΟΣ

[Μ. Αντώνιος αὐτοκράτωρ, ὑπατος ἀποδεδειγμένος, τὸ ἑ καὶ [τὸ γ], τριῶν ἀνδρῶν τῆ[ς] τῶν δημοσίων πραγμάτων διατάξεως, Πλαρασίων καὶ Ἀφροδισιῶν ἀρχουσιν, βουλῆ, δῆμῳ χαίρειν. Εἰ ἔβρωσθε, εὖ ἂν ἔχοι, ὑγιαίνω δὲ καὶ αὐτὸς μετὰ τοῦ στρατεύματος. Σόλων Δημητρίου ὑμέτερος πρεσβευτῆς ἐπιμελέστατα πεφροντικῶς τῶν τῆς πόλεως ὑμῶν πραγμάτων οὐ μόνον ἠρέσθη ἐπὶ τοῖς γεγονόσιν οἰκονομήμασιν, ἀλλὰ καὶ ἡμᾶς παρακάλεσεν εἰς τὸ τοῦ γεγονότος ὑμῖν ἐπικρίματος καὶ δόγματος καὶ ὀρκίου καὶ νόμου ἀντιπεφωνημένα ἐκ τῶν δημοσίων δέλτων ἐξαποστεῖλαι ὑμῖν τὰ ἀντίγραφα. Ἐφ' οἷς ἐπαινέσας τὸν Σόλωνα μᾶλλον ἀπεδειξάμεν ἔσχον τε ἐν τοῖς ὑπ' ἐμοῦ γεινωσκομένοις· ἢ καὶ τὰ καθήκοντα ἀπεμέρισα φιλόφροντα, ἄξιον ἡγησάμενος τὸν ἄνδρα τῆς ἐξ ἡμῶν τιμῆς, ὑμῖν τε συνήδομαι ἐπὶ τῷ ἔχειν τοιοῦτον πολιτήν. Ἔστιν δὲ ἀντίγραφα τῶν γεγονότων ὑμῖν φιλανθρωπῶν τὰ ὑπογεγραμμένα· ἃ ὑμᾶς βούλομαι ἐν τοῖς δημοσίοις τοῖς παρ' ὑμῖν γράμμασιν ἐντάξαι.

Γράμματα Καίσαρος.

* * * * *

Marc-Antoine empereur, élu consul pour la seconde et la troisième fois, aux triumvirs chargés des affaires publiques, aux magistrats des Plaraséens et des Aphrodisiens, au sénat et au peuple, salut.

Si vous êtes en bonne santé, je m'en réjouis; moi aussi je me porte bien, ainsi que l'armée.

Solon fils de Démétrius, notre envoyé, qui s'occupa des affaires de votre ville avec le plus grand soin, non-seulement a approuvé les arrangements que vous avez pris concernant l'administration de votre ville, mais encore nous a prié instamment de vous envoyer les copies de notre approbation, de notre décret, des traités et de la loi, discutés et affirmés par serment. Ces copies sont extraites des registres publics. D'après cela ayant loué Solon de sa demande, je l'ai estimé davantage, et je le place au nombre de mes amis les plus intimes. J'ai pensé qu'il était digne de recevoir des marques de notre estime. Je vous félicite d'avoir parmi vous un tel concitoyen. Vous trouverez ci-dessus les copies des actes que j'ai faits en votre faveur, et je veux qu'ils soient enregistrés dans vos registres publics.

Un des principaux privilèges du temple de Vénus était le droit d'asile, qui dans le principe était borné au téménos ou enceinte sacrée. Mithridate, maître de ces provinces, augmenta l'étendue de l'asile; Marc-Antoine la doubla.

La question des asiles fut toujours une des importantes affaires des grands collèges religieux de l'antiquité, parce que c'était une source incessante de revenus; mais, d'autre part, ce droit exorbitant était une entrave constante à l'exercice de l'autorité politique. De là les contestations qui s'élevèrent, à plusieurs époques, entre le gouvernement suprême et plusieurs villes qui avaient conservé le privilège de se régir par leurs propres lois. Lorsque le gouvernement romain commença la révision générale du droit d'asile, les habitants de Magnésie du Méandre réclamèrent en faveur des institutions établies par Lucius Scipion après la défaite d'Antiochus, et par Lucius Sylla, après celle de Mithridate. Pour honorer leur fidélité et leur valeur, l'asile de Diane Leucophrène avait été déclaré inviolable. De leur côté, les députés d'Aphrodisias, des deux Stratonice, citèrent un décret rendu par le dictateur César, qui témoignait des efforts qu'ils avaient faits pour soutenir sa cause. Ils rapportèrent également un décret beaucoup plus récent d'Auguste. Ces différentes villes avaient été principalement remerciées de s'être opposées à l'invasion des Parthes, pour n'avoir pas faibli un instant dans leur attachement inviolable pour la cause des Romains. La ville d'Aphrodisias réclamait pour la sainteté de son temple de Vénus Stratonice, en faveur des temples de Jupiter et de Trivia⁽¹⁾ ou Hécate.

Les privilèges accordés à la ville d'Aphrodisias furent renouvelés par un empereur dont le nom manque dans l'inscription.

⁽¹⁾ Tacite, Annal., III, 62. CF. Boeckh, 2375, vol. II.

(¹) ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡΚΑΙΣΑΡ
 ΕΥΣΕΒΗΣΕΥΤΥΧΗΣΣΕΒΑΣΤΟΣΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ
 ΕΞΟΥΣΙΑΣΤΟ-Γ-ΥΠΑΤΟΣΤΟ-Β-ΑΠΟΔΕΔΕΙΓΜΕΝΟΣΤΟΤΡΙΤΟΝ
 ΠΑΤΗΡΠΑΤΡΙΔΟΣΑΝΘΥΠΑΤΟΣΚΑΙΕΥΕΡΓΕΤΗΣ
 ΑΡΧΙΕΡΕΥΣΜΕΓΙΣΤΟΣΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣΕΞΟΥΣΙΑΣ
 ΤΟΠΡΩΤΟΝΥΠΑΤΟΣΑΠΟΔΕΔΕΙΓΜΕΝΟΣΑΦΡΟΔΕΙΣΙΕΩΝΤΟΙΣ
 & ΑΡΧΟΥΣΙΝΚΑΙΤΗΒΟΥΛΗΚΑΙΤΩΔΗΜΩΧΑΙΡΕΙΝ &
 ΕΙΚΟΣΗΝΥΜΑΣΚΑΙΔΙΑΤΗΝΕΠΩΝΥΜΟΝΤΗΣΠΟΛΕΩΣΘΕΟΝΚΑΙ
 ΔΙΑΤΗΝΠΡΟΣΕΩΜΑΙΟΥΣΟΙΚΕΙΟΤΗΤΑΤΕΚΑΙΠΙΣΤΙΝΗΣΘΗΝΑΙ
 ΜΕΝΕΠΙΤΗΚΑΤΑΣΤΑΣΕΙΤΗΣΒΑΣΙΛΕΙΑΣΤΗΣΗΜΕΤΕΡΑΣ
 ΘΥΣΙΑΣΔΕΚΑΙΕΥΧΑΣΑΠΟΔΟΥΝΑΙΔΙΚΑΙΑΣΚΑΙΗΜΕΙΣΔΕ
 ΤΗΝΤΕΕΛΕΥΘΕΡΙΑΝΥΜΕΙΝΦΥΛΑΤΤΟΜΕΝΤΗΝΥΠΑΡΧΟΥΣΑΝ
 ΚΑΙΤΑΛΛΑΔΕΣΥΝΠΑΝΤΑΔΙΚΑΙΑΟΠΟΣΩΝΠΑΡΑΤΩΝΠΡΟΗ
 ΜΩΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝΤΕΤΥΧΗΚΑΤΕΣΥΝΑΥΞΕΙΝΕΤΟΙΜΩΣ
 ΕΧΟΝΤΕΣΥΜΩΝΚΑΙΤΑΣΠΡΟΣΤΟΜΕΛΛΟΝΕΛΠΙΔΑΣ&
 ΕΠΡΕΣΒΕΥΟΝΑΥΡΗΛΙΟΣΘΕΟΔΩΡΟΣΚΑΙΟΝΗΣΙΜΟΣ
 ΕΥΤΥΧΕΙΤΕ

Αυτοκράτωρ Καῖσαρ. Εὐσεβής, Εὐτυχής, Σεβαστός, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ γ,
 ὑπάτος τὸ β, ἀποδεδειγμένος τὸ τρίτον, πατὴρ πατρίδος, ἀνθύπατος, καὶ εὐεργέτης.
 ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ πρῶτον, ὑπάτος ἀποδεδειγμένος, Ἀφροδισιέων, τοῖς ἀρχουσιν καὶ τῇ βουλῇ, καὶ τῷ
 δήμῳ χαίρειν. Εἰκὸς ἦν ὑμᾶς καὶ διὰ τὴν ἐπάνυμον τῆς πόλεως θεόν, καὶ διὰ τὴν πρὸς Ῥωμαίους οἰκειότητά τε καὶ πίστιν
 ἡσθῆναι μὲν ἐπὶ τῇ καταστάσει τῆς βασιλείας τῆς ἡμετέρας, θυσίας δὲ καὶ εὐχὰς ἀποδοῦναι δικαίας. Καὶ ἡμεῖς δὲ τὴν τε
 ἐλευθερίαν ὑμῶν φυλάττομεν τὴν ὑπάρχουσαν καὶ τὰ ἄλλα δὲ σύνπαντα δίκαια, ὅπως παρὰ τῶν πρὸ ἡμῶν αυτοκρατόρων
 τετυγήκατε, συναύξην ἐτοιμῶς ἔχοντες ὑμῶν καὶ τὰς πρὸς τὸ μέλλον ἐλπίδας. Ἐπρέσβευον Αὐρήλιος Θεόδωρος καὶ Ὀνήσιμος.
 Εὐτυχεῖτε.

L'empereur César,

Pieux, heureux, auguste, revêtu de la puissance tribunitienne pour la troisième fois, consul pour la seconde fois, et consul désigné pour la troisième fois, père de la patrie, proconsul et bienfaiteur, grand pontife, tribun du peuple pour la première fois, consul désigné, aux magistrats des Aphrodisiens, au sénat et au peuple, salut. Il était bon et convenable, par respect pour la déesse dont la ville porte le nom, et pour les relations d'amitié et de fidélité qui vous unissent avec les Romains, de vous réjouir pour l'établissement de notre autorité souveraine, et d'en faire des sacrifices et de justes prières. De notre côté, nous vous conservons la liberté dont vous avez joui jusqu'à présent, et tous les autres droits que vous avez obtenus de la bienveillance des empereurs nos prédécesseurs, et nous aurons beaucoup d'empressement à accroître vos espérances à venir. Aurèle Théodore et Onésime remplissaient les fonctions d'ambassadeurs.

Portez-vous bien !

La lettre de César, mentionnée dans l'inscription précédente, ainsi que la confirmation ἐπίκριμα d'Antoine sont perdues. Venait ensuite le décret du sénat δόγμα qui établissait l'acte des triumvirs. Le fragment qui suit est tout ce qui reste de ces actes importants ; il était sans doute complété par les deux autres documents mentionnés dans la lettre d'Antoine, savoir : ὄρκιον, ou serment de fidélité et le νόμος, ou loi rendue par le sénat en faveur des Aphrodisiens.

(¹) Le caractère R n'est pas précisément celui qui se trouve dans l'inscription, c'est un P [R] avec un appendice qui indique une époque de transition dans le caractère.

je citerai les inscriptions suivantes relatives aux villes de Tabæ, d'Héraclée et de Cibyra.

ΟΔΗΜΟΣΤΗΣΛΑΜ
ΠΡΟΤΑΤΗΣΑΦΡΟ
ΔΕΙΣΙΕΩΝΠΟΛΕ
ΩΣΤΟΝΛΑΜΠΡΟ
ΤΑΤΟΝΔΗΜΟΝ
ΤΑΒΗΝΩΝΣΥΝ

Ὁ δῆμος τῆς λαμπροτάτης Ἀφροδισιέων πόλεως τὸν λαμπρότατον δῆμον Ταβηνῶν συνή[ύσαντα], etc.

Le peuple de l'illustrissime ville des Aphrodisiens a honoré le très-illustre peuple des Tabènes ayant sacrifié ensemble, etc.

ΟΔΗΜΟΣΤΗΣΛΑΜ
ΠΡΟΤΑΤΗΣΑΦΡΟ
ΔΕΙΣΙΕΩΝΠΟΛΕ
ΩΣΤΟΝΛΑΜΠΡΟ
ΤΑΤΟΝΔΗΜΟΝΤΩΝ
ΗΡΑΚΛΗΩΤΩΝ
ΣΥΝΘΥΣΑΝΤΑ
ΕΠΙΤΗΔΕΔΟΜΕ
ΝΗΤΟΥΙΕΡΟΥΑΓΩ
ΝΟΣΔΟΡΕΑΠΡΟ
ΝΟΗΣΑΜΕΝΟΥΜ
ΑΥΡΑΝΤΝΕΙΚΟΜΑ
ΧΟΥΒΛΑΣΤΟΥΠΡΟ
ΤΟΛΟΓΟΥΑΡΧΟΝ
ΤΟΣΤΟΓ

Ὁ δῆμος τῆς λαμπροτάτης Ἀφροδισιέων πόλεως τὸν λαμπρότατον δῆμον τῶν Ἡρακληωτῶν συνήσαντα ἐπὶ τῇ δεδομένη τοῦ ἱεροῦ ἀγῶνος δωρεᾷ, προνοησαμένου Μ. Αὐρ. Ἀντ. Νεικομάχου Βλάστου, πρωτολόγου ἄρχοντος τὸ γ.

Le peuple de l'illustrissime cité des Aphrodisiens honore le magnifique peuple des Héracléotes, qui a offert avec lui des sacrifices pendant les jeux sacrés pour les présents qu'on donne à cette occasion. M. Aur. Ant. Nicomachus Blastus, protologiste, principal magistrat pour la troisième fois, ayant eu soin de pourvoir à cela.

ΟΔΗΜΟΣΤΗΣΛΑΜ
ΠΡΟΤΑΤΗΣΑΦΡΟ
ΔΕΙΣΙΕΩΝΠΟΛΕ
ΩΣΤΟΝΛΑΜΠΡΟ
ΤΑΤΟΝΔΗΜΟΝ
ΚΙΒΥΡΑΤΩΝ
ΣΥΝΘΥΣΑΝΤΑΕΠΙ
ΤΗΔΕΔΟΜΕΝΗΤΟΥ
ΙΕΡΟΥΑΓΩΝΟΣΔΩ
ΡΕΑ
ΠΡΟΝΟΗΣΑΜΕΝΟΥΜΑΥΡ
ΠΑΠΙΟΥΤΟΥΠΑΠΙΟΥΔΤΟΥ
ΔΙΟΓΕΝΟΥΣΤΟΥΠΡΟΤΟ
ΛΟΓΟΥΑΡΧΟΝΤΟΣΤΟΒ

Ὁ δῆμος τῆς λαμπροτάτης Ἀφροδισιέων πόλεως τὸν λαμπρότατον δῆμον Κιβυρατῶν συνήσαντα ἐπὶ τῇ δεδομένη τοῦ ἱεροῦ ἀγῶνος δωρεᾷ, προνοησαμένου Μ. Αὐρ. Παπίου τοῦ Παπίου, δ[ε] τοῦ Διογένους, τοῦ πρωτολόγου ἄρχοντος τὸ β.

Le peuple de l'illustrissime ville des Aphrodisiens a honoré l'illustrissime peuple des Cibyrates, qui a offert avec lui des sacrifices pour les présents qu'on donne pendant les jeux sacrés, par les soins prévoyants de M. Aur. Papius, fils de Papius, de la race de Diogène, protologiste, magistrat pour la seconde fois.

Une autre inscription très-complète nous fait connaître plus amplement un personnage célèbre dont les actes ont déjà été mentionnés sur les murs du temple d'Aizani. Cette inscription nous apprend que ce citoyen vivait du temps de l'empereur Commode, et prouve que les inscriptions du temple d'Aizani ne sont pas toutes de la même époque et sont postérieures à la fondation du temple ⁽¹⁾.

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ

ΜΑΡΚΟΣΟΥΛΠΙΟΣΑΠΠΟΥΛΗΙΟΣΕΥΡΥΚΛΗΣΑΡΧΙΕΡΕΥΣΑΣΙΑΣΑΠΟΔΕΔΕΙΓΜΕΝΟΣ
 ΝΑΩΝΚΑΙΤΩΝΕΝΣΜΥΡΝΗΤΩΒ.ΑΦΡΟΔΙΣΕΙΩΝΑΡΧΟΥΣΙΒΟΥΛΗΔΗΜΩΧΑΙΡΕΙΝ
 ΒΟΥΛΗΘΕΝΤΩΝΥΜΩΝΠΡΟΝΟΙΑΝΠΟΙΗΣΑΣΘΑΙΜΕΚΑΙΤΩΝΚΑΤΑΤΟΥΣΑΓΩΝΑΣ
 ΔΙΑΤΕΤΗΝΠΡΟΣΤΟΝΜΕΓΙΣΤΟΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΕΥΣΕΒΕΙΑΝΜΑΡΚΟΝΑΥΡΗΛΙΟΝ
 ΚΟΜΟΔΟΝΑΝΤΩΝΙΝΟΝΣΕΒΑΣΤΟΝΚΑΙΔΙΑΤΗΝΠΡΟΣΤΟΥΣΔΙΑΘΕΜΕΝΟΥΣ
 ΜΝΗΜΗΝΚΑΙΔΙΑΤΗΝΤΗΣΠΟΛΕΩΣΔΟΣΑΝΗΔΗΚΑΙΤΩΝΑΠΟΤΗΣΣΥΝΟΔΟΥΠΟΛ
 ΛΑΚΙΣΕΝΤΥΧΟΝΤΩΝΜΟΙΟΥΔΕΤΟΥΤΟΤΟΜΕΡΟΣΚΑΤΕΛΙΠΟΝΑΔΙΑΚΡΙΤΟΝ
 ΕΠΟΜΕΝΟΣΤΗΚΑΤΑΤΗΝΛΟΓΙΣΤΕΙΑΝΤΑΣΕ. . ΚΑΙΠΡΟΘΥΜΙΑΜΕΧΡΙΝΥΝΤΗΣΠΕΡΙ
 ΤΟΥΣΑΓΩΝΑΣΚΑΤΑΣΤΑΣΕΩΣΕΝΛΕΙΠΟΥΣΗΣΔΙΑΤΗΝΤΩΝΧΡΗΜΑΤΩΝΠΑ
 ΡΑΣΚΕΥΗΝΟΦΕΙΛΟΝΤΩΝΣΥΝΑΥΣΗΝΑΙΚΑΤΑΤΕΤΑΣΤΩΝΤΕΛΕΥΤΗΣΑΝ,
 ΤΩΝΓΝΩΜΑΣΚΑΙΚΑΤΑΤΟΑΣΙΩΜΑΤΟΥΠΟΡΟΥΑΦΟΥΚΡΗΤΟΥΣΑΓΩΝΑΕΠΙΤΕΛΕΙΣΘΑΙ
 ΑΓΩΝΜΕΝΔΗΟΕΚΤΩΝΦΛΑΒΙΟΥΛΥΣΙΜΑΧΟΥΔΙΑΘΗΚΩΝΠΡΟΕΛΗΛΥ
 ΘΕΝΕΙΣΑΡΧΕΙΟΥΠΟΡΟΥΜΥΡΙΑΔΑΣΔΩΔΕΚΑΩΣΔΥΝΑΣΘΑΙΑΠΟΤΟΥ
 ΤΩΝΠΑΡΑΕΤΗΤΕΣΣΕΡΑΠΛΗΡΟΥΣΘΑΙΤΟΝΜΥΣΙΚΟΝΑΓΩΝΑΚΑΘΑΤΩ
 ΔΙΑΘΕΜΕΝΩΔΟΣΕΝΑΙΔΕΜΕΤΑΤΑΣΔΩΔΕΚΑΜΥΡΙΑΔΑΣΘΥΣΑΙΕΝΕΚ
 ΔΑΝΕΙΣΜΩΚΑΙΟΠΡΟΣΓΕΓΩΝΟΣΤΟΥΤΟΙΣΤΟΚΟΣΜΕΧΡΙΑΡΧΗΣΤΟΥΣ
 ΠΟΙΕΙΚΕΦΑΛΕΙΟΥΔΗΝΑΡΙΩΝΜΥΡΙΑΔΑΣΤΡΕΙΣΔΗΝΑΡΙΑΧΕΙΛΙΑΟΚΤΑΚΟΣΙΑ
 ΤΡΙΑΚΟΝΤΑΕΝΝΕΑΔΗΝΑΣΘΕΟΥΝΑΡΧΟΜΕΝΟΥΤΟΥΕΤΟΥΣΤΟΥΤΟΝ .
 ΤΟΝΑΓΩΝΑΕΠΙΤΕΛΕΙΝΑΓΑΘΗΤΥΧΗΕΠΙΑΘΛΟΙΣΤΑΛΑΝΤΙΑΙ
 ΟΙΣΚΑΙΑΓΩΝΙΣΜΑΣΙΝΚΑΤΑΤΑΑΘΛΑΠΡΟΘΕΣΜΙΑΔΕΕΙΣΤΟΝΕ
 ΣΗΣΧΡΟΝΟΝΚΑΙΤΗΝΕΠΙΟΥΣΑΝΤΕΤΡΑΕΤΗΡΙΔΑΕΣΤΑΧΡΩ. .
 ΟΑΠΟΡ. . . ΚΙΛΛΗΩΝΤΩΝΕΝΕΦΕΣΩ. . . Ν.ΕΠΡΟΣ. . . ΑΣΙΑΣ. . .

Ἀγαθὴ Τύχη, Μάρκος Οὐλπίος Ἀππουλήιος Εὐρυκλῆς, ἀρχιερεὺς Ἀσίας ἀποδεδειγμένος ναῶν καὶ τῶν ἐν Σμύρνῃ τῶ Ἐ, Ἀφροδισ[ιέ]ων ἀρχουσι, βουλῆ, δήμῳ χαίρειν. Βουλευθέντων ὑμῶν πρόνοιαν ποιήσασθαι με καὶ τῶν κατὰ τοὺς ἀγῶνας διὰ τε τὴν πρὸς τὸν μέγιστον Αὐτοκράτορα εὐσέβειαν Μάρκον Αὐρηλίον Κόμοδον Ἄντωνίνον Σεβαστόν, καὶ διὰ τὴν πρὸς τοὺς διαθεμένους μνήμην, καὶ διὰ τὴν τῆς πόλεως δόξαν, ἤδη καὶ τῶν ἀπὸ τῆς συνόδου πολλάκις ἐντυχόντων μοι, οὐδὲ τοῦτο τὸ μέρος κατέλιπον ἀδιάκριτον, ἐπόμενος τῇ κατὰ τὴν λογιστείαν ἀ[ξί]ε[ι] καὶ προθυμίᾳ, μέχρι νῦν τῆς περὶ τοὺς ἀγῶνας καταστάσεως ἐνλειπούσης διὰ τὴν τῶν χρημάτων παρασκευὴν, ὀφειλόντων συναυξή[θη]ναι κατὰ τε τὰς τῶν τελευτησάντων γνώμας καὶ κατὰ τὸ ἀξίωμα τοῦ πόρου, ἀφ' οὗ χρὴ τοὺς ἀγῶνας ἐπιτελεῖσθαι· ἀγῶν μὲν δὴ ὁ ἐκ τῶν Φλαβίου Λυσιμάχου διαθηκῶν προεληλυθεν εἰς ἀρχαίου πόρου μυριάδας δώδεκα, ὡς δύνασθαι ἀπὸ τούτων παρὰ ἕτη τέσσαρα πληροῦσθαι τὸν μουσικὸν ἀγῶνα κατὰ τῶ διαθεμένῳ ἔδοξεν· αἱ δὲ μετὰ τὰς δώδεκα μυριάδας οὖσαι ἐν ἐκδανεισμῷ καὶ ὁ προσγεγονὼς τούτοις τόκος μέχρι ἀρχῆς τοῦ ἔτους ποιεῖ κεφαλαίου δηνάριων μυριάδας τρεῖς δηνάρια χεῖλια ὀκτακόσια τριάκοντα ἐννέα· δύνασθε οὖν ἀρχομένου τοῦ ἔτους τοῦτον τὸν ἀγῶνα ἐπιτελεῖν ἀγαθῇ τύχῃ ἐπὶ ἀθλοῖς ταλαντιαίοις καὶ ἀγωνίσμασιν κατὰ τὰ ἄλλα· προθεσμία δὲ εἰς τὸν ἐξῆς χρόνον καὶ τὴν ἐπιούσαν τετραετηρίδα ἔσται χρόνος ὁ ἀπὸ Βαρβιλλίων τῶν ἐν Ἐφέσῳ. . . Ἀσίας. . .

A la bonne Fortune! Marcus Ulpius Apuleius Euryclès, élu pour la seconde fois pontife d'Asie, de ses temples et de ceux de Smyrne, aux magistrats des Aphrodisiens, au sénat, et au peuple, salut. Vous avez voulu que je prisse en considération ce qui concerne les jeux publics, à cause de ma vénération pour le très-grand empereur Marc-Aurèle Commode Antonin Auguste, pour la mémoire de ceux qui établirent ces jeux publics, et pour la gloire de la ville; et d'après une délibération de l'assemblée générale et communiquée à moi plusieurs fois déjà, je n'ai pas voulu laisser cette affaire sans l'examiner. En me conformant à ceux qui ont fait l'évaluation des dépenses avec tant d'ordre et d'empressement, je pense que le rétablissement des jeux a manqué jusqu'à présent à cause de la préparation du versement de l'argent, qui devait augmenter selon la volonté des défunts et l'importance du revenu qui doit servir pour célébrer les jeux publics. La fourniture de l'argent pour les jeux provenant des testaments de

⁽¹⁾ Voyez tome I, p. 207. Euryclès était sans doute natif d'Aphrodisias, et avait été déclaré citoyen d'Aizani; c'est là le sens qu'il faut donner à l'inscription d'Aizani.

Flavius Lysimaque a monté à douze myriades de revenu, afin qu'on puisse, moyennant cette somme, faire tous les quatre ans un concours pour le prix de musique selon l'intention du testateur. Outre ces douze myriades, des sommes d'argent prêtées à intérêt et le cumul de leurs intérêts jusqu'au commencement de l'année, donnent un capital de trois myriades de deniers, et mille huit cent trente-neuf deniers. Vous pouvez donc, au commencement de l'année, célébrer ce concours avec l'assistance des dieux, en donnant pour récompense du combat un talent, et ayant soin que les pièces de musique qui ont concouru soient dignes de ce prix. A l'avenir, le jour fixé pour la tétraétéride suivante compte de l'époque dans laquelle on célèbre les Barbyléens à Éphèse... en Asie.

Il est à remarquer qu'on ne trouve, dans les inscriptions, aucune mention de la division en tribus, comme je l'ai fait remarquer pour la ville d'Ancyre. Tous les actes publiés étaient promulgués au nom du sénat et du peuple.

Les principaux magistrats étaient les archontes, le chancelier du peuple, puis les présidents des jeux publics, magistrature élective. Dans l'ordre religieux, nous trouvons le grand-prêtre; parmi les nombreuses inscriptions relatives à la déesse Vénus, il s'en rencontre une qui mentionne la prêtresse du temple.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΕΤΕΙ
ΜΗΣΑΝΚΑΙΜΕΤΗΛΛΑΧΥΙ
ΑΝΚΛΑΥΔΙΑΝΚΛΑΥΔΙΟΥΑΠΟΛ
ΛΩΝΙΟΥΑΡΧΙΕΡΕΩΣΘΥΓΑΤΕΡΑ
ΤΡΥΦΩΣΑΝΠΑΥΛΕΙΝΑΝΑΡΧΙ
ΕΡΕΙΑΝΔΙΑΤΕΤΗΝΤΟΥΠΑΤΡΟΣ
ΚΑΙΤΩΝΠΡΟΓΟΝΩΝΑΥΤΗΣΕΙΣ
ΤΗΝΠΑΤΡΙΔΑΕΝΠΑΣΙΦΙΛΟΤΕΙ
ΜΙΑΝΚΑΙΔΙΑΤΗΝΕΑΥΤΗΣΚΟΣ
ΜΙΟΤΗΤΑΚΑΛΛΕΙΔΙΕΝΚΟΥ
ΣΑΝΚΑΙΤΕΛΕΥΤΗΣΑΣΑΝΠΑΡ
ΘΕΝΟΝΤΙ

Η βουλή και ο δήμος έτίμησαν και μεταλλαχυσαν Κλαυδιαν Κλαυδίου Απολλωνίου αρχιερέως θυγατέρα Τρυφώσαν, Παυλίαν, αρχιέρειαν, διά τε την του πατρός και των προγόνων αυτής εις την πατρίδα εν πάσι φιλοτιμίαν και διά την έαυτής κοσμιότητα, κάλλει διενεγκούσαν και τελευτήσασαν παρθένον [ε]τι.

Le sénat et le peuple ont honoré, après sa mort, Claudia Triphosa Paulina, fille d'Apollonius grand-prêtre, elle-même grande prêtresse. Son père et ses ancêtres ayant montré en toute circonstance un grand zèle et un grand amour pour la patrie, et à cause de sa vertu et de sa sagesse, étant morte vierge.

LA VILLE, LES MURS.

La moderne Aphrodisias conserve encore une enceinte fortifiée, qui paraît construite sur les bases de l'ancienne muraille grecque, mais à une époque plus récente, vers le III^e et le IV^e siècle.

Cette encinte fut presque entièrement rebâtie, et l'on y entassa, comme matériaux, les innombrables monuments qui portaient les actes du paganisme détruit. Les inscriptions de tout genre furent accumulées comme matériaux, et quoiqu'il y en ait un grand nombre qui soient aujourd'hui apparentes sur le parement des murs, nul doute qu'il ne s'en trouve davantage cachées dans les massifs des tours et des remparts.

Le périmètre des murs suit une ligne irrégulière formant un grand nombre d'angles et de soubresauts. Les tours sont en petit nombre, et partout on reconnaît l'emploi de matériaux ayant déjà servi. Dans la partie sud de la ville est une série de bas-reliefs ayant appartenu à un petit temple, et d'une très-bonne exécution. (Voyez planches 158 bis—158 ter.)

Les portes elles-mêmes ont subi des transformations considérables; celle du sud se

compose d'une accumulation de matériaux curieux et informes. On y observe une frise composée d'avant-corps de taureaux, comme au temple de Balbeck, et des chapiteaux corinthiens dont le module ne concorde nullement avec l'ensemble de la construction.

Les portes de l'est, de l'ouest et du sud sont construites avec des débris de matériaux anciens; celle du sud n'a pas d'inscription; celle de l'ouest, qui paraît avoir été rebâtie avec plus de soin, porte l'inscription suivante.

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
 ΨΠΕΡΨΓΕΙΑΣΚΑΙΩΤΗΡΙΑΣΚΑΙΤΙΜΗΚΑΙΝΙΚΗΚΑΙΑΙΩΝΙΟΨΔΙΑΜΟΝΗΕΤΩΝΔΕΕΠΟΤΩΝΗΜΩΝ
 ΦΛΙΟΥΛ.ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΟΥΕΥΕΥΣΕΒΟΥΣΑΗΤΤΗΤΟΥΣΕΒΑΣΤΟΥΚΑΙΤΟΥΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑΤΟΥΚΑΙΓΕΝΝΑΙΟΤΑΤΟΥΚΑΙΣΑΡΟΣ
 ΦΛ^οΚΥΙΝΤΕΡΩΣΜΟΝΑΞΙΟΣΔΙΑΣΗΜΟΤΑΤΟΣΗΓΕΜΩΝΤΟ
 ΚΑΙΑΠΟΚΡΗΤΑΡΧΩΝΤΟΝΤΑΗΤΗΣΤΡΑ ΝΤΗ ΡΑ
 ΚΑΙΣΥΓΓΕΝΕΙΚΡΗΤΩΝ
 ΚΑΤΕΣΚΕΨΑΕΝ

Αγαθή Τύχη
 Ὑπὲρ ὑγείας καὶ σωτηρίας καὶ τιμῆς καὶ νίκης καὶ αἰωνίου διαμονῆς τῶν δεσποτῶν ἡμῶν
 Φλαυίου Ἰουλίου Κωνσταντίου εὐσεβοῦς ἀηττήτου Σεβαστοῦ καὶ τοῦ ἐπιφανεστάτου καὶ γενναιοτάτου
 Καίσαρος Φλαυίου Κουίντου Ἐρώς Μοναξίου ὁ διασημότατος ἡγεμῶν τῶ καὶ ἀπὸ Κρητάρχων τῶν τῆ λαμπρᾶ]
 Καὶ συγγενεῖ Κρητῶν [Ταυροπολιτῶν μητροπόλει ἐκ τῶν ἰδίων] κατασκεύασεν.

A la bonne fortune, au salut, à la santé, aux honneurs et à la puissance et à la durée éternelle de nos seigneurs Flavius, Julius Constance, pieux, vainqueur, auguste, et le très-brillant et excellent César Flavius Quintus Eros Monaxius ⁽¹⁾, le très-distingué gouverneur, un des magistrats crétois..., a élevé cette porte, à ses propres dépens, pour la splendide cité des Tauropolitains.

Une autre inscription de la même date se trouve placée sur la face qui regarde la ville. Elle est conçue en ces termes:

ΦΛΚΩΣΤΑΝΤΙΟΝΤΟΝΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΝΗΓΕΜΟΝΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣ Δ
 ΜΕΤΑΤΩΝΑΛΛΩΝΕΡΓΩΝΚΑΙΤΟΤΕΙΧΟΣΑΝΑΣΤΗΣΑΝΤΑ

Sur la seconde face de l'architrave.

* ΕΠΙΕΥΤΥΧΙΑΤΗΣΛΑΜΠΡΑΣΤΑΥΡΟΥΠΟΛΙΤΩΝΜΗΤΡΟΠΚΑΙΤΟΥΤΟΕΡΓΟΝΤΗΣΠΥΛΗΣΑΝΑΙΝΕΩΘΗ
 ΕΠΙΦΛΑΜΠΕΛΙΟΥΤΟΥΕΛΛΟΓΙΕΧΚΠΑΤΡΟΣΙΝΔ' Η *

Le sénat et le peuple ont honoré le très-illustre Flavius Constance qui, indépendamment des autres ouvrages, a reconstruit les murailles, pour le bien de la splendide métropole des Tauropolitains.

Les travaux de la porte ont été renouvelés sous Flavius Ampelius, notre illustre patron, la huitième année de l'indiction.

Cette date correspond aux années de l'ère chrétienne 349, 350. Sur un pied-droit non loin de cette porte, on lit l'inscription suivante, tracée en caractères byzantins très-incor-
 rects:

ΘΕΒΟΗΘΙΤΩΚΟΣΜΟ
 ΣΕΜΕΡΟΝΚΕΝΙΑ
 ΚΕΑΨΡΕΝΠΙΣΙΕΨΓΩ

Seigneur, porte secours au monde aujourd'hui et toujours. (P)

⁽¹⁾ Préfet de la ville.

La porte de Constance est bâtie en marbre blanc, avec des matériaux qui proviennent tous de monuments plus anciens. L'architrave sur laquelle est tracée l'inscription, vient du temple de Vénus.

La baie inférieure est carrée; elle a d'ouverture $2^m,60^c$, et de hauteur $2^m,85^c$. Elle n'a que ce passage. Au-dessus est une arcade décorée de caissons, qui a de large $1^m,75^c$. Tout l'édifice est surmonté d'un fronton qui a été enlevé au péribole du temple.

Les murailles du côté du nord sont moins bien conservées qu'au sud, mais on remarque quelques parties qui datent de l'époque grecque.

LE TEMPLE.

Nous avons souvent remarqué que les villes anciennes, où le christianisme s'était établi sous l'influence de la parole des premiers apôtres, s'étaient attachées spécialement à la destruction des édifices destinés au culte des dieux de Rome. Les communes ne faisaient en cela que suivre la teneur d'un décret des empereurs ⁽¹⁾, qui ordonnait la destruction de tous les monuments du paganisme. Il est extrêmement rare de trouver en Asie, comme on en trouve en Italie et en Sicile, des temples anciens convertis en églises.

Le temple d'Aphrodisias, quoique consacré à une divinité qui inspirait aux chrétiens plus d'horreur peut-être que tous les autres dieux, a échappé à cette destinée commune et a été transformé en sanctuaire chrétien; mais son ordonnance extérieure a été modifiée; et par une combinaison très-ingénieuse pour ces temps de barbarie, il a pris la forme intérieure d'une basilique. Toute la colonnade extérieure du péribole est devenue, sans changer de place, colonnade des bas côtés de la nef, tandis que les murs de la cella, démolie et rasée, sont venus envelopper l'ancien portique extérieur. A l'extrémité ouest, on a bâti un béma ou hémicycle; il n'a fallu pour cela que démolir les colonnes du pronaos et du posticum, qui ont servi à allonger un peu les deux lignes de colonnes des bas côtés. Mais ce mur de revêtement n'étant qu'un mince placage s'est trouvé détruit dans l'espace des temps, et le temple de Vénus se présente aujourd'hui sous l'aspect de deux lignes parallèles, composées chacune de dix-huit colonnes, et distantes de $18^m,30^c$.

Il est un fait qui prouve que les deux colonnes qui terminent la ligne du côté de l'est ne sont pas à leur place, c'est que le chapiteau qui précède est un chapiteau d'angle, qui indique à quel point le portique tournait à angle droit. Aujourd'hui il y a seize colonnes entières; la plupart des autres bases sont à leur place, mais il ne reste pas le plus petit débris de la frise ni des frontons, qui ont été détruits et employés dans la maçonnerie byzantine. Aujourd'hui il reste la masse demi-circulaire de l'hémicycle, et du côté où fut l'entrée, trois pieds-droits de marbre, qui indiquent les trois portes de l'église.

RESTITUTION DU PLAN DU TEMPLE.

Il s'agit de retrouver, d'après ces données, le plan primitif du temple de Vénus. Si nous prenons les distances d'axe en axe ⁽²⁾, entre les colonnes, nous trouvons que quatorze entrecolonnements égalent $36^m,41^c$. La moyenne est donc de $2^m,60^c$; et si nous

⁽¹⁾ Voyez t. I, Introduction des décrets de Théodose. ⁽²⁾ Voyez pour plus de détail la planche CLI.

divisons par 2^m,60, la distance de 18^m,30, qui sépare les deux lignes de colonnes, nous trouvons le nombre 7; c'est-à-dire que la façade du temple était octostyle ou composée de sept entre-colonnements. Maintenant nous savons que dans tout temple péripptère le nombre des colonnes de côté est de deux fois plus un celui de la façade; nous devons donc avoir dix-sept colonnes de côté: c'est justement le nombre qui nous est donné. La largeur de la cella se détermine par l'alignement des colonnes de front; il en résulte que le temple d'Aphrodisias était péripptère, octostyle, amphiprostyle, avec des antes. Il était d'ordre ionique. Les colonnes avaient 10^m,40 de hauteur; elles étaient composées de cinq blocs de marbre et cannelées.

Le style de ce monument est d'une pureté qui permet de le mettre en parallèle avec les plus beaux monuments de l'antiquité, sans en excepter celui de Magnésie. Nous ne savons rien sur l'époque de sa fondation. Bien que plusieurs écrivains fassent mention du culte de Vénus, aucun ne parle de son temple. Quelques-unes de ces colonnes ont été données en offrande par des citoyens qui ont inscrit sur un cartouche leurs noms et le but de leur offrande. Le nom de Philocésar indique que cette construction est postérieure à la domination romaine :

ΕΥΜΑΧΟΣΑΘΗΝΑ
ΓΟΡΟΥΤΟΥΑΘΗΝΑΓΟ
ΡΟΥΤΟΥΕΥΜΑΧΟΥΔΙ
ΟΓΕΝΗΣΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡ
ΚΑΙΑΜΜΙΑΣΔΙΟΝΥΣΙ
ΟΥΦΥΣΙΔΕΑΔΡΑΣΤΟΥ
ΤΟΥΜΟΛΩΝΟΣΟΛΥΜ
ΠΙΑΣΤΟΝΚΙΟΝΑΘΕΑ
ΑΦΡΟΔΙΤΗΚΑΙΤΩΔΗΜΩ

Εὐμαχος Ἀθηναγόρου τοῦ Ἀθηναγόρου τοῦ Εὐμάχου, Διογένης φιλόκαισαρ, καὶ Ἀμμιάς Διονυσίου, φύσει δὲ Ἀδράστου τοῦ Μόλωνος, Ὀλυμπιάς, τὸν κίονα θεᾶς Ἀφροδίτῃ καὶ τῷ δήμῳ.

Eumachus, fils d'Athénagore, fils d'Eumachus, Diogène Philocæsar, et Ammias, fils de Denys, mais de la race d'Adraste, fils de Molon, Olympias, ont dédié cette colonne à la déesse Vénus et au peuple.

Cette inscription est répétée sur trois colonnes seulement.

Voici une inscription qui est encastrée dans les murs, et qui paraît se rapporter à quelque partie de l'enceinte. Je crois que le mot ἀνδριαντοθήκας doit être traduit par *les niches*, et non pas, comme on pourrait le supposer, « les coffres des statues; » car rien n'autorise à penser que jamais on eût renfermé les statues dans des caisses.

ΗΑΦΡΟΔΕΙΤΗΚΤΩΝΙΔΙΩΝΤΠΡΟΣΟΔΩΝ
ΤΑΣΑΝΔΡΙΑΝΤΟΘΗΚΑΣΚΑΤΕΣΚΕΥΑ
ΣΕΝΚΑΙΤΑΣΠΥΛΙΔΑΣΣΥΝΤΟΙΣΕΠΙ
ΦΕΡΟΜΕΝΟΙΣΜΕΤΕΘΗΚΕΝΚΑΙΑΝΕΣΤΗ
ΣΕΝΚΑΙΕΛΕΥΚΟΥΡΓΗΣΕΝ
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΩΝ
ΖΗΝΩΝΟΣΤΟΥΖΗΝΩΝΟΣΜΕΝΑΝΔΡΟΥ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥΓΓΠΗΛΕΩΣΕΓΓΕΝΕΤΟΡΟΣ
ΤΟΥΑΤΤΑΛΟΥΗΡΑΚΛΕΙΔΟΥΤΟΥΠΙΤΤΑ
ΠΕΛΟΠΙΔΟΥΤΟΥΕΥΝΟΥ
ΝΕΟΠΤΟΙΩΝ

Ἡ Ἀφροδίτῃ ἐκ τῶν ἰδίων προσόδων τὰς ἀνδριαντοθήκας κατεσκευάσεν, καὶ τὰς πυλίδας σὺν τοῖς ἐπιφερομένοις μετέθηκεν καὶ

ἀνέστησεν καὶ λευκοῦργησεν, ἐπιμεληθέντων Ζήνωνος τοῦ Ζήνωνος, Μενάνδρου Ἀπολλωνίου γ', Πηλείως Ἐγγενέτορος τοῦ Ἀττάλου, Ἡρακλείδου τοῦ Πίττα, Πελοπίδου τοῦ Εὔνου, νεωποτῶν.

Vénus, de ses propres revenus, a construit les niches des statues et les petites portes avec leurs ajustements (leurs frontons), qu'elle a fait transposer, élever et peindre en couleur blanche: étant chargés de ce soin Zénon fils de Zénon, Ménandre Apollonius, troisième du nom, Piléus Égénétor fils d'Attale, Héraclide fils de Pitta, Pélovide fils d'Eunus, constructeurs des temples.

Cette inscription se rapporte sans doute aux niches du Téménos.

TÉMÉNOS.

Le terrain qui environne le temple est couvert de débris d'architecture, tous de marbre blanc, et qui ont appartenu à une enceinte rectangulaire qui entourait le temple de toutes parts. Elle était décorée de couples de colonnes d'ordre corinthien, portant alternativement des frontons circulaires et triangulaires. Chaque couple est séparé par une niche décorée de pilastres. Il n'y a aucune difficulté pour la restitution, tant les fragments sont nombreux.

Devant la façade du temple il y a un rang de petites colonnes corinthiennes dont je n'explique pas la destination, si ce n'est pour former un avant-portique ou une *aula* séparée du grand téménos. Il y a encore, en avant de cet ordre, un rang de tout petits piédestaux auxquels sont attenantes des bases de colonnes. Dans cette partie réservée sont, à droite et à gauche de l'entrée, deux grandes vasques de marbre blanc, de 4^m,80 de diamètre, et un peu en avant une statue de lion couché qui semblait garder l'entrée.

Ce téménos, décoré avec une richesse peu commune, diffère de ceux que j'ai déjà décrits en ce qu'il paraît beaucoup plus exclusif, si l'on peut parler ainsi. En effet, il n'a ni portique, ni emplacement pour l'habitation des prêtres; en un mot, c'est un lieu parfaitement clos et fermé comme pourrait l'être un camp retranché.

PORTIQUE EN DEHORS DU TEMPLE.

Non loin de ce monument s'élève le frontispice d'un édifice corinthien, qui, quoique d'une époque beaucoup plus récente que le temple, paraît avoir été par sa destination rattaché à ce dernier édifice. On peut supposer que c'était le collège des néocores, l'habitation des prêtres, en un mot, le palais dans lequel étaient installés les bureaux de l'administration du temple. Nous avons en effet des preuves sans nombre que ces grands centres religieux de l'Asie ⁽¹⁾, indépendamment du service religieux, avaient encore certains droits et privilèges qui participaient de l'administration civile. J'ai déjà fait voir que, dans l'ordonnance et l'administration des mosquées musulmanes, on trouvait de nombreuses analogies avec certains faits relatifs à l'administration des temples de l'antiquité ⁽²⁾. Le privilège de conserver en dépôt les objets précieux et les trésors des citoyens était particulièrement dévolu aux temples, comme il l'est aujourd'hui aux mosquées. La divinité avait son bien particulier, dont elle usait à sa guise, comme nous le voyons par l'inscription que j'ai citée plus haut. Elle avait aussi ses immeubles, qui étaient

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIV, p. 640.

⁽²⁾ Voyez t. I, Description du temple d'Aizani.

donnés à ferme, comme le *vacouf* ou *habous* des Musulmans, qui sont des terres devenues inaliénables, comme propriétés de mosquées.

Le temple de Vénus se trouvait certainement régi par des règlements semblables à ceux du temple de Jupiter Aizanien, puisqu'il y avait pour seul et même administrateur Apuléius Euryclys.

L'édifice où se tenaient ces diverses administrations, devait être voisin du temple, et nous croyons en trouver les vestiges dans le portique corinthien. Il se compose aujourd'hui de quatre colonnes portées sur des piédestaux, et soutenant un fronton dont les principaux fragments sont couchés sur le sol. La frise, sculptée d'une manière assez incorrecte, était ornée de rinceaux et de figures d'enfants.

Le chapiteau est décoré de feuilles d'acanthé, et le fût est cannelé en spirale, genre d'ornement assez rare dans les monuments antiques, et qui cependant a été beaucoup plus usité qu'on ne le croit généralement. Il a été souvent employé dans la décoration des théâtres, et je crois qu'on le trouve employé dans des monuments dès l'époque des Antonins. Les colonnes du portique ont de hauteur 6^m,25; le piédestal est à demi enterré; à gauche et à droite du frontispice sont des murs de marbre qui vont se perdre dans des constructions modernes. Je n'ai trouvé aucune inscription dans ces ruines.

L'AGORA, LA BASILIQUE, LE THÉÂTRE.

Sur la partie gauche du temple, on voit une grande place entourée d'une colonnade ionique, et qui est aujourd'hui interceptée par des fossés, des murs et des haies. On finit cependant par reconnaître que cette place formait un grand rectangle de plus de 100 mètres de côté. La colonnade, qui subsiste encore, se compose d'environ quarante colonnes, et l'on trouve des groupes de cinq à six colonnes contiguës. Il n'y a derrière aucune apparence de murs ni d'habitations, tout est détruit. L'ordre ionique paraît un ouvrage à peu de chose près contemporain du temple. La frise est ornée de génies qui soutiennent des guirlandes; tout le reste des moulures est sans aucun ornement. Le fût de la colonne est cannelé depuis le haut jusqu'au tiers inférieur. Une masse de constructions, aujourd'hui informes, qui s'élèvent sur l'un des côtés, paraît avoir été la basilique.

Le théâtre se reconnaît au milieu d'un groupe de maisons modernes qui occupent les vomitoires et une partie des gradins. Cependant il y en a encore un certain nombre en place; on y voit aussi les deux murs sur lesquels s'appuyaient les gradins, et qui, d'après l'inscription de Iassus, s'appelaient *analemma*; l'inscription suivante, qui est relative à une construction semblable, a été trouvée près du théâtre :

..ΑΦΡΟΔΕΙΤΗΘΕΟΙΣΣΕΒΑΣΤΟΙΣΤΟΙΣ
 ..Η...ΚΑΙΤΑΑΝΑΛΗΜΜΑΤΑΑΡΙΣΤΟ
 ΚΛΕΙΣΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥΜΟΛΟΣΣΟ.ΦΙΛΟ
 ΔΟΣΟΣΚΑΙΦΙΛΟΠΟΛΙΣΕΡΓΕΠΙΣΤΑΤΗ
 ΣΑΝΤΟΣΕΡΜΑΡΙΣΤΟΚΛΕΙΟΥΣΤΟΥ
 ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥΚΑΤΑΤΑΣΜΟΛΟΣΣΟΥ
 ΤΟΥΘΡΕΨΑΝΤΟΣΑΥΤΟΝΔΙΑΘΗΚΑΣ

Θεῶν Ἀφροδείτῃ, θεοῖς Σεβαστοῖς, [ταῖς στήλαις] καὶ τὰ ἀναλήμματα Ἀριστοκλῆς Ἀρτεμιδώρου Μολοσσοῦ φιλόδοξος, καὶ φιλόπολις ἐργεπιστατήσαντος Ἑρμᾶ Ἀριστοκλείους τοῦ Ἀρτεμιδώρου κατὰ τὰς Μολοσσοῦ τοῦ τρέψαντος αὐτοῦ διαθήκας.

A la déesse Vénus, aux Dieux augustes : [les colonnes] et les murs d'appui des gradins ont été faits par

Aristoclès fils d'Artémidore Molossus, ami de la gloire et de la patrie. Ayant présidé à l'ouvrage Hermas fils d'Aristoclès, fils d'Artémidore, conformément au testament de Molossus, qui l'a nourri et élevé.

Il y a, près du théâtre, des constructions de pierres de taille qui peuvent avoir appartenu à la citadelle; mais on doit dire que ces murailles sont si peu importantes, que la conjecture est tout à fait hasardée.

LE STADE.

Le stade est situé dans la partie nord-ouest de la ville: la conservation de ce monument ne laisse rien à désirer. Il offre une singularité que j'ai déjà observée dans l'*Amphitheatrum castrense* à Rome: c'est de se trouver englobé dans les murailles de la ville, et de faire en quelque sorte partie de la défense. Mais je crois que l'un et l'autre édifice furent primitivement construits hors la ville, et par suite de l'augmentation successive du périmètre, ils se trouvèrent encastrés de la sorte.

Le stade d'Aphrodisias se compose d'une arène de 227^m,74 de longueur; elle est arrondie à chaque extrémité, et là s'ouvre une grande porte ou vomitoire dans la direction de l'axe. L'arène, dans tout son pourtour, est garnie de vingt-six rangs de gradins, divisés de chaque côté en trente *cunei* ou sections, séparées par de petits escaliers. La partie supérieure forme une galerie qui a 5^m,50 de large, et était décorée d'un portique à arcades dont il reste encore de nombreux fragments. Je n'ai observé dans l'étendue de l'arène aucune trace de *spina*; mais à l'une des extrémités on voit à fleur de terre un mur circulaire qui paraît avoir formé un petit amphithéâtre, dont la construction est du temps de la décadence. Je ne mentionne ce fait que parce que j'ai trouvé de semblables constructions dans deux autres stades que j'ai mesurés sur les côtes d'Asie, celui de Perga et celui d'Aspendus. Je n'ai vu aux environs aucune construction qui ait pu servir de *carceres*, d'écuries ou de dépendances d'aucune espèce.

LES TOMBEAUX.

Les sépultures des Aphrodisiens n'offrent aucune particularité qui les fasse distinguer de celles des autres villes grecques. Ce ne sont en général que des stèles sépulcrales et des sarcophages. S'il a existé quelque monument tumulaire important, il a été détruit. Quelques inscriptions mentionnent le genre de tombeau en forme d'autel appelé ΒΩΜΟΣ qui comportait les constructions de quelque étendue. Un sarcophage portant deux médaillons avec des portraits contient une inscription qui fait connaître que ce tombeau appartient à Adraste Polychronius, fils de Glycon. Le tombeau entier se composait d'un caveau avec plusieurs compartiments. L'inscription contient une défense formelle, à laquelle n'est pas de la famille d'Adraste, d'y ensevelir aucun corps.

Les contrevenants sont quelquefois menacés d'une amende qui peut s'élever à plusieurs milliers de drachmes. Quelques-unes de ces inscriptions tumulaires sont en même temps honorifiques. En voici des exemples :

ΚΑΙΜΕΓ. ΙΩΣΟΑΤ
 ΚΑΛΛΙΑΝΙ. ΖΗΩΝΟΣΤΟΥ
 ΕΥΔΑΜΟΥΝΕΑΝΙΑΝΚΑΛΟΝΚΑΙΑΓΑΘΟΝ
 ΤΗΝΑΝΑΣΤΡΟΦΗΝΠΕΠΟΙΗΜΕΝΟΝΕΝΑΡΕΤΟΝ
 ΚΑΙΠΑΝΤΟΣΕΠΑΙΝΟΥΑΞΙΑΝΤΑΙΣΚΑΛΛΙΣ
 ΤΑΙΣΚΑΙΜΕΓΙΣΤΑΙΣΤΕΙΜΑΙΣΑΝΑΤΕΘΗΝΑΙ
 ΔΕΑΥΤΟΥΚΑΙΑΝΔΡΙΑΝΤΑΣΚΑΙΑΓΑΛΜΑΤΑ
 ΚΑΙΕΙΚΟΝΑΣΓΡΑΠΤΑΣΕΝΟΠΛΟΙΣΕΠΙΧΡΥ
 ΣΟΙΣΕΝΙΕΡΟΙΣΚΑΙΔΗΜΟΣΙΟΙΣΤΟΠΟΙΣΕΦΩΝ
 ΚΑΙΕΠΙΓΡΑΦΗΝΑΙΤΑΣΑΞΙΑΣΚΑΙΠΡΕΠΟΥ
 ΣΑΣΚΑΙΑΝΑΛΟΓΟΥΣΑΣΤΩΓΕΝΕΙΚΑΙΤΗΠΕΡΙ
 ΤΟΝΒΙΟΝΑΥΤΟΥΑΝΑΣΤΡΟΦΗΤΕΙΜΑΣΕΠΙ
 ΓΡΑΦΗΝΑΙΔΕΚΑΙΕΠΙΤΟΥΜΝΗΜΕΙΟΥΕΝΩ
 ΤΕΘΑΠΤΑΙΚΑΙΖΗΝΩΝΟΑΔΕΛΦΟΣΑΥΤΟΥ
 ΤΑΣΑΞΙΑΣΕΠΙΓΡΑΦΑΣΑΥΤΟΥΠΑΡΑΜΕΜΥΘΗΣ
 ΘΑΙΔΕΚΑΛΛΙΑΝΖΗΝΩΝΟΣΤΟΥΕΥΔΑΜΟΥ
 ΚΑΙΑΠΦΙΑΝΕΥΔΑΜΟΥΤΟΥΜΗΤΡΟΔΩΡΟΥ
 ΤΟΥΣΓΟΝΕΙΣΑΥΤΟΥΚΑΙΕΥΔΑΜΟΝΚΑΛΛΙ
 ΟΥΤΟΥΖΗΝΩΝΟΣΤΟΝΑΔΕΛΦΟΝΑΥΤΟΥ
 ΦΕΡΕΙΝΑΝΘΡΩΠΙΝΩΣΤΟΣΥΝΒΕΒΗΚΟΣ
 ΑΤΥΧΗΜΑ

Δεδόχθαι τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ], καὶ μετ[ηλλαγῆτα τετιμηῆσθαι] Καλλίαν [Καλλίου τοῦ] Ζήνωνος τοῦ Εὐδάμου, νεανίαν καλὸν καὶ ἀγαθὸν, τὴν ἀναστροφὴν πεποιημένον ἐνάρετον καὶ παντὸς ἐπαίνου ἀξίαν, ταῖς καλλίσταις καὶ μεγίσταις τειμαῖς ἀνατεθῆναι δὲ αὐτοῦ καὶ ἀνδριάντας καὶ ἀγάλματα καὶ εἰκόνας γραπτὰς ἐν ὄπλοις ἐπιχρυσίαις ἐν ἱεροῖς καὶ δημοσίοις τόποις, ἐφ' ὧν καὶ ἐπιγραφῆναι τὰς ἀξίας καὶ πρεπούσας καὶ ἀναλογούσας τῷ γένει καὶ τῇ περὶ τὸν βίον αὐτοῦ ἀναστροφῇ τειμᾶς ἐπιγραφῆναι δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ μνημείου, ἐν ᾧ τέθαιπται καὶ Ζήνων ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ, τὰς ἀξίας ἐπιγραφᾶς αὐτοῦ. Παραμεμυθῆσθαι δὲ Καλλίαν Ζήνωνος τοῦ Εὐδάμου καὶ Ἀπφίαν Εὐδάμου τοῦ Μητροδώρου τοὺς γονεῖς αὐτοῦ καὶ Εὐδάμον Καλλίου τοῦ Ζήνωνος τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ φέρειν ἀνθρωπίνως τὸ συνβεβηκὸς ἀτύχημα.

Le sénat et le peuple ont arrêté : que le défunt Callias, fils de Callias fils de Zénon fils d'Eudame, jeune homme excellent et vertueux, dont la conduite a été digne de beaucoup d'éloges, sera récompensé par les plus grands et les plus magnifiques honneurs. Ses statues et ses images gravées sur des boucliers dorés, seront élevées dans les lieux sacrés et publics; des inscriptions feront connaître les louanges et les honneurs dont il fut digne, à cause de la vertu et de la noblesse de sa famille; et sur son tombeau, dans lequel a été inhumé aussi son frère Zénon, seront gravées des inscriptions en son honneur; et pour la consolation de Callias fils de Zénon fils d'Eudame, et d'Apfia fille d'Eudame fils de Métrodore, ses père et mère, et de son frère Eudame fils de Callias fils de Zénon, afin qu'il supporte avec patience le malheur qui lui est arrivé.

ΠΡΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΣΚΑΙΙΑΙΛΙΑΑΝΤΩΝΙΑΝΕΙΚΗ
 ΗΚΑΙΤΑΤΙΑΗΘΥΓΑΤΗΡΑΥΤΟΥΕΤΕΡΟΣ
 ΔΕΟΥΔΕΙΣΕΞΕΙΞΟΥΣΙΑΝΕΝ
 ΘΑΨΑΙΤΙΝΑΗΕΚΘΑΨΑΙΤΟΥΣΠΡΟΓΕ
 ΓΡΑΜΜΕΝΟΥΣΕΠΕΙΕΣΤΩΑΣΕΒΗΣ
 ΚΑΙΕΠΑΡΑΤΟΣΚΑΙΤΥΜΒΩΡΥΧΟΣΚΑΙ
 ΠΡΟΣΑΠΟΤΕΙΣΑΤΩΕΙΣΤΟΙΕΡΩΤΑΤΟΝ
 ΤΑΜΕΙΟΝΑΡΓΥΡΙΟΥ*ΔΙΣΧΕΙΛΙΑΠΕΝ
 ΤΑΚΟΣΙΑΩΝΤΟΤΡΙΤΟΝΕΣΤΑΙΤΟΥΕΚ
 ΓΔΙΚΗΣΑΝΤΟΣΤΩΝΔΕΥΠΟΤΗΝΣΟ
 ΡΟΝΥΠΟΚΕΙΜΕΝΩΝΙΣΩΣΤΩΝΕΞΟΥ
 ΣΙΝΕΞΟΥΣΙΑΝΑΥΡΘΗΣΣΕΥΣΟΥΙ
 ΟΣΤΟΥΕΡΜΕΡΩΤΟΣΚΑΙΑΥΡΗΛΙΑΝΑ
 ΗΔΗΜΙΣΗΤΕΚΟΥΣΑΤΟΥΘΗΣΕΩΣ
 ΑΠΕΤΕΘΗΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝΕΙΣΤΟΧ
 ΡΕΟΦΥΛΑΧΙΟΝ
 ΕΠΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥΥΨΙΚΛΕΟΥΣΤΟΥΜΕΝΑΝΔΡΟΥ

Μ Ι

Προγεγραμμένος καὶ Αἰλία Ἀντωνία Νείκη ἢ καὶ Τατία ἡ θυγάτηρ αὐτοῦ ἕτερος δὲ οὐδείς ἔξει ἐξουσίαν ἐνθάψαι τινὰ ἢ ἐκθάψαι τοὺς προγεγραμμένους, ἐπεὶ ἔστω ἀσεβὴς καὶ ἐπάρατος καὶ τυμβωρῆχος καὶ προσαποτεισάτω εἰς τὸ ἱερότατον ταμεῖον ἀργυρίου δηνάρια διασείλια πεντακόσια, ὧν τὸ τρίτον ἔσται τοῦ ἐκδικήσαντος. Τῶν δὲ ὑπὸ τὴν σαρὸν ὑποκειμένων εἰσωστῶν ἐξουσίαν Αὐρ[ήλιος] Θῆσσευς ὁ υἱὸς τοῦ Ἑρμέρωτος καὶ Αὐρηλιάνᾳ Ἡδῆμις ἡ τεκοῦσα τοῦ Θεσέως.

Ἀπετέθη ἀντίγραφον εἰς τὸ

Χρεοφυλάκιον

Ἐπὶ στεφανηφόρου Ὑψικλέους τοῦ Μενάνδρου

[Le sarcophage, l'autel funèbre, les caveaux et tout l'entourage sont la propriété d'Ermérotus, ainsi qu'il est attesté par l'arrêté du chréophylax. Dans le sarcophage sont ensevelis ⁽¹⁾] le susnommé et *Ælia Antonia Nicé*, appelée aussi *Tatia*, sa fille. Nul autre n'aura le droit d'y ensevelir ou d'exhumer les susnommés; dans le cas contraire, qu'il soit déclaré impie, profanateur et violateur de tombeaux, il payera au très-vénéré fisc la somme de deux mille cinq cents deniers d'argent, dont le tiers sera donné au dénonciateur.

Ceux qui ont droit aux caveaux placés sous le sarcophage sont : Aurélius Thésée, fils d'Ermérotus, et Auréliana Hédémis, la mère de Thésée.

Copie de cet acte a été déposée aux archives du chréophylax, sous le stéphanophore Hypsiclès, fils de Ménandre.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE CL.

VUE DU TEMPLE.

La vue est prise de l'angle nord-ouest de l'édifice du côté de l'abside byzantine. On voit dans le fond deux colonnes reliées par une architrave, qui ont appartenu à l'enceinte. Le sol d'alentour est couvert de débris; mais on ne doit pas espérer de trouver désormais aucun des fragments qui ont appartenu, soit à la frise, soit à la corniche, toute cette partie de l'édifice ayant été démolie à dessein et ayant été employée dans les constructions byzantines.

PLANCHE CLI.

PLAN DU TEMPLE.

J'ai été obligé de réunir dans une même planche les plans du temple à différentes époques; d'abord: le plan tel que je le suppose dans son origine, et dont j'ai donné la description dans le texte; ensuite l'église byzantine qui a succédé au temple grec, et enfin la colonnade isolée qui subsiste encore aujourd'hui. Il en est de même pour l'enceinte; je donne dans la même planche l'état actuel et la restitution; mais il sera facile de voir, par la différence des teintes, ce qui appartient à l'une ou à l'autre époque.

PLANCHE CLI bis.

ÉLÉVATION RESTITUÉE DU TEMPLE.

La largeur totale de l'édifice est donnée par la distance entre les deux rangs de colonnes, et nous avons vu qu'il en résultait une ordonnance de temple octostyle. C'est tout ce que nous pouvons tirer de l'état actuel des ruines; tout le reste a été restitué d'après le temple de Magnésie, qui offre avec celui-ci des rapports nombreux.

⁽¹⁾ Toute cette partie de l'inscription a été restituée d'après des inscriptions semblables.

PLANCHE CLII.

DÉTAILS DE L'ORDRE IONIQUE.

La hauteur totale de l'ordre du temple, y compris l'architrave, est de 10 mètres 822 millimètres; le diamètre de la base étant de 1 mètre 123 millimètres, il s'ensuit que la colonne a un peu moins de 10 diamètres de hauteur. Le chapiteau est sculpté avec un goût remarquable; on peut le regarder comme un type de l'ordre ionique. Le coussinet est orné de feuilles d'acanthé qui sont peu évidées, et qui sont d'un excellent modèle.

PLANCHE CLIII.

ÉLEVATION GÉNÉRALE DES DEUX PARTIES DU TEMPLE.

Il est à croire que l'église byzantine n'a pas été la dernière transformation qu'ait subie le temple de Vénus; car la plus grande partie des matériaux qui ont servi à construire le mur de la nef ont été enlevés; il n'en reste plus aujourd'hui que la masse de l'abside et les amorces des murs. L'inspection de la planche fera voir le genre de déplacement que les colonnes ont subi.

PLANCHE CLIV.

GRAND ORDRE DE L'ENCEINTE.

Nous avons vu que le téménos était entouré d'une décoration d'ordre corinthien dont il reste encore de nombreux fragments. La largeur des couples des colonnes était de 2 mètres 750 millimètres. Elle nous est donnée par des morceaux d'architraves qui portent la soffite. Les colonnes étaient d'un seul bloc de marbre; l'entablement était décoré d'une frise, ornée de rinceaux, et ne portait pas de modillons.

PLANCHE CLV.

DÉTAIL DE L'ENCEINTE.

On a réuni dans cette planche les différents entablements des niches avec les soffites ou plafonds, les piédestaux, et enfin un ensemble restitué de l'enceinte.

PLANCHE CLVI.

LE PETIT ORDRE DE L'ENCEINTE.

Cet ordre appartient à la rangée de colonnes qui est en avant du temple. Nous avons dit qu'il ne se reliait nullement à la grande enceinte, mais il fait partie évidemment du même ensemble, les deux entablements étant tout à fait semblables. Sur quelques-uns des pieds-droits on voit des inscriptions et des monogrammes de l'époque byzantine. L'une est placée au-dessus d'une croix: **ΑΝΑΪΨΗΤΚΟΥ** et signifie l'ascension du Seigneur;

L'autre: **ΚΕΒΩΙΘΙΤΟCΟΔΥΛΟΜΥSAΥPH*** signifie: Seigneur, porte secours à ton serviteur (Massari). Le nom est difficile à lire, l'orthographe est très-défectueuse. Aux quatre pointes d'une croix sont placées les quatre lettres **Θ Ε C C**, qui signifient, je pense, Théos Sôter, Dieu sauveur.

PLANCHE CLVII.

LE STADE.

Cette planche fait connaître tous les détails de construction de l'édifice que j'ai décrit plus haut. (Voyez page 164.)

PLANCHES CLVIII, CLVIII bis, CLVIII ter.

BAS-RELIEFS DE MARBRE.

Ces bas-reliefs étaient encastrés dans la partie sud du mur d'enceinte; ils appartenait certainement à la frise d'un petit édifice, car ils sont surmontés dans leur partie supérieure d'un rang d'oves et d'un rang de perles. Cette sculpture est de pure école grecque, et rappelle singulièrement, comme exécution, les bas-reliefs du monument de Lysicrate à Athènes. Les deux premières séries représentent des génies ailés combattant des animaux sauvages: l'un poursuit avec un épieu un lion gigantesque; l'autre tend la main à l'un de ses compagnons, et a sans doute été terrassé par un lion. Dans un autre fragment deux génies attaquent une panthère avec l'arc et l'épieu. Un autre groupe a terrassé un taureau sauvage. Il est à remarquer que cet animal porte sur le garrot une bosse comme je l'ai observé dans les bas-reliefs d'Aizani. La troisième série, quoique différente par le sujet, appartenait certainement au même édifice, car c'est exactement le même travail. Ces fragments représentent les combats des géants contre les dieux. Les géants sont représentés ayant le corps d'un homme, et pour jambes des serpents monstrueux; ils ont pour armes les pins du mont Pélion, dont ils frappent les divinités. Une statue colossale, découverte à Athènes il y a environ dix ans, représente un monstre exactement semblable à ceux de ces bas-reliefs. Jupiter a déjà terrassé un des géants, il en tient un par les cheveux et le frappe de la foudre. On reconnaît aussi Pallas, Mars et Hercule, qui viennent au secours de l'Olympe.

CLVIII



CNIDE.

TOME III.

43



CETTE INSCRIPTION FAIT PARTIE DE CELLES D'APHRODISIAS.

ΗΣΟΡΟΣΚΑΙΟΒΩΜΟΣΚΑΙΙΣΩΣΤΑΙ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΘΗΣΑΝΚΑΙΕΙΣΙΝΤ[ΙΒΕΡΙΟΥ ΤΗΣΓΕΝΟΜΕΝΗΣΕΚΔΟΣΕΩΣΔΙΑΤΟΥ ΡΩΚΗΔΕΥΘΗΣΕΤΑΙΑΥΤΟΣΤΕΟΓΛΥΚΩΝ ΣΗΤΑΙΕΝΔΕΤΑΙΣΙΣΩΣΤΑΙΣΚΗΔΕΥΘΗΣ ΘΗΟΓΛΥΚΩΝΗΕΝΓΡΑΦΩΣΤΙΝΙΣΥΝΧΩΡΗ ΟΥΔΕΙΣΕΞΟΥΣΙΑΝΕΞΕΙΕΝΘΑΨΑΙΤΙΝΑΟΥ ΙΣΩΣΤΑΣΗΟΥΣΑΝΓΛΥΚΩΝΑΥΤΟΣΣΩΝ ΕΞΕΙΕΞΟΥΣΙΑΝΕΝΘΑΨΑΙΤΙΝΑΕΤΕΡΟΣΗ ΤΑΦΕΝΤΩΝΤΗΤΟΥΓΛΥΚΩΝΟΣΒΟΥΛΗΣΕΙ ΔΙΕΝΤΕΝΞΕΩΣΗΓΕΜΟΝΙΚΗΣΟΥΤΕΑΛΛΩ ΤΡΙΩΣΑΙΟΥΔΕΝΜΕΤΑΚΕΙΝΗΣΑΙΤΗΣ ΣΑΣΗΣΥΝΧΩΡΗΣΑΣΑΠΟΤΕΙΣΕΙΤΩΙΕΡ ΧΕΙΛΙΑΩΝΤΟΤΡΙΤΟΝΓΕΝΗΣΕΤΑΙΤΟΥ ΤΗΣΕΠΙΓΡΑΦΗΣΑΠΕΤΕΘΗΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝ ΣΤΕΦΑΝΟΦΟΡΟΥΤΟΤΡΙΣΚΑΙΔΕΚΑΤΟΝ ΜΗΝΟΣΞΑΝΔΙΚΟΥ	[Κ]ΑΙΤΑ[ΠΕΡΙ]ΑΥΤΑΠΑΝΤΑ ΙΟΥ[ΛΙΟΥ]ΓΛΥΚΩΝΟΣΚΑΘΩΣΚΑΙΔΙΑ ΧΡΕΟΦΥΛΑΚΙΟΥΔΗΛΟΥΤΑΙΕΝΗΣΟ ΟΥΣΑΝΑΥΤΟΣΒΟΥΛΗΘΗΔΙΑΤΑ ΟΝΤΑΙΟΥΣΑΝΕΝΘΑΨΑΙΒΟΥΛΗ ΣΗΗΔΙΑΤΑΣΣΗΤΑΙΕΤΕΡΟΣΔΕ ΤΕΕΙΣΤΗΝΣΟΡΟΝΟΥΤΕΕΙΣΤΑΣ ΒΟΥΛΗΘΗΕΝΘΑΨΑΙΟΥΔΕΙΣΔΕ ΕΚΘΑΨΑΙΣΩΜΑΤΕΙΟΝΤΩΝΕΝ ΟΥΤΕΔΙΑΨΗΦΙΣΜΑΤΟΣΟΥΤΕ ΤΡΟΠΛΟΥΔΕΝΙΟΥΔΕΑΠΑΛ ΟΡΟΝΕΠΕΙΟΤΟΥΤΩΝΤΙΤΟΛΜΗ ΩΤΑΤΩΤΑΜΕΙΩ*ΠΕΝΤΑΚΙΣ ΕΚΔΙΚΗΣΑΝΤΟΣΤΑΥΤΗΣ ΚΑΙΕΙΣΤΟΧΡΕΟΦΥΛΑΚΙΟΝΕΠΙ ΑΤΓΑΛΙΔΟΣ ΤΗΣ ΜΕΝΕΚΡΑΤΟΥΣ Υ Χ
--	--

Η σορός και ὁ βωμός και εἰσώσται και τὰ π[ερί] αὐτὰ πάντα κατασκευάσθησαν και εἰσὶν Τ[ιβηρίου] λίου Γλύκωνος, καθὼς και διὰ τῆς γενομένης ἐκδόσεως διὰ τοῦ χρεοφυλακίου δηλοῦται· ἐν ἧ σορῶ κηδεύησεται αὐτός τε ὁ Γλύκων [και ο]ἱς ἂν αὐτὸς βουληθῆ ἢ διατάξῃται· ἐν δὲ ταῖς εἰσώσταις κηδεύησονται οὐς ἂν ἐνθάψαι βουληθῆ ὁ Γλύκων ἢ ἐγγράφως τινὶ συγχωρήσῃ ἢ διατάξῃται. Ἔτερος δὲ οὐδεὶς ἐξουσίαν ἔξει ἐνθάψαι τινὰ οὔτε εἰς τὴν σορόν οὔτε εἰς τὰς εἰσώστας ἢ οὐς ἂν Γλύκων αὐτὸς ζῶν βουληθῆ ἐνθάψαι· οὐδεὶς δὲ ἔξει ἐξουσίαν ἐνθάψαι τινὰ ἕτερος ἢ ἐκθάψαι σωματίον τῶν ἐνταφέντων τῆ τοῦ Γλύκωνος βουλήσει, οὔτε διὰ ψήφισματος οὔτε δι' ἐντεύξεως ἡγεμονικῆς οὔτε ἄλλω τρόπῳ οὐδενί, οὐδὲ ἀπαλλοτριῶσαι οὐδὲ μετακινήσαι τὴν σορόν. Ἐπεὶ ὁ τούτων τι τολμήσας ἢ συγχωρήσας ἀποτίσει τῷ ἱερωτάτῳ ταμείῳ δηνάρια πεντακισχίλια, ὧν τὸ τρίτον γενήσεται τοῦ ἐκδικήσαντος. Ταύτης τῆς ἐπιγραφῆς ἀπετέθη ἀντίγραφον και εἰς τὸ χρε[ω]φυλάκιον ἐπὶ στεφαν[ῆ]φόρου τὸ τριςκαιδέκατον Ἀτταλίδος τῆς Μενεκράτους, μηνὸς Ξανδικῶ.

Le sarcophage, l'autel funèbre, les caveaux et tout l'entourage ont été élevés par [Julius Tibérius], fils de Glycon, et sont sa propriété ainsi qu'il est attesté par l'arrêté du bureau du chréophylax. Dans le sarcophage est enseveli Glycon, et tous ceux qu'il permettra d'y mettre; dans les caveaux seront déposés ceux que Glycon permettra, par écrit ou par ordre, d'y déposer; mais aucun autre n'aura la faculté d'enterrer qui que ce soit dans le sarcophage, soit dans les caveaux, excepté ceux que Glycon aura autorisés de son vivant de s'y faire déposer. Nul n'aura le droit d'enterrer ou d'exhumer ceux qui auront été déposés par ordre de Glycon nonobstant tout décret ou tout ordre du gouverneur. Nul ne pourra vendre ou déplacer le sarcophage, sous peine de payer au sacré trésor public cinq mille deniers, dont le tiers sera donné au dénonciateur. Une copie de cette inscription est déposée dans les archives du chréophylax, étant stéphanophore pour la treizième fois Attalide, fille de Ménécrate; fait dans le mois de Xandicus.

CNIDE.

L'extrémité orientale du golfe de Boudroum présente un cap plus allongé et plus découpé que tous les autres promontoires de cette côte. Le petit territoire qui le compose, a conservé le nom spécial de Doride ⁽¹⁾, et la pointe la plus avancée portait le nom de cap Triopæum, en mémoire de Triopas. Ce héros conduisit dans le pays une colonie lacédémonienne, et fonda la ville de Cnide ⁽²⁾, qui devint métropole de la confédération dorienne. Triopas avait consacré au dieu Apollon toute la Chersonèse; mais en même temps des temples furent élevés à Neptune et aux nymphes, et des jeux appelés jeux d'Apollon triopéen ou jeux Doriens, furent institués par la confédération dorienne, composée d'abord de six villes, Cnide, Cos, Halicarnasse, et trois villes rhodiennes, Lindus, Ialysus et Camirus. Cette association prit le nom d'Hexapole; mais depuis l'exclusion d'Halicarnasse, la confédération fut appelée Pentapolis, c'est-à-dire des cinq villes. Ces assemblées, imitées de celles de la confédération ionienne, se tenaient dans la presqu'île triopéenne.

Cnide était déjà florissante au septième siècle avant notre ère; elle envoya des colonies en Italie, en Sicile et dans l'Adriatique, et fonda la noire Corcyre, *μέλαινα Κέρκυρα*, aujourd'hui Mélida ⁽³⁾. Lorsque le satrape Harpagus fit une invasion en Carie, les Cnidiens, se sentant hors d'état de résister par la force des armes, songèrent à se défendre en séparant par un fossé leur presqu'île du continent. Les travaux étaient commencés lorsqu'ils envoyèrent consulter l'oracle, qui leur répondit que si Jupiter avait voulu que leur pays fût une île, il n'aurait pas eu besoin d'eux.

Ἴσθμὸν δὲ μὴ πουργοῦτε μηδ' ὀρύσσετε·
Ζεὺς γὰρ κ' ἔθηκε νῆσον, εἴ γ' ἐβούλετο ⁽⁴⁾.

La longueur du territoire que l'on voulait couper était de cinq stades, mais complètement composé de roches. Les Cnidiens, désespérant de résister à leurs ennemis, se rendirent au satrape.

La ville de Cnide était, comme nous l'avons dit, située à la pointe la plus orientale du cap, et voisine d'une petite île qui fut jointe au continent par des ouvrages, de manière que le canal qui la séparait de la terre ferme se trouva transformé en deux ports qui furent clos

⁽¹⁾ Pline, liv. V, ch. XXVIII.

⁽²⁾ Hérodote, liv. I, chap. CLXXIV.

⁽³⁾ Pline, liv. III, chap. XXVI.

⁽⁴⁾ Hérodote, liv. I, chap. CLXXIV.

au dehors par des jetées. La majeure partie de la ville était située sur le continent; dans l'île voisine il y avait des constructions nombreuses de maisons particulières, mais pas d'édifices publics. Strabon s'exprime ainsi en parlant de cette ville ⁽¹⁾: « Vient ensuite Cnide avec ses deux ports, dont l'un, destiné pour les trirèmes, peut être fermé, l'autre avec une darse qui peut contenir une vingtaine de vaisseaux. Devant Cnide est une île d'environ sept stades de circuit, élevée en amphithéâtre et jointe à la terre ferme par un môle qui fait de Cnide une double ville, car une partie des Cnidiens habite l'île qui abrite les deux ports. » Il est impossible de donner en si peu de mots une idée plus précise de la topographie de cette ville, qui se présente encore à l'observateur dans le même état où elle se trouvait à la chute de l'empire romain. Elle n'était pas apparemment placée dans des conditions telles, que son existence pût se prolonger après l'établissement du christianisme; son territoire était affreusement nu et rocailleux; elle ne vivait que de cette existence factice qu'entretenait le culte de Vénus, et une fois qu'il fut tombé, rien ne put rappeler dans ses murs le commerce et le mouvement.

Les murailles qui entourent la ville paraissent un ouvrage des plus anciens; cependant, dans la dernière année de la guerre du Péloponnèse, les Athéniens s'emparèrent de cette ville sans résistance, parce que, dit Thucydide ⁽²⁾, elle était sans murailles. Mais dans la même année les deux flottes lacédémoniennes se réunirent à Cnide après avoir battu les Athéniens, et Lacédémone resta maîtresse du pays. Sous le gouvernement des Perses, les peuples de la Carie ne souffrirent que médiocrement de la domination étrangère, et nous ne voyons pas dans les ruines de la ville que les gouverneurs perses aient jamais élevé quelque ouvrage particulier dont la destination eût un but religieux ou politique. Tout dans ces ruines est grec ou romain.

A côté du gouvernement monarchique d'Halicarnasse, les Cnidiens conservèrent la démocratie, mais ne mirent aucune opposition aux projets d'Alexandre, et dans la marche de ce conquérant sur Halicarnasse, il n'est pas question des Cnidiens. Lorsque les Romains furent maîtres de ces provinces, Cnide ne tarda pas à sentir les effets de la munificence de Jules César, en considération de la divinité dont César descendait. En effet, le culte de Vénus avait acquis une célébrité qui effaçait celle des autres divinités, et la Vénus cnidienne, chef-d'œuvre de Praxitèle, était un objet d'envie et d'admiration pour tous les princes de l'antiquité ⁽³⁾.

Pline surtout s'étend longuement sur la merveilleuse beauté de cette figure, et dit que de toutes les parties du monde on venait à Cnide pour l'admirer. Nicomède, roi de Bithynie, proposa aux Cnidiens de leur faire remise de la totalité de leur dette, qui était considérable, s'ils voulaient lui céder cette statue; mais ceux-ci refusèrent, en disant qu'ils ne pouvaient pas donner la gloire de leur ville. Il y avait à Cnide des ouvrages d'autres sculpteurs célèbres, mais ils étaient à peine remarqués en présence de la Vénus ⁽⁴⁾. En un mot, Vénus était devenue la divinité principale des Cnidiens; elle avait trois temples, et était adorée sous les noms de Doriennne, Acræenne et Euplœenne, et c'est sous ce dernier nom que la statue de Praxitèle était offerte à l'admiration des adorateurs ⁽⁵⁾. Un passage d'un auteur ancien nous donne quelques détails sur les dispositions du temple, et nous fait voir en même temps à quel degré était porté l'enthousiasme des admirateurs de cette statue :

⁽¹⁾ Strabon, liv. XIV, page 656.

⁽²⁾ Thucydide, liv. VIII, ch. XV.

⁽³⁾ Cicéron, in Verrem, IV-XII. — Pline, l. V, ch. XXVIII.

⁽⁴⁾ Pline, liv. XXXVI, ch. IV; liv. VII, ch. XXXIX.

⁽⁵⁾ Pausanias, *Attica*, ch. I.

« Nous nous déterminâmes alors à débarquer à Cnide pour voir la ville, et y admirer le temple de Vénus, célèbre par la statue de cette déesse, chef-d'œuvre de Praxitèle. Nous atteignîmes le rivage sans accident, comme si la déesse elle-même eût guidé notre barque. Pendant que les matelots s'occupaient aux préparatifs ordinaires, je fis le tour de la ville, ayant avec moi deux de mes agréables compagnons. Nous nous amusâmes des figures de poterie, bizarres et lascives, dont cette ville, consacrée à Vénus, abonde. Quand nous eûmes visité le portique de Sostrate, et que nous eûmes vu tout ce qu'il y avait d'intéressant, nous nous dirigeâmes vers le temple de Vénus, Chariclès et moi, avec une vive curiosité. . . .

« En approchant de l'enceinte sacrée, les parfums les plus délicieux nous enivrèrent; car au-dedans il n'y a pas de pavé poli, mais l'arée est disposée comme il convient à un sanctuaire de Vénus, et abonde en arbres odoriférants qui parfument l'air de leurs senteurs. Le myrte, qui fleurit sans cesse et se couvre d'une profusion de fruits, honore surtout la déesse; aucun des arbres n'y souffre de la vieillesse; ils sont toujours jeunes, et poussent toujours de nouveaux rejetons. Ceux qui ne produisent pas de fruits se distinguent par leur beauté; tels sont le cyprès élancé, le grand platane et le laurier. Le lierre embrasse amoureusement tous ces arbres, pendant que la vigne montre l'heureuse union des deux divinités. Sous les plus épais ombrages se trouvent des lieux de repos destinés à des repas joyeux, qui, quoique rarement fréquentés par le peuple de la ville, reçoivent de nombreuses visites des autres habitants du territoire cnidien.

« Après nous être avidement rassasiés des beautés de la nature, nous entrâmes dans le temple. Au milieu est la divinité, en marbre de Paros, ouvrage splendide. Un sourire à demi retenu est sur sa bouche. Aucun voile ne cache sa beauté, aucune partie de son corps n'est cachée, excepté celle que voile la main gauche légèrement fléchie. L'art du sculpteur a été tel, que le marbre dur et rebelle représente parfaitement la forme délicate de chaque membre. Chariclès, dans un moment d'extase, s'écrie : « Heureux parmi les dieux celui qui fut enchaîné par toi; » et s'élançant, le cou tendu autant que possible, il embrassa la statue à plusieurs reprises. Callicratidès se tenait dans une admiration humble, silencieuse.

« Le temple a une entrée à chaque extrémité (amphiprostyle)⁽¹⁾, de sorte qu'on peut admirer la déesse de tous côtés; la seconde porte est particulièrement destinée à laisser voir le dos de la statue. Nous tournâmes autour du posticum, où, le gardien de la porte nous ayant ouvert, nous fûmes frappés d'un étonnement subit à la vue du chef-d'œuvre. Nous ne pûmes nous empêcher de manifester à plusieurs reprises notre admiration⁽²⁾. »

Le temple de la déesse était situé dans le voisinage du port. Il restait autrefois de nombreux débris de l'édifice; mais, depuis quelques années, les bâtiments européens qui viennent dans ces mers ont l'habitude d'enlever des marbres, et il ne reste aujourd'hui que fort peu de chose pour le rétablir d'une manière à peu près certaine.

Ce temple était d'ordre corinthien, c'est assez dire qu'il aurait été construit sous la période romaine. Le passage de Lucien, dont j'ai cité un extrait, contient une description qui ne s'accorde pas parfaitement avec un tel emplacement; mais ces jardins sacrés dont il est fait mention étaient généralement peu étendus. Nous voyons, dans la vie d'Apollonius, que de son temps la statue existait encore à Cnide. Transportée à Constantinople par Théodose, elle fut placée dans le palais qu'on appelait Lausus, et fut consumée par un incendie, en 475, avec tout le palais.

⁽¹⁾ Ἔστι δ' ἀμφίθυρος ὁ ναός. Lucien, etc. — Pline, XXXVI, 5. ⁽²⁾ Lucien. De Amorum, ch. XI, 18.

Le 24 juillet 1835, je quittai la rade de Cos avec la goëlette la *Mésange*, pour me rendre au cap Crio (cap froid): c'est le nom moderne que les Grecs donnent au promontoire Triopæum et aux ruines de Cnide. Le soir même nous arrivâmes en vue du cap; mais ayant été pris par le calme, on fut obligé d'armer les avirons pour entrer dans le port. Deux grands môles, ouvrage des Grecs, en abritent l'entrée. Celui de droite est en partie détruit; mais celui de gauche, composé d'un amas de rochers roulés de l'île dans la mer, donne l'idée des puissantes machines dont les anciens faisaient usage dans ce genre de travaux. Le port où nous entrâmes est situé au sud; c'est le seul où peuvent mouiller les bâtiments d'un fort tonnage: il est petit, mais il a beaucoup de foud; ce port est encore dans l'état où l'ont laissé les derniers Romains; tous les revêtements des quais sont presque intacts, et les môles ont résisté aux efforts incessants de la mer qui vient du large. La forme du port est celle d'un trapèze, et le petit côté est occupé par l'isthme qui séparait les deux ports. On voit les traces d'un canal qui les joignait l'un à l'autre, et qui pouvait se fermer par une écluse. Le petit port avait la forme d'un hexagone irrégulier; les quais sont aussi bien conservés que dans le premier; on remarque à l'entrée une tour circulaire à bossage, qui est un des plus beaux exemples de construction grecque qu'il soit possible de voir. Sur la gauche du petit port sont quelques voûtes en maçonnerie de briques et qui ont servi de remise de galères.

Un certain nombre d'édifices publics, et notamment le temple corinthien, étaient placés sur l'isthme; mais ce sont les plus détruits, parce qu'ils étaient les plus voisins des bâtiments qui embarquaient des marbres.

Toute la partie gauche des deux ports est occupée par la petite île, formée d'une seule montagne calcaire, et sur laquelle un vaste quartier était bâti. Les rues étaient soutenues par des terrasses construites généralement en appareil pélasgique. Il y a, dans le voisinage du môle, un petit édifice construit également dans le style pélasgique, mais qui offre une particularité que je trouvai plusieurs fois répétée dans ces ruines. La porte est formée par une arcade circulaire extradossée, et tout l'édifice était voûté. On avait toujours regardé le style pélasgique comme caractéristique de la plus haute antiquité; quelques monuments, que je signalerai par la suite⁽¹⁾, prouvent que ce genre de construction a été pratiqué sur la côte d'Asie à toutes les époques de l'empire romain.

La plus grande partie de la ville de Cnide était assise sur le continent; elle était entourée par une solide muraille, bâtie partie dans le système polygonal, partie en assises réglées: elle suit toutes les sinuosités de la montagne, se double en quelques parties pour former l'acropole, et va redescendre du côté du petit port, ayant suivi une ligne à peu près parallèle à la crête de l'île. Le terrain, qui dans l'intérieur de la ville formait une pente rapide, était soutenu par des terrasses parallèles qui subsistent encore dans leur intégrité.

Sur la deuxième terrasse du côté du nord s'élevait un temple de marbre blanc dont il reste encore toute la frise et les frontons; il était entouré d'un portique dorique grec en marbre blanc. Les grosses constructions étaient faites en roches calcaires.

⁽¹⁾ Voyez planches CCVII et CCVIII.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE CLX.

PLAN DE LA VILLE.

Quoique les édifices soient tous à peu près ruinés, l'ensemble du plan donne une idée très-complète des dispositions générales d'une ville grecque. Le grand port avait une longueur d'environ 800 mètres; chacun des môles de l'entrée avait 136 mètres; sa largeur dans le fond était de 80 mètres. La passe entre les deux môles du fond n'avait pas plus de 10 mètres: ce n'était donc en réalité qu'un passage destiné au service du port. Les deux théâtres sont des ouvrages purement romains; celui qui est près du port est tout en marbre blanc, mais il n'offre d'autre particularité que d'être enclavé dans une enceinte quadrangulaire, au lieu d'avoir tout le développement de sa courbure. Les murs de la ville étaient défendus par un certain nombre de tours, qui sont pour la plupart détruites jusqu'au niveau du sol. La nécropole, dont j'aurai occasion de parler bientôt, est située dans les montagnes au sud-ouest de la ville.

PLANCHE CLXI.

CONSTRUCTION GRECQUE.

J'ai réuni dans cette planche le spécimen des trois genres de constructions helléniques qui sont le plus répandus dans la ville. La première figure est tirée du mur d'enceinte; c'est un appareil à joints irréguliers, qu'on est convenu d'appeler pélasgiques. Voici un exemple de l'emploi simultané de cet appareil avec l'arcade à voussoirs que l'on croyait d'une date postérieure à l'appareil irrégulier; on n'avait jamais eu d'exemple de ces deux appareils réunis et contemporains. J'aurais pu présenter d'autres exemples de constructions semblables qui sont évidemment toutes d'une même époque, mais cet exemple doit suffire. On peut voir, dans la figure, que la partie cintrée n'a pu être exécutée après coup, puisqu'elle se rattache à tout l'ensemble de la construction. Je pense que cet enfoncement était motivé par la présence, en cet endroit, d'une fontaine ou petite source.

La figure suivante représente un exèdre construit dans une des terrasses qui longent le port. Il y avait sans doute un banc circulaire destiné aux promeneurs. On voit que les deux murailles qui s'élèvent à droite et à gauche sont construites en joints irréguliers d'un petit appareil; elles sont évidemment contemporaines de l'exèdre, qui est lui-même bâti en appareil à joints réguliers.

La terrasse inférieure, qui forme le quai du port, est faite en appareil à bossage, qui est employé également dans la construction des tours. Ces murs sont tous construits sans l'emploi du mortier, mais la grosseur des pierres d'appareil varie considérablement; il y en a qui portent plus d'un mètre de hauteur de banc, et qui ont deux ou trois mètres de longueur. Dans les môles et dans le théâtre on trouve quelques pierres qui ont des dimensions doubles de celles que je viens d'énumérer. La solution de continuité que je remarque dans le mur de la terrasse inférieure était sans doute remplie par un escalier qui descendait dans le port.

PLANCHE CLXI.

MURS DE CNIDE.

Quelques parties des murs de la ville sont construites en assises régulières qui ne présentent rien de particulier. J'ai donné cet exemple de la construction pélasgique autant pour faire voir avec quel soin toutes ces pierres sont ajustées que pour montrer tout ce qu'il y a de pittoresque dans cette partie des ruines qui se trouvent envahies par

une forêt d'oliviers sauvages, couvrant tout le versant septentrional de la presqu'île, et s'étendant fort au delà de la nécropolis. On trouve, au milieu des arbres, un très-grand nombre de cippes ou d'autels funèbres, dont quelques-uns sont d'un travail exquis⁽¹⁾; ils sont généralement décorés de têtes de victimes et portent des guirlandes de fruits. J'en ai observé cependant plusieurs qui paraissent avoir été dédiés à Esculape ou à Apollon, et qui sont ornés d'un énorme serpent s'enroulant en spirale autour du cippe. Quelques-uns de ces autels sont funéraires et portent des noms romains. Nous fîmes, avec l'équipage de la *Mésange*, quelques tentatives pour emporter un de ces monuments, mais il fallait des agrès que nous n'avions point pour les descendre sans les endommager, par des sentiers impraticables. L'ensemble des murs de Cnide est aussi parfait que l'exemple que nous mettons sous les yeux du lecteur. Les tours sont dans un état de conservation complète, mais elles sont toutes en assises réglées.

PLANCHES CLXII. — CLXIII.

HIÉRON DE CNIDE.

Au milieu de la nécropolis s'élève un édifice qui diffère par son style de tous les monuments que j'ai rencontrés jusqu'à ce jour. Il se compose d'une grande plate-forme orientée de l'est à l'ouest, et soutenue du côté du nord par une terrasse de 42^m,80 de longueur; la largeur de la plate-forme est de 43^m,80. Dans cette enceinte sont deux massifs carrés ayant 6 mètres de côté, et séparés par une distance de 11^m,25. Chacun de ces massifs est composé de trois assises qui forment une hauteur totale de 1^m,55; elles sont en assises réglées. Le libage qui remplit ces massifs est en grosses pierres de taille de forme quadrangulaire. Au centre de chacun de ces massifs s'élève une base hexagonale qui a de côté 1^m,21; chacune d'elles supportait une colonne triangulaire aujourd'hui renversée, mais dont toutes les assises sont disposées sur le sol selon l'ordre qu'elles occupaient quand l'édifice était entier. Le triangle du plan de la colonne n'est pas complet, les angles sont abattus; et en étudiant le rapport de ses faces avec les grands côtés, on voit que la projection s'est effectuée suivant la règle suivante. Il a été tracé un cercle avec un rayon de 1^m,21, on a inscrit dans ce cercle un hexagone dont le côté a par conséquent 1^m,21 (le côté de l'hexagone est égal au rayon). Dans le même cercle on a inscrit un triangle équilatéral dont trois côtés sont parallèles aux trois côtés de l'hexagone, et toute la partie du triangle qui sortait en dehors du polygone inscrit, a été supprimée. Chacune des colonnes a été composée de onze assises, en y comprenant la base et le chapiteau.

Le chapiteau est également triangulaire; il se compose, comme on peut le voir dans la figure, d'un abaque et d'un talon. Dans sa partie supérieure, il est percé de quatre trous qui ont servi à sceller un objet de bronze, qui était évidemment un trépied. Ces trous sont disposés exactement comme sur le fleuron du monument choragique de Lysicrate à Athènes. Tout le pourtour de la terrasse est formé par un mur de construction pélasgique d'un magnifique appareil; dans l'angle nord est une petite porte qui n'a que 1^m,30 de large, et qui donnait accès dans l'enceinte sacrée: elle est encore surmontée de son linteau de pierre. La terrasse forme, dans l'intérieur, un parapet à hauteur d'appui, qui est couronné par des dalles de pierre. Tout le monument, en un mot, est parfaitement intact, et l'on voit que les colonnes ont été renversées à dessein pour enlever les trépieds. Il n'existe aucune inscription qui nous fasse connaître la destination de cet édifice. J'avais pensé, au premier aspect, que ce pouvait être un pyrée des Perses; mais je rejetai bien vite cette conjecture, dès que je fus assuré que les colonnes étaient surmontées de trépieds. Le trépied joue un si grand rôle dans les villes de la Pentapole, que nous ne devons pas hésiter à regarder cet édifice comme construit dans un but politique et religieux. Nous savons que les assemblées triopéennes se tenaient en ce lieu même. En l'absence de tout document écrit, ne peut-on pas supposer que cette enceinte était destinée à la réunion des députés des villes qui s'assemblaient sous la protection d'Apollon? J'ai dit quelques mots de l'enceinte du Panionium que j'ai observé à Tchangli près de Priène⁽²⁾. J'ai donné, dans la planche, les deux colonnes rétablies sur leurs bases; mais cette restitution ne peut être l'objet d'aucun doute, je l'ai faite dans le but de ne pas multiplier les figures.

PLANCHE CLXIV.

Spécimens de sépultures de Cnide. Ces tombeaux sont des enceintes avec des sièges pour les réunions funèbres. Les corps étaient déposés dans des caveaux. L'autel a été retrouvé en place.

⁽¹⁾ Voyez tome II, pl. CXXXIV.

⁽²⁾ Voyez tome II, Ortygie.

LYCIE.

45

TOME III.



1761

LYCIE

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]



LYCIE.

J'ai dit, dans la description de la Carie, que le nom de Carien barbarophone avait pu être donné plutôt aux Lyciens qu'aux habitants de la Carie. C'est dans Homère en effet que nous trouvons cette épithète appliquée aux Cariens :

Νάστης αὖ Καρῶν ἠγήσατο βαρβαροφόνων,
Οἱ Μίλητον ἔχον, Φθειρῶν τ' ὄρος ἀκριτόφυλλον,
Μαιάνδρου τε ῥοὰς, Μυκάλης τ' αἰπεινὰ κάρηνα⁽¹⁾.

Or, le texte de Strabon contient deux passages importants, en ce sens qu'ils attestent que les deux peuples ont été confondus par les poètes :

« Les poètes, et surtout les poètes tragiques, d'après leur coutume de confondre les divers peuples, donnent aux Lyciens le nom de Cariens, de même qu'ils ont donné celui de Phrygiens aux Troyens, aux Mysiens et aux Lydiens indistinctement ⁽²⁾. » Or, tous les documents que nous avons recueillis sur ces trois derniers peuples, nous ont prouvé qu'ils étaient originaires de Thrace, et que leur point de départ se trouvait renfermé dans des provinces limitrophes et peu étendues. Strabon revient encore sur la même idée quelques pages plus loin, en disant : Sophocle donne à la Cilicie le nom de Pamphylie, par suite de cette licence ordinaire aux poètes tragiques, qui donnent aussi à la Lycie le nom de Carie ⁽³⁾.

Si maintenant nous consultons Hérodote, le plus ancien écrivain qui, après Homère, parle de la Lycie, nous y trouvons des développements, que je transcris en entier, car ils résument toute l'ancienne histoire des Lyciens, et prouvent qu'ils avaient une origine commune avec les Cariens, et, par conséquent, que leur langue doit être regardée comme tenant à la langue pélasgique, si ce n'est le pélasge même, plutôt qu'à toute langue de l'Asie orientale. C'est la conclusion qu'on doit tirer de ce passage d'Hérodote :

« A l'égard des Lyciens, ils sont connus de toute antiquité pour être originaires de Crète, car il est certain que cette île fut autrefois occupée entièrement par des barbares. Dans la guerre qui éclata entre les deux fils d'Europe, Sarpédon et Minos, pendant qu'ils se disputaient la royauté, Minos vainqueur chassa de l'île Sarpédon et son parti. Ceux-ci

⁽¹⁾ Iliade, II, 867.

⁽²⁾ Strabon, liv. XIV, p. 665.

⁽³⁾ Strabon, liv. XIV, page 675.

passèrent en Asie et vinrent habiter le territoire de Milyas, celui positivement que les Lyciens occupent aujourd'hui, et qui autrefois s'appelait ainsi.

« Les Milyens ont autrefois porté le nom de Solymes; mais pendant le temps que Sarpédon régna sur cette contrée, ils prirent le nom de Termiles, sous lequel les Lyciens sont encore connus des peuples qui leur sont limitrophes. Enfin, lorsque Lycus, fils de Pandion, fut à son tour chassé d'Athènes par son frère Égée, il alla se réfugier chez les Termiles, près de Sarpédon. Les Termiles finirent par adopter le nom de Lyciens, et sont gouvernés par des lois empruntées en partie des Crétois, en partie des Cariens; mais ils ont un usage qui leur est particulier: c'est celui de prendre le nom de leurs mères au lieu de celui de leurs pères ⁽¹⁾. » Étienne de Byzance nous a conservé quelques vers du poète Panyasis, qui nous apprend que le nom de Trémile vient de l'ancien chef nommé Trémilus. Il eut pour fils Tloüs, Xanthus et Pinarus, qui donnèrent leur nom à trois des principales villes de la Lycie ⁽²⁾.

Le héros Bellérophon, qui avait conduit une troupe de Termiles dans le territoire de la Carie et avait fondé une ville, changea à sa mort le nom du peuple, qui fut appelé Lycien. Les monuments nous démontrent que, dès la plus haute antiquité, on faisait usage dans la contrée d'une langue particulière qui n'avait rien de commun avec le grec; et si jamais peuple a mérité de la part des Grecs le nom de *barbarophone*, ce sont certainement les Lyciens. Nous ne saurions supposer que les inscriptions en langue barbare trouvées sur presque tous les monuments de la Lycie soient toutes antérieures à l'arrivée des colonies grecques, puisque certains tombeaux portent des inscriptions dans les deux langues. J'en ai même observé un qui contient une inscription barbare et une inscription latine. Comment donc expliquer le silence constant de tous les auteurs sur un fait aussi capital dans le pays? Nous savons que les Pélasges et, par conséquent, les Léléges, qui presque toujours ont fait cause commune avec eux, parlaient une langue qui n'était pas comprise par les Grecs; mais dans aucun des pays qu'ils ont occupés, on ne trouve de traces de ces inscriptions, qui sont si communes en Lycie. Bien plus, elles sont renfermées dans un espace beaucoup plus resserré que la Lycie romaine, laquelle s'étendait jusqu'au fleuve Catarrhactès. Du côté du nord, elles ne dépassent pas le golfe de Macri, et du côté de l'est, on en trouve excessivement peu au delà du fleuve Arycandus; elles se rencontrent, en un mot, dans la contrée qui fut dans le principe occupée par les compagnons de Sarpédon; et si les Cariens proprement dits, par suite de leurs relations et de leurs guerres plus fréquentes avec les Grecs, ont accepté la langue de ces derniers, on peut penser que, dans le principe, tout ce qui vint de Crète s'établir en Asie faisait usage de cet idiome. Il ne faut pas croire cependant que, dans cette même période archaïque, la langue grecque ait été complètement inusitée en Lycie; car les hymnes qui étaient chantées par les femmes de Délos avaient été composées par Olen, poète lycien ⁽³⁾.

Les Lyciens se sont toujours montrés guerriers intrépides et jaloux de leur liberté. Lorsque les rois de Lydie eurent soumis tout l'occident de l'Asie Mineure, les Lyciens seuls avaient conservé leur indépendance; mais quand Cyrus eut à son tour établi le pouvoir des Perses sur toute la presqu'île, les Lyciens ne purent résister aux attaques réitérées d'une armée aussi puissante. Lorsque Harpagus se présenta dans les campagnes de Xanthus, les Lyciens marchèrent à sa rencontre, et quoique inférieurs de beaucoup

⁽¹⁾ Hérodote, liv. I, chap. CLXXIII.

⁽³⁾ Hérodote, liv. IV, chap. XXXV.

⁽²⁾ Voce *Tremile*.

en nombre, ils combattirent avec une grande valeur⁽¹⁾. Les habitants de Xanthus s'enfermèrent dans leur citadelle, et refusèrent unanimement de se rendre. La ville ayant été prise d'assaut, tous les habitants furent massacrés, et il n'y eut de sauvées que quelques familles, qui étaient alors absentes. Cependant, malgré tant d'efforts, la Lycie fut soumise au joug des Perses, et resta dans le même état jusqu'au jour où Alexandre lui rendit la liberté, en dirigeant en personne son armée à travers la province. Darius, dans l'organisation de son empire, avait rangé la Lycie dans la première satrapie. Néanmoins, le pouvoir intermédiaire des rois de Carie s'étendit jusque sur cette province, qui eut à souffrir des exactions et des tributs que réclamaient les généraux de Mausole, pour satisfaire aux dépenses faites par ce prince pour l'embellissement de sa ville d'Halicarnasse.

Après l'expulsion des Perses, la Lycie fut pendant un temps soumise au pouvoir des Rhodiens; mais elle prit peu de part à la guerre du Péloponnèse. Son territoire était divisé en trois grands districts : la Cabalie, au nord; la Cibyratis et le Mylias, qui formaient une confédération gouvernée par une assemblée appelée le corps lyciaque. Il était composé des députés envoyés par les vingt-trois villes de la confédération, qui décidaient en assemblée publique dans quelle ville le congrès serait tenu. Les plus considérables de ces villes avaient chacune trois voix; les moyennes, deux; et les autres, une seule voix. Elles contribuaient dans la même proportion aux dépenses et aux charges publiques.

Les principales magistratures du pays étaient nommées en assemblée publique. Le chef de la confédération lycienne portait le nom de lyciarque. Lorsque la domination romaine s'établit dans ces contrées, les Lyciens conservèrent un gouvernement indépendant; mais si l'on s'en rapporte aux inscriptions, les fonctions de lyciarque rentreraient dans la classe des magistratures romaines, comme celles d'asiarque, qui étaient à la nomination du pouvoir romain.

MARMARICE.

Le port de Marmarice est ouvert au sud: on entre d'abord par une large baie entourée de hautes montagnes, au fond est une grosse île qui paraît tenir au continent du côté de l'ouest, et laisser une passe à l'est; mais il faut se garder de suivre cette route. Une seconde île reste à gauche en entrant; entre cette seconde île et la terre il y a un autre îlot qui forme un petit port: en cet endroit il y a bon fond, mais les navires n'y mouillent pas, étant aussi en sûreté dans le grand port, et pouvant se procurer à la ville de l'eau et des provisions.

L'entrée de ce golfe est fort large et entourée de hautes montagnes; au moment où nous arrivons, les nuages descendent sur les sommets les plus élevés et découpent les différents plans des montagnes, les forêts de pins se perdent dans la vapeur. A peine sommes-nous dans l'entrée de la baie, que le vent change; on est obligé de louvoyer. Le bâtiment ne manœuvre qu'avec la plus grande peine, à cause de la forte levée de la mer et de la faiblesse de la brise. Nous parvenons à doubler une petite pointe; mais le vent refuse tout à fait, et nous sommes pris par le calme avec une mer très-houleuse. La nuit étant sur-

⁽¹⁾ Hérodote, liv. I, chap. CLXXVI.

venue, le capitaine fit virer de bord pour prendre le large pendant la nuit; enfin à dix heures nous faisons route pour Marmarice avec une brise très-fraîche de N.-O.; en peu d'heures nous sommes rendus à l'entrée de la baie; mais la manœuvre devient tout aussi difficile que la veille, à cause des violentes rafales qui sortent des gorges dans toutes les directions. La chaîne des montagnes de l'O. est moins boisée que celle de l'E., les pentes sont rapides mais uniformes; on n'y remarque point les rocs saillants de la partie orientale; les terres sont d'un rouge brique très-foncé, les roches sont grises à l'O.

Nous doublons trois pointes avant d'arriver à la grande île qui partage la baie en deux parties et qui forme le port de Marmarice.

Cette grosse île forme une crête O.-N.-O. et E.-S.-E.; elle tient à la terre du côté de l'orient par une langue basse et sablonneuse qu'on appelle la fausse passe. Souvent des navires se sont perdus en cet endroit, croyant entrer directement dans le port. L'île est de la même nature que les montagnes environnantes; la partie inférieure est rouge, les rocs supérieurs sont grisâtres. A l'ouest de cette île on en rencontre une autre qui court E.-O.; c'est entre ces deux îles que se trouve la vraie passe; mais comme la première est beaucoup plus nord que la petite, il est difficile d'entrer dans le port sans virer de bord, ce canal étant oblique N.-E., S.-O.

Ici nous sommes pris par de fortes rafales auxquelles succède immédiatement le calme plat; le vent joue dans les gorges des montagnes; on est forcé de virer de bord à chaque instant.

A quatre heures et demie du soir, nous jetons l'ancre au milieu du port de Marmarice.

Ce vaste bassin est environné d'une plaine bien cultivée; des pics de rocs grisâtres sortent de terre en différents endroits et s'élèvent à une hauteur considérable.

La ville elle-même, placée sur une presqu'île dans la partie N.-E. de la baie, est assise sur un de ces rochers, le château est à mi-côte, de sorte que toute la ville se présente en pyramide.

A peine sommes-nous arrivés, que le navire est entouré des barques du pays; les habitants montent à bord en foule et regardent le brick avec une curiosité extrême.

La race de ce pays est une des plus belles de toute l'Anatolie; les hommes sont grands, parfaitement bien faits; ils paraissent fort doux.

Le frère de l'aga vient à bord pour nous engager à assister à une fête qui doit avoir lieu le soir même à l'occasion d'un mariage. D'autres habitants viennent offrir aux matelots des provisions de toute espèce; enfin la connaissance est bientôt faite, et la meilleure intelligence s'établit entre l'équipage et les habitants.

A huit heures, nous rendîmes visite à l'aga: mon tatare lui avait dit le but de mon voyage; il me reçut de la manière la plus cordiale et m'offrit ses services pour me guider dans mes explorations.

La situation du fort de Marmarice correspond certainement avec celle de la ville des Marmarenses, assiégés et vaincus par Alexandre, peu de temps après la prise d'Halicarnasse⁽¹⁾. Les Marmarenses occupaient, à l'extrémité de la Lycie, une forteresse bâtie sur un roc escarpé dont la position était excellente. Quelques habitants, ayant attaqué l'arrière-garde des Macédoniens, firent un butin assez considérable. Alexandre, décidé à venger cette injure, fit entourer la place, et ordonna de commencer l'assaut. Les habitants avaient résisté avec le plus grand courage; mais se voyant sur le point d'être

⁽¹⁾ Diodore de Sicile, liv. XVII, ch. XXXVIII.

vaincus, ils assemblèrent un conseil, dans lequel il fut décidé qu'on égorgerait les femmes, les enfants et les vieillards, et que les hommes en état de porter les armes feraient une sortie, et traverseraient le camp ennemi pour gagner les montagnes voisines. Cette proposition fut mise sur-le-champ à exécution : chaque habitant rassembla dans la maison sa famille, qui, après avoir pris son dernier repas, attendit sans crainte le sort qui lui était réservé. Les jeunes gens, au nombre d'environ six cents, reculèrent devant le meurtre de leurs parents, et mirent seulement le feu aux habitations, qui s'écroulèrent sur les malheureux qu'elles contenaient. La ville fut entièrement détruite, et le reste des Marmarenses se dispersa dans les montagnes.

Il n'est pas probable que la ville ait jamais été rebâtie, car elle n'est nommée que pour mémoire chez les auteurs postérieurs à Alexandre. Les ruines plus modernes dont j'ai parlé ne sont point antérieures au *xix^e* siècle. Je n'y ai observé aucun vestige romain. Tous les murs de soutènement portent le caractère d'une haute antiquité.

Le piton, presque isolé de toutes parts, sur le sommet duquel est construite l'ancienne ville, le caractère sauvage des montagnes qui l'entourent, forment un cadre qui s'ajuste parfaitement au récit de Diodore. Le nom de la rade, qu'on appelle aujourd'hui Marmarice, a survécu à toutes les révolutions. C'est un caractère particulier à la géographie de la Lycie, d'avoir conservé un très-grand nombre de noms de villes antiques.

Les sépultures des Marmarenses étaient placées dans la plaine, au pied du piton; elles se composaient généralement de sarcophages taillés dans le roc. Je n'y ai pas observé de construction en forme de tumulus.

Si les peuples de cette contrée ont tout à fait oublié l'art de construire de majestueux édifices, ils ont du moins conservé dans leurs mœurs et dans leurs costumes une partie des traits qui nous les font reconnaître comme les vrais descendants de la race aborigène. La langue turque est celle qui leur est le plus familière; le petit nombre de Grecs et d'Arméniens qui séjournent dans la contrée n'en emploient point d'autre. Mais par leurs traits, ils se distinguent de la race turque; et plus qu'ailleurs, les jeux et les exercices des Grecs se sont conservés. Nous assistâmes à un spectacle qui rappelait tout à fait les combats de la lutte célébrés dans les inscriptions; il ne manquait au vainqueur que le décret du sénat et du peuple pour perpétuer sa victoire.

L'habitation de l'aga donne sur la place du bazar, des feux de bois de térébinthe sont allumés de distance en distance dans de grands réchauds de fer, les terrasses des maisons sont couvertes de spectateurs; d'autres terrasses sont réservées aux femmes, qui se détachent sur l'azur du ciel comme autant de fantômes blancs. Nos canotiers se sont déjà glissés dans la foule; ils font connaissance avec les Turcs en échangeant de nombreuses poignées de main.

La musique arriva bientôt; elle se composait de quatre flûtes sauvages dont le son ressemble à la cornemuse, de deux tympanons, et de deux gros tambours qu'on bat comme une grosse caisse : c'est un tapage épouvantable, une harmonie à arracher les oreilles.

Nous fûmes nous asseoir au pied d'un platane sous lequel l'aga nous avait fait préparer des tapis. La place publique était sablée; un Turc s'avança au milieu, il leva son bâton et réclama le silence :

« On fait savoir, à quiconque est curieux d'y assister, que ce soir même un combat de la lutte est ouvert entre les habitants de cette ville et des villages environnants; le vainqueur recevra pour prix un cheval et un chameau, qui lui sont offerts par la mariée. »

A ces mots, un léger murmure se fit entendre : chacun vanta la générosité de la mariée et la force des différents lutteurs du pays qui devaient s'exercer. La musique recommença plus bruyante que jamais ; il paraît que cette harmonie plaisait fort à l'auditoire. Quelques jeunes Grecs ouvrirent la fête en dansant la pyrrhique.

L'agonothète s'avança de nouveau au milieu de la place ; il annonça que l'exercice de la lutte allait suivre immédiatement celui de la danse. La place présentait l'aspect le plus animé ; les habitants, assis par groupes et tous en habits de fête, éclairés par les flammes rougeâtres des bois résineux, se détachaient sur les murailles noircies de la place. Les treilles, les auvents, les cheminées, étaient couverts de spectateurs.

Les lutteurs sont introduits ; ils sont nus, portant seulement un caleçon de peau de buffle ; ils sont au nombre de dix, trois sont rasés et sept portent la barbe ; leur attitude est fière : ce sont des hommes d'une taille moyenne, maigres et nerveux. Enfin arrive le dernier : il est couvert d'un manteau court de poil de chameau ; sa chevelure est longue et noire ; en s'approchant du foyer, il jette son manteau et déploie dans toute leur beauté ses membres souples et nerveux ; il promène son œil sombre sur toute la place, secoue sa crinière et croise les bras. On voit que cet athlète a le sentiment de sa force ; chacun est disposé à parier pour lui.

On apporte une amphore d'huile que l'on verse à grands flots sur les lutteurs ; l'agonothète en choisit deux ; il leur fait faire le tour de la place, et les menant au milieu, leur fait courber la tête :

« Qu'Allah vous donne la force et le courage, lui qui peut l'enlever aux plus forts et donner la victoire aux plus faibles ; qu'il vous soit en aide pour que le plus digne remporte le prix. Aphif, du village de Keughez, Vézir, natif de cette ville, vont lutter corps à corps sans employer ni charmes ni sortilèges. »

Les deux athlètes se redressent, se toisent du regard, se donnent la main et s'éloignent ; ils font le tour de la place en regardant les spectateurs, et battant leurs cuisses de la main avec un mouvement particulier. Arrivés en face l'un de l'autre, ils se provoquent au combat en frappant dans leurs mains, et les laissant tomber sur leurs cuisses : le combat est accepté ; ils se baissent pour ramasser de la poussière.

Ils s'approchent et se saisissent les bras ; tous leurs mouvements sont calculés, rien n'est fait à la hâte ; ils visent à se prendre à la ceinture, mais ils se tiennent longtemps fléchis en avant : enfin ils s'étreignent, leurs membres se mêlent, on ne voit plus qu'une masse qui souffle et mugit. Un bras s'élève, prend le cou de l'adversaire ; mais enfin, pris par la ceinture, ils cherchent à s'enlever. Vézir saisit les jambes de son ennemi, qu'il finit par renverser sans lui faire lâcher prise. Pour qu'un lutteur soit vaincu, il faut qu'il soit mis sur le dos ; ils se roulent dans la poussière, leurs bras entrent dans leurs chairs, ce n'est plus qu'une masse poudreuse et informe, leurs os craquent sous leurs étreintes. Aphif est dessous ; mais il se soulève sur le sol ; les bras et les genoux écartés lui donnent un aplomb inébranlable. Son ennemi fait d'inutiles efforts pour le retourner ; enfin Aphif saisit Vézir au moment où il fait un effort, et le couche sur le dos.

Les combattants font le tour de l'assemblée, chacun leur fait un petit présent. L'agonothète amène deux autres lutteurs ; ceux-ci portent de longues barbes, leur tête est ronde et leur visage court, leurs membres basanés n'ont que la chair strictement nécessaire. On fait à leur égard la même invocation, ils commencent avec les mêmes cérémonies, ils paraissent peu se craindre mutuellement ; mais après une lutte continue de près d'une heure, aucun n'a encore acquis l'avantage ; les spectateurs s'impa-

tientent, chose inouïe; mais ils ont hâte de voir lutter l'étranger. Cependant les lutteurs se tiennent tous les deux par la ceinture; impossible de se dégager ni de se vaincre; ils se regardent avec des yeux ardents. Bien certainement cette lutte n'est pas une comédie. Enfin ils se poussent et vont rouler sur l'assistance, qui se sauve, craignant autant les taches d'huile que les atteintes de leurs membres élastiques. Mais aucun n'est battu; l'agonothète leur fait des reproches, et, pour leur donner du courage, les excite avec le bâton qu'il tient à la main; à peine s'ils s'en aperçoivent.

Enfin le dernier lutteur arrive dans l'arène: en peu de minutes il couche sur le dos son premier antagoniste; on lui en présente un second qui a le même sort; il doit encore lutter contre les autres vainqueurs. Il prend un moment de repos; mais il est tard, le nègre néglige d'entretenir son foyer, le froid arrive; nous rentrons à bord.

Jeudi 14 avril.

L'aga m'avait parlé d'un château qui se trouve à peu de distance de la ville; nous y fûmes, accompagnés d'un guide qu'il nous avait donné. Nous allâmes droit au nord vers une montagne qui se trouve au fond de la plaine. A peine fûmes-nous arrivés au jardin de l'aga, que nous trouvâmes, au pied de la montagne, des murailles de soutènement de travail pélasgique. Elles sont d'une haute antiquité, car il ne paraît aucune trace de l'emploi du fer dans cette construction, les pierres sont tout à fait brutes comme au sortir de la carrière. Cette muraille se dirige N.-S.: nous la franchîmes pour continuer à monter au sommet; c'est avec des peines infinies que nous parvînmes à nous frayer un passage au milieu des rochers et des buissons entrelacés: enfin, après une heure et demie de fatigues, nous arrivâmes à une esplanade couverte de broussailles et de ruines; elle est soutenue par des terrassements en appareil irrégulier. Au delà de cette esplanade s'élèvent deux tours et un reste de voûte qui paraissent plus modernes; mais tous les soubassements de ce château sont pélasgiques. A l'ouest la muraille s'étend sur une crête de rochers à pic, au-dessus d'une vallée très-profonde: elles tournent ensuite au sud en suivant les aspérités d'une autre crête de la montagne, et ne se perdent que vers la plaine de Marmarice. Les murs sont dans la direction N.-S. flanqués de tours de travail hellénique; quelquefois ils sont doubles, le revêtement est *isodomon*, et la muraille intérieure est pélasgique. Dans la partie sud, le versant de la montagne est soutenu par de grandes terrasses du même travail pélasgique. On reconnaît encore le point où les murailles tournaient à l'est pour aller rejoindre celles que nous avons aperçues en arrivant. Dans l'intérieur de ces murailles on ne trouve aucune trace du monument, les rochers sont saillants et naturels, les buissons croissent dans leurs fissures comme si jamais une ville n'eût occupé la montagne. Il est assez positif cependant que c'est la position de l'ancienne ville des Marmarenses.

Le bassin du port est entouré d'un certain nombre de vallées qui arrivent à la mer pour ainsi dire en rayonnant vers son centre. La presqu'île, qui ne tient à la terre que par un isthme sablonneux, ferme ce port d'une manière sûre; la vraie passe est à la pointe ouest de la presqu'île, entre celle-ci et une petite île qui s'étend N.-O. S.-E.

Il est à remarquer que deux formations principales composent le système géologique de Marmarice, la serpentine et le calcaire. Tout le système qui s'approche d'une parallèle à la direction N.-E. S.-O. est serpentine, tout ce qui est parallèle à la direction N.-O. S.-E. est calcaire. Ceci est encore plus évident dans un petit îlot près de la passe, qui suit ces deux directions, et dans lequel la nature des roches change au point où les deux croupes forment un angle.

Le calcaire de Marmarice est du marbre de différentes couleurs. On observe dans la

plaine des roches soulevées de marbre gris, reposant sur la serpentine. C'est en cet endroit que nous vîmes quelques tombeaux anciens. En montant la montagne des Marmarenses, on rencontre sur le versant sud le marbre rosé veiné de rose et de violet, d'une très-belle qualité; puis une autre espèce de couleurs plus pâles; il forme une sorte de brèche. Ce marbre sort de terre par blocs énormes; on n'y remarque pas de stratifications.

La montagne du château se compose, sur le versant oriental, d'un calcaire rubané jaune verdâtre, avec des dépôts de spath calcaire; dans les interstices on voit sortir çà et là quelques blocs de serpentine qui indiquent que cette roche existe sous le calcaire.

TELMISSUS.

Telmissus est une des plus anciennes villes de la Lycie. Dès la plus haute antiquité, elle était déjà célèbre par son collège des devins, qui étaient souvent pris pour arbitres dans les plus solennelles occasions. C'est ainsi que Crésus, au moment de déclarer la guerre à Cyrus, envoya en Lycie une députation pour consulter les devins⁽¹⁾. Les rois de Phrygie eurent aussi recours à leur science occulte. Mais il ne paraît pas que le culte d'aucune divinité particulière eût été spécialement pratiqué par les habitants. C'est ici que l'on observe les premiers vestiges de cette architecture monolithe qui fut en honneur dans la plupart des villes de la Lycie. La nature et la forme des rochers du Taurus, composés d'un calcaire compacte, et formant des falaises de plusieurs centaines de mètres d'élévation, provoquaient le génie des artistes lyciens. L'art grec et l'art indigène étaient pratiqués simultanément, et il n'est pas facile de dire quel est celui qui subsista le dernier. Les sarcophages couverts en nacelle ont été imités par les Romains, et ces derniers se sont quelquefois emparés des demeures funèbres des anciens habitants.

On pourrait trouver dans ces ruines un assez grand nombre d'inscriptions, mais il faudrait pouvoir consacrer à cette recherche plus de temps que je n'en avais; les broussailles sont tellement épaisses, que la plupart des ruines sont inabordables. J'ai copié une inscription tumulaire qui confirme l'identité de Macri avec l'ancienne Telmissus.

Le 1^{er} d'août, à trois heures du soir, la brise d'Imbat fut assez forte pour nous permettre d'arriver à l'entrée du golfe de Macri le lendemain de grand matin; mais les détours qu'il faut faire au milieu des îles nombreuses du golfe nous empêchèrent de mouiller avant deux heures. Nous jetâmes l'ancre entre la ville de Macri et l'île des Chevaliers. Le golfe de Macri proprement dit est la partie comprise entre l'île des Chevaliers et la côte; au delà le mouillage n'est pas si tranquille, mais en revanche il est plus sain que le premier; car on se trouve environné de marais qui dans l'automne doivent occasionner beaucoup de fièvres.

La rivière de Méis vient déboucher près de la ville, elle a formé des atterrissements considérables, et les bas-fonds s'augmentent de jour en jour. Une grande partie de la ville ancienne est déjà submergée, les murailles et les tombeaux s'élèvent au-dessus des eaux.

⁽¹⁾ Hérodote, liv. I, ch. LXXVIII.

La ville moderne de Macri était jadis assez considérable; on y voit deux mosquées assez grandes, couvertes par des coupes. Les maisons sont couvertes en terrasse et bâties en pierre fort proprement. On a dès son arrivée une idée de la douceur du climat de Macri, quand on voit ces touffes d'arbrisseaux en fleurs, ces palmiers qui se balancent au-dessus. L'humidité du sol contribue admirablement à entretenir la végétation vigoureuse des environs.

L'ancienne Telmissus s'étendait fort au delà des limites de la nouvelle Macri; cette ville a dû toujours être plus étroite que longue, car elle est resserrée sur le continent par une portion de l'Anti-Cragus qui descend presque dans la mer.

Le théâtre était situé à l'ouest au bas d'une vallée ou plutôt d'un ravin étranglé; il est encore complet dans l'intérieur. La scène seule, qui était toujours construite avec moins de solidité, et dans laquelle on employait beaucoup de bois, est presque détruite; cependant les portes du proscénium existent encore, et on a une idée de sa décoration par les piédestaux qui séparent les portes et qui portaient des colonnes accouplées.

La salle avait 28 rangs de gradins divisés au milieu par une galerie découverte formant la précinction. De petits escaliers, taillés dans le mur du podium, servaient de communication entre les deux précinctions. Les gradins étaient desservis par neuf escaliers formant huit *cunei* ou divisions; tous les gradins sont encore en place jusqu'au dernier; les terres ne les encomrent pas, mais des buissons d'*agnus castus* qui se multiplient paraissent vouloir se substituer aux spectateurs.

Entre les deux entrées latérales qui conduisaient directement dans l'orchestre, on arrivait à la première précinction par deux galeries voûtées, en pierre de taille. La galerie ouest existe encore; celle de l'est est en partie cachée sous les décombres, car toute la portion orientale du théâtre qui n'était pas appuyée sur la montagne s'est écroulée. Ce mur extérieur est composé de gros quartiers de roche à bossages et d'un appareil colossal.

Dans le haut du théâtre il existait une galerie circulaire découverte comme celle de la première précinction; mais une muraille dont la hauteur ne peut être déterminée empêchait l'accès dans l'intérieur de l'édifice par le haut de la montagne.

La grande porte tragique, composée de deux chambranles et d'une architrave, est encore en place, ainsi que la porte comique. En bas des piédestaux dont j'ai parlé, on voit les entailles des solives du plancher de la scène, et au-dessous, les portes de service pour les machinistes et les musiciens. La salle des mimes est tout à fait détruite.

Le mur de face sur lequel s'appuyaient les gradins était oblique à la scène, comme dans tous les théâtres d'Asie. J'ai retrouvé parmi les buissons plusieurs morceaux de la rampe oblique sur laquelle s'appuyaient les gradins. Cette pièce est assez rare dans les théâtres, et prouve que le mur de face des gradins ne montait pas à la hauteur du proscénium, mais suivait l'obliquité des sièges.

Ce théâtre, qui a fait l'admiration de Clarke et de bien d'autres voyageurs, est en effet un des plus grands de l'Asie: on n'a pas en Europe un seul monument de ce genre aussi bien conservé et d'aussi bon style.

La mer vient presque baigner le pied du mur d'avant-scène; on voit au fond des eaux plusieurs murailles qui appartenaient aux dépendances de cet édifice; à droite et à gauche, les rochers sont coupés verticalement, et percés d'un grand nombre de trous de solives. Le théâtre était entouré de nombreux édifices, ainsi qu'on peut s'en assurer par les rochers, presque tous taillés en chambres et en escaliers.

Du côté du couchant, à l'extrémité de la ville, restent encore de grandes salles tail-

lées aussi dans le roc, et dont la voûte est en maçonnerie. Le stuc dur dont elles sont revêtues ferait croire que ce sont d'anciennes citernes, si l'abondance des eaux qui sortent de tous côtés des rochers ne prouvait pas que ces constructions furent inutiles dans cette ville; d'ailleurs quelques-unes de ces voûtes communiquent entre elles par des portes à chambranles et à crossettes. On voit dans la muraille plusieurs tuyaux de terre cuite dont on ne saurait expliquer l'usage qu'en supposant que cet édifice est un ancien bain.

Ces voûtes sont à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer; les sources sortent des mêmes rochers dans lesquels elles sont taillées.

D'épais buissons de lauriers-roses poussent autour des sources; d'anciens tombeaux qu'on a respectés s'élèvent au-dessus des fleurs et de la verdure. Ce lieu est d'une fraîcheur et d'une beauté remarquables. Mais comme nous devions nous occuper d'autres monuments situés à l'autre extrémité de la ville, nous choisîmes pour établir notre tente l'ombrage d'un beau platane voisin d'une fontaine et entouré de bosquets. C'est bien là cette nature décrite par les anciens poètes, qu'on accuse cependant d'embellir tous leurs sujets. Il est difficile que l'imagination puisse peindre des endroits plus délicieux, tant d'arbres légers et fleuris couvrant de frais ruisseaux. Les glaïeuls aux feuilles aiguës dont les tiges se mêlent aux branches tombantes d'un superbe palmier, et de loin en loin la voûte en forme de casque des tombeaux lyciens paraissent comme des nacelles renversées. On attacha la tente aux branches du platane; tout ce qui nous était nécessaire pour notre campement fut apporté du bord.

Les matelots avaient su trouver toute espèce de provisions, poissons, fruits, agneaux et laitage. Nous arrivâmes au coucher du soleil, et nous trouvâmes la table mise: rien n'y manquait que des chaises. Or, une chaise est ce qu'il y a de plus rare en Turquie; impossible d'en trouver dans le village: on avait oublié d'en apporter du bord; force nous fut de renoncer à notre dîner européen, et de nous installer par terre sur nos tapis.

Les montagnes forment une espèce de cirque, au milieu duquel s'élève un mamelon d'un accès difficile: c'est là qu'on établit l'ancienne acropole, qui fut dans la suite renouvelée par les chevaliers de Rhodes. Il ne reste plus de l'ancien château qu'un pan de muraille et une tour; une porte carrée à crossette donne encore accès dans l'intérieur, envahi par des buissons épais.

Les rochers de la partie orientale formaient des masses pyramidales qui ont été taillées en tombeaux. A l'extrémité est de la ville est la célèbre nécropole, dont les tombeaux taillés dans le roc sont les plus remarquables de tous ceux de la côte. Les trois principaux sont composés d'un portique avec deux colonnes et deux antes portant un entablement avec fronton. Des portes à consoles sont figurées sur le rocher avec toutes leurs ferrures et leurs ornements; mais le sépulcre lui-même n'est qu'une excavation de trois mètres cubes, où sont taillés trois lits de pierre pour les corps.

Le plus beau de tous ces monuments est dans l'angle sud-est; il est d'ordre ionique; les volutes sont taillées; l'entablement est à grosses denticules. Aux angles et au sommet du fronton s'élèvent des palmettes qui n'ont été qu'ébauchées, mais qui étaient certainement ornées de peinture. Sur l'ante à gauche on lit l'inscription

AMYNTOY ΕΡΜΑΓΓΙΟΥ

en beaux caractères grecs. La face des antes est ornée de trois patères placées sur une seule ligne.

Ces trois tombeaux, de style grec, sont taillés dans le même groupe de rochers qui

forme un des contre-forts de l'Anti-Cragus. Celui qui est dans la partie la plus élevée est inaccessible; il paraît n'avoir été jamais terminé: le troisième offre quelques variantes de celui que j'ai décrit plus haut. Les volutes des chapiteaux ne sont pas évidées; il est certain qu'elles étaient complétées par une peinture, de même que les grandes tuiles ou antéfix qui couronnent tous les frontons.

Il est à remarquer que les bases offrent beaucoup d'analogie avec celles des colonnes du temple de Junon, à Samos; c'est le seul caractère qui puisse guider pour déterminer l'époque de ces monuments.

L'inscription du grand tombeau ne donne que deux noms, sans faire connaître les fonctions du personnage qui y fut inhumé. Le *Corpus inscriptionum* corrige le nom de ΕΡΜΑΠΙΟΥ par celui de ΕΡΜΑΓΟΡΟΥ; mais la première leçon est la bonne. On retrouve ce nom d'Hermapius dans une inscription de Pinara, rapportée par M. Fellows:

ΕΥΤΥΧΟΥ
ΤΟΥ ΕΡΜΑ
ΠΙΟΥ

Il est peut-être peu de pays en Asie Mineure qui ait été plus visité que Macri. Les tombeaux sont couverts de centaines de noms, presque tous français, et quelques-uns anglais.

Les plus anciennes dates ne remontent pas avant 1780.

L'édifice monolithe est encaissé dans la montagne, de sorte qu'il se trouve tout entier à l'abri des injures du temps. J'avais demandé au capitaine à être monté jusqu'au sommet de l'édifice; plusieurs matelots et des maîtres d'équipage vinrent avec des agrès pour me hisser. La grande difficulté que je prévoyais était leur propre ascension, n'ayant ni échelles ni agrès pour s'aider. Nous étions à disserter sur le moyen que nous emploierions pour faire monter les matelots, lorsqu'en nous retournant nous les aperçûmes tous en haut. Ils avaient monté sans aucun secours, en s'appuyant sur les parois du rocher et sur la face latérale du monument. Rien n'est agile comme un matelot.

Outre les trois grands sépulcres, tous exécutés dans le même style, il en existe encore une infinité d'autres taillés dans le rocher, et dont le caractère s'éloigne tout à fait des règles de l'architecture grecque. M. Clarke trouve un grand rapport entre ces tombeaux et ceux de Persépolis; ils sont formés d'une cellule ordinaire avec trois banquettes pour déposer les corps; mais la façade se compose de différents membres en saillie qui paraissent imiter des poutres réunies par des tenons. La sablière se relève à droite et à gauche, et représente deux crochets semblables à des pattes d'ancre.

Les montants sont carrés, et aux deux tiers de la hauteur sortent deux pierres en saillie représentant les liernes. L'entablement se compose d'un filet, d'un quart-de-rond, d'un larmier. Le larmier est soutenu par des cylindres tangents les uns aux autres, et dont la base forme une suite de cercles au-dessous du larmier.

Un de ces tombeaux est orné d'un fronton dont les trois angles portent des palmettes d'un goût parfait. Sur ce tombeau on voit encore quelques caractères qui m'ont rappelé ceux des tombeaux de Midas; mais sur celui qui est proche on lit:

ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΛΑΥ
ΔΙΟΥ ΠΕΡΓΑΜΟΥ

Je ne doute pas que les inscriptions grecques qui sont gravées sur ces monuments

ne soient d'une date plus récente que leur construction. Sur le grand tombeau à portique, on lit aussi plusieurs inscriptions dont les caractères rappellent le Bas-Empire, mais qui sont sans intérêt. J'ai déchiffré une inscription ainsi disposée :

.....
OY
 MNHMH C MNEIAC
 XAPIN XAPIN

(Les noms ont disparu sous des stalactites sorties du rocher.)

Les petits tombeaux sont en grand nombre, presque tous sur un type semblable. Quelques-uns ont trois portes figurées, d'autres deux, d'autres seulement une seule : dans l'un d'eux, les portes sont ornées de clous et de têtes de lions, et sur le rocher on voit grossièrement sculpté un chien assis, gardien du tombeau.

La nécropole ne se bornait pas aux rochers taillés dans le roc. On aperçoit encore, dans la plaine, une multitude de sépulcres de différentes formes. Il y a un grand nombre de sarcophages monolithes, dont le couvercle en voûte ogivale est couronné d'un haut filet qui lui donne l'aspect d'une nacelle renversée; de part et d'autre sortent des pierres qui imitent sans doute des pièces de bois.

Le principal tombeau de ce genre est le plus avancé vers le rivage. Les eaux, qui gagnent continuellement sur le terrain, en ont occupé les alentours; de sorte qu'il est fort difficile d'y aborder, le marais n'étant pas assez profond pour y arriver en canot. Heureusement j'ai rencontré une pirogue faite d'un seul tronc d'arbre, et qui se manœuvre avec une pagaie comme les canots de la mer du Sud. Je me suis embarqué avec un matelot, et j'arrivai à bon port, non sans avoir risqué cent fois de chavirer. Ce tombeau représente une grande caisse rectangulaire en bois, dont toutes les membrures sont sculptées en relief; aux extrémités les boutisses ressortent d'un pied, et se croisent de la même manière que des poutres assemblées. La partie supérieure est ornée de grosses denticules qui portent un larmier sans moulures.

La face du sarcophage est ornée de quatre caissons, dont les divisions forment une grande croix. Le couvercle est en forme de voûte ogivale; les deux faces sont ornées de caissons, et les parties latérales de deux bas-reliefs représentant un combat, ou plutôt une lutte entre des gens armés; car, à l'extrémité on voit un vieillard assis sur un fauteuil, qui semble être le juge: près de lui est un guerrier debout, appuyé sur son bouclier. La crête ou la carène supérieure porte aussi un bas-relief qui est la continuation du combat: deux vaincus terrassés reçoivent le coup mortel. Ce bas-relief est d'un bon dessin, et ne paraît pas de la même époque que celui qui est sculpté sur le soubassement du monument, et qui représente un repas funèbre. Le travail grossier de ce dernier me fait croire qu'il est de beaucoup postérieur, et qu'il a servi au dernier défunt qui s'est emparé du tombeau. Il est peu de nécropoles dans lesquelles on ne voie plusieurs générations qui sont venues tour à tour occuper le dernier asile.

Ce genre de tombeaux est tout à fait en dehors du goût des Grecs, et me paraît propre aux peuples de Lycie. Plusieurs autres monuments du même genre sont mêlés avec des tombeaux grecs: ces derniers sont composés d'un sarcophage carré, avec un couvercle à oreillettes, forme usitée aussi chez les Romains. Ces monuments sont d'un travail rustique et sans ornements.

Enfin, on voit sur une même ligne quatre ou cinq soubassements de monuments funé-

raires qui se rapprochent de la forme du genre βώμης (autel). Ils sont formés d'une grande salle à voûte plate. La partie supérieure était ornée d'une colonnade, dans le genre du tombeau de Melasso. Ces monuments n'ont pas résisté aux siècles; ils sont presque entièrement détruits; les colonnes sont éparses à l'entour. On pourrait, il est vrai, en faire facilement une restitution. Je regrette que le temps m'ait manqué pour ce travail.

Les montagnes de Macri font partie du grand système calcaire de la Caramanie. Les tombeaux sont taillés dans une brèche jaunâtre susceptible de prendre du poli. Toute cette chaîne est dominée par l'Anti-Cragus de Lycie, haute montagne qui avait encore de la neige au milieu d'août. La hauteur, prise par M. Mont-Ravel, est de 1500 mètres; le piton qui est plus voisin de Macri est de 1100.

Le golfe de Macri est parsemé d'îles nombreuses, dont la plus importante est l'île des Chevaliers. Elle est couverte de constructions du moyen âge, mais aujourd'hui absolument déserte. Les officiers qui l'ont visitée pour prendre les relèvements du golfe n'y ont vu que de ces constructions que l'on attribue aux chevaliers de Rhodes.

Les environs de Macri sont devenus impraticables à cause des marais formés par la rivière de Méis, dont le cours a formé un banc considérable au-devant de la ville; cependant les eaux, loin de se retirer, occupent une grande partie des édifices de l'ancienne Telmissus. Les murailles d'enceinte sont au milieu de marais profonds, couverts de roseaux et de lianes impénétrables. Les rochers qui dominent Macri sont percés d'une infinité de chambres, taillés en chemins et en escaliers coupés à pics, en murailles, présentent enfin les traces d'un travail considérable. Il n'est pas probable que tant d'efforts aient été faits dans le but unique d'ensevelir les morts; mais j'ai lieu de croire qu'une partie des maisons de l'ancienne ville, étant assises sur les talus du roc, avaient été taillées dans le rocher.

PATARE.

Le 7, à cinq heures du soir, nous appareillâmes de Macri pour Patare. Le peu de temps que j'avais devant moi ne me permit pas de visiter le sud du cap Iria, où l'on place Carmylessus. Nous quittâmes le golfe de Macri au coucher du soleil. Le panorama de la chaîne du Cragus se développait à nos regards; la coupe de ces montagnes est d'une grande beauté. Le soleil, qui se couchait derrière le Cragus, jetait une lumière dorée sur ces hautes cimes, longtemps après que la côte fut plongée dans une brume d'un bleu azuré. La mer était calme; une légère brise nous permit à peine d'arriver à l'entrée du golfe au milieu de la nuit.

Le 8, nous passâmes la journée à la mer; le vent était contraire; nous louvoyâmes devant la pointe Yedi-Bouroun. On apercevait au loin l'embouchure du Xanthus, qui coule au pied du Cragus. Une montagne peu élevée le sépare de la vallée où est située Patare. Nous passâmes de nuit devant les ruines de cette ville, pour aller chercher un mouillage plus loin. La position de Patare se reconnaît à une plage sablonneuse, blanche; on ne saurait y mouiller, la côte étant exposée aux vents d'ouest, et la houle presque toujours très-forte. La lune était dans son plein; la navigation était belle; mais nous fûmes pris par des calmes lorsque nous eûmes passé entre les îles Okendra et Volos. On fut obligé d'armer les avirons pour gagner le mouillage de Kalamaki. Aucune carte

n'indiquait le mouillage; la sonde donnait soixante et soixante-dix brasses de fond à toucher terre; l'équipage était fatigué; nous étions sur le point d'abandonner la baie pour aller chercher un mouillage à Castel-Rosso : il était trop dangereux de rester ainsi pris par le calme au milieu des rochers. Le lieutenant fut en canot pour faire le tour de la baie, afin de chercher un mouillage. Enfin, il revint sur les deux heures du matin nous annoncer qu'on pouvait mouiller dans une petite calanque au fond de la baie, et qui nous était cachée par une pointe des roches. On reprit les avirons, et après bien des fatigues, nous atteignîmes le mouillage. On jeta l'ancre par vingt brasses presque à toucher terre.

L'ouverture de la baie nous était cachée par la pointe dont j'ai parlé. Nous nous trouvions dans un entonnoir de rochers presque à pic, dans une solitude profonde; rien ne nous indiquait qu'il y eût des habitations dans le voisinage. En effet, lorsque le jour vint éclairer notre retraite, nous aperçûmes le site le plus sauvage qu'il soit possible d'imaginer. Cependant, il s'anima bientôt pour moi, car j'aperçus le sommet de la montagne couronné par une longue muraille cyclopéenne qui en suivait toutes les ondulations.

Je m'armai aussitôt d'un bâton ferré, et me fis mettre à terre.

C'est avec une peine infinie que je parvins à gravir les rocs éboulés qui fuyaient sous mes pieds. Ces rochers sont d'un calcaire blanc comme du lait, compacte et terne; ils sont percés d'un grand nombre de trous cylindriques de différents diamètres, et qui sont généralement parallèles. Lorsque ces rocs sont en place, les trous ont la position verticale; il y en a qui sont du volume d'un tuyau de plume; dans d'autres, on pourrait fourrer le bras. Toutes les roches ne sont pas perforées : il y en a qui sont saines et sans fissures; mais je n'ai pas observé de couches bien marquées. Je pense que la masse de la roche est compacte. Je m'étonne de trouver de temps à autre, au milieu des rochers, des débris de poterie d'une épaisseur considérable (0^m,05), qui, par conséquent, devaient avoir appartenu à des vases d'une grande dimension. Ces poteries sont rouges, faites d'une terre compacte et sablonneuse.

Tous les morceaux que je trouvais étaient à peu près du même volume, et cependant je ne voyais en ce lieu aucune trace d'habitation antique. Le mur cyclopéen m'était dérobé par les rochers : enfin j'atteignis le sommet. Je me trouvai entre deux pitons reliés par une longue muraille de 231 mètres de longueur, de 2^m,95 d'épaisseur, et d'une hauteur de 9^m,60, dans sa plus grande dimension. Cette muraille suivait l'inclinaison du terrain de part et d'autre, et finissait par s'égaliser avec le sol au niveau de la colline. Elle est percée de deux portes dont les pierres s'unissent en formant saillie l'une au-dessus de l'autre; une architrave d'une seule pierre les couronne. Ces portes m'ont rappelé celles d'Assos et du théâtre de Jassus. La muraille est bâtie de blocs irréguliers, formant deux parements dont l'intervalle est rempli par des déblais réunis avec du sable. Les pierres du parement sont d'un volume considérable; aucune ne fait parpaing, si ce n'est dans la partie supérieure de la fabrique. Cette muraille est d'une magnifique conservation, mais elle a été restaurée dans les siècles postérieurs à sa fondation. On voit une partie construite en petites pierres en assises réglées et d'un petit appareil.

Le couronnement de la muraille est composé d'une ligne de pierres de 0^m,80 de hauteur, posées de champ et réunies par des joints très-serrés.

Le bas de la muraille est entouré de buissons épais et presque impénétrables, sous lesquels je me glissai avec peine. J'y observai plusieurs pierres carrées percées d'un trou circulaire dont la circonférence était en saillie d'un côté et en creux de l'autre. Je

remarquai en même temps une multitude de fragments de poterie, tels que je les avais vus sur la pente, et je m'assurai qu'ils provenaient de la destruction de grands tuyaux de brique qui filaient sur la muraille.

Cette construction est un aqueduc; et si le système d'appareil à joints irréguliers est l'indice d'une haute antiquité, je ne pense pas qu'il existe un aqueduc plus ancien. Ce monument est surtout remarquable en ce sens, qu'il prouve qu'à une époque si reculée, les lois de l'hydraulique étaient déjà connues, au point qu'on savait que l'eau introduite dans des tuyaux fermés reprend son premier niveau.

L'aqueduc n'aurait été construit que pour diminuer la pente de l'eau et le choc violent du liquide, contre lequel aucune fabrique n'eût résisté.

La partie horizontale de la muraille fait, avec la pente méridionale, un angle de 169° , et de 156° avec la partie nord. Les eaux coulaient dans un canal formé de grosses pierres qui s'ajustent entre elles à mortaise et tenon, et qui formaient un tube continu. Les fragments de poterie proviennent des premiers canaux, qui furent dans la suite remplacés par les pierres creuses que nous voyons, à moins qu'ils n'aient été eux-mêmes renfermés dans ces pierres pour empêcher plus complètement l'introduction de l'air. En montant dans la partie supérieure, on arrive au canal horizontal, qui est recouvert de grandes pierres plates, et dont le lit est fait de mortier et de cailloux.

J'ai suivi ce canal pendant trois quarts d'heure dans tous les détours qu'il fait sur la montagne; mais je n'ai acquis aucun indice de la source. Il n'y a rien d'étonnant qu'il en existe une à cette hauteur, puisque cette montagne est dominée par plusieurs autres beaucoup plus élevées.

Du côté du nord, je n'ai pas suivi le cours de l'aqueduc. Peut-être conduisait-il les eaux à la ville de Patare, distante de cinq milles par mer de Kalamaki.

La montagne de l'aqueduc domine une plaine à perte de vue et unie comme la mer. J'aperçus, au moyen de ma lunette, quelques maisons dans un champ de maïs; mais aucun être humain ne s'offrit à mes regards. Au delà de la plaine, vers les limites de l'horizon le soleil levant brillait sur les eaux du Xanthus, qui dirige son cours du nord au sud. Cette plaine est très-marécageuse; elle est bordée au sud par une chaîne de montagnes incultes; au nord, elle se trouve cachée par un acrotère de la montagne.

Mais d'après le cours du fleuve, je pense qu'elle s'étend en tournant jusqu'à Yedi-Bouroun, et qu'elle forme la grande vallée dans laquelle est située la ville de Xanthus.

En retournant à bord, j'appris que dans l'est du mouillage on avait trouvé un ruisseau très-abondant de bonne eau; il est possible que ce soit le même ruisseau dont les eaux étaient portées dans l'aqueduc.

A dix heures on fit les préparatifs pour se rendre aux ruines de Patare. Nous emportâmes toutes les provisions nécessaires pour quatre jours, du vin, du biscuit, des salaisons, des poules, etc., et une tente pour le cas où nous ne trouverions pas un gîte dans quelque mesure.

Nous mîmes une heure et demie pour nous rendre de Kalamaki à Patare, à l'aviron; nous vîmes atterrir sur la côte sablonneuse que nous avions aperçue à notre arrivée; mais la mer était si forte, que nous fûmes obligés de chercher une calanque dans les rochers voisins pour y laisser le canot, sans attendre la chaloupe qui était chargée des ustensiles. Nous allâmes sans délai à la découverte des ruines; elles sont bornées par des montagnes de sable mouvant accumulé à une grande hauteur. Le soleil était brûlant. Nous arrivâmes avec peine à un terrain plus solide; c'étaient des champs dont la

moisson était faite; ils étaient alors couverts de chardons qui nous montaient jusqu'aux épaules. Au bout d'un quart d'heure de marche, nous aperçûmes enfin les ruines. Nous visitâmes d'abord le théâtre, et ayant trouvé un vomitoire bien couvert et disponible, nous fîmes dire aux gens de nous y installer.

Les ruines de Patare sont répandues sur un terrain considérable, sans aucune liaison entre elles. Les anciennes murailles ont disparu; la mer a empiété sur le terrain, de sorte que la plupart des édifices sont au milieu de marais impraticables couverts de roseaux et de buissons.

La fondation de Patare remonte aux premiers âges de la civilisation hellénique. Le culte d'Apollon y fut transporté de Crète avec les premiers colons, et l'oracle qui s'établit acquit bientôt une célébrité qui ne le cédait qu'à celui de Delphes ⁽¹⁾. Ce dieu prit le surnom d'Apollon pataréen, et fut aussi appelé Apollon lycien.

Les Crétois vinrent s'établir à soixante stades de l'embouchure du fleuve Xanthus, non loin d'un lieu consacré à Latone, qui, conduite par des loups, vint se réfugier en ce lieu pour y enfanter ses deux jumeaux. Ils furent baignés dans le fleuve, et abrités dans la chaumière de la vieille Suessa ⁽²⁾. Cette tradition est en contradiction avec celle que nous avons rapportée en parlant d'Ortygie; elle se retrouvait dans tous les lieux où le culte de Diane et d'Apollon était établi.

La ville de Patare, voisine de l'embouchure du fleuve, acquit bientôt une importance commerciale égale à son importance religieuse. Le nom de Patare fut donné à cette ville à l'occasion d'un événement rapporté par Étienne de Byzance ⁽³⁾; mais d'autres auteurs le font dériver de Patarus, fils d'Apollon et de la nymphe Lycia ⁽⁴⁾.

Lorsque Alexandre traversa la Lycie pour aller attaquer Darius, les principales villes se soumirent à lui sans résistance. La dure punition infligée aux villes d'Halicarnasse et de Marmarice fut une leçon pour les peuples de la contrée, et la marche victorieuse du roi macédonien ne trouva plus d'obstacles que dans les montagnes de la Pisidie. Après la mort d'Alexandre, la côte d'Asie devint le théâtre de la guerre entre ses principaux successeurs ⁽⁵⁾.

Patare finit par rester au pouvoir de Ptolémée, qui la répara et la fit appeler Arsinoë; mais son premier nom subsista toujours ⁽⁶⁾. Dans la dernière lutte que soutint la puissance grecque en Asie, et qui se termina par la chute d'Antiochus, Patare était le principal arsenal du roi grec, quoique dans le voisinage il y eût une grande baie propre à contenir un grand nombre de vaisseaux; mais elle se trouve entourée de montagnes et sans communication avec l'intérieur.

La ville était située dans une large vallée N.-S., à l'embouchure de laquelle s'élève une petite montagne qui la divise en deux. Le port, qui s'avancait jusqu'à deux milles dans l'intérieur, est au nord-est de cette montagne, sur le flanc de laquelle est placé le théâtre. La vallée du port se prolonge jusqu'au delà des montagnes qui entourent la ville, et devient marécageuse au point que le passage est impraticable. Il serait possible qu'une branche du Xanthus fût venue déboucher dans le port de Patare, et ait contribué à l'ensabler.

Les vents d'ouest, qui règnent presque constamment, ont formé, à l'entrée du port,

⁽¹⁾ Pomp. Méla, liv. I, ch. XV.

⁽²⁾ Étienne de Byzance, Suessa.

⁽³⁾ Sub voce Πάραρα.

⁽⁴⁾ Eustathe, ad Dyonis. Perieg. V. 29. — Pline, liv. V,

ch. XXVIII. — Strabon, liv. XIV, p. 666.

⁽⁵⁾ Diodore, liv. XIX, ch. LXIV.

⁽⁶⁾ Strabon, liv. XIV, p. 666.

une barre élevée qui s'étend tous les jours, en même temps que les eaux des montagnes, qui ne trouvent plus d'issue, augmentent les eaux des marais et submergent les ruines qui restent. Nous parcourûmes rapidement les monuments qui s'offraient à nos regards; mais le théâtre étant l'édifice de ce genre le plus complet que j'aie encore vu, je commençai immédiatement à en lever le plan.

Nous fûmes sur le point d'abandonner cette entreprise, car nous avions eu la précaution d'embarquer une barrique d'eau, mais qui se perdit au débarquement. Aucun habitant ne se trouve en ce lieu; la soif commençait à se faire sentir: nous envoyâmes des matelots dans toutes les directions pour découvrir quelque ruisseau. On était au moment de renoncer à cette recherche, lorsqu'enfin on trouva un puits d'eau saumâtre qui, quelque mauvaise qu'elle fût, suffisait à nos besoins.

Le théâtre est composé de deux précincts, chacune de quinze rangs de gradins. Le proscénium est presque entier; mais surtout la façade extérieure, dont les deux étages sont complets, est d'un goût simple et charmant; un entablement très-orné couronne le rez-de-chaussée, qui est d'ordre dorique. Le premier étage est percé de fenêtres ceinturées, et couronné par un entablement à denticules. Les pierres de cet édifice, exposées à la friction continuelle des sables marins, sont encore blanches comme le jour où elles furent posées. La salle des mimes est encore entière; mais les divisions, qui étaient de bois, ne sont plus indiquées que par les évidements des solives. On entrait sur la scène par cinq portes, comme dans tous les théâtres anciens. Au-dessous de chaque porte de la scène il en existe une correspondante pour le service des machines; au dehors, ces portes sont au niveau du soubassement de l'édifice.

Sur la partie orientale on lit une longue inscription grecque, qui nous apprend que cet édifice est dû à la générosité de Vélia, fille de Q. Titianus, qui l'a fait réparer. Son père l'avait fait construire.

Les murs de soutènement des gradins sont conservés. On voit le bandeau oblique qui les soutient qui est encore en place, ce qui prouve que la scène était entièrement détachée de la salle.

Ce théâtre, qui est du temps de l'empereur Hadrien, est bâti avec un grand luxe de matériaux. Les gradins sont soutenus par une triple muraille fort épaisse, et qui n'est apparente que parce que le parement est démoli dans un endroit.

Le mur extérieur est en grandes assises réglées, à bossage; le second est en gros quartiers de libage, aussi en assises réglées; enfin le mur intérieur qui soutient le massif des gradins est en pierres sèches et à joints irréguliers.

Les broussailles ont crû sur les gradins et autour du proscénium, de sorte que la circulation est très-difficile, mais c'est le seul obstacle qu'on rencontre dans les villes de Caramanie, aujourd'hui absolument désertes. On avait installé des hamacs et des tapis dans le vomitoire, qui était devenu notre habitation. Nous nous proposions de passer une nuit tranquille dans cette demeure improvisée. Les hurlements des chakals, que nous entendions au loin, augmentaient encore la tristesse de cette solitude; mais nos hommes étaient armés, et nous croyions n'avoir aucun ennemi à redouter. Mais à peine fûmes-nous arrivés dans notre tanière, que nous fûmes assaillis par des nuées de moustiques qui nous faisaient des morsures cruelles; il nous était impossible de fermer l'œil, nos couvertures ne pouvaient nous mettre à l'abri, leurs dards perçaient la toile des hamacs. Les hommes qui dormaient en dehors étaient encore plus tourmentés que nous: nous nous décidâmes à allumer un grand feu sous la voûte, dans l'espérance que la fumée chasserait les insectes.

Les matelots commencèrent à rassembler du bois sec dans l'orchestre, et mirent le feu aux broussailles qui poussaient sur les gradins. En peu d'instants les flammes se communiquèrent, et tout l'intérieur du théâtre ne formait plus qu'un vaste brasier. Les gradins, éclairés par une flamme brillante, projetaient des ombres circulaires; toute la façade se détachait en blanc sur un ciel d'un bleu foncé: ce spectacle nous amusa toute la nuit, nous fit oublier les moustiques, et le soleil parut sur l'horizon au moment où nous nous apprêtions à gagner nos hamacs. Nous fûmes obligés de passer les nuits suivantes dans la même agitation, car les insectes nous empêchaient absolument de dormir. J'eus beau m'envelopper la figure avec un épais canevas, ils perçaient la toile en double et me causaient une cuisson insupportable.

Il n'est pas impossible que le nombre prodigieux de moustiques qu'engendraient les marais de Patare ne soit une cause de dépopulation pour le pays.

On avait établi la cuisine entre deux gradins déplacés. Nous vivions en nomades, et sur le lieu même de nos explorations. Si nous eussions été à l'abri de ces ennemis, nous aurions passé notre temps très-agréablement.

Après avoir fini de mesurer le théâtre, nous consacraâmes une journée à explorer l'emplacement de la ville. La circulation n'était pas facile, cernés d'un côté par des marais, de l'autre, par des forêts de chardons plus hauts que nous. Nous nous perdions sous des buissons de térébinthe, touffus et acérés. Je cherchais principalement le puits dont parle Beaufort, qu'il regarde comme le siège de l'oracle; mais ce fut en vain. Les tombeaux dont parle Savary ont également échappé à mes recherches. J'ai cependant parcouru tous les lieux où l'on pouvait trouver des tombeaux taillés dans le roc; mais j'ai souvent été obligé de rebrousser chemin, à cause des lianes qui s'opposaient à mon passage.

Dans l'axe du théâtre et à quelques centaines de mètres de distance, je voyais au milieu des roseaux un édifice carré, couronné d'un fronton: nous avons déjà fait plusieurs tentatives pour y arriver, mais de tous côtés nous avons trouvé les joncs et les eaux. Enfin, en suivant un sentier tracé au milieu des buissons, par la ruine d'une muraille, nous pûmes, après des efforts considérables, arriver jusqu'à l'édifice, non sans avoir mis en lambeaux nos mains, nos habits et nos figures.

Je fus bien dédommagé de cette course, car je pus admirer une magnifique porte de marbre dont la conservation est parfaite; elle a 6 mètres de haut, et 2^m,90 de largeur. Les chambranles, qui sont d'une seule pierre, tournent tout autour de la baie; ils sont ornés d'une face architravée et d'un quart de rond orné d'oves, surmonté d'un cavet avec palmettes. La corniche, dont les moulures sont finement sculptées, porte, au-dessous du larmier, un rang de modillons, et à chaque extrémité deux fortes consoles dont les volutes sont d'un très-bon goût. Au-dessus de la porte file l'architrave, qui règne dans tout le pourtour du temple. La cella était presque carrée; le pronaos est formé de deux antes dont les chapiteaux, bien conservés, portent un rang de feuilles d'acanthé et un rang de canaux; ces chapiteaux sont en usage dans la Carie. La frise était bombée en forme de console; l'architrave est lisse, et la corniche porte des denticules. J'ai remarqué que tous les monuments de Patare ont la frise bombée de différentes manières.

Les antes portent sur des piédestaux dont la base n'est qu'en talus, sans moulures; ceci n'est pas en harmonie avec la richesse de la porte. Les pilastres du posticum ont des chapiteaux d'une espèce de dorique qui ne ressemblent pas à ceux des antes. Tout le temple est composé de blocs de pierres de taille; il est assis sur un soubassement bai-

gné par les eaux. J'ai lieu de croire que cet édifice était sans portique autour, parce que du côté du posticum, sur le mur même de la cella, il existe des portions du fronton et l'entablement tout entier.

En avant, il avait deux colonnes entre les antes, et un portique de quatre colonnes de front.

En se dirigeant au nord de la ville, on arrive à une porte composée de trois arcades en forme d'arc de triomphe. Trois fenêtres avec chambranles y sont figurées, et chaque pied-droit est orné de deux grosses consoles en saillie qui paraissent avoir porté des bustes.

L'entablement de cet édifice est dorique, avec triglyphes; l'architrave est lisse; la corniche est sans mutules. Cet édifice, de mauvais goût, est sans inscription. Je ne l'ai pas mesuré, ayant occupé plus utilement le peu de jours que j'ai passés à Patara. Au delà de ce monument, qui était peut-être une porte de la ville, on trouve la nécropole, dont les nombreux sépulcres sont encore en place: j'en ai remarqué quelques-uns du même style que ceux de Telmissus; le plus grand nombre des autres est de la forme grecque ordinaire. Cette nécropole est fort étendue; elle suit la rive orientale du port. Nous voyons plusieurs soubassements de mausolées ornés de pilastres et d'entablements. Un peu plus loin, au milieu du feuillage, s'élève un petit temple presque entier; il se compose d'un soubassement avec deux acrotères et six marches, d'une grande porte carrée entre deux antes doriques, et d'une cella au milieu de laquelle est encore le piédestal de la statue. La cella est voûtée; l'entablement est à denticules et à frise bombée. On trouve par terre les deux angles extrêmes du fronton, et plusieurs morceaux de colonnes. L'enceinte de ce petit temple est à joints irréguliers.

Sous le soubassement, il existe un caveau. Peut-être cet édifice n'est-il autre chose qu'un sépulcre. Sa position au milieu de la nécropole pourrait le faire supposer; mais il remplit toutes les conditions d'un temple.

En continuant à marcher au nord, on arrive à l'extrémité du port; nous remarquons une grande prairie, où sont plusieurs tentes de Yourouks abandonnées. Les nomades ne viennent dans ce pays que dans le printemps; ils le quittent du moment qu'ils ont fait leur récolte, les sources commençant à se tarir dès les premières chaleurs de l'été; en effet, ce n'est pas la saison pour visiter ces contrées. La végétation a pris son plus grand développement, les buissons deviennent impénétrables, les lianes sont de véritables lacets dans lesquels il est inutile de s'engager; enfin, tous les animaux immondes et dangereux pullulent avec la chaleur brûlante d'un terrain humide. Les maladies menacent incessamment les voyageurs; l'infection des marais, les eaux croupies au milieu desquelles il faut vivre, font toujours quelques victimes.

Nous nous engageâmes cependant sous un massif d'arbustes où la lumière pénétrait à peine; mais après plus d'une heure d'efforts, pendant laquelle nous avons peu avancé, nous revînmes sur nos pas, bien heureux de rencontrer quelques grappes de raisin sauvage qui calmèrent pour un moment notre soif.

Nous avons aperçu, en montant sur un rocher, un défilé marécageux entre deux montagnes à pic, qui communiquait avec la vaste plaine de Xanthus. Quelques bœufs paissant au milieu des joncs étaient l'indice du voisinage des maisons; mais nous fîmes de vains efforts pour franchir le défilé. Nous allâmes tomber de fatigue sous quelques caroubiers, dont les fruits, pendant en longues grappes, représentent les palmettes des ornements grecs.

Un tombeau, placé sur une éminence voisine, me plaisait par sa simplicité; ce sont

deux cippes réunis par un soubassement commun; un énorme caroubier, qui a crû au milieu, les couvre de son feuillage. Deux cellules vides étaient destinées à recevoir les corps; nulle inscription ne nous apprend en mémoire de qui ce monument fut élevé. Le caroubier, consacré aux funérailles, est peut-être le descendant de l'arbre qui fut planté par les amis du mort.

Ce tombeau, quoique sans ornement, est tout à fait dans le style grec. Il existe encore à Patara plusieurs autres monuments que je n'ai pu visiter faute de temps, et à cause de la grande difficulté de les aborder. L'un s'aperçoit au milieu d'un bouquet de palmiers, entre la porte de ville et le grand temple; un autre est encore plus voisin du théâtre: ce sont de hautes murailles dont l'intérieur est rempli de broussailles. Ces deux édifices sont d'une construction peu soignée. Mais, sur la rive droite du port, on voit de loin un vaste palais percé de fenêtres, qu'il doit être intéressant de visiter. Cet édifice est entier jusqu'au couronnement; l'intérieur est, il est vrai, rempli d'arbres, mais je pense qu'on trouverait quelque disposition intéressante dans ce palais.

ANTIPHELLUS.

Le mercredi 20 avril 1836, à cinq heures et demie du soir, nous passons pour la seconde fois devant les ruines de Patara, que les Turcs appellent *Fournaz*. L'embouchure du Xanthus apparaît un peu à l'ouest. Les collines sablonneuses blanches sont une reconnaissance suffisante pour Patara. Il n'y a sur cette côte que cet endroit où il existe des collines de sable. Derrière ces collines, qui recouvrent une partie du théâtre antique, on voit la chaîne du Cragus qui s'élève, couverte de neige, à plus de mille mètres au-dessus de la plaine.

La petite montagne qui s'étend entre Kalamaki et Patara est séparée de cette chaîne par une vaste plaine; il est bien clair, en voyant ces terrains de loin, que l'aqueduc pélasgique de Kalamaki doit porter de l'eau à Patara.

Le 21 avril, à dix heures du matin, nous mouillons à l'île de Castel-Rosso. Le vent avait fraîchi de la partie de l'O. Nous voyons au N.-O. l'entrée du port Wathy, et au N. celle du port Sévédo. Nous sommes mouillés au pied du château, entre les îlots de roche qui ferment le canal du côté du levant. On porte une amarre à terre, mais bientôt le capitaine donna l'ordre de lever l'ancre pour aller au port Sévédo, qui est plus fermé. Il fit alors mettre un canot à la mer, et nous fûmes visiter les ruines d'Antiphellus.

Cette ville a conservé son nom. Il n'y a pas même aujourd'hui de village; c'est tout simplement un poste de douane pour l'embarquement des planches et du bois. L'aga demeure près d'un magasin en pierre où l'on dépose de la chaux. Il y a un café tout récemment construit, et cinq ou six familles; on y trouve du lait, des œufs, des poules et du bétail: c'est un endroit de ressource en comparaison de Patara.

Ce petit hameau est situé à l'entrée de l'ancien port, dont on voit encore le môle. La nécropole de la ville s'élève sur un coteau à l'E.; elle est placée sur des rochers, et les sarcophages sont quelquefois taillés dans le roc même; mais la plupart sont composés de trois pièces: la chambre souterraine, le sarcophage et le couvercle. Le couvercle est en forme de chaloupe renversée, comme ceux de Macri; mais il y en a qui sont beaucoup plus ornés que les autres. Un grand nombre de ces monuments portent des inscrip-

tions. En avant de la nécropole s'élève un sarcophage plus grand et plus orné que les autres; il est porté par un soubassement dont la corniche est ornée d'oves et de perles; la base est un grand talon renversé. Sur ce soubassement est placée une grande inscription de huit lignes en caractères lyciens. Cette inscription a trois mètres de longueur; les caractères ont 0^m,015 de haut. Sur le stylobate s'élève un socle qui est d'une seule pièce avec le soubassement. Dans cette masse de pierre est creusée une chambre; le sarcophage et le couvercle forment deux pierres: le sarcophage, comme celui de Macri, représente une caisse de bois retenue par des solives transversales; le couvercle est orné de part et d'autre de deux avant-corps de lions d'un magnifique travail et de la plus belle conservation.

Nous avons relevé cette inscription par le moyen d'empreintes qui nous ont donné un résultat satisfaisant. La plupart des tombeaux de la nécropole sont sans ornement, plusieurs portent des couronnes et des pilastres; ils sont placés sur des soubassements formés de plusieurs grosses pierres. Parmi ces sarcophages, on voit quelques chambres taillées dans le roc; la mer vient baigner le pied des tombeaux.

Une petite vallée sépare cette nécropole de la ville, qui est bâtie en amphithéâtre regardant la mer, sur une longue colline E.-O. Les murailles, du côté de la mer, sont fondées sur le rocher; elles suivent les sinuosités du rivage; elles sont bâties en assises régulières de gros blocs de pierre, avec remplissage en dedans. Du côté de la mer, elles ont 6 ou 7 mètres de hauteur; elles forment terrasse, du côté de la ville: on ne voit pas de trace de porte de ce côté. Ces murailles suivent le contour du hameau, et viennent tourner à angle droit vers le théâtre, pour monter vers l'acropolis, sommet qui domine la ville du côté de l'ouest. Les murailles redescendent vers le nord dans la vallée qui longe la colline de ce côté; elles suivent la même direction, de sorte que la ville a la forme d'un triangle extrêmement allongé, dont la pointe regarde l'E. ou le petit port. A cette pointe s'élève un grand édifice rectangulaire, dont la destination n'est pas très-précise. L'intérieur est une vaste salle presque carrée, de 10 mètres sur 11. La muraille extérieure est en assises réglées qui ont 0^m,70 à 0^m,60 de hauteur; l'intérieur est en appareil irrégulier, bien exécuté; le remplissage est en cailloux reliés avec du sable; il n'y a point de ciment dans les joints. Cette salle est sans fenêtres; sur l'avant il y a un mur de refend, percé de deux portes carrées; dans les flancs, sur le milieu, il y a deux niches circulaires. Ce mur s'ouvre sur un vestibule, et les murailles latérales forment deux espèces d'antes qui tournent à angle droit. Sur la face, on trouve les fûts de deux colonnes cannelées à la grecque: ce sont deux demi-colonnes accouplées à un fût carré. Ce monument est très-voisin de la jetée; il paraît s'être rattaché par un angle aux murailles antiques. On voit à l'intérieur de la ville et dans le voisinage plusieurs tombeaux, dont quelques-uns sont taillés dans le roc; plusieurs fours à chaux sont établis là pour exploiter les débris de l'ancienne ville. Derrière ce monument sont creusés quelques silos dans le rocher; je décrirai ceux de l'agora. En se dirigeant vers l'ouest, on arrive à l'agora, dont tous les murs d'enceinte, d'un travail irrégulier, existent encore; on voit çà et là les colonnes du portique couchées à terre. Au centre est un piédestal rectangulaire, supporté sur trois marches en pierres de taille; sur sa surface sont percés quatre trous, qui paraissent avoir supporté deux figures dans la même pose, ou quelque animal. Du côté du sud une grande muraille en terrasse, de 7 mètres de hauteur, en assises réglées, sans bossage; plus bas et attenant à la muraille est une église byzantine, pavée en mosaïque, et que le capitaine Beaufort désigne comme le temple. Au nord de l'agora sont plusieurs salles taillées dans le roc, qui dépendaient des magasins

souterrains; en avant de ces chambres sont six silos taillés dans le roc : ce sont de vastes salles en forme d'amphore, de 7 mètres de haut sur 5 de large. Il est à croire que ces contrées faisaient un grand commerce de grains. A l'est de l'agora existe un vaste édifice circulaire, dont une partie se raccorde carrément avec l'enceinte; c'est sans doute aussi une église. Près de là sont plusieurs édifices en gros blocs de pierre; il y avait sans doute un rang de colonnes au pourtour intérieur. Dans toute cette partie de la ville, ce ne sont que des restes d'édifices, des salles taillées dans le roc.

Plus à l'ouest et sur la pente sud de la montagne de l'acropolis, est creusé le théâtre, de vingt-six rangs de gradins. Ces gradins sont entièrement conservés; il n'y a qu'un tiers de l'édifice d'engagé dans la montagne. Les murailles de soutènement des gradins sur la face sont lisses et d'un fort beau travail, les murailles circulaires sont à bossage; il ne reste rien de la scène, il est à croire qu'elle était toute de bois, car il ne reste sur le sol ancien aucun débris qui atteste des constructions de pierre. Le théâtre est fondé sur le rocher.

En montant plus haut, on arrive à l'esplanade de l'acropole. Il en reste peu de chose; on distingue seulement les traces d'une vaste salle taillée dans le roc. Du côté du levant, la montagne de l'acropolis est à pic, et descend dans les eaux du port Wathy. En descendant cette montagne du côté du nord, on arrive à une autre nécropole située dans la vallée. On y voit des tombeaux avec inscriptions, et plusieurs autres taillés dans le roc; il s'en trouve avec des frontons dans le style grec, et d'autres avec encastrement portant des caractères lyciens. Cette nécropole s'étend dans toute la vallée en longeant les murs. On voit, dans la partie supérieure, un petit tombeau avec des demi-colonnes ioniques cannelées d'un travail très-soigné. Ce fronton est orné de sept figures, dont la principale est plus grande que les autres et couchée sur un lit.

Le flanc nord de la vallée est formé par une haute montagne dont la partie moyenne est creusée de plusieurs tombeaux dans le genre de ceux de Macri. L'un d'eux est construit en ogive : il porte une inscription lycienne et une autre inscription latine. Tous les autres tombeaux sont peu remarquables; les bas-reliefs que l'on y voit sont lourds et paraissent d'une mauvaise époque.

Toute la montagne qui forme la côte est du même calcaire jurassique que l'île de Castel-Rosso; il est composé de couches parallèles qui lui donnent l'aspect de murailles construites. Tout ce système calcaire se rattache à l'Anti-Cragus, et est analogue à tout ce qui compose les sept caps et les montagnes de Patare.

PHELLUS.

Au-dessus du port Sévédo, on voit aussi quelques tombeaux du même style que les précédents; ils ont dû appartenir à la ville de Phellus.

Nous passâmes à Antiphellus les journées des 22, 23, 24 et 25. Nous allions le soir rejoindre le brick, mouillé au port Sévédo. Tout le temps de notre séjour, les vents ont été très-frais dans la partie de l'ouest, et nous étions en rentrant assaillis par de fortes rafales qui gênaient beaucoup les communications.

Nos gens restèrent à terre pendant tout notre séjour, et logèrent dans une maison que l'aga leur faisait préparer.

Le 26 (mardi) au matin, l'aga nous fit venir des chevaux, et nous donna des guides pour aller visiter l'intérieur de la Lycie. Nous avions le projet de nous rendre d'abord aux ruines de Phellus.

Nous franchîmes la montagne qui borde la baie de Sévédo. Au bout d'une demi-heure, nous descendîmes au fond d'une profonde vallée, pour remonter immédiatement sur le flanc opposé. Nous nous trouvâmes bientôt sur la crête d'une chaîne N.-S., que nous parcourûmes dans une assez grande étendue. Nous commençâmes dès lors à jouir du coup d'œil général de la Lycie : un vaste horizon de montagnes se développait à nos regards, couronné par les sommets couverts de neige de l'Anti-Cragus. Nous voyions çà et là, sous nos pieds, des plaines couvertes de verdure; mais aucune habitation ne s'offrait à nos yeux. Nous avons repris la direction de l'est pour contourner une haute montagne sur le penchant de laquelle sont trois vastes citernes où se désaltèrent les caravanes. Nous arrivons au village d'Agli, composé de cinq maisons. Au bout d'une heure, nous commençons à nous diriger au nord, et après une demi-heure de route, nous nous trouvons dans une vallée étendue, formant un plateau bien cultivé. C'est là qu'est situé le village de Tchoukourba ou Ortakeui, divisé en cinq hameaux.

Nous nous reposons un moment dans ce village, et nous prenons des guides pour nous rendre aux ruines de Phellus. Sur la montagne qui domine, il y a une heure de route.

Nous montons au milieu des roches les plus arides : le temps est couvert; les nuages sont descendus jusque sur le sommet de la montagne. Longtemps avant d'arriver au sommet, nous voyions des traces de constructions gigantesques : ce sont des murs de soutènement des terrasses qui aplanissaient la pente. La route est encore tracée au milieu des rochers. Le brouillard est épais; on n'aperçoit les objets qu'à travers une petite pluie fine et pénétrante. Enfin nous entrons dans la ville. Ce n'est qu'un chaos de murailles et de rochers éboulés, au milieu desquels sortent des restes de monuments pélasgiques et grecs. La ville de Phellus s'étend N.-S. sur toute la crête d'une montagne fort élevée. Nous arrivons à la nécropole. Nous sommes dans l'admiration en entrant dans une enceinte carrée toute taillée dans le roc, au milieu de laquelle s'élèvent deux édifices monolithes taillés dans la masse même du rocher. Ce ne sont plus des colonnes et des frontons; c'est un art tout à fait en dehors de ce que nous connaissons de l'antiquité, car il est aussi éloigné de l'égyptien que du grec. Un de ces grands tombeaux a trois portes; son entablement ressemble à des charpentes posées de front, et sur les faces latérales, ce sont d'énormes solives recourbées représentant des becs d'ancre; tout cela taillé dans le rocher. Près de là, il existait un autre tombeau, qui a formé un monceau de décombres; mais à droite, en entrant dans l'enceinte, on en voit encore un. Celui-ci, quoique plus petit, est composé de plusieurs chambres. Pendant que nous étions occupés à examiner cette architecture si bizarre, le brouillard se dissipait comme ces nuages de gaze qui s'élèvent peu à peu sur les fonds de théâtre; le soleil laissa tomber quelques rayons à travers la rosée humide; nous jouîmes alors d'un des plus beaux spectacles qu'il soit possible d'imaginer : sur le premier plan, la nécropole avec ses tombeaux toujours plongés dans les nuages, et qui ont contracté une couleur verdâtre; sous nos pieds, un précipice sans fond. Les sommets des plus grands arbres formaient le tapis, et en dernier plan, l'admirable chaîne de l'Anti-Cragus, avec ses forêts, sa neige et ses nuages. Autour de nous, un désert immense et un absolu silence. A mesure que les nuages se dissipaient, nous osions nous aventurer plus bas sur les flancs à pic du précipice : des arbres de toute espèce y forment des barrières impénétrables, et sur sa pente, nous voyons avec

surprise un tombeau d'un seul bloc qui cube plus de 75 mètres, qui s'est détaché de la montagne, et qui chemine insensiblement dans l'abîme, entraîné par les pluies et la fonte des neiges.

Les murailles de la ville, du côté de cette vallée, sont bâties avec des pierres énormes; mais depuis que je parcours l'Asie, les expressions me manquent pour peindre un étonnement qui ne diminue pas, car chaque jour j'aperçois de nouveaux prodiges de ces anciens peuples. Ces murailles sont pélasgiques; les pierres cubent chacune plusieurs mètres; le sommet de la montagne est de craie assez dure.

Nous observons plusieurs de ces sarcophages couverts en ogive, et quelques-uns taillés dans le roc, du style de ceux de Macri. En descendant plus bas dans la vallée, j'arrivai à un ravin profond, intercepté par une masse de tombeaux, de sarcophages et de débris accumulés par les eaux sans être rompus. Les lianes se sont fait jour au milieu de ces monuments entassés, et de vieux arbres les couvrent de leur ombre : c'est la sépulture des tombeaux.

Nous redescendons vers le nord pour gagner le village de Bounar-Bachi, où nous arrivons au bout d'une heure. Nous passons au milieu d'une masse d'arbres sans apercevoir une seule maison. Ce village se trouve sur la ligne directe de Phellus à Cassaba, chef-lieu de ce canton et la demeure de l'aga. De Bounar-Bachi nous marchons toujours vers le nord : même terrain de calcaire compact. Nous nous trouvons à une hauteur considérable sur le versant nord de la montagne; nous arrivons sur la craie feuilletée; elle est inclinée de 37 degrés N. ; mais cette inclinaison n'est pas constante. Cette craie repose sur l'argile verdâtre, et souvent alterne avec elle. Cette formation couvre un espace de terrain considérable, et s'étend sur les deux chaînes qui courent parallèlement à la grande vallée.

Dans quelques endroits les feuillets de craie n'ont pas plus d'un centimètre d'épaisseur; ils sont contournés en tous sens, et suivent toujours des lignes parfaitement parallèles. Dans les endroits où l'argile a mis la craie à découvert, elle se présente en surface très-unie, fendillée en tous sens comme une mosaïque. Cette craie repose sur le calcaire à nummulites d'Antiphellus qui existe à une grande profondeur. Les sommets des montagnes forment des falaises de calcaire grossier : nous ne voyons pas de fossiles.

Il y avait une heure et demie que nous avions quitté le plateau de Tchoukourba, dont les eaux prennent cours par la vallée de Bounar-Bachi. A ce village existent des sources assez nombreuses, qui forment un ruisseau continu. Au point d'où nous étions, trois quarts de lieue E. de Bounar-Bachi, nous découvrons une immense vallée dans la direction E.-O., et de deux milles de largeur. Une grande rivière serpente en suivant son flanc sud formé par une chaîne de hautes montagnes. Une autre chaîne parallèle la ferme du côté du nord : c'est la vallée de Cassaba, village situé au milieu de la plaine, sur le bord de la rivière.

Nous descendons en suivant un ravin jusqu'au bord de l'eau : ici la rivière se détourne, et vient du côté du nord en formant un angle droit; sa largeur est considérable, elle roule une grande quantité de cailloux (calcaire blanc). Nous la passons deux fois avant d'arriver à Cassaba. Nous sommes bien reçus par l'aga, dans un vaste khan où nous passons la nuit, et où nous prenons des renseignements pour la journée du lendemain 17 avril.

Il existe aux environs de Cassaba trois villes antiques, que l'aga nous engagea à visiter. Du vallon de Bounar-Bachi ou nous avait montré la ville de Teussa ou Cyane, située sur le sommet d'une montagne, deux heures au S.-E. de Bounar-Bachi.

De Cassaba on nous fit voir Kendova, l'ancienne Candyba, deux heures O.-N.-O. aussi sur le sommet d'une montagne. Nous apercevons une enceinte flanquée de tours, qui nous paraît du moyen âge.

Le 27, à cinq heures du matin, nous montons à cheval; nous suivons le cours de la rivière; la vallée est entrecoupée par des collines de sable vert alternant avec le grès. Cette formation continue jusqu'à Irnési. Nous faisons halte, après une heure de marche, près d'une montagne conique qui ferme l'entrée d'une vallée; c'est en même temps le confluent de deux rivières, celle de Cassaba et celle d'Irnési, qui arrivent se joindre bout à bout, et tournent à angle droit dans la vallée, où elles se précipitent en bouillonnant. Cet endroit s'appelle Déré-Aghazi ou Déméri-Déré-Si la vallée de Myra (Déméri en ture), qui en est distant de cinq lieues E.

Sur le sommet de cette montagne est une enceinte fortifiée, flanquée de tours rondes et carrées qui peut avoir renfermé une ville; nous ignorons son nom. Non loin du pied de la montagne dans la vallée existe une superbe église byzantine parfaitement conservée, et que nous avons dessinée. A droite et à gauche de la nef sont deux baptistères fort curieux.

Cette église est bâtie en moellons, avec des rangs de briques intercalés à la romaine; elle était couverte d'une vaste coupole de 8^m,60 de diamètre. Tout l'intérieur était revêtu de marbre; les corniches seules existent encore.

Les bas côtés, le narthex et l'exonarthex sont couverts en voûtes d'arête. Nous passons quelques heures dans cet édifice, et nous nous remettons en route par une pluie battante. Nous remontons maintenant le cours de l'eau: quoique nous n'ayons pas changé de direction, les collines de grès et de sable vert deviennent de plus en plus hautes; elles sont couvertes de sapins. A six lieues de Cassaba, nous tournons au nord, en suivant toujours la rivière qui roule avec fracas au milieu des rocs; la forêt devient plus sombre et plus épaisse: les pins frappés par la foudre nous barraient le passage. Rien n'est plus triste que cette vallée: les eaux, roulant du sable vert, ont la couleur d'une boue liquide; le temps est couvert et brumeux, quoique la pluie ait cessé. Un chacal qui traverse la route en hurlant est le seul être vivant que nous ayons vu depuis notre départ de Cassaba.

Heureusement nous sommes bien accompagnés et ne craignons pas de nous perdre. L'aga a renforcé notre caravane d'un guide à pied qui connaît bien les lieux. Nous commençons à découvrir sur le sommet qui est devant nous l'enceinte d'une ville; c'est là que nous allons. Nous gravissons avec la plus grande peine la montagne; les chevaux sont harassés; la pluie recommencé avec fureur, ou plutôt nous allons la chercher, car les nuages ne dépassent pas le sommet de la montagne. La base de cette montagne est d'un agglomérat calcaire semblable en tout point à celui du cap Crio. Plus haut c'est le marbre en blocs irréguliers, et sur le sommet c'est la craie qui correspond à celle que nous avons remarquée à Bounar-Bachi.

Nous arrivons enfin au sommet, et nous avons devant les yeux l'enceinte d'une ville grecque. Les murailles ont des tours disposées à intervalles irréguliers; elles sont bâties à assises réglées à bossage, mais une grande partie a été restaurée dans le Bas-Empire. Malgré la pluie, la faim et la fatigue, je me précipite dans cette enceinte remplie de buissons et de monuments: presque tous sont de l'empire grec. Je ne remarque qu'une vaste église (basilique) et un grand nombre d'autres monuments de la même époque. Les tombeaux sont de la même forme que tous ceux qu'on trouve en Lycie; ils portaient des inscriptions, mais elles sont aujourd'hui indéchiffrables; la pierre est une craie dure qui ne se con-

serve pas: c'est la ville nommée Arnæa par Étienne de Byzance. Voilà dans cette plaine quatre villes de l'ancienne Lycie dont les noms ont peu varié; on pourra les contrôler par les itinéraires anciens.

Nous faisons un léger repas dans ces ruines solitaires, et nous montons à cheval chassés par la nuit. Le village d'Irnési, qui a pris son nom de celui d'Arnæa, est situé sur le penchant de la montagne, dans la direction N.-O. Tout le flanc de cette montagne, dont le sommet est couvert de neige, est composé de terrains de sables blancs. Les eaux ont formé des ravins profonds qui causent des éboulements. Cette montagne dépend du Massiscytus.

Nous redescendons avec une peine inouïe au milieu des rochers; nos chevaux sont harassés de fatigue. Nous sommes obligés de faire encore deux heures de route pour chercher un village qu'on nous avait indiqué. Nous arrivons à la nuit close; tous les habitants sont au Yaëla; nous sommes obligés de nous faire des oreillers avec nos selles, et de nous coucher à terre. Le lendemain 28, de grand matin, nous retournons chez notre ami l'aga de Cassaba, où nous prenons quelque repos avant de retourner à Antiphellus. Le médecin du brick est arrivé à Cassaba pour voir l'aga; nous retournons tous ensemble par le même chemin jusqu'à Bounar-Bachi: là nous faisons le tour d'une petite plaine cultivée, au fond de laquelle nous trouvons un ravin qui nous conduit au sommet de la montagne d'Antiphellus. Arrivée à Sévédo le 28 au soir.

Le 30, à neuf heures du matin, nous appareillons avec une jolie brise d'ouest; nous nous trouvons à dix heures par le travers du gros îlot à l'E. de Castel-Rosso. Nous mettons en travers à sept heures du soir, pour entrer de jour à Kakava. Le port est le plus beau de toute la Caramanie; mais on ne peut y faire de l'eau. Le port Tristomo, qui en fait partie, est un mouillage peu commode; il y a des roches à l'entrée. Le fond du port de Kakava est un sable vaseux recouvrant un fond de roches.

Nous mouillons au pied du château de Cacamo. Ce village, composé de cinq ou six maisons habitées, semble au premier aspect beaucoup plus considérable; car les ruines des maisons couvrent toute la colline; elles sont d'appareil pélasgique et fort curieuses. L'une d'elles porte une inscription qui atteste que ce sont les ruines de la ville d'Aperlæ; on y voit plusieurs maisons presque complètes. Ici encore, comme à Cnide, on trouve des arcs à vousoirs qui font partie de constructions pélasgiques.

Le soir, nous visitons l'acropole, dont les murailles sont encore bien entières. Le château turc est bâti sur une grande partie des anciennes murailles; dans son enceinte se trouve une maison entièrement taillée dans le roc, et un petit odéum travaillé de même; au-dessus est un tombeau dans le style lycien.

On voit, au sud du château, non loin de la porte, une mosquée installée dans une ruine fort curieuse: c'était un petit temple avec portique, où nous avons trouvé un beau fragment d'inscription. La mosaïque du portique forme aujourd'hui l'arêa de la mosquée. En redescendant vers la mer, on voit une quantité considérable de maisons pélasgiques, des escaliers taillés dans le roc; tout cela est brut et atteste une grande antiquité.

La nécropole est au levant; les tombeaux n'ont rien de remarquable après ceux que nous avons vus; tout ce qui est intéressant se trouve renfermé dans la ville.

Le 1^{er} mai, nous faisons le tour du port Tristomo pour aller visiter les ruines qui sont très-considérables, mais toutes du moyen âge. Ce pays est entièrement désert; on voit de vastes églises, des bains, des citernes, tout cela d'une construction grossière. A l'est de la ville était l'antique nécropole, qui a été envahie par les maisons du moyen âge.

Les tombeaux sont de deux genres, les uns en forme de sarcophages, les autres taillés dans le roc; sur l'un de ces derniers est une figure d'homme sculptée et d'un fort bon travail.

Les sarcophages portent des inscriptions grecques, que nous lûmes avec bien de la peine; nous en acquîmes la conviction que cette ville est bien celle de Cyanæ, déjà déterminée par M. Cockerell.

En face du continent, sur le penchant N. de l'île Kakava sont aussi de nombreuses constructions du moyen âge; elles offrent peu d'intérêt. J'ai lieu de croire que le niveau de la mer n'a pas changé, comme le pense le capitaine Beaufort, et que les constructions qui sont dans l'eau ne sont autre chose que les *caïk-hané* ou remises pour les nombreuses embarcations qui étaient nécessaires pour communiquer entre l'île et le continent.

L'île Kakava, ainsi que la chaîne de montagnes qui bordent la côte de Caramanie, porte d'abondantes empreintes de coquilles: les nummulites sont les plus nombreuses; on en recueille de beaux échantillons.

Au port Tristomo, on voit encore l'ancienne acropole de Cyanæ: c'est un petit fortin dont l'enceinte est remplie de décombres. Le 2 mai, à huit heures du matin, le capitaine m'ayant fait préparer la chaloupe avec douze hommes, nous partîmes avec le commissaire et un officier du brick. Nous prîmes un pilote à Aperlæ, pour aller chercher l'ancien port d'Andraki près de Myra et à quatre lieues à l'est de Kakava. Il faut pour aller à Andraki faire l'E.-N.-E. jusqu'à la baie Yali. Là on découvre l'embouchure du port d'Andraki, indiquée par une tour carrée de construction hellénique. Il faut ranger la côte à droite pour entrer dans la rivière, à cause d'une barre qui existe à l'embouchure. Cette rivière n'est autre chose que l'ancien port d'Andraki, à moitié comblé, et qui n'est entretenu que par des sources très-considérables d'eau sulfureuse froide et légèrement salée qui sortent des rochers à un mille et demi dans les terres. C'est une erreur de croire que la rivière d'Andraki passe à Myra. La rivière qui passe à un quart de lieue E. de Myra est celle de Cassaba, qui vient se jeter à la mer par Déré-Aghazi. Les environs du port d'Andraki sont couverts de ruines qui ont appartenu à l'antique Sura; le grenier d'Hadrien, décrit par Beaufort, est sur la rive E. du port.

C'est un long rectangle divisé en compartiments; il n'a rien de remarquable que sa construction en pierres de taille qui est très-soignée. Plusieurs tombeaux existent aux environs. L'accès de ce grenier est très-difficile, à cause des marais et des roseaux qui l'entourent. Il est à croire que la Lycie faisait un grand commerce de grains, car partout on trouve des greniers et des silos. J'en ai trouvé aussi plusieurs taillés dans le roc à l'île Kakava.

MYRA.

La chaloupe ayant franchi la barre, nous fîmes encore un mille et demi en remontant cette rivière, qui a deux brasses d'eau.

Nos matelots s'installèrent dans une ruine sur le rivage et établirent leur tente avec des avirons. Un nègre que nous trouvâmes en débarquant nous amena un chameau pour charger nos bagages, et nous allâmes au monastère de Myra, situé à trois quarts d'heure du mouillage, dans une belle plaine bien cultivée. Ce couvent occupe les environs de l'église de Saint-Nicolas, probablement la basilique construite par Théodose II sous le nom d'église de Syon, lorsque Myra fut déclarée capitale de la Lycie. C'est un grand édifice carré, sans fenêtres à l'extérieur, occupé par plusieurs familles grecques.

La petite vérole ravageait la population grecque : le matin même, on avait enterré un habitant du monastère. Sa veuve était sur la porte, chantant sa chanson de mort, et s'arrachant les cheveux par un mouvement cadencé; elle s'arrêtait à certains moments, et poussait des cris aigus; après quoi elle recommençait une sorte de danse saccadée, s'accompagnant d'un chant traînant et monotone. Nous fûmes installés dans une des cellules. Les caloyers, au nombre de trois ou quatre, qui desservent ce couvent sont de pauvres moines sales et ignorants; ils n'avaient pas vu d'Européens depuis plus d'un an. Ils assurent que saint Nicolas était évêque dans cette même église, et que son corps est déposé dans un caveau. La cathédrale est dans le même style que celle que nous avons vue à Déré-Agazi, mais le plan en est moins grand. Les chapelles latérales sont voûtées en pendentifs et décorées de mauvaises peintures; l'une d'elles représente la Passion.

Il est avéré, par les documents qui suivent, que depuis plusieurs siècles le corps de saint Nicolas ne repose plus dans cette église; c'est une erreur des caloyers, qui du reste paraît s'être modifiée depuis mon passage, car ils prétendent aujourd'hui que le corps de l'évêque a été récemment transporté en Russie ⁽¹⁾.

Saint Nicolas de Myra est regardé comme un des plus grands saints de la légende. Il est né à Patara de Lycie, dans le III^e siècle; il fut ordonné prêtre par l'évêque de Myra, du même nom que lui, et devint évêque à son tour sous l'empereur Dioclétien.

D'autres légendaires pensent que la naissance de Nicolas n'est pas antérieure au V^e siècle, attendu qu'il n'est pas nommé dans le dénombrement des évêques depuis l'an 420 jusqu'en 350. Il ne paraît pas dans le concile de Chalcédoine.

Le culte de saint Nicolas fut établi publiquement en Orient dès le commencement du VI^e siècle. L'empereur Justinien lui consacra une église à Constantinople dans le quartier des Blachernes. Il fut honoré en France, au IX^e siècle, avant même que ses reliques fussent transportées en Italie.

La légende raconte de la manière suivante l'enlèvement clandestin des reliques du saint par des marchands italiens; ce récit sert à fixer d'une manière certaine la date de la construction de diverses églises.

Le tombeau de Myra était le but de nombreux pèlerinages, et les Osmanlis ne se faisaient pas faute de l'invoquer. Or, la ville de Myra fut prise, la sixième année du règne de l'empereur Nicéphore, par Achmet, général du calife Haroun. Il voulut détruire le tombeau de saint Nicolas; mais les chrétiens, pour conserver leurs reliques, trompèrent l'Arabe par une fausse indication, et un tombeau voisin fut saccagé.

Depuis cet événement, le tombeau de saint Nicolas resta encore à Myra l'espace de deux cent quatre-vingts ans, pendant lequel on fit diverses tentatives pour l'enlever.

Enfin, par une manœuvre dont les légendaires ne paraissent pas avoir compris toute la déloyauté, les reliques tombèrent entre les mains des Latins.

Quarante bourgeois et marchands de Bari, en Pouille, se rendaient en Syrie dans le dessein d'aller commercer à Antioche. Se trouvant dans les parages de Myra, ils conçurent le projet d'enlever les célèbres reliques; ils envoyèrent secrètement reconnaître les lieux, pour prendre les mesures et sûretés nécessaires, et remirent à leur retour l'exécution de leur projet.

⁽¹⁾ We were informed, by the priest, that this precious treasure (the shrine of the relics) was taken to S-Petersburg by a russian frigate, during the greek revolu-

tion. The emperor sent a gaudy picture as a substitute, and it is now an object of great adoration... etc. *Travels in Lycia*, by Spratt and Forbes, tom. I, p. 126.

Étant à Antiochie, quelques-uns d'entre eux ne purent s'empêcher de s'en ouvrir à quelques Vénitiens de leur connaissance, qui déclarèrent avoir conçu, de leur côté, un semblable dessein et y persister.

Il n'en fallut pas davantage aux gens de Bari pour leur faire expédier promptement leurs affaires dans la crainte de se voir devancés.

S'étant remis en mer, ils s'arrêtèrent à la rade de Lycie et sûrent de leurs espions que la ville de Myra était toute déserte, et qu'on ne trouvait presque personne ni dans le monastère, ni dans l'église de Syon, où était déposé le corps de saint Nicolas. Il n'y avait, en effet, que trois religieux qui gardaient ce saint dépôt; tous étaient d'ailleurs dans la désolation par suite des hostilités des Musulmans.

Les gens de Bari firent accroire à ces religieux qu'ils étaient envoyés du pape de l'ancienne Rome, pour pourvoir à la sûreté et à l'honneur de ces saintes reliques, en leur procurant un asile en Italie; ils achevèrent de les gagner en leur donnant cent écus d'or à chacun, par vaisseau.

Après diverses prières, ils rompirent le tombeau de marbre à grands coups de marteau; ils y trouvèrent une urne de même matière, et crurent d'abord que c'était un grand vase de parfums; ils remarquèrent qu'elle était pleine à demi d'une liqueur admirable qui ressemblait à une huile très-pure, qui, selon les religieux, sortait du corps même du saint et transpirait à travers le marbre. Il parut à ces pèlerins qu'on avait déjà touché au corps du saint pour en prendre quelque partie, car les os étaient pêle-mêle hors de leur situation naturelle, et la tête était à part. Ayant tout rassemblé dans une caisse très-propre, ils enlevèrent ces reliques le 20 avril de l'an 1087.

Les navires revinrent à Bari en dix-huit jours. L'arrivée de ces reliques causa une grande sensation dans toute la chrétienté. L'huile miraculeuse fut distribuée à différents monastères. En 1100, l'évêque d'Amiens se rendit à Bari pour en obtenir une fiole. En 1660, elle attirait un concours immense de pèlerins à Worms, en Palatinat.

Dès l'année 1089, des processions et des fêtes avaient été instituées en l'honneur du nouveau saint, et les fidèles avaient jeté les fondements d'une église qui existe encore à Bari. Les Normands s'étaient emparés de cette ville en 1073; ils concoururent, avec les habitants, à la construction de la nouvelle cathédrale. Enfin, en 1103, c'est-à-dire, seize ans après l'arrivée des reliques, l'église de Bari fut inaugurée par le duc d'Apulie, premier roi normand de Sicile. L'église est sans transepts, mais n'est pas complètement en forme de basilique; elle tient plutôt du style latin que du style byzantin.

Les Vénitiens, qui avaient été devancés par les gens de Bari, ne se tinrent pas pour battus, et ils trouvèrent moyen de transporter, eux aussi, à Venise, les reliques de saint Nicolas. Les légendaires, pour accommoder tous ces hauts faits de dévots peu scrupuleux, prétendent que le saint Nicolas de Venise est l'oncle du précédent, et qu'il est honoré avec saint Théodore⁽¹⁾.

Mais les reliques de ces bienheureux ne tardèrent pas à se multiplier dans le monde chrétien. On comptait à Paris plusieurs églises sous cette invocation: la collégiale de Saint-Nicolas du Louvre, l'église abbatiale de Saint-Nicolas des Champs; enfin, Saint-Nicolas du Palais, que saint Louis fit abattre pour bâtir la Sainte-Chapelle. Le chef de saint Nicolas fut déplacé, et on ne peut dire avec certitude ce qu'il devint.

Nous fûmes rendre une première visite aux antiquités de Myra.

⁽¹⁾ Orderic Vital, publié par M. A. Leprévost, t. III.
— Surius, *Vitæ Sanct.* 2. vol. in-fol. — Angeli, *Vie*

des Saints, en italien. — Gally Knight, *Ecclesiastical architecture of Italy*.

Il paraît que dans le moyen âge la ville de Myra s'étendait dans la plaine, car on rencontre d'abord une vaste enceinte carrée, entourée de murailles de marbre, qui a sans doute appartenu à la ville byzantine. Toutes ces murailles sont faites de débris d'anciens monuments. On apercevait la nécropole de loin dans les rochers, et nous savions qu'il avait existé un théâtre: un caloyer nous y conduisit, et nous trouvâmes un des plus beaux monuments de ce genre que j'aie encore vus. Toute la scène était décorée de colonnes de granit, d'ordre composite; il en reste une encore en place, avec le pilastre voisin; les autres sont gisant devant la muraille du proscénium.

Les portes sont d'un très-beau travail, et dans la salle des mimes on voit accumulé un monceau de chapiteaux, de masques tragiques et d'ornements de toute espèce. Ce théâtre est bâti en pierre calcaire blanche, compacte, aussi belle que le marbre; la scène est tournée vers le sud; la galerie de l'est est double, et conduit à la seconde précinction: on avait accès à la première par le théâtre, et par la galerie circulaire de la seconde précinction. Toutes ces galeries sont d'une magnifique construction, sans mortier. Il y a vingt-sept rangs de gradins à la première précinction, et il devait y en avoir vingt à la seconde. Nous abandonnâmes le couvent dans la soirée, pour venir nous loger dans un grand *conac*, ou maison de campagne, appartenant à l'aga de Cassaba. Le vieux Turc, qui est son beau-frère, fit quelque difficulté de nous admettre, craignant que nous n'apportassions avec nous l'épidémie du couvent; mais quand il sut combien nous étions liés avec l'aga de Cassaba, il nous reçut à bras ouverts.

Nous occupâmes sur-le-champ les matelots de la chaloupe à faire des fouilles pour retrouver le podium de la première précinction du théâtre; les habitants vinrent nous aider à mettre le feu aux broussailles qui encombraient la salle des mimes, et nous ne retrouvâmes pas là ces hommes si singulièrement jaloux et féroces de M. de Beaufort.

Le gibier abonde dans la plaine de Myra; les geais bleus, les sirènes, les tourterelles venaient jusque dans notre galerie. Un bœuf coûte 22 fr. 50 cent., un mouton, 4 fr.; tous les produits sont en proportion, car la plaine de Myra n'est habitée que par une tribu yuruque qui fait peu de commerce. Le commissaire, ayant aperçu un tombeau dont l'entrée était enterrée, y plaça les matelots pour y fouiller, et quoique les habitants fussent persuadés que nous y trouverions des trésors, ils se contentèrent de nous regarder faire. Ce tombeau avait été ouvert anciennement.

Les tombeaux de Myra sont ce qu'il y a de plus curieux dans cette ville, car le théâtre est un monument d'une disposition connue. Ces tombeaux sont taillés dans le flanc de la montagne; ils sont au nombre environ de trente, tous très-remarquables, portant des inscriptions et des bas-reliefs. Une autre nécropole se trouve sur le flanc oriental, dans la vallée N.-S. de la rivière. Ceux-ci sont peut-être encore plus curieux que les autres; l'un d'eux est décoré d'un fronton de 6^m, 10 de base, qui porte en bas-relief le combat d'un lion et d'un taureau, d'un travail extrêmement ancien. Le portique est décoré, dans les coins, de deux colonnes ioniques, et plus près de la porte, de deux piliers carrés supportant des têtes de lions. Au-dessus de la porte est un grand bas-relief de neuf figures, dont le fond était peint en bleu, et dans les angles, entre les chapiteaux et les têtes de lions, sont des figures très-bizarres.

Tous ces tombeaux sont taillés dans le roc; ils portent de nombreuses inscriptions en langue lycienne. Un peu plus loin, au nord, on remarque à une grande élévation au-dessus du sol, un tombeau de famille dont les bas-reliefs sont d'une conservation parfaite. Sur le pilier du milieu est sculptée la figure du personnage principal; il est encore enfant; il tient à sa main un *prefericulum*; il est à remarquer qu'il porte sur sa tête une

touffe de cheveux comme l'ont encore les habitants du pays. Sur le panneau, à droite, est une femme, sans doute la mère, avec deux jeunes gens : la mère est assise et voilée; un des enfants est nu, l'autre est couvert d'un manteau. En sortant du tombeau, sur la partie droite, est sculpté le mariage; les deux pères tiennent leurs enfants par la main et se les présentent mutuellement. Une matrone précède la fille; elle offre au père du jeune homme une boîte de présents. Enfin, sur la partie gauche du portique, est le portrait du père; il est couché sur un lit, et tient à la main un rhyton. On peut voir aussi dans cette suite de bas-reliefs les différentes périodes de la vie du défunt : l'enfance, l'adolescence, le mariage et la vieillesse. Toutes ces figures sont de grandeur naturelle et d'un fort bon travail. Le tombeau est du même style que tous ceux de Lycie, représentant une construction en bois. A partir du sol on a taillé dans le roc un grand escalier qui conduit à la plate-forme du tombeau.

C'est avec la plus grande difficulté qu'on arrive à ces différents monuments. Nous avons été obligés de faire établir par les matelots un câble qui allait depuis les tombeaux jusqu'à terre, pour pouvoir nous hisser sur les roches.

Le lundi 9, nous partîmes de Myra avec la chaloupe. La veille au soir, nous avons fait une reconnaissance dans la vallée N.-S. de la rivière. Toutes les montagnes sont de roche calcaire de Morée (c'est l'étage de la craie); les couches en sont verticales. Elles offrent des formes plus ou moins bizarres; leurs flancs sont taillés à pic, et leurs sommets, couverts de quelques arbustes chétifs. La rivière de Cassaba parcourt la vallée, et va se jeter à la mer au cap Phinéca.

Pour franchir la barre, nous avons eu encore plus de peine qu'à notre arrivée, attendu que la marée était basse. Nous renoncâmes à visiter une construction antique qui s'aperçoit sur le sommet de la montagne qui domine le port d'Andraki; les marais qui l'entourent en rendent l'accès fort difficile.

La mer était calme, nous mîmes une heure et demie à nous rendre à la station du brick avec les avirons.

Le soir, nous fûmes à la pêche dans le port Tristomo, qui abonde en poissons de toute espèce : on prit une thère (*θήρα*), sorte de squalo d'une très-grande dimension; elle pesait plus de trente kilogrammes.

Le 11 et le 12, nous faisons route pour Adalia, petite brise. Arrivant devant la ville, à quatre heures du soir, le capitaine mit en travers, pour n'entrer dans le golfe qu'en plein jour, craignant beaucoup ce mouillage, qui est cependant un des meilleurs de la côte, si l'on en excepte ceux de Kakava et de Port-Cavalier. Le fond en est très-bon, et les bâtiments égyptiens ne craignent pas d'y séjourner.

ADALIA.

Je n'avais pu, à mon premier voyage, visiter la ville d'Adalia, l'ancienne Attalia; mais après avoir fait le tour des murs, je vis qu'elle renfermait peu d'antiquités. Je n'ai pu retrouver la porte, dont parle le capitaine Beaufort, qui est ornée de quatorze colonnes corinthiennes. A l'extrémité orientale du rempart est une grosse tour ronde qui ressemble au tombeau de Cécilia Métella : elle est sur un soubassement carré, mais sans ornements.

La ville d'Adalia est entourée d'une triple muraille, ouvrage du moyen âge. Elle ne renferme rien d'intéressant. Son port seul est assez pittoresque, dominé par ses rochers

perpendiculaires couverts de pampres et de lianes; mais il est à moitié comblé, et ne renferme qu'un petit nombre de bâtiments.

Le kiaya me fit préparer des chevaux pour le 19 au matin, afin d'aller visiter des ruines situées à quatre heures de la ville, et qu'on appelle Mourtana. Ces ruines sont très-considérables. En 1834, je me contentai d'en constater l'existence. A mon second voyage avec la *Mésange*, je les visitai en détail sans pouvoir y faire d'opérations topographiques; ce ne fut qu'en 1836 que je pus y séjourner assez longtemps pour lever le plan de la ville et les détails des monuments; malheureusement l'espace me manque pour publier ces documents.

Nous partîmes à six heures du matin, route à l'est.

La ville d'Adalia est entourée de beaux jardins, où les eaux du Douden entretiennent une fraîcheur continuelle. Tous les fruits réussiraient sur ce sol fertile; mais une administration vicieuse arrête la production. La *Mésange* ne put trouver à acheter ni farine ni légumes. On ne mange dans la ville que de la viande de chèvre; enfin, le peu de fruits que l'on trouve sont coupés avant leur maturité.

Ces jardins se prolongent à trois quarts de lieue de la ville; ils sont plantés d'oliviers magnifiques, et l'huile qu'on nous apporta était détestable, de tabac, de vignes et de pêchers.

Des moulins à eau sont alimentés par les canaux nombreux du Douden, qui a été bien nommé par les anciens le Catarrhactès; mais à peine est-on sorti des jardins que les marais commencent. En effet, le fleuve, se précipitant du lac d'Eckir à travers les montagnes du Taurus, tombe dans la plaine d'Adalia, où son cours n'est plus encaissé; il coule par une multitude de canaux qui débordent presque continuellement et couvrent une étendue de terrain de plusieurs lieues. Les roseaux, les nymphéas, et des milliers de plantes aquatiques croissent dans ces eaux peu profondes, et leurs débris rendent l'air d'Adalia très-malsain.

Nous nous engageâmes d'abord dans un marais fangeux et de peu d'étendue. Après avoir traversé une vaste plaine humide, où l'on voit quelques cultures, nous entrons dans une forêt de joncs et de glaïeuls plus hauts que nos chevaux et qui nous cachaient l'horizon. Une chaussée de pierre a été faite au milieu de ces marais; mais le cours rapide du fleuve la détruit peu à peu, et le défaut d'entretien hâte sa ruine.

Nous avons de l'eau jusqu'aux sangles de nos chevaux. La jetée a tout au plus trois mètres de large, et de côté et d'autre le marais a trois ou quatre mètres de profondeur d'eau vive.

Nous arrivons, après une heure et demie, au cours principal du fleuve, que l'on traverse sur un pont de cinq arches. L'eau est d'une limpidité remarquable: on voit distinctement le fond à cinq mètres de profondeur, mais les rives sont inabordables. Il n'y a pas un canot sur ce fleuve, aussi une multitude d'oiseaux de toute espèce y mène une vie tranquille, à l'abri de la crainte et des chasseurs. J'y ai reconnu le canard sauvage, le pélican blanc, le cormoran, la sarcelle, le plongeon, et tous les oiseaux dont j'ignore les noms et les habitudes.

Mais les marais du Douden ne sont pas le seul terrain occupé par ce fleuve. Nous franchissons une colline, au delà de laquelle nous passons une petite rivière de sept mètres; son lit est très-encaissé, ses eaux sont un peu moins limpides que celles du Douden; cependant nos guides nous assurent que c'est une branche de ce fleuve: je le crois d'autant plus facilement, qu'entre le Douden et le Cestrus, les géographes modernes ne placent aucune autre rivière.

Nous entrons dans une plaine inculte et rocailleuse; le terrain est de grès concrétionné; elle diffère en cela de la vaste plaine d'Adalia, dont tout le sol a l'aspect madréporique, formée par les dépôts calcaires du Douden, qui depuis des siècles exhausse la côte et a formé tous les terrains voisins de la mer, depuis Adalia jusqu'à cette plaine.

Cette couche de concrétions calcaires commence au pied même du Taurus, et couvre plusieurs lieues carrées. Les dépôts se faisant avec assez de promptitude, il s'ensuit que les moindres plantes et les brins de bois qui se trouvent au bord des eaux sont recouverts par des tubes calcaires qui deviennent creux par l'anéantissement des plantes. La masse de la roche est ainsi composée d'une infinité de petits cylindres dirigés en tous sens, et dont la substance acquiert une grande dureté. L'épaisseur du dépôt est considérable, puisque dans le port d'Adalia il y a des rochers de 25 mètres de haut, et que la hauteur moyenne de la côte est de 8 à 9 mètres, 15 et 18 en certains endroits.

D'après sa formation, il n'est pas étonnant qu'elle soit verticale dans toute son étendue, parce que, lorsque le fleuve atteint la mer, les eaux de mer, lavant continuellement les dépôts, les empêchent de se former; ils ne peuvent plus gagner en étendue, mais leur hauteur s'accroît des couches successives qui ne dépassent pas la perpendiculaire de la première couche.

Une des plus petites branches du Catarrhactès se précipite du haut de la côte, et forme une cascade agréable, au milieu des vignes sauvages, des glaïeuls et des lianes. Je n'ai pas vu la grande embouchure du Douden, j'ignore s'il entre dans la mer en se précipitant. Les guides que j'avais l'ignoraient eux-mêmes, et je n'ai pas pu trouver dans Adalia un homme qui me donnât des renseignements certains.

PERGA.

Cette plaine de grès dont j'ai parlé est beaucoup plus élevée que celle d'Adalia; elle sépare le bassin du Douden de celui du Cestrus. Nous mettons une heure à la traverser E.-O. Nous arrivons enfin au bord d'une vallée large et profonde, au fond de laquelle sont les ruines de Mourtana, qui couvrent une très-grande étendue de terrain. Nous descendons un chemin pavé de grandes pierres qui va en serpentant jusqu'au bas de la montagne.

Cette vallée est arrosée par un petit fleuve qui vient du N.-N.-O.; il tourne autour d'une montagne, couronnée par un plateau, sans traverser les ruines de la ville. D'après la position de ce lieu et sa distance d'Adalia, j'estime que je dois être sur les ruines de Perga, et que le fleuve est le Cestrus. En effet, Strabon, dans la nomenclature des fleuves de la Pamphylie, nomme le Cestrus immédiatement après le Catarrhactès. Les ruines de Perga, dit-il, sont à soixante stades de la mer, sur les rives du Cestrus; et tout près de là, sur une éminence, est situé le temple de Diane Pergæa. Les ruines sont en effet dominées par une petite montagne sur laquelle je suis monté; c'est là qu'était l'acropole, on voit sur le sommet plusieurs restes de constructions consistant en murailles; mais le temple de Diane est complètement détruit: de beaux fragments que j'ai observés me portent à croire qu'il était d'ordre ionique.

Aujourd'hui les Turcs appellent ce fleuve Sari-Sou (l'eau jaune); l'Eurymédon, qui vient ensuite, s'appelle Ac-Tchaï (le fleuve blanc).

Le Cestrus, dont la largeur est d'environ quinze mètres, est profond de cinq mè-

tres. L'eau est presque aussi claire et aussi fraîche que celle du Douden, quoiqu'il coule au milieu de marécages assez étendus.

Les ruines sont au sud de cette montagne, dont les côtés sont à pic, et qui est isolée de toutes parts. Dans toute la vallée du Cestrus, les terres des montagnes sont à pic, parce qu'elles sont composées d'un terrain de transport meuble qui contient des blocs de grès isolés; ces blocs, concrétionnés, offrent des figures variées de champignons et de plantes. Or, le fleuve coulant sur ce terrain a entraîné avec lui tous les sables, et la grande vallée de Mourtana est entièrement formée par érosion, ainsi que la montagne qui domine la ville, et dont le plateau n'est pas plus élevé que la plaine que nous avons traversée.

Nous étions accompagnés par un guide et un cawas du pacha, qui nous firent loger dans une belle maison de campagne toute neuve, mais dont le maître était absent. Nous avons fait quatre heures de chemin depuis Adalia.

Après avoir pris un peu de repos, nous nous rendîmes aux ruines, guidés par un homme du pays. Nous laissâmes à gauche les ruines de la ville même, indiquées par de hautes murailles et de nombreux édifices, pour nous rendre directement au monument le plus important et le mieux conservé.

C'est un magnifique théâtre, dont une petite portion seulement est assise sur le flanc de la montagne; le reste est soutenu par d'épaisses murailles en grands blocs, sans mortier, et apposés de face et en boutisse.

Ce théâtre existe encore en entier; le temps seul a ruiné ce qui manque; mais pas une seule pierre n'a été emportée: c'est le plus vaste et le plus beau que j'aie vu après celui d'Aspendus, tant pour la conservation et le goût pur de ses ornements que pour le luxe de la construction; car, dans les théâtres qui restent, le mur de la scène est construit en pierre; mais toutes les divisions, les planchers et les salles des mimes sont en bois. On s'estime fort heureux quand ces divisions sont indiquées sur les murailles par les trous des solives. Ici, toutes ces dispositions sont des salles voûtées, construites en pierre de taille: les ornements de la scène sont en marbre blanc, sculptés dans une perfection rare. Je vais tâcher, à défaut d'un plan, d'en donner une description exacte.

LE THÉÂTRE.

Le mur de la façade du proscénium, qui existe en entier, est orné de cinq grandes niches de 10 à 11 mètres de hauteur.

A la hauteur de l'imposte de ces niches régnait un portique qui s'emmanchait avec deux portes latérales conduisant aux salles des mimes. Les colonnes de ce portique sont en brèche rouge veinée; les chapiteaux sont cariens. Peut-être ce portique avait-il deux étages, car on trouve, parmi les nombreux tronçons de colonnes rouges, de petites colonnes de granit. Au-dessus des niches, le mur de la façade est en retraite de 2 à 3 mètres, qui formait une galerie ouverte communiquant aux parties supérieures de la scène, et à laquelle on arrivait par des escaliers qui existent encore aux extrémités. Dans le milieu de chaque niche est une petite ouverture qui donnait du jour dans la galerie des acteurs. Les deux portes latérales, dont la construction intérieure était cintrée, avaient des chambranles de marbre blanc et une architrave avec corniche très-ornée qui régnait à la hauteur de l'imposte du cintre; ces portes communiquaient dans un vestibule attenant aux salles des mimes.

Ces salles sont divisées en trois parties voûtées à plein cintre; celle du milieu commune aux trois principales portes de la scène; les deux autres, aux deux autres petites portes latérales qui complètent les cinq portes de service du théâtre. Au-dessous de cette salle, qui était au niveau du thymélé, sont autant de divisions avec des dégagements nombreux pour le service des machines. Les escaliers sont aux deux extrémités, et conduisent dans la partie supérieure, qui est au niveau des ponts de la scène. Il ne reste rien de la couverture de la scène, qui était en bois; mais on en retrouve les dispositions par les trous de scellement des solives qui règnent à la hauteur des combles. Les deux murs de face qui soutiennent les précinctions des gradins sont de pierres de taille revêtues de marbre; ils sont, l'un et l'autre, légèrement inclinés vers le centre de l'orchestre. Le théâtre de Patare est le seul dans lequel j'aie remarqué que les directions de ces murs passent par le centre même.

Le couronnement de ces murailles suit l'obliquité des gradins; il forme un bandeau d'appui près duquel règne un escalier pour communiquer d'une précinction à l'autre.

Le grand mur circulaire qui soutient la masse des gradins est construit en grosses pierres à bossages; il n'est percé que de deux arcades au droit de son axe, tout le reste est massif jusqu'au niveau supérieur de la plus haute précinction. Là régnait une galerie couverte dont les colonnes sont renversées çà et là; mais les arcs qui soutenaient la toiture subsistent encore. Cette galerie était éclairée par un grand nombre de fenêtres cintrées dont les pieds-droits extérieurs sont ornés de pilastres; la base de chaque pilastre porte sur une forte console en saillie sur le mur inférieur.

Le niveau de la montagne à laquelle est adossé l'édifice est de plain-pied avec cette galerie; on y arrive par trois grandes portes carrées, dont les architraves sont d'une seule pierre, et dont les moulures sont dans le style grec.

Ces entrées étaient fermées par des portes de bois qui ne tournaient point sur des gonds, mais qui s'enlevaient tout à fait lorsqu'on célébrait le spectacle. La clôture consistait en une barre de fer qui entrait dans un trou, et dont l'autre extrémité tournait dans une hélice tracée sur le chambranle.

Tous les gradins sont taillés à console; mais la pierre est un marbre gris assez grossier; ils sont au nombre de quarante, vingt à chaque précinction.

Le fond de l'orchestre est couvert de buissons et de débris des parties supérieures, qui empêchent de reconnaître le thymélé et la porte inférieure du proscénium. Une grande pierre, encastrée au-dessus de l'arcade du nord, portait une inscription qui est devenue illisible par l'effet du temps; c'est la seule qui existe dans ce monument: on est donc réduit à faire des conjectures sur l'époque où il fut construit. D'après la masse énorme de cet édifice, qui surpasse tous ceux de même espèce qui sont construits par des Grecs, il y a lieu de croire qu'il est de l'époque romaine, et qu'il ne remonte pas au delà des règnes de Trajan ou d'Hadrien.

Dans la partie gauche du théâtre on remarque, avant d'entrer dans la ville, un autre édifice dont la conservation est encore plus parfaite, et dont la masse ne lui est pas inférieure; c'est le Stade.

LE STADE.

L'arène n'est pas même couverte des buissons qui sont si multipliés dans l'enceinte et dans les rues mêmes de la ville; il est composé de dix-sept rangs de gradins placés sur des voûtes rampantes. Au dehors, des arcades d'une grande dimension donnent accès dans la galerie d'enceinte.

La partie droite du stade, où se trouvent les *carceres* dans les cirques romains, est détruite; peut-être même n'a-t-il jamais existé là qu'une construction légère, et l'édifice aurait été uniquement destiné à la course des hommes; on ne voit rien dans le milieu qui indique qu'il y ait jamais eu une épine comme dans le cirque de Constantinople.

Si nous remontons un peu vers le nord pour parcourir la ville, nous trouvons d'abord la voie des Tombeaux, indiquée par plusieurs lignes de sarcophages.

Ils sont bâtis de grosses pierres de taille, mais presque tous sans ornements.

On se dirige, par un sentier tracé au milieu des glaïeuls, vers une des portes de la ville. Les murailles viennent s'appuyer sur le penchant de la montagne; il est à présumer qu'elles s'étendent jusqu'au sommet, vers le temple dont parle Strabon: elles sont bâties de pierres de taille, formant deux faces posées en boutisse; les remplissages sont un mortier peu consistant et des recoupes; les pierres sont à bossage comme presque toutes les belles murailles des villes de la Carie et de la Lycie.

Le premier édifice que l'on trouve a une face appuyée sur la muraille. La façade donne sur une grande rue de 11 mètres de largeur, tirée au cordeau, qui était ornée de part et d'autre d'un beau portique de granit, dont les innombrables colonnes sont encore couchées çà et là.

Plusieurs portes qui conduisaient dans différentes maisons de la rue existent encore; elles sont carrées, ornées de chambranles et de consoles.

Un grand édifice se présente à la droite du portique; il est composé d'un certain nombre de grandes salles qui ne communiquent point entre elles; elles sont ouvertes sur le côté opposé au portique, qui était sans doute une rue parallèle, par de grandes baies, fermées par un grand linteau de pierre porté sur des consoles. chaque pierre a 7 mètres de longueur.

Toutes ces pierres étaient revêtues de marbre et de stuc, qui ont disparu. Au bout de la rue du portique, il existe encore un autre édifice considérable qui n'a point non plus de caractère assez particulier pour qu'on puisse imaginer à quoi il a pu servir. Un long aqueduc, qui traverse la ville de part en part, coupe en ce point la rue; on passe dessous; il est porté sur deux arcades.

Un troisième édifice est dans la perpendiculaire de la rue susdite; il était décoré avec magnificence. Les sculptures de marbre blanc étaient exécutées avec goût, mais presque tous les revêtements sont tombés dans l'intérieur, et forment une masse de décombres qui est recouverte de buissons si fourrés, que c'est avec la plus grande peine et en y laissant une partie de nos vêtements que nous parvînmes à nous glisser dessous. J'y découvris une frise très-ornée, différents membres d'un entablement, et des chapiteaux d'un goût capricieux.

Cet édifice se compose d'une grande salle longue ou nef, terminée par un hémicycle; elle était décorée de deux ordres de colonnes, et dans chaque entre-colonnement une niche aux deux étages. Au dehors, on voit de part et d'autre deux hautes tours; il paraît que cet édifice était destiné au même usage que celui de Pergame. Je persiste à croire que c'étaient des basiliques.

Une multitude d'autres édifices remplissent l'enceinte de Perga; mais leur abord est difficile, attendu qu'ils se trouvent au milieu d'une forêt de roseaux (*Arundo donax*) qui s'élèvent à une grande hauteur.

Les murailles de la ville sont également bien conservées. On voit encore dans leur entier plusieurs tours dont le premier étage était percé de trois fenêtres; le sommet est couronné d'un fronton.

Le sol de toute la ville de Perga est marécageux. L'aqueduc qui prend naissance à la montagne de l'ouest est, à son origine, couvert de stalactites semblables à celles du Douden; il paraît que les eaux étaient de même nature.

Une petite colline qui s'élève au sud est encore couverte de nombreuses constructions indépendantes de la ville, et que je n'eus pas le temps de visiter. Nous retournâmes au conac fort tard. Les braves Turcs nous avaient préparé un dîner. Nous passâmes la matinée du lendemain 20 juin à visiter ces mêmes ruines. Il paraît que Perga a conservé sa population jusqu'à des temps assez voisins du moyen âge, car j'ai trouvé plusieurs fragments de chapiteaux et de corniches qui datent d'une époque de décadence marquée.

SECOND VOYAGE A PERGA.

Dans mon expédition de 1836, nous suivons la même route que l'année précédente, à travers les marais du Douden; les eaux sont moins considérables qu'à cette époque. En effet, la neige couvre encore les montagnes des environs. Nous arrivons à Perga à midi, après avoir pris un peu de repos au conac du bey. Nous allons sur-le-champ au théâtre pour prendre les principales directions à la boussole. Les murs d'appui des gradins forment un angle de 12° avec celui de la scène. Nous trouvons toutes ces ruines dans le même état où nous les avons laissées l'an dernier: pas un homme peut-être n'y est entré depuis nous; c'est avec une peine infinie que nous parvenons à déterminer les principales dispositions de la scène. La grande salle des mimes est à demi encombrée par les éboulements, et sa galerie supérieure ne subsiste plus qu'en partie; mais tout le mur extérieur de la scène existe, il est décoré de cinq grandes niches qui communiquent à la salle des mimes par différentes ouvertures. Tout le théâtre est bâti en pierres tirées des dépôts du Douden. C'est une sorte de tuf d'eau douce d'une grande dureté. L'entablement du premier ordre de la scène existe encore en entier, il est en marbre blanc; la frise est ornée de figures et de rinceaux.

Le grand pilastre d'angle est encore en place; il est orné, sur toutes les faces, de figures en bas-relief représentant les différents dieux.

Tout le mur de la scène était décoré de plaques de marbre qui ont disparu. Il ne reste plus rien du grand ordre supérieur.

La salle est entièrement conservée; elle a deux précincts, de chacune dix-huit rangs de gradins; il n'y a que deux vomitoires qui conduisent sur la pente de la montagne.

Enfin, dans la partie supérieure existe encore presque en entier le portique, qui était orné de colonnes ioniques de marbre blanc, supportant des arcades avec entablement complet.

Le théâtre est bâti extérieurement en grands blocs de pierres, dont les assises ont de 55 à 60 centimètres de haut.

Nous fûmes cinq jours à mesurer ce monument: nous employâmes deux jours au stade, qui est tout à fait complet; il a treize rangs de gradins.

Le reste du temps nous l'employâmes au plan de la ville. Nous avons mesuré les bains, le portique des écoles, la basilique, un petit temple et d'autres édifices dont la destination n'est pas bien claire.

L'intérieur de la ville n'est qu'un assemblage de portiques qui se coupent en tous sens; il serait difficile de se faire une idée de la richesse de cette cité; à peine pourrait-

on, en plusieurs mois, dessiner tout ce qu'elle renferme. Nous nous sommes attachés aux principaux monuments, et cependant le temps nous a manqué pour relever un monument très-complet et très-singulier, qui se trouve presque au centre de la ville.

Cet édifice est circulaire, et deux grandes tours sont tangentes au cercle qui forme la grande salle; ces tours sont bâties avec un grand soin, sans mortier ni ciment; elles ne communiquent pas avec l'intérieur de l'édifice principal. En avant de la grande salle sont de grands pieds-droits de marbre blanc qui supportaient une porte dans le genre d'un arc de triomphe. L'intérieur est décoré de niches qui indiquent deux étages de colonnes. Cette grande salle était couverte en bois; il serait difficile de dire quelle a été la destination de cet édifice; mais, à la richesse des détails, il est à croire que c'était un des plus beaux de la ville. La difficulté de le mesurer a été en partie cause de l'abandon où nous l'avons laissé. L'intérieur est un amas considérable de fragments de marbre, de chapiteaux, de frises tombées des murailles; le tout est recouvert d'épais buissons, d'épines tranchantes comme l'acier, et, par-dessus tout, des térébinthes vieux comme le temps prolongent leurs branches entrelacées et leur épais feuillage, qui empêche la vue de s'étendre au delà de quelques mètres. Il aurait fallu, comme à Myra, dépouiller par le feu tout cet édifice de sa végétation; mais nous n'avions pas emmené avec nous de matelots, et nos gens étaient incapables de se tirer d'une pareille besogne; c'est tout ce que nous pûmes faire que de faire brûler, par des Arabes, les broussailles qui couvraient la façade du théâtre.

Cet édifice se rattache par des portiques à la basilique et à la grande rue de la ville.

Les murailles en sont à environ 300 mètres, et dans l'axe de l'édifice s'ouvre une porte de ville qui conduit à une place extérieure garnie de portiques que nous appelons l'agora : cette place est fort longue, et au milieu coulait un ruisseau dans un bassin de marbre, qui est encore très-bien conservé dans toute sa longueur. Ce bassin était, dans sa partie supérieure, percé de têtes de lions, de sorte qu'en arrêtant le cours de l'eau, elle débordait par les gueules et arrosait les places.

L'aqueduc qui portait des eaux à la ville vient de la montagne du S.-O., il n'est pas fort élevé au-dessus du sol; toutes les murailles sont d'une superbe construction; les tours sont carrées, et appareillées avec grand soin.

Elles sont placées sur des empâtements en grosses pierres de taille. La partie inférieure est à bossage. Au premier étage sont percées trois fenêtres carrées; le tout est surmonté d'un fronton.

Les voies sépulcrales sont au nombre de trois, deux à l'est et une à l'ouest : celle-ci est en ligne droite avec la porte de la ville; au S.-E., il y a une nécropole assez étendue. Les tombeaux sont en forme de petites chambres, à toit plat, avec une corniche simple; aucun d'eux ne porte d'inscription.

La ville est de forme à peu près carrée, orientée E.-O., N.-S. Au nord se trouve une montagne carrée, couronnée par un vaste plateau d'une étendue de près de quatre fois la surface de la ville; c'est là que se trouvait le temple de Diane Pergæa; mais il est aujourd'hui détruit. Il reste çà et là des morceaux de colonnes grecques cannelées qui doivent lui avoir appartenu. On voit encore sur place six colonnes de granit gris qui faisaient sans doute partie du portique extérieur. A la place du temple est une construction voûtée et soutenue par des colonnes, qui a pu faire partie d'une église. Les colonnes ont des chapiteaux en corbeille fort bien travaillés. On voit aussi, dans la construction, des fragments ornés d'un très-bon style; mais cette construction date évidemment des temps chrétiens.

ASPENDUS.

Le 21 juin, à cinq heures du matin, nous partîmes pour Bal-Kiz. Perga est située dans la plaine et environnée de marais; la petite rivière qui passe au nord de la montagne, et que j'avais prise l'an dernier pour le Cestrus, traverse cette plaine et va se jeter à quatre lieues de là dans une grande rivière, qui est le vrai Cestrus, puisque lui seul va jusqu'à la mer. Les habitants appellent cette rivière *Ac-Sou* (l'eau blanche); elle est considérable; il y a deux bacs établis, l'un sur la route que nous tenions, l'autre sur la route de Stavros à Satalie.

Nous passons le bac à neuf heures à trois lieues de Perga, et nous nous dirigeons sur Hassar (Sillæum), village situé au pied d'une montagne semblable à celle de Perga.

Une heure après avoir passé la rivière, nous entrons dans une forêt qui s'étend fort loin au nord et au sud; une petite rivière la traverse. En général, sur cette route, les cours d'eau sont très-multipliés. Nous avons quitté les dépôts d'eau douce pour entrer dans un terrain de poudingue calcaire subordonné au grès. Au milieu de la forêt est un monticule de calcaire jurassique que recouvre le calcaire grossier; cette roche couronne tous les monticules que nous voyons à l'horizon.

A onze heures, nous arrivons à Hassar; la pente de la montagne est couverte de constructions antiques : ce sont des murailles et des fortifications; cette place répond au *πολίχμιον* de Strabon, qui appartenait aux habitants de Perga.

Nous déjeunons chez le bey, et à midi nous nous remettons en route, toujours dans la forêt. Nous faisons route E. 1/4 N. : le surutgi (postillon), qui ne connaît pas la route, nous égare. Nous arrivons à un pauvre village nommé Pinalar, où, moitié de gré, moitié de force, un paysan consent à nous remettre dans la bonne route; mais, peu de temps après, nous nous égarons encore. Après avoir erré longtemps, nous arrivons à Couchlar, autre hameau de quatre ou cinq cabanes, les cawas sont obligés de prendre de force un guide, qui nous accompagne à quelque distance. Nous sommes toujours dans la forêt; la route s'étend, sous un berceau, à perte de vue; mais de part et d'autre les lianes enlacent les arbres de telle sorte, que le bois est tout à fait impénétrable; plusieurs routes se coupent en certains endroits, et c'est au hasard que nous nous dirigeons. Après avoir erré longtemps, nous trouvons une clairière où un enfant gardait des chèvres; il nous indique encore la route, que nous perdons de nouveau. Nous errons ainsi dans la forêt jusqu'au soir; enfin, parvenus sur une éminence découverte, nous apercevons l'immense aqueduc d'Aspendus au loin dans la plaine; mais nous en sommes séparés par un vaste marais qui nous paraît impraticable; il nous fallut tourner ce marais.

Nous trouvons, de l'autre côté, une misérable cabane; sur le devant de la porte était une pauvre femme qui était mourante, et qu'on avait traînée là pour ainsi dire pour y expirer. L'homme qui était près d'elle n'avait pas meilleure mine; ils nous font signe que le village est peu éloigné. Nous y arrivons enfin au coucher du soleil; mais tous les hommes sont à la montagne, il ne reste que les femmes, qui nous accueillent par des glapissements quand elles apprennent qu'il nous faut une maison. Ces maisons sont si misérables, que nous craignons d'y entrer. Enfin, en allant trouver le bey des Yourouks, nous apercevons, au milieu du désert, un immense palais qui a trois étages

et dix-huit fenêtres de face : c'est le palais de la *Fille du miel*, Bal-Kiz-Seraï. Nous laissons le cawas s'occuper de notre logement, et nous marchons vers ce palais; nous avons un Turcoman qui nous indique le chemin.

Ceci, nous dit-il, est le palais de la Fille du miel, dont vous verrez le portrait dans l'intérieur; il a été bâti par le Roi des serpents, qui demeurait dans ces hautes montagnes que vous voyez là derrière; voici à quelle occasion :

Le Roi des serpents était un être qui avait le corps d'un homme et les jambes du serpent; il régnait depuis longtemps dans ces contrées, et était servi par des serpents. Un jour il apprit de l'un d'eux que, dans la forêt que vous venez de parcourir, régnait la Reine du miel, qui demeurait dans les cavernes des rochers et était servie par des abeilles. Cette reine était d'une rare beauté; mais jamais aucun homme n'était entré dans la forêt qu'elle habitait. Le Roi des serpents, ennuyé d'être garçon, résolut d'en faire sa femme; il lui envoya des serpents pour la demander en mariage, mais ils ne reçurent qu'un refus humiliant. Le Roi des serpents, autant par amour que par vengeance, résolut de l'enlever; mais il fallait qu'il traversât cette vallée que voici. Aussitôt il fit bâtir cet immense pont que vous voyez, et fut dans la forêt, attaqua la Reine du miel et l'enleva dans son palais.

La pauvre reine contracta un tel chagrin de se voir privée de ses abeilles et devenue la femme du Roi des serpents, qu'elle en mourut au bout de l'année, mais en laissant une fille, Bal-Kiz, dont la beauté surpassa bientôt celle de sa mère.

Le Roi des serpents fut inconsolable de la mort de sa femme et voulut faire oublier à sa fille les malheurs de sa mère; aussitôt il lui fit construire le palais où nous allons entrer, et rendit à Bal-Kiz, la Fille du miel, le royaume des abeilles.

Nous étions arrivés, pendant la narration, jusqu'aux portes du palais, et nous vîmes, en effet, un des plus merveilleux édifices de la contrée.

Le conte du vieux Turcoman nous avait d'autant plus charmés, qu'il nous montrait des monuments à l'appui de chacun des faits. Nous voyions même encore les sujets du roi fuir au milieu des hautes herbes; car la contrée abonde en serpents, qui sont très-redoutés des habitants, quoiqu'ils ne soient pas de l'espèce malfaisante.

Le palais de Bal-Kiz est un théâtre romain, le plus beau et le mieux conservé qui soit au monde.

Sa façade a 24 mètres de haut jusqu'aux consoles, qui soutenaient les bois de la tente et couronnent l'attique.

Les fenêtres du premier étage sont cintrées, les autres sont carrées. A droite et à gauche sont deux ailes correspondantes aux galeries latérales : au-dessus des grandes portes est placée l'inscription suivante :

Aux dieux de la patrie et à la maison impériale.

Acurtius Crispinus Arruntianus et Acurtius Auspicatus Titinnianus ont fait élever cet édifice conformément au testament d'Acurtius Crispinus.

On sait par une autre inscription qu'il fut construit par Zénon, architecte des travaux de la ville, qui fut récompensé par une statue dans le théâtre et par le don d'un jardin près de l'hippodrome.

La grande salle des mimes, dans laquelle on entre d'abord, s'étend dans toute la longueur de la scène; au-dessus étaient deux autres galeries, celle du premier étage et la

galerie de service des combles ; les planchers étaient de bois et n'existent plus. Aux deux extrémités de la salle des mimes sont des cages d'escaliers qui conduisent jusqu'au sommet de l'édifice, et dans des chambres qui étaient peut-être destinées aux auteurs et au chef des jeux ; ces chambres étaient décorées de peintures.

La scène est décorée de deux ordres, ce sont des colonnes accouplées portées sur des piédestaux et dont les entablements forment saillies ; chacune de ces saillies est couronnée d'un fronton, alternativement rond et angulaire ; au milieu de la scène est un grand fronton, de marbre portant sur deux couples de colonnes, au milieu duquel est sculptée la figure de la Vérité ; elle est nue et sort du calice d'une fleur ; elle tient dans ses mains des rinceaux de feuillage : c'est cette figure que les nomades regardent comme le portrait de Bal-Kiz. La frise de l'ordre inférieur, qui est ionique, est ornée de têtes de victimes et de guirlandes.

L'ordre supérieur, qui est corinthien, est orné de rinceaux de feuilles et de modillons. Les caissons des soffites représentent des masques tragiques.

La salle a vingt et un rangs de gradins à la première précinction, et dix-huit à la seconde. Le portique supérieur est composé de cinquante-trois arcades, les colonnes en sont de pierre ; tous les gradins, les vomitoires et le portique sont intacts ; il ne manque à ce théâtre que la couverture de la salle des mimes, les plafonds et les colonnes qui sont couchées à terre.

On voit parfaitement bien sur les murailles les traces de la couverture de la scène au point que la restitution en est des plus faciles ; il ne manque plus, pour avoir des théâtres anciens l'idée la plus complète, que de connaître la musique qui s'y exécutait.

Nous couchâmes la première nuit dans la hutte d'une famille turque ; le lendemain, nous nous établîmes dans le portique supérieur du théâtre, et demeurâmes huit jours dans ce palais.

Le reste de la ville d'Aspendus est peu intéressant après cet édifice ; cependant on admire encore la basilique, le bel agora de Zénon, et les conserves d'eau et l'aqueduc. Ce monument est le plus grand qui reste de l'antiquité, sans en excepter le pont du Gard.

Il est d'autant plus intéressant, que les eaux ne sont pas conduites de niveau, mais rachètent la pente de la plaine en remontant par des canaux fermés sur la montagne. Il est tout en pierres de taille, à bossages ; quelques restaurations seulement sont en briques. Rien n'indique l'époque de sa construction, et nulle part on ne trouve même le nom de la ville ; mais, d'après sa position auprès d'une rivière, il est indubitable que c'est Aspendus, car Strabon cite Perga, sur le Cestrus, et Aspendus sur l'Eurymédon. Or, il n'y a pas d'autre fleuve entre Ac-Sou et Manafgat.

Le 29 mai, nous partîmes de Bal-Kiz pour nous rendre à Keupri-Bazar, pont sur la rivière, sans village. Aux environs, nous rentrâmes dans la forêt que nous avons parcourue et fûmes coucher le soir chez le bey de Perga.

Nous passâmes la journée du 30 dans cette ville, et le 31, nous arrivâmes, à neuf heures et demie du matin, à Satalie.

Tous les terrains que nous avons parcourus depuis Perga jusqu'à Bal-Kiz sont des poulingues agglomérés par un ciment siliceux. C'est avec cette roche qu'est bâti le théâtre de Bal-Kiz.

Le 31, le brick arrivait de Chypre, et nous mîmes à la voile le soir pour nous rendre à Tarsous.

MONUMENT DE TARSOUS.

Il existe à l'orient de la ville un monument sur lequel l'histoire n'a laissé aucune indication, et qui, par sa grandeur et la singularité de sa structure, mérite d'appeler l'attention. Son plan ne se rattache en rien à ce que nous connaissons des autres monuments de l'antiquité; il est impossible de définir clairement comment un semblable édifice a pu être utilisé. M. Gillet, consul de Tarsous, en a fait l'objet d'une étude particulière; il y a fait faire des fouilles considérables, et il a pénétré fort avant dans la masse même de l'édifice; toutes les fouilles qu'il a ordonnées ont été faites à la masse et au poinçon, dans un béton d'une dureté excessive; il est cependant parvenu à ouvrir une galerie horizontale de 8 mètres de longueur sur 2 de large, au bout de laquelle on a creusé un puits de sept mètres de profondeur. On a trouvé partout la même construction en béton de chaux et de sable mêlé avec des débris de roches poudingues.

Cet édifice est situé dans une prairie et entouré d'arbres touffus. Peu de voyageurs l'avaient remarqué avant que M. Gillet ne l'eût fait connaître; il est construit en béton, mais il avait des revêtements de pierre qui ont été enlevés. C'est à peu près tout ce qu'on peut reconnaître de son état primitif, et cependant le monument paraît complet dans sa masse.

Il se compose d'un rectangle de 84 mètres de longueur sur 46 mètres de largeur hors œuvre. Ce rectangle est entouré de murailles de 7 mètres de haut sur 6^m,60 d'épaisseur. Il n'y a aucune porte ni fenêtre dans ces murailles. A l'extérieur, elles étaient revêtues de pierres de taille de 0^m,80 d'épaisseur, et posées alternativement de front et en boutisse. Ce revêtement, qui a disparu et qui se reconnaît à quelques pierres restées en place, ne s'élevait que jusqu'au tiers inférieur de la muraille.

En avant du rectangle est un mur de la même épaisseur que les autres, mais qui ne les touche pas, laissant un passage à droite et à gauche pour arriver dans le rectangle, qui forme ainsi une vaste cour; enfin, aux deux extrémités de cette cour sont deux massifs aussi élevés que les murailles, et qui ont 32^m,80 de face sur 15 mètres d'épaisseur. Ces massifs sont tout à fait isolés. On ne voit pas comment les plates-formes qui les couronnaient ont pu être accessibles.

En avant du massif oriental est encore un mur parallèle au petit côté du rectangle. Ce mur est isolé; et enfin on trouve, en tête du rectangle, une grande pente en maçonnerie qui paraît avoir porté un escalier, mais qui est séparée des massifs par deux couloirs. Ainsi, en arrivant au haut de cet escalier, on se trouvait près d'un fossé profond. L'édifice entier a, dans sa longueur, environ 130 mètres, la hauteur actuelle est de 7 mètres; mais des fouilles faites au pied des murailles ont descendu à 5 mètres en contre-bas sans rencontrer le sol antique.

S'il faut émettre une opinion sur la destination primitive de ce monument, il est naturel d'attribuer une disposition inconnue aux usages les moins connus de l'antiquité; peut-être ce lieu était-il la résidence d'un de ces oracles si répandus dans la Cilicie et la Cataonie.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE CLXV.

CARTE DE LA LYCIE.

Lorsque je partis pour l'Orient, en 1833, il n'existait aucun document sur l'intérieur de la Lycie; on ignorait complètement l'état des antiquités de cette province. Les premiers pas que je fis dans l'intérieur m'apprirent qu'il n'y avait pas de contrée plus riche en villes anciennes et en monuments épigraphiques. Dans les différents rapports que j'adressai au Ministre de l'instruction publique, j'avais demandé à plusieurs reprises qu'on mit à ma disposition les moyens d'explorer la contrée dans toute son étendue. Depuis ce temps, le gouvernement anglais a envoyé plusieurs expéditions, et notamment, en 1842, celle du vaisseau *the Monarch* et du brick *Beacon*, qui stationnèrent longtemps sur la côte.

Cette carte ne renferme donc qu'une partie très-minime des antiquités que l'on trouve en Lycie. Je renvoie ceux qui voudront des documents plus étendus à la carte de l'expédition anglaise.

TELMISSUS.

PLANCHE CLXVI.

VUE GÉNÉRALE DE MACRI.

Macri, l'ancienne Telmissus, est située sur le penchant du mont Anti-Cragus, et semble resserrée par les eaux de la mer, qui occupent évidemment des terrains autrefois hors des eaux. La vue est prise du chemin qui mène à la montagne. On voit, à gauche, le sarcophage antique décrit planche CLXXIII, et qui se trouve entouré par les eaux. Au fond du tableau est l'antique nécropole avec ses tombeaux de différents styles, taillés dans le roc.

PLANCHE CLXVII.

VUE DE L'ACROPOLIS.

A l'orient de la ville est un vaste rocher isolé, sur lequel fut établie l'ancienne citadelle de Telmissus. Les chevaliers de Rhodes, s'étant emparés du golfe en 1417, fortifièrent de nouveau ce rocher, ainsi qu'une île située au milieu du golfe, qui porte encore le nom d'île des Chevaliers.

Sur le premier plan du tableau on voit la nécropole lycienne. Il est à remarquer que les monuments funèbres des trois grandes périodes antiques sont groupés ensemble. Les monuments lyciens occupent le rocher dont nous parlons; les monuments grecs sont dans la partie orientale de la montagne; enfin, les monuments romains sont répandus dans la plaine.

On voit, sur la gauche du tableau, la ville moderne de Macri.

PLANCHE CLXVIII.

TOMBEAUX PRÈS DE L'ACROPOLIS.

Ce groupe de tombeaux est d'autant plus intéressant, que ce sont ordinairement les premiers monuments lyciens que rencontre l'observateur qui aborde en Lycie; ils sont tous taillés dans le roc. Les sarcophages, couverts en forme de nacelle renversée, sont des saillies de rochers équarries et évidées. Les autres monuments décorent l'entrée de caveaux funèbres ordinairement très-exigus : c'est là qu'on aperçoit les premières traces de l'architecture en bois imitée dans des monuments taillés dans le roc.

PLANCHE CLXIX.

PLAN ET ÉLÉVATION DU TOMBEAU D'AMYNTAS.

Le principal tombeau de la nécropole grecque est situé dans un angle formé par les sinuosités du mont Anticragus.

Il a la forme d'un temple. Deux colonnes d'ordre ionique décorent le portique, et deux autres ornées de patères soutiennent les extrémités du fronton.

L'entablement, d'une grande simplicité, est orné de fortes denticules. Des palmettes ou antéfix décorent les angles du fronton.

La porte de l'édifice, sculptée dans la masse même du rocher, est décorée de clous et couronnée par une corniche supportée par des consoles.

Les bases des colonnes ont un caractère particulier qui se trouve rarement dans les autres monuments de ce genre; elles se rapprochent par leur forme des bases du temple de Junon à Samos.

Le plan du monument est d'une grande simplicité. Le tombeau se compose d'une cellule avec trois lits sans aucun ornement. Le nom d'Amyntas, gravé sur un pilastre, ne put rien nous apprendre sur l'époque où ce monument fut exécuté. D'après le caractère général de l'architecture, on peut admettre qu'il date du troisième siècle avant notre ère.

PLANCHE CLXX.

PORTE ET DÉTAILS DU TOMBEAU D'AMYNTAS.

On a réuni dans cette planche :

- 1° La coupe transversale du portique, pour montrer le développement de la porte et le plafond orné de solives;
- 2° La coupe sur la porte avec l'entrée du tombeau;
- 3° Le profil de la porte;
- 4° La coupe sur l'ensemble de l'édifice;
- 5° La coupe sur le fronton avec le détail de l'ante;
- 6° Les détails du chapiteau et de la colonne.

PLANCHE CLXXI.

TOMBEAU D'ORDRE IONIQUE.

Ce monument est évidemment de la même époque que celui d'Amyntas; l'ensemble est un peu moins élégant; il se distingue du premier en ce que les volutes ne sont que massées. Les détails étaient très-probablement exécutés en peinture, ainsi que les ornements des palmettes; mais aujourd'hui on n'en remarque aucune trace.

PLANCHE CLXXII.

VUE DU TOMBEAU D'ORDRE IONIQUE.

Cette planche fait connaître la situation et l'état actuel du monument; il est entouré d'autres tombeaux également taillés dans le roc, mais de style lycien.

PLANCHE CLXXIII.

SARCOPHAGE LYCIEN.

Ce sarcophage est situé dans la partie basse de la ville de Macri; il se trouve aujourd'hui au milieu des eaux. Il est évident que, sur cette partie de la côte, la mer a fait un mouvement ascendant. Il existe en outre un soubassement avec corniche, comme celui du tombeau planche CXCIV; mais au moment où j'ai pris mes mesures, la marée était haute et je n'ai pu qu'apercevoir une partie du soubassement.

Ce genre de sarcophages est exclusivement particulier à la Lycie. Il représente une caisse de bois retenue par des liernes, et dans les faces latérales on voit les bouts des solives carrées qui paraissent sortir de l'intérieur. Le couvercle est de forme ogivale; il est surmonté d'une crête qui contribue à donner à cette partie du monument la forme d'une nacelle renversée.

Ce sarcophage, le premier de ce genre qui ait frappé mes regards en abordant en Lycie, est intermédiaire entre les plus simples et les plus ornés.

On en remarque quelques-uns qui sont ornés de riches bas-reliefs, d'autres, au contraire, qui sont d'une simplicité toute rustique; mais la forme générale est partout la même. Sur le couvercle du sarcophage on a sculpté un combat qui n'est, à n'en pas douter, qu'un jeu d'athlètes; car, à l'extrémité du tableau, on voit un personnage assis qui paraît être un juge du combat. Sur la carène on voit aussi un combat représenté; celui-ci paraît plus sérieux: deux vaincus sont frappés à mort, et d'autre part les vainqueurs emmènent leurs prisonniers.

Le caractère de ces bas-reliefs peut se rapporter au quatrième siècle avant notre ère. Sur le soubassement est un bas-relief sépulcral: un homme et une femme sont couchés sur le lit funèbre. Ce bas-relief est fort altéré par les eaux de la mer.

L'intérieur du sarcophage est une grande cuve divisée en deux compartiments.

Le monument est de brèche calcaire du mont Anti-Cragus.

PLANCHE CLXXIV.

TOMBEAU LYCIEN TAILLÉ DANS LE ROC.

L'imitation sur la pierre des constructions de bois est le caractère dominant de l'art des Lyciens, et quand on songe combien de temps il fallait pour qu'une transition si caractérisée eût été adoptée par tout un peuple, ce n'est pas trop préjuger que de faire remonter à plusieurs siècles avant notre ère le temps où le peuple lycien exécutait en réalité les ouvrages de bois qu'il a depuis imités sur la pierre.

Ce monument représente une façade d'édifice; au rez-de-chaussée trois portes, une réelle et deux simulées: elles sont ornées de clous disposés symétriquement, et dans le panneau supérieur est un heurtoir représentant une tête de lion.

Le panneau inférieur est orné d'un bas-relief représentant un panier d'offrandes. Tout le monument est supporté sur une pièce de charpente qu'on appelle aujourd'hui *semelle traînante*; elle est relevée en forme de bec d'ancre. On pourrait supposer que dans l'origine ces constructions étaient mobiles, et qu'on les transportait comme des traîneaux.

L'entablement se compose de *rondins* de charpente avec un couronnement. La frise est représentée par une pièce de bois courbe sur son plat.

Les liernes, moises, tenons de charpente sont imités aussi exactement que pourrait le faire de nos jours le plus habile charpentier.

Près du tombeau est sculptée une figure de chien d'un travail rustique, qui paraît garder le tombeau.

PLANCHES CLXXV — CLXXVI.

TOMBEAUX LYCIENS TAILLÉS DANS LE ROC.

Ces deux monuments font partie de la nécropole lycienne; ils sont, comme tous ceux que nous avons décrits et que nous aurons à décrire, exécutés sur le modèle de constructions en bois. Celui qui porte un fronton est remarquable en cela qu'il a évidemment un cachet d'ouvrage grec. Les palmettes qui le surmontent, les moulures du fronton, sont autant d'indices du ciseau grec. Ce dernier monument est évidemment de l'époque de transition.

PLANCHE CLXXVII.

PLAN ET COUPE DU THÉÂTRE.

Le théâtre de Telmissus a longtemps été cité comme le mieux conservé de toute la côte d'Asie. On y remarque, en effet, les restes d'une partie notable du proscénium; la cavée est presque complète, et avec un peu d'observation, on reconnaît parfaitement la direction et le système de construction des murs de soutènement des gradins que les Grecs appelaient *analemme*.

La cavée se composait de deux précinctions, ayant chacune quatorze rangs de gradins, et séparées par un *diatzoma* (ceinture ou corridor ouvert), auquel aboutissaient deux vomitoires latéraux.

Le relèvement de ces différentes directions de murs, impossible à faire par des mesures au milieu des déombes qui les masquent, s'est opéré avec la plus grande facilité par le moyen de la boussole. Cet instrument est indispensable pour relever les plans de tous les édifices circulaires.

Le mur de soutènement est bâti en grands blocs de pierres de taille sans ciment. On n'observe aucune inscription qui mette sur la voie pour déterminer l'époque de la construction de l'édifice; mais, d'après le caractère de la construction et le style des moulures, il date très-probablement de l'époque des derniers rois grecs ou du commencement de la domination romaine.

Ce qui reste de la scène, quoique moins bien conservé que dans plusieurs autres théâtres, est néanmoins d'un grand intérêt, parce que tout l'édifice est déchaussé jusqu'au niveau des fondations: on peut ainsi observer la construction du plancher de la scène, et la salle en contre-bas, exactement comme dans les théâtres modernes. Les portes qui sont sous le proscénium étaient destinées aux gens de service.

PLANCHE CLXXVIII.

DÉTAILS DU PROSCÉNIUM ET DES PORTES DU THÉÂTRE.

Figure 1. Plan du proscénium au-dessus des piédestaux.

On voit, par les évidements de la pierre, qu'un plancher de bois régnait au niveau des piédestaux; il se profilait devant les trois portes principales, de manière à pouvoir y pratiquer des trappes, tandis que devant les petites portes extrêmes le massif de maçonnerie se prolongeait.

Il est inutile de faire observer que, faute d'espace, on n'a donné que la moitié du plan.

Fig. 2. Dans la partie inférieure du proscénium, on remarque une porte basse correspondant à chaque porte supérieure, et de plus une porte supplémentaire entre les deux piédestaux. La restitution de cette façade est indiquée par l'addition de colonnes accouplées sur chaque piédestal, comme au théâtre d'Aspendus. Il ne reste aucun débris de l'entablement.

Fig. 3. Détail de la porte centrale.

Fig. 4. Coupe de la corniche de la porte centrale.

Fig. 5 et 6. Élévation et coupe de la corniche des portes latérales.

Fig. 7. Détails des piédestaux.

PATARE.

PLANCHE CLXXIX.

AQUEDUC PÉLASGIQUE.

Cette construction réunit deux collines qui dominent la baie de Kalamaki, à quelques lieues de Patare; elle est faite en pierres à joints irréguliers; les vides de l'intérieur sont remplis par un béton de sable et de petites pierres. Quelques-unes des pierres du parement forment parpaing et relient la maçonnerie. On remarque deux portes faites en encorbellement, qui sont un indice de haute antiquité; car l'appareil à joints irréguliers n'est pas un caractère absolu d'archaïsme; mais il n'existe pas d'exemple de voûtes en encorbellement qui soient d'ouvrage romain. On peut donc considérer cet aqueduc comme une construction primitive. Le couronnement, composé de pierres taillées, contient un canal circulaire qui suit les deux pentes de l'aqueduc. Toute cette construction est de pierre calcaire.

PLANCHE CLXXX.

VUE DU THÉÂTRE.

Le théâtre est établi sur la pente d'une colline voisine de l'ancien port. Ce monument a survécu à la dévastation qui s'est étendue sur toute la ville de Patara. La solidité et la masse des théâtres anciens les ont presque tous préservés dans les anciennes villes. Ces édifices n'ont été détruits complètement que dans le voisinage des grandes villes, quand les matériaux pouvaient être utilisés.

Le théâtre de Patara est un de ceux dont le proscénium est le mieux conservé. On pourra, en étudiant les différents plans des théâtres, voir que ces édifices sont de deux sortes, ceux dont la scène tient à la cavée, ceux dont elle en est tout à fait séparée; ce dernier cas est caractéristique du style grec.

La vue est prise du côté de l'angle de l'ouest. Comme on n'a pas pu donner en géométral tous les détails de l'état actuel, cette planche en tiendra lieu.

PLANCHE CLXXXI.

PLAN, COUPE ET ÉLÉVATION DU THÉÂTRE.

Ce théâtre avait deux précincts.

La première avait dix-sept rangs de gradins, plus le dernier rang à dossier.

La seconde avait quatorze rangs, le dossier du dernier gradin formait ainsi une barrière à la galerie de la précinct. Ce monument, comme on peut le voir, est entièrement conservé; il ne manque que les compartiments, les planches de la scène et la toiture, toutes parties qui étaient en bois.

Les deux massifs que l'on remarque aux cornes du demi-cercle ont été ajoutés après coup pour soutenir la poussée du mur circulaire de la cavée.

Il n'y a rien de supposé dans les parties de l'édifice qui ont été restituées, on les retrouve plus ou moins intactes.

Le mur de face du proscénium était sans doute décoré de colonnes de marbre qui ont disparu; on ne les a pas restituées.

Le détail qui se trouve à droite et à gauche de la planche est le pied-droit et l'archivolte du vomitoire.

Plus haut est placé le détail des gradins.

Sur la porte à gauche conduisant dans l'orchestre on lit l'inscription suivante, qui indique l'époque de la construction de l'édifice.

SUR LA PORTE DU THÉÂTRE.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙΚΑΙΣΑΡΙΘΕΟΥΑΔΡΙΑΝΟΥΥΙΩΘΕΟΥΤΡΙΑΝΟΥ
 ΠΑΡΘΙΚΟΥΥΙΩΝΩΘΕΟΥΝΕΡΥΑΕΓΓΟΝΩΤΙΤΩΑΙΛΙΩΑΔΡΙΑΝΩ
 ΑΝΤΟΝΕΙΝΩΣΕΒΑΣΤΩΕΥΣΕΒΕΙΑΡΧΙΕΡΕΙΜΕΓΙΣΤΩΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ
 ΕΞΟΥΣΙΑΣΤΟΥΠΑΤΩΤΟΔΠΑΤΡΙΠΑΤΡΙΔΟΣΚΑΙΘΕΟΙΣ
 ΣΕΒΑΣΤΟΙΣΚΑΙΤΟΙΣΠΑΤΡΩΟΙΣΘΕΟΙΣΚΑΙΤΗΓΛΥΚΥΤΑΤΗ
 ΠΑΤΡΙΔΙΤΗΠΑΤΑΡΕΩΝΠΟΛΕΙΤΗΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙΤΟΥ
 ΛΥΚΙΩΝΕΘΝΟΥΣΟΥΕΛΙΑΚΟΥΕΙΛΙΟΥΤΙΤΙΑΝΟΥΘΥΓΑΤΗΡ
 ΠΡΟΚΛΑΠΑΤΑΡΙΣΑΝΕΘΗΚΕΝ
 ΚΑΙΚΑΘΙΕΡΩΣΕΝΤΟΤΕΠΡΟΣΚΗΝΙΟΝΟΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝ
 ΕΚΘΕΜΕΛΙΩΝΟΠΑΤΗΡΑΥΤΗΣΚΟΥΕΙΛΙΟΣΤΙΤΙΑΝΟΣ
 ΚΑΙΤΟΝΕΝΑΥΤΩΚΟΣΜΟΝΚΑΙΤΑΠΕΡΙΑΥΤΩΚΑΙΤΗΝΤΩΝ
 ΑΝΔΡΙΑΝΤΩΝΚΑΙΑΓΓΑΛΜΑΤΩΝΑΝΑΣΤΑΣΙΝ
 ΚΑΙΤΗΝΤΟΥΛΟΓΕΙΟΥΚΑΤΑΣΚΕΥΗΝΚΑΙ
 ΠΛΑΚΩΣΙΝΑΕΠΟΙΗΣΕΝΑΥΤΗΤΟΔΕΕΝΔΕΚΑΤΟΝ
 ΤΟΥΔΕΥΤΕΡΟΥΔΙΑΖΩΜΑΤΟΣΒΑΘΡΟΝΚΑΙΤΑΒΗΛΑ
 ΤΟΥΘΕΑΤΡΟΥΚΑΤΑΣΚΕΥΑΣΕΝΤΑΥΠΟΤΟΥ
 ΠΑΤΡΟΣΑΥΤΗΣΚΑΙΥΠΑΥΤΗΣ
 ΠΡΟΑΝΕΤΕΘΗΚΑΙΠΑΡΕΔΟΘΗΚΑΤΑΤΑΥΠΟΤΗΣΚΡΑΤΙΣΤΗΣ
 ΒΟΥΛΗΣΕΨΙΦΙΣΜΕΝΑ.

Αὐτοκράτορι Καίσαρι Θεοῦ Ἀδριανοῦ υἱῷ Θεοῦ Τραϊανοῦ Παρθικοῦ υἱωνῷ Θεοῦ Νερούα ἐγγόνῳ, Τίτῳ Αἰλίῳ Ἀδριανῷ Ἀντωνεῖῳ Σεβαστῷ Εὐσεβεῖ ἀρχιερεῖ μεγίστῳ δημοκριτικῆς ἐξουσίας τὸ ἰ ὑπάτῳ τὸ δ πατρὶ πατρίδος καὶ θεοῖς Σεβαστοῖς καὶ τοῖς πατράσι θεοῖς καὶ τῇ γλυκυτάτῃ πατρίδι τῇ Παταρέων πόλει τῇ μητροπόλει τοῦ Λυκίων ἔθνους Οὐελία Κοῖντου Οὐελίου Τιτιανοῦ θυγάτηρ Πρόκλα Παταρίς ἀνέθηκεν καὶ καθιέρωσεν τό τε προσκήνιον, ὃ κατασκεύασεν ἐκ θεμελίων ὁ πατὴρ αὐτῆς Κοῖντος Οὐελίος Τιτιανὸς καὶ τὸν ἐν αὐτῷ κόσμον καὶ τὰ περὶ αὐτῷ καὶ τὴν τῶν ἀνδριάντων καὶ ἀγαλμάτων ἀνάστασιν καὶ τὴν τοῦ λογείου κατασκευὴν καὶ πλάκωσιν ἃ ἐποίησεν αὐτῇ, τὸ δὲ ἐνδέκατον τοῦ δευτέρου διαζώματος βῆθρον καὶ τὰ βῆλα τοῦ θεάτρου κατασκευασθέντα ὑπὸ τε τοῦ πατρὸς αὐτῆς καὶ ὑπ' αὐτῆς προανειθέη καὶ παρεδόθη κατὰ τὰ ὑπὸ τῆς κρατίστης βουλῆς ἐψηρισμένα.

A l'empereur César fils du divin Hadrien, petit-fils du divin Trajan, vainqueur des Parthes, arrière-petit-fils du divin Nerva, Titus Ælius Hadrien Antonin Auguste, pieux, grand pontife, la première année de sa puissance tribunitienne, consul pour la quatrième fois, père de la patrie. Et aux dieux augustes et aux dieux de la patrie, et à la très-douce patrie, la ville de Patare, métropole du peuple lycien. Vélia Procla⁽¹⁾, fille de Quintus Vélius Titianus, de Patare, a dédié et consacré le proscénium que son père Quintus Vélius Titianus a construit depuis les fondements, et la décoration qui le couronne et qui l'entoure, et l'établissement des statues et des images, et l'ornementation du pupitre ainsi que son revêtement de marbre, ouvrages qu'elle a faits à ses frais, ainsi que le onzième escalier de la deuxième précinction, et le vélarium ou les tentes⁽²⁾ du théâtre, qui ont été établies par son père, et qui, par elle, ont été offertes et dédiées conformément aux décrets du puissant sénat.

PLANCHE CLXXXII.

ÉLÉVATION DE LA SCÈNE.

On a réuni dans cette planche les détails de construction du proscénium, tout en s'abstenant d'y ajouter quoi que ce soit qui parût hypothétique.

PLANCHE CLXXXIII.

COUPE ET ÉLÉVATION LATÉRALE DU THÉÂTRE.

Quoique dans l'état actuel la construction ne soit pas aussi intacte, il ne peut exister aucun doute sur l'ensemble de cette façade. La pente de la toiture est donnée par l'angle du fronton.

PLANCHE CLXXXIV.

DÉTAIL DE L'ORDRE EXTÉRIEUR.

Au rez-de-chaussée on a pu voir dans le plan que le théâtre se rattachait à un portique qui formait sans doute, devant l'édifice, un forum agora; il ne reste plus dans l'entablement que les amorces de l'architrave et de la frise; mais cet ordre était semblable à celui du rez-de-chaussée du théâtre.

Les deux ordres contenus dans cette planche règnent dans tout le pourtour de la façade du proscénium.

La frise inférieure est travaillée avec une grande facilité de ciseau; on peut lui reprocher d'être un peu basse relativement à l'architrave, c'est un défaut inhérent à beaucoup d'édifices de cette époque.

Il y a quelques variantes dans les chapiteaux des pilastres, le détail à gauche en donne un exemple.

PLANCHE CLXXXV.

VUE D'UN TEMPLE ANTIQUE.

Sur la rive droite du port s'élève, au milieu d'une forêt de lianes, un petit temple dont la cella est entièrement conservée. La porte de cet édifice est un magnifique exemple de l'architecture antonine. Le portique est entièrement détruit; mais les chapiteaux des antes indiquent le style des colonnes.

⁽¹⁾ Le nom de Πρόκλα a été interprété par Procula, voyez *Walpool's Travels*. Mais il existait en Orient une famille Procla, qui se trouve mentionnée sur l'obélisque de Constantinople: Πρόκλος ἐπεκέλευτο; et dans l'inscription latine: Judice

sub Proclo sublimes elatus ad auras.

⁽²⁾ Il est probable que le mot Βῆλα (vila) est une corruption du latin *vela*.

PLANCHE CLXXXVI.

PLAN ET ÉLÉVATION DU TEMPLE.

Cette planche donne l'édifice dans son état actuel : on s'est abstenu de toute restitution.

PLANCHE CLXXXVII.

CHAPITEAU ET BASE DU TEMPLE.

PLANCHE CLXXXVIII.

DÉTAIL DE LA PORTE.

L'exécution de ces sculptures ne laisse rien à désirer, et l'ensemble de la composition est des plus magnifiques. Si l'on compare cette porte à celle du temple d'Ancyre, on reconnaîtra, dans celle-ci, des lourdeurs qui indiquent le premier siècle de l'ère chrétienne.

PLANCHE CLXXXIX.

TEMPLE FUNÈBRE.

Ce genre de tombeaux a été fort usité dans la période du premier au second siècle de l'ère chrétienne; on en observe un grand nombre sur la côte d'Asie. Le plan est identiquement semblable à celui d'un temple; mais autour de la cella se remarquent les *Clinia* sur lesquels on dépose les corps. On observe quelquefois un caveau sous la cella avec une entrée particulière.

L'édifice est dans un état de conservation tel, que la restitution n'offre aucune incertitude.

Figure 1. Plan de l'édifice. Les fûts de colonnes épars dans le voisinage, et les fragments d'architrave, fig. 5, ont servi pour restituer l'ordre. Le perron existe en entier.

Fig. 2. Élévation dans l'état actuel. La porte de l'édifice est entière, les antes sont doriques, mais les chapiteaux étaient de style composé.

Fig. 3. Restitution de l'édifice d'après les éléments retrouvés sur les lieux.

Fig. 4. Coupe sur l'état actuel.

Fig. 5. Fragment d'architrave.

Fig. 6. Chambranle de la porte.

Fig. 7. L'angle du fronton de la façade.

Fig. 8. Linteau de la porte du côté de l'intérieur. On voit que la partie supérieure de la porte était close par une grille.

La longueur totale de l'édifice, y compris les moulures du stylobate, est de 13^m,1485.

PLANCHE CXC.

Cette porte triomphale est située à l'extrémité de la ville du côté de sa nécropole. Un fragment d'inscription prouve qu'elle fut érigée en l'honneur de métropole de la communauté lycienne.

Ce monument renferme des incorrections qu'il est curieux d'observer, mais qu'il ne faut pas imiter.

ANTIPHELLUS.

PLANCHES CXCI ET CXCI.

PLAN GÉNÉRAL DE LA VILLE D'ANTIPHELLUS.

On peut regarder cette ville comme le type de toutes les villes lyciennes. Elles peuvent changer de forme et de

description ; mais on rencontre partout l'ensemble plus ou moins complet des monuments que l'on observe à Antiphellus, c'est-à-dire un théâtre, un agora, une nécropole, des sarcophages, et une série de monuments taillés dans le roc.

On reconnaît facilement dans ce plan les édifices qui sont reproduits dans les planches suivantes.

Le grand tombeau monolithe est à droite, au milieu d'une enceinte; l'édifice de la planche CXCIII est près du port. Le tombeau de style grec est près de l'acropolis.

Le monument circulaire que l'on voit dans l'enceinte de la ville est une ancienne église byzantine. Les bains romains sont dans le voisinage de la mer. Les tombeaux taillés dans le roc sont placés sur le flanc du Taurus et dans la vallée du port Wathy (profond).

PLANCHE CXCIII.

ÉDIFICE PRÈS DE LA MER.

La grande simplicité du plan de cet édifice m'avait d'abord fait supposer que c'était le reste d'un temple; mais il n'existe, sur l'avant, rien qui paraisse avoir appartenu à un portique.

La construction, qui paraît être de l'époque grecque, a cela de particulier que tout l'extérieur est en assises réglées et à bossages, tandis que l'intérieur est en appareil à joints irréguliers. L'ensemble de l'édifice est assez bien conservé; on n'y remarque aucune trace de fronton ou d'entablement. D'autre part, cette vaste salle de 11 mètres de côté, n'était éclairée par aucune fenêtre latérale; il me paraît donc fort difficile de se prononcer d'une manière positive sur la destination première de ce monument.

Figure 1. Plan de l'édifice.

Fig. 2. Élévation du mur de la grande salle, ou coupe transversale sur le porche.

Fig. 3. Détail d'une des colonnes de l'entrée.

Fig. 4. Chambranle des portes.

Fig. 5. Architrave des niches.

PLANCHE CXCIV.

TOMBEAU DE PTOLÉMÉE.

J'ai conservé à ce monument le nom de Tombeau de Ptolémée, quoiqu'en réalité ce soit celui d'Eutychés; mais les Grecs du pays le désignent ainsi.

Ce monument, d'une exécution parfaite, est extrêmement curieux en ce qu'il prouve que les Grecs ont imité les monuments d'architecture lycienne. Les saillies laissées sur le marbre, et qui sont quelquefois décorées dans les tombeaux lyciens, étaient destinées à suspendre des guirlandes et des couronnes funèbres.

L'inscription du tombeau est parfaitement lisible. Ce Ptolémée était sans doute d'une famille originaire d'Égypte, qui était venue s'établir à Antiphellus pour y commercer.

SUR UN TOMBEAU.

ΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑΤΟΕΥΤΥΧΟΣ
 ΠΡΑΓΜΑΤΕΥΤΗΣΤΟΥΑΞΙΟΛΟΓΩΤΑΤΟΥ
 ΜΑΡΑΥΡΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥΕΥΕΛΘΟΝΤΟΣΔΑΝ
 ΤΙΦΕΛΛΕΙΤΟΥΕΑΥΤΩΙΚΑΙΓΥΝΑΙΚΙΑΥΤΟΥ
 ΕΥΕΛΟΙΑΚΑΙΤΕΚΝΟΙΣΑΥΤΩΝΚΑΙΟΙΣΑΝ
 ΣΩΣΩΝΕΠΙΤΡΕΨΩΙΣΔΕΤΟΥΠΟΣΟΡΙΟΝ
 ΕΝΚΗΔΕΥΘΗΣΟΝΤΑΙΤΑΘΡΕΜΜΑΤΑΜΟΥ
 ΑΛΛΩΔΕΜΗΔΕΝΙΕΣΕΣΤΩΝΕΝΚΗΔΕΥΣΑΙΤΙ
 ΝΑΟΔΠΑΡΑΤΑΥΤΑΠΟΙΗΣΑΣΑΜΑΡΤΟΛΟΣ
 ΕΣΤΩΘΕΟΙΣΚΑΤΑΧΘΟΝΙΟΙΣΚΑΙΙΣΤΟΙΣΕΙ
 ΠΡΟΣΤΕΙΜΟΥΤΩΙΕΡΩΤΑΤΩΤΑΜΕΙΩΨΑΦ
 ΟΔΕΕΛΕΝΞΑΣΛΗΜΨΕΤΑΙΤΟΤΡΙΤΟΝ

Τὸ μνημεῖον κατεσκευάσατο Εὐτυχὸς πραγματευτὴς τοῦ ἀξιολογοτάτου Μάρκου Αὐρηλίου Πτολεμαίου Εὐέλθοντος δ' Ἀντιφελλεί-
 του ἑαυτοῦ καὶ γυναίκε αὐτοῦ Εὐπλοία καὶ τέκνοις αὐτῶν, καὶ οἷς ἂν σώσῃ ἂν ἐπιτρέψω, εἰς δὲ τὸ ὑποσόριον ἐκκευθῆσονται τὰ

θρέμματά μου ἄλλω δὲ μηδενὶ ἐξέστω ἐκκευθεῖναι τινα. Ὅδὲ παρὰ ταῦτα ποιήσας ἀμαρτωλὸς ἔστω θεοῖς καταχθονίοις καὶ εἰσοῖσι προστείμου τῷ ἱερωτάτῳ ταμείῳ *Ἰαφ*· ὁ δὲ ἐλέγξας λήμψεται τὸ τρίτον.

Ce tombeau a été élevé par Eutychès, agent d'affaires (procurateur) du très-illustre Marc Aurèle Ptolémée Evelthon (quatrième du nom), natif d'Antiphellus, pour lui et pour sa femme Euplæa et leurs enfants, et à ceux de leurs survivants à qui je le permettrai.

Dans le caveau inférieur seront ensevelies les femmes de ma maison. Défense est faite d'y enterrer qui que ce soit. Que ceux qui transgresseront cet ordre soient dévoués aux dieux infernaux, et qu'ils payent en outre comme amende, au sacré trésor public, mille cinq cents deniers. Le tiers en sera laissé au dénonciateur.

PLANCHES CXCIV ET CXCVI.

TOMBEAU LYCIEN AVEC UNE INSCRIPTION.

Ce monument est à peu de chose près contemporain du tombeau de Telmissus, que nous avons donné planche CLXXIII; il représente une construction de bois. La forme ogivale de son couvercle est un caractère inhérent à ces sortes de monuments; on n'en rencontre pas un seul dont le couvercle soit circulaire. De chaque côté du monument sont deux avant-corps de lions dont le dessin indique une époque archaïque.

L'inscription lycienne gravée sur le soubassement a été estampée en papier avec le plus grand soin. On peut regarder cette copie comme fidèle.

PLANCHE CXCVII.

Ce monument, entièrement taillé dans le roc, est d'un style beaucoup moins répandu dans les villes de la Lycie. L'ordre dorique grec s'y montre dans toute sa pureté. Malheureusement il n'existe aucune inscription qui fasse connaître ni l'époque où il fut construit, ni le nom du personnage auquel il fut dédié.

Ce monument s'élève au milieu d'une aréa ou cour taillée dans le massif du terrain; le corps même du tombeau est pris dans l'évidement de l'aréa.

L'élévation du tombeau n'est pas d'un seul bloc. La partie supérieure, où le rocher était moins sain, a été remplacée par le couronnement en pierres plates qui forme le larmier et la cimaise. Une partie des triglyphes a été aussi rapportée. La partie rectangulaire qui est au-dessous de l'architrave est un placage destiné à masquer un défaut du rocher.

L'ensemble de cette élévation est irréprochable. La porte est dessinée dans les proportions les plus heureuses.

L'intérieur du tombeau est décoré de trois lits funèbres avec une frise de caryatides et divers ornements.

Figure 1. Plan du tombeau avec l'aréa.

Fig. 2. Élévation du tombeau, dans lequel on a complété la corniche.

Fig. 3. Frise de caryatides dans la chambre sépulcrale.

Fig. 4. Ornements des lits funèbres.

PLANCHE CXCVIII.

DÉTAIL DU TOMBEAU DORIQUE.

Les figures 1, 6 et 7 appartiennent au tombeau d'ordre dorique grec.

Figure 1. Coupe du tombeau dans l'état actuel. On voit l'intérieur de la chambre et la disposition des lits funèbres.

Fig. 6. Détail de l'entablement. L'ante, l'architrave et la frise font partie de la masse même du rocher. Le larmier et la cimaise étant restitués dans l'ensemble, on ne les a pas reproduits dans le détail.

Fig. 7. Détail de la porte.

Tombeau d'ordre ionique taillé dans le roc. Ce petit monument, placé sur le revers nord de la colline de l'acropole, est d'autant plus intéressant, qu'il a dans les détails plusieurs points de ressemblance avec le grand temple d'Apollon à Phigalie. Ainsi, le chapiteau ionique à volutes un peu déprimées, la base de la colonne très-large et épatée, sont des caractères communs aux deux monuments. Ce tombeau était entièrement couvert par les décombres; il a été déblayé par l'équipage du brick le *Dupetit-Thouars*.

Fig. 3. Détail du chapiteau et de l'entablement.

Fig. 4. La base de la colonne.

Fig. 5. Détail de la porte.

PLANCHE CXCIX.

TOMBEAU DANS LA VALLÉE DE VATHY.

Cette planche contient deux sortes de sépultures, l'une dans le style lycien, l'autre de style grec; elles sont voisines l'une de l'autre, et je suis disposé à les regarder comme presque contemporaines, quoique d'un genre bien différent.

Le tombeau lycien est un des plus simples du genre; il est couronné par un entablement composé de poutres arrondies. Sur la pierre inférieure est une inscription de quatre lignes en caractères lyciens, et qui attira d'autant plus mon attention, qu'elle est suivie d'une autre inscription en langue grecque. Non-seulement je copiai l'une et l'autre, mais j'en levai l'empreinte en papier, pour éviter toute erreur, espérant au premier moment que le grec pourrait mettre sur la trace du lycien; mais en examinant plus attentivement, je fus déçu dans cet espoir.

Ces deux inscriptions ont été recueillies dans le mois de juin 1836; j'ai la certitude qu'alors elles n'avaient jamais été copiées, parce qu'elles étaient couvertes de lichen; elles ont voyagé depuis ce temps en Angleterre et en Allemagne. Celui qui les envoya oublia de me nommer: j'aurais pu donner aux savants étrangers qui s'en sont occupés quelques renseignements utiles⁽¹⁾. Je ne veux pas pousser plus loin cette réclamation; mais je prouverais, au besoin, qu'on a attribué à un autre un travail qui m'appartient, attendu qu'avant l'époque que je viens d'indiquer, nul voyageur, français ou étranger, n'avait recueilli ces inscriptions.

↑BVEYVIRPFRVOM↑TEPRPFRFTV
 LYTTT: +A+ . TEΔTEME + PNEAPΔE: ↑ + BE
 ε↑TEΔTEMT: ↑ + BEI↑εEI↑TE↑ΔE: TEKMΨTY
 M↑Y↑KPTTO: VRE: KAP + E↑BEI↑ + S↑E↑ΔFEF↑ + ET↑IE

IKTASΛAANTIΦEΛΛITHCTOY TITOMNHMAHPΓASATOAYTΩI
 TEKAIGYNAIKIKAITEKNOISEANΔETISADIKHSHIAΓOPASHTOMNHMA
 HAITΩAYTONEΠITNY

Ictasla, natif d'Antiphellus, a creusé ce tombeau pour lui, pour sa femme et ses enfants. Si quelqu'un viole ou achète ce tombeau, il payera au fisc 700 deniers.

Les essais sur la langue lycienne, tentés par quelques philologues anglais, n'ont pas beaucoup avancé les premiers travaux de M. Saint-Martin⁽²⁾. En suivant cette méthode, on aurait peine à reconnaître dans l'inscription grecque la traduction de l'inscription lycienne. On peut néanmoins affirmer que le personnage au nom duquel l'inscription grecque fut tracée est celui qui fit faire le tombeau: le mot *ηγείσατο* ne laisse aucun doute à cet égard. Or, le style de cette inscription se retrouve dans des monuments peu antérieurs au premier siècle de l'ère chrétienne, d'où je conclus que la langue que nous appelons lycienne était encore parlée à cette époque.

Le petit tombeau de style grec ne porte pas d'inscription. Les détails des moulures sont exécutés avec une grande finesse; la porte rappelle celle du temple d'Hercule à Cori, en Italie.

PLANCHE CC.

TOMBEAU DE CLAUDIA REGELIA.

Parmi les tombeaux taillés dans le roc, on en observe très-peu sculptés sur ce modèle. Il représente la façade d'un de ces sarcophages qui sont si multipliés; il est de plus supporté par des solives horizontales qui imitent les semelles d'un traîneau.

La chambre n'offre aucun intérêt; c'est une cellule avec deux lits funèbres. D'après l'inscription, il a été fait pour une dame romaine, sœur aînée de Claudia Regelia.

L'inscription lycienne, qui est placée au-dessous de l'inscription latine, ne paraît contenir aucun des noms mentionnés dans cette dernière.

En général, quel que soit le genre de ces inscriptions, quelle que soit la manière de les lire, il est certain qu'elles

⁽¹⁾ Voyez *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, vol. IV, Grotefend.—*Travels in Lycia* by lieutenant Spratt, vol. II,

page 232.

⁽²⁾ *Journal des Savants*, 1821.

contiennent toutes la même formule. On y voit le même mot **TEΔ↑EME**, répété un très-grand nombre de fois. Je persiste à croire que cette forme représente un verbe. Il est un autre mot dont le sens laisse peu de doute, c'est celui de **TPXMEAE**, *tremilos*, ancien nom des Lyciens.

Les inscriptions des tombeaux sont gravées sur trois plates-bandes différentes; elles sont disposées comme il suit:

CLAVDIAREGELIAHERENNIAPRIMIGENISORORISVAE
PIETATISEMEMORIAECAVSA.

↑ΒΔΥΞΝ↑:↓ΟΡΟ:Μ↑ΤΕ:ΠΡΕΝΦ↑ΤΨΕΔΡΜ↓ΙΙΡ:Ο↑↑ΡΕΙ↑↑:
ΤΕΔ↑ΕΜΕ:↑ΡΝΕΛΡΔΕ:↑↑ΔΕ↑ΤΕΔ↑ΕΜ↑:↑ΕΝΕΨ↑ΙΤΨ
ΤΕΙΡΤΟ:ΜΕΞΕΤΕΨΤΡΕΨΟΜ:ΣΕ↓ΛΕ·ΡΑΡΔ↑↑Υ↓Ν↑:Σ↑↑ΡΙΙ
ΤΟ↑ΧΜ↑·ΣΕΨΛΡ:↑ΓΙΙΕΡΡΕΝΡΦΕ·ΜΛΕΞΙ↑ΡΕΤΨΤΕ
ΕΔΨΜΡ↓ΙΙΨ↑ΛΡΣΔΥ↑Φ↑ΜΛ ΤΕΤΕΚ↑

SUR LA FRISE.

ΚΒΕ:↑ΡΝΕΣ↑Μ↑ΤΕ:Τ↓ΔΕΤΕΚ↑Μ↑Ν↑ΤΟΒ↑ΤΕΜΨ↑ΨΕ
↑ΟΦ↑ΔΡΕ:Σ↑ΕΙΛ↑↑Ε:ΤΡΧΜΕΛΕ↑ΒΕΔΡΛ↑ΡΔΕΤΕ↑Β↑ΕΞΤΑ

Cette autre inscription est gravée sur un tombeau de la vallée de Vathy. Comme ce monument n'offre aucun intérêt, je ne l'ai pas reproduit.

ΨΟΤΨΜΨΤΕΡΕΝΡΡΡ.ΤΨΒΛΛΕΜΕΣΕΝ↑Τ↑ΤΕΔ↑ΕΜΕ
..... Ε↑ΡΓΝΕΜΡΔΓ↑↑ΒΕΣ↑ΤΕΔ↑ΕΜ↑:ΕΣ↑ΝΕ↑ΤΨΜΕΞ↑Ε
ΟΜ↑ΞΕΔ↑ΤΡΤΕΤΔΕΨΤΕΣΒ↑ΛΕΜΕΣΕΙΝ↑ΛΕΣ↑ΛΡΔΡ
ΕΤΤ↓ΝΡ↑ΡΝΕΙ↑Μ↑ΤΕΨ.Τ:Ε.ΤΕΚ↑Τ↑ΡΕ↑↑
Ε↑ΕΣ↑↑ΝΕΤΑΡΟΣ.ΜΨ↑ΨΡ.ΜΕΞ↑↑Ε

PLANCHE CCI.

TOMBEAU TAILLÉ DANS LA PARTIE NORD DE LA VALLÉE DE VATHY.

Ce monument indique déjà une transition entre l'architecture lycienne et l'architecture grecque. Le fronton est venu s'ajouter au couronnement, les solives arrondies représentent les modillons ou les fortes denticules que l'on observe dans certains temples ioniques. Ce monument paraît intermédiaire entre celui de la planche CXCIX et celui de la planche CXCVIII.

PLANCHE CCII.

VUE DE LA NÉCROPOLIS.

Cette vue est prise du bord de la mer, non loin du môle. On voit sur l'élévation le grand sarcophage dont les détails sont donnés dans la planche CXCIV.

PELLUS.

PLANCHE CCIII.

Les constructions de la ville de Phellus offrent un aspect plus sévère et plus grandiose que celles des villes de la côte. Les remparts sont composés de pierres énormes. Plusieurs édifices détruits demanderaient une étude particulière pour être expliqués. Les tombeaux de la nécropole diffèrent de ceux que nous avons déjà reproduits, en ce qu'ils se composent d'édifices isolés, mais monolithes et tenant au sol par la base: ce sont de véritables rochers taillés.

Le tombeau donné dans cette planche est le type de cette architecture. On reconnaît, à n'en pas douter, le système de construction de bois. Les semelles en bec d'ancre sont ici taillées en plein relief.

Une particularité de la toiture ne se rencontre que dans les ruines de Phellus.

Sur le front de l'édifice les solives arrondies se présentent comme dans les autres tombeaux, mais sur les faces la-

térales, elles sont carrées et se recourbent comme la pièce formant linteau dans les monuments sculptés dans le rocher.

Il faut examiner les détails de ces constructions, car la langue de l'architecture manque d'expression pour bien les définir.

PLANCHE CCIV.

Ce tombeau est sur le penchant de la montagne; il est peu à peu entraîné dans un précipice par l'effet des pluies et de la fonte des neiges.

ARNAEA.

PLANCHE CCV.

PLAN ET COUPE D'UNE ÉGLISE BYZANTINE (VALLÉE DE CASSABA).

Cet édifice est situé au milieu d'une vallée solitaire, et sur le bord de la rivière de Cassaba.

Sur la colline peu éloignée sont les ruines d'une ville dont le nom n'est pas déterminé.

Il ne subsiste aucun document, aucune inscription pour mettre sur la trace de son passé; mais la ressemblance dans les dispositions générales que nous retrouvons dans l'église de Saint-Nicolas de Myra nous fait supposer que ces deux édifices datent à peu près de la même époque, du septième au huitième siècle.

Le plan se compose d'une nef avec deux bas côtés. L'entrée de la nef est précédée d'un narthex et d'un exonarthex. A droite et à gauche du narthex sont deux tours carrées qui renfermaient des escaliers pour monter aux catéchumènes.

Le fond de la grande nef est terminé par un hémicycle éclairé par trois fenêtres, et chacun des bas côtés conduit à une chapelle du scévophylacium, destinée à conserver les évangiles et les vases sacrés.

Toute la construction est faite en moellons de schiste reliés par un mortier bien fait.

La nef est couverte en berceau. Au centre est un pendentif éclairé par une coupole en partie détruite, mais dont la restitution ne laisse aucun doute.

On a restitué aussi les deux colonnes qui soutiennent les parties latérales du pendentif; elles existent hors de leur place.

En dehors de l'église, à droite et à gauche des bas côtés, sont deux chapelles octogones entièrement conservées, et dans lesquelles on n'avait accès que par l'église; elles ont cela de particulier, qu'elles ne sont pas dans le même alignement. Ces édifices ne sont pas à la place qu'occupaient les baptistères dans les églises byzantines; ce sont peut-être une bibliothèque et une sacristie qui aura servi de scévophylacium. J'ai observé une disposition analogue dans l'église de Sainte-Sophie de Trébizonde.

Un croquis du plan de cette église a été publié, en 1847, par MM. Spratt et Forbes⁽¹⁾. M. Fellows n'a commencé son voyage de Lycie qu'en 1839. C'est au mois de juin 1835 que nous commençons, avec *la Mésange*, nos excursions dans l'intérieur. La plupart des villes de la Lycie maritime, déterminées par les voyageurs anglais que je viens de nommer, avaient déjà été signalées par moi plusieurs années avant, et l'un d'eux ne l'ignorait pas; il n'est donc pas exact de dire: « Sir Charles Fellows, travelled in Lycia, and was the first to give an account of the interior⁽²⁾. » L'auteur de cette notice nomme tous ceux qui ont fait ou qui ont eu l'intention de faire le voyage de Lycie. Il eût été juste de ne pas oublier celui qui a fait connaître que le parcours de la Lycie n'offrait pas plus de danger qu'aucune autre province de l'Asie Mineure.

APERLAE.

PLANCHE CCVI.

Il est démontré aujourd'hui que l'orthographe du nom de cette ville est bien *Aperlæ*, et que toutes les variantes *Apyræ*, *Aperæ*, données par les auteurs sont fautives.

Cette ville offre encore des ruines d'un grand intérêt, car c'est là seulement que nous pouvons observer des maisons lyciennes; et l'édifice des bains tranche d'une manière péremptoire la question tant de fois controversée des

⁽¹⁾ *Travels in Lycia*, tome 1, page 105.

⁽²⁾ *Travels in Lycia*, introduction, p. 13.

constructions à joints irréguliers qu'on appelle pélasgiques. Cette planche représente une partie de l'acropole. Les murailles que l'on voit dans le fond sont byzantines, mais construites sur des restes grecs.

Cette partie de l'acropole contenait en petit tout ce qui constitue la vie civile: un temple, un théâtre, des citernes, et enfin des tombeaux, tout cela taillé dans le roc et dans des proportions très-exiguës.

Le théâtre ou odéon n'a que 21 mètres dans son plus grand diamètre, et 5^m,80 pour le diamètre de l'orchestre; il n'est pas probable qu'il ait pu servir à des représentations scéniques; on y disait des poésies, ou l'on y faisait de la musique.

PLANCHE CCVII.

PLAN, COUPE ET ÉLÉVATION DES BAINS.

Ce monument, d'une entière conservation, est situé au bord de la mer. Il est isolé; il ne paraît pas que depuis sa construction il ait jamais été affecté à aucun usage par les modernes. Toute la construction est bien homogène, sans restauration ni addition. J'ai scrupuleusement examiné la nature des pierres, les traces des outils employés, le mode d'appareil; j'ai voulu douter en un mot, aussi longtemps que possible, que cet édifice fût fondé et construit de toutes pièces, à une époque dont la date est précise. On conçoit l'intérêt que j'avais à un examen si attentif, puisqu'il tranchait une question qui, par le fait même, me paraît aujourd'hui résolue; c'est-à-dire que dans le courant du premier siècle de l'ère chrétienne on faisait des constructions à joints irréguliers, simultanément avec des assises réglées, des hémicycles et des arcs à voussoirs: car il semble que l'architecte ait voulu réunir dans ce petit monument l'ensemble de tous les appareils employés à son époque; et pour qu'il ne reste aucun doute, l'inscription a bien soin de dire: construit depuis les fondements. Si l'on eût trouvé seulement le mot *κατεσκευάσεν*, il aurait pu rester quelque doute, car il est souvent employé pour désigner une restauration; mais les mots *ἐκ θεμελίων* (depuis les fondements), ne laissent aucune incertitude.

Le bain d'Aperlæ est bâti en pierres de taille, sans mortier. Toute la façade qui regarde la mer (figure 2) est en appareil à joints irréguliers. La porte est composée de quatre énormes pierres; l'architrave est percée de deux évidements qui étaient sans doute les arrachements du portique ou prostoon dont il est parlé. L'inscription est ainsi conçue:

SUR LES BAINS DE CONSTRUCTION PÉLASGIQUE.

[ΑΥΤΟ]ΚΡΑΤΟΡΙΤΙΤΩΘΕΟΥΟΥΕΣΠΑΣΙΑΝΟΥΥΙΩΚΑΙΣΑΡΙ
 [ΟΥΕΣ]ΠΑΣΙΑΝΩΣΕΒΑΣΤΩΑΡΧΙΕΡΕΙΜΕΓΙΣΤΩΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ
 [ΕΞΟΥ]ΣΙΑΣΤΟἸΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙΤΟΒΥΠΑΤΩΤΟἩΠΑΤΡΙΠΑΤΡΙΔΟΣ
 ΤΙΜΗΤΗ ligne effacée à dessein
 ΤΙΤΟΥΑΥΡΗΛΙΟΥΚΥΗΟΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ.ΚΑΙΑΝΤΙΣΤΡΑ
 [ΤΗΓΟ]ΥΤΟΥΣΕΒΑΣΤΟΥΚΑΙΕΑΓΟΜΕΝΟΥΑΟΝΙΤΟΥΕΠΙΤΡΟΠΟΥ
 ΣΕΒΑΣΤΟΥΑΠΕΡΛΕΙΤΩΝΚΑΙΤΩΝΣΥΝΠΟΛΙΤΕΥΟΜΕΝΩ[N]
 ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΤΟΒΑΛΛΑΝΕΙΟΝΚΑΙΤΟΠΡΟΣΤΟΟΝΚΑΤΕ
 ΣΚΕΥΑΣΕΝΕΚΘΕΜΕΛΙΩΝ.

[Αὐτο]κράτορι Τίτῳ θεοῦ Οὐέσπασιανῶ υἱῷ Καίσαρι [Οὐέσ]πασιανῶ σεβαστῶ, ἀρχιερεῖ μεγίστῳ, δημαρχικῆς [ἐξου]σίας τὸ α', αὐτοκράτορι τὸ β', ὑπάτῳ τὸ γ', πατρὶ πατρίδος, τιμῇ τῇ [. . . .] Τίτου Αὐρηλίου Κυηο (Κυανίτου?) πρεσβευτοῦ καὶ ἀντιστρα[τήγο]υ τοῦ Σεβαστοῦ καὶ Αἰλίου Μήνου Ἀονίτου ἐπιτρόπου Σεβαστοῦ, Ἀπερλειτῶν καὶ τῶν συμπολιτευομένων [ν] ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος τὸ βαλλανεῖον καὶ τὸ πρόστ[ω]ον κατεσκευάσεν ἐκ θεμελίων.

En honneur de l'empereur Titus, fils du divin Vespasien, César, Vespasien Auguste, grand pontife, exerçant la puissance tribunitienne pour la première fois, empereur la deuxième, consul la huitième, père de la patrie, pour l'honneur de. . . . (effacé à dessein), Titus Aurélius de Cyanæ (?) étant légat et propréteur impérial, Ælius Ménas Aonites (?) étant intendant impérial, le sénat et le peuple de la ville d'Aperlæ, et ceux qui se sont réunis à leur république, ont construit ce bain et le portique d'entrée, de fond en comble.

Toute la quatrième ligne est proprement effacée avec le ciseau, sans doute par suite de quelque révolution dans la république des Aperléens.

J'ai réuni dans cette planche tous les détails de l'édifice.

Figure 1. Plan du bain. Le sol est couvert de décombres, on ne saurait voir s'il existe quelque piscine.

Fig. 2. Élévation principale du côté de la mer. L'ajustement des pierres a été relevé avec un instrument de réduction.

Fig. 3. Élévation du côté de l'hémicycle ; il est facile de voir que cette partie de l'édifice date de la première construction. Le mur opposé à l'entrée est en assises réglées.

Fig. 4. Coupe sur l'intérieur de l'hémicycle.

Fig. 5. Plans du seuil et de l'architrave de la porte. On voit encore les trous dans lesquels se mouvait le battant de la porte.

Il ne reste aucune trace de voûte ; l'édifice était sans doute couvert en terrasse.

PLANCHE CCVIII.

VUE DES BAINS.

Cette vue donne la façade latérale et fait voir la position de l'édifice au bord de la mer.

PLANCHE CCIX.

MAISON LYCIENNE.

La ville d'Aperlæ étant assise sur la pente de la montagne, la plupart des maisons sont construites sur un déblai fait dans le rocher, qui est en partie creusé pour former des chambres.

Il reste sur le continent, comme dans l'île de Mégiste qui en est proche, un assez grand nombre de constructions particulières qui remontent certainement à l'époque où la ville d'Aperlæ était florissante.

Sans pouvoir assigner une époque certaine à la construction qui fait le sujet de cette planche, l'examen de la construction me porte à la regarder comme contemporaine de l'édifice des bains.

Il existe dans la ville un grand nombre de monuments dont la reproduction m'eût entraîné trop loin. Je donnerai seulement les inscriptions suivantes, trouvées dans un petit temple dont les murs sont en appareils irréguliers.

Cette inscription est antérieure à celle des bains. Le petit temple est aussi plus ancien.

DANS L'ENGEINTE D'UN PETIT TEMPLE DORIQUE.

ΡΕΩΝΔΙ

.. ΑΡΙΣΤΑΓΟΡΟ	
.. ΠΕΛΛΑΙΟΥ Ο	
.. ΛΟΔΟΞΕΩΣΚΑΙ Ε	
.. ΩΣΔΙΑΚΕΙΜΕΝΟΙΠΡΟΣΤΟΝΔΗ	
.. ΙΟΝΕΠΗΝΓΕΙΛΑΝΤΟΧΡΗ	
.. ΝΑΠΟΔΟΤΟΝΕΙΣΤΗΝΑ	
.. ΟΣΙΝΤΩΝΔΑΝΕΙΩΝ	
.. ΛΙΠΠΟΣΦΙΛΟΚΛΕΟΥΣ	< Φ
.. ΣΙΘΕΜΙΣΕΥΝΕΤΟΥ	< Τ
.. ΟΦΙΛΟΣΔΕΛΕΠΙΟΥ	< Ω
.. ΑΠΙΩΝΚΛΕΩΝΟΣ	< Τ
.. ΤΟΔΗΜΟΣΙΑΣΟΝΟΣ	< Τ
.. ΝΤΑΣΚΑΛΛΙΚΡΑΤΟΥ	..
.. ΑΠΕΡΛΕΙΤΗΣ	< Ν

..... Αρισταγορό[υ]..... πελλαίου (?)... δ[τι] [φι]λοδόξως και ἐ[λευθερί]ως διακείμενοι πρὸς τὸν δῆμον ἐπηγγέ-
λαντο χρῆ[σιν ἀ]ναπόδοτον εἰς τὴν ἀ[πόδ]οσον τῶν δανείων,

[Φί]λιπος Φιλοκλέους.	< Φ
[Δύ]σι[ς?] Θεμιστανέτου.	< Τ
[Θε]σίφιλος Δελεπίου.	< Ω
[Σαρ]απίων Κλέωνος.	< Τ
[Κρι]τόδημος Σιάγονος.	< Τ
[Ἀμύ]ντας Καλλικράτου,	
[δ] Ἀπερλείτης.	< Ν

... fils d'Aristagore... que animés de nobles sentiments envers le peuple ont déclaré vouloir prêter, sans en exiger jamais le remboursement, pour le paiement de l'emprunt (fait par le peuple),

Philippe, fils de Philoclès.	500
Lysis (?), fils de Thémisténète.	300
Théophile, fils de Délépias.	700
Sarapion, fils de Cléon.	300
Cristodème (ou Clitodème), fils de Siagon.	300
Amyntas, fils de Callicrate, d'Aperlæ.	50

ΡΙΜΑΡΟΥΤΟΥ
ΑΥΤΟΥΠΟΛΛΑΣ
ΑΛΛΩΔΕΟΥΔΕΝ
ΘΑΨΙΝΦΙΛΕΤΟΡΟΥ

.. ριμαρου (?) του...
... αὐτοῦ πολλὰς...
... ἄλλω δὲ οὐδεν[ι] ..
... θαψιν φιλετορου (φιλαιτέρου?)...

SUR UN TOMBEAU.

ΤΟΝΤΑΦΟΝΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑΤΟΣΕΡΙΣΑΛΟΣ
ΙΔΙΟΙΣΤΑΤΟΥΕΑΥΤΩΜΝΑΤΗΓΥΝΑΙΚΗΑΥΤΟΥ
ΙΙΝΔΑΣΗΓΑΣΜΟΝΙΜΟΣ ΤΟΙΣΑΥΤΟΥ
ΛΕΙΣ.ΤΑΡΧΟΙΠΥΡΝΟΥΚΑΙΤΗ ΟΝΣΕΡΙΣΑΛΛΟΣ
ΚΑΙΤΗΘΡΕΠΤΗΙΑΥΤΟΥΦΡΟΝΗΜΑ ΔΕΤΟΥΠΟΣΩ
ΡΙΟΝΤΕΘΗΣΟΝΤΑΙΟΙΟΣΤΟΙΜΟΥΚΑΙΑΠΕΛΕΥΘΕ
ΟΙΠΑΝΤΙ ΑΣΔΙΣΑΛΛΟΙΕ
ΘΑΦΑΙ ΟΣΟΡΙΟΝ
ΕΑΝΔΕΤΙΣΑΡΑΤΑΠΡΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΑΑΡΤΩΙ
ΟΣΕΣΤΩΙΘΕΟΙΣΧΘΟΝΙΟΙΣΚΑΙΑΠΟΤΙΣΑΤΟΙΕΠΙΤΙΜΙΟΝ
ΤΩΙΔΗΜΩΙ<ΤΗΣΠΡΟΣΑΝΓΕΛΙΑΣΟΥΣΗΣΠΑΝΤΙ
ΤΩΒΟΥΛΟΜΕΝΩΙΕΠΙΤΩΙΗΜΙΣΕΙΚΑΘΑΠΕΡΓΑΡΙΣ

Τὸ τάφον κατεσκευάσατο Σερίσαλλος [δαπανήμασιν] ἰδίους ἑαυτοῦ, ἑαυτῶ, Μαίᾳ τῇ γυναικί αὐτοῦ [καὶ τοῖς τέκνοις αὐτοῦ.] ἵνα [δ'] ἢ πᾶσ[ι] μόνιμος [τοῖς ἐγγόνις] τοῖς αὐτοῦ, [ἀπολαβέτωσαν κατ' ἔτος οἱ] αἰεὶ σ[ι]ταρχοὶ πύρνου καὶ τῆ. . . . [ἐξ ὧν] ὁ Σερίσαλλος [κατέθηκε.] καὶ τῇ θρεπτῇ αὐτοῦ Φρονίμᾳ. [δ']ριόν τε θήσονται οἰκεῖοί (?) μου καὶ ἀπελεύθε[ροι].

Ἐὰν δέ τις [π]αρά τὰ προγεγραμμένα [πρ]άττω[ν ληφθῆ, ἀρὰ]ος ἔστω θεοῖς χθονίοις, καὶ ἀποτισάτω ἐπιτίμιον τῷ δήμῳ <Τ, τῆς προσαγγελίας οὔσης παντὶ τῷ βουλομένῳ ἐπὶ τῷ ἡμίσει, καθάπερ γαρις.

Ce tombeau a été construit par Serisallos à ses propres dépens, pour lui, pour Maïa sa femme [et pour ses enfants]. Pour qu'il reste perpétuellement à sa famille, les sitarques [prendront chaque année des biens de] Serisallos [et distribueront tant] de blé. . . . et à l'esclave Phronima, née dans sa maison mes amis (?) et affranchis fixeront la limite.

Mais si on découvre quelqu'un qui ait agi contre ce qui est écrit ici, qu'il soit voué aux dieux infernaux, et qu'il paye au peuple une amende de 300 deniers, la dénonciation pouvant être faite par toute personne qui le voudra, et elle recevra la moitié de l'amende, comme [c'est l'usage?].

PLANCHE CCX.

Le canal situé entre l'île et le continent était couvert d'habitations nombreuses qui réunissaient deux villes, celle d'Aperlæ et celle de Cyane. Cette dernière dénomination paraît avoir été donnée à un groupe de quatre ou cinq petites villes qui sont répandues dans les vallées de Cassaba et de Myra.

Il existe dans la Cyane maritime un très-grand nombre d'édifices, mais presque tous des temps chrétiens. Cette ville est néanmoins d'origine lycienne, comme l'attestent les sépultures taillées dans le roc, et dont cette planche donne un spécimen.

Le tombeau à droite offre, dans son couronnement, une irrégularité dont je n'explique pas le motif. On a sculpté à côté la figure d'un frondeur avec une caille à ses pieds; c'est sans doute le portrait du défunt.

Voici une inscription incomplète gravée sur le rocher, mais qui fait connaître le nom de la ville et peut-être celui du pays, qui se serait appelé la Cyanitide, Κυανίτις.

SUR UN TOMBEAU.

ΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝ ΤΟΥ ΤΟΗ ΕΥΤΥΧΙΑΝ ΚΥΑΝΙΤΙΔΑΣ
ΑΥΡΗΛΙΟΥ ΚΥΑΝΙΤΟΥ ΛΙΠΟΥ ΛΗΚΑΙΕΛΠΙΔΟΣ

Τὸ μνημεῖον τοῦτο , Μάρκου Αὐρηλίου Κυανίτου. Εὐτυχίαν Κυανίτιδας, λιπον[τος] καὶ Ἐλπίδος.
Ce tombeau est celui de Marc-Aurèle de Cyane, etc. (Le reste est tronqué.)

AUTRE PLUS INCORRECTE.

.....ΙΣΟΠΡΟΚΕΚΗΔΕΙΣΤΕΟΠΕΜΕΝΟΕΠΑ.....
.....ΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝΚΑΤΕΣΚΕΤΗΡΑΥΤΟΥ.....
.....ΠΡΑΓΜΑΤΕΥΤΗΣ..ΤΟΥ...ΥΙΜΟΣ.....
.....
...ΕΑΝΔΕΤΙΣ.....	...ΜΑΙΟΣ.....
.....ΔΕΙΤΟΣ.....ΑΣΚΑΙ.....ΕΥΒΟΥΛΟΣ.....
...ΑΙΝΑΕΠΑΦΡΟΔΕΙΤΟΣ...ΤΕΙΚΗΕΥΤΥΧΗΣ.....
...ΡΑΤΕ...ΦΡΟΔΕΙΤΟΣ ΕΥΤΥΧΟΣΦΙΛΟΤΕΝΗΣ.....
ΜΟΛΗΣ.....

Celui qui fit faire ce tombeau était un procurateur comme Eutychès, dont nous avons donné le tombeau à Antiphellus.

PLANCHE CCXI.

La partie inférieure de cette planche contient quelques détails d'une maison antique de Cyane, en partie taillée dans le rocher et en partie bâtie en pierres irrégulières. Cette construction est excellente et ne le cède pas aux meilleurs ouvrages des Grecs. On n'a fait aucun usage du mortier ou du remplissage pour les murs, toutes les pierres forment parpaing.

La vue partielle de la ville d'Arnæa est prise en arrivant du sud. On voit dans le fond les murs de la ville, et sur le premier plan un tombeau lycien. Le système de construction dit pélasgique était très-répandu en Lycie, on en trouve dans toutes les villes.

MYRA.

PLANCHE CCXII.

VUE DE LA NÉCROPOLIS.

La ville de Myra est située à l'entrée d'une vallée qui communique avec celle de Cassaba et s'appuie sur l'éperon formé par la montagne. La nécropole est assise sur les flancs du rocher; les monuments sont taillés à différentes hauteurs, et quelques-uns sont inaccessibles.

Cette vue est prise de la plaine. On voit sur la montagne à gauche la forteresse byzantine, et dans le bas, le théâtre romain.

PLANCHE CCXIII.

TOMBEAU CORINTHIEN.

Ces tombeaux, en forme de temple, sont assez nombreux en Lycie; ils sont postérieurs à l'époque de Lucius Vérus. J'en ai observé quelques-uns en Afrique, qui sont du temps de Caracalla.

Le plan du monument est incomplet; il manque le portique, dont tous les éléments jonchent le sol aux environs.
Figure 1. Plan du temple.

Fig. 2. Élévation. On a figuré au trait l'entablement et le fronton dont les détails sont donnés dans la planche suivante.

PLANCHE CCXIV.

DÉTAILS ET COUPES DU TOMBEAU CORINTHIEN.

- Figure 1. Coupe longitudinale.
 Fig. 2. Coupe transversale avec le caveau funèbre.
 Fig. 3. La colonne et l'entablement.
 Fig. 4. Détails de la porte.
 Fig. 5. Piédestal.
 Fig. 6. Archivolte des arcs.

PLANCHE CCXV.

PLAN DU THÉÂTRE.

Ce monument, un des plus remarquables de ceux qu'on observe sur la côte d'Asie, est malheureusement incomplet dans toute sa façade. Il est établi en partie sur le penchant de la montagne, mais entouré d'un portique extérieur qui manque généralement aux édifices de ce genre en Asie.

On a réuni dans ce même plan les différents étages de construction. Les colonnes du proscénium, qui sont toutes couchées par terre, ont été restituées en place.

PLANCHE CCXVI.

DÉTAILS DE CONSTRUCTION DU THÉÂTRE.

- Figure. 1. Élévation du portique extérieur ou galerie.
 Fig. 2. Coupe sur la seconde galerie.
 Fig. 3. Coupe sur les galeries et sur une partie de la cavée.
 Fig. 4. Coupe d'une des fenêtres de la deuxième galerie.
 Fig. 5. Plan d'un escalier du diazoma qui conduisait à l'étage de gradins supérieurs.
 Fig. 6. Élévation du podium.
 Fig. 7. Coupe de l'escalier avec le dernier rang de gradins à dossiers.
 Fig. 8. Plan de l'acrotère de la rampe.
 Fig. 9. Corniche du podium.

PLANCHE CCXVII.

ÉTAT ACTUEL ET ÉLÉVATION DU PROSCÉNIUM.

Quoique l'ensemble de la façade du proscénium soit en partie démoli, on peut facilement restituer l'ordre inférieur, attendu qu'il existe à chaque angle une colonne en place avec son entablement. Les fouilles ont mis à découvert le piédestal des colonnes. Sur un des gradins on lit cette inscription :

A TO IENΔ NΔHΔ
 BΔ TOIE
 B. ΓΕΛΑCIOVKΑΠΗΑΘΝOTO

La planche donne la moitié du mur de la scène. Chacune des portes extrêmes est surmontée d'une fenêtre cintrée.

PLANCHE CCXVIII.

DÉTAIL DE LA PORTE LATÉRALE AVEC LA FENÊTRE QUI LA SURMONTE.

Détail de la console.

PLANCHE CCXIX.

DÉTAIL DE L'ORDRE EXTÉRIEUR; COUPE SUR LE PROSCÉNIUM.

L'extérieur de la façade était décoré d'un ordre dorique que l'on retrouve complet à l'angle à droite du théâtre. Cet ordre est loin d'offrir la pureté de dessin que présente l'ordre composite; il est analogue à l'ordre extérieur du théâtre de Perga.

Figure 1. Détail de l'ordre dorique.

Fig. 2. Fragment dont l'emplacement n'a pas été retrouvé.

Fig. 3. Console de la grande porte centrale.

Fig. 4. Coupe sur le proscénium.

Cette coupe fait voir la porte qui conduisait dans l'orchestre, et les piédestaux de l'ordre composite; il y avait certainement un second ordre, mais il n'en reste pas de vestige.

PLANCHE CCXX.

DÉTAIL DE L'ORDRE COMPOSITE.

Les colonnes de l'ordre du théâtre sont en granit; les chapiteaux et les bases sont en pierre blanche très-compacte, aussi belle que le marbre.

La sculpture est extrêmement correcte; elle a une précision qui tient un peu à la sécheresse. Ces chapiteaux composites n'offrent aucune particularité remarquable, ils sont tracés selon les règles générales de cet ordre.

PLANCHE CCXXI.

PLAN ET DÉTAILS DU CHAPITEAU.

On a réuni dans cette planche les coupes, détails et plans des chapiteaux des colonnes et des pilastres, ainsi que les plans des soffites de l'entablement.

PLANCHE CCXXII.

ÉGLISE DE SYON DÉDIÉE A SAINT NICOLAS.

Cette église, aujourd'hui abandonnée, est située dans le voisinage du monastère moderne. Toute la façade est ensevelie sous les décombres. On n'a pu relever qu'une partie de la coupe.

Cette église, comme celle de Cassaba, se compose d'une nef avec ses bas côtés, précédée d'un narthex et d'un exonarthex.

L'importance de ces salles d'attente diminue dans les églises à mesure que le christianisme se répand: voilà pourquoi, dans les Gaules et l'Italie, on trouve très-peu de narthex.

Les quatre colonnes qui séparent le chœur de la nef appartenaient à l'iconostasis, et le groupe de colonnes placé au milieu du chœur entourait la chaise de saint Nicolas.

Il reste quelques traces de peintures, suffisantes seulement pour faire voir comment l'église était décorée.

La frise, fig. 3, règne tout autour de l'église à la retombée des voûtes. Le dessin est du huitième au neuvième siècle.

PLANCHE CCXXIII.

TOMBEAU D'ARSACE.

Ce tombeau, de style lycien, est situé derrière le théâtre; il est remarquable par un portique à jour qui précède la chambre funèbre. On lit sur un pilier: Arsace de Myndus, et sous le portique est gravée, à la pointe, une inscription, qui n'est autre chose qu'une déclaration d'amour.

ΜΟΧΟΣ ΦΙΛΕΙ ΦΙΛΙΟΤΑ ΤΗΝ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ

Moschus aime Philiota la fille de Démétrius.

PLANCHE CCXXIV.

BAS-RELIEF D'UN TOMBEAU DÉTRUIT.

Ce bas-relief décorait un tombeau lycien voisin du précédent; il est d'un bon dessin et bien conservé; il représente un repas funèbre. La plupart des tombeaux portent des inscriptions en langue lycienne. En voici quelques exemples.

INSCRIPTION LYCIENNE SUR UN TOMBEAU.

↑ΒΥΞΝΥΠΡΕΝΡΦΥΜΝ↑ΠΡΕΝΡΦΡΤΥΔΔΡ)ΚΡ)ΣΡΕΤΟΛ↑+
 ΤΕΔ↑ΕΜΕ+ΡΡΕΛΡΔΕ↑+ΒΕ)↑ΤΕΔ↑ΕΜ↑)↑ΥΚ↑ΛΡΤΕΔΔΡ)ΚΡ)ΣΡ
 Μ↑Ν↑ΕΤ↑ΝΕΤΥΤΕ)ΤΕ)ΤΡ↑)Ε)Σ↑ΛΡΔΥ↑+ΒΕΚΒΕΤΕΚ↑Μ↑ΕΝΕΓ↑ΕΤ↑ΝΕΤΥΤΟ
 ΤΕΒ↑ΕΝΕΜ↑+ΛΧΜΕΤΟΦ↑ΤΟ+ΛΧΜΕΜ↑ΕΤΟΦ↑ΤΕΤΕΚ↑ΤΕΒ↑Ε
 ΕΤ↑ΝΕΤΡΔΕΤΕΚ↑Μ↑Ν↑ΕΤΑ↑+ΕΤΟΒ↑ΤΕΤΕ ΤΡΧΜΕΛΕ·+ΟΦ↑ΔΡΕ
)↑ΤΡ)Κ)Κ)Σ)Σ)ΜΥ+ΥΦ+ΟΦ↑ΔΡΕ FIN.

AUTRE DANS LE PÉRISTYLE D'UN TOMBEAU RUINÉ.

↑ΒΥ+ΝΥΥΟΝΥ:Μ↑ΤΕ
 ΠΡΕΝΡΦΡΤΥ:Ρ)ΞΝΥΤΡΜΡ
 +Ρ)ΝΕ:ΛΡΔΕ:↑+ΒΕ:)↑ΤΕΔ↑
 ΕΜΛ:Μ↑Ε)Ε:ΝΟΔΥ:ΤΕ)Τ↑
 ↑Ρ+Ρ)Ρ:Μ+ΒΦ:ΕΡ)ΙΕ)Ι↑:ΚΒ)ΤΡ)Ρ FIN.

SUR UN TOMBEAU PRÈS DU PRÉCÉDENT. — Les lettres sont alternativement vertes et rouges.

↑ΒΔΞΝΥ)Ρ)ΡΕΝΡΓ)ΜΥΤΕ)Ρ)ΡΕΝΡΦΡΤΥ↑ΦΜ)ΝΟ
)↑ΜΟΤ↑+ΤΕΔ↑ΤΕΜΕ:+Ρ)ΝΕ)ΤΛΕ↑+ΒΕ)↑Ρ)ΝΕ↑+Β)Ρ

SUR UN PETIT TOMBEAU A DROITE DU THÉÂTRE.

↑ΒΥΞΝΥ:↓ΟΝ:ΜΥΤΕ)Ρ)ΡΕΝΡΦΡΥ↑)↑Δ↑ΜΥΜΕ
 +Ρ)ΝΕΛΡΔΕ:↑+ΒΕ:)↑ΤΕΔ↑)ΡΕΜ↑:↑+ΒΕ)↑:↑ΟΜ↑ΛΕ)↑

Ces inscriptions se trouvent sur le groupe des tombeaux à droite du théâtre.

PLANCHE CCXXV.

GRAND TOMBEAU TAILLÉ DANS LE ROC.

Ce monument, un des plus remarquables de la nécropole de Myra, est situé sur le flanc de la montagne du côté de la rivière; il a subi peu de dégradations, et un examen attentif m'a convaincu qu'il n'avait jamais eu de colonnes sur le premier plan. Le grand fronton s'est toujours trouvé détaché comme on le voit aujourd'hui.

Ce monument porte des traces évidentes de peinture; les fonds des bas-reliefs étaient bleu et rouge.

Le bas-relief du fronton représente un emblème souvent reproduit sur les monuments asiatiques; il est à remarquer que la crinière du lion est exécutée comme celles des bas-reliefs du même genre à Persépolis.

PLANCHE CCXXVI.

DÉTAILS DU TOMBEAU.

PLANCHES CCXXVII, CCXXVIII, CCXXIX, CCXXX, CCXXXI.

TOMBEAUX TAILLÉS DANS LE ROC.

Ce petit tombeau lycien, avec portique, est orné d'une suite de bas-reliefs d'une exécution et d'une conservation satisfaisantes. C'est pour ainsi dire toute l'histoire du défunt.

On le voit sur le pilier du milieu, planche CCXXVIII, jeune et tenant dans sa main un instrument de sacrifice; à droite du portique, il est adulte et se tient près de sa mère. Les figures ont été un peu endommagées, mais le contours des traits reste sur la pierre. En dehors du tombeau, planche CCXXXI, nous assistons à son mariage; enfin, sur la gauche du portique, on le voit sur son lit funèbre, tenant à sa main un rhyton comme pour vider la coupe de la vie.

Ces bas-reliefs étaient peints, le fond était rouge, les vêtements portaient quelques ornements.

On trouve dans le cimetière turc un certain nombre d'inscriptions antiques employées comme pierres tumulaires, celle-ci m'a paru d'un grand intérêt au point de vue de l'administration de la marine.

SUR UN CIPPE DANS LE CIMETIÈRE TURC, PLAINE DE MYRA.

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ
ΕΔΟΣΕΤΗΒΟΥΛΗ
ΚΑΙΤΩΔΗΜΩ
ΠΡΥΤΑΝΕΙΟΝΓΝΟ
ΜΗΧΕΠΕΙΔΙΑΤΟ
ΜΗΕΖΕΥΡΙΣ
ΚΕΙΝΤΗΝΕΠΙΛΙ
ΜΥΡΑΠΟΡΘΜΙ
ΚΙΝΟΗΛΦΙΛΙΑΩΙ
ΑΝΣΥΝΒΑΙΝΕΙΕΝ Σ
ΣΟΥΣΘΑΙΤΑΣΠΡΟΣ
ΟΔΟΥΣΧΜΗΞΕΙΝ
ΕΤΕΡΟΝΠΑΡΑΠΟ
ΘΜΕΥΣΑΙΜΗΔΕΝ
ΜΕΞΙΑΠΟΤΗΣΔΑΣ
ΑΣΜΗΤΕΑΠΟΤΟΥΣΤΟΜ.
ΑΤΟΣΤΗΣΛΙΜΝΗΣ
ΗΑΠΟΑΝΔΡΑΚΗΣ
ΗΟΦΕΙΛΕΣΕΙΤΟΔ
ΗΜΩΥΠΕΡΕΚΑΣΤΟΥ
ΠΛΟΟΣ*ΑΤΗΕΩΟΥ
ΣΙΑΝΕΧΟΝΤΟΣΣΕ
ΙΕΣΙΝΑΠΟ ΑΦΕΣ

SUR L'AUTRE FACE.

ΤΟΥΤΗΝΟ
ΩΝΗΝΕΧΟΝ
ΤΟΣΤΟΥΤΕΠΛΟΙ
ΟΥΚΑΙΤΩΝΣΚΕΥ
ΩΝΑΥΤΟΥ
ΠΛΕΥΣΕΙΔΕΜΟΝ
ΜΟΝΑΙΑΑΠΟ
ΓΕΓΡΑΜΜΕΝΑ
ΠΛΟΙΑΚΑΙΟΙΣ
ΑΝΕΥΝΧΟΡΗ
ΣΗΟΤΗΝΩΝΗΝ
ΕΧΟΝΛΑΜΒΑ
ΝΟΝΤΟΣΠΑΝΤΟΣ
ΝΑΥΛΟΥΤΟΔΕ
ΚΑΤΟΝΕΝΒΑΛ
ΛΟΜΕΝΩΝΕΑΝ
ΔΕΤΙΣΑΥΤΟΣΤΟ
ΛΟΝΝΑΥΛΟΣΗ
ΠΡΟΣΦΩΝΕΝΤΩ
ΚΑΙΑΙΔΟΤΟΠΑΝΟΣ
ΤΟΥΝΑΥΛΟΥΤΟΔ
ΗΥΠΟΡΕΙΣΕΙΑΠΟ
ΠΡΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΩ
ΠΡΟΤΕΙΜΟΣ

Ἀγαθὴ τύχη. ἔδοξε τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ πρυτάνεων γνώμῃ: ἐπεὶ διὰ τὸ μὴ ἐξευρέσκειν τὴν ἐπὶ Λίμυρα πόρθμ[εω]σιν ὄνησιν ἀξίαν, συμβαίνει εἰ[λα]σσοῦσθαι τὰς προσόδους, μὴ ἐξεῖν[αι] ἕτερον παραπο[ρ]θμεῦσαι μηδέν[α] μ[ή]τε ἀπὸ τῆς Δασ[ί]ας, μήτε ἀπὸ τοῦ στό[μ]ατος τῆς λίμνης, ἢ ἀπὸ Ἀνδράκης· ἢ ὄφεικ[ή]σει τῷ δήμῳ ὑπὲρ ἐκάστου πλοῦς * Ἀτ[οῦ] ἐξουσίαν ἔχοντος [δὲ]

ἐστ[τ]ιν ἀπο[σ]αφ[η]σ[αι]
 τοῦ τῆν ο . . ὄνην ἔχοντος τοῦ τε πλοίου καὶ τῶν σκευῶν αὐτοῦ. Πλεῖσαι δὲ μόνα[τ]ὰ ἀπογεγραμμένα πλοῖα καὶ οἷς ἂν ἐπιχωρήσῃ
 ὁ τὴν ὄνην ἔχων, λαμβάνων, [ώ]ς παντὸς ναύλου, τὸ δέκατον ἐμβαλλομένων ἂν δέ τις αὐτόστολον ναυλώσῃ, προσφωνεῖτω καὶ
 [δ]ιδότω παν[τ]ὸς τοῦ ναύλου τὸ τέταρτον ἢ [ἀ]ποτίσει ἀπὸ προγεγραμμένω[ν τὸ] πρόστιμο[ν].

A la bonne fortune. Au nom du sénat et du peuple, d'après l'avis des prytanes, il a été décrété ce qui suit : Considérant que le passage par eau (d'ici) à Limyra ne rapporte pas ce qu'il devrait rapporter (à l'État) et qu'en conséquence, les revenus se trouvent diminués, (décrète) qu'il soit interdit à tout autre [que le concessionnaire] de faire faire ce trajet ni de Das. .ia [nom de lieu] ni de l'embouchure du lac ni de Andracé [lieu] : à moins de payer au peuple pour chaque trajet mille deniers *A (?) : du reste, le concessionnaire aura à préciser exactement de celui qui a reçu à ferme cette exploitation, et du vaisseau et de ses agrès. Ne pourront faire le trajet que les vaisseaux inscrits et ceux auxquels le permettra le fermier, qui prend, pour tout nolis, (la valeur) d'un dixième des choses embarquées. Mais si quelqu'un loue le vaisseau tout seul et qu'il l'équipe à ses propres dépens, il doit en solliciter la permission et il payera le quart du nolis entier : sinon, il payera l'amende indiquée dans ce qui est écrit ci-dessus.

ASPENDUS.

PLANCHE CCXXXII.

VUE EXTÉRIEURE DU THÉÂTRE.

Ce monument se trouve adossé à la colline sur laquelle est située la ville d'Aspendus ; il est bâti en grands blocs d'une brèche ou poudingue, composé de cailloux roulés ; les pierres sont à bossage et appareillées sans mortier. On est frappé, au premier aspect, de la ressemblance qui existe entre ce monument et le théâtre d'Orange en France. Rien ne manque à la façade ; les consoles destinées à soutenir les mâts du vélarium sont toutes en place.

Les chambranles et les vousoirs de toutes les portes sont en marbre blanc, ainsi que toute la décoration intérieure. Quelques additions ont été faites dans le moyen âge. Les deux arrière-corps de la façade ont été masqués par des arcs de briques en ogive, qui ont eu sans doute pour but de retenir la poussée de l'escalier. Rien ne prouve qu'à aucune époque le monument ait servi à un autre usage qu'aux jeux de la scène.

Le petit péristyle placé devant la porte du centre est encore plus moderne que les arcs ; les pieds-droits sont en pierres de taille avec des assises de briques intercalées. Toute la partie supérieure est en maçonnerie commune, dans laquelle sont encore encastrées des pièces de bois apparentes.

La guérite en saillie qui se trouve vers l'extrémité à droite n'a aucune issue en dehors ni en dedans de l'édifice ; elle est en maçonnerie ordinaire ; il est impossible d'en reconnaître l'usage.

Les fenêtres du premier étage ont leurs chambranles et leurs cintres en marbre blanc. L'avant-corps de la façade avait cinq portes, dont quatre sont aujourd'hui murées ; celle du milieu seule est ouverte.

Les arrière-corps ont chacun deux portes qui communiquent dans les galeries, ainsi qu'on peut le voir dans le plan.

La partie latérale a de chaque côté deux vomitoires qui s'ouvrent à la hauteur de la précinction, et les portes des grandes galeries.

Dans l'élévation géométrale on a supprimé d'un côté les additions modernes, et on les a laissées de l'autre pour qu'on pût comparer l'état présent à l'état ancien.

PLANCHE CCXXXII bis.

VUE INTÉRIEURE DU THÉÂTRE DANS SON ÉTAT ACTUEL.

On a peine à s'expliquer comment dans une ville en ruines il peut exister un monument d'une conservation aussi parfaite ; il faut admettre avec les rustiques habitants qu'à toutes les époques du moyen âge on a conservé pour cet édifice une religieuse vénération, qui a sans doute pu arrêter le bras des démolisseurs. L'hippodrome mentionné dans l'inscription que nous donnerons plus bas existe encore, mais dans un état de dévastation si on le compare au théâtre.

Il ne manque à cet édifice que les parties qui étaient en bois lorsqu'on y donnait les jeux scéniques ; mais il reste partout les attaches des solives qui permettent d'établir une restitution certaine. On voit, par l'inspection de cette planche, que le proscénium était couvert par un toit en auvent, auquel étaient suspendus les ciels. On arrivait dans

ce comble par la galerie supérieure; c'est là que les machinistes étaient placés. La même disposition se remarque au théâtre d'Orange, mais on ne l'avait pas encore comprise, vu l'état de destruction assez avancé de la décoration du proscénium. La couverture du proscénium régnait à la hauteur de l'entablement supérieur. Toute cette façade intérieure était décorée de colonnes dont les nombreux fragments couvrent le sol. Le fond était orné de peintures qui ne sont pas de la fresque, mais une sorte d'émail (probablement un encaustique perfectionné). Sur les parties latérales sont des peintures plus grossières, mais aussi beaucoup plus modernes.

On distingue parfaitement l'emplacement de la scène, les portes latérales pour le chœur; mais il ne reste rien qui puisse faire soupçonner que dans les représentations on fit usage de décorations, sauf quelques attributs qu'on pouvait placer sur le plancher de la scène, qui était en bois, comme nous l'avons vu dans d'autres édifices. Toutes les décorations ou machines se bornaient à ce qui pouvait être descendu de la toiture du proscénium.

Le passage de Vitruve sur les décorations des théâtres reste sans explication; il en est de même de la partie relative aux urnes de bronze dont j'ai parlé à l'occasion du théâtre d'Aizani. Je ne connaissais pas alors le théâtre d'Aspendus, et je reste convaincu que Vitruve aura voulu parler de quelque invention à lui personnelle qui n'a pas été acceptée.

Les deux grandes galeries latérales conduisaient dans l'orchestre; j'aurais voulu pouvoir y faire quelques fouilles, pour reconnaître s'il était occupé par des sièges en marbre.

La cavéa ou salle est d'une conservation parfaite; les petits escaliers des précinctions sont ici disposés à jour.

Une partie très-importante de l'édifice est la galerie supérieure, dont pas une arcade ne manque; à chaque imposte il y a une petite console en saillie qui était sans doute ornée d'un buste. La galerie est une magnifique construction en pierres de taille formant une suite de berceaux pénétrés par une voûte cylindrique.

On monte sur la terrasse par un escalier intérieur; c'est de là que se faisait le service des tentes. Une muraille de briques, formées d'arcades cintrées, règne tout autour de l'édifice; la toiture générale était en terrasse. On voit que lorsque le vélarium était tendu, la salle était parfaitement close. C'est une grande erreur de croire que dans aucun théâtre ancien la campagne voisine ait jamais servi de fond à la scène. Tous les auteurs, et ils sont nombreux, qui ont supposé cela avaient vu des théâtres dont le proscénium était démoli. On comprend que pour l'acoustique il était nécessaire qu'un mur repoussât la voix.

Les avant-corps qui se trouvent aux deux extrémités de la scène contiennent des escaliers qui desservaient les trois étages du postscénium. Deux petits balcons ou loges sont ménagés à l'avant-scène, on y arrive par un escalier particulier; ils ont chacun un petit salon d'attente. C'étaient sans doute les places d'honneur réservées aux premiers magistrats.

PLANCHES CCXXXIII, CCXXXIV, ET CCXXXV.

PLAN DU THÉÂTRE.

J'ai réuni dans le plan général du théâtre les plans des divers étages de l'édifice; il est facile de les reconnaître à la première inspection.

Le plan du proscénium est donné au niveau du rez-de-chaussée. Par inadvertance on a oublié de teinter le mur de face de la scène qui sépare la colonnade du postscénium; cette faute a été réparée dans le détail suivant, planche CCXXXIV.

Sur la partie droite, le massif qui soutient l'ensemble des gradins, s'étend jusqu'au mur circulaire; il est percé de deux vomitoires qui communiquent avec une galerie circulaire parallèle à la précinction.

A partir du rez-de-chaussée on a donc : 1° le plan du proscénium; 2° le plan de la cavéa avec la galerie latérale jusqu'à la hauteur de la précinction; 3° le plan des vomitoires et de la galerie circulaire; 4° le plan du portique avec la seconde précinction de gradins; 5° le plan de la terrasse avec le mur de petites arcades de briques et que je regarde comme une addition plus moderne.

On doit remarquer que cet édifice diffère des autres théâtres de l'Asie en ce que le mur d'appui des gradins est parallèle au mur de la scène, tandis que dans les autres ces deux murs forment un angle plus ou moins ouvert.

Je ne me suis jamais bien rendu compte du motif qui a décidé les architectes à adopter cette dernière disposition, qui était plus nuisible qu'utile, et dont aucun auteur ancien ne fait mention.

La disposition sur deux lignes parallèles est un cachet de l'art romain, et tous les théâtres antiques en Europe sont construits dans ce style. J'ai pu m'assurer qu'à toutes les places le spectateur jouissait de l'entier développement de la scène.

La planche CCXXXIV contient deux détails: celui qui est dans l'angle supérieur à droite est le commencement de la galerie latérale avec les contre-forts d'angle. Les deux portes sont surmontées de l'inscription.

Cette figure doit donc s'ajouter à la gauche de la première pour avoir la moitié complète du théâtre.

On a rétabli en place les colonnes, quoiqu'elles soient renversées; mais il n'y a aucun doute sur leur restitution.

La grande salle des mimes n'était coupée par aucun mur de refend; elle se répète à tous les étages jusqu'à la terrasse. Ces différentes salles sont desservies par les deux escaliers qui sont à droite et à gauche.

La planche CCXXXV contient aussi deux figures qui doivent se superposer.

L'une donne l'étage d'entresol avec les abords de la loge consulaire et le salon d'attente; l'autre figure donne le détail du portique, le couloir de communication entre la salle et la scène, et les détails des gradins soigneusement cotés.

PLANCHES CCXXXVI ET CCXXXVII.

L'élévation géométrale du théâtre est donnée telle qu'elle existe aujourd'hui. On fera observer cependant que l'arc ogive, de construction plus moderne, ainsi que l'addition du contre-fort, ont été construits de chaque côté de l'édifice. On a supprimé celui de droite, pour faire voir le monument dans son état primitif.

Au-dessus des portes de la galerie se trouvent des cartouches contenant l'inscription suivante, en grec et en latin, répétée sur chaque côté.

AU THÉÂTRE D'ASPENDUS, RÉPÉTÉ SUR CHACUNE DES PORTES D'ENTRÉE.

DIIS PATRIIS ET DOMVI AVG
 EXTESTAMENTOACVRTIICRISPINIACVRTIVSCRISPINVSARRVN
 TIANVSETACVRTIVSAVSPICATVSTITINNIANVSFECERVNT
 ΘΕΟΙΣ ΠΑΤΡΙΟΙΣ ΚΑΙ ΔΟΜΩΙ ΣΕΒΑΣΤΩΝ
 ΞΗΔΙΑΘΗΚΗΣΑΚΟΥΡΤΙΟΥΚΡΙΣΠΕΙΝΟΥ
 ΑΚΟΥΡΤΙΟΣΚΡΙΣΠΕΙΝΟΣΑΡΡΟΥΝΤΙΑΝΟΣΚΑΙ
 ΑΚΟΥΡΤΙΟΣΑΥΣΠΙΚΑΤΟΣΤΙΤΙΝΝΙΑΝΟΣ
 ΕΠΟΙΗΣΑΝ

Ces deux inscriptions sont la traduction l'une de l'autre. Le nom de la ville et celui des empereurs sont omis; mais il est facile de fixer l'époque de la construction de l'édifice.

En effet, les mots ΔΟΜΩ ΣΕΒΑΣΤΩΝ s'appliquent à deux empereurs régnant ensemble, c'est-à-dire à Lucius Vérus et Marc Aurèle, ou à Caracalla et Géta. On sait que ce dernier périt misérablement, et que son nom et ses emblèmes furent effacés partout où ils se trouvaient. Les deux premiers empereurs, au contraire, régnèrent en bon accord et furent honorés de nombreux monuments. J'ai copié à Lambæsa, en Afrique, une inscription conçue à peu près dans les mêmes termes, qui est dédiée aux deux empereurs Marc Aurèle et Lucius Vérus. J'en conclus que ce théâtre fut construit sous le règne des deux empereurs. L'architecture et la décoration intérieure sont en effet d'accord avec cette hypothèse.

PLANCHE CCXXXVIII.

COUPE DU THÉÂTRE.

Cette coupe donne l'ensemble de l'édifice avec quelques restitutions indispensables. Ainsi, pour ne pas multiplier les planches, on a rétabli les ordres de colonnes, et indiqué, d'après les traces des charpentes, quel était l'ajustement probable de la couverture du proscénium.

PLANCHE CLXXXIX.

ÉLÉVATION DU PROSCÉNIUM.

Cette planche donne trois parties de l'édifice :

- 1° La coupe sur la galerie latérale, qui fait voir la disposition des gradins sur la partie voûtée;
- 2° L'élévation du mur de face du proscénium;
- 3° La coupe sur la cage de l'escalier.

On a restitué dans le mur de face ou proscénium les pilastres des deux ordres, mais on a eu soin de laisser toute la partie supérieure telle qu'elle existe aujourd'hui, pour que chacun pût établir ses conjectures.

MISSION SCIENTIFIQUE
EN ASIE MINEURE.

CORRESPONDANCE, DOCUMENTS OFFICIELS,
DISCUSSIONS A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

RAPPORTS
DES ACADEMIES DE L'INSTITUT.

1833—1840.

I.

LETTRE DE M. TEXIER A M. GUIZOT, MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

« Paris, le 15 novembre 1832.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« Il est une question qui intéresse au plus haut point l'histoire et la littérature ancienne, et dont je regarde la solution comme plus que jamais possible.

« Chargez-moi d'aller recueillir les manuscrits anciens qui peuvent se trouver à Constantinople ou dans les couvents de l'Asie Mineure.

« Par une circonstance heureuse, je me trouve en relation avec un des principaux ministres de la Porte, et j'ai la certitude que je trouverai près de lui tout l'appui nécessaire pour cette entreprise.

« Le départ d'un ambassadeur, membre de l'Académie des sciences, m'offre une occasion favorable pour me rendre dans le Levant.

« J'ai entretenu de ce projet plusieurs membres de l'Académie

des inscriptions et belles-lettres, qui m'ont donné leur approbation et proposé leur appui près de vous, Monsieur le Ministre. Veuillez, avant de prendre aucune détermination, consulter l'Académie, et son avis pourra vous guider dans la décision que vous pourrez prendre sur cette proposition.

« Agréez, etc.

« Signé : TEXIER. »

II.

LE MINISTRE A M. DACIER,

SECRETARIE PERPETUEL DE L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

« Paris, le 28 décembre 1832.

« MONSIEUR LE SECRETARIE PERPETUEL,

« M. Texier, architecte, auteur de plusieurs mémoires sur l'archéologie, désire obtenir de mon département une mission qu'il considère comme importante pour la science,

TOME III.

62

et dont il paraît avoir entretenu déjà l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« Cette mission aurait pour objet la recherche et la collection des manuscrits anciens qui existent dans la bibliothèque de Constantinople. M. Texier profiterait, pour exécuter cette entreprise, du départ prochain d'un ambassadeur. Avant d'examiner cette proposition, qui me paraît digne d'intérêt, je crois devoir prendre l'avis de l'Académie, à laquelle M. Texier lui-même m'engage, d'ailleurs, à demander tous les développements propres à me faire apprécier son projet.

« Agrérez, etc.

« Le Ministre de l'instruction publique,
« Signé: GUIZOT. »

III.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE A M. GUIZOT,
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

« Paris, le 28 février 1833.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« J'ai l'honneur de vous adresser les conclusions du rapport présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom d'une commission spéciale, sur le voyage que M. Texier se propose de faire à Constantinople et dans les diverses contrées de l'Orient.

« La compagnie a complètement approuvé les idées que la commission lui a soumises, et s'empresse de recommander à votre bienveillance éclairée l'entreprise d'un jeune artiste plein de zèle et de talent qui, parcourant des pays encore imparfaitement connus et rarement explorés par des voyageurs instruits, peut se promettre les découvertes les plus intéressantes.

« L'Académie ose se flatter, Monsieur le Ministre, qu'un projet de ce genre, inspiré uniquement par l'amour de la science, et dont la France peut recueillir quelque gloire, aura des droits à votre protection, et vous paraîtra digne d'être soutenu par des encouragements qui soient de nature à en assurer le succès.

« Agrérez, Monsieur le Ministre, etc.

« Le Secrétaire perpétuel de l'Académie,
« Signé: QUATREMÈRE. »

IV.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

« Paris, le 8 février 1833.

(Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du vendredi 8 février 1833.)

« M. Hase, au nom d'une commission, fait un rapport sur les recherches auxquelles M. Texier a le dessein de se livrer dans son voyage à Constantinople.

« La commission ne pense pas que l'on puisse se promettre, pour ce qui concerne les anciens manuscrits, des découvertes tant soit peu importantes; mais elle est persuadée qu'un homme aussi instruit que M. Texier dirigeant de préférence

ses investigations sur les monuments d'architecture, soit antique, soit du moyen âge, qui existent encore, soit à Constantinople, soit sur les rivages d'Asie, ne peut manquer de recueillir une moisson abondante de renseignements du plus haut intérêt pour les amateurs de l'archéologie et des arts.

« La commission est d'avis que l'Académie recommande les propositions de M. Texier à la bienveillance du Gouvernement, et qu'elle offre à Monsieur le Ministre de rédiger des instructions qui puissent guider le jeune voyageur dans ses recherches.

« L'Académie adopte les conclusions de ce rapport.

« Certifié conforme à la minute,

« Le Secrétaire perpétuel de l'Académie,
« Signé: QUATREMÈRE. »

V.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL AU MINISTRE.

« Paris, le 21 février 1833.

« J'ai l'honneur de vous adresser l'arrêté pris par l'Académie des beaux-arts dans sa dernière séance, et dont l'objet est d'ajouter sa respectueuse recommandation à celle que l'Académie des inscriptions vous a fait parvenir en faveur de la demande de M. Texier.

« Agrérez, etc.

« Signé: QUATREMÈRE DE QUINCY. »

VI.

LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL AU MINISTRE.

« Paris, le 16 février.

« M. Texier ayant à plus d'une reprise mis sous les yeux de l'Académie les résultats, tant en dessins qu'en dissertations archéologiques, des principales antiquités du midi de la France et de quelques autres de ses provinces, tous travaux exécutés en partie à ses frais et remplis de précieux documents,

« L'Académie a cru ne pouvoir mieux lui prouver le cas qu'elle fait de ces travaux et l'intérêt qu'elle porte à leur auteur qu'en joignant, auprès du Ministre, l'expression de ses suffrages à celle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« Certifié conforme.

« Le Secrétaire perpétuel,
« QUATREMÈRE. »

VII.

M. VILLEMAIN A M. TEXIER.

« Paris, le 20 mai 1833.

« MONSIEUR,

« M. le Ministre de l'instruction publique, à qui j'ai parlé de votre projet avec le vif intérêt qu'il mérite, en lui remettant votre note, désire vous voir. Malgré les limites du budget, je ne doute pas que vous n'ayez espérance d'obtenir de lui une subvention qui, jointe à celle du ministère des travaux publics, faciliterait vos belles recherches. Je vous engage

donc, Monsieur, à vous présenter au ministère dimanche ou lundi avant midi. Je souhaite bien vivement un résultat favorable, et j'y ferai de mon mieux.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« VILLEMALIN. »

VIII.

M. VILLEMALIN A M. TEXIER.

« Paris, le 26 mai 1833.

« MONSIEUR,

« Je vous remercie de votre lettre aimable. J'ai surtout contribué de mes vœux, et j'étais bien sûr que, présenté, vous feriez vous-même votre affaire. Le point nouveau de recherches que vous indiquez est, en effet, d'un haut intérêt. Déchiffrez les lettres pélasgiques au delà du Bosphore, retrouvez l'étrusque en Asie. Quant aux manuscrits, si l'on a retrouvé un magnifique Homère dans l'île Éléphantine, et *Lydius* je ne sais où, il me paraît impossible qu'il n'y ait pas à Constantinople quelques pages d'ancien grec. Toutes ces belles villes détruites de Clazomènes au mont Olympe d'Asie doivent renfermer des foules d'inscriptions non recueillies. Je ne puis, Monsieur, que vous souhaiter courage et succès. Je ne connais pas de plus noble mission que la vôtre; et vous y portez, je crois, tout ce qui peut la faire réussir. Une fois en Turquie, si vous vous souvenez de moi et voulez m'écrire par les affaires étrangères, vous aurez un correspondant fidèle, plein d'intérêt pour votre renommée, et qui, au besoin, portera volontiers à la connaissance du public vos premiers résultats et vos espérances. Partez-vous avant l'été?

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« VILLEMALIN. »

IX.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

DIVISION DES SCIENCES ET DES LETTRES.

« Paris, le 25 mai 1833.

« MONSIEUR,

« J'ai l'honneur de vous annoncer que M. le Ministre a décidé, par son arrêté de ce jour, qu'une allocation de 3,000 fr., imputable sur le fonds d'encouragement aux sciences et aux lettres, vous serait accordée, à partir du 1^{er} janvier 1834, pour vous aider à entreprendre votre voyage dans le Levant, et particulièrement à Constantinople, dans le but de visiter les monuments archéologiques et les principales bibliothèques de l'Orient. Cette somme vous sera payée par l'intermédiaire de l'ambassade française à Constantinople. Vous devez attribuer cette décision aux rapports favorables que l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres a faits sur votre projet d'exploration et à la recommandation particulière qu'elle a jointe à ses rapports.

« M. le Ministre désire que vous le teniez au courant de vos travaux et de vos recherches. Vous devrez enfin, au retour de votre voyage, déposer au ministère les pièces et documents les plus importants que vous aurez pu recueillir.

« Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« Le Chef de la division des sciences et des lettres,

« H. ROYER-COLLARD. »

Cette lettre est un contrat.

« Le Ministre donne une subvention à M. Texier; d'autre part, M. Texier s'engage à déposer au ministère les documents les plus importants qu'il aura pu recueillir.

« Ces rapports ont été insérés au *Moniteur*, sous le titre de: Exploration de l'Asie Mineure, faite par ordre de M. le Ministre de l'instruction publique. »

X.

« Paris, le 29 juin 1833.

« MONSIEUR,

« J'ai l'honneur de vous informer que M. le Ministre de la marine, d'après le désir que je lui avais exprimé en votre faveur, a donné l'ordre de vous faire embarquer, comme passager, sur le premier bâtiment de l'État qui sera expédié du port de Toulon pour Smyrne.

« M. le Ministre a, de plus, invité M. le contre-amiral baron Hugon, qui commande la division navale française en station dans les mers du Levant, à vous procurer, lorsque l'occasion s'en présentera, les moyens de passer d'un point de l'Archipel sur un autre. Il ajoute que vous serez admis à la table de l'état-major des bâtiments sur lesquels vous serez embarqué, les frais qui résulteront de cette disposition devant être à la charge de mon département.

« Enfin, M. le Ministre de la marine a autorisé M. le directeur général du dépôt de la marine à mettre à votre disposition, Monsieur, sur votre reçu et à charge par vous de les réintégrer au dépôt lors de votre retour, un chronomètre de poche et un sextant. Il regrette de ne pouvoir disposer en votre faveur des deux baromètres que je lui avais demandés pour vous.

« Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le Ministre de l'instruction publique.

« GUIZOT. »

XI.

MINISTÈRE DES FINANCES.

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

LE MINISTRE DES FINANCES AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

« Paris, le 19 juin 1833.

« MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

« Vous me demandez, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 du courant, de faire payer à Constantinople, à l'ambassade de France, une allocation de 3,000 fr., que vous avez accordée à M. Ch. Texier pour l'année 1834, et de l'autoriser à verser au trésor ses fonds particuliers pour les reprendre à son retour.

« Mon ministère n'ayant aucune relation de caisse et de comptabilité avec l'ambassade française à Constantinople, je regrette qu'il ne me soit pas possible de procurer le paiement dans cette ville de la somme allouée par vous à M. Ch. Texier.

« Je ne puis pas davantage l'admettre à verser ses fonds particuliers au trésor, qui ne reçoit aucun dépôt de cette nature; mais je consentirai volontiers à ce qu'un bon royal, payable à la fin de 1834, avec les intérêts attachés à cette va-

leur, lui soit délivré si ce mode de placement entre dans ses vues.

« Agréez, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

« Le Ministre secrétaire d'État des finances,
« HUMANN. »

(Le Ministre des affaires étrangères, M. le duc de Broglie, adresse M. Texier à M. l'ambassadeur de France à Constantinople, comme chargé d'une mission scientifique en Orient.

Une lettre semblable est adressée à M. le consul général de France à Alexandrie.)

XII.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

DIRECTION POLITIQUE.

« Paris, le 18 juin 1833.

« MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

« Cette lettre vous sera présentée par M. Ch. Texier, que M. le Ministre de l'instruction publique envoie en Orient pour se livrer à des recherches archéologiques dans les bibliothèques et dans les villes anciennes de la Turquie et de l'Asie Mineure. C'est sur la recommandation des Académies des beaux-arts et des inscriptions et belles-lettres qu'a été confiée à M. Texier cette honorable et importante mission.

« J'attends, Monsieur l'ambassadeur, de votre zèle éclairé que vous vous empresserez d'accueillir M. Texier avec tout l'intérêt que mérite l'entreprise dont il est chargé, et que vous ferez un plaisir de contribuer, en tout ce qui dépendra de vous, à lui en faciliter la réussite : c'est un point sur lequel je m'en rapporte pleinement à ce que pourront vous suggérer votre prudence et vos lumières. Je recommande personnellement M. Texier à votre bienveillance, et vous prie de lui accorder vos bons offices dans toutes les occasions où ils lui seraient nécessaires.

« Recevez, Monsieur l'ambassadeur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« V. BROGLIE. »

XIII.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Les rapports que M. Texier adressa à M. le Ministre de l'instruction publique au retour de son premier voyage, et qui furent transmis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, intéressèrent si vivement ce corps savant, que la commission chargée de diriger le voyage en Asie, écrivit à M. le Ministre la lettre suivante :

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« Vous avez eu la bonté de communiquer à l'Académie, il y a déjà plusieurs mois, un rapport que vous avait adressé M. Texier, relativement aux antiquités par lui découvertes dans l'Asie Mineure, et qui avaient échappé jusqu'ici aux investigations des voyageurs européens. Ces découvertes inspirèrent un si grand intérêt à l'Académie, et lui firent concevoir de si vives espérances pour la suite du voyage de M. Texier, s'il était mis à même de prolonger son séjour dans l'Orient, et d'étendre ses recherches, qu'elle me chargea de solliciter,

tant auprès de vous, M. le Ministre, qu'auprès de M. le Ministre de l'intérieur, une nouvelle allocation de fonds. M. le Ministre de l'intérieur répondit à l'Académie qu'il était dans l'impossibilité de se rendre à son désir. Sans doute, l'époque avancée de l'exercice 1834, et les engagements précédemment contractés par ce Ministre, étaient le motif de son refus. Depuis ce temps, le voyage de M. Texier a produit de nouveaux résultats tout à fait inattendus et non moins intéressants que les premiers.

« Les détails qu'il a donnés à cet égard, à quelques membres de l'Académie, dans des lettres écrites de Smyrne à la fin d'octobre, et dont elle a eu communication, sont sans doute connus de vous, M. le Ministre, par sa correspondance avec vous, et par le rapport qu'il a dû vous en faire; ils n'ont pu que renouveler les vœux que l'Académie avait exprimés précédemment, en faveur d'un voyageur aussi zélé, dont les travaux ont déjà été couronnés de succès si remarquables, et duquel on peut tout espérer, si les moyens et l'appui du Gouvernement ne lui manquent point. Malheureusement, les fatigues inséparables d'un tel voyage, surtout lorsqu'on est obligé de se soumettre à une sévère économie, ont porté une atteinte grave à la santé de M. Texier, ce qui a retardé l'envoi de ses rapports et de ses dessins. Il a dû vous faire connaître la somme qui lui est rigoureusement nécessaire pour reprendre en 1835 la continuation de son voyage, d'une manière utile et conciliable avec les soins qu'exige sa santé. Il est bien à désirer que les fonds lui soient envoyés assez tôt pour qu'il puisse se mettre en route avant la fin de mars.

« L'Académie, M. le Ministre, sait parfaitement qu'en sollicitant votre intérêt pour M. Texier et pour le succès de son voyage, elle entre tout à fait dans vos vues. Elle m'a chargé de faire, dans le même objet, une nouvelle démarche auprès de M. le Ministre de l'intérieur; elle a lieu de croire qu'au commencement d'un nouvel exercice, il n'éprouvera pas la même difficulté à concourir à une entreprise honorable pour le Gouvernement et pour la France, et qui n'intéresse pas moins les arts que la science de l'antiquité. L'Académie ose vous prier de recommander cet objet à Monsieur votre Collègue.

« Agréez, je vous prie, etc.

« Signé : SYLVESTRE DE SACY. »

XIV.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 1835.

(Dans la séance du 1^{er} juin 1835, l'honorable M. Baude fit, à la tribune, la proposition suivante :)

« M. Baude. A l'époque où le budget a été présenté, l'importance des travaux de M. Texier, qui explore dans ce moment l'Asie Mineure, n'avait été révélée ni au public, ni au Ministre, et c'est ainsi que, dans la proposition de crédits soumise à votre discussion, il n'en avait été tenu aucun compte.

« M. Texier est non-seulement un voyageur très-intrépide, très-savant, réunissant une foule de connaissances qui se fécondent réciproquement; c'est encore un voyageur heureux. Si l'on désirait des détails sur ses travaux, j'engagerais quelques-uns de nos honorables collègues qui font partie de l'Académie des sciences ou de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à se charger de vous les rappeler. Je me contenterai de dire en peu de mots que M. Texier a fait de véritables dé-

couvertes dans lesquelles l'histoire, la géographie et le commerce sont également intéressés : je dis le commerce, car au milieu de ses travaux archéologiques, il a su recueillir les détails les plus circonstanciés sur plusieurs cultures dont s'enrichira notre pays.

A ses travaux sur l'antiquité, il en a joint d'autres sur des objets d'art dont l'abord avait été jusqu'à présent interdit aux chrétiens; il a dessiné des monuments d'architecture turque qui ouvrent à l'art des constructions une carrière toute nouvelle.

M. Texier voyage depuis deux ans en Asie Mineure, et il a consommé dans ses voyages la moitié de son modeste patrimoine.

J'ose dire que la Chambre méritera bien de la science et du pays, en accordant les 12,000 fr. dont je propose l'allocation, afin que M. le Ministre de l'instruction publique puisse subvenir aux frais de voyage de M. Texier.

M. Auguis. Je viens m'opposer à l'allocation de 12,000 fr. demandée par M. Baude. Je vois, aux détails du chapitre XI du budget du ministère de l'instruction publique, une somme de 24,800 fr., affectée par ce ministère aux archéologues envoyés par le Gouvernement. Je reconnais que M. Texier a fait des observations extrêmement importantes. Il en a été rendu compte dans deux rapports qui ont été publiés dans le *Moniteur*, et chacun de nous les a lus avec le plus grand intérêt.

Mais, Messieurs, nous ne pouvons pas savoir quelle sera la suite des découvertes que fera M. Texier. Il faut nécessairement attendre son retour pour juger de l'intérêt de ses découvertes.

Je profite de cette occasion pour remercier M. le Ministre de l'instruction publique de la publication de l'ouvrage de M. Champollion, de la publication des voyages de M. Jacquemont.

Eh bien, Messieurs, lorsque de pareils encouragements sont donnés, nous ne pouvons pas douter que, lorsque nous connaîtrons le travail complet de M. Texier, un encouragement nous sera demandé, et je ne doute pas que vous ne l'accordiez. Nous pouvons juger de ce qui sera fait alors par ce qui se fait aujourd'hui. En conséquence, je propose l'ajournement de la proposition de M. Baude.

M. Guizot, *Ministre de l'instruction publique*. Je ne prends la parole ni pour appuyer ni pour combattre l'amendement; mais il est de mon devoir de rendre justice aux travaux véritablement distingués et périlleux de M. Texier, dans l'Asie Mineure. Jamais peut-être architecte ne s'est engagé dans une entreprise plus pénible, n'a pénétré dans plus de lieux d'un plus difficile accès, et n'en a rapporté, en aussi peu de temps, des résultats et des dessins plus curieux.

A cette occasion, Messieurs, je ferai, sur ces diverses additions à mon budget, qui viennent de vous être proposées, une seule observation: je prie la Chambre de remarquer que, dans la proposition de ce budget, je n'ai demandé aucune augmentation; je me suis borné à reproduire textuellement le budget de l'année dernière; c'est là ce qui a donné lieu à ces différentes propositions d'augmentation, dont quelques-unes auraient dû, je n'hésite pas à le dire, émaner de l'administration.

C'est par une extrême réserve, et, que la Chambre me passe ce mot, par une sorte de timidité, que je m'étais abstenu de présenter moi-même une augmentation: plusieurs de ces augmentations, je le répète, me paraissent fondées. Je crois que les observations qu'adressait naguère à la Chambre M. le

Président le sont également; je pense qu'il convient mieux que les propositions de dépenses viennent de l'administration elle-même, et qu'elles soient examinées dans vos commissions avec toutes les formalités, tous les renseignements qui doivent précéder le vote des dépenses publiques. Mais de là la Chambre me permettra de tirer cette conséquence, qu'à l'avenir l'administration doit être moins réservée et moins hésitante, si on peut parler ainsi, à demander les augmentations qui lui paraissent justes et nécessaires. Pour mon compte, je n'hésiterai pas désormais, et je croirai m'acquitter d'un devoir.

M. Pelet de la Lozère. Il me paraît que la réserve que s'est imposée l'administration était nécessairement fondée ou sur l'inutilité de la dépense qui lui était connue, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, sur l'insuffisance des moyens pour y faire face. Or, il me semble qu'alors cette timidité était bien fondée; que la même timidité doit nous arrêter nous-mêmes; et que, par la même raison, toutes les fois que les Ministres voient la Chambre s'engager dans des dépenses qui excèdent les moyens de l'État, le même motif qui les a empêchés de les proposer doit les porter à les combattre eux-mêmes. Ce n'est que par ce moyen qu'ils pourront maintenir le budget dans les bornes convenables, avec une balance raisonnable des recettes et des dépenses.

M. de Laborde. Après la bienveillance que la Chambre a accordée à plusieurs amendements du genre de celui-ci, je ne viendrais pas en appuyer un nouveau, s'il ne me paraissait pas intéresser plus que les autres, non-seulement les sciences, mais même la gloire nationale.

Vous le savez, Messieurs, l'Asie Mineure est, de tous les pays classiques, le moins connu et le plus important à connaître. Les Anglais, dont les voyageurs sont en général aventureux et habiles, y avaient commencé depuis longtemps d'intéressantes recherches; mais, depuis quelques années, nous les avons dépassés. Plusieurs rapports de l'Académie des inscriptions vous prouveraient que si les plans, dessins et documents rapportés par les voyageurs français étaient publiés, l'Europe savante nous saurait gré de nos efforts, et parmi ces travaux, ceux de M. Texier paraissent avec le plus d'éclat. Messieurs, si j'avais pu dans ma vie éprouver un sentiment que j'ai toujours repoussé, celui de l'envie, je l'aurais éprouvé pour les découvertes de M. Texier.

En effet, j'ai parcouru pendant un an presque toutes les provinces de l'Asie Mineure; j'ai pu les étudier avec soin; j'avais avec moi une nombreuse suite, des firmans étendus, un Tartare de la Porte; et cependant je n'ai pu pénétrer dans la province de la Cappadoce, et qu'imparfaitement dans celle de la Caramanie; dans l'une à cause de la peste, et dans l'autre à cause de la guerre des Turcomans. Eh bien, voilà qu'un jeune homme d'une santé faible, avec une misérable somme de 3,000 fr., que lui a donnée M. le Ministre de l'instruction publique, se jette là-dedans, et fait des découvertes pour lesquelles, je le répète, j'aurais pu éprouver de l'envie.

Eh bien! à présent que ce jeune homme est encore dans le pays où il n'a point terminé ses travaux, notre collègue M. Auguis vous demande d'attendre qu'il soit revenu pour qu'on examine l'importance de ses travaux. Mais c'est pour qu'il y reste, et pour qu'il puisse finir ce qu'il a commencé, que la somme est demandée; car il lui reste à explorer la Caramanie, qui est un pays où il est si difficile de pénétrer, que la Société de géographie, dont je fais partie, a proposé un prix pour ceux qui l'exploreraient.

Je n'ai pu, moi, en étudier à peu près que le tiers, et encore

c'est la partie dont le capitaine Beaufort avait relevé les côtes et dont j'ai exploré l'intérieur.

Nous sommes, Messieurs, si peu de voyageurs français allant explorer ces pays, qu'il est en quelque sorte de l'intérêt national de seconder ceux qui s'y consacrent, et je suis persuadé que si cette dépense avait été présentée au commencement de la séance, au lieu de l'être à la fin, vous l'auriez adoptée sans difficulté; je l'appuie donc, et je vous assure que, si vous l'accordez, vous n'en aurez aucun regret.

M. Arago. M. le Ministre de l'instruction publique a rendu un juste hommage au talent de M. Texier comme architecte.

Je manquerais à un devoir si je n'ajoutais pas que ce voyageur a envoyé à l'Académie des sciences des travaux aussi très-importants, des travaux qui n'ont aucun rapport avec l'étude de l'antiquité, mais qui n'en sont pas moins fort remarquables.

M. Texier se trouve, au Levant, dans une position tout à fait exceptionnelle. Je l'avais recommandé à mon illustre ami M. l'amiral Roussin. Voici ce que m'écrit cet ambassadeur :

« J'ai mis un petit bâtiment à la disposition de M. Texier pour le transporter sur le littoral de la mer Noire jusqu'à Trébizonde, ce qui lui facilitera l'exploration des provinces d'Asie situées entre cette ville et Constantinople, en économisant son temps et ses peines. Après lui avoir procuré les firmans nécessaires à sa sûreté sur toutes les routes qu'il a parcourues, et la permission d'entrer dans les monuments les plus réservés dans les villes de l'Asie Mineure, je viens de lui obtenir l'entrée de Sainte-Sophie et la permission de mesurer et dessiner l'intérieur de ce monument. C'est la première fois que cette faveur a été accordée, et il sera le premier dessinateur étranger qui l'aura obtenue. »

Je le répète, Messieurs, M. Texier se trouve dans une position extrêmement favorable; il la doit à ses relations avec le seraskier et à la protection de l'amiral Roussin.

J'ai la conviction que, si vous accordez le secours qui vous est demandé, il en résultera des travaux qui feront honneur au pays. (Appuyé! appuyé! aux voix!)

M. le Président. Je mets aux voix l'augmentation de 12,000 francs proposée par M. Baude.

Cette augmentation est adoptée par la Chambre.

M. le Président. Je mets aux voix le chapitre augmenté de 12,000 francs.

Le chapitre est adopté.

XV.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

RAPPORTS.

GÉOLOGIE. — Rapports de MM. Brongniart, Cordier et Elie de Beaumont, rapporteur, sur les recherches géologiques exécutées par M. Charles Texier, dans quelques parties de l'Asie Mineure, pendant la première moitié de l'année 1835.

L'Académie nous a chargés, MM. Brongniart, Cordier et moi, d'examiner un nouveau rapport de M. Charles Texier, relatif à la continuation de l'exploration de l'Asie Mineure, qu'il exécute en ce moment par ordre de M. le Ministre de l'instruction publique.

L'Académie a sans doute conservé le souvenir des communications que M. Charles Texier lui a déjà adressées par suite des voyages aussi productifs que hardis qu'il a faits en 1835 à travers l'Asie Mineure; elle ne peut surtout avoir oublié ses observations sur le mont Argée, ancien volcan voisin de Césarée de Cappadoce, observations qui l'ont mis à même d'apprécier et de commenter les récits du redoutable

tremblement de terre dont cette contrée a été le théâtre au mois d'août dernier. (Voir le *Compte rendu*, p. 231, 1835.)

Le but principal de M. Texier, pendant l'année 1835, devant être de visiter les côtes de l'Anatolie, qu'il avait déjà traversée dans plusieurs directions, M. l'amiral Roussin, notre confrère, ambassadeur de France à Constantinople, mit à sa disposition, au mois d'avril, la goëlette *la Mésange*, pour parcourir les îles et les côtes de la mer de Marmara. Il se hâta de profiter de cette facilité, et dès le 4 avril, *la Mésange* mit à la voile malgré l'état encore peu stable de l'atmosphère. Jusqu'au 19 avril, M. Texier parcourut la côte méridionale de la Propontide et les îles qui la bordent, mais le mauvais temps l'obligea alors de revenir à Constantinople. Vers la fin de juin il reprit cette exploration, et le 25 il passa les Dardanelles pour venir explorer la Troade et le golfe d'Adramitti; il mit alors pied à terre et se rendit par Pergame aux environs de Smyrne, où il se trouvait vers le milieu de juillet.

Plus tard il parcourut avec *la Mésange* les côtes de la Carmanie; mais les résultats de ce dernier voyage ne sont pas compris dans son rapport actuel.

Ce rapport contient les résultats des observations géologiques auxquelles M. Texier s'est livré dans deux parties distinctes et séparées de l'Asie Mineure, savoir : 1° sur le littoral méridional de la Propontide et dans les îles et presqu'îles qui la bordent, notamment Prinkipo, Kalolimno, Cyzique, Marmara; 2° sur les parties littorales de l'Asie Mineure depuis la Troade jusqu'aux environs de Smyrne et la presqu'île Érythrée.

Sur le littoral méridional de la Propontide, M. Texier a quitté *la Mésange* pendant quelques jours pour remonter en canot le fleuve Rhyndacus jusqu'à la ville de Loupad, située à l'entrée du lac Apollonius. Cette excursion lui a permis de constater la nature et la direction des couches calcaires qui forment la chaîne dirigée de l'est à l'ouest parallèlement à la côte. L'observation des matériaux charriés par les torrents lui a fait connaître l'existence de roches trachytiques dans quelques-unes des montagnes de la contrée. Revenu sur la côte, M. Texier a visité avec *la Mésange* la presqu'île de Cyzique, qui est formée de deux chaînes granitiques, courant de l'E. à l'O., comme la chaîne calcaire voisine. Aujourd'hui le massif de Cyzique est rattaché au continent par un terrain d'atterrissement de deux milles de largeur, tandis que dans l'antiquité il n'y était joint que par un pont.

Plus tard M. Texier visita aussi l'île de Marmara. Il en donne une coupe qui indique plusieurs bandes successives de schiste argileux, de granite, de marbre blanc, de calcaire d'un grain grossier, et de terrain de transport, toutes dirigées encore à peu près de l'est à l'ouest.

Il y a visité en détail le vaste ensemble de carrières de marbre blanc, composé de plus de mille excavations partielles, que les Grecs, les Romains et les possesseurs plus modernes de ces contrées y ont exploitées successivement. Dans toutes ses excursions, M. Texier a mis un soin particulier à rattacher à ses explorations géologiques l'origine des matériaux qui, depuis plus de trente siècles, ont été entassés sur ces terres classiques, dans tant de monuments divers. On conçoit aisément l'intérêt que de pareils documents pourront offrir, en donnant aux recherches archéologiques des bases positives qui jusqu'à présent leur ont le plus souvent manqué.

Ce double genre d'intérêt s'attache encore aux recherches lithologiques auxquelles M. Texier s'est livré dans la plaine tertiaire de l'ancienne Troade, dans les montagnes trachytiques du cap Baba et du golfe d'Adramitti, sur le site de l'an-

cienne ville d'Assos, dont il donne une coupe à la fois archéologique et géologique, au milieu des atterrissements rapides du fleuve Caïque qui ont comblé le golfe au fond duquel était bâtie l'antique Élée, et au milieu de ceux du Méandre, qui ont réduit à un lac l'ancien golfe de Milet. Tous les hommes instruits verront avec un vif intérêt les cartes de cette terre homérique se couvrir de teintes géologiques, et sauront gré à M. Texier d'avoir su y éclairer l'une par l'autre la géologie, la géographie physique et l'histoire.

La crainte d'abuser des moments de l'Académie nous empêchera de suivre pas à pas M. Texier, et de citer dans les environs de Pergame et de Phocée, dans la plaine de Menimen et aux environs de Smyrne, tous les points où il a observé des trachytes et des tufs trachytiques, des grès rouges, des calcaires d'une apparence crayeuse ou d'une texture grossière, des calcaires qu'il regarde comme de transition, des marbres de diverses natures. Nous devons cependant mentionner son exploration de la presqu'île Érythrée, où il a observé avec soin le gisement des calcaires, fixé l'inclinaison de leurs couches, et retrouvé des carrières de marbre exploitées par les Romains, où gisent des blocs taillés pour un emplacement désigné sur leur surface par une inscription latine encore lisible. Nous citerons aussi de jolis croquis topographiques et géologiques d'une portion du cours du fleuve *Pythicus* et de la presqu'île de *Téos*.

La presqu'île de *Téos* a fourni à M. Texier, relativement à l'action des tremblements de terre, des remarques curieuses qui terminent son rapport, et qui montrent qu'il ne néglige pas non plus les documents propres à éclairer ce point encore si obscur de la physique du globe.

Il existait dans la presqu'île de *Téos* un temple de Bacchus, situé sur une éminence à peu de distance du port. Il était tout de marbre blanc; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un amas de décombres, parmi lesquels on trouve des morceaux de superbe sculpture... « Des voyageurs ont remarqué, dit M. Texier, que les colonnes du temple de *Délos*, renversées par un tremblement de terre, sont toutes couchées du nord-ouest au sud-est. Ici les tambours des colonnes sont couchés les uns sur les autres, à peu de chose près, dans la même direction. Le temple d'*Apollon Didyme*, dont les colonnes avaient cinquante pieds de hauteur, a été renversé par une catastrophe semblable; mais ses colonnes sont couchées directement de l'ouest à l'est. »

Ces rapprochements et quelques autres du même genre sont, de la part de M. Texier, l'objet de réflexions auxquelles ses recherches ultérieures donneront sans doute un nouveau degré d'importance.

Conclusion.

Le zèle et l'intelligence dont M. Texier a continué à faire preuve dans les observations lithologiques auxquelles il s'est livré dans l'Asie Mineure pendant la première moitié de 1835, nous paraissent mériter tout l'intérêt de l'Académie; et pour répondre aux intentions de M. le Ministre de l'instruction publique, qui nous a communiqué ce travail, nous avons l'honneur de proposer qu'une copie du présent rapport lui soit adressée.

Ces conclusions sont adoptées par l'Académie.

Séance du 2 mars.

Culture de l'opium dans l'Asie Mineure. — L'Académie reçoit de Constantinople une lettre que lui adresse un correspondant de l'Institut, M. Charles Texier, sous la date du 18 janvier 1835. La culture de l'opium dans le pachalik d'*Afioum-*

Kara-Hissar a surtout fixé l'attention du correspondant. C'est du mousselim de la ville qu'il a reçu tous les renseignements, ainsi qu'une petite caisse de la graine du pavot cultivé dans cette province, et un échantillon de l'opium qu'il a produit. Peut-être quelques essais dans un département de la France ou en Afrique amèneront-ils des résultats satisfaisants. Alors on pourrait donner plus d'extension à une branche d'agriculture qui dans l'Asie Mineure est une source de richesse.

La culture du pavot dans le pachalik dont la ville de *Kara-Hissar* est le chef-lieu s'étend dans plusieurs pachaliks. On commence à l'apercevoir dès qu'on a franchi les montagnes de *Kedous* de l'ancienne Phrygie. Depuis ce lieu jusqu'à *Kara-Hissar*, les grandes formations sont toutes volcaniques; mais les terrains de culture varient et montrent que la nature du terrain n'est pas une condition absolue de la qualité des produits. La température de ces contrées est très-modérée l'hiver. Il n'est pas très-rare de voir la neige rester plusieurs mois sur la terre; on n'y voit naître aucune des plantes qui viennent sauvages sous des latitudes plus hautes, et qui sont cependant l'indice d'une zone tiède, comme l'agave, le cactus, etc., qui pullulent en Corse et en Italie, et même dans le midi de la France.

La graine de pavot se vend à *Kara-Hissar* par mesures de 60 oques à 20 paras l'oque, c'est-à-dire 30 piastres ou 8 fr. 10 c. On commence à travailler la terre en décembre; les sillons doivent avoir une largeur suffisante pour qu'on puisse circuler librement sans endommager les tiges. Ce sont plutôt des sortes de plates-bandes de 3 pieds et demi de large, séparées par un petit sentier.

La graine de pavot se sème comme le grain, en réglant le mouvement de la main sur celui du pied; on a soin de semer clair; ainsi une oque de graines est suffisante pour ensemençer une surface de 1,600 mètres carrés.

Très-peu de jours après que la fleur est tombée, des hommes et des femmes se rendent dans les champs et fendent horizontalement la tête du pavot, mais en ayant soin que la coupure ne pénètre pas à l'intérieur de la coque. Il en sort aussitôt une substance blanche qui s'écoule en larmes des bords de la coupure. On laisse le champ en cet état toute la journée et la nuit, et le lendemain, avec de larges couteaux peu tranchants, on va recueillir l'opium autour des têtes de pavot. Il a déjà acquis une couleur brune qui augmente à mesure qu'il dessèche. Une tête de pavot ne donne de l'opium qu'une fois; on n'en tire que quelques grains.

L'opium ainsi récolté est sous la forme d'une gelée gluante et granuleuse; on le dépose dans de petits vases de terre, et on le pile en crachant dedans. M. Texier demanda pourquoi on ne prenait pas la peine de mettre de l'eau; il lui fut répondu que l'eau le faisait gâter. On enveloppe ensuite l'opium dans des feuilles sèches, et c'est en cet état qu'il est livré au commerce. La graine des pavots qui ont fourni l'opium est également bonne pour ensemençer l'année suivante.

Autrefois le commerce de l'opium était libre; depuis quatre ans, le gouvernement s'en est réservé le monopole; mais aussitôt s'est établie une contrebande qui lui enlève à peu près le tiers du produit. Le gouvernement a acheté, cette année, l'opium au prix de 50 piastres les 250 drachmes. Il n'a en tout recueilli que 75 mille tessés d'opium, tandis que les autres années il en recevait 150 mille.

Le monopole au profit du sultan est protégé par des mesures extrêmement sévères. Les produits sont portés à Constantinople, où le gouvernement les vend sur le pied de 180 ou 200 piastres l'oque qui lui coûte à lui-même 80 piastres;

encore a-t-on soin de le falsifier avec du bol d'Arménie. Le pain se vend à Kara-Hissar 12 paras l'oque. Cette valeur varie peu dans toute l'Asie Mineure.

XVI.

La commission du budget de l'instruction publique, se fondant sur le témoignage des Académies, proposa unanimement de conserver à M. Texier l'allocation fixée par la Chambre pour continuer ses travaux en Asie Mineure. Le rapporteur, M. Dubois (de la Loire-Inférieure), s'exprime en ces termes à la tribune :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Les savants voyageurs et archéologues auxquels ont été partagés les 24,800 fr. désignés pour ce service, justifient par de beaux travaux la libéralité du Ministre; mais nous ne voyons pas pourquoi la Chambre ne connaîtrait pas le nom et les œuvres des hommes qu'elle encourage et qu'elle soutient.

La Chambre sera, sans doute, frappée de voir, outre les 24,800 fr. destinés pour secours réguliers aux voyageurs, une autre somme de 12,000 fr. portée aux encouragements variables, sous le titre de *Voyages scientifiques*. La Chambre se rappellera qu'elle a d'elle-même ajouté ce fonds au budget de 1836, pour encouragement et pour défrayement de l'impétueux et si heureuse excursion de M. Texier dans l'Asie Mineure. L'année dernière, plusieurs de nos savants collègues, membres de l'Institut, célébrèrent à l'envi à vos yeux les précieuses découvertes archéologiques, les travaux d'art et de science qui méritaient votre haute faveur. Le zèle du courageux voyageur ne s'est point ralenti, et le bonheur n'a pas plus manqué à ses récents efforts qu'à sa première et merveilleuse expédition. Les Académies des sciences et des inscriptions et belles-lettres sont dépositaires de ces richesses : il faut poursuivre, et nous ne saurions trop vivement appuyer l'allocation demandée.

Au mois de septembre 1836, M. Texier est invité, de la manière la plus pressante, par le président de l'Académie, à se rendre à Paris pour mettre sous les yeux de l'Académie les résultats annoncés de ce voyage.

M. Texier arrive au mois de mars 1837; il rend compte à M. Guizot, Ministre de l'instruction publique, du résultat de ses explorations et des dépenses qu'elles ont occasionnées.

XVII.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. Guizot, Ministre de l'instruction publique, demande l'avis de l'Académie pour cette publication.

L'auteur communique tous ses documents aux différentes commissions; il annonce que ce voyage n'est pas complet, mais que son intention est de retourner pour compléter ses recherches dès que la publication sera commencée.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Procès-verbal de la séance du vendredi 7 avril 1837.

Il est donné lecture d'une lettre du Ministre de l'instruction publique par laquelle il consulte l'Académie pour savoir quelle est son opinion sur les résultats du voyage de M. Texier dans l'Asie Mineure, et sur les mesures qu'il convient de pren-

dre pour la publication de son travail. L'Académie arrête qu'il sera nommé une commission de quatre membres, laquelle prendra connaissance des travaux de M. Texier, et présentera un rapport sur la réponse qu'il convient de faire à M. le Ministre de l'instruction publique. D'après l'invitation de l'Académie, le bureau désigne pour commissaires : MM. Quatremère de Quincy, Raoul-Rochette, Letronne et Hase.

XVIII.

RAPPORT

SUR LES MATÉRIAUX DU VOYAGE DE M. TEXIER,

Fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par MM. Quatremère de Quincy, Raoul-Rochette, Hase, et Letronne, rapporteur.

26 mai 1837.

Conformément à l'invitation de M. le Ministre de l'instruction publique, l'Académie nous a chargés, MM. Quatremère de Quincy, Raoul-Rochette, Hase et moi, de lui faire un rapport sur les matériaux du voyage de M. Texier en ce qui concerne l'archéologie et la géographie comparative de l'Asie Mineure.

Le voyage de M. Texier est si bien connu de l'Académie par les rapports antérieurs dont elle a entendu lecture, par l'exposé que lui-même a fait devant elle, que nous n'avons rien à lui apprendre sur les mérites du voyageur, et sur la manière brillante dont il a répondu à l'intérêt que l'Académie lui avait témoigné, ainsi qu'aux espérances que son départ avait fait concevoir. Quelle est l'utilité des matériaux qu'il a rapportés? Leur publication est-elle désirable? Mérite-t-elle d'être spécialement encouragée par le Gouvernement? Voilà ce qu'on nous demande.

Nous répondrons par une appréciation sommaire de la valeur archéologique et géographique des dessins qui ont été mis sous nos yeux; quant au mérite de ces dessins sous le rapport de l'art et des éléments qui leur servent de base, quant à la question de savoir jusqu'à quel point on peut, d'après ces éléments, se faire une idée exacte des monuments eux-mêmes, c'est là ce qui est du ressort de l'Académie des beaux-arts, et ce qui a été l'objet du rapport spécial qu'elle adresse de son côté à M. le Ministre de l'instruction publique.

Nous allons suivre par ordre chacun des trois voyages exécutés par M. Texier, dans les années 1834, 1835 et 1836. Dans le cours de chacune de ces années, il a visité une partie différente de l'Asie Mineure; ces trois voyages réunis forment la plus grande exploration qui ait été opérée dans ce pays par un seul voyageur, et nous croyons aussi que les résultats qu'il en a retirés surpassent, par leur richesse et leur nouveauté, tout ce qui a été publié par tous les autres voyageurs réunis.

Dans le premier voyage, en 1834, M. Texier, parti de Constantinople, a visité Nicomédie et Nicée; il a parcouru ensuite la grande Phrygie en passant par Kutayah. Afioum-Kara-Hissar, puis tournant à l'est, par Angora jusqu'à Césarée de Cappadoce; il est revenu en longeant le Taurus par l'Isaurie et la Lycaonie, puis il a traversé la Pisidie et s'est embarqué à Satalie pour Constantinople. Une grande partie de cette route n'avait pas encore été parcourue, le reste n'était connu que par des relations.

Nicomédie n'a offert à M. Texier d'autres débris d'antiquité que le fragment d'une frise très-riche, appartenant à un temple du temps des Antonins, et un beau pont qui paraît être du temps de Justinien. Trois inscriptions, dont une dédicace

à Antonin Caracalla, et deux tumulaires offrant peu d'intérêt. Une belle vue pittoresque donne une idée juste de la position de cette ville.

A Nicée, M. Texier a pu tracer le plan entier de la ville ancienne, et il a vérifié l'exactitude de ce que dit Strabon, à savoir que de l'agora on apercevait les quatre portes de la ville. La vue d'une des portes de l'enceinte, et les détails de l'élévation, sont les seuls dessins relatifs à l'antiquité que notre voyageur ait rapportés de cette ville. L'inscription grecque très-mutilée de cette porte a déjà été publiée par Pococke, et plus complètement par M. de Laborde. Il en a relevé deux autres de bas temps, indiquant la date de deux tours, construites l'une sous les empereurs Léon et Constantin, l'autre sous l'empereur Michel Paléologue; celle-ci a été publiée par Pococke, ainsi qu'une autre de même temps. Les mosaïques de l'église grecque ne sont pas sans intérêt, les architectes verront avec plaisir le plan, l'élévation, et tous les détails d'une petite mosquée dite *Mosquée Verte*.

A Brousse, l'ancienne capitale de la Bithynie, il ne reste aucun débris d'antiquité; M. Texier a dû se contenter de dessiner l'église byzantine de Gazi-Unkiar-Djamisi, ainsi qu'une école turque.

Aizani, maintenant *Tchafder-Hissar*, dans la Phrygie, est connue depuis peu des voyageurs; elle a été visitée avant M. Texier par M. de Laborde. Cette ville, dont il reste des médailles, est à peine nommée par les anciens; elle renferme cependant des monuments qui attestent une cité riche et puissante, ce sont : un temple en marbre blanc, remarquable par une grande richesse de détails; un théâtre de marbre appartenant à un cirque dont la frise est ornée de bas-reliefs; deux ponts de marbre sur le Rhyndacus; enfin des tombeaux avec inscriptions, à la vérité assez insignifiantes, comme la plupart des inscriptions tumulaires.

Vingt-un dessins représentent les plans, vues, élévations et détails de ces monuments dignes de tout l'intérêt des archéologues et des architectes. Les copies que M. Texier a prises, des curieuses et longues inscriptions grecques et latines gravées à l'un des angles du temple, ne seront pas inutiles après celles qu'ont rapportées M. de Laborde et M. Callier; car elles fournissent plus d'une variante utile.

La découverte de l'emplacement de *Synnadâ*, ville célèbre par les beaux marbres que fournissaient les carrières des environs, est un fruit important de ce voyage; sa détermination est d'une grande importance pour la géographie de cette partie de l'Asie Mineure.

C'est à peu de distance, dans la vallée des Doganlon, que se trouve une ancienne nécropole, où sont des tombeaux phrygiens avec inscriptions en langue du pays. Entre le tombeau dit de Midas, déjà publié par M. Leake, M. Texier en a dessiné plusieurs autres qui n'étaient pas connus, et leurs inscriptions ont été copiées avec grand soin.

Une autre découverte importante qu'on lui doit, est celle de l'emplacement de la fameuse ville de *Pessinunte*, qui avait été vainement cherchée par les voyageurs. C'est encore là une véritable conquête géographique. Le plan général de cette ville et les monuments qui s'y trouvent font vivement regretter que le voyageur n'ait pas pu étudier en détail le temple et le théâtre, édifices très-ruinés. C'est un lieu qui pourra être plus tard l'objet d'études plus approfondies.

Angora, l'ancienne *Ancyre*, conserve encore des restes considérables de l'Augusteum, ou temple d'Auguste, lequel ne tardera pas à être détruit s'il ne l'est déjà à cette heure. C'est ce qui donne beaucoup d'intérêt au plan et aux principaux dé-

tails que M. Texier en a rapportés. Il a de plus copié tout ce qu'il a retrouvé de fragments de l'inscription grecque gravée sur le mur extérieur de l'Augusteum, laquelle paraît être une paraphrase de l'inscription latine; il a de plus estampé un morceau de cette dernière pour donner une idée exacte de la forme des lettres. Depuis, nous avons appris que M. Hamilton, fils du célèbre voyageur de ce nom, avait copié l'inscription entière et était parvenu à faire démolir un pan de mur.

Au point le plus oriental de cette route, au lieu appelé Bogaz-Keui, qui paraît être le *Soandus* de Strabon, M. Texier a trouvé des antiquités fort remarquables, des murs pélasgiques, des souterrains, trois acropoles, et un temple élevé sur plusieurs esplanades. C'est près de là qu'il a fait la découverte de ces curieux bas-reliefs dont le sujet comme l'époque est encore inconnu: l'Académie en a vu les dessins, ils ont été l'objet d'un rapport dont elle a entendu lecture il y a deux ans. C'est ce qui nous dispense d'en dire davantage. Il nous suffira de remarquer qu'un voyageur qui n'aurait fait que cette seule découverte dans une excursion en Asie Mineure, n'aurait pas lieu de se repentir de l'avoir entreprise.

Ce fut la dernière découverte que M. Texier devait faire dans ce premier voyage, du moins en ce qui concerne l'art et l'antiquité. La route de Bogaz-Keui à Césarée de Cappadoce, celle de Césarée à Iconium en revenant à l'ouest, et enfin d'Iconium à Adalia en passant le Taurus, ont fourni à notre voyageur le sujet de curieuses observations géographiques et géologiques qui tiendront une place importante dans sa narration.

Les vues du mont Argée, d'Urgub, avec ses mamelons en pain de sucre percés de tombeaux, sont au nombre des plus intéressantes que son voyage nous ait offertes. Les monuments byzantins et arabes d'Ancyre, de Césarée, d'Iconium, et de Nigdé, méritaient l'attention que leur a donnée le voyageur; mais toute cette route n'a offert que des débris d'antiquité insignifiants.

Le second voyage, exécuté en 1835, n'a pas été moins fructueux, quoiqu'il se soit borné à des contrées plus souvent parcourues des voyageurs européens, telles que les environs de la Propontide, la côte occidentale de l'Asie Mineure, et la côte méridionale jusqu'à Adalia. Dans cette région plus ou moins connue, M. Texier s'est attaché principalement à ce qu'il a cru n'avoir pas été dessiné par ses prédécesseurs.

A Cyzique, il a relevé le plan de la ville et dessiné les murs dont l'appareil est remarquable; à Alexandria Troas, il a levé le plan d'un grand édifice que l'on croit être un gymnase, et qui mérite d'être étudié avec soin.

Les ruines d'*Assos* sont connues seulement par l'esquisse générale du plan publié par M. Choiseul-Gouffier; depuis elles ont été relevées par M. Huyot, dont le travail est encore inédit; elles ont fourni à M. Texier le sujet de plusieurs dessins d'un grand intérêt, tels que le plan de la ville, de ses murs, de ses portes, et le plan d'un temple, le dessin des bas-reliefs.

Dans sa description de Pergame, M. de Choiseul-Gouffier a donné le plan de la ville, une vue de l'amphithéâtre; M. Texier a complété ce travail en dessinant ce qui reste de cet édifice, ainsi que de la basilique dont il donne un plan détaillé et l'élévation. Les vues des trois ponts romains sur le Selinus présentent beaucoup d'intérêt. Quant au grand cratère de Pergame, le dessin des bas-reliefs qui l'entourent, publiés dans le Voyage de M. Choiseul-Gouffier, donnait une idée exacte mais incomplète du sujet; celui de M. Texier, qui embrasse toute la circonférence, en présente l'ensemble complet. Comme le vase sera bientôt à Paris, on pourra le dessiner tout à loisir et avec le soin que paraît mériter ce monument.

A Cos et à Téos, M. Texier a dessiné quelques détails d'architecture et plusieurs inscriptions grecques. Un édifice très-important est le temple d'*Apollon Didyme*, près de Milet. Le plan général et les détails de sculpture, dessinés par M. Texier, perdent beaucoup de leur importance par la publication antérieure et plus complète de l'architecture de ce temple dans le tome II des Antiquités ioniennes⁽¹⁾. Il faut en dire autant, par la même raison, des théâtres d'Iassus, de Patara, d'Antiphellus et de Telmissus. Mais nous devons ajouter que ces théâtres ne sont qu'une bien faible partie des antiquités qui subsistent de ces villes.

C'est près d'Iassus que se trouve le golfe de *Bargyia*, découvert, ainsi que l'emplacement de cette ville, par M. Texier. Jusqu'ici les meilleures cartes présentaient fort inexactement cette partie de la côte. Les villes de Carie, Halicarnasse, Iassus, Cnide; sur celles de la Lycie, Telmissus et les tombeaux, ainsi que Patara, ont été déjà dessinées par les architectes français, MM. Huyot et Dedreux; mais leurs travaux sont restés inédits au grand regret du monde savant; ceux de M. Texier à Iassus, à Patara et à Telmissus, sont considérables et donnent une idée satisfaisante des monuments conservés dans ces villes.

Au terme de ce second voyage, pendant son séjour à Smyrne à la fin de 1835, M. Texier fit, dans les environs, une exploration bien fructueuse; il découvrit la ville de Sipylos et le tombeau dit de Tantale. Les plans de l'acropole, avec les murs pélasgiques, les plans et coupe du tombeau, offrent un grand intérêt. A Aphrodisias, ville visitée aussi par M. de Laborde, M. Texier a dessiné un bas-relief des plus curieux, encasté dans le mur de la ville, et qui représente un combat de géants.

Reste le troisième et dernier voyage, qui fut consacré à l'exploration du reste de la Caramanie jusqu'à Tarse, à la traversée de l'Asie Mineure, depuis Tarse jusqu'à Trébizonde, enfin à l'exploration des côtes du Pont-Euxin jusqu'à Constantinople.

Dans la première partie du voyage, M. Texier visita la rade de Marmaria et la presqu'île d'Érythrée, dont il dressa la carte.

Dans l'exploration du reste de la Caramanie, qui forme la deuxième partie du voyage, il a recueilli les plus riches matériaux. L'étude des anciennes villes d'*Antiphellus*, de *Myra*, de *Phellus*, d'*Aperlae*, de *Perga*, d'*Aspendus*, a fourni le sujet d'un nombre considérable de dessins, qui donnent les plans, coupes et élévation des monuments qui s'y trouvent encore, théâtres, temples et tombeaux, soit grecs, soit lyciens, portant inscriptions en langue du pays. M. Texier a estampé plusieurs de ces inscriptions; on a donc la forme exacte des caractères. En 1812, M. Cockerell, envoyé par la société des Dilettanti, a visité et dessiné les villes de Telmissus, Patara, Phellus, Antiphellus, Myra; mais ses dessins depuis vingt-cinq ans sont restés inédits; le travail de M. Texier conserve donc toute sa valeur et son importance. Quant à Perga, c'est un lieu qu'aucun voyageur n'avait visité, dont on ignorait la position; il en est de même d'Aspendus; ce sont deux découvertes et des plus importantes dues au zèle et à l'intelligence du voyageur. Toutes ces villes, principalement les deux dernières, ont été étudiées par M. Texier avec une ardeur qu'attestent les nombreux dessins que renferment ses portefeuilles. A Perga, il a trouvé un théâtre et un stade si bien conservé, qu'on y pourrait encore donner des courses, et à Aspendus

(1) On peut aujourd'hui comparer les deux publications, on verra que la restitution et les détails que j'ai rapportés sont beaucoup plus complets.

(NOTE DE L'AUTEUR.)

un théâtre d'une conservation merveilleuse; tous les détails s'y retrouvent encore: il n'y manque, pour ainsi dire, selon l'expression de M. Texier, que les battants des portes, le plancher et les décorations.

Ici finit la riche moisson archéologique et architecturale que M. Texier devait recueillir dans ce voyage; le reste de la route à Tarse et Anazarbe, intéressant pour la géographie, est à peu près nul pour l'art et l'archéologie. On en peut dire autant de la traversée de l'Asie Mineure, depuis Tarse jusqu'à Trébizonde, en passant dans le bassin de l'Euphrate; mais cette route, longue et périlleuse, aura beaucoup avancé la géographie de cette région encore si peu connue.

Arrivé à Trébizonde, M. Texier dessina les précieux restes d'architecture byzantine qui s'y trouvent, comme il avait dessiné, en 1834, tous ceux de Constantinople, et principalement la mosquée de Sainte-Sophie, dont l'entrée avait toujours été interdite aux Européens; car nous devons remarquer, en finissant, que M. Texier n'a négligé aucun monument d'architecture, de quelque époque qu'il fût; il n'a pas manqué de dessiner tout ce qu'il a pu trouver d'édifices byzantins turcs et arabes qui lui ont paru de quelque intérêt. A cet égard, ses portefeuilles sont assez riches pour fournir la matière d'une publication spéciale, s'il n'était pas préférable de fondre ces monuments dans la publication générale et de les placer à l'article des lieux où ils se trouvent.

Cette courte indication des immenses matériaux relatifs à l'art, à l'archéologie et à la géographie comparée que M. Texier a rapportés de ses trois voyages, suffit pour montrer qu'on ne saurait formuler aucun doute sur l'utilité de leur prompt publication, et nous croyons en outre que cette publication mérite tout l'intérêt et toute la sollicitude du Gouvernement: elle doit ajouter un nombre considérable de faits nouveaux à la masse de nos connaissances. Sans doute on doit avouer que l'exploration de M. Texier n'est complète que sur un petit nombre de points particuliers; il avait trop de pays à parcourir, trop d'objets à voir, et il a été trop souvent commandé par d'impérieuses circonstances, pour qu'il ait pu demeurer dans les différents lieux le temps nécessaire; il ne lui a pas fallu moins que toute son activité, son intelligence, et son coup d'œil exercé, pour pouvoir recueillir en si peu de temps, sur certains lieux, tous les détails qu'il nous en a rapportés; il en est qu'il semble n'avoir vus qu'en passant; mais ce qu'il en donne aura encore l'avantage d'indiquer aux futurs voyageurs quelle route ils doivent suivre et en quel lieu ils doivent se rendre pour trouver à faire des recherches utiles.

Quant au mode de publication qu'on doit adopter, nous n'avons qu'une seule indication à donner ici: c'est que la nature de la plupart de ces matériaux paraît les rendre peu propres à former un ouvrage de luxe, comme serait, par exemple, la description de la Morée, avec un soin si attentif et si scrupuleux, à l'exception de quelques plans qui même peuvent se réduire, les dessins d'architecture qui forment la principale partie de ces matériaux sont en général de petit format n'excédant pas l'in-4°, et un faible nombre s'élevant jusqu'au petit in-folio; tous peuvent facilement entrer dans ce format; les vues pittoresques, à peu d'exceptions près, ne sont que des croquis dont un paysagiste habile peut faire un dessin agréable et fidèle; quant à l'aspect général des lieux, ils peuvent gagner à être diminués, mais ils perdraient beaucoup si on en augmentait la dimension.

Signé: QUATREMÈRE DE QUINCY,
HASE, RAOUL ROCHETTE;
LETRONNE, RAPPORTEUR.

XIX.
CHAMBRE DES DÉPUTÉS.
SESSION 1837.

RAPPORT

Fait au nom de la Commission chargée de l'examen du projet de budget pour l'exercice 1838, par M. DUVERGIER DE HAURANNE (député du Cher).
(MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.)

CHAPITRE XIII.

Encouragements aux sciences et aux lettres 170,000 fr.

Le crédit alloué, en 1837, pour encouragements et secours aux savants et hommes de lettres est de 154,000 fr. Le Ministre propose, pour 1838, de porter le même crédit à 170,000 fr.

A la vérité, cette différence se trouve atténuée d'une somme de 1,600 fr. qui, par suite d'extinctions, reste libre sur les indemnités accordées à des artistes qui avaient des logements à la Sorbonne; mais l'augmentation réelle sur l'article n'en est pas moins de 16,000 fr.

Pour ce chapitre, comme pour le précédent, nous avons dû, avant tout, nous rendre un compte exact de l'emploi total du crédit en 1836. En voici le détail, tel qu'il résulte des renseignements qui nous ont été fournis.

Les indemnités et secours distribués sur le fonds dont il s'agit, sont de plusieurs sortes. Il y a d'abord des indemnités qualifiées de fixes et annuelles, bien qu'il n'en résulte aucune espèce de droit pour ceux qui les reçoivent, et qu'elles puissent être supprimées chaque année à la volonté du Ministre. Les indemnités ont absorbé, en 1836, une somme de 80,000 fr.

Il y a des indemnités temporaires accordées à des savants et des hommes de lettres, non pas à titre gratuit, mais comme rémunération d'un travail qui leur est confié; elles ont été de 33,326 fr.

Il y a des gratifications et secours non susceptibles de se renouveler, et qui descendent jusqu'à la modique somme de 80 fr. Une somme totale de 16,400 fr. s'est trouvée ainsi employée.

Enfin, il y a le crédit spécial de 12,000 fr. pour le voyage scientifique, dans l'Asie Mineure, de M. Charles Texier, que la Chambre a voté en 1836.

Quant à la répartition de ces divers fonds, nous devons dire qu'elle nous a paru, en général, sagement entendue.

XX.

M. de Salvandy, Ministre de l'instruction publique, consent à ce qu'une proposition soit faite immédiatement à la Chambre pour la publication de l'ouvrage. M. Dubois (de la Loire-Inférieure, ancien rapporteur de la commission du budget, veut bien se charger de cette proposition.

L'honorable député s'appuie sur ce fait, que le voyageur est sur le point de repartir pour compléter ses travaux. Le Ministre de l'instruction publique soutient vivement cette proposition.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

(MONITEUR DU 9 JUIN 1837, PAGE 1466.)

M. Dubois (de la Loire-Inférieure). J'ai laissé à M. Lacrosse le soin de motiver son opposition à l'augmentation demandée par le Gouvernement, et appuyée par la commission, parce que je viens moi-même demander une augmentation nou-

velle, et je la fonde précisément sur des arguments entièrement contradictoires à ceux que vient d'exposer l'honorable M. Lacrosse. Je crois, moi, le fonds parfaitement insuffisant; en effet, le rapport de M. Duvergier de Hauranne constate que, jusqu'en 1837, il y a un fonds de 150,000 fr.; tout est engagé moins 17,000 fr. Il fait comprendre que les besoins de 1838 dépasseront de beaucoup cette somme de 17,000 fr., sur laquelle il faut déjà prendre l'argent nécessaire pour une publication très-importante du Muséum d'histoire naturelle; en supposant que la Chambre accorde l'augmentation, voilà donc le Ministre de l'instruction publique placé en face d'une somme de 33,000 fr. pour subvenir à tous les encouragements donnés à des ouvrages de prix, à des ouvrages spéciaux que la faveur publique n'encourage jamais. Eh bien! moi, je viens demander à la Chambre une augmentation de 19,000 fr. pour un de ces travaux auxquels elle s'est d'avance intéressée.

Il y a trois ans qu'un jeune voyageur entreprit une expédition qui reçut ici le plus honorable des suffrages, puisque ce fut par l'initiative de la Chambre que M. le Ministre de l'intérieur reçut une dotation spéciale de 12,000 fr. à son budget, pour que ce voyageur pût continuer ses scientifiques excursions; vous comprenez tous que je veux parler de M. Texier. Depuis la présentation du budget, M. Texier est de retour de son expédition.

A peine à Paris, il s'est empressé de déposer entre les mains de trois Académies, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les documents qu'il a recueillis. Aujourd'hui, j'ai entre les mains le rapport de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il est en tout point conforme aux conclusions de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des sciences.

Vous vous rappelez les suffrages de l'honorable M. Arago et de M. de Laborde, qui, ayant lui-même parcouru une partie de ce pays, fut le premier à appeler sur M. Texier la bienveillance de la Chambre. Eh bien! aujourd'hui ce grand travail est recommandé au Ministre de l'instruction publique par les trois Académies, et il y a peu de fonds pour subvenir à cette dépense.

Voix à gauche. Pourquoi n'y en a-t-il pas?

M. Dubois. Je ne suis pas dans le secret du Ministre de l'instruction publique. Vous pouvez demander, soit à son prédécesseur, soit au Ministre actuel, l'emploi de ces fonds. Pour moi, je prends les déclarations de la commission qui constatent qu'il ne reste que 33,000 fr. Et voici un immense ouvrage qui est recommandé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et notamment par le vénérable M. de Sacy. Voici dans quels termes l'Académie recommande au Gouvernement le travail de M. Texier: « C'est la plus grande exploration de l'Asie Mineure jusqu'ici tentée par un seul voyageur. Ce recueil est supérieur, par la richesse et la nouveauté des résultats, à tout ce qui a été publié par tous les autres voyageurs réunis. »

Eh bien! je vous demande, Messieurs, si vous voulez laisser languir jusqu'en 1839 de pareils documents sans publicité, et si, après avoir sacrifié 36,000 fr. ⁽¹⁾ sur la foi de l'audace et du courage du jeune et glorieux voyageur, vous laisserez mourir l'entreprise, ou plutôt vous découragerez son zèle. Il est possible qu'après cette publicité et même pour cette publicité, il soit obligé de continuer son excursion. Il y a encore deux parties de l'Asie Mineure qu'il n'a pas explorées. Je viens donc conjurer la Chambre de vouloir bien, à la recommandation de

(1) En y comprenant les 12,000 fr. portés au budget de 1838, qui n'ont jamais été payés.

l'Institut de France, voter cette allocation spéciale. Voilà la véritable destination du fonds de souscription; c'est pour de tels ouvrages que les libéralités de la Chambre et de l'État doivent être réservées. Je demande donc que vous vouliez bien ajouter à la somme demandée celle de 19,000 fr. pour la publication du voyage du sieur Texier.

M. Lacrosse. Il me semble que cette augmentation s'appliquerait au chap. XIII.

M. le Président. Non pas; c'est aux fonds de souscription. On demandait l'année dernière 137,000 fr.; cette année, l'allocation est portée à 150,000 fr. Vous vous opposez à cette augmentation; M. Dubois l'adopte et propose en outre une augmentation de 19,000 fr.

M. de Salvandy, Ministre de l'Instruction publique. Je déclare à la Chambre que, de tous les fonds portés au budget, il n'en est pas dont l'utilité soit plus grande, plus positive que celle de ces fonds de souscription; ils servent à encourager de grandes entreprises littéraires, scientifiques, artistiques, qui ne seraient jamais faites, dont la France et dont le monde savant seraient privés sans cet encouragement. Le fonds de souscription sert précisément à encourager, non-seulement les savants, les littérateurs, les artistes, mais les libraires, qui ne consentiraient jamais à tenter de telles entreprises, si la certitude de trouver dans l'État un appui ne les y déterminait. Cette question est donc de la plus grande importance, elle est digne de fixer toute l'attention de la Chambre.

Je comprends ensuite très-bien que, précisément parce que l'institution a une importance réelle, il faut la mettre à l'abri, je ne dirai pas des changements d'opinion qui pourraient se reproduire dans une assemblée, mais des accusations auxquelles l'emploi de ces fonds peut donner lieu; il faut que l'institution non-seulement ne soit jamais employée à un autre but que celui pour lequel elle a été fondée, il faut qu'on ne puisse pas le croire; et c'est pénétré de cette pensée que je déclare que je compte immédiatement poser des règles qui mettront la Chambre et le pouvoir à l'abri, je ne dirai pas de tout abus, mais de toute pensée de tout soupçon d'abus. (Marques d'adhésion.)

Cette déclaration faite, j'ajoute que, dans l'état actuel des fonds, il serait impossible, si la proposition qui a été faite par le Gouvernement n'était pas acceptée, de remplir les engagements pris. La Chambre comprendra que les entreprises se succèdent, et qu'en se succédant, elles ne finissent pas à un jour donné; elles s'étendent toutes sur plusieurs années; de telle sorte que des besoins nouveaux ne pourraient pas être satisfaits si la Chambre n'accordait pas l'accroissement demandé par le Gouvernement.

Remarquez que, pour les matières qui ont occupé tout à l'heure vos délibérations, la Chambre s'est arrêtée devant cette pensée, que le Gouvernement n'avait pas pris l'initiative. Eh bien! précisément elle a été prise ici par le Ministre de l'Instruction publique, qui a déclaré que des besoins étaient urgents; et maintenant on refuserait l'allocation!

A la vérité, on s'étonne que ce qui était suffisant jusqu'à présent ne peut plus suffire. Messieurs, ce que vous voulez, n'est-ce pas un progrès successif dans le développement du génie national? et qui peut mieux atteindre ce but que ces travaux importants, dignes de la science, dignes de vous, qui honorent le nom français? Et quand ces progrès se produisent, vous vous arrêteriez tout à coup, et vous leur refuseriez l'allocation qui les a fait naître! Messieurs, c'est là une pensée devant laquelle je suis convaincu que vous reculerez, et devant laquelle reculera aussi l'honorable membre que je combats.

M. Isambert. Je demande la parole.

M. le Ministre de l'Instruction publique. Maintenant j'arrive à l'amendement contraire, proposé par M. Dubois.

Je prie la Chambre de remarquer qu'ici le Ministre de l'Instruction publique n'avait pas la puissance de dépasser le vote de la Chambre; il avait dû attendre, pour faire une demande formelle à la Chambre, que les diverses Académies compétentes de l'Institut se fussent prononcées; leurs rapports n'étaient pas faits; leurs rapports viennent d'être déposés dans les mains du Ministre de l'Instruction publique, ces jours derniers: il était donc impossible que jusque-là le Ministre saisit la Chambre.

Maintenant je prie la Chambre de remarquer qu'il ne dépend pas, pour ainsi dire, d'elle-même de s'arrêter dans la voie que M. Dubois veut lui ouvrir.

La Chambre est engagée; pourquoi la Chambre a-t-elle envoyé M. Texier en Asie? pourquoi a-t-elle voté un fonds annuel de 12,000 fr. pour cette honorable et glorieuse entreprise? Apparemment ce n'était pas pour la satisfaction ni l'Instruction personnelle de M. Texier; c'était pour que la France recueillît les fruits d'une pensée aussi patiente, aussi courageuse, aussi scientifique. Maintenant que demande-t-on? On demande de recueillir ce que vous avez semé. Vous avez chargé un savant honorable d'une grande entreprise; l'entreprise est accomplie; M. Texier a apporté les résultats de ses travaux: refuserez-vous de les accueillir?

Voici ce dont il s'agit maintenant: c'est de savoir si, ayant envoyé un voyageur en Asie, dans une portion sur laquelle tous les regards du monde savant et politique sont fixés, vous refuserez maintenant les tributs qu'il vous apporte, le fruit de ses travaux. La Chambre ne peut avoir cette pensée; il ne doit y avoir qu'une question: celle de savoir si ce travail est digne de la mission qu'on avait donnée à son auteur, et s'il répond aux désirs de la Chambre. Il y a un juge compétent en pareille matière, l'Institut. Il a été consulté trois fois, et l'Académie des sciences, celle des inscriptions et belles-lettres, celle des beaux-arts, vous ont répondu unanimement que le jeune savant auquel vous aviez confié cette grande mission a bien rempli sa tâche, qu'il a bien mérité des arts, de la science et de vous.

Évidemment vous ne pouvez pas refuser l'allocation qui vous est demandée; vous ne pouvez refuser l'impression de ce vaste, de ce magnifique, de ce national monument. Je demande donc l'adoption de l'amendement de M. Dubois. (Aux voix! aux voix!)

M. Isambert. Je ne viens pas combattre l'allocation qui vous est demandée pour le voyage de M. Texier dans l'Asie Mineure. Loin de là, et d'après l'appui que les corps savants, que l'Institut de France, ont donné à cette entreprise, je veux au contraire appuyer la demande. L'Asie Mineure est une contrée si peu connue, que l'illustre Danville, dans la carte qu'il a donnée de cette contrée, a mis en tête de son travail: *Opus si quod in antiqua geographia arduum*. Cette portion de l'ancien monde est celle qui a le plus besoin aujourd'hui d'exploration; et quand on a publié les grands travaux de l'expédition d'Égypte et de celle de Morée, il est nécessaire de les compléter par une connaissance définitive de l'Asie Mineure, qui nous rappelle tant de souvenirs classiques, tant de choses importantes aujourd'hui ignorées. Bien loin donc de combattre la proposition relative à M. Texier, je l'appuierai.

M. Lacrosse. A l'appui de la réduction proposée, je rappellerai à la Chambre que les sommes destinées à l'encoura-

gement de travaux littéraires ne sont pas aussi limitées que l'honorable M. Guizot le disait tout à l'heure. Indépendamment du fonds de 150,000 fr. dont la répartition est accordée au Ministre de l'instruction publique, au chap. XII, sous le titre de *Souscriptions*, il y a au chapitre suivant, sous le titre d'*Encouragements aux savants*, un fonds de 170,000 fr., qui, jusqu'à l'année 1837, était confondu avec celui des souscriptions; il a donc une destination à peu près identique. De plus, 150,000 fr. pour publication de documents historiques, au chapitre XIV. Le Ministre de l'intérieur dispose d'une somme considérable ayant une destination analogue, au moins de 200 mille fr., pour les lettres et les sciences.

M. le Ministre de la marine a plus de 9,000 fr. pour publication de voyages scientifiques. Aux autres ministères, il se trouve divers fonds qui ont une affectation à peu près semblable. Il ne faudrait donc pas croire que la somme de 150 mille francs soit la seule somme consacrée en France aux encouragements de cette nature, et s'étonner qu'un membre de cette Chambre ait proposé de le réduire. J'ai combattu l'accroissement proposé, et j'ai demandé de maintenir le chapitre à 134,000 fr.; mais cependant si la proposition qui a été faite par l'honorable M. Dubois obtenait, comme je le désire, la priorité et l'assentiment de la Chambre, le chiffre de 150,000 fr., comprenant les frais du voyage de M. Texier, pourrait être voté; je maintiens ma proposition, et je persiste dans les observations que j'ai eu l'honneur de présenter. Ce qui a été dit dans cette discussion ne les a pas détruites; d'ailleurs la *situation provisoire* est entre vos mains; veuillez consulter ce document. (Aux voix! aux voix!)

M. Glais-Bizoin. C'est au nom de la librairie, de la liberté du commerce, que nous avons dû protester contre toute espèce d'encouragement à ce qu'on peut appeler une spéculation. Me sera-t-il permis, au moins, de demander à M. le Ministre, puisque nous devons faire les frais de celle dont il s'agit, sur quelle base il compte faire la répartition de l'ouvrage.

M. le Ministre de l'instruction publique. L'ouvrage sera donné aux bibliothèques seules, et selon les besoins des bibliothèques.

Plusieurs voix. Très-bien!

(La réduction de 16,000 fr., mise aux voix, n'est pas adoptée.)

L'augmentation de 19,000 fr. proposée par M. Dubois est ensuite mise aux voix.)

M. le Président (après avoir consulté le bureau). L'augmentation n'est pas adoptée. (Réclamations.)

Quelques membres. Il y a erreur dans l'appréciation du bureau!

M. le Président. Le bureau déclare que l'augmentation n'est pas adoptée.

Quelques voix. Il faut recommencer l'épreuve.

M. de Laborde. La Chambre ne veut pas profiter d'une surprise, nous demanderons qu'on recommence le vote.

M. le Président. Permettez! j'ai mis la proposition aux voix, et le bureau déclare qu'elle n'est pas adoptée; c'est votre vote que l'on proclame, et il n'y a pas de cour d'appel des décisions de la Chambre.

Dans la discussion qui précède, tous les députés, comme le Ministre, ont appuyé la proposition; personne n'a parlé contre.

L'épreuve a été douteuse puisqu'elle a été le sujet d'une vive réclamation.

TOME III.

Le Président a refusé la contre-épreuve, et le crédit pour la publication a été rejeté.

RAPPORT SUR LA SÉANCE DE LA CHAMBRE.

3 JUIN 1837.

L'honorable M. Dubois (de la Loire-Inférieure) avait également proposé sur ce chapitre une augmentation de 19,000 francs, spécialement destinée à la publication du voyage de M. Texier dans l'Asie Mineure. Une erreur du bureau, contre laquelle la Chambre a vivement protesté, a fait rejeter cette proposition, qui avait rencontré dans toutes les parties de la Chambre de nombreuses adhésions. Nous devons regretter ce vote, mais le Gouvernement a l'initiative de ces sortes de dépenses, et nous ne doutons pas qu'il ne prenne sous sa responsabilité la mesure qui mettra le jeune et intrépide voyageur à même d'enrichir le pays d'un grand et magnifique ouvrage. Les paroles de M. de Salvandy nous donnent l'assurance que tant de travaux et de fatigues n'auront pas été dépensés en pure perte, et la justice de cette décision ne nous permet pas de supposer que la législature refuse jamais au Ministre qui l'aura rendue un bill d'indemnité.

Dans la même séance où le crédit proposé pour la publication avait été rejeté, la Chambre avait voté un crédit de 12,000 fr. applicable à l'exercice 1838, sous ce titre mentionné dans le rapport de M. Duvergier de Hauranne:

« Il y a le crédit de 12,000 fr. pour le voyage scientifique de M. Texier que la Chambre a voté en 1836. »

XXI.

M. le Ministre de l'instruction publique fait inscrire, au budget de l'exercice de 1839, un crédit de 20,000 fr. applicable à la publication de la description de l'Asie Mineure et y joint une note ainsi conçue:

« Je demande 20,000 fr. pour la publication du voyage de M. Ch. Texier dans l'Asie Mineure. Cet important travail a été fait par les ordres du Gouvernement et par le vote des Chambres. Il est digne des espérances que les Chambres en avaient conçues; l'Institut en réclame la publication. Les sacrifices considérables que l'État a faits pour ce voyage seraient en pure perte si la relation n'en était donnée au monde savant. Les Chambres, qui ont successivement et pendant deux années alloué des fonds nécessaires aux recherches scientifiques de M. Texier, voudront en faire jouir la France. »

XXII.

Le 6 janvier 1838, M. Texier écrivit à M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, pour demander l'allocation de ce crédit; c'est alors seulement qu'il apprit que M. le Ministre ne consentirait à le faire ordonnancer qu'au moment du départ. M. Texier s'empressa de se mettre à la disposition du Ministre pour repartir et recevoir les instructions de l'Institut. Tout ceci se passa entre le 6 et le 23 janvier 1838.

Le 7 février, M. Texier reçut du Ministre la lettre suivante qui se termine en lui donnant l'assurance formelle que le crédit lui sera payé dès qu'il repartira pour l'Asie.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

DIVISION DES SCIENCES ET DES LETTRES.

« Paris, le 7 février 1838.

« MONSIEUR,

« J'ai fait un mûr examen de votre position à l'égard du Mi-

nistère de l'instruction publique, en ce qui concerne l'ordonnement des 12,000 fr. alloués par les Chambres pour *subvenir aux frais de votre voyage dans l'Asie Mineure*.

« Il résulte de cet examen que la pensée de ce voyage et la proposition que vous en avez faite au Gouvernement vous appartiennent essentiellement, et qu'en offrant d'accomplir la mission que vous vous imposiez volontairement, vous n'avez sollicité ni traitement ni rétribution fixe ⁽¹⁾, mais seulement l'appui du Ministère, son concours et ses encouragements. Cet appui n'était même pas la condition de votre voyage. Vous l'auriez accompli dans tous les cas. Cependant, il ne vous a pas manqué; les différentes subventions qui vous ont été accordées, en sont la preuve. D'abord vous ne demandiez que 6,000 fr. sur deux départements, et même plus tard que 3,000 fr. sur un seul. Cette somme vous fut accordée; elle s'éleva à 4,000 fr. Depuis, les secours de l'État se sont élevés jusqu'à l'allocation de 12,000 fr. dont il s'agit aujourd'hui. Cette allocation, d'après les propres termes de la proposition, était applicable *aux frais de votre voyage*. Vous l'avez reçue dans une année même où vous étiez de retour à Paris ⁽²⁾; votre voyage avait donc cessé. Ce fut un des premiers objets sur lesquels se fixa ma sollicitude à l'époque même où j'appelais sur vous une marque signalée des bontés du Roi; il se trouva que l'année entière vous avait été payée; je prescrivis que le solde s'arrêtât avec l'exercice 1837. Continuer à vous traiter comme si votre voyage se fût prolongé, comme s'il durait encore, vous appliquer, nonobstant cette circonstance, les conditions auxquelles se liait le vote législatif, ce serait de la part du Ministre trahir la confiance des Chambres, abuser des deniers de l'État, faire un acte de gestion mauvaise et coupable. Ces fonds ne peuvent être employés pour 1838 qu'aux frais de publication de votre travail. Remarquez, Monsieur, qu'en publiant, aux frais de l'État, les matériaux qui sont le fruit de votre voyage, l'administration vous accordera un avantage que vous étiez loin d'espérer à votre départ, auquel vous ne pensiez même point, et dont vous n'auriez pu, dans aucun cas, lui faire préalablement une obligation pour l'avenir, une condition de récompense à votre retour.

« En conséquence, j'ai décidé que les 12,000 fr. dont vous avez réclamé l'ordonnement pour 1838 seront employés aux frais du Voyage dans l'Asie Mineure, à partir de ce moment; cette mesure, que je crois tout à fait conforme au vœu des Chambres, sera l'objet d'un arrêté particulier et aidera à remplir nos engagements envers MM. Firmin Didot, chargés de cette publication sous la direction de mon Ministère. J'ai l'honneur de vous informer, de plus, qu'une allocation de 2,400 fr. vous sera appliquée dans le cours de l'exercice 1838. En vous accordant pour cette année uniquement cette allocation de 2,400 fr., somme à peu près égale à tout ce que vous demandiez pour l'encouragement de votre entreprise, et d'ailleurs indépendante des sacrifices qui restent à la charge du Ministère, je crois vous donner encore un témoignage particulier de ma sincère estime pour vos travaux. C'est un de mes devoirs de faire céder les inspirations de mes sentiments personnels devant les intérêts dont la surveillance m'est confiée, et par la mesure à laquelle je consens, j'engage encore gravement ma responsabilité. Enfin, Monsieur, la demande que vous m'adressez en ce moment même de l'allocation des 12,000 fr. dont il s'agit, pour l'éventualité d'un nouveau

(1) Voyez n° II, page 3, le rapport de l'Académie, qui prouve que le Ministre n'est pas bien informé.

(2) Jamais je n'ai rien touché du Ministère pendant mon séjour à Paris.

voyage en Paphlagonie et dans le royaume de Pont, atteste la justesse et l'équité de ma décision.

« En effet, si ce voyage a lieu, l'allocation vous sera restituée, et j'aime à vous en donner l'assurance.

« Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

« Le Ministre de l'instruction publique.

« SALVANDY. »

XXIII.

« Paris, le 24 avril 1838.

« MONSIEUR,

« Vous m'avez rappelé votre projet d'un nouveau voyage sur les côtes de la mer Noire, et vous pensez que mon intention est d'ajourner l'accomplissement de ce projet, parce que la Commission du budget de 1839 aurait rejeté le crédit demandé pour l'impression de votre ouvrage.

« La Commission, qui d'ailleurs n'a point qualité pour décider, mais qui propose seulement, n'a point rejeté le crédit proposé au budget de 1839 pour la publication du Voyage en Asie Mineure; au lieu de 160,000 fr. que cette publication devait coûter pour huit années, à raison de 20,000 fr. par an, la Commission a été d'avis qu'il suffirait d'allouer 100,000 fr. pour cet objet, et là s'est bornée sa proposition. Cette proposition sera soumise à la Chambre, discutée, adoptée ou rejetée.

« Si la Chambre l'adopte, il résultera de son vote une réduction de 60,000 fr., et cette réduction devra nécessairement réduire la publication elle-même. Si la Chambre la rejetait, et on pourrait le craindre, la Commission ne s'étant décidée qu'avec peine à maintenir les 100,000 fr., ce rejet aurait naturellement pour effet de rendre impossible la publication de votre ouvrage.

« Dans l'un et l'autre cas, il me paraît qu'un nouveau voyage serait, sinon inutile, au moins très-prématuré. Vos nouvelles explorations doivent avoir pour résultat le complément des matériaux que les premières ont déjà produits: or, de quelle utilité deviendront ces matériaux supplémentaires, si, comme il est très-probable, ceux qui existent déjà ne sont publiés qu'en partie, ou même ne l'étaient pas du tout?

« Telles sont, Monsieur, les explications que j'ai l'honneur de vous adresser en réponse à votre dernière lettre. Je ne doute pas qu'elles ne vous décident à renoncer au voyage projeté, puisqu'il ne saurait produire aucun nouvel avantage réel pour la science, soit que la chambre ratifie par son vote la proposition de la Commission, soit qu'elle la modifie ou la repousse.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le Ministre de l'instruction publique,

« SALVANDY. »

XXIV.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU BUDGET,
EXERCICE 1839, TOME V, 3^e PARTIE, ANNEXES N° 211
à 254, page 1308.

SUR LA PUBLICATION DE LA DESCRIPTION DE L'ASIE MINEURE,
23 MAI 1838 (1).

Le manuscrit et les dessins qui résument le voyage de

(1) C'est-à-dire un mois après la lettre du Ministre.

M. Texier ont été communiqués à l'Institut, juge au-dessus duquel aucun autre ne peut se placer pour tout ce qui a trait à la littérature et aux sciences, à l'histoire de leurs progrès et de leur décadence.

L'Institut, que le Ministre (M. Guizot) consultait, a fait sa réponse, non en de vagues formules élogieuses, mais en précisant tous les genres d'intérêt qui recommandent à la sollicitude du Gouvernement le résultat des longues et courageuses investigations du voyageur. Ajoutons une réflexion seulement.

La politique ne doit pas perdre un seul instant de vue la Turquie d'Asie, sur laquelle, depuis bientôt un siècle, de grands projets sont formés et se transmettent. La France, placée à la tête de l'Europe, a mission de veiller au maintien de son équilibre : la paix universelle est à ce prix; les sciences, les arts, peuvent la seconder dans cette noble tâche; qu'elle accepte donc leurs secours.

Le trésor de l'État avait aidé M. Texier dans ses courses studieuses; l'État doit l'aider encore dans ses récits instructifs; autrement la publication serait en péril de ne se faire jamais. La dépense excède les sacrifices d'une fortune privée.

Cependant il ne nous paraît pas qu'on doive allouer au delà de celle de 100,000 fr., moitié à peu près des frais calculés. La somme sera payée en huit ans; c'est pourquoi nous inscrivons le crédit pour 12,500 fr.

Si on réduit au strict nécessaire le nombre des planches qui accompagnent ce livre, si on se contente du simple trait pour celles qui représentent des objets d'un intérêt moindre, au lieu de les enrichir toutes du précieux travail de la gravure, le crédit de 100,000 fr. sera un auxiliaire dont M. Texier devra se tenir bien satisfait. Rien au delà sous aucun prétexte.

En retour, le Gouvernement recevra cent exemplaires. Cette quantité est tout au plus suffisante pour doter de l'ouvrage les principales bibliothèques publiques. Ainsi, le voyageur a raisonnablement l'espoir de placer, avec avantage, un bon nombre d'exemplaires, au dedans comme au dehors de la France (1).

Signé : GILLON, RAPPORTEUR.

—
XXV.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

SÉANCE DU 15 JUIN 1838.

Le crédit de 12,000 fr. est réclamé dans deux séances consécutives par trois députés.

M. ISAMBERT. Je demande la parole. Messieurs, je veux appeler l'attention de la Chambre sur les frais d'impression du *Voyage de M. Texier*. Bien loin d'être contraire à cette allocation, l'année dernière, je l'ai appuyée de tout mon pouvoir, et même j'aurai peut-être cette année à demander si M. Texier continue ses explorations. Un savant très-distingué a été envoyé en Orient pour faire des travaux du même genre; mais je crains que ceux de M. Texier ne soient interrompus, et, s'ils l'étaient, je demanderais qu'on fit cesser la cause de cette interruption.

Mais, quant aux frais d'impression de ces voyages, je dirai que ces publications coûtent fort cher, parce qu'on a adopté un format en quelque sorte atlantique: cependant ces ouvrages sont faits pour être mis en circulation, et être étudiés par des personnes qui s'intéressent à ces sortes de voyages. Or, il y a deux graves inconvénients dans le format qui a été adopté, et que le Gouvernement semble favoriser. Ainsi, au

(1) On voit que la Commission ne traite nullement la question d'exploration, qui était l'objet d'un vote législatif de l'exercice précédent, et par conséquent exécutoire au commencement de l'exercice 1838.

lieu de prendre un format soit in-4° soit petit in-folio, qui aurait suffi pour conserver les planches même des dessins les plus importants, qu'a-t-on fait? On a imprimé le texte dans un format atlantique qu'on ne peut plus lire: ce sont des ouvrages de luxe pour des bibliothèques ou pour des princes; et la France, qui en fait les frais, ne peut pas les voir entrer dans la circulation. C'est là un grand inconvénient, car ces ouvrages coûtent beaucoup plus cher.

Je ne combats pas le chiffre de la souscription Texier. L'ouvrage est assez important pour cela; mais si l'on réduisait des ouvrages de ce genre à un format moins grand, ils coûteraient la moitié ou les deux tiers de moins, et nous pourrions les mettre dans nos bibliothèques. Il n'y a que pour les détails d'architecture, que les formats atlantiques soient nécessaires; mais ces sortes d'ouvrages sont rares, et les autres doivent rentrer dans un format in-4° ou in-folio (1). Je citerai l'ouvrage du fils d'un de nos honorables collègues, du fils de M. de Laborde: c'est le *Voyage dans l'Arabie Pétrée*; il est très-intéressant, mais il a été imprimé dans un format qui ne lui permet pas d'entrer dans des bibliothèques ordinaires.

En Angleterre, on l'a publié dans le format in-8°; on a réduit les planches avec un tel soin, qu'elles ont presque le mérite des originaux, et l'ouvrage, qui coûte ici fort cher, ne se vend en Angleterre que 10 francs.

La Chambre a pu voir dans sa bibliothèque la première livraison du *Voyage de M. Texier*. Ce n'est, dit-on, qu'une livraison d'épreuve; j'en suis bien aise; il est temps encore de reprendre la publication sous une autre forme; il est facile d'apercevoir que les planches pourraient être réduites d'un quart ou d'un cinquième, et que les dépenses pourraient, par conséquent, être diminuées dans l'intérêt de l'auteur et du public. Dans tous les cas, si l'on ne réduisait pas le format des planches, on pourrait toujours imprimer le texte dans un format lisible, réserver pour les planches le format atlantique. Je fais cette observation pour que désormais les dépenses votées par la Chambre puissent profiter à un plus grand nombre de publications, et qu'on renonce à ces éditions de luxe, dont une seule absorbe le tiers ou le quart de la subvention, et coûtent quelquefois 30 à 40,000 fr. aux souscripteurs, s'il s'en trouve. (Approbation.)

M. DE LABORDE. L'observation que vient de faire l'honorable préopinant est parfaitement juste pour un grand nombre d'ouvrages; mais elle n'est pas applicable à celui de M. Texier. Cet ouvrage appartient plus aux arts qu'à l'histoire; il nécessite pour la représentation des monuments, des édifices arabes surtout, une assez grande échelle, afin de ne pas perdre entièrement les détails: car ces détails sont utiles, non-seulement aux architectes, aux peintres, mais aux fabricques d'étoffes, de meubles, d'orfèvrerie, à tout ce qui tient au goût.

Sans doute, c'est la grandeur du format qui augmente la cherté de l'ouvrage; et je dois, sous ce rapport, dire quelques mots pour appuyer la demande de souscriptions, qui a pu paraître considérable.

Messieurs, la France est le pays où il est le plus facile d'acquérir l'instruction dans les sciences, les lettres et les arts, et cela au meilleur marché: partout des cours gratuits, des musées, des bibliothèques, ouverts à tout le monde; les voyages même reçoivent un noble appui du Gouvernement; mais c'est alors que s'arrête l'encouragement. Un voyageur arrive avec un portefeuille plein de superbes dessins, des caisses

(1) Il a été fait droit à la réclamation de l'honorable député, et l'auteur a réduit son ouvrage au format in-folio.

de poissons, d'oiseaux empaillés, de coquilles; on admire sa collection, on le complimente sur ses travaux; mais, au moment où il parle de publication, lorsqu'il tire de sa poche le fatal prospectus pour souscrire, alors tout change, les visages s'allongent, et on se borne à le recommander au Gouvernement, qui doit ainsi finir ce qu'il a commencé.

Tout le contraire a lieu chez nos voisins: là, aucun cours gratuit, des bibliothèques publiques rares, et où l'on est obligé de demander la veille le livre que l'on veut consulter; peu de facilité à acquérir la science; mais, une fois acquise, tout devient favorable pour en tirer parti. Il existe en Angleterre, d'après le recensement fait en 1812, plus de douze cents personnes ayant de 3,000 à 400,000 livres de rentes; deux mille bibliothèques répandues dans les châteaux, qui, en grande partie, acquièrent les ouvrages de luxe. Chez nous, c'est le Gouvernement qui doit y suppléer, et il ne peut pas trouver une meilleure occasion de le faire qu'en faveur de M. Texier, qui a fait d'importantes découvertes, à travers beaucoup de difficultés et de dangers; découvertes qui seraient perdues pour le public, pour les amis des arts, et la gloire nationale, s'il n'avait pas le moyen de les faire connaître.

J'appuie donc l'allocation demandée en sa faveur.

XXVI.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

MONITEUR DU 6 JUIN 1838, PAGE 1560.

LE CRÉDIT DE 12,000 FRANCS RÉCLAMÉ A LA TRIBUNE.

M. AUGUIS. Je profiterai de cette occasion pour demander quel est l'emploi qu'on fait de certains fonds votés avec une destination particulière. Pendant trois ans de suite, vous avez vu figurer, au budget de l'instruction publique, une somme de 12,000 fr. accordée à un voyageur très-savant qui a pénétré au cœur de l'Asie Mineure, qui a fait des découvertes de tous les genres, plus importantes les unes que les autres. Ces découvertes ont été soumises aux différentes sections de l'Insti-

tut, qui toutes leur ont donné leur approbation, et elles sont devenues l'objet de rapports très-favorables.

Or, vous n'apprendrez pas sans surprise que ce fonds de 12,000 fr., qui avait été voté pour 1838, a été détourné de sa destination, et qu'il est affecté à payer le voyage d'un autre savant qu'on envoie visiter à son tour les lieux déjà parcourus avec tant de succès par le premier voyageur. C'était lui qui avait ouvert la route, qui avait signalé les monuments, qui les avait dessinés, qui les avait décrits, qui les avait rapportés en France, qui les a soumis à l'examen des corps compétents; et aujourd'hui la somme que vous aviez affectée à la continuation de ces travaux importants a été retirée à celui pour lequel elle était votée, pour recevoir une autre destination.

XXVII.

LETTRE ÉCRITE PAR M. BAUDE, DÉPUTÉ,

QUI AVAIT FAIT LA PROPOSITION DE VOTER UN CRÉDIT SPÉCIAL POUR
LES VOYAGES DE M. TEXIER.

« 21 juillet 1838.

« MONSIEUR,

« M. de Salvandy était encore hier à la campagne, et ce n'est que ce matin que j'ai enfin pu le joindre. Je crois n'avoir omis, dans l'audience assez longue qu'il m'a donnée, aucune des considérations qui pouvaient le convaincre de la légitimité de vos droits; j'ai le regret de n'y avoir point réussi et d'avoir emporté la conviction que toute démarche ultérieure serait inutile auprès de lui. Il serait trop long de reproduire, par écrit, notre conversation; mais si un matin vous passez dans la rue de l'Université, je vous dirai les raisons, fort mauvaises à mon sens, sur lesquelles il fonde son refus: une des principales est que le crédit de 12,000 fr. de 1838 a déjà en grande partie reçu une autre destination.

« Votre tout dévoué,

« FR. BAUDE. »

Cette affaire fut de nouveau portée à la tribune dans les années suivantes⁽¹⁾; mais ces réclamations ayant pris un caractère politique, je m'abstiens de les reproduire ici.

Ce rappel, dont personne n'a jamais expliqué les motifs, m'a empêché d'explorer les provinces de la mer Noire. J'ai dû recueillir toutes les pièces justificatives de cette entreprise pour faire connaître comment la *Description de l'Asie Mineure* ne justifie pas complètement son titre, puisqu'elle offre une lacune importante.

(1) Voyez le *Moniteur* du 14 juillet 1839, page 1353, et du 6 mai 1841.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TROIS VOLUMES.

(Les chiffres romains indiquent le TOME, et les chiffres arabes la PAGE.)

<p style="text-align: center;">A.</p> <p>ACHARACA, bourg entre Tralles et Nyssa; plutonium ou grotte dégagant du gaz acide carbonique, III, 25.</p> <p>ACHILLE (tombeau d'), II, 182.</p> <p>ADALIA, ancienne ville d'<i>Attalia</i>; muraille, port, III, 209; jardins; moulins; plantes aquatiques; marais du Douden, 210; constitution géologique, 211.</p> <p>ADRAMYTTIUM, ville de la Teuthranie, sur le fleuve <i>Ac-Sou</i> (eau blanche); sa situation actuelle; aperçu historique, II, 211; saint Paul y prêcha le christianisme; beauté de la route depuis la mer jusqu'à Adramyttium; costume des Zeibecks du mont Tmolus, 212.</p> <p>ÆOLIDE, contrée de l'Asie Mineure, II, 241-247; migrations des Æoliens, 241; esprit peu cultivé des habitants; terrain volcanique et calcaire, 242; montagnes, rivières, 243; plaine de Menimen, 245.</p> <p>AGDIS (fable d'), I, 163.</p> <p>AIZANI; ruines de cette ville découvertes par lord St-Asaph, I, 95; histoire primitive de cette ville, 95-96; état actuel de l'emplacement d'Aizani, 96; village de Tchafder-Hissar, <i>ibid.</i>; vestiges des murailles, temple, 97; suite de la description du temple, 98-102; inscription sur le mur extérieur du temple; fragments de lettres d'Hadrien à Quiétus, 103-104; suite des inscriptions trouvées sur le temple, 105-109; les ponts et la voie des tombeaux, 109; inscriptions tumulaires, 110-112; le théâtre, 112-114; le stade, 114-115.</p> <p>AJAX (tombeau d'), à l'est de l'embouchure du Simois; M. Mauduit combat l'opinion de Lechevalier, II, 185.</p> <p>AK-KILISSIA (vallée d'), près de Nacolëia, I, 154.</p> <p>ALA-EDDYN, regardé comme le fondateur de la dynastie seldjoukide d'Iconium, II, 28.</p>	<p>ALECTIANE, hameau près des ruines de Sardes, III, 15.</p> <p>ALEXANDRIA TROAS, ville fondée par Antigone et appelée d'abord <i>Antigonia</i>; habitants; saint Paul y introduisit le christianisme; il s'y embarqua pour la Macédoine; cette ville fut visitée par Belon et Pietro della Valle, II, 187; colonnes enlevées par le sultan Mahomet IV; végétation couvrant les ruines; môles, 188; théâtre, bain, aqueduc, 189; construction d'Hérode Atticus; sources thermales; collines de serpentine, 190.</p> <p>AMMIEN MARCELLIN décrit la destruction de Nicomédie par un tremblement de terre, I, 23.</p> <p>AMYCUS, roi des Bébryces, tué par Pollux; son temple, I, 4.</p> <p>AMYNTAS; ses conquêtes; son royaume, II, 126.</p> <p>ANÆA; situation de cette ville, III, 88; Anaïtes établis dans le voisinage du Méandre, 89.</p> <p>ANAÏTIS (culte d'), I, 219-220.</p> <p>ANATOLIE; limites, I, v, introduction; chaînes de montagnes, I, vi-ix, introd.; division politique, I, xii, introd.; aperçu historique, I, xiii-xvi, introd.</p> <p>ANCA, oiseau fabuleux à tête humaine, II, 108.</p> <p>ANCYRE (Angora), capitale de la Galatie sous les Romains, I, 89; ville située vers les sources du Sangarius, 171; situation, enceinte, <i>ibid.</i>; édifices romains, ruines du temple d'Auguste, 172; inscription relatives aux cérémonies de la dédicace du temple, 173-176; testament d'Auguste, gravé dans le pronaos, 177-183; porte du temple transportée à Bagdad, 183; mosquée bâtie par Hadji-Bairam, murailles du château, 184; inscription mentionnant les Tectosages comme habitant la province d'Ancyre, 185; statues votives, 186; inscriptions relatives à des tribus, 186-188; inscriptions relatives aux légions romaines, 189-</p>	<p>190; deux inscriptions mentionnant des magistratures exercées par un Tectosage, 190-193; inscriptions de monuments funéraires, 193-195; Ancyre dans la période byzantine, 195; ville musulmane sous les Seldjoukides; assiégée et prise par les croisés, 196; elle tombe au pouvoir des Turcs et de Timour, 197; état actuel d'Ancyre, <i>ibid.</i>; — <i>Monumentum Ancyrianum</i> ex recens. Egger, 101-206.</p> <p>ANDAVAL, hameau près de Nigdé, en Cappadoce, II, 105.</p> <p>ANGORA. Voyez ANCYRE.</p> <p>ANTANDROS, ville de la côte Hellespontique, II, 194.</p> <p>ANTIPELLUS; ruines de cette ville, III, 198; nécropole, 199; acropolis, 200.</p> <p>ANTIPELLUS, ville de Lycie, I, 159.</p> <p>APHRODISIAS, ville de Carie, d'abord appelée Lélégopolis, puis Ninoë; situation, III, 151; inscription, 152; temple de Vénus Stratonice, 153; inscriptions, 154-158; enceinte fortifiée; portes, 158; inscriptions, 159; temple, restitution du plan du temple, 160; inscriptions, 161; enceinte (téménos) du temple; portique, 162; l'agora, la basilique, le théâtre, 163; le stade, les tombeaux, 164; inscriptions, 165-166.</p> <p>APOLLON CATAONIEN, II, 16.</p> <p>ARABKIR, ville de Cappadoce, II, 39-40.</p> <p>ARCHÉLAÏS, grande ville de la Cappadoce; mœurs, industrie des habitants; mosquées, II, 96.</p> <p>ARGÉE (le mont); éminences coniques, II, 61; roches volcaniques; ascension du mont Argée, 62; mosquée, 63.</p> <p>ARIOBARZANE, nommé roi de Cappadoce par les Romains, II, 14.</p> <p>ARKA, village (<i>Argus</i> de Strabon) en Cappadoce, II, 38.</p> <p>ASIE MINEURE. Voyez ANATOLIE.</p>
---	--	---

- ARTAKI** (l'ancienne Artace), ville voisine de Cyzique, II, 168; golfe, 169.
- ASPANEUS**, port voisin d'Antandros, II, 194.
- ASPENDUS**; palais de Bal-Kiz-Seraï (palais de la Fille du miel); théâtre romain; légende, III, 218; salle des mimes; aqueduc, 219.
- ASPENDUS**, ville de Lycie, I, 159.
- ASSOS**, port et montagne, II, 194; citadelle; forges, mines de fer; plateau, 195; murailles; histoire primitive d'Assos; cette ville fournissait le blé aux rois de Perse; l'eunuque Hermias; visite de saint Paul et de saint Luc; ville épiscopale, aujourd'hui village de Beyrham-Keui; hauteur et périmètre des murs, 197-198; portes; acropolis; temple, 199-200; bas-reliefs des architraves; 201-202; intérieur de la ville; décombres; gymnase; inscription; église byzantine, 202-203; inscription de l'église d'Assos, 204.
- ATARNÉE**, ville habitée par Aristote, II, 212.
- ATYS**, vénéré dans Pessinunte, I, 163.
- B.**
- BAFI**, lac près de la ville d'Héraclée du Latmus, III, 135.
- BAFRA**, ville voisine de l'embouchure de l'Halys, II, 50.
- BAINDIR**, ville moderne; industrie de ses habitants, III, 9.
- BALGANI**, espèce de roche, semblable au jade chinois, II, 88.
- BARGYLIA**, golfe près d'Iassus, III, 136; situation, 143; édifices; temple de Diane Cyndiade, 144; aperçu historique, 145.
- BAYAZID-ILDIRIM** renverse la dynastie des Karamans, II, 30.
- BÉBRYCIE**, ancien nom de la Bithynie, I, 3.
- BÉBRYCIENS**; leur histoire, I, 3 et suiv.
- BELOUADOUN**, l'ancienne Polybotum, I, 145.
- BELVEREN**. Voyez **POERVERAH**.
- BESBICUS**, île voisine de Cyzique; détachée du continent, II, 155; rivages, village, nature du sol, 156.
- BEY-CHERI**, lac de l'Isaurie, II, 139.
- BEYRHAM-KEUI**. Voyez **ASSOS**.
- BIN-BIR-KILICÉ** (ruines de), II, 132.
- BIRCHÉ**, ville près des ruines d'Hypæpa, III, 13.
- BITHYNIE**, I, IV, avertissement.
- BITHYNIE**; limites, I, 3; son histoire primitive, *ibid.*, 3 et pag. suiv.; origine des Bithyniens, I, 5; étendue du royaume de Bithynie, I, 5; contrée conquise par les Romains, I, 11-12; tombe au pouvoir des Musulmans, I, 13-14; ses limites sous ces différentes dominations, I, 14; antiquités, 16.
- BOGHAZ-KEUI** (village de); sa position, I, 210.
- BOTYRAS**, souverain de la Bithynie, I, 7.
- BOUNAR-BACHI**, village situé sur une colline où se trouvait l'ancienne Ilium, I, 184.
- BOURNABAT**, village au pied du mont Sipylos; ruines, II, 256.
- BRANCHYDES**; leur temple à Milet, II, 320.
- BROUSSA**, ville de Bithynie; son origine et son histoire, I, 59-60; Daoud-Monastir (Monastère de David), 61; constructions faites par les princes musulmans, 62; époque de décadence, 63; mosquées, 64-66; état actuel de la ville, 67; population; bains, 68-69.
- BUSBECK**, voyageur du XVI^e siècle, I, II, introd.
- C.**
- CACAMO**, village près de Phellus; acropolis; nécropole, III, 204.
- CADMUS**, mont, I, VII, introd.
- CADMUS**, mont, aujourd'hui Baba-Dagh, dans le nord-est de la Carie, III, 151.
- CAÏQUE**; sources de ce fleuve, II, 216.
- CALAMINES**, îles flottantes dans un lac, près de Sardes, III, 22.
- CAPPADOCE**; mœurs, coutumes et religion des habitants, II, 3-4; limites primitives, aperçu historique, 4; les Mèdes, les Daces, 5-6; la Cappadoce sous les Perses; richesse en bestiaux, habitants nomades et pasteurs, 7; grottes taillées dans les rochers volcaniques; les Cappadociens raillés par les Romains et les Grecs; différents idiomes, 8; rois de Cappadoce: Ariarathe I, 9; moutons renommés, 10; Ariarathe II vaincu par Perdiccas; Ariarathe III, 11-12; Mithridate Eupator s'empare de la Cappadoce; les habitants préfèrent la monarchie à la république offerte par les Romains, 13; histoire des Ariobarzane, 14; pauvreté du pays dépeinte par Cicéron, 15; culte du feu, religion, divinités, 16; César visite le temple de Bellone à Comana, 17; fêtes religieuses, 18; règne d'Archelaüs; la Cappadoce réduite en province romaine, 19; changements introduits par les gouverneurs romains, 20; violation des grottes sépulcrales, 21; tombeau de sainte Macrine, lieu de pèlerinage; persécution des chrétiens par Sapor, 22; premiers évêques de la Cappadoce, 23; domination byzantine; règne des Seldjoukides, 24; aspect des monuments, des habitations actuelles; arrivée des croisés, 24; sépulture des croisés à Adana; défaite des Danois; siège de Malathja, 26; exploits des croisés, combat d'Éréglis, 27; dynastie des Seldjoukides, 28-29; dynastie des Karamans renversée par Bayazid-Ildirim, 30; préfectures de la Cappadoce, divisions du pays dans l'antiquité, hydrographie, 31-51; préfectures et villes à différentes époques, 98-100.
- CAPPADOX** (Délidjé), fleuve, II, 49.
- CARAMAN**, capitale de la Caramanie (Isaurie); ruines, mosquées, II, 131.
- CARIE**; origine de ce nom, habitants anciens, III, 115; leur histoire, 116; leurs guerres avec les Perses, 117; Ligdamis et Mausole, rois de Carie, 118.
- CARMALUS**; cours de ce fleuve, II, 31-32.
- CATAONIE**, province conquise par Ariarathe et réunie à la Cappadoce; situation, II, 40; hydrographie, cours du Sarus et du Carmalus; villes, villages, 41-44.
- CAUCONES**, peuplade de la Bithynie, I, 5-6.
- CAYSTRE**, fleuve, I, x, introd.
- CAWAS**, corps militaire chargé de la police des villes et d'accompagner les étrangers, III, 49-50.
- CÉSARÉE**, capitale de la Cappadoce; situation, nom primitif (Mazaca, Maza), II, 53; nom de *Césarée* donné par Tibère en mémoire d'Auguste; sa splendeur sous les Romains, 54; Julien y persécute les chrétiens, 55; vestiges de l'ancien cirque; destruction des églises par les Turcomans, 56; édifices modernes, tombeaux, 57; mosquée et tombeau de Houen; détails d'architecture, 58; population; Arméniens; femmes de Nigdé; collines des environs, 59.
- CHALKITIS** (île de), située à l'entrée du golfe de Nicomédie, I, 19.
- CHALY**, tissu d'Angora, I, 91.
- CHANDLER** (Richard) voyage en Asie Mineure, I, III, introd.
- CHOISEUL** voyage en Asie Mineure, I, III, introd.
- CHRYSA**, ville; temple d'Apollon Sminthien; inscription, II, 186.
- CIBYSTRAS** (Pasmaktchi), près de Tyane, II, 112.
- CILICIE**; limites; caractère géologique, II, 47-48; roches volcaniques, grottes sépulcrales, 49; mines de sel, 50.
- CLAROS**, peuplée par une colonie de Crétois, II, 299; art divinatoire, 300; grottes de Mopsus dans une vallée voisine, *ibid.*; situation de Claros; ruines d'un temple, 301.
- CNIDE**; fondation de cette ville à la pointe orientale du cap Triopæum, III, 171; construction, murailles; histoire des Cnidiens, 172; temple de Vénus, chef-d'œuvre de Praxitèle, 173; port, quais, intérieur de la ville, 174.
- COCCUSUS**, ville de Cappadoce, II, 42-43.
- COCKERELL** voyage en Lycie, I, III, introd.
- COLOPHON**, ville ionienne, II, 299; temple et oracle, 299-300; ruines, 301.
- COMANA**, ville de la Cappadoce, II, 16; ses ruines, 17; emplacement, environs, II, 42.
- COS**, île du groupe des Sporades; son aspect, II, 309; inscriptions en dialectes attique et dorien, 309-310; temple d'Eseulape; platane d'Hippocrate, 311; fontaine d'Hippocrate, 312; ville actuelle, 313.
- CRÉSUS**; passage de son armée, I, 222.
- CROISÉS**; leur passage à Nicée, I, 33.
- CYANÆ**; ruines et acropolis, III, 205.
- CYBÈLE** (culte de), I, 163-164.
- CYMÉ**, ville de l'Éolide; ses habitants, II, 246.
- CYTORNIIUM**, aujourd'hui *Aivali*, II, 212.
- CYUS**, promontoire, I, 15.

CYZIQUE, presqu'île; aspect géologique, II, 167; ruines, 169; monuments; histoire, 170-173; état actuel des ruines; inscriptions, 173-175; population, industrie, 176.

D.

DARDANELLES. Voyez HELLESPONT.

DASCYLITIS, lac, II, 163.

DASTARCUM, sur le fleuve Carmalus, en Cappadoce, II, 43.

DÉLIDJÉ. Voyez CAPPADOX.

DERBÉ (ruines de), II, 130; siège d'un évêché, 131.

DIVLEY, village de Lycaonie, II, 130.

DOCIMIA, ancien bourg de la Phrygie, près de Synnada, I, 156.

DOGHANLOU, vallée voisine de Nacoléia, I, 158-159.

DRYOPIENS; s'établissent dans la Propontide, I, 4.

E.

ELÉUSSA, le plus grand îlot de l'Hécatonèse; aujourd'hui *Taouchan-ada-si* (île aux Lapins), nom que les Turcs donnent à toutes les îles désertes, II, 213.

ÉLÉE, villeservant de port à Pergame; ruines; marais couverts de souchets, II, 213; aujourd'hui le petit village de *Touzla-Kazleu* (la Saline aux Oies); inscription, 214; Élée fondée par Mnesthée, 215.

ÉPHÈSE, métropole de l'Ionie; son histoire primitive, II, 269; territoire parcouru par le Caystre; marais; ruines; murailles de Lysimaque; tombeau d'Androclus, 270; description des murs, du stade, du théâtre, des thermes; port; hypogées, 271-272; atterrissements du Caystre; temple, 273; temple de Téos; château d'Aiasoulouk, 274; route de Smyrne à Éphèse, 275; race de paysans; les Zeibecks, 276; suite du récit, 277-278; mosquée, 279; inscription sur un socle de marbre, 280; aqueducs, inscriptions, 281-286.

ÉRÉGLI (ERKLÉ), ville de Cappadoce (l'Héraclée des croisés), II, 28.

ÉRÉGLI, ville près de Tyane, II, 113.

EUDOXE (saint), II, 36.

EUYUK; ruines aux environs de ce village, I, 223.

F.

FIÈVRES (intermittentes et pernicieuses), près de Magnésie, III, 105-109.

G.

GALATIE, réduite en province romaine, I, 89; villes les plus florissantes, *ibid.*, établissement du christianisme; état physique, 90; habitants, richesses du pays, 91; produits de l'agriculture, frontières, 92.

GARSAURITIS, préfecture de la Cappadoce, II, 90-96; hydrographie, 90; villes principales, Archélaïs et Nazianze, 94; pauvreté du clergé, 97.

GAULOIS; leur invasion dans l'Asie Mineure, I, 9.

GHEUZENEH, village de Cappadoce, II, 39.

GOZDOUK-SOU, rivière de Cappadoce, II, 39.

GRANIQUE (Démotico); cours de ce fleuve, II, 165.

GRYNIUM, ville voisine de Myrina, II, 244.

GURUN, l'ancienne *Garnace* de Ptolémée; position de cette ville; population, II, 37.

GUZEL-HISSAR, village de l'Éolide; sa situation paraît convenir à l'ancienne *Temnos*, II, 244-245.

H.

HADJIN, ville de Cilicie, II, 41.

HALICARNASSE, ville principale de la Carie; situation; port; description qu'en fait Vitruve, III, 119; château de Boudroum; palais de Mausole, 120; acropole; tombeau de Mausole, 121; explication d'un passage de Pline relatif au tombeau de Mausole, 123-128; passage cité de Guichard, 129-130; suite de la discussion sur le mausolée, 131-132.

HALVAR-DÉRÉ, vallée; ruines chrétiennes, II, 94; acropole, 95.

HALYS, fleuve, I, x, introd.; son cours, II, 47; sources, 48; pont de dix arches en pierres volcaniques, *ibid.*; pays qu'il parcourt, 49; nom de Kizil-Irmak (Fleuve-Rouge), affluents, 50.

HAMILTON, voyageur en Asie, décrit les ruines d'Euyuk, I, 223-224.

HÉCATONNÈSE. Voyez MOSCO-NISI.

HIERAPOLIS, ville de l'Asie Mineure, I, 137; eaux minérales, 138; le Plutonium, source naturelle d'acide carbonique, 139; situation de la ville, 140; description des ruines, 141-143.

HELLESPONT (Dardanelles), II, 160; province, rivières, îles, fleuve Rhyndacus, 161; lacs; Milétopolis, 162; lac Dascylitis, opinions des anciens, 163; chaîne de montagnes, vallées, 164.

HERMUS; vestiges de villes situées au nord de l'Hermus, III, 30.

HERMUS, fleuve de l'Éolide, II, 245.

HERMUS (golfe d'), I, 78.

HΥΡΕΡΑ (*Tapoë*); ruines de cette ville; statue de Vénus, III, 10; inscriptions; beauté des femmes, 11; anciens habitants; galeries souterraines; temple perse, 12.

I.

IASSUS, golfe et ville déserte, III, 136; mer très-poissonneuse dans cet endroit; situation de la ville; acropole; murs, 137; île d'Iassus jointe au continent; intérieur de la ville, théâtre, 138; édifices, inscription, 139;

nécropole, 140; tombeaux de différentes époques, 141-142; la grande muraille, 142; carrières de marbre, 143.

ICONIUM, embelli des chefs-d'œuvre de l'art sassanide, II, 28.

IDA (chaîne du mont), I, vi, introd.

IDA; versants méridionaux; terrains volcaniques, II, 194; ruines, pierre sarcophage, 195; direction de la chaîne de l'Ida, 211.

ILIUM RECENS, à trente stades de l'ancienne ville de Troie; temple de Minerve; passage d'Alexandre, II, 185; son importance sous les Romains et sous les empereurs byzantins; ses ruines près du village de Tchiblack, 186.

IN-EUGHÏ, village chrétien, en Garsauritis; costume des femmes, *charvar* (pantalon), coiffure, etc., II, 93; ignorance du clergé grec, 94.

IONIE; premières colonies grecques, confédération, II, 264; alliance des villes; Panionium; climat de l'Ionie, 265; histoire de ce pays; conquêtes des Perses, 266; domination des Romains, 267; villes de la province d'Asie; mont Mimas, 268.

ISAURA, ville; situation, nécropole, murailles, tours, II, 135; description des ruines; inscriptions, 136-138.

ISAURIE, II, 121-123; Isaures; caractères distinctifs des habitants, II, 124; leur adresse à lancer des flèches, 125; succès d'Amyntas, 126; guerre avec les Romains, 127; circonscription de l'Isaurie; villes, *ibid.*; costume des Isaures; inscription, 128; limites occidentales de l'Isaurie, 139.

K.

KAIA-BACHI, village près de Nigdé, 107, II; monument funèbre d'une fille du sultan Achmet I^{er}, 107-108.

KAKAVA, île, III, 205.

KALOLIMNO. Voyez BESBICUS.

KARA-DAGH, montagne de la Cappadoce; églises, II, 132.

KARADDIN, village près de Nicée, I, 33.

KARA-HISSAR (plaine de), I, 145-146.

KERELI, ville de l'Isaurie; ruines, II, 139.

KILYSTRA, village près de Caraman, II, 133.

KIRK-HINN, village près de Nicoléia, I, 153.

KIZIL-IRMAK. Voyez HALYS.

KONIEH (*Iconium*); aspect physique des environs, II, 133; plaine; lacs, 140; histoire de cette ville, 141; inscriptions, 142-144; murailles; antiquités, 144; ruines; mosquée, 145-146.

KOULA; aspect physique des environs, I, 129-130; situation de la ville, 131; terrain volcanique, 132; état actuel, 133.

KOUMAROUTA, sultan de Damas, II, 28.

KOUM-KALÉ (ville de sable), située sur un terrain récent, II, 181.

L.

LADÉ, île près de Milet, II, 319.

LAMPSAQUE; histoire de cette ville, II, 166.

LANGUE LYCIENNE OU PHRYGIENNE (vestiges de), I, 155-157.

LARANDA; position de cette ville, II, 132.

LEAKE, voyageur anglais, I, 159.

LECTUM (aujourd'hui *Baba*), cap de la Troade, II, 191.

LÉLÈGES; origine et migrations de ce peuple, II, 193; pays qu'ils habitaient, 194.

LÉLÈGES; tombeaux; 1^{re} époque; tombeaux grecs, 2^{me} époque; inscriptions, III, 141; tombeaux romains, 3^{me} époque, 142.

LESBOS, île; port Olivier, II, 246; ville de Mételin, l'ancienne Mitylène, 247.

LETHEUS, rivière près de Magnésie; vallée, III, 38.

LEUCÉ, ville de l'Éolide, II, 245.

LEUCOPHRYE, bourg près de Magnésie, III, 91.

LYCAONIE; situation de cette province, II, 121; étymologie du nom; habitants anciens, 122; Lycaonie incorporée à la province nommée par les Romains Asie propre; limites; industrie des habitants, 123; caractères distinctifs des Lycaoniens, 124; frontière naturelle de la Lycaonie, 126; aspect physique, 129; plaine; petites places, 134.

LYCIE; histoire ancienne de ce pays, III, 179; suite, 180-181.

LYDIE; limites; constructions anciennes, III, 3; origine des Lydiens; histoire primitive, 4; prairie Asienne; règne des Attyades, 5; dynastie des Mermnades, 6; Crésus, 7; Sardes au pouvoir des Perses; le mont Tmolus formant la principale chaîne de la Lydie, 8; routes à travers le Tmolus; plaine du Caystre, 9; ruines d'Hypæpa, 10-12.

M.

MACRI, ville moderne, III, 187; montagnes, 191.

MÉONIENS, habitants de la Lydie, III, 4-5.

MAGNÉSIE du Sipylus, ville distincte de Magnésie voisine du Méandre; son histoire, III, 30.

MAGNÉSIE sur le Méandre; emplacement de cette ville à Inek-Bazar; recherches de Pockocke, Hamilton et Poujoulat, III, 35; fouilles projetées, 36; rapport sur les travaux à exécuter dans les ruines de la ville de Magnésie, 37-44; destruction des villes d'Ionie; situation de Magnésie, 39; temple de Diane Leucophryne, 40; organisation des travaux; dispositions locales, 41; installation des ouvriers, 42; sculptures et objets d'art que les fouilles doivent mettre à découvert, 43-44; dépêche du ministre, qui désigne M. Texier pour présider aux fouilles, 44; matériel et personnel de l'expédition du Méandre, 45.

MAGNÉSIE; emplacement de cette ville, sources chaudes; ruines de bains romains, III, 90; extraction du bas-relief, 92; débris d'un temple, 93-94; inscriptions, 94-96; ouvriers attaqués par des fièvres; frises sculptées; bas-relief représentant Hercule combat-

tant les Amazones, 96; jugements des anciens sur l'architecture du temple de Diane Leucophryne, 97; époque de sa fondation; inscription, 98-99; effets désastreux de la saison d'automne; mort de M. Boulanger, membre de la commission, 99; rapport au ministre de l'intérieur sur la mort de M. Boulanger, 99-100; rapport au ministre de l'intérieur sur les opérations de la commission, 101-103; rapport fait par M. Azan, chirurgien de la gabare, sur l'état sanitaire des membres de l'expédition du Méandre, 104.

MAGNÉSIE; appréciation de la critique sur les bas-reliefs apportés à Paris, III, 111.

MAGNÉSIE (*écume de mer*), provenant des mines de la Galatie, I, 93.

MALATHIA (ville de), II, 32; son histoire, 33; sa situation à mi-chemin entre Constantinople et Bagdad, 34-35; population; village de Hordeuz, voisin de Malathia; inscription, 35; église vénérée; aspect physique du pays, 36.

MARASCH, l'ancienne Marésia, ville de Cappadoce, II, 40.

MARIANDYNIENS, peuple de la Bithynie; leur histoire, I, 5.

MARMARICE, port et golfe, III, 181; ville et port, 182; ruines; habitants actuels, 183; lutteurs, 184; constitution géologique, calcaire de Marmarice; les Marmareuses de Diodore, 185-186.

MARTCHIANNE, village près d'Urgub, II, 78-83.

MAZACA, ancienne capitale de la Cappadoce, II, 9.

MÉANDRE, fleuve, I, x, introd.; sa source; ses atterrissements, II, 316-317.

MÉANDRE (plaine du), III, 27.

MÉLAS, fleuve de Cappadoce, II, 32-37; les Turcs l'appellent *Kara-Sou*; opinions sur son cours, II, 64; observations de M. Ainsworth, 65-66; observations de M. de Civrac, 67-70.

MÉLÉHUBI, village près de Nemcheher; sainte Macrine, II, 89; puits fort ancien; *Soatra* de Strabon, 90.

MÉLITÈNE, district le plus occidental de la Cappadoce, aujourd'hui le pachalik de Malathia, II, 32; hydrographie, limites, 33-38.

MENIMEN, plaine de l'Éolide; sa fertilité, II, 245.

MESSOGIS, mont bordant au nord la vallée du Méandre, III, 38.

MIDAS, roi de Phrygie, I, 78; ses descendants, 82-83.

MILET; atterrissements formés par le Méandre, II, 315-316; sa situation actuelle à deux lieues et demie de la mer; fondation de la ville, 317; son histoire ancienne, 318; île de Ladée; temples des Branchydes, 319; oracle de Branchus; temples ruinés par les Perses, 320; fondation d'un nouveau temple; statue d'Apolon, 321; personnel et cérémonies, 322; examen des ruines, 323-324; hypæthres, 325.

MILÉTOPOLIS, ville de l'Hellespont, II, 162.

MIMAS (*Cara-Bournou*), mont formant la pointe la plus avancée du golfe de Smyrne, II, 268.

MISTHI, village près de Nigdé; mines de plomb, II, 104.

MITHRIDATE; guerre avec la Cappadoce, II, 14.

MOSCO-NISI, archipel; l'*Hécatonnèse* des anciens, II, 212; îlots, 213.

MUGAPORIS, roi de Bithynie, I, 4.

MYLASSA, ruines; temple d'Euromus, III, 135.

MYNDUS, ville au nord du golfe de Boudroum, III, 144.

MYRA, monastère, III, 205; saint Nicolas de Myra; tombeau, 206; enlèvement des reliques; leur translation à Bari, 207; murailles, portes, tombeaux de Myra, 208.

MYRINA, ville de l'Éolide; excavations; ruines; inscriptions, II, 243; sa fondation; son histoire, 244.

MYSIE; aspect physique; hydrographie, II, 211.

MYSIE; ses habitants occupent les rivages de la Propontide et de l'Hellespont, II, 153; leur nom de *Mysos* (hêtre), 154; divisions de la Mysie; aperçu historique, 154-155.

MYSIENS, peuple de l'Asie Mineure, I, 6.

N.

NACOLÉIA (vallée de), aspect physique, I, 153; monuments, inscriptions, 154-155; grottes sépulcrales, inscriptions fort anciennes, 156-158; l'ancienne Nacoléia occupe l'emplacement de Seïd-el-Ghazi, 159; aperçu historique, 160.

NAR, village (peut-être *Nyssa*), près de Nemcheher, en Cappadoce, II, 88.

NAZIANZE, aujourd'hui village de Mimi-Sou, II, 23; sa situation à une journée de Césarée, II, 60; grotte et livre enchanté, II, 94; ruines, *ibid.*; doit son illustration à son premier évêque, Grégoire, 95.

NEMCHEHER (*Nyssa*), petite ville de Cappadoce, II, 87; mosquée, *ibid.*; lac; la pierre *balgami*, semblable au jade, 88; aspect physique; industrie du nitre, 89.

NEONTYCHOS, ville de l'Éolide, II, 245.

NICÉE, ancienne capitale de la Bithynie, fondée par Antigone, I, 29; inscriptions grecques sur la porte de Lefké, 30; sa splendeur sous les Romains, 30-31; la ville tombe au pouvoir du sultan d'Iconium, 32; passage des croisés, 32-33; la ville est assiégée par Godefroy de Bouillon, 34-37; Théodore Lascaris y établit le siège de l'empire de Nicée, 37; elle est prise par les Musulmans, *ibid.*; édifices construits par les empereurs grecs et par les Ottomans, 38; état actuel de Nicée (*Isnik*), murailles, 39-40; tours; inscriptions, 41-42; mesures du périmètre; portes, 43; arc de triomphe, inscriptions grecques, 44; porte de Constantinople, 45; porte du Lac, porte de Yeni-Cheher, 46; intérieur de la ville, 47; monuments musulmans, 48-49; église grec-

que, 50; voie romaine allant des côtes de la Propontide aux confins de la Syrie, 51; inscription bilingue, 52-53.

NICOMÈDE, I, roi de Bithynie, I, 8-9.

NICOMÉDIE, ville jadis appelée *Astacus*, I, 17; son site, ses murailles, 18; édifices construits par les rois de Bithynie et les empereurs romains, 19; la description qu'en fait Pline le Jeune, 20; inscriptions grecques du temps de Septime Sévère, 20-21; séjour favori de Dioclétien, 22; la ville tombe au pouvoir des Goths, 23; sa destruction par un tremblement de terre; ruines du quartier *Zeitoun*, 24; les Turcs s'emparent de Nicoméde, aujourd'hui appelée *Isnikmid*, 24-25; état actuel de cette ville, 25-26.

NIGDÉ, ville de la Cappadoce, II, 103-105; ruines, mosquée, 106; culture des sciences, 107.

NYMPHÉUM, village de Nymphio; découverte d'un bas-relief, II, 302; son emplacement; sarcophage, 303; inscription; bas-reliefs, 304; bas-relief de Sésostris, 305; examen de cette découverte; opinion de Kiepert, 306-308.

NYSSA. Voyez NEMCHEHER et NAR.

NYSSA, aujourd'hui Eski-Hissar; ruines de cette ville, III, 25-26.

O.

OLIVIER, autrefois très-commun à Malathia, dans l'intérieur de la Cappadoce, ne croît plus aujourd'hui que sur le littoral de l'Asie Mineure, II, 34.

ORTYGIÉ, emplacement de cette ville; le Cenchrius; le mont Solmissus, II, 289.

P.

PAGUS, mont, I, VII, introd.

PANONIUM, lieu d'assemblée sur le versant du mont Mycale, II, 290; source minérale; constructions antiques, 291; Tchangli; inscription; cap Troglie; temple de Neptune Héliconien, 292; ruines d'églises byzantines; source Agiasma, 293.

PATARE, ville; situation, III, 191; baie, rochers, murailles, 192; ruines, 193; histoire de cette ville, 194; théâtre, 195; suite de la description, 196; marais; maladies, 197; tombeau, 198.

PAUL LUCAS; sincérité de ses récits, I, II, introd.

PÉDASUS, ville principale des Léléges sur les bords du fleuve Satniois, II, 194.

PERGA, ville sur les bords du Cestrus (Sari-Sou), III, 211; ruines; théâtre, 212-213; stade, 213; tombeaux, sculptures, 214; salle des mimes, 215; intérieur de la ville, murailles, aqueduc, 216.

PERGAME, ville située au pied d'une montagne trachytique; tumulus, II, 215-216; fondation; histoire primitive; sous les successeurs d'Alexandre, 217; Eumène, fondateur de la bibliothèque; *Pergamenæ chartæ*; copistes du Koran, 218-219; Attale; héritage des Romains; jeux de l'Asie; inscription, 220; Per-

game devient une des sept églises de l'Asie; la ville tombe au pouvoir des Turcs; murs, acropole, 221; église; le Sélinus; les ponts, 222-223; tunnel, 224; la basilique, 225-227; l'amphithéâtre, 227-230; le cratère de marbre; difficultés de son enlèvement, 230-233.

Pessinunte, métropole des Tolistoboiens, peuple galate, I, 163; étymologie du nom de Pessinunte, 163-164; pierre tombée du ciel, culte de Cybèle, 164-165; emplacement de la ville près de Sevri-Hissar, 166; ruines, 167; théâtre, inscription, 168-169; aperçu historique, 169-170.

PHARNACE, dieu; vestiges probables de ce culte, II, 94.

PHELLUS; tombeaux, III, 200; ruines; nécropole, 201; murailles; sarcophage, 202; ville de Cassaba; enceinte d'une ville; basilique, 203.

PHILADELPHIE (Ala-Cheher des Turcs), ville située dans la plaine Hyrcanienne; son histoire ancienne, III, 23; ruines d'un tétrapyle; villages modernes; Boullada; tribu de Zingari, 24.

PHRYGIE; histoire primitive, I, 77-78; limites, 79; aspect du sol, 80; montagnes, roches, etc., 81-82; anciens souverains de Phrygie, 82-83; invasion des Gaulois, 84-85; conquêtes des Romains, 86; expédition du consul Manlius, 87-88.

PHRYGIENS; traditions mythologiques, I, 163.

PIERRE NOIRE, vénérée à Pessinunte, I, 164.

PITANE, ville près du fleuve Événus, aujourd'hui *Tchanderli*; briques plus légères que l'eau, II, 213.

POCOCKE; appréciation de ses voyages, I, III, introd.

POERVERAH (*Belveren*); l'antique Perræ, en Cappadoce, II, 38-39.

POLYEUCTE, saint, II, 36.

PORTES DE CILICIE, II, 44.

POSTE; tarifs des chevaux de poste de Scutari à Smyrne, et de Constantinople à Andrinople, III, 81.

PRIAPUS (ville de), II, 165.

PROCONNÈSE (île de), I, 19.

PROCONNÈSE (*Marmora*), île au nord-ouest de la presqu'île de Cyzique, II, 156; carrières de marbre; aperçu historique, 157; aspect physique, 158; roches, 159.

PRUSIAS, roi de Bithynie, I, 9-10; il rebâtit la ville de Cium, et lui donne son nom, tandis que sa femme Apamée donne le sien à la ville de Myrlée, I, 10.

PTÉRIUM; position de cette ville, I, 209-210; ruines d'un temple, acropolis, palais, 211-212; vallon de Kiz-Kaïa; les murailles, 213; monument de Yasili-Kaïa, 214-215; description des bas-reliefs, 215-219; ruines de Ptérium, 221; leur position, 222; destruction de Ptérium par Crésus; ses ruines, 223-225.

PYRAMUS, fleuve de Cappadoce, II, 44.

PYRÉES, autels consacrés au culte du feu, II, 16.

R.

RHÉA (Cybèle); son culte en Phrygie, I, 79.

S.

SACES (les), I, 220; leurs fêtes, I, 221.

SAPOR, persécute les chrétiens, II, 22.

SARDES; vestiges de murailles; colonnes d'un temple ionique, III, 17; ruines probables du temple de Jupiter Olympien, 18; destruction de Sardes achevée par Timour, 19; tombeaux des rois de Lydie, Bin-tépé (mille tombeaux); tombeau d'Alyattes, 20; leur description comparée avec celle d'Hérodote et de Strabon, 21.

SARMOUSSACLI, rivière qui traverse la plaine de Césarée, II, 51.

SARUS, fleuve de Cataonie, II, 41.

SCALA-NOVA; ruines aux environs de cette ville, II, 287; colonne de granit, inscription, 288; aqueducs, 290; bains de sable, 291.

SCALA-NOVA (Couch-Ada-Si), ville près de Smyrne, III, 82; ruines, 84-85; mosquée, 86; routes qui conduisent de Scala-Nova à Magnésie, 87-88.

SCAMANDRE, fleuve, détourné du Simois par un canal, II, 183; se jetait dans le Simois près de la ville d'*Ilium recens*, *ibid.*; traces de cette ancienne communication.

SEÏD-EL-AR (chambres sépulcrales de), I, 153.

SEÏD-EL-BATTAL, couvent, I, 159.

SEÏD-EL-GHAZY, tombeaux, I, 159.

SELJOUKIDES (dynastie des), II, 29.

SÉMIRAMIS; souvenir de ses exploits, II, 5.

SÉSOSTRIS (expéditions de), II, 5.

SÉSOSTRIS, bas-relief; examen de cette découverte; opinion de Kiepert, II, 305-308.

SEVRI-HISSAR (château de), près de l'ancienne Pessinunte, I, 165-166.

SIGÉE, cap, aujourd'hui Yéni-Cheher, II, 181; ce cap et celui de Rhétée formaient les extrémités d'un golfe aujourd'hui comblé; ville de Sigée, débris d'un temple, 182.

SILENTI, ville située sur un affluent de l'Hermus; inscriptions, III, 30-31.

SIMOÏS (embouchure du fleuve), II, 182; cours, sources, 183.

SIPYLUS, montagne de la Phrygie, I, VII, introd.

SIPYLUS, montagne volcanique formant la côte nord du golfe de Smyrne, II, 249; ruines d'une ville très-ancienne; tumulus, *ibid.*; tombeau de Tantale; tremblement de terre; détails topographiques, 250; ville d'Idée, engloutie et remplacée par un lac nommé Saloë; port de Tantale, 251; fouilles dans les tumulus, 252; débris de constructions, 253; grand monument sépulcral; acropolis, 254; constructions d'un caractère phénicien; lac de Tantale, 255; composition géologique du mont Sipylus; village de Bournabat; description du lac Tantale (Kiz-Gheul), 256; examen de l'opinion de M. Hamilton, 257; atterrissement de l'Hermus, 258-259.

- SMYRNE**; montagnes qui dominent cette ville, II, 268; histoire ancienne de Smyrne; fêtes des Éleuthéries, II, 294; ruines de l'ancienne Smyrne, 295; la rivière Mélès, le temple d'Homère; stade, théâtres, aqueducs, 296; époque byzantine, invasion musulmane, 297; les Génois, les Vénitiens, 298; ville moderne; constructions vicieuses; usage des *chah-nichin* (trône royal) ou fenêtres en surplomb; bazars; quartier de *Tais copriais* (les ordures), quartier de *Gul-mahallé* (rue des roses), III, 49.
- SOANDUS**. Voyez **SOANLI-DÉRÉ**.
- SOANDUS**; ruines de cette ville, I, 222; assiégée par Antiochus, II, 11.
- SOANLI-DÉRÉ**, l'ancienne Soandus, en Garsauritis, II, 91; roches et nécropole, 92.
- SOATRA**, ville de Cappadoce. Voyez **MÉLÉHUBI**.
- SOURP-GARABED**, village près de Césarée, II, 59.
- SPON**, voyageur du dix-septième siècle, I, II, introd.
- SYNNADA**, ville de la Phrygie, I, 145; son emplacement, 146; monuments, inscriptions, 147; carrières de marbre, 148; leur exploitation, 149; inscriptions grecques, 150-151.
- SYPHAX** (tombeau de), dans la province de Constantine, III, 122.
- T.**
- TALAS**, village sur le mont Argée, II, 61.
- TARSOUS** (monument de); description, III, 220.
- TATTA**, lac de la Phrygie centrale, I, 82, 93.
- TAURUS** (chaîne du mont), I, VII, introd.
- TAVIUM**, capitale des Trocmiens, I, 163, 169.
- TAVIUM**; position de cette ville, I, 209.
- TAXIARCH**, village de Cilicie; église byzantine, II, 51-52, 60.
- TCHANDERLI**. Voyez **PITANE**.
- TECTOSAGES**, peuple galate, occupant le territoire d'Ancyre, I, 163.
- TELMISSUS**, ancienne ville de Lycie, III, 186; ruines; murailles; tombeaux, *ibid.*; théâtre, 187; nécropole, 188; grand tombeau; inscription, 189; suite de la description des tombeaux, 190.
- TERRE CIMOLÉE**, provenant de la Galatie, I, 93.
- TEUTHRANIE**, partie de la Mysie, II, 211-216; origine du nom, 215.
- THASOS**, île; carrière de marbre, II, 159.
- THESSALONIQUE** (Salonique), ville située au fond d'une anse; atterrissements du Vardar, III, 51; vile bâtie en amphithéâtre; forts; 52; ville qui renferme le plus de monuments byzantins; histoire ancienne de cette ville, 53; arc de triomphe; domination des Vénitiens, 54; monuments, 55; sarcophage; inscription, 56; arc de triomphe de Constantin; inscription, 57; sarcophages; bijoux trouvés dans une boîte de cèdre, 58; statues, sculptures; enlèvement de la fouille, 59; détails de sculpture, 60-61; églises byzantines; le derviche Abdoul-Hamid, 61; liste des mosquées et des anciennes églises grecques, 62-63; *vacoufs* ou legs pieux faits au profit des mosquées; le gouvernement cherchant à s'approprier les *vacoufs* et revenus des mosquées; dissension entre les oulémas et les pachas, 64; misère du clergé; Eski-Djouma, 65-66; Soouk-Sou-Djami-Si, 67-68; Kasandjilar-Djami-Si (église de Saint-Barnabas), 69; Sarali-Djami-Si (église de Saint-Élie), 70; Kassinich-Djami-Si (église de Saint-Démétrius), 70; plan, élévation, chapiteaux et sculptures, 71-73; Aia-Sophia (Sainte-Sophie), 73-74; Orta-Sultan-Osman-Djami-Si, 74-76; population de Salonique; mélange de Bulgares, de Grecs, de juifs et de musulmans, 177; climat malsain; industrie des habitants; serviettes de toilette; tempêtes engendrées dans les gorges du Pélion et de l'Ossa, 78.
- THREPTI**, enfants nés libres, en Bithynie, I, 21-22.
- THYNIENS**, peuple de la Bithynie, I, 6.
- THYNIENS** (presqu'île des), I, 15.
- TIGRANE**, roi d'Arménie, II, 14.
- TMOLUS**, mont, I, VII, introd.
- TMOLUS**, mont, formant la principale chaîne de la Lydie, III, 10.
- TMOLUS** (Bouzdagh, ou montagne de glace), végétation; ruisseaux, constitution géologique, III, 14; chaîne inférieure, 15; vestiges de Sardes sur la pente du Tmolus, 17; race indigène (Zeibeks), 29.
- TOCKMA-SOU**, fleuve de la Cappadoce, II, 36; cours supérieur, sources reconnues par Ainsworth, II, 37; vallée du Tockma-Sou, 38.
- TOKMA** (village de), II, 37.
- TOMBEAU DE MIDAS**, I, 154.
- TOURNEFORT**; appréciation de son voyage, I, III, introd.
- TOUZLA-TCHAI**, rivière de la Troade, II, 101.
- TRALLES** (Guzel-Hissar), ville située à l'ouest de Magnésie; ruines, théâtre, III, 27; caryatide, chapiteaux, arcades; histoire ancienne de Tralles; aspect de la ville moderne (Aïdin), 28; population, industrie des habitants; Zeibeks.
- TRIOPEUM**, cap, III, 181; aujourd'hui cap Crio, 174.
- TRIPOLIS**, ville près de Boullada; description de ses ruines, III, 24-25.
- TROADE**; tumulus dans la plaine, II, 179; projet de fouilles avorté, 180; opinions sur l'antiquité des tombeaux ou tumulus, 181; mines de sel, 191; limite de la Troade, 193.
- TROCMIENS**, peuple galate; ils s'établissent aux environs du fleuve Halys, I, 163.
- TROCMIENS**; pays qu'ils occupaient, I, 209.
- TROIE** (plaine de), I, VI, introd.
- TYANE**, ville de Cappadoce (*Dana* de Xénophon), célèbre par son temple de Jupiter, II, 54; situation, vestiges de murailles, d'un aqueduc, II, 109; grottes sépulcrales; débris de monuments; variétés de calcaire, 110; pierres d'un monument auxquelles on attribue la propriété de guérir la fièvre; temple de Jupiter Amasbeen; le thaumaturge Apollonius; importance de sa position, 111; deux lacs; population moderne, 112; portes de Cilicie, 113; limites, 114.
- TYANE** (lac près de), II, 103.
- TYANITIS**, préfecture de la Cappadoce, II, 103-113.
- U.**
- UDJEK-KEUI**, village sur le bord du Sca-mandre, II, 184.
- UDJEK-TÉPÉ**, tumulus (tombeau d'Ilus), près de Udjek-Keui, II, 184.
- URCUB**, ville de Cappadoce; topographie, II, 75; cônes de pierre ponce; tombeaux, 76; chapelle de Keurémé, 77; monument sépulcral de Dikili-Tasch, 78.
- V.**
- VARDAR**, fleuve débouchant dans le golfe de Salonique; atterrissements, III, 51.
- VÉNUS** des Phéniciens, I, 79.
- VIN MONARITE**, II, 34.
- VIRAN-CHEHER** (ville détruite), ruines en Cappadoce, II, 95.
- VOYAGE**; but du voyage de l'auteur, I, IV, avertissement; difficultés, I, II, introduct.
- W.**
- WHEELER**, voyageur du XVI^e siècle, I, II, introd.
- WRANDLS**, évêque d'Agria, rapporte en Europe, en 1554, un monument historique, I, 177-183.
- X.**
- XANTHUS**, fleuve, aujourd'hui *Kitché-Keui*, II, 243.
- Y.**
- YASILI-KAÏA**, monument près de Nacoléa, I, 154.
- YANAR-TASH** (pierre brûlante), espèce de gypse transparent; en Cappadoce, II, 52.
- Z.**
- ZEÏBEKS**, race indigène; Aïdin, leur chef-lieu; leurs costumes, III, 29; massacre, 30.
- ZIELAS**, roi de Bithynie, I, 9.
- ZIPETÈS**, roi de Bithynie, I, 8.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

DESCRIPTION

DE

L'ASIE MINEURE.

CATALOGUE DES PLANCHES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

165	Carte de la Lycie.	189	Temple funèbre.
		190	Porte de ville.
	<hr/>		<hr/>
	TELMISSUS.		ANTIPHELLUS.
166	Vue générale de Macri.	191—192	Plan de la ville d'Antiphellus.
167	Vue de l'acropolis.	193	Édifice près du port.
168	Tombeau près de l'acropolis.	194	Tombeau de Ptolémée.
169	Tombeau d'Amyntas.	195	Tombeau monolithe.
170	Porte et détails du tombeau.	196	Inscription du tombeau.
171	Tombeau d'ordre ionique.	197	Tombeau taillé dans le roc.
172	Vue du même tombeau.	198	Détails du tombeau.
173	Sarcophage lycien.	199	Tombeaux dans la vallée de Wathy.
174	Tombeau taillé dans le roc.	200	Tombeau de Claudia Régélia.
175	Tombeau lycien.	201	Tombeau lycien.
176	Tombeau lycien.	202	Vue de la nécropole.
177	Plan et coupe du théâtre.		<hr/>
178	Détails des portes.		PHELLUS.
	<hr/>	203	Tombeaux monolithes.
	PATARE.	204	Tombeau lycien.
179	Aqueduc pélasgique.		<hr/>
180	Vue du théâtre.		ARNIA.
181	Plan du théâtre.	205	Plan et élévation d'une église byzantine.
182	Élévation de la scène.		<hr/>
183	Coupe du théâtre.		CACAMO, CYANÆ.
184	L'ordre extérieur.	206	Odéum taillé dans le roc.
185	Vue d'un temple.	207	Plan et élévation des bains.
186	Plan et élévation du temple.		
187	Chapiteau et base de l'ante.		
188	Détails de la porte.		

- 208 Vue des bains.
- 209 Maison lycienne.
- 210 Tombeau à Cyanæ.
- 211 Constructions antiques dans l'île de Mé-
giste.

MYRA.

- 212 Vue de la nécropole.
- 213 Tombeau d'ordre corinthien.
- 214 Détails et coupe du tombeau.
- 215 Plan du théâtre.
- 216 Détails et construction du théâtre.
- 217 État actuel et élévation du proscénium.
- 218 Porte latérale du proscénium.
- 219 Élévation extérieure et détails.
- 220 Détail de l'ordre composite.
- 221 Plan et détail des chapiteaux.
- 222 Église de Syon dédiée à saint Nicolas.
- 223 Tombeau d'Arsace.

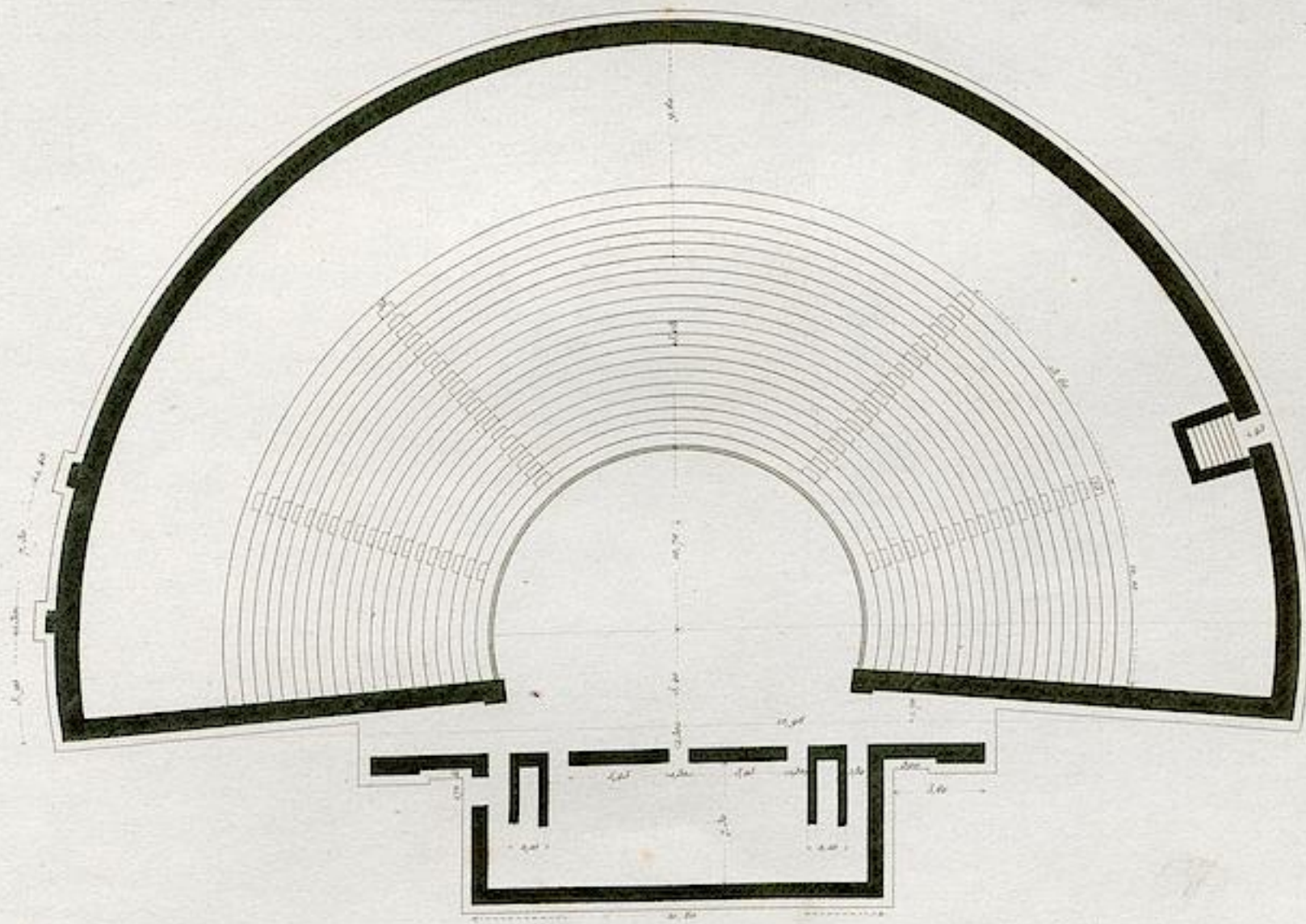
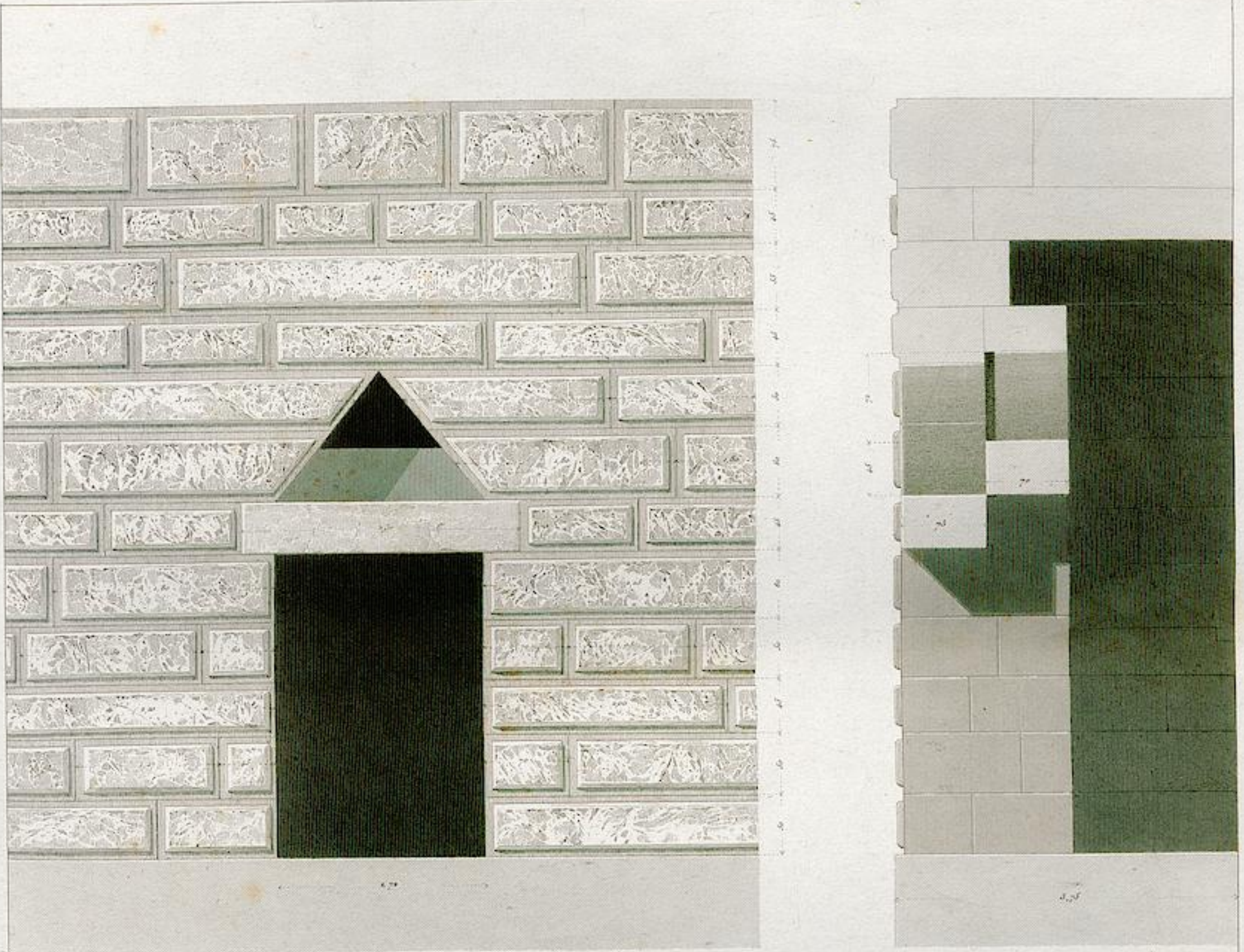
- 224 Bas-relief d'un tombeau détruit.
- 225 Tombeau d'ordre ionique taillé dans le roc.
- 226 Plan et détails du tombeau.
- 227 Tombeau taillé dans le roc.

- 228 } Bas-relief d'un tombeau.
- 229 }
- 230 }
- 231 }

ASPENDUS.

- 232 Vue du théâtre d'Aspendus.
- 233 Plan du théâtre.
- 234 Détail du proscénium.
- 235 Détail de la cavée.
- 236—237 Élévation extérieure du théâtre.
- 238 Coupe du théâtre.
- 239 Élévation du proscénium.
- 240 Détail de l'entablement ionique.
- 241 Détail de l'entablement corinthien.

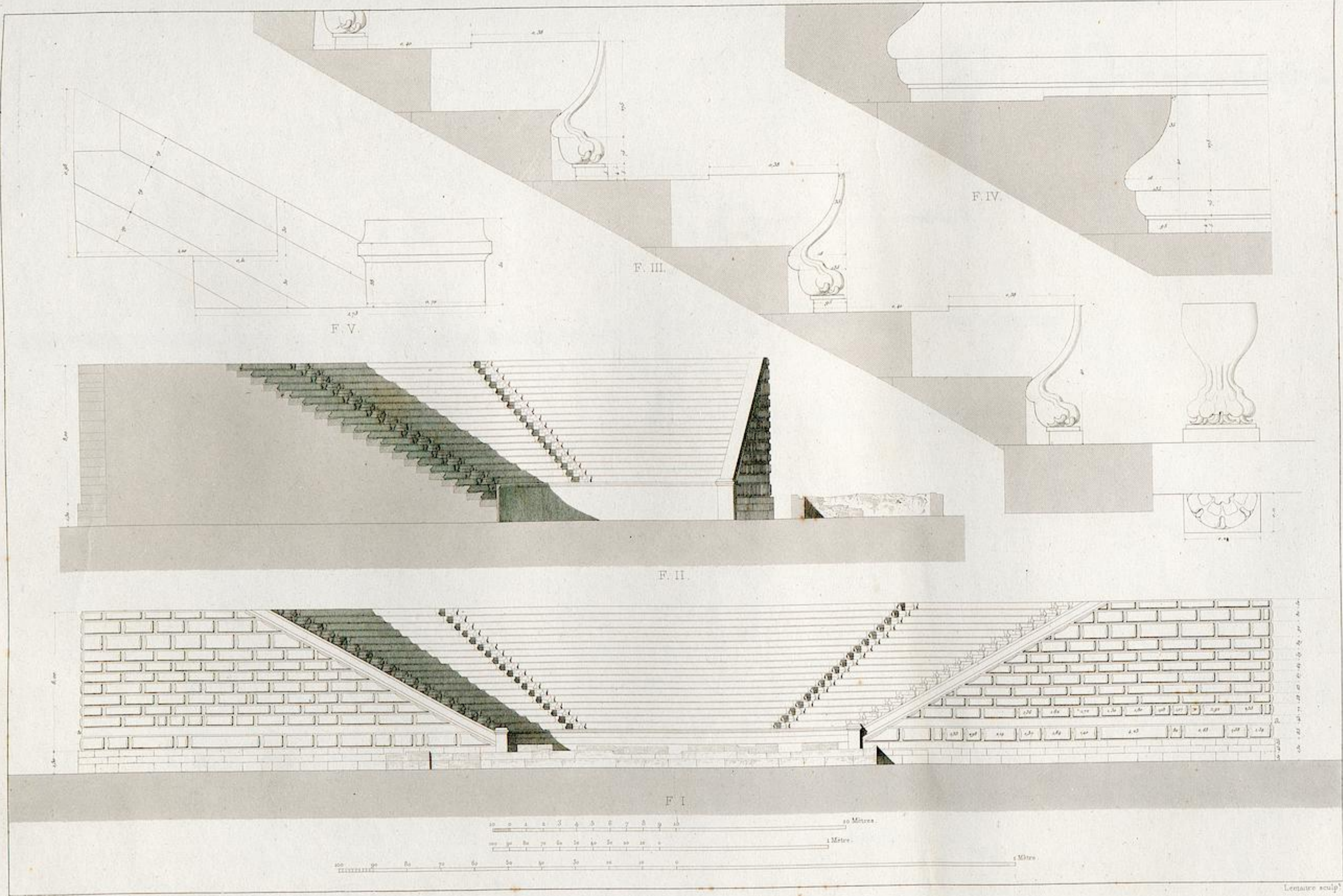
FIN DU CATALOGUE DES PLANCHES DU TROISIÈME VOLUME.



Ch. Texier del.

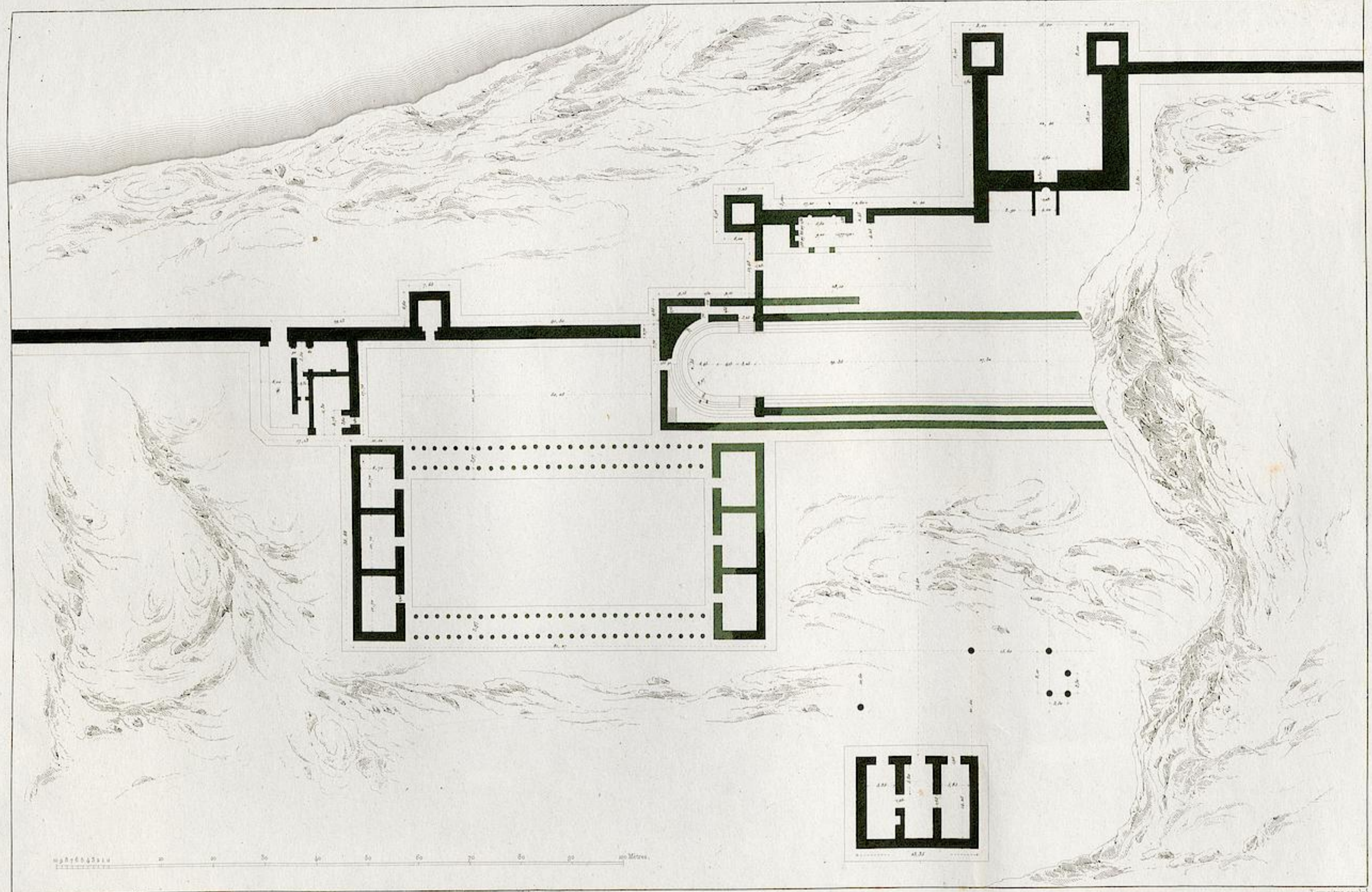
Lemaitre sculpt.

PLAN ET DÉTAIL DE LA PORTE DU THÉÂTRE.



ELEVATION, COUPE ET DETAILS DU THEATRE.

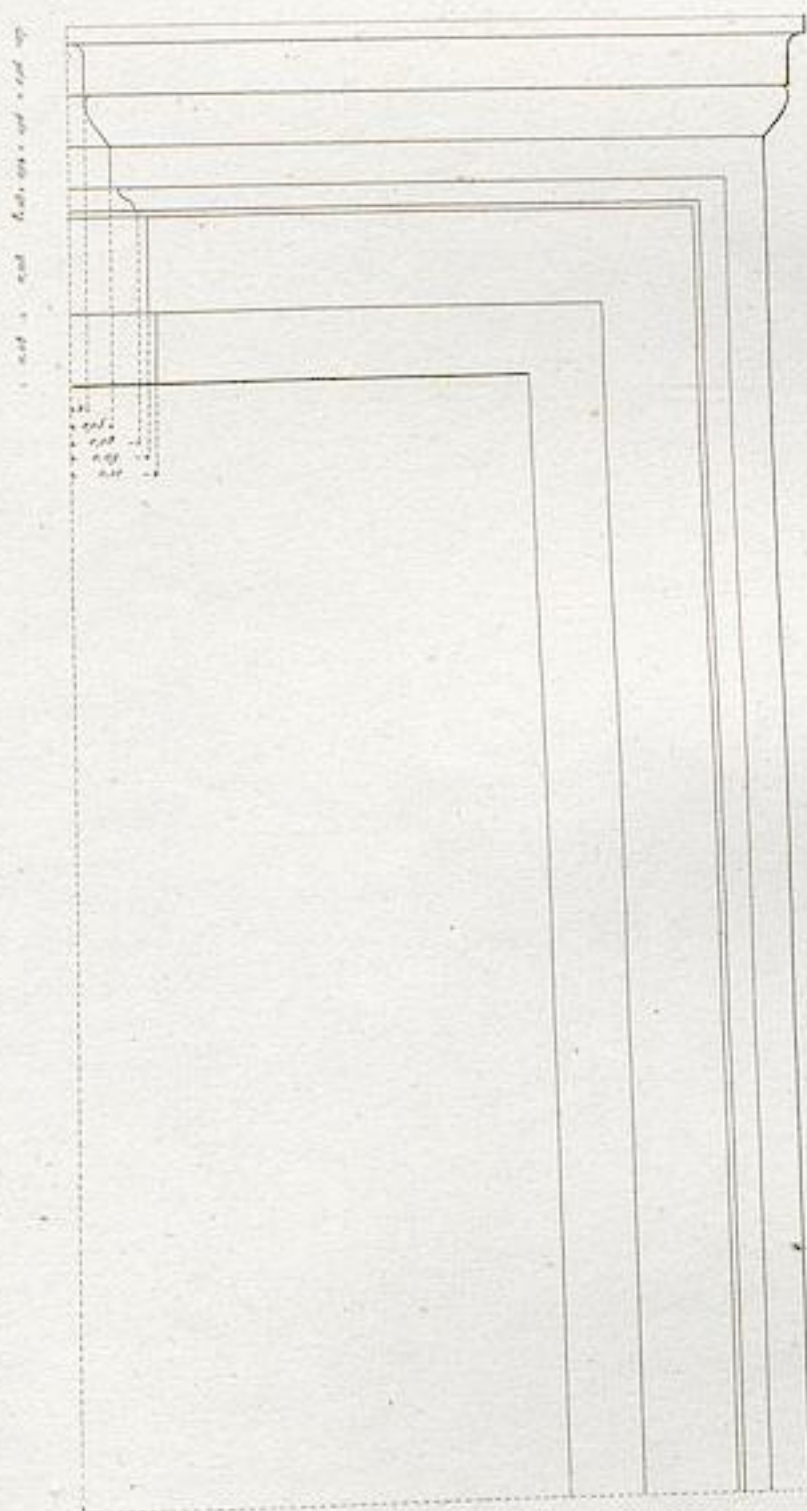




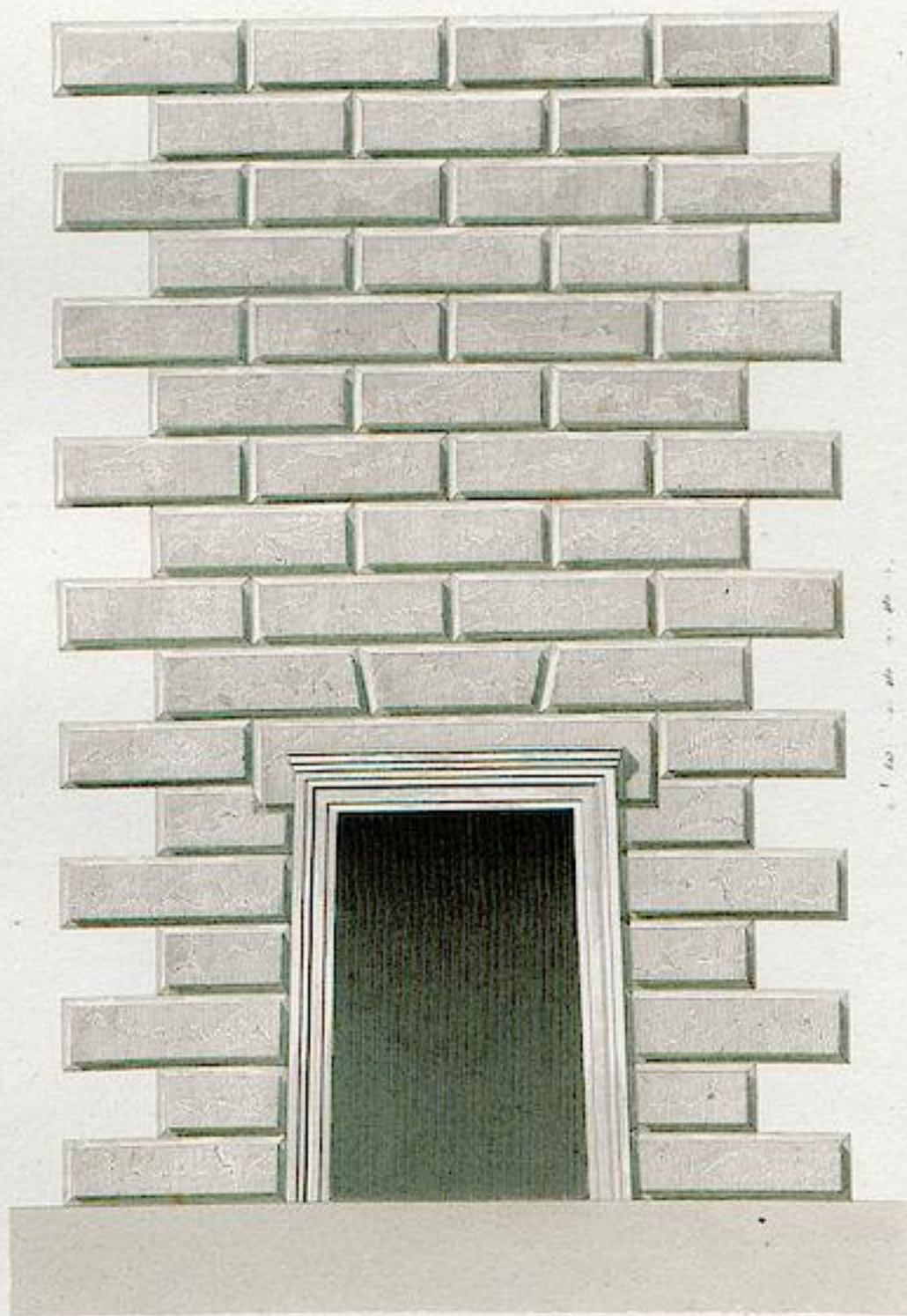
PLAN DU STADE ET DE LA PALESTRE.



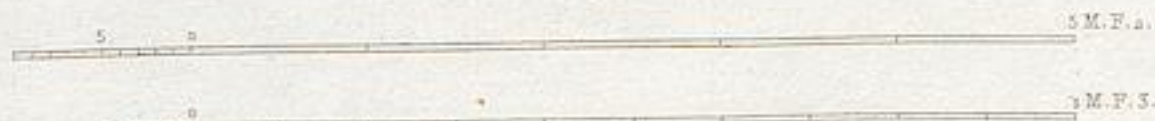
F. I.



F. III.



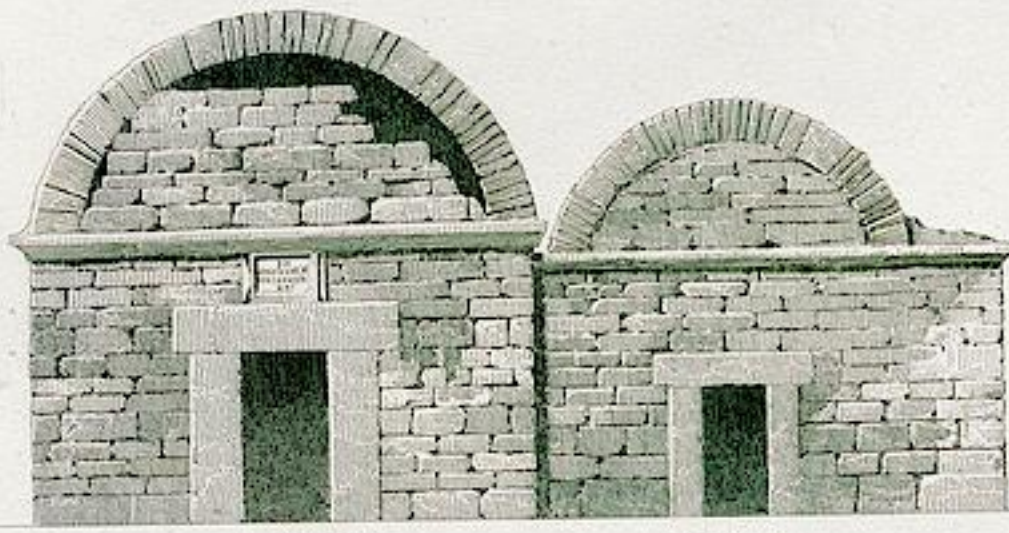
F. II.



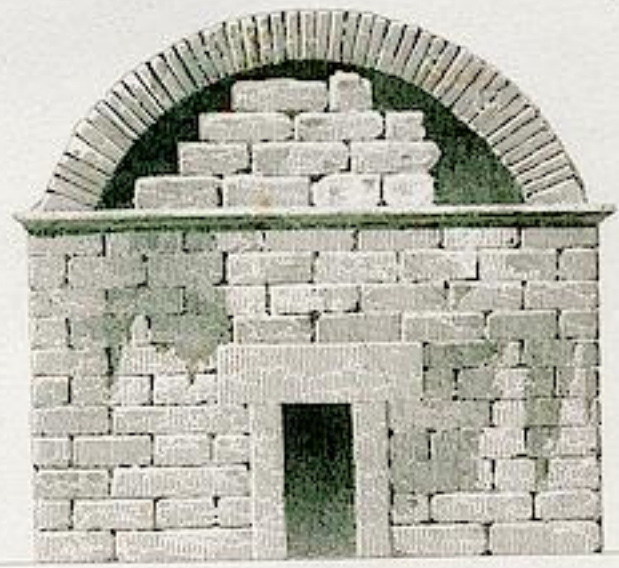
Ch. Texier del.

Lemaître sculp.

DETAILS DU STADE ET DE LA PALESTRE.



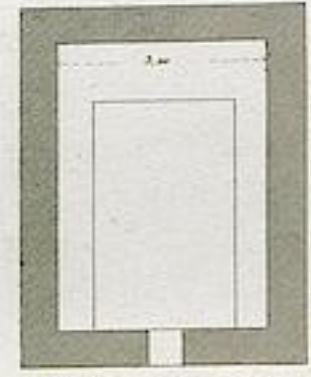
F. I.



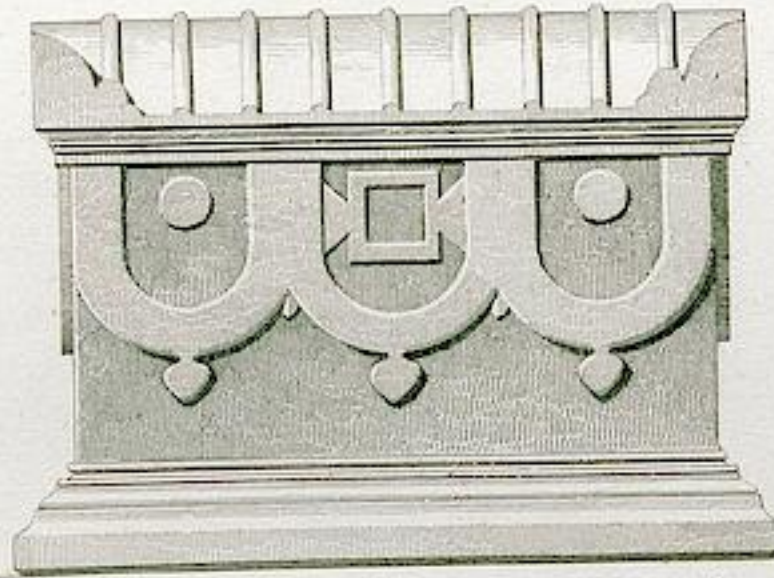
F. IV.



F. II.



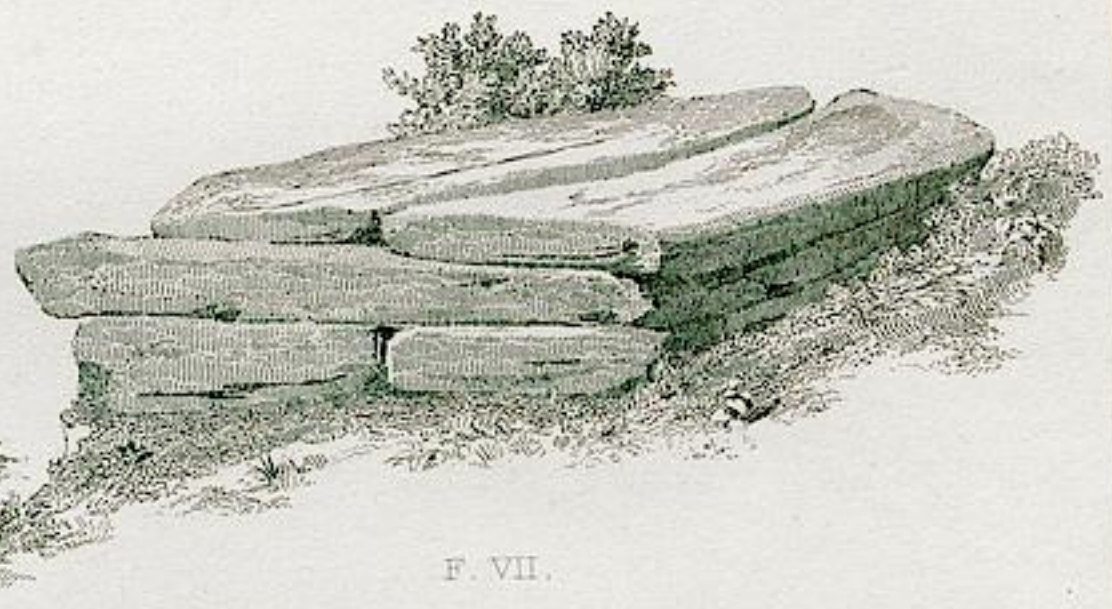
F. III.



F. V.



F. VI.



F. VII.



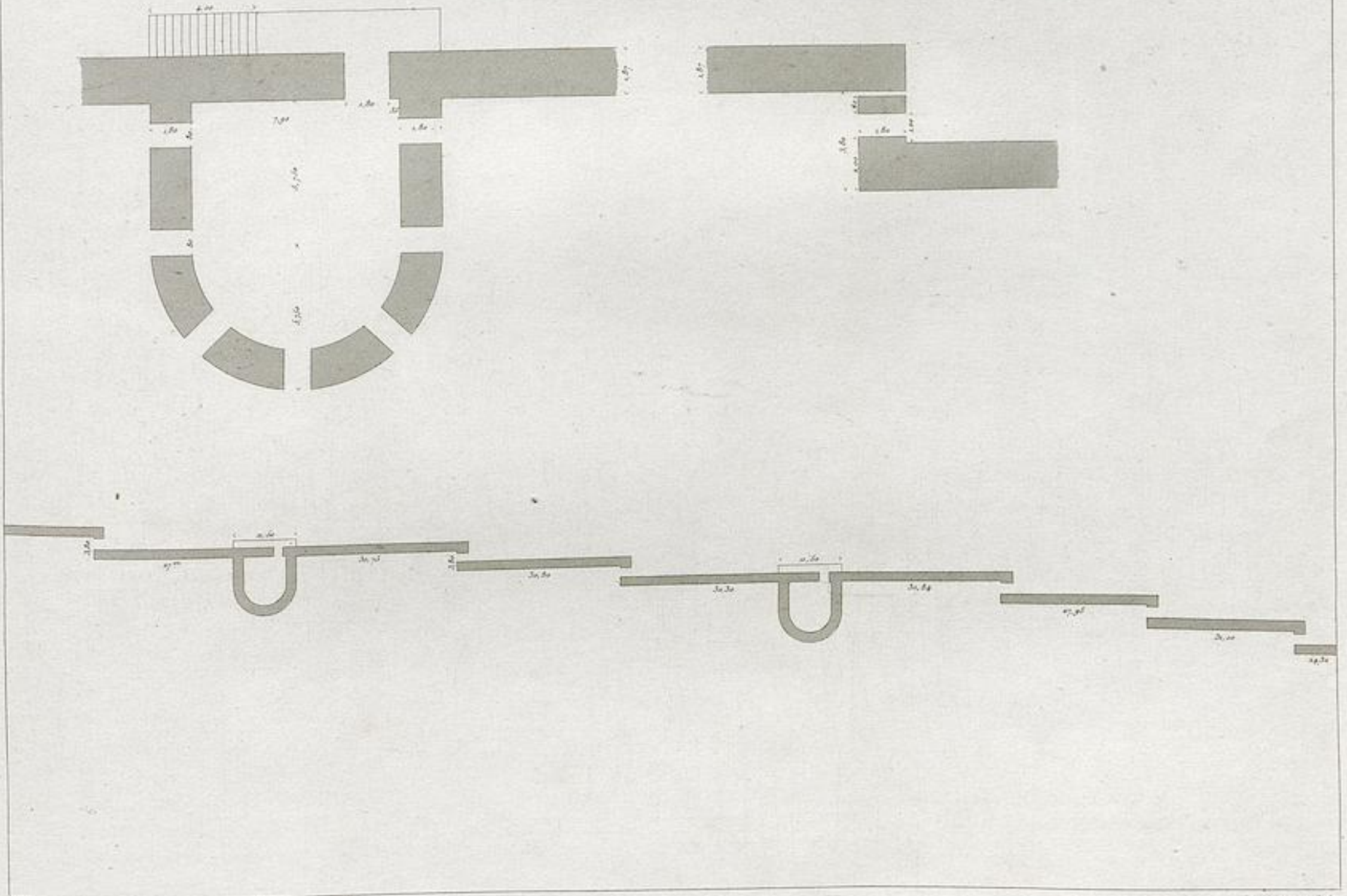
F. VIII.



Ch. Texier del.

Lemaître sculpit.

TOMBEAUX DE IASSUS.



Ch. Texier del.

Lemaître sculp.

CAMP RETRANCHE DES LELEGES.
 Poterne. ——— Disposition des tours et des poternes.





Ch. Texier del.

A. Lemaître sculp.

CAMP RETRANCHE DES LELEGES.

Imp. par Charbonnier & Co.



F. I.



F. II.

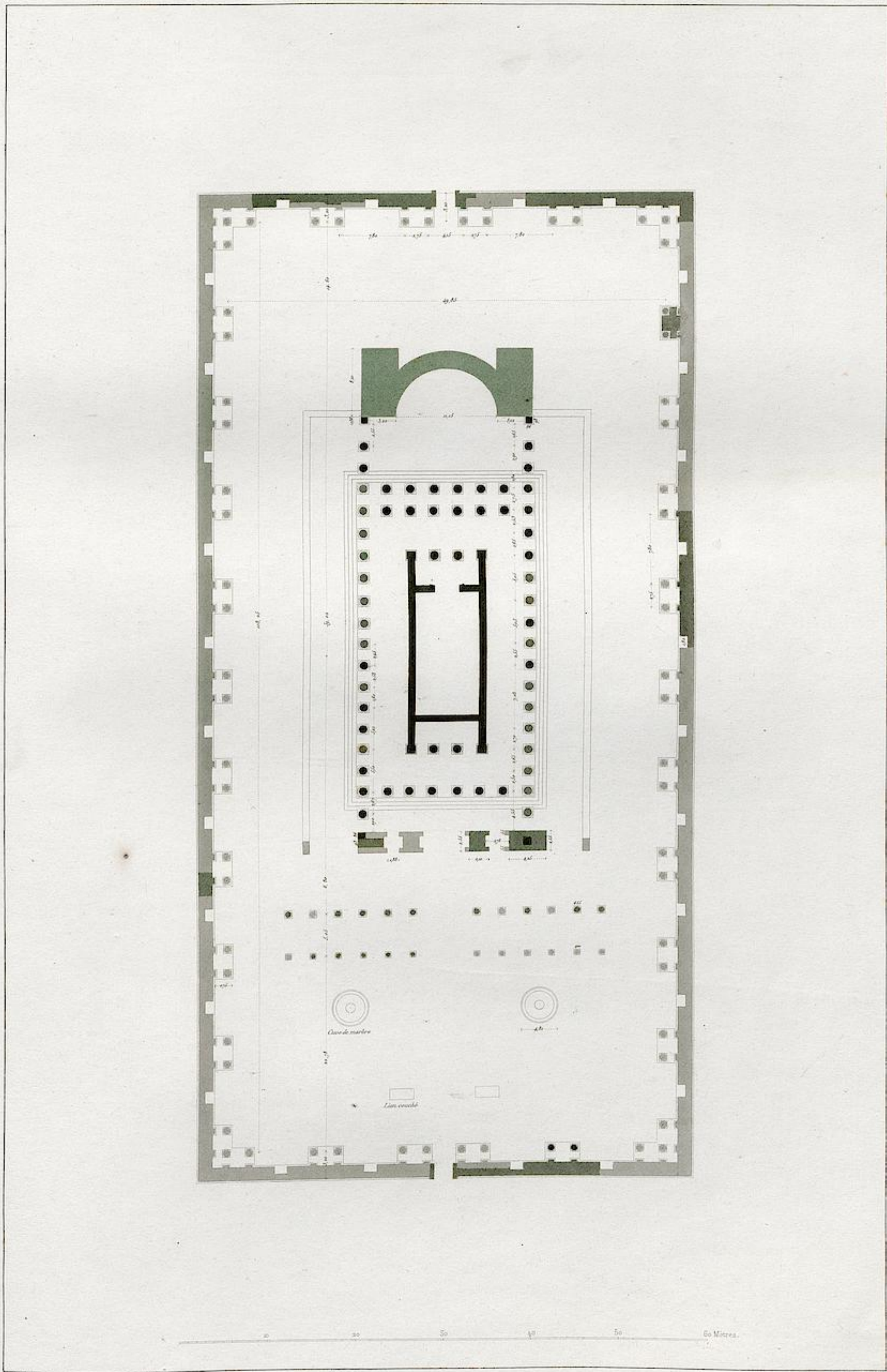
CAMP RETRANCHE DES LEIEGES
Tours et murailles



Ch. Texier del.

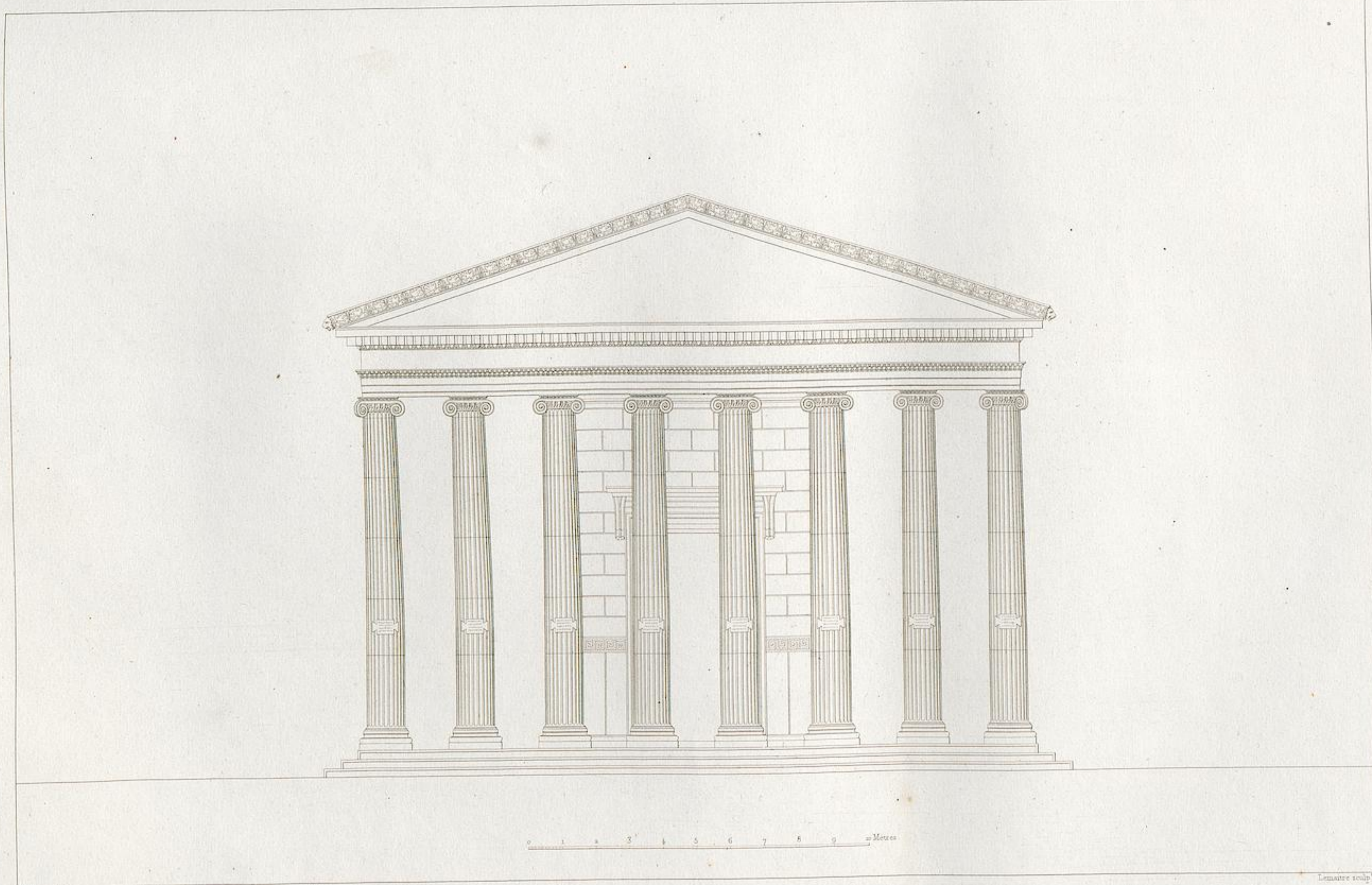
A. F. Lemaître sculp.

VUE DU TEMPLE D'APHRODISIAS.

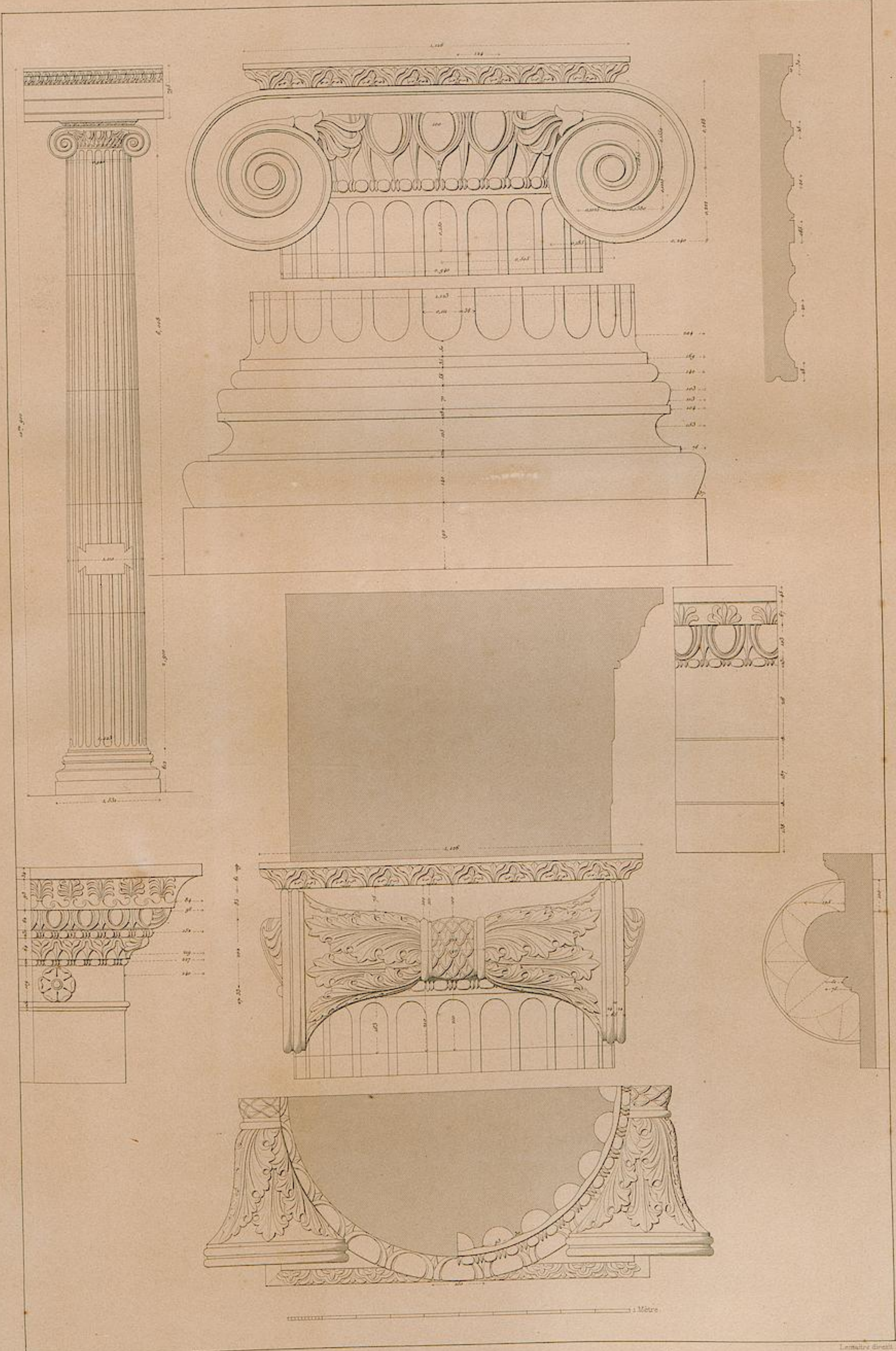


PLAN DU TEMPLE DE VENUS

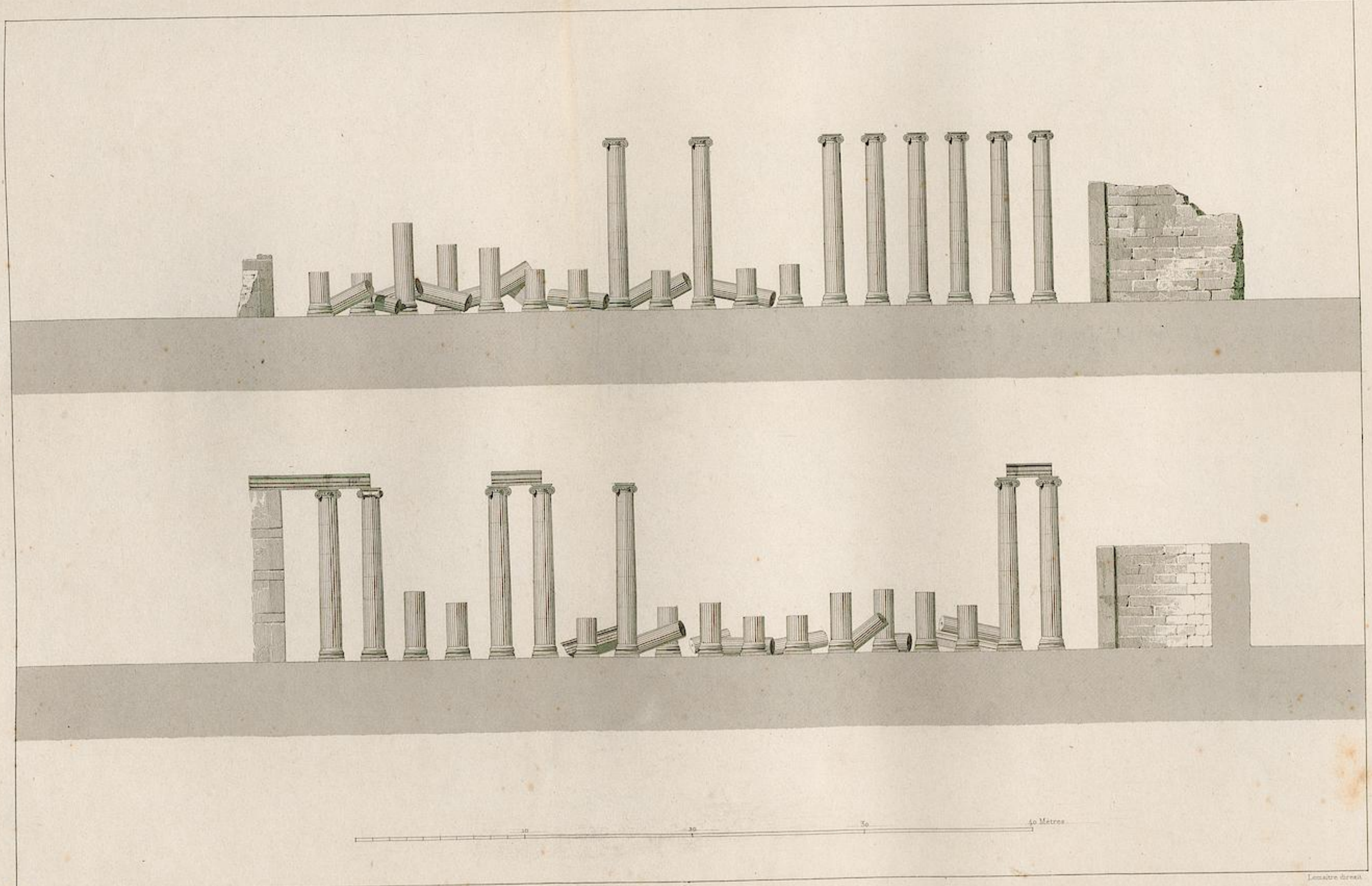




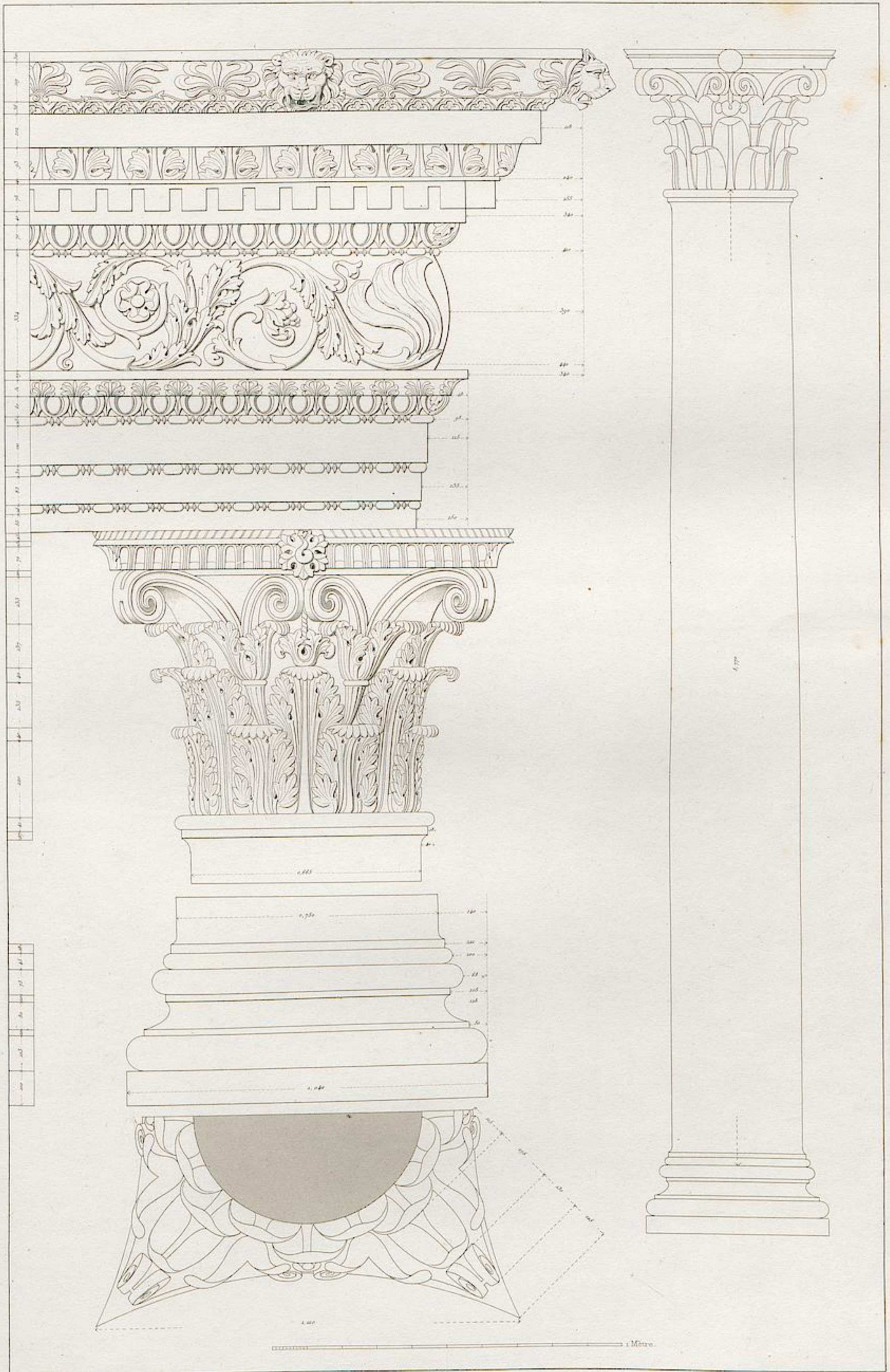
ELEVATION RESTITUÉE DU TEMPLE DE VENUS.



DETAIL DE L'ORDRE.



ÉLEVATION LATÉRALE DU TEMPLE.

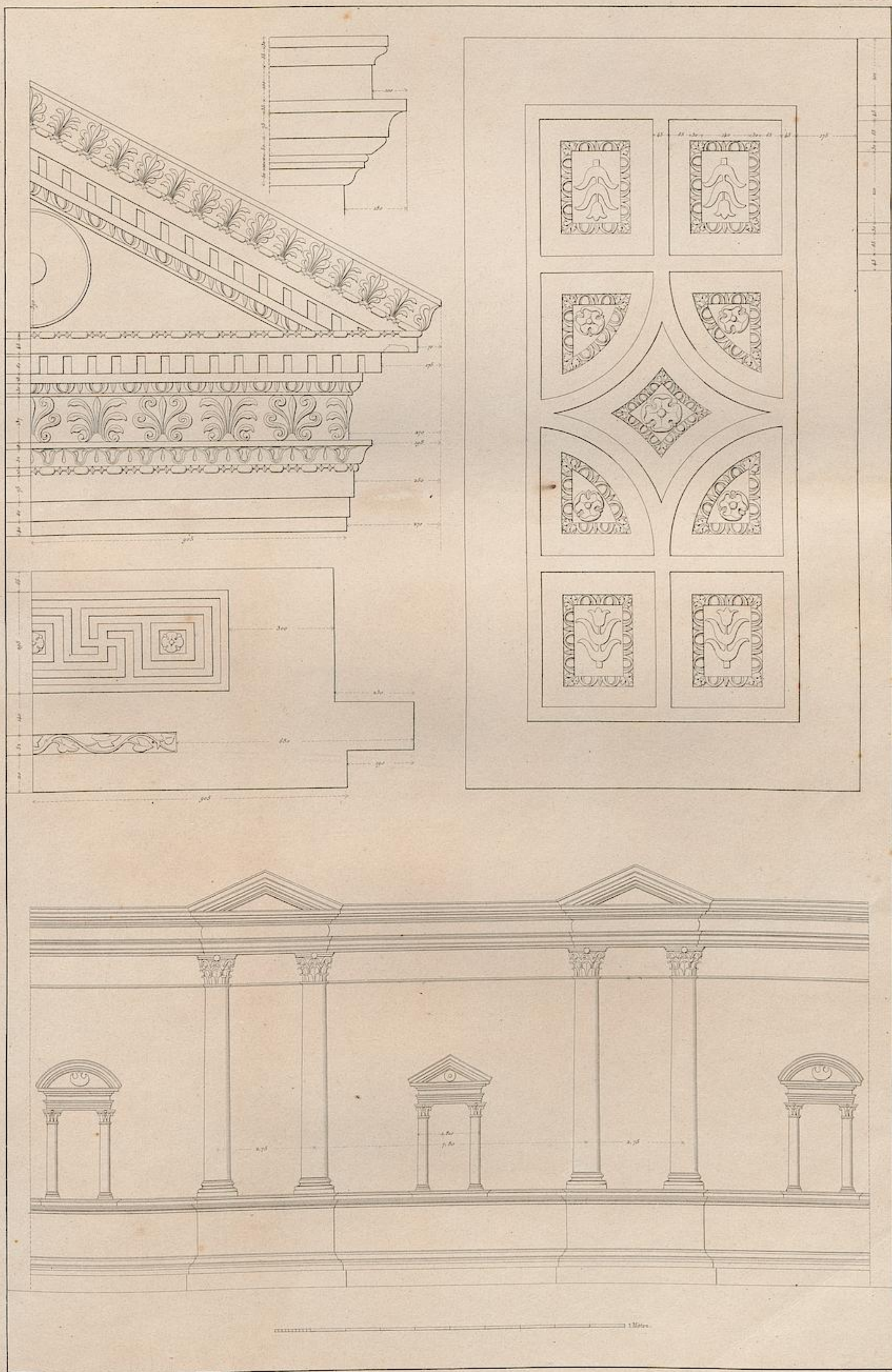


Ch. Texier del.

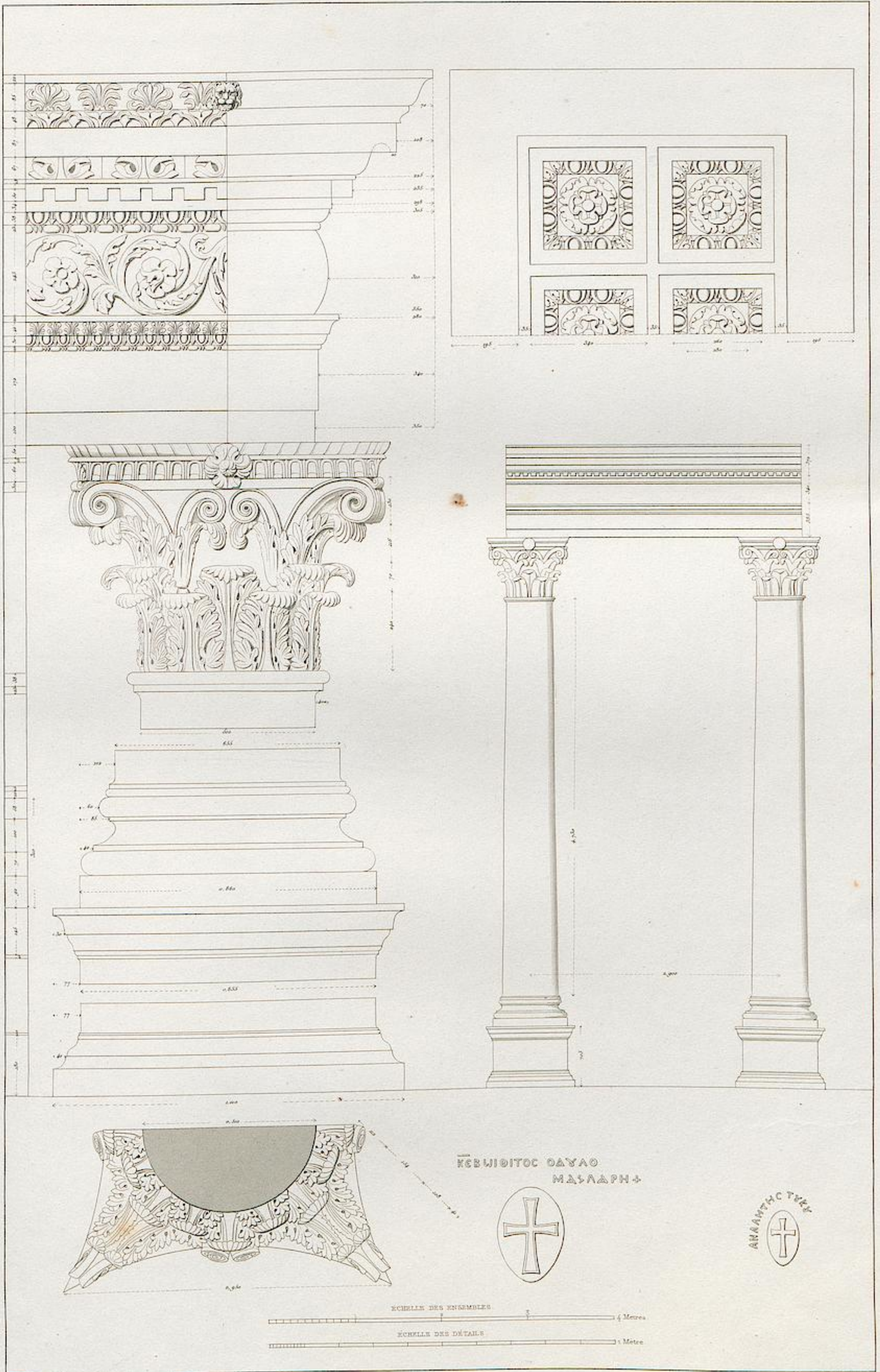
Lemaître d'écrit.

GRAND ORDRE DE L'ENCEINTE DU TEMPLE.





DÉTAIL DE L'ENCEINTE.

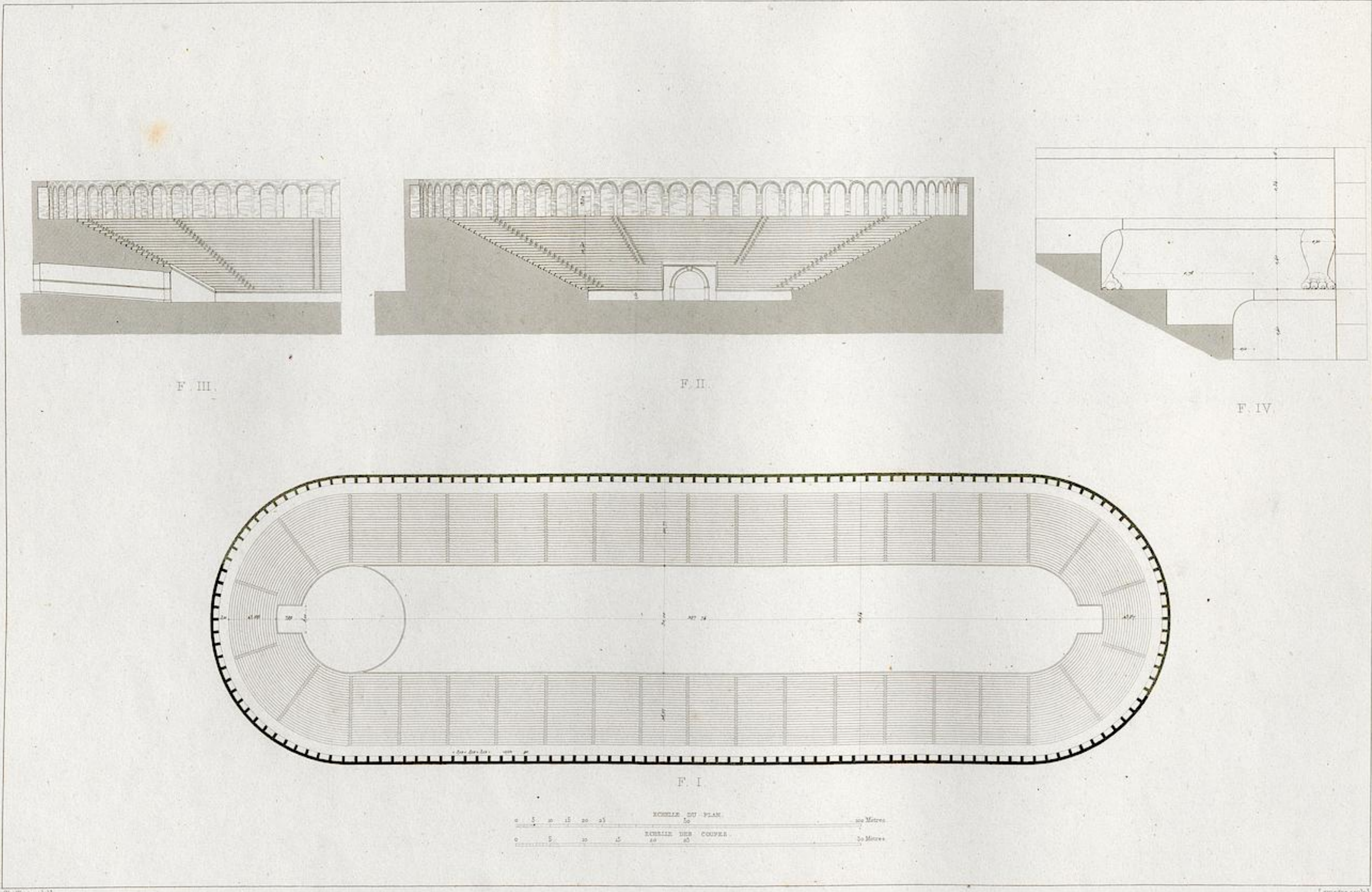


Ch. Texier del.

Le Maître d'ouv.

PETIT ORDRE DE L'ENCEINTE.



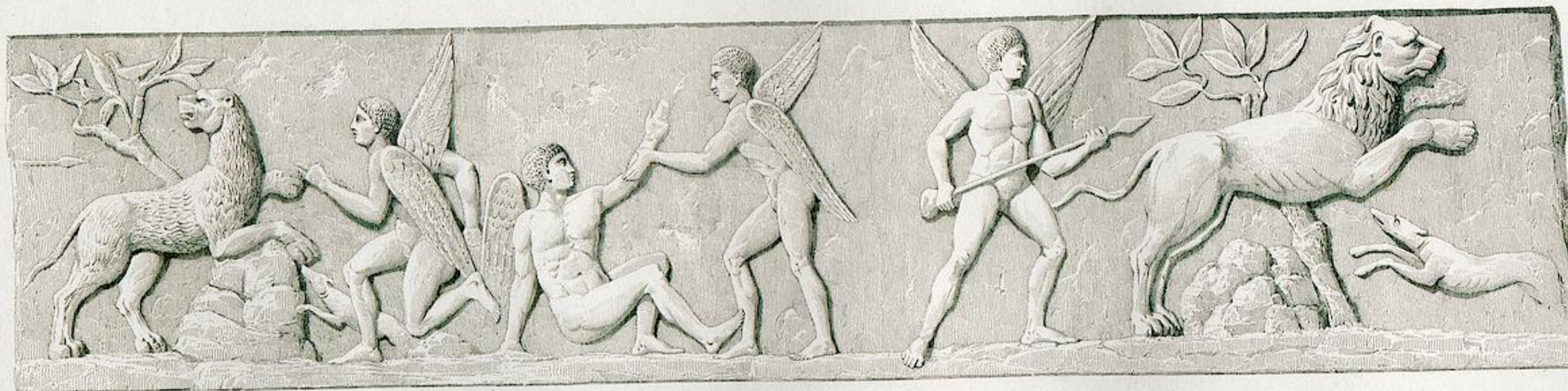


Ch. Texier del.

L. Mouton sculp.

PLAN, COUPES ET DETAIL, DU STADE.





F. I.

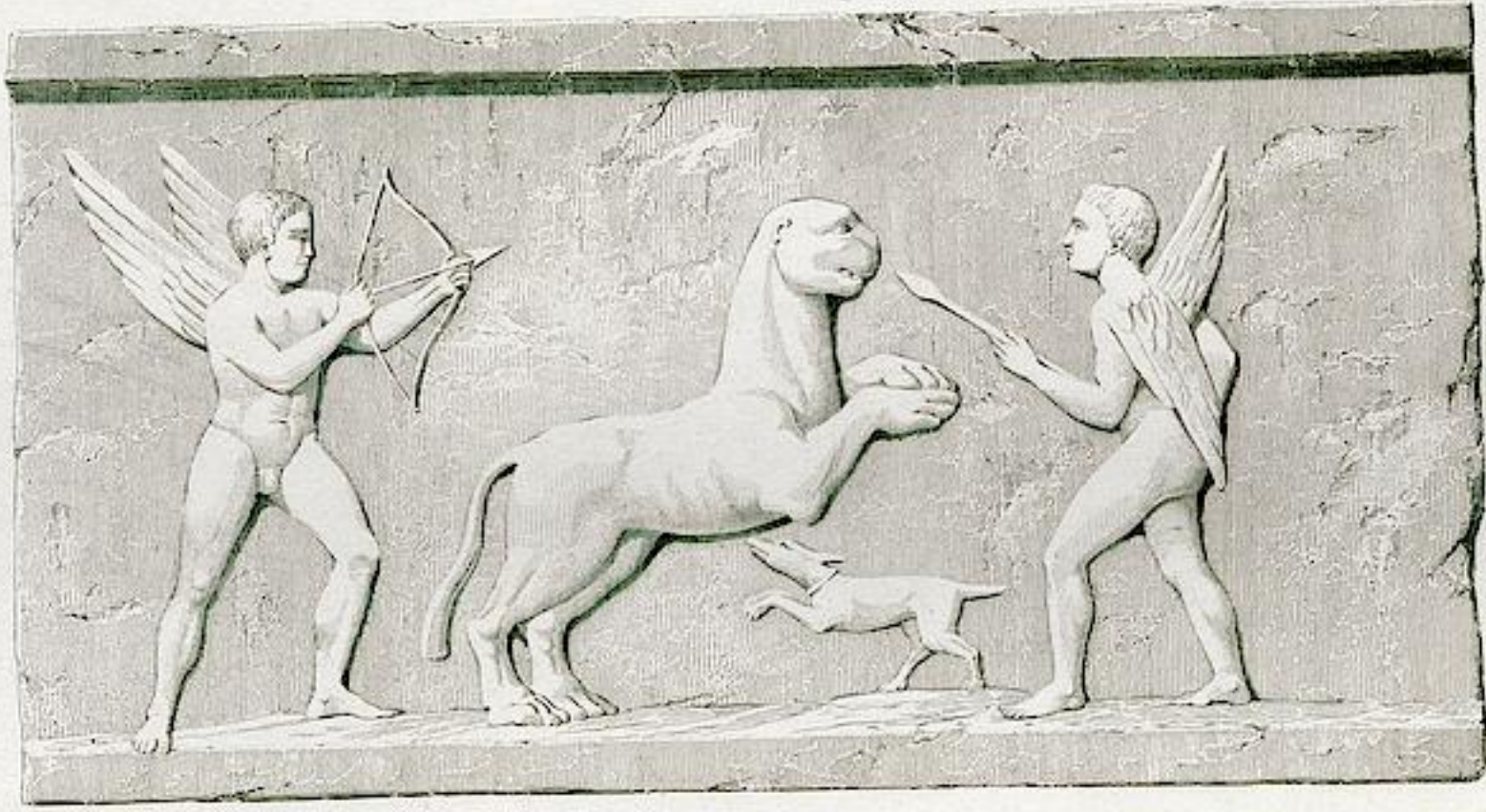


F. II.

FRISE DE MARBRE.

Lemaire sculp.





F. I.



F. II.

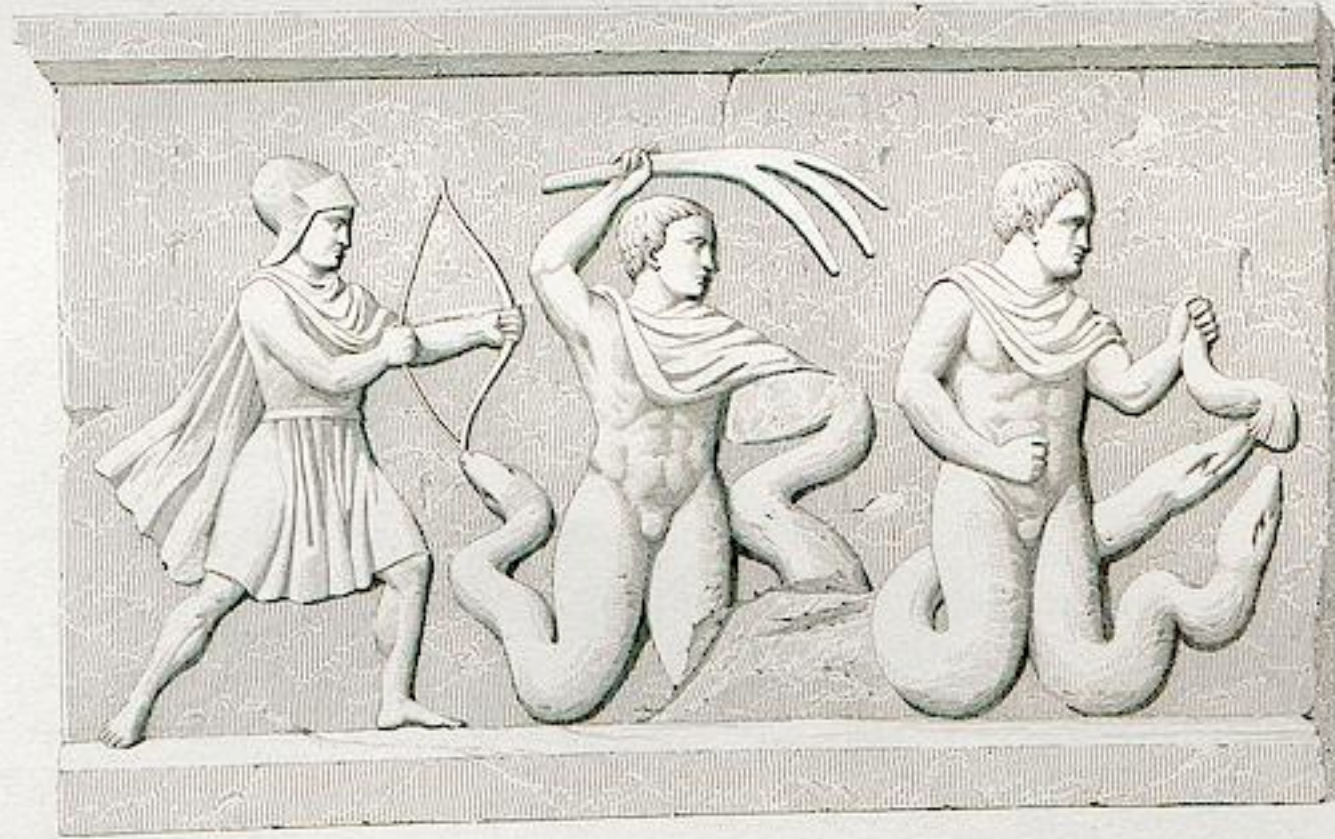
Ch. Texier del.

Lenoir sculp.

FRISE DE MARBRE



F. I.



F. II.



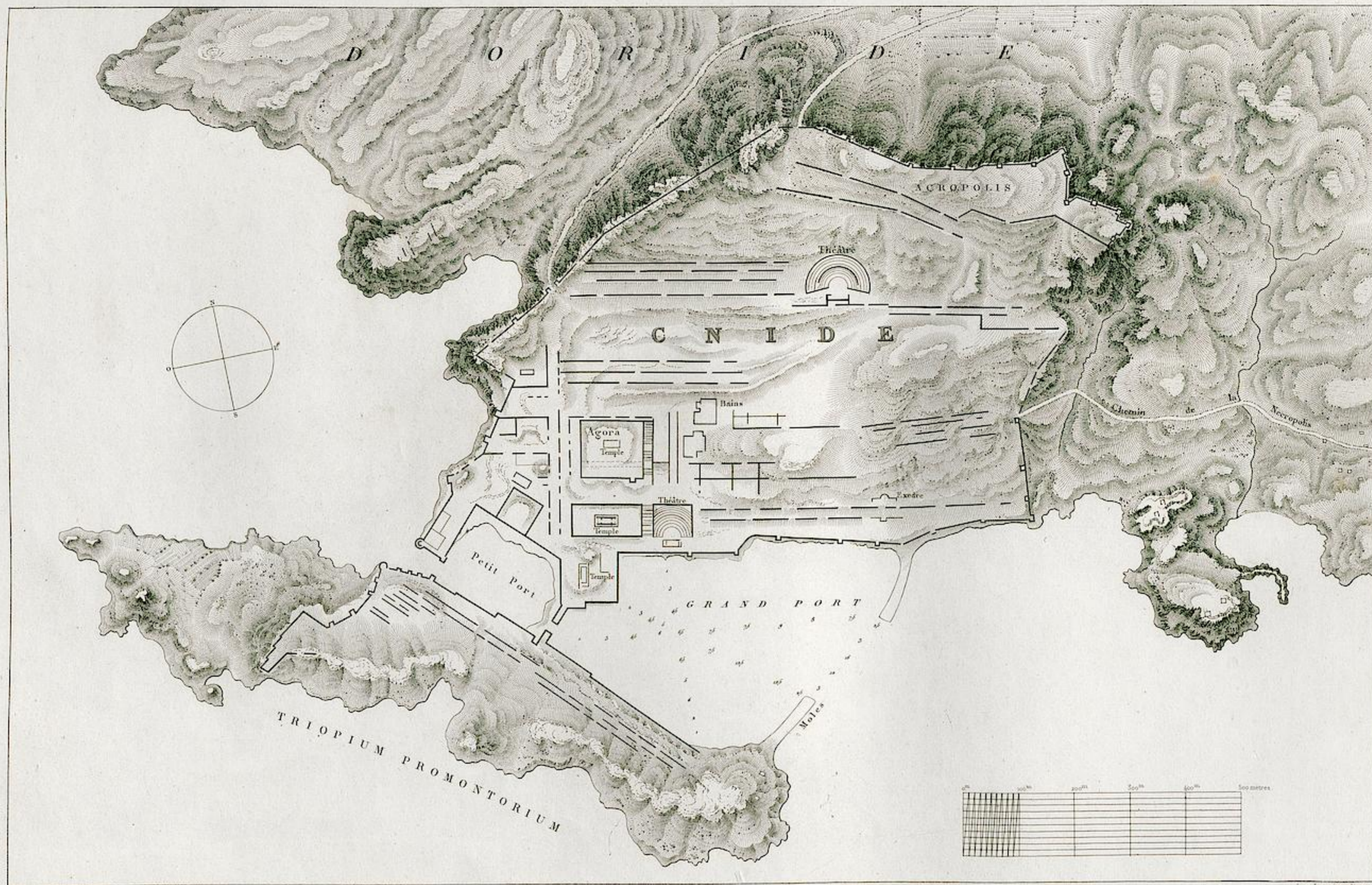
F. III.

Ch. Texier del.

A. F. Lenoire sculp.

FRISE DE MARBRE.



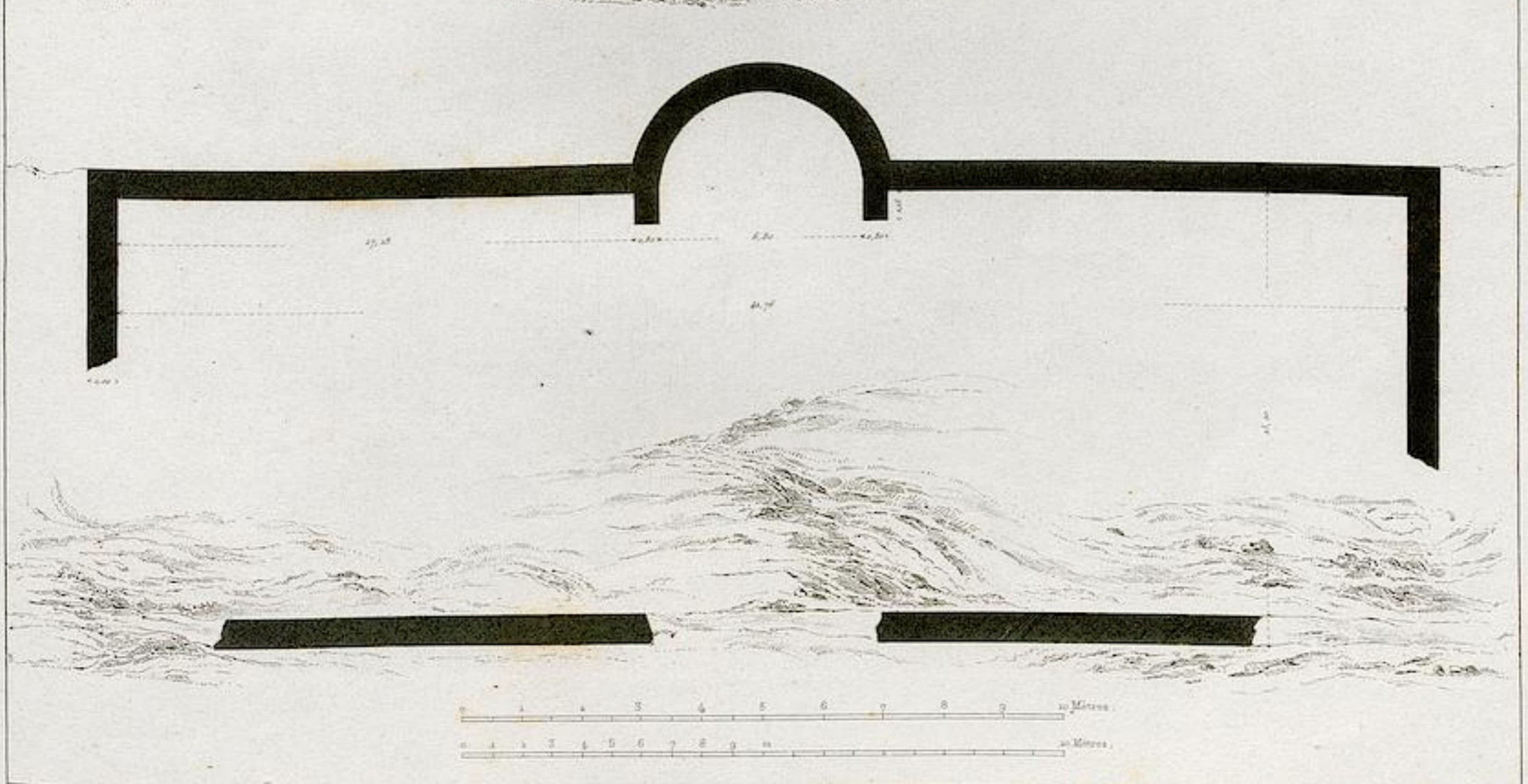
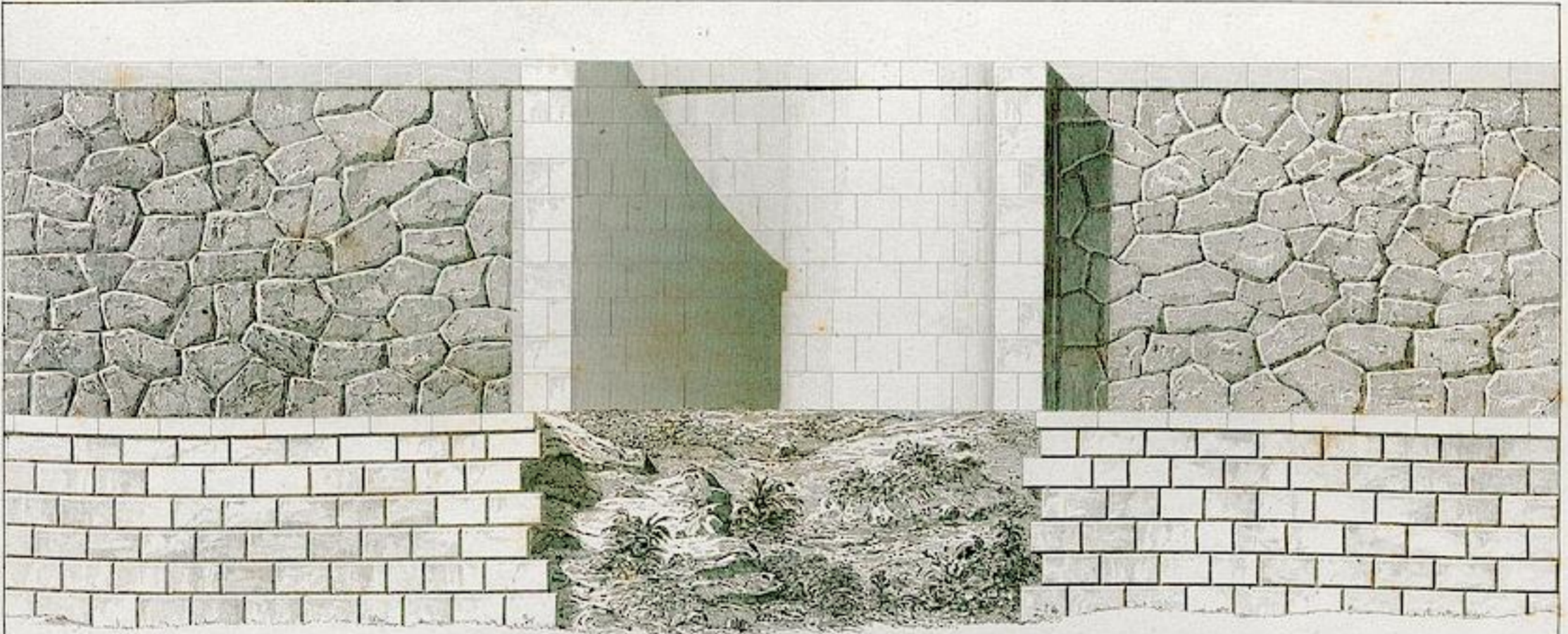
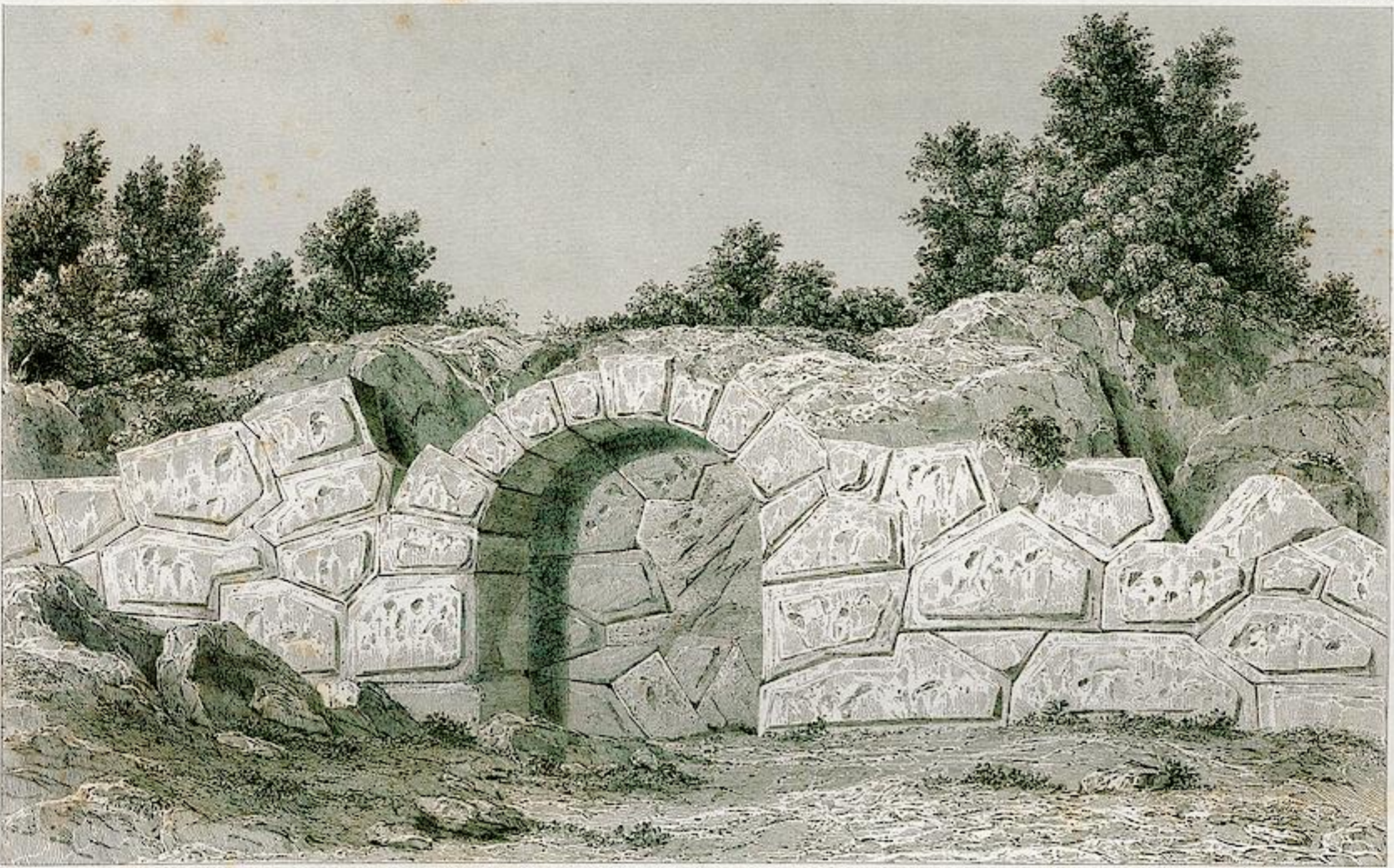


Ch. Texier del.

Lemaire direct.

PLAN GÉNÉRAL DE LA VILLE ET DES PORTS





Ch. Texier del.

Lesclapart sculp.

CONSTRUCTIONS GRECQUES.

CNIDE.

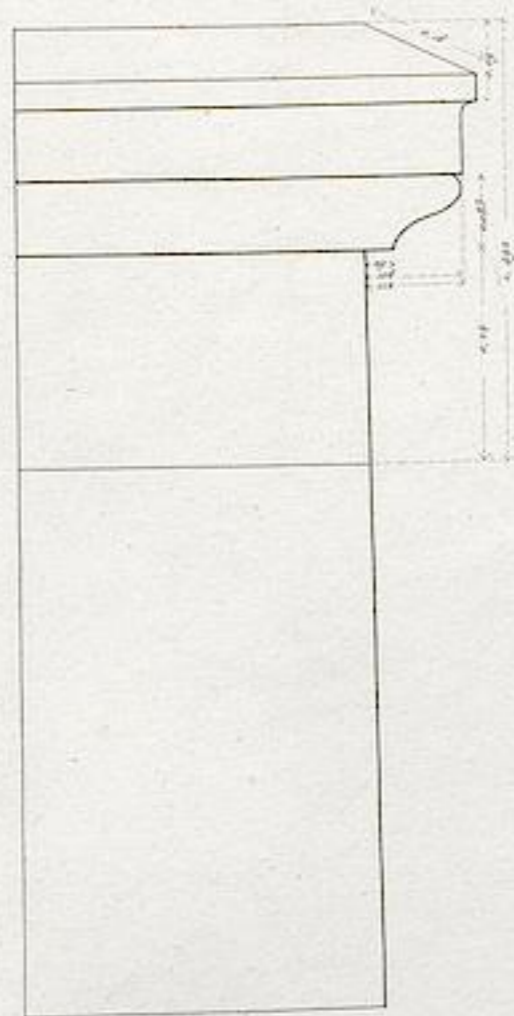
PL. 161.



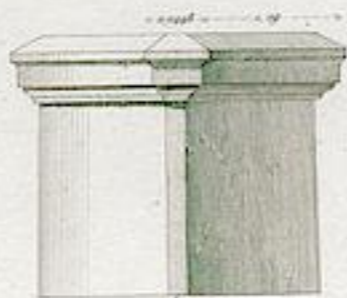
Ch. Texier del.

Lemaître sculp.

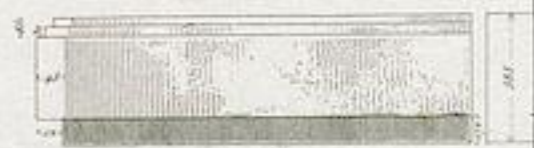
MURS DE LA VILLE



F. VIII.



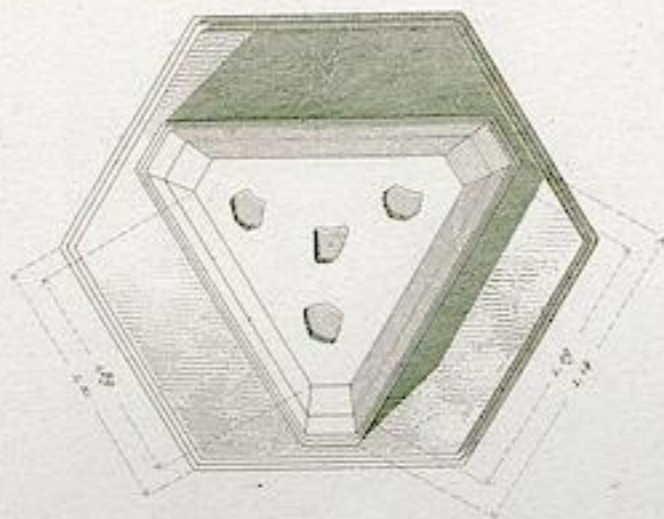
F. IV.



F. VII.



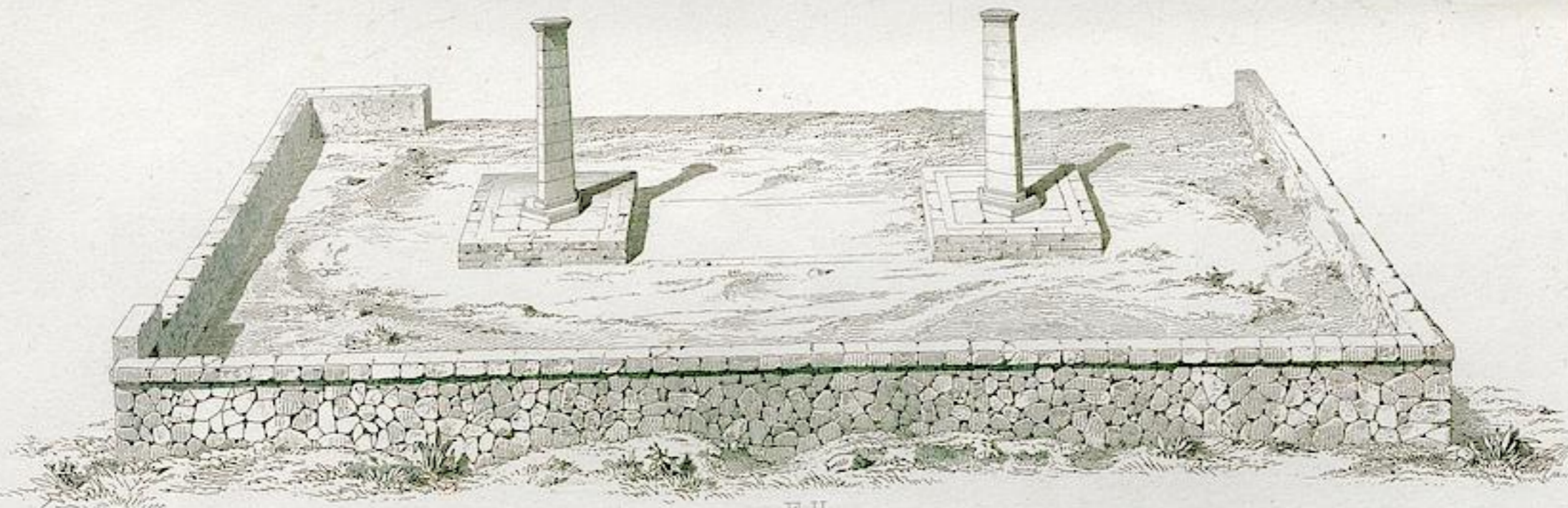
F. VI.



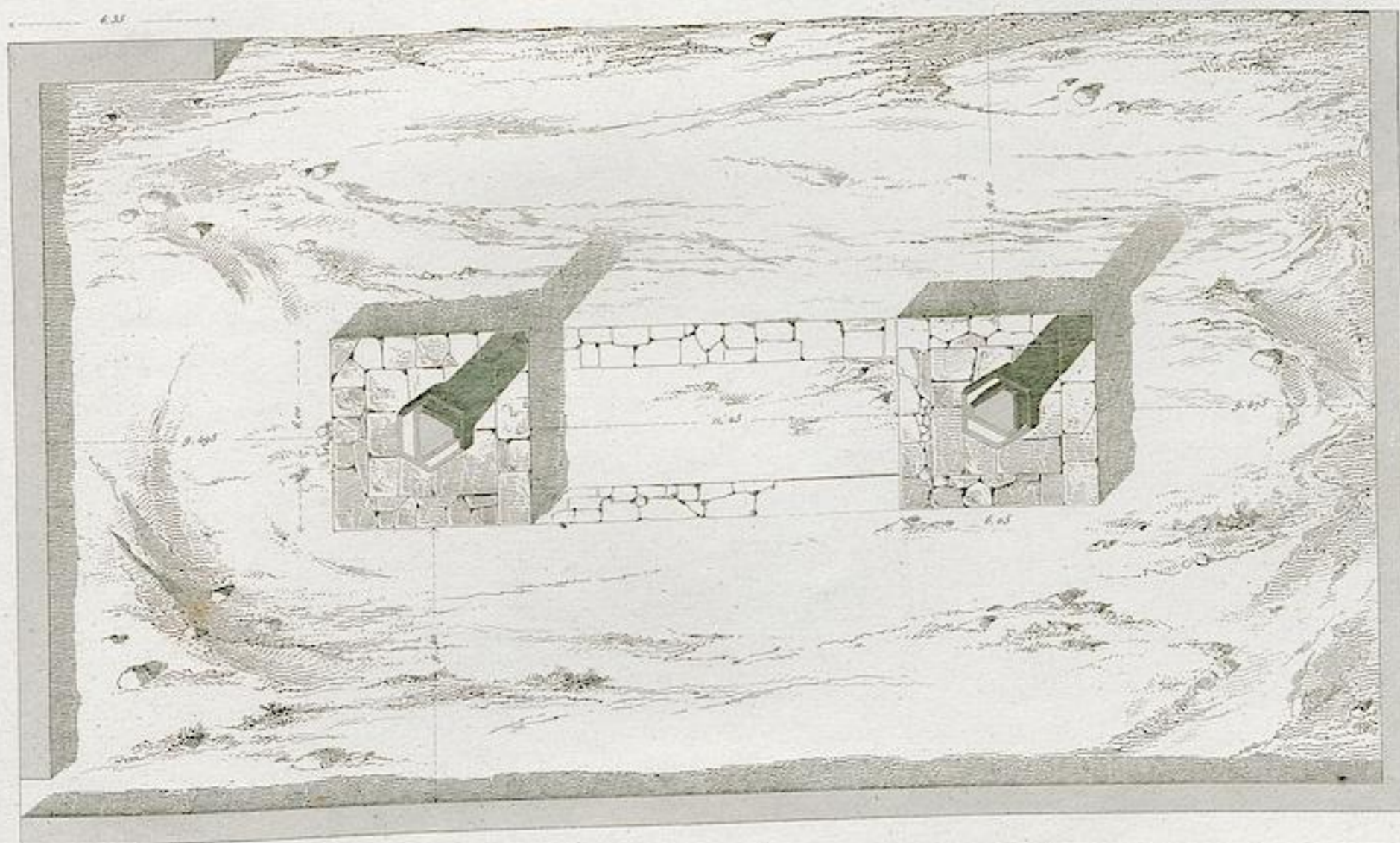
F. III.



F. V.



F. II.



F. I.

PLAN ET DÉTAIL DU HIERON DE CNIDE.

Lemaître sculpt.

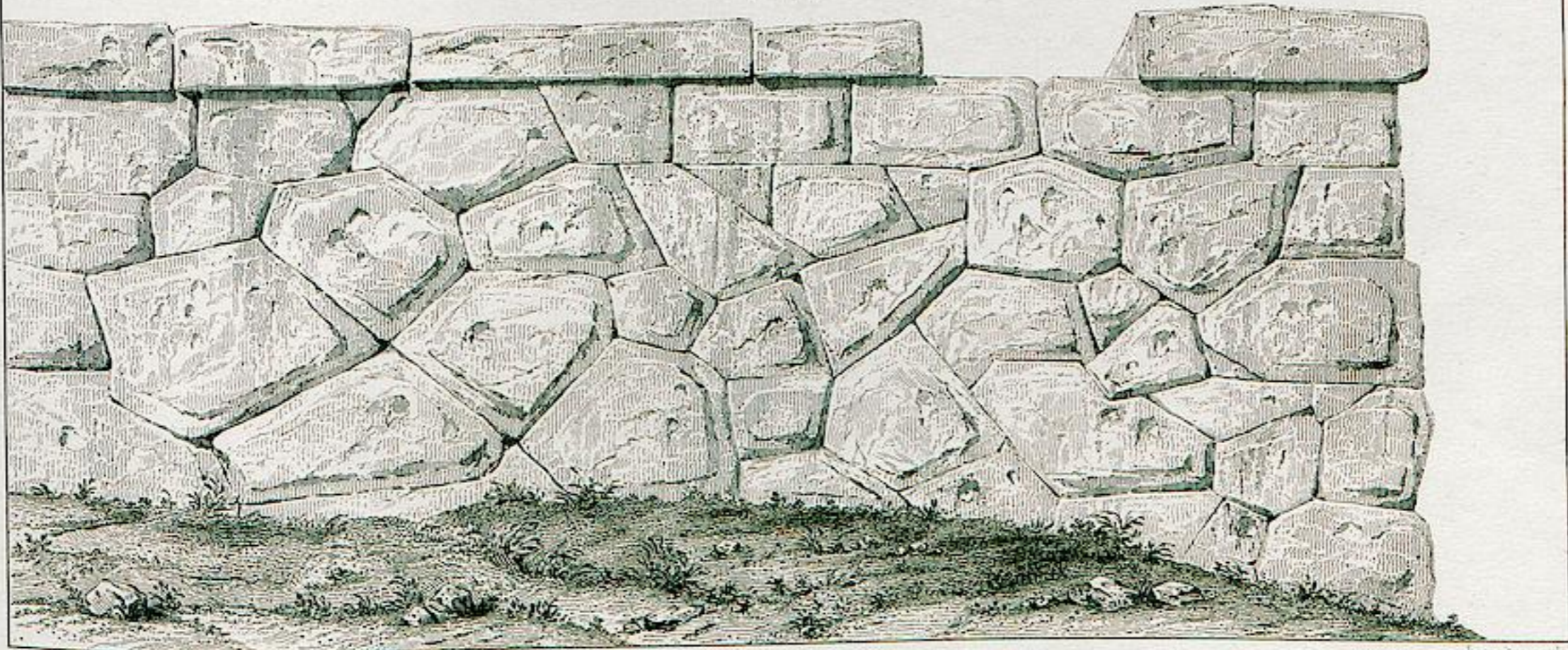
F. I.



F. II.



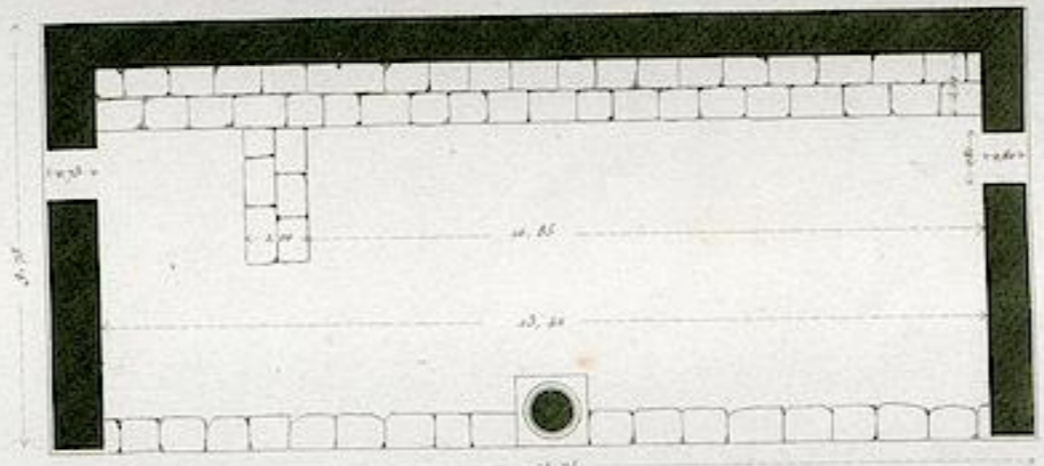
F. III.



DÉTAILS DE CONSTRUCTION DU HIERON.



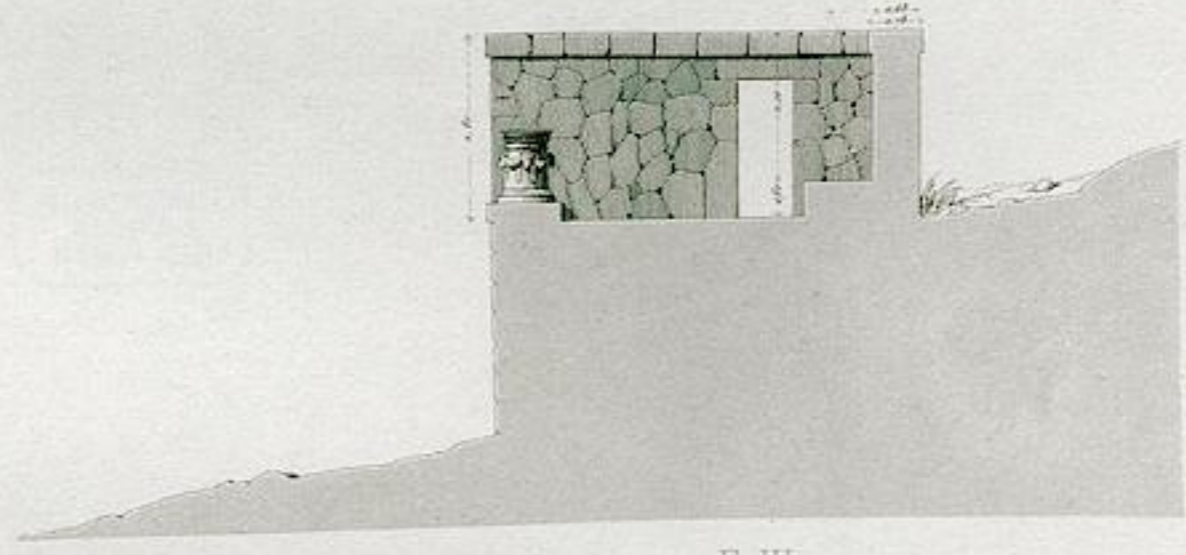
F. II.



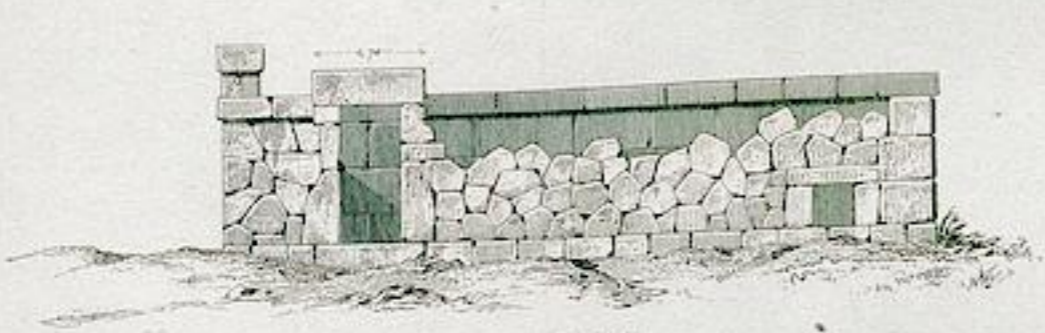
F. I.



F. IV.



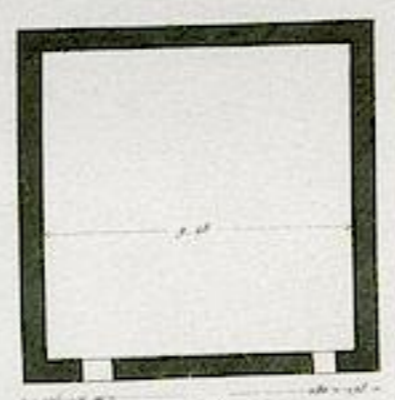
F. III.



F. VII.



F. VI.



F. V.



Ch. Texier del.

Lemaitre sculp.

TOMBEAUX DANS LA NÉCROPOLE





Ch. Texier del.

Imp. chez L. Letronne, 15. Quai Voltaire.

Lith. par Freeman.

VUE DE LA VILLE DE MACRI.

TELMISSUS.

PL. 167.



Ch. Texier del.

L'empire direct.

E. Aubert sculp.

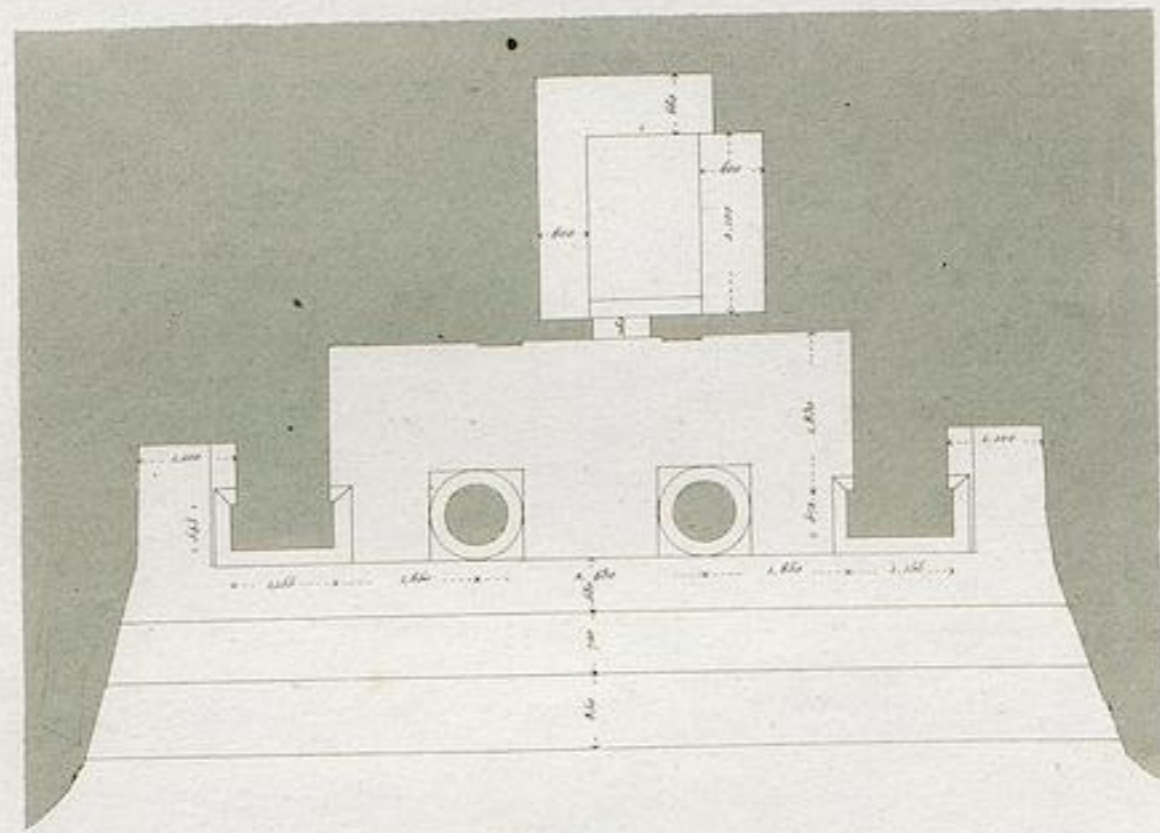
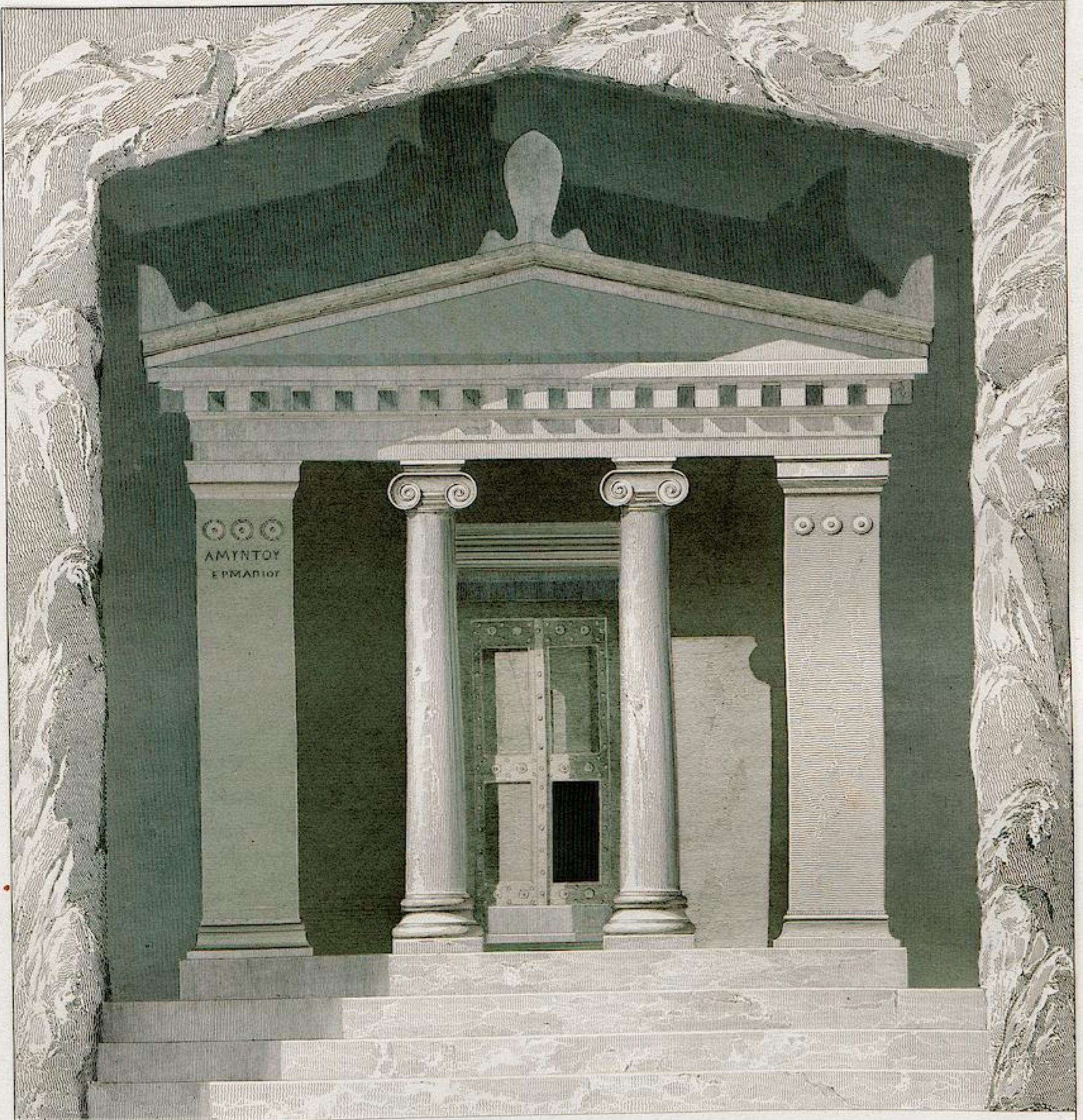
VUE DE L'ANCIENNE ACROPOLIS.



Ch. Texier del.

Clara Lemaire sculp.

TOMBEAUX PRÈS DE L'ACROPOLIS



ECHELLE DE L'ELEVATION

ECHELLE DU PLAN

5 Mètres

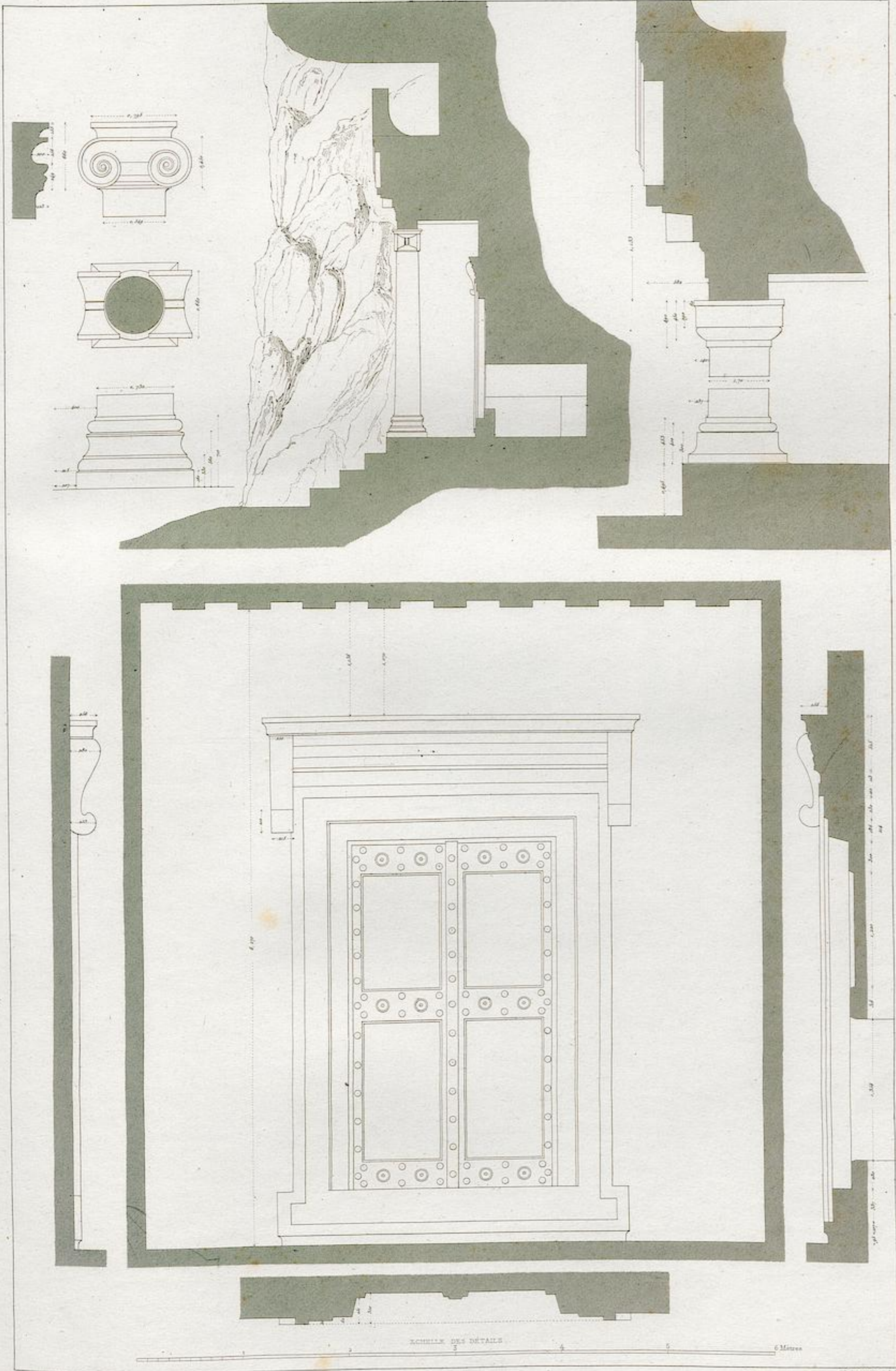
5 Mètres

Ch. Texier del.

Lemaître sculp.

TOMBEAU D'AMYNTAS

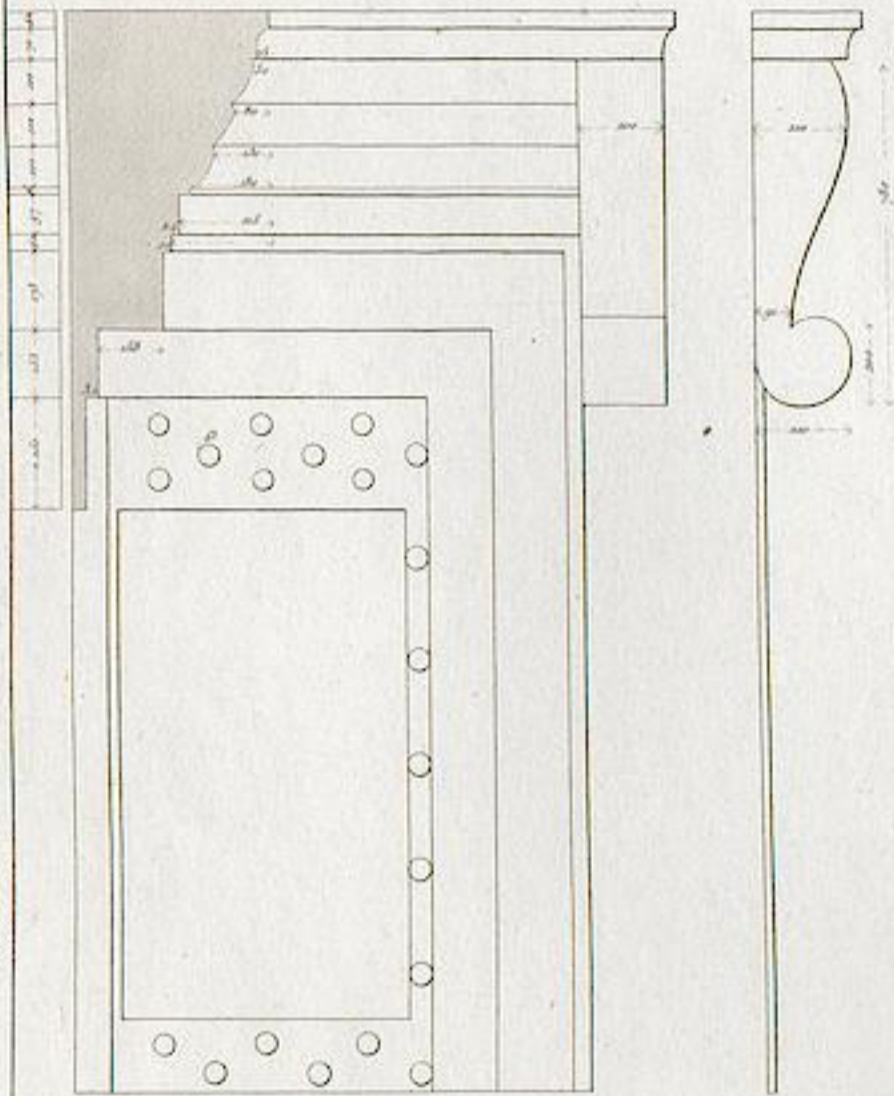
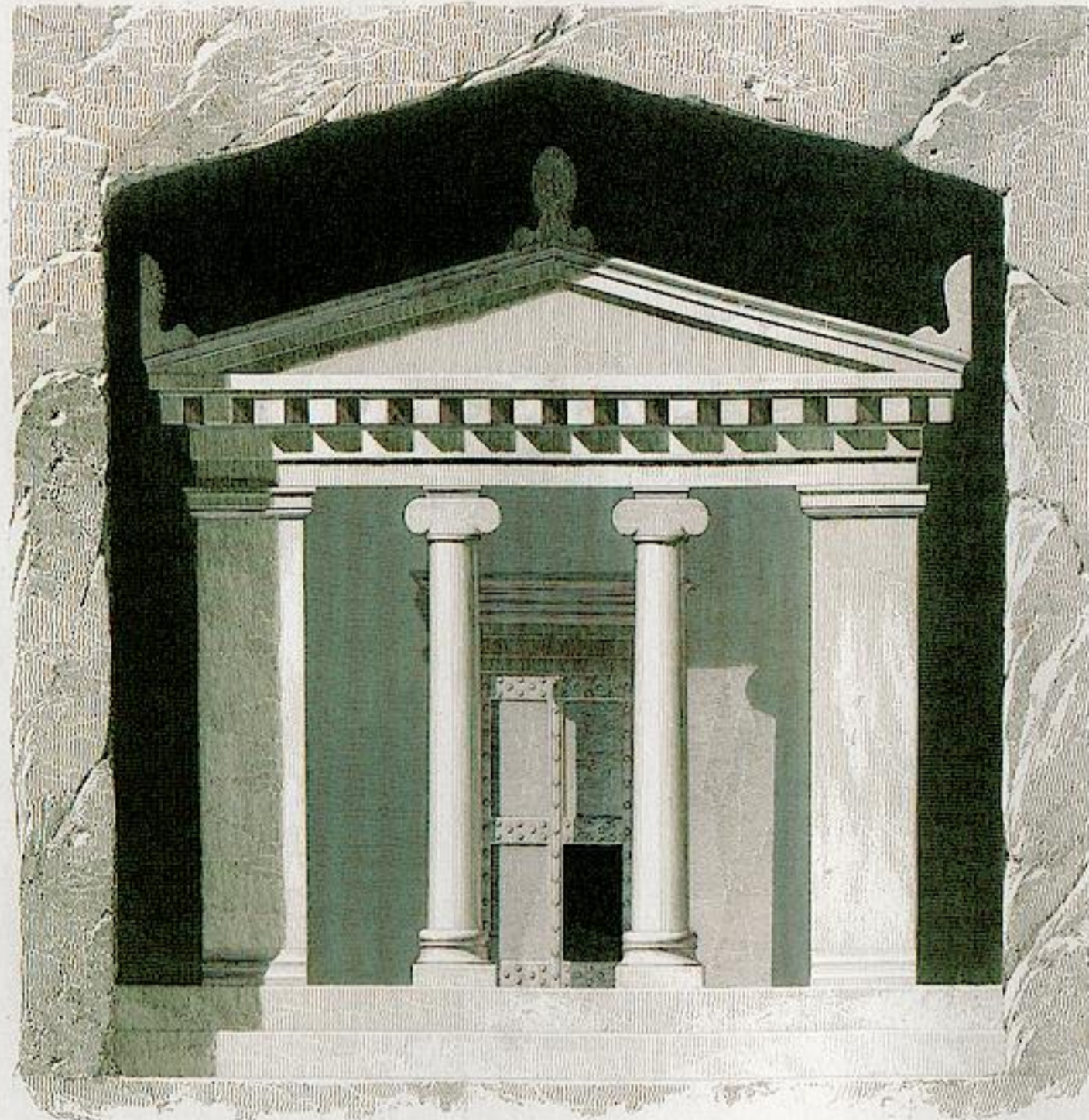




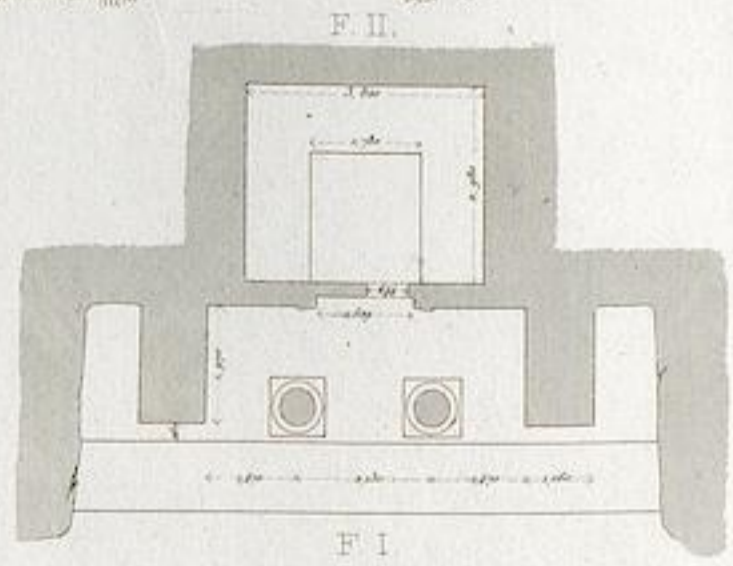
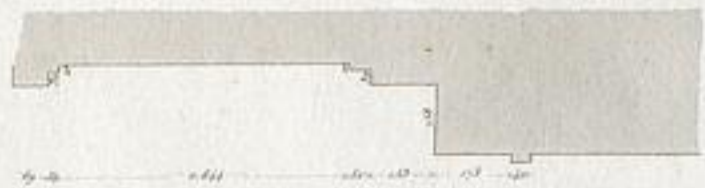
Ch. Texier del.

Lemaire sculp.

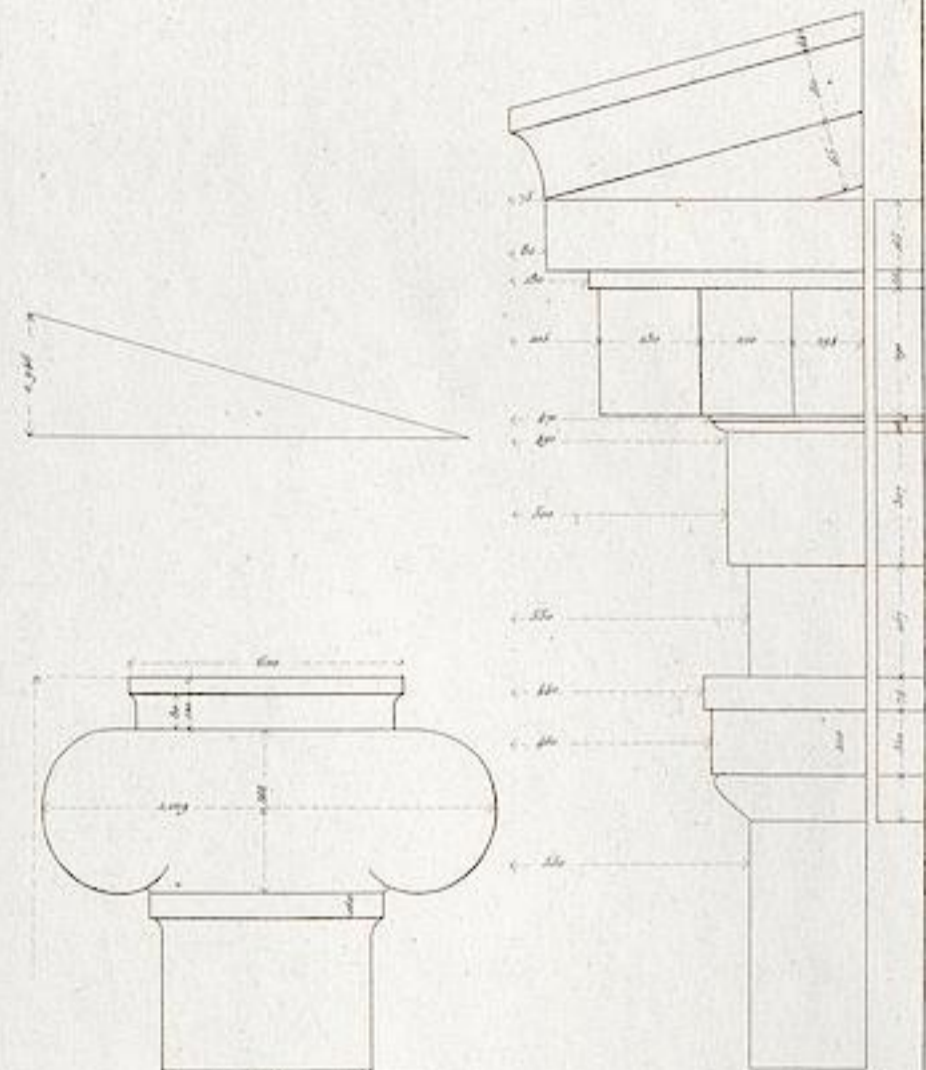
PORTE ET DÉTAIL DU TOMBEAU D'AMYNTAS



F. V.

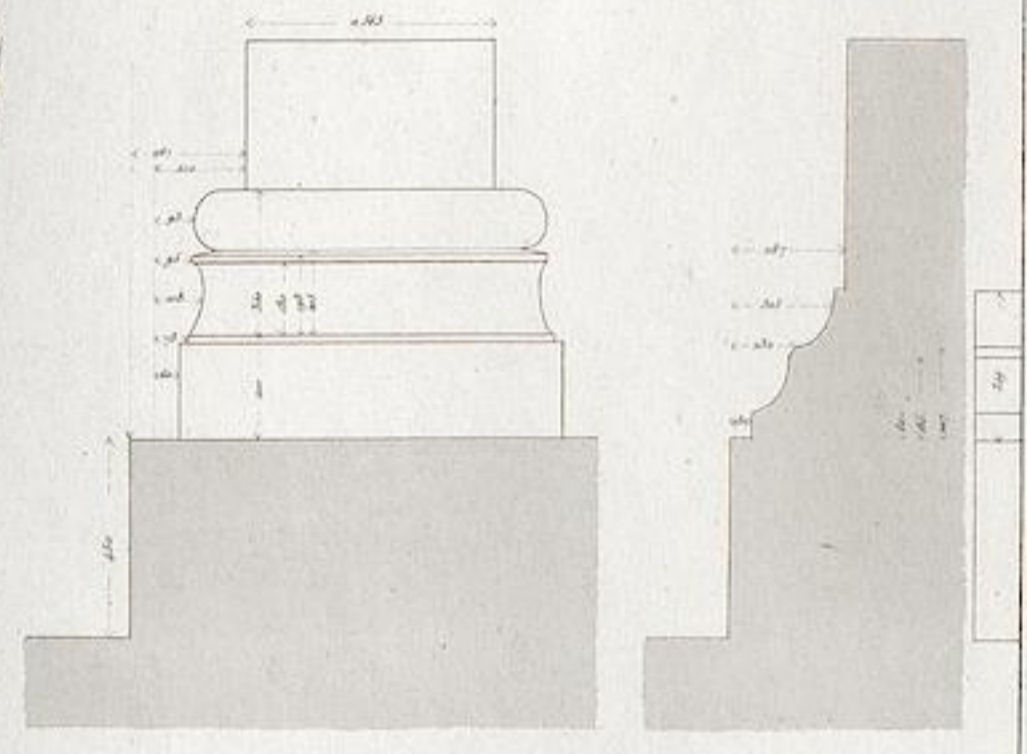


6 Mètres. SCHEDE DE L'ELEVATION



F. IV.

F. III.



2 Mètres. SCHEDE DES DÉTAILS

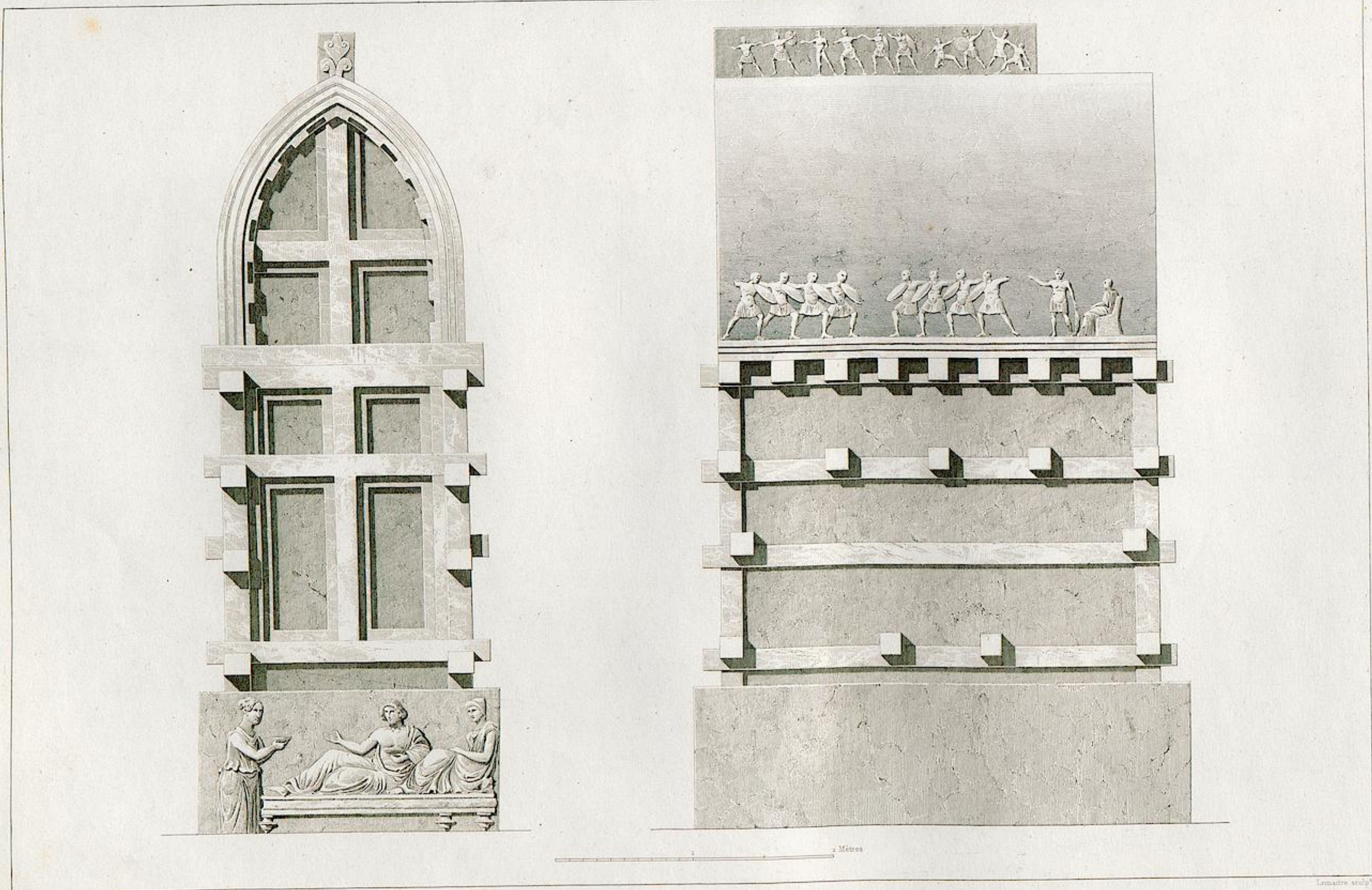
J. Goussier del.

TOMBEAU TAILLÉ DANS LE ROC.





VUE DU TOMBEAU TAILLÉ DANS LE ROC.

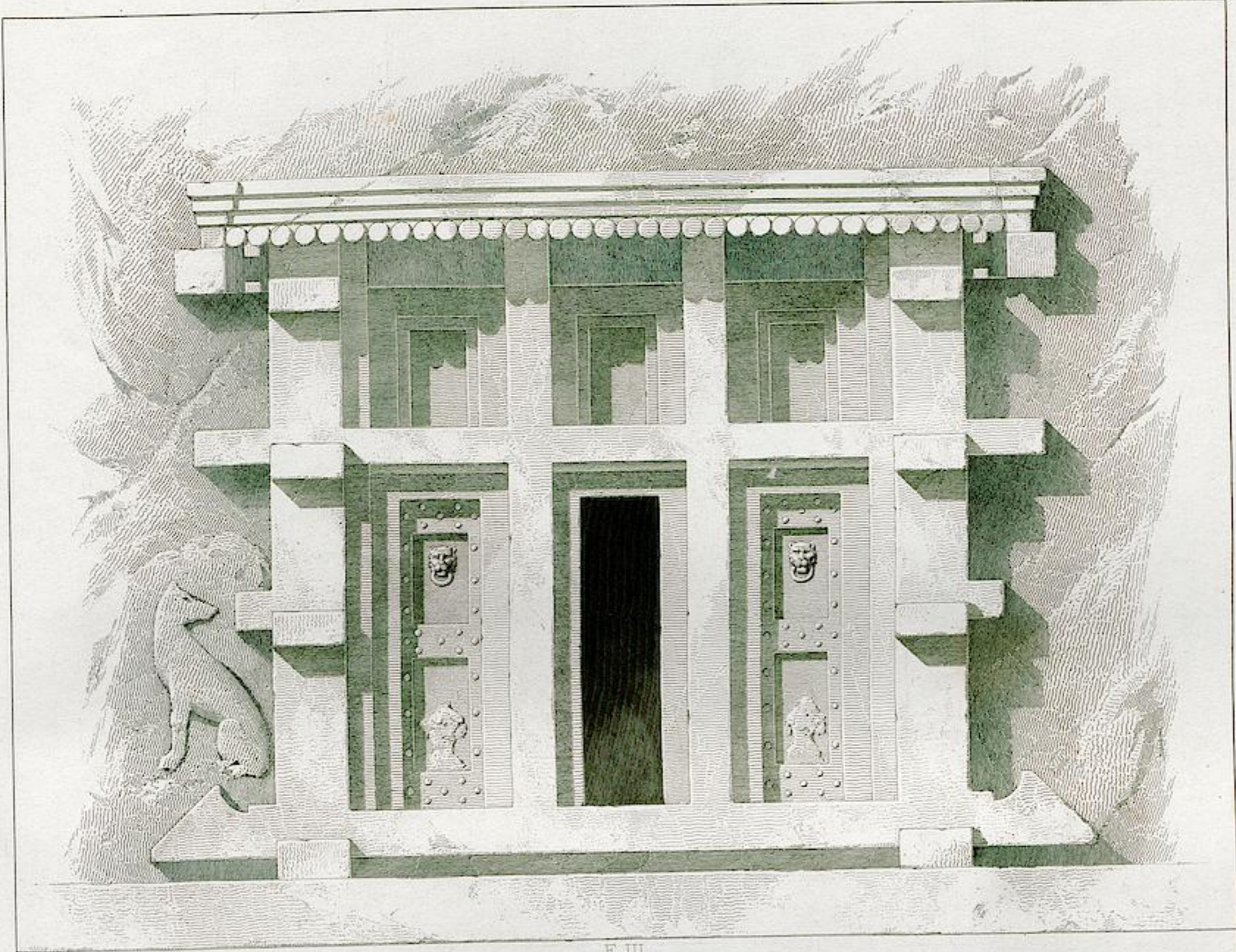


Ch. Texier del.

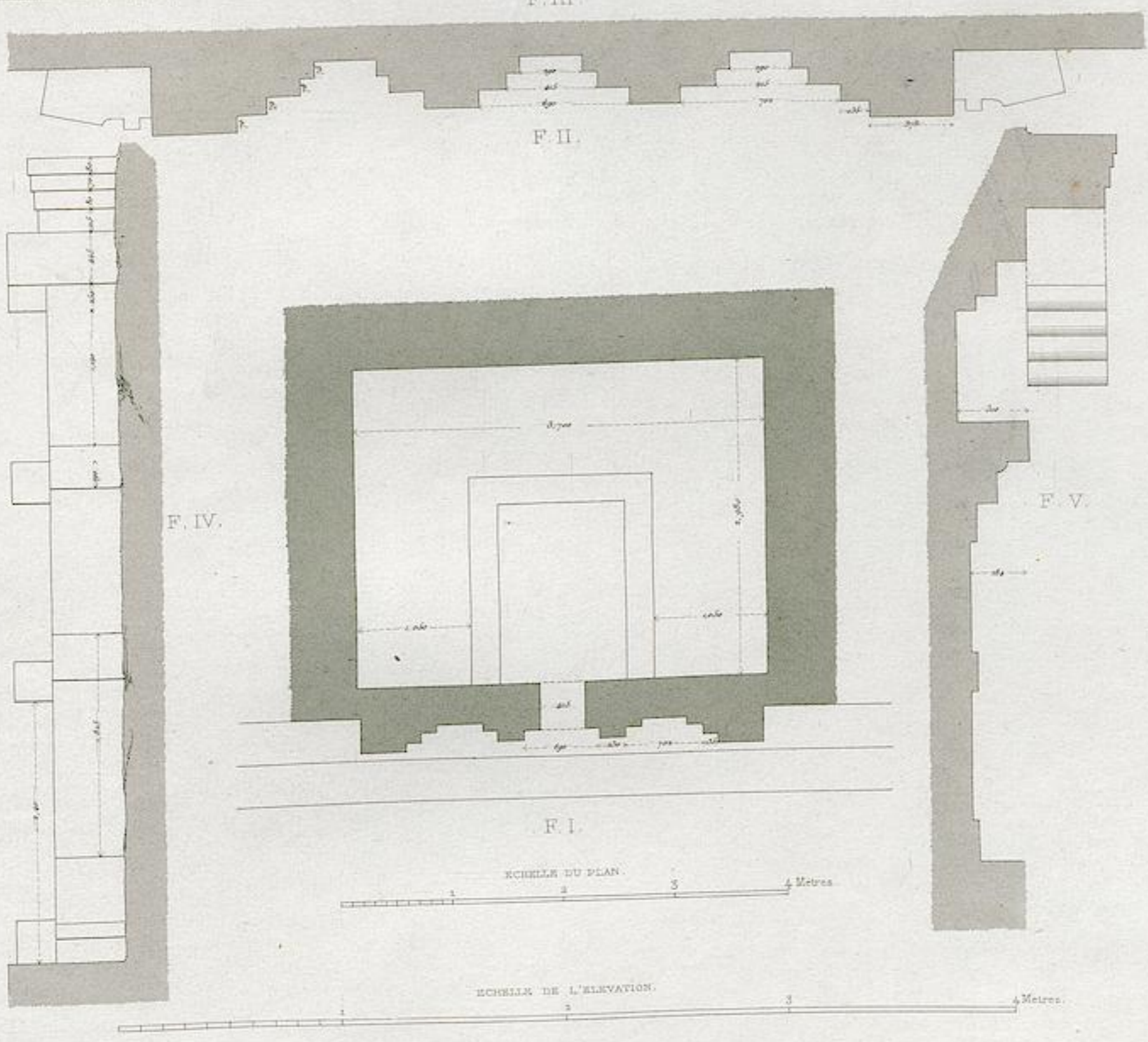
Lemaître sculp.

SARCOPHAGE AU BORD DE LA MER





F. III.



F. IV.

F. II.

F. V.

F. I.

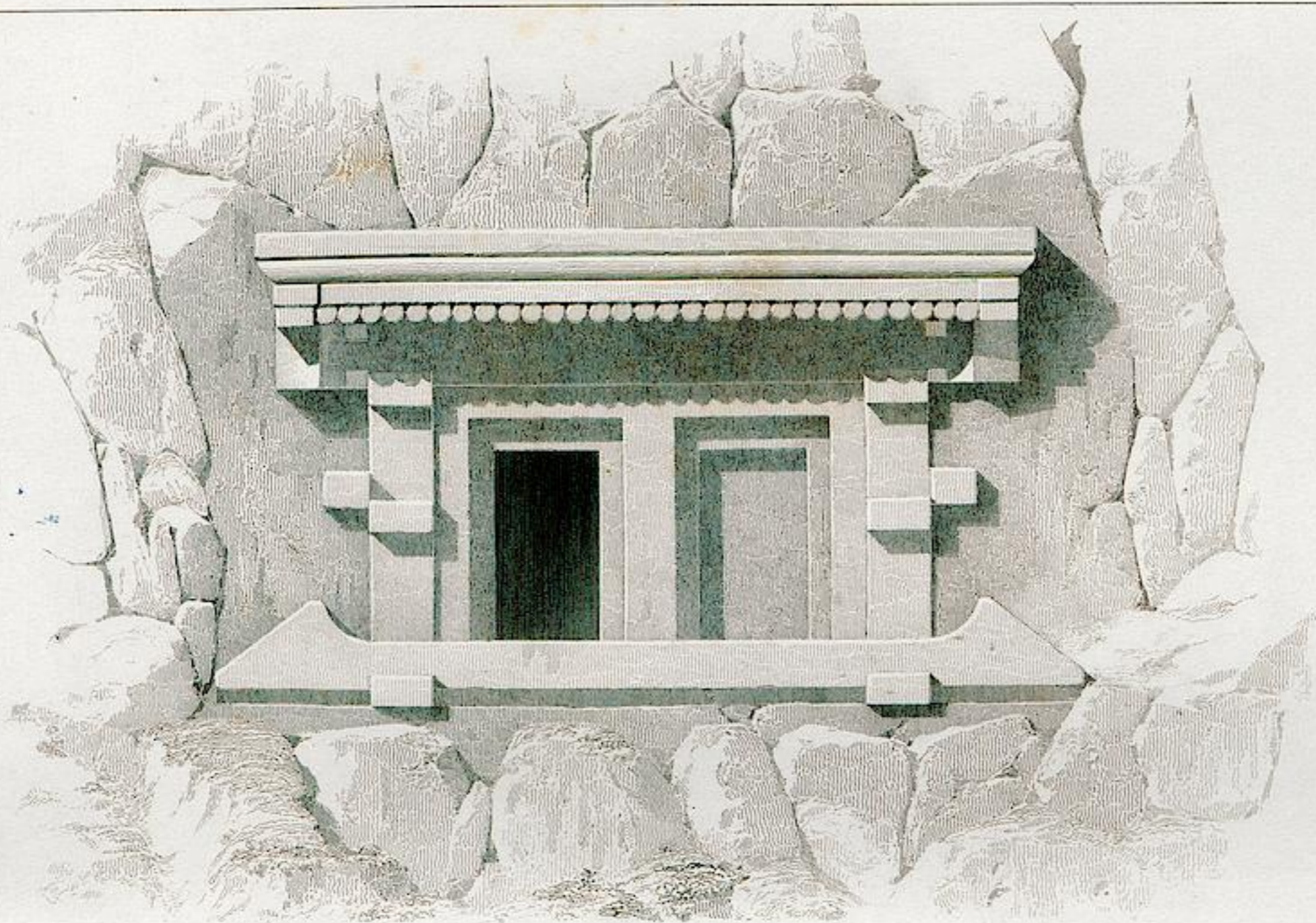
Echelle du plan.

Echelle de l'élévation.

Lemaître direct.

Ch. Texier del.

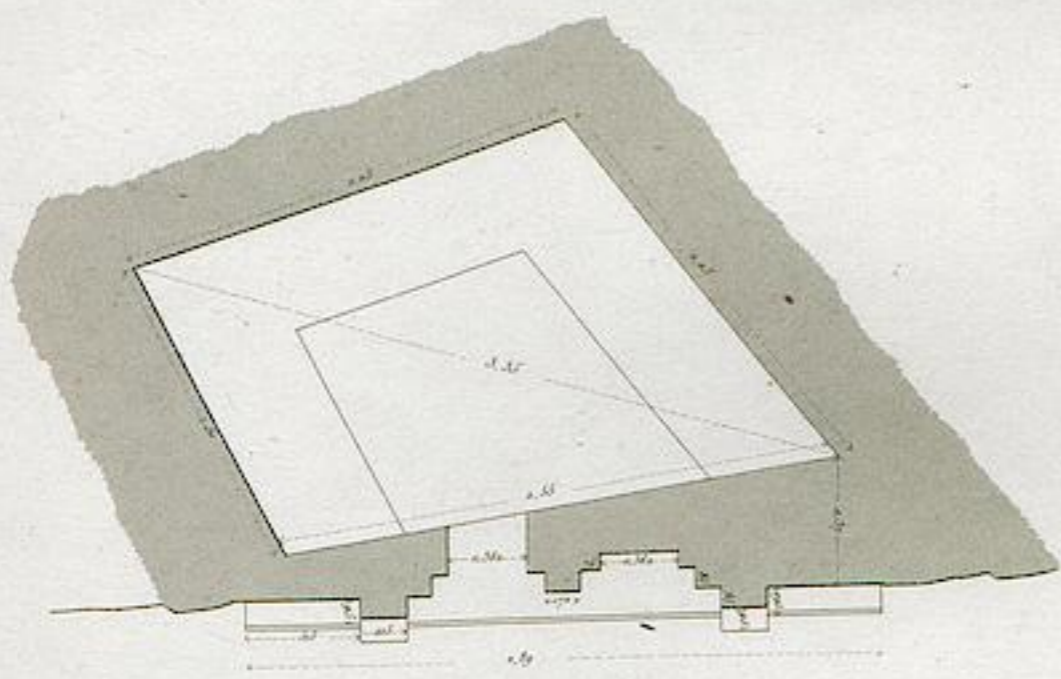
TOMBEAU LYCIEN TAILLÉ DANS LE ROC.



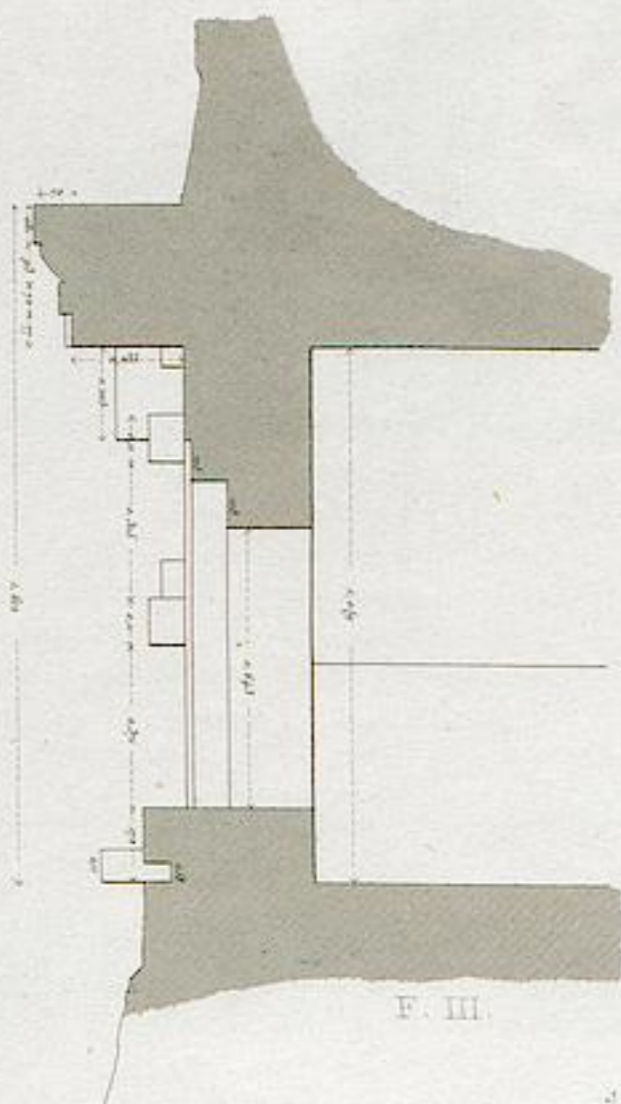
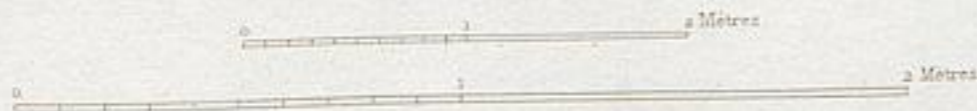
F. II.



F. IV.



F. I.

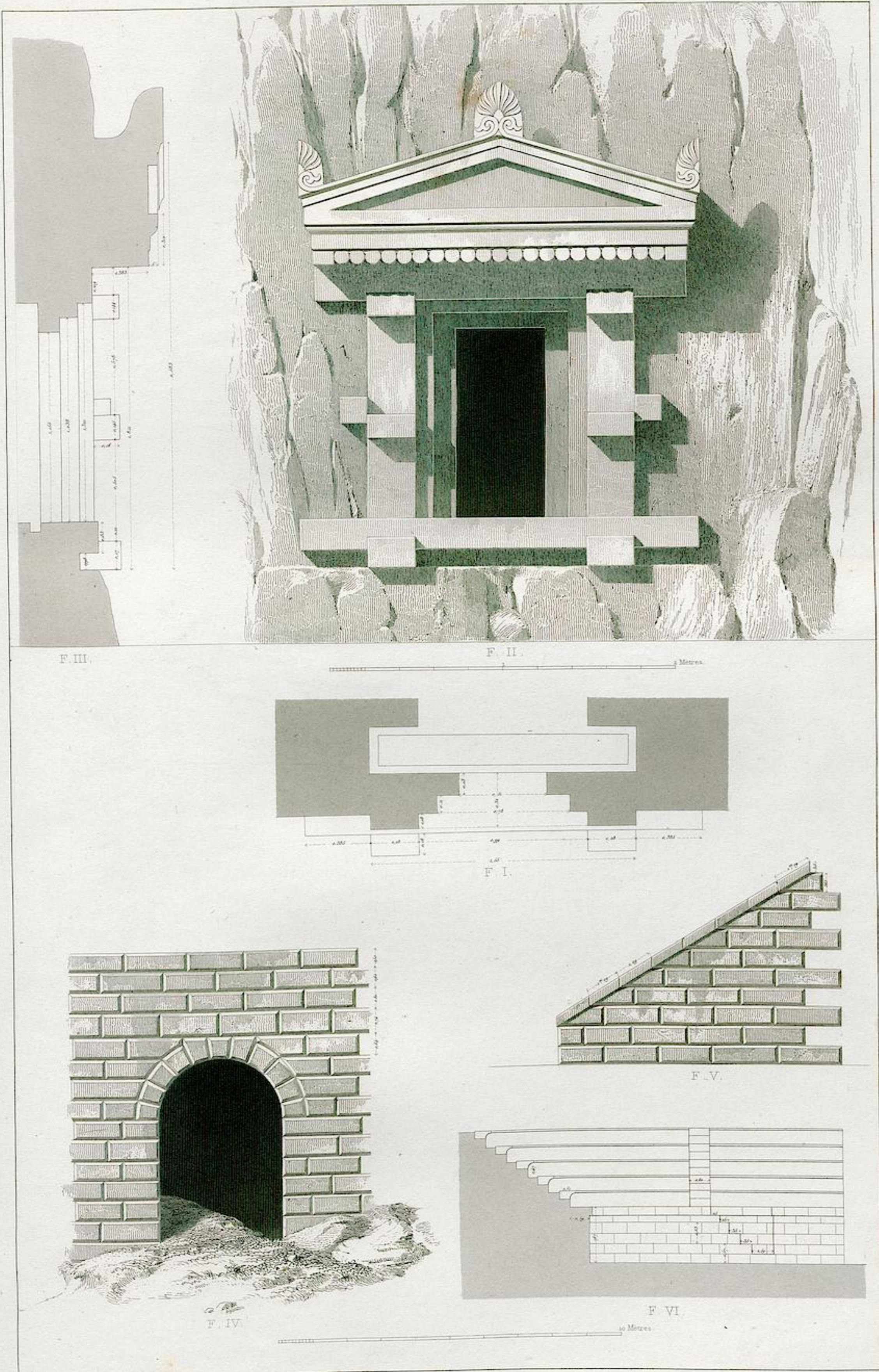


F. III.

Ch. Texier del.

Lemaître dir. scit.

TOMBEAUX LYCIENS.

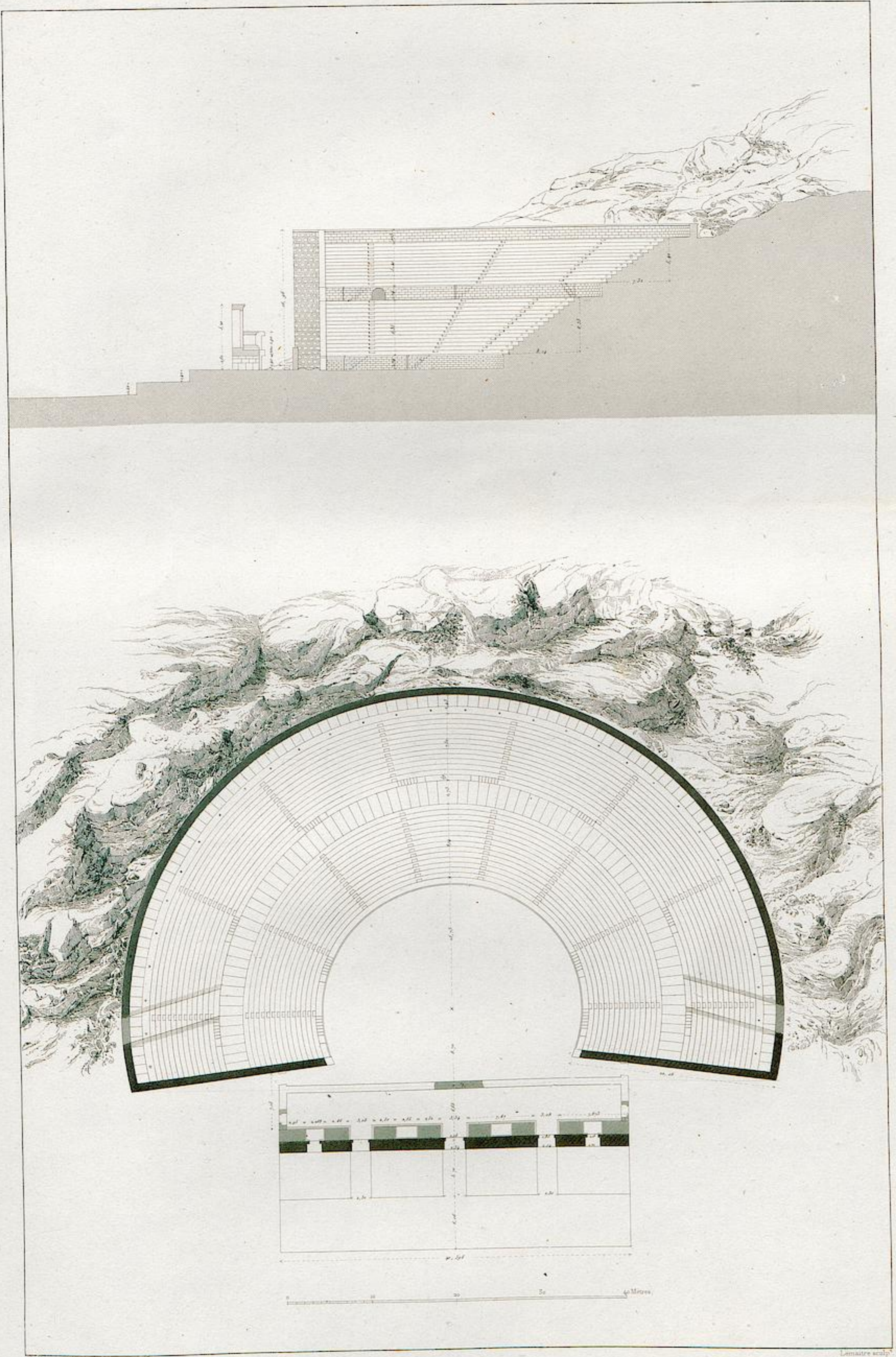


Ch. Texier del.

Lemaître sculp.

TOMBEAU TAILLÉ DANS LE ROC ET DÉTAIL DU THÉÂTRE.



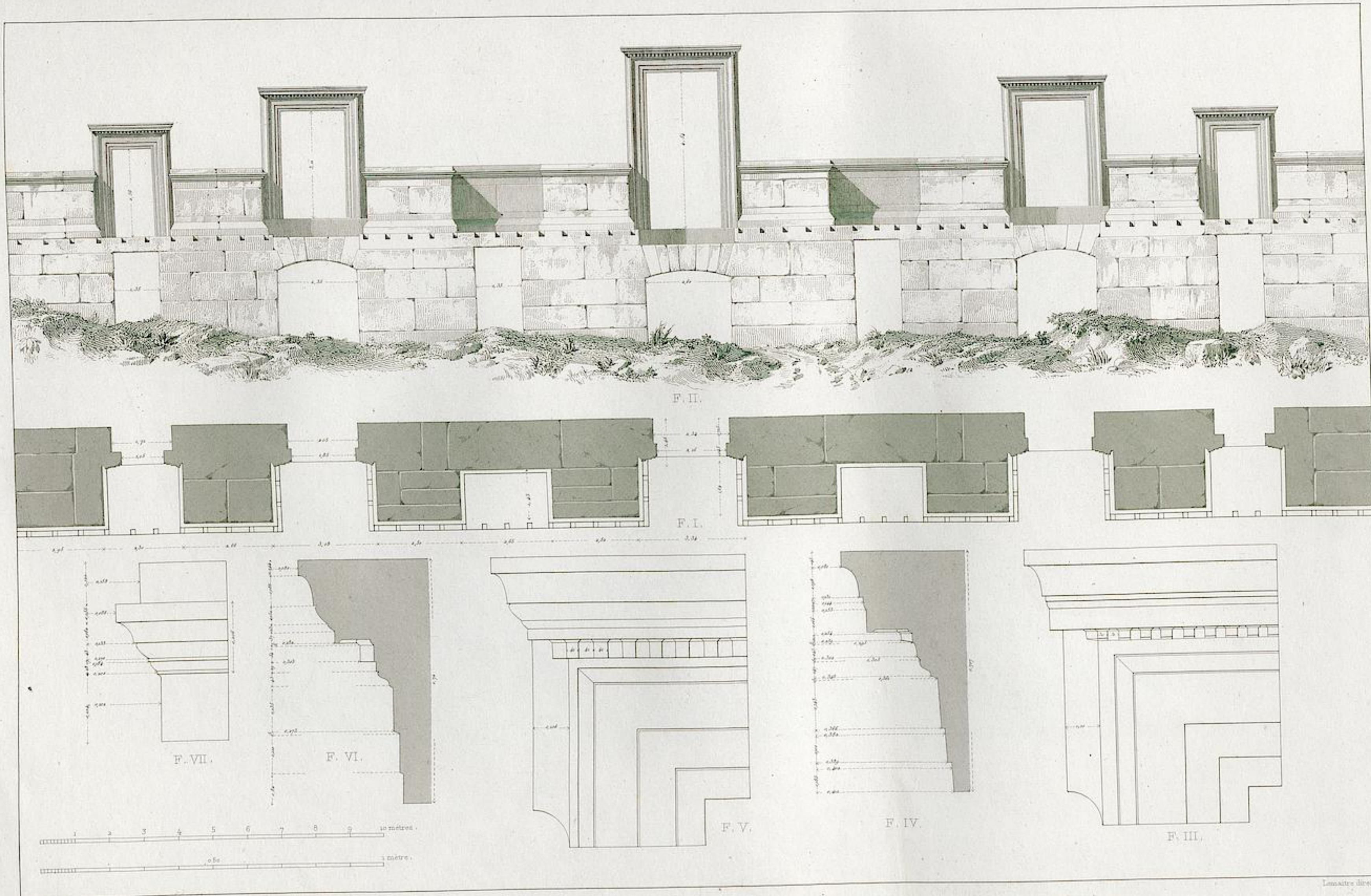


Ch. Texier del.

Lemaître sculp.

PLAN ET COUPE DU THÉÂTRE.





DÉTAIL DES PORTES DU THÉÂTRE.



Ch. Texier del.

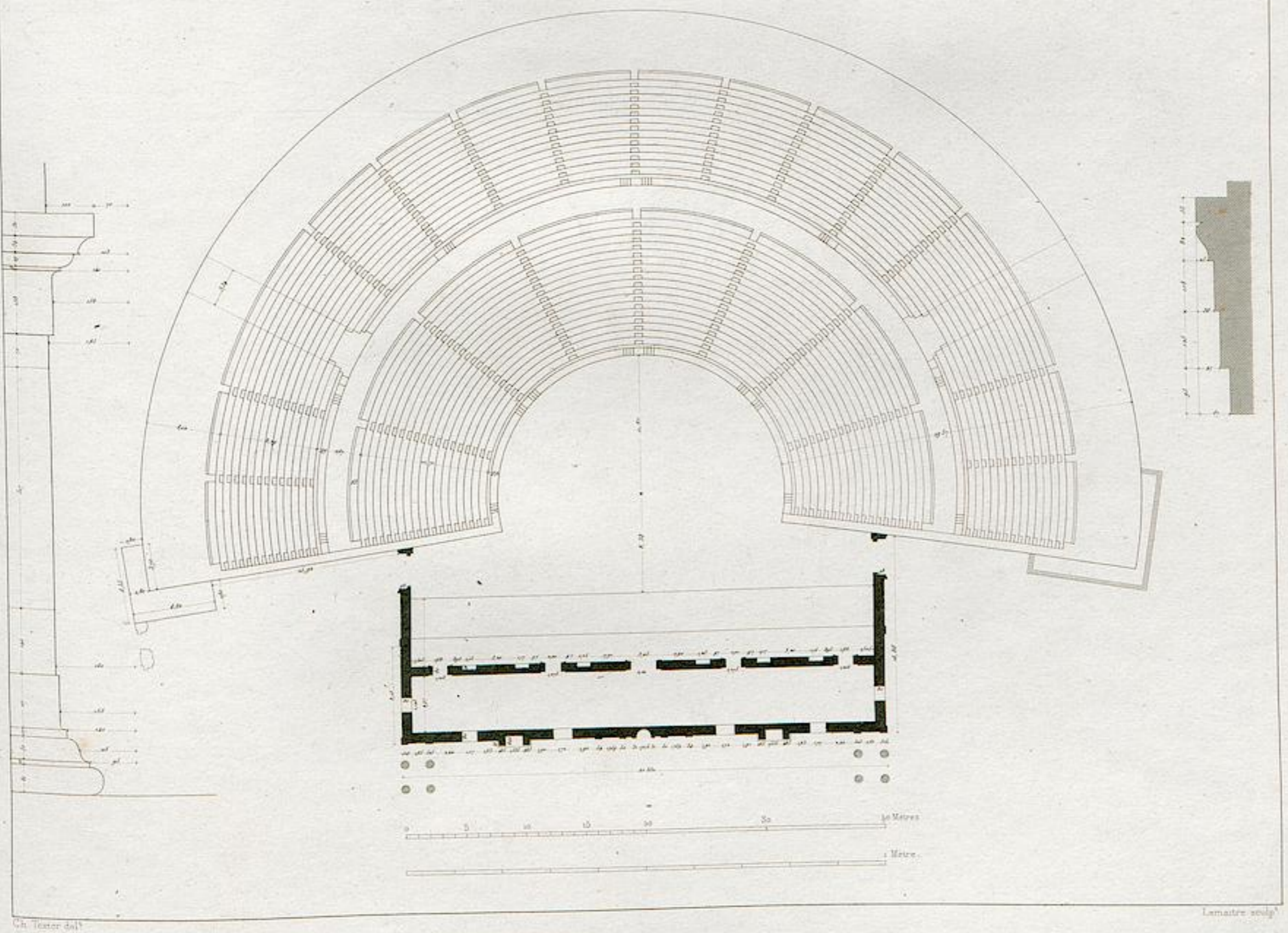
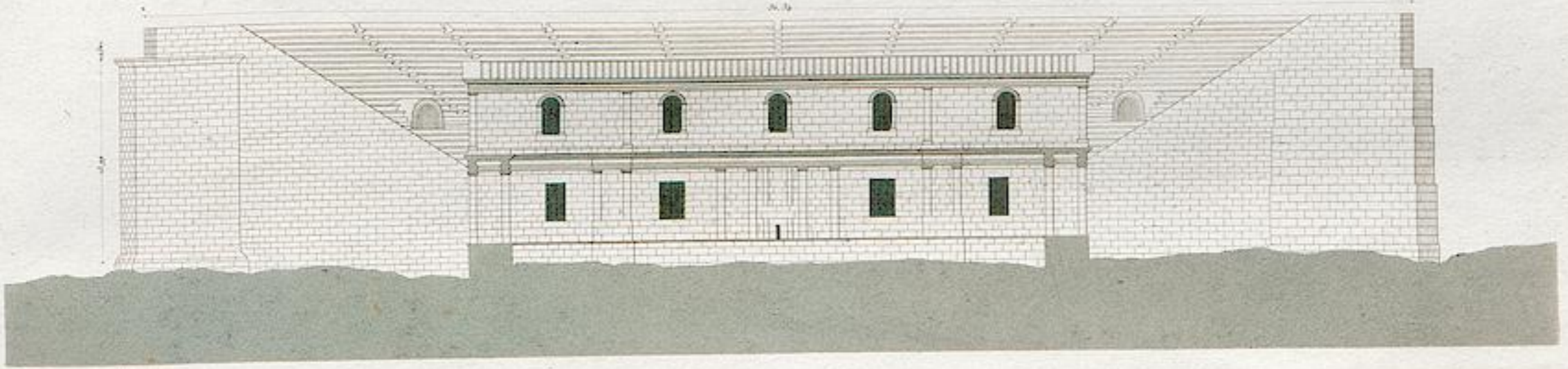
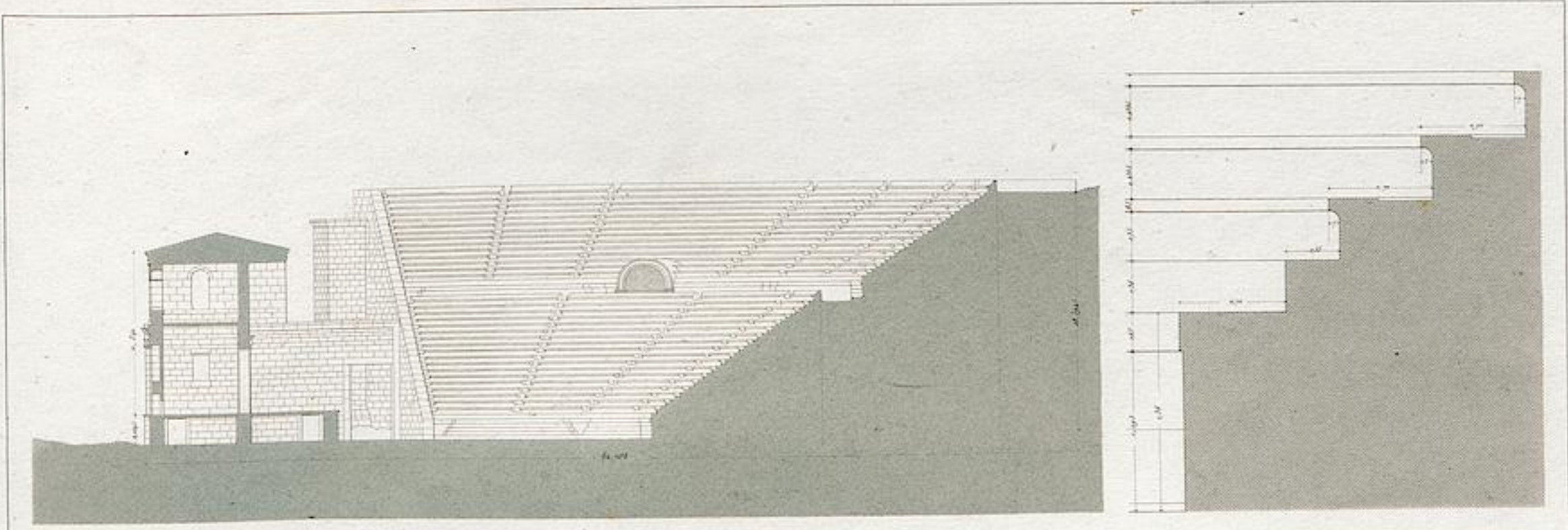
J. Cholet et Lemaître sculp.

AQUEDUC ANCIEN
dans la Baie de Kalamaki.

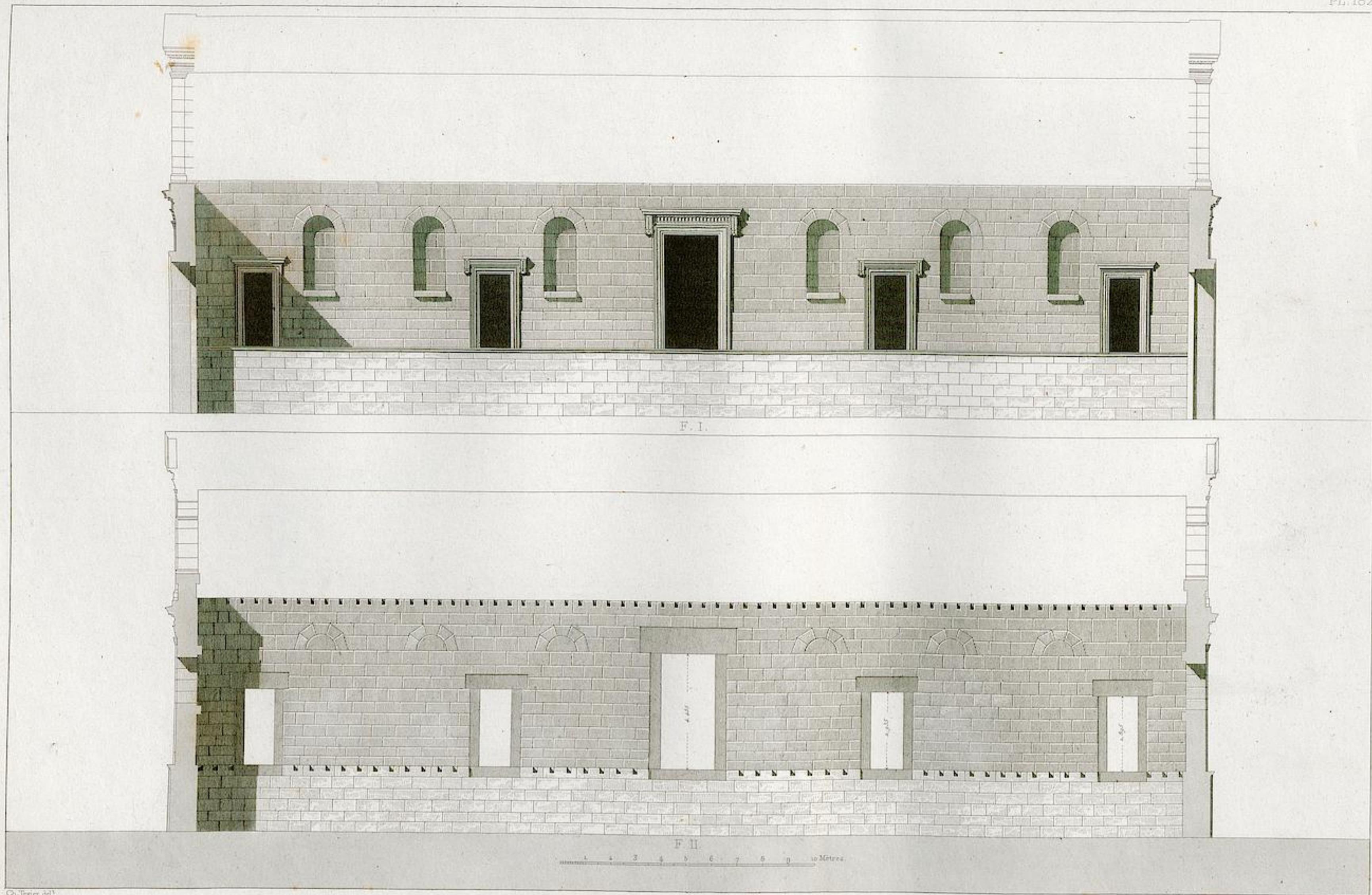




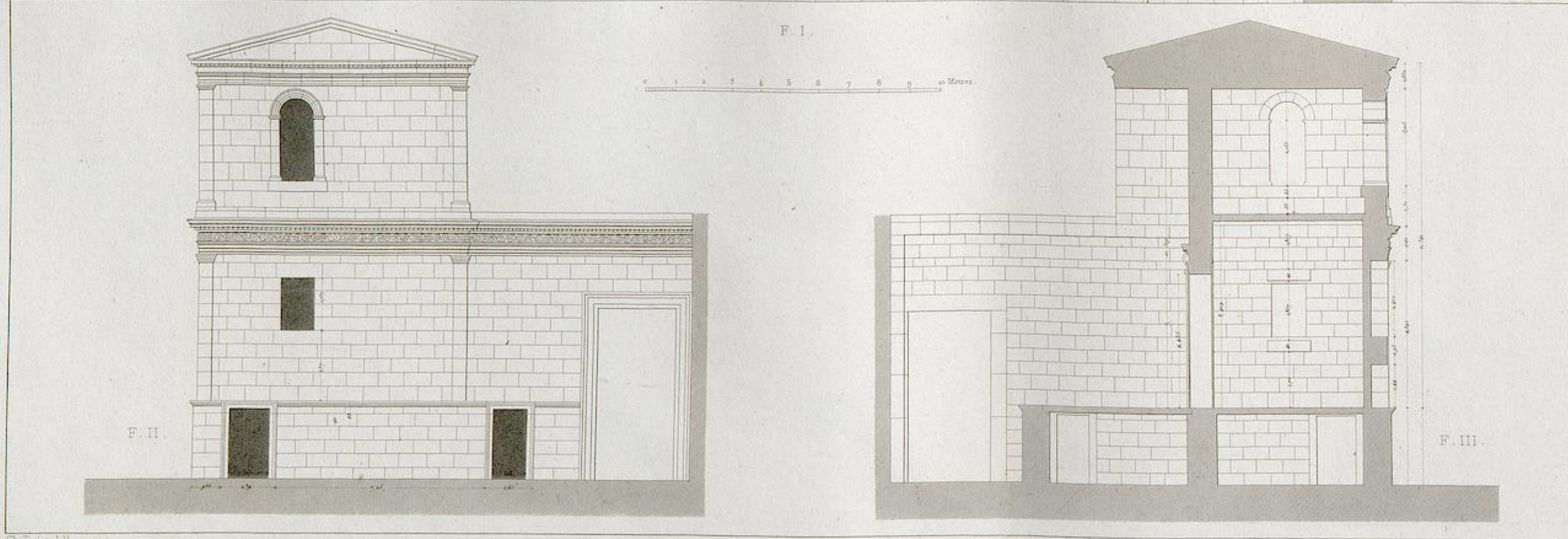
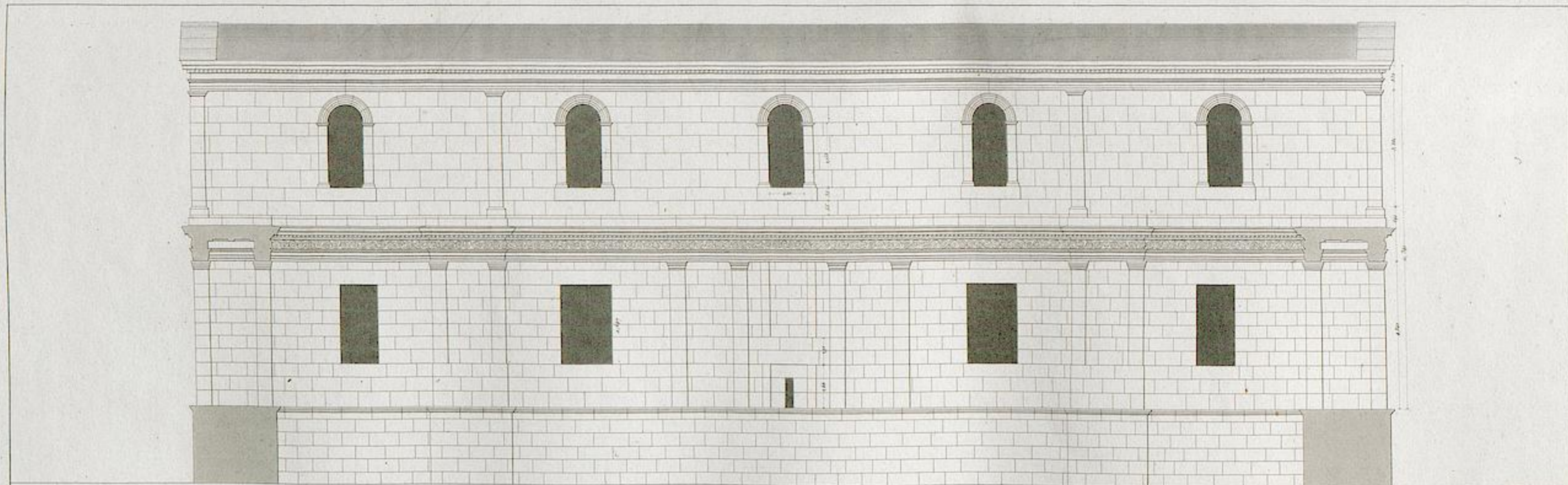
THÉÂTRE DE VÉLIA.



PLAN COUPE ET ÉLEVATION DU THÉÂTRE DE VELIA



ÉLEVATION DE LA SCÈNE.

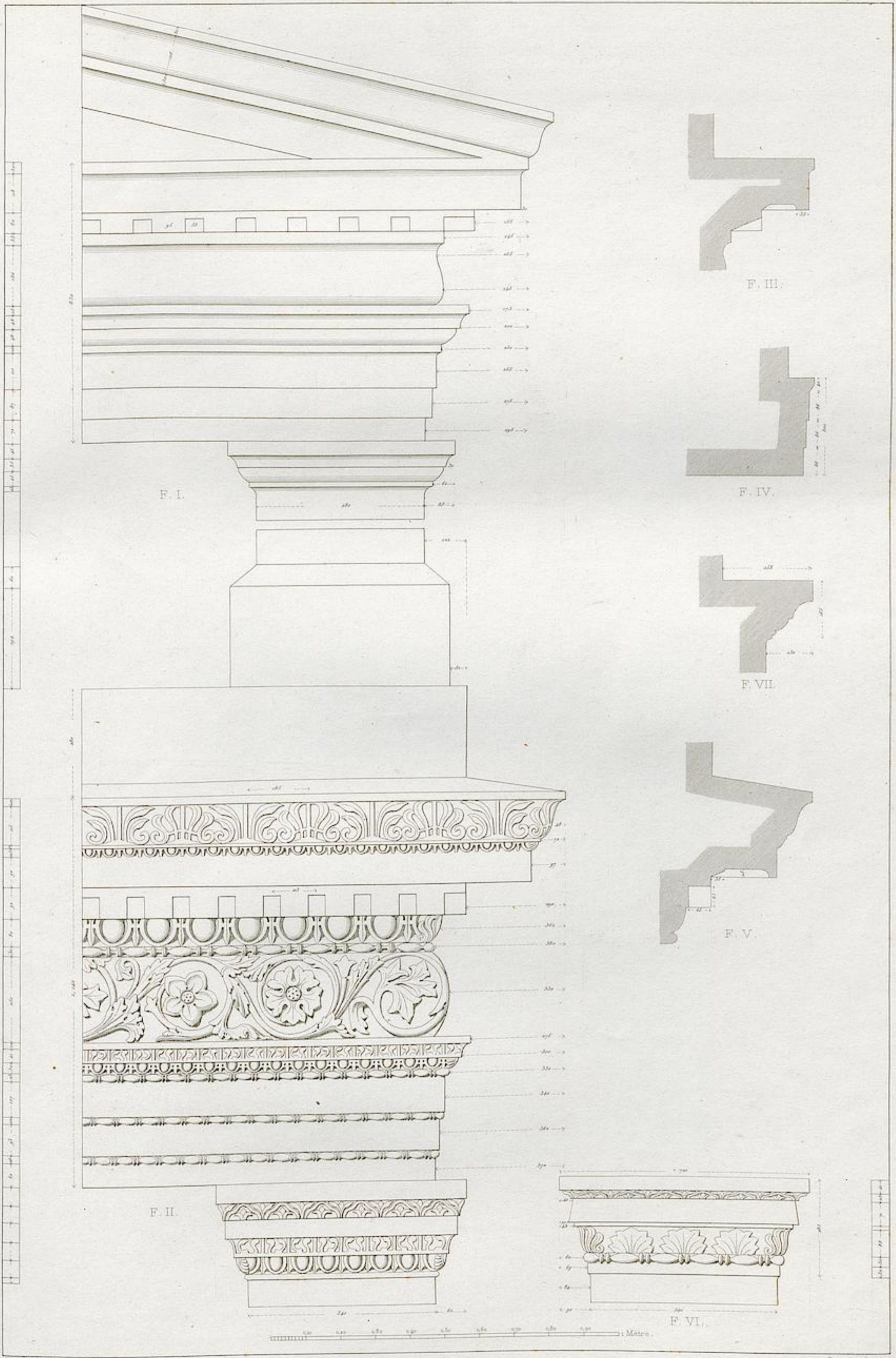


Ch. Texier del.

Lemaître sculpt.

COUPE DU THÉÂTRE.

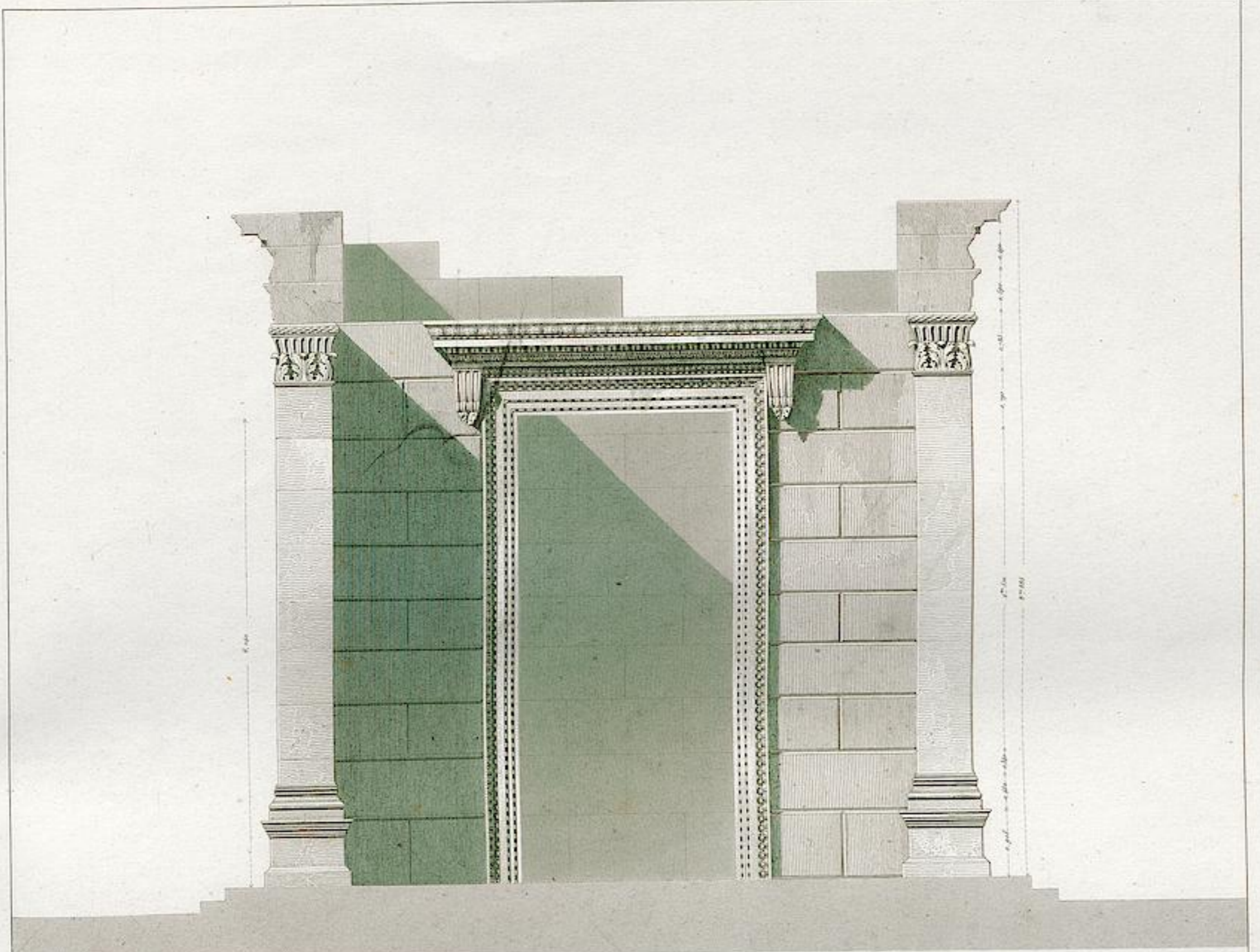




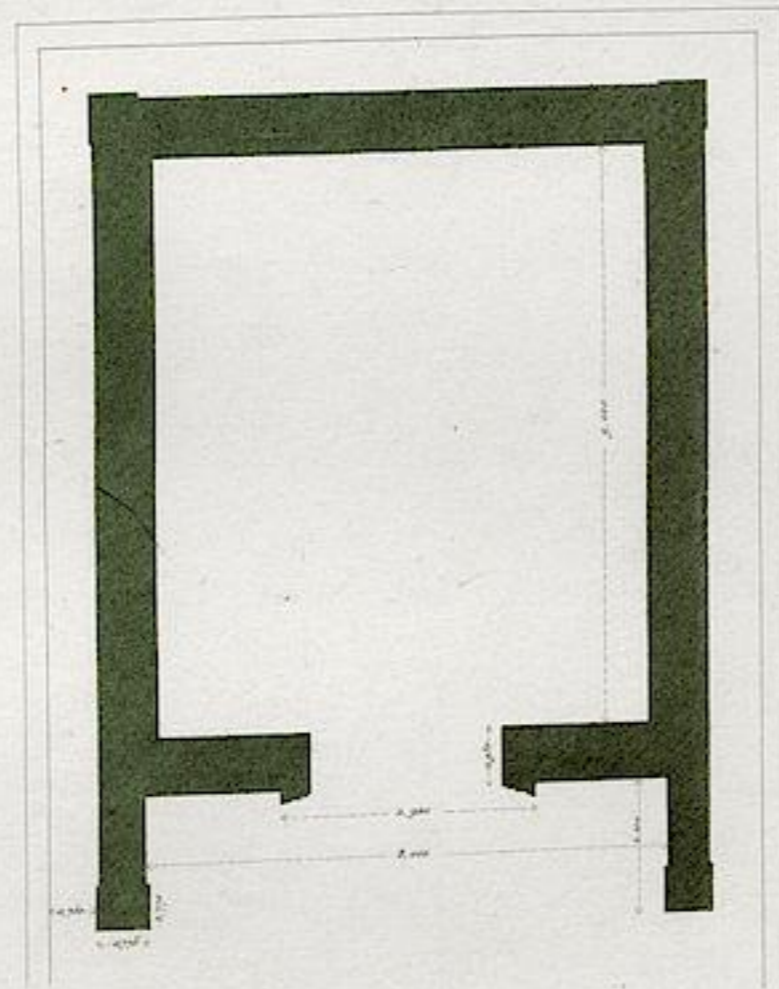
DÉTAILS DES ENTABLEMENTS.



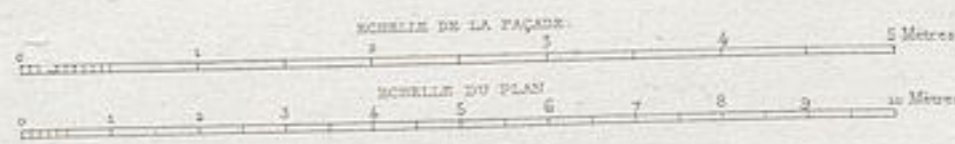
RUINES D'UN TEMPLE ANTIQUE.



F. I.



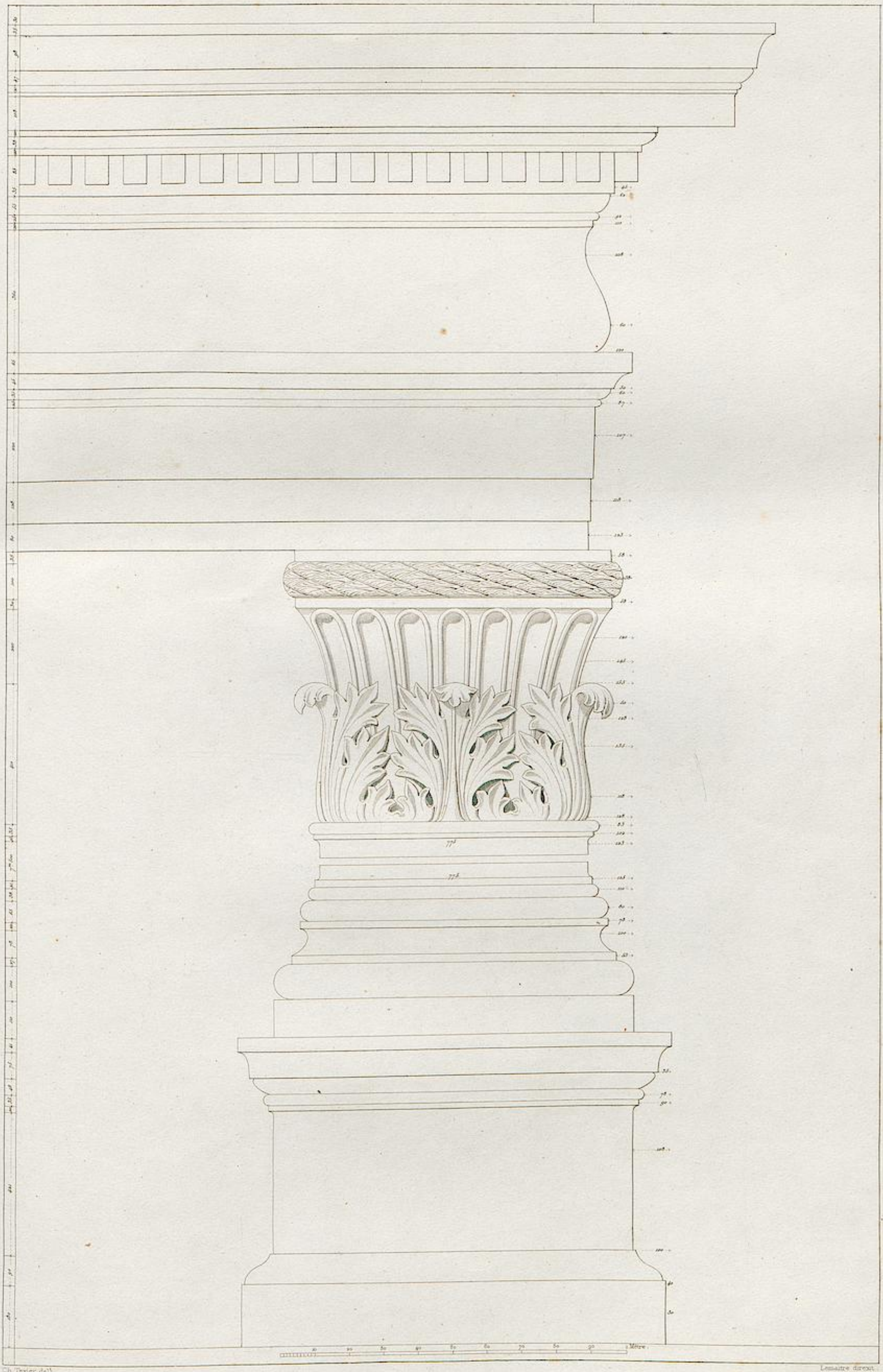
F. II.



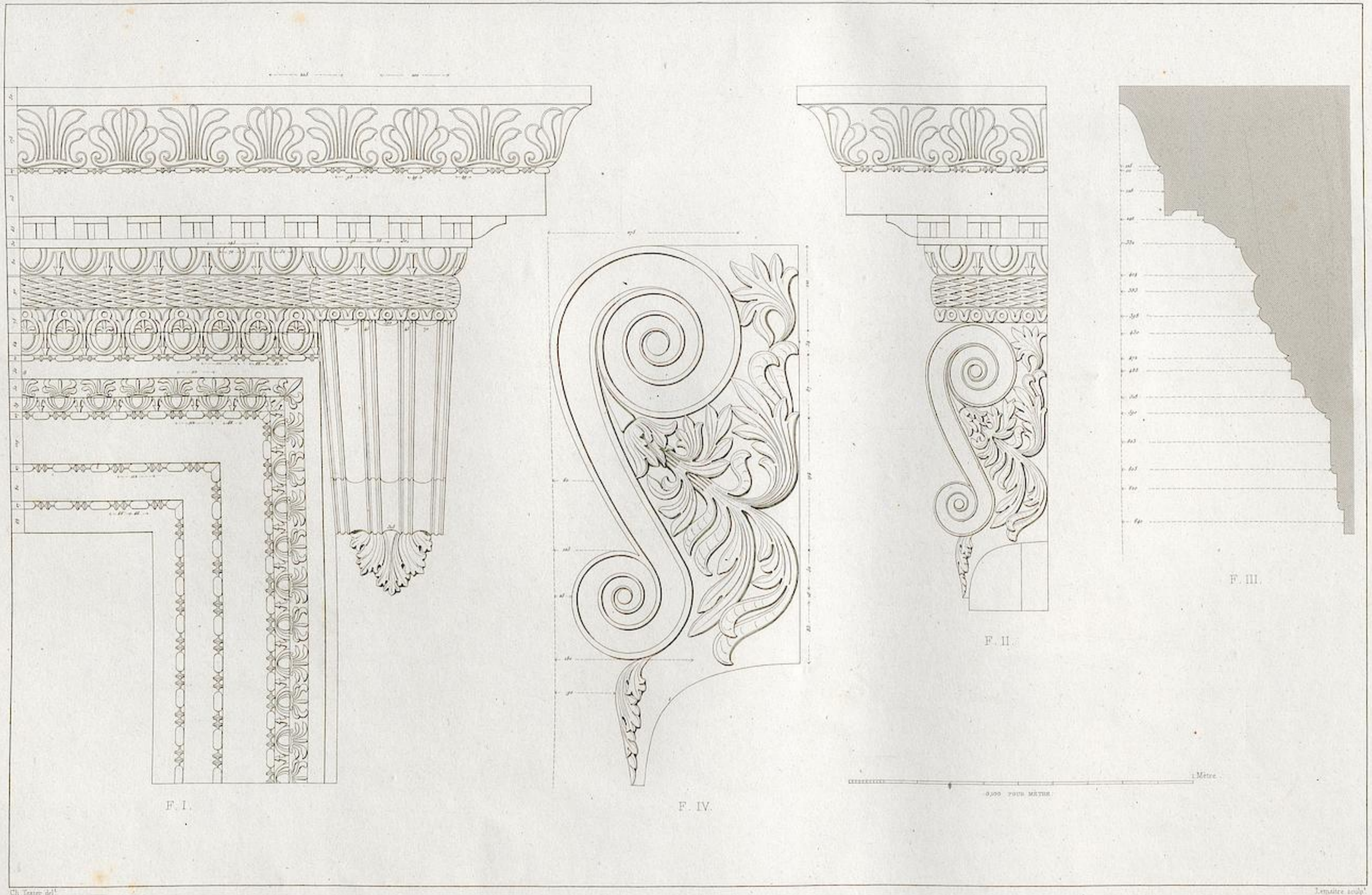
Ch. Texier del.

Lemaître sculp.

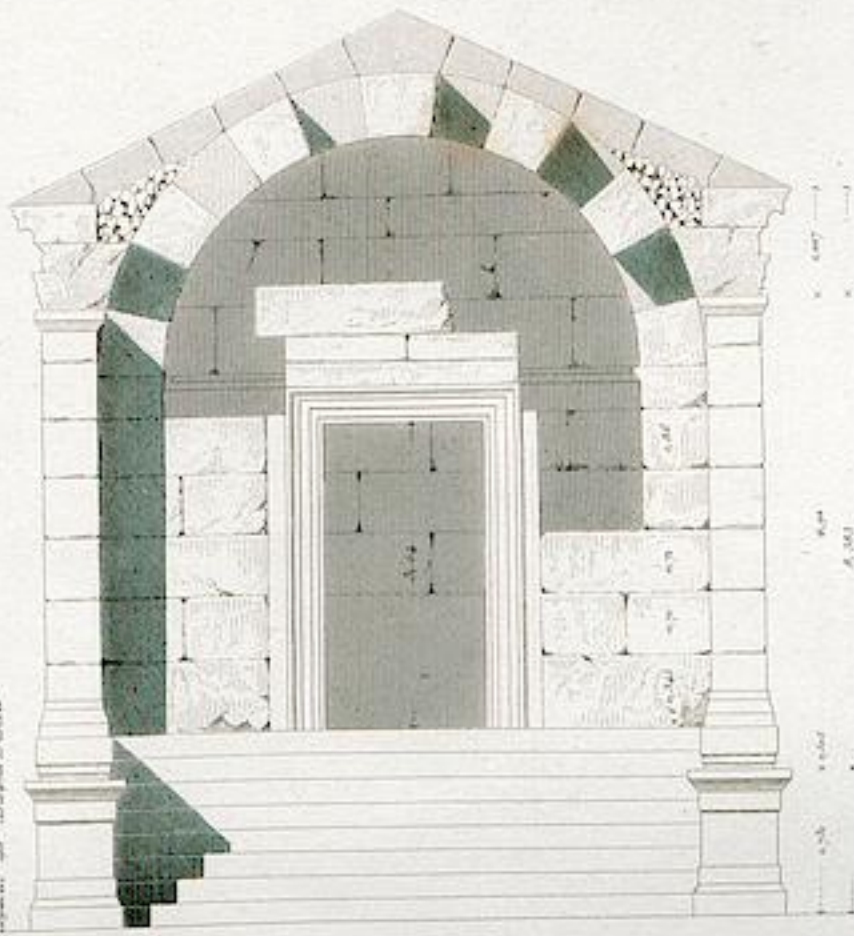
PLAN ET ÉLEVATION D'UN TEMPLE ANTIQUE.



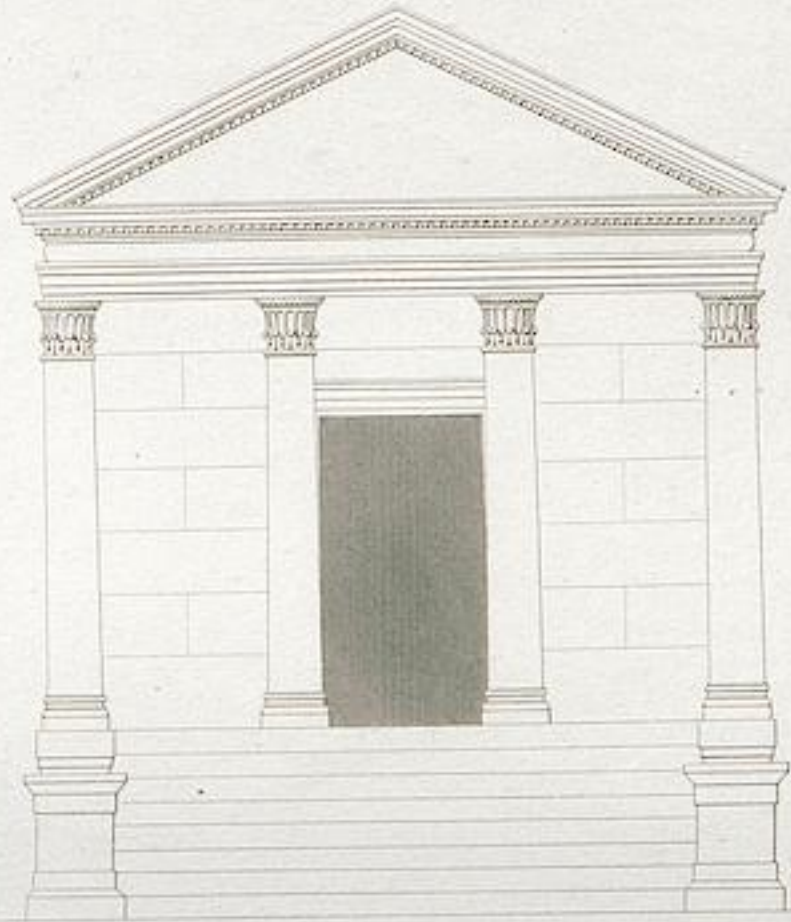
DETAIL DU PILASTRE DU TEMPLE.



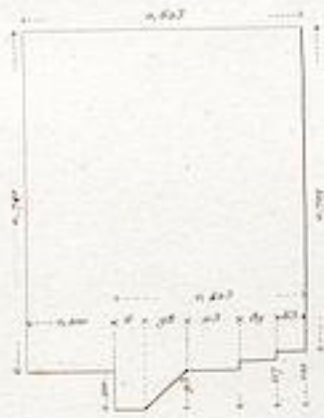
DÉTAIL DE LA PORTE
de l'aedicule sépulcral.



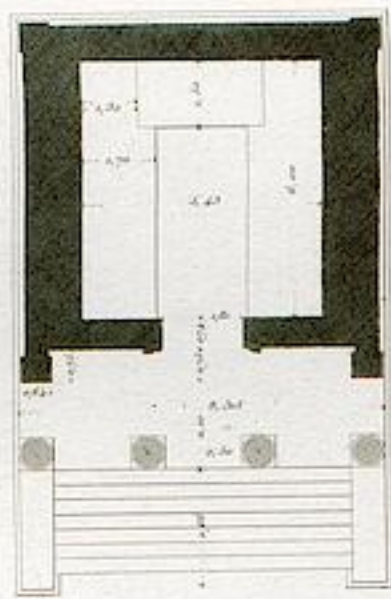
F. II.



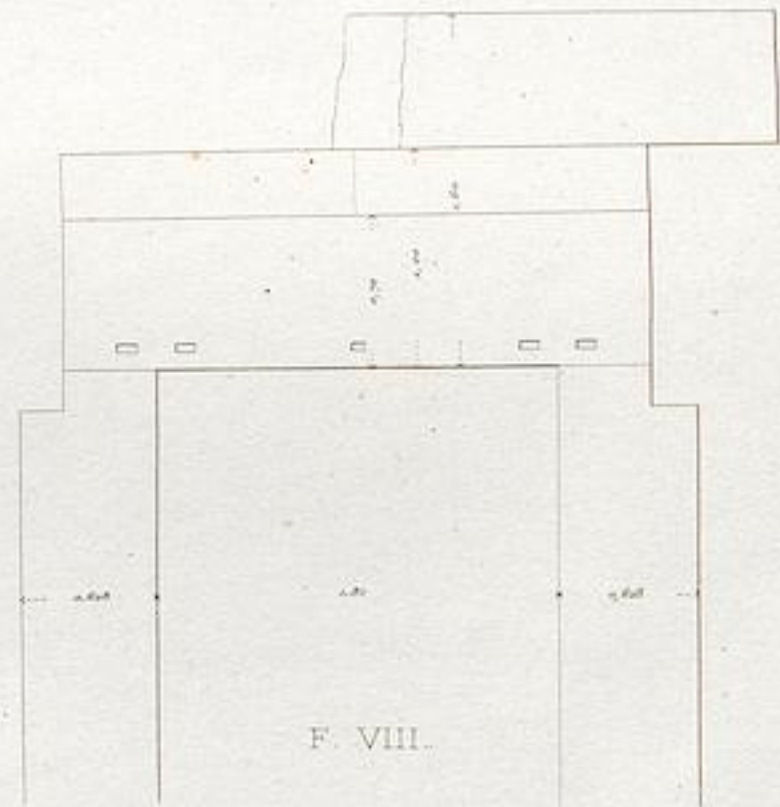
F. III.



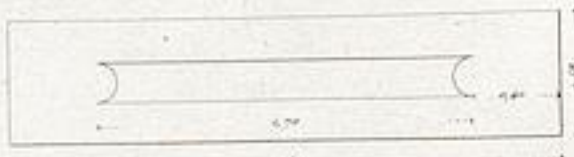
F. VI.



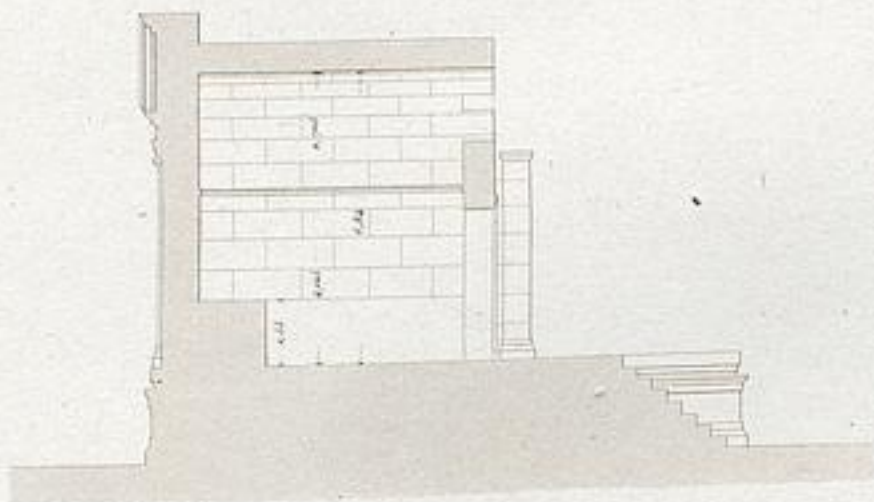
F. I.



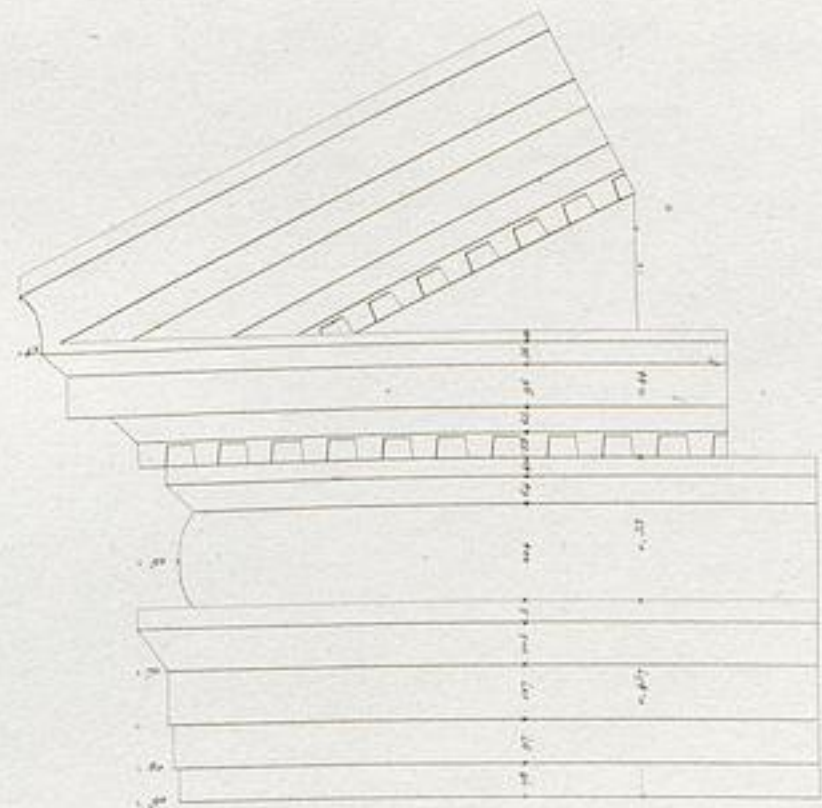
F. VIII.



F. V.



F. IV.



F. VII.



Ch. Texier del.

Lemaître sculpt.

TOMBEAU.

PATARE.

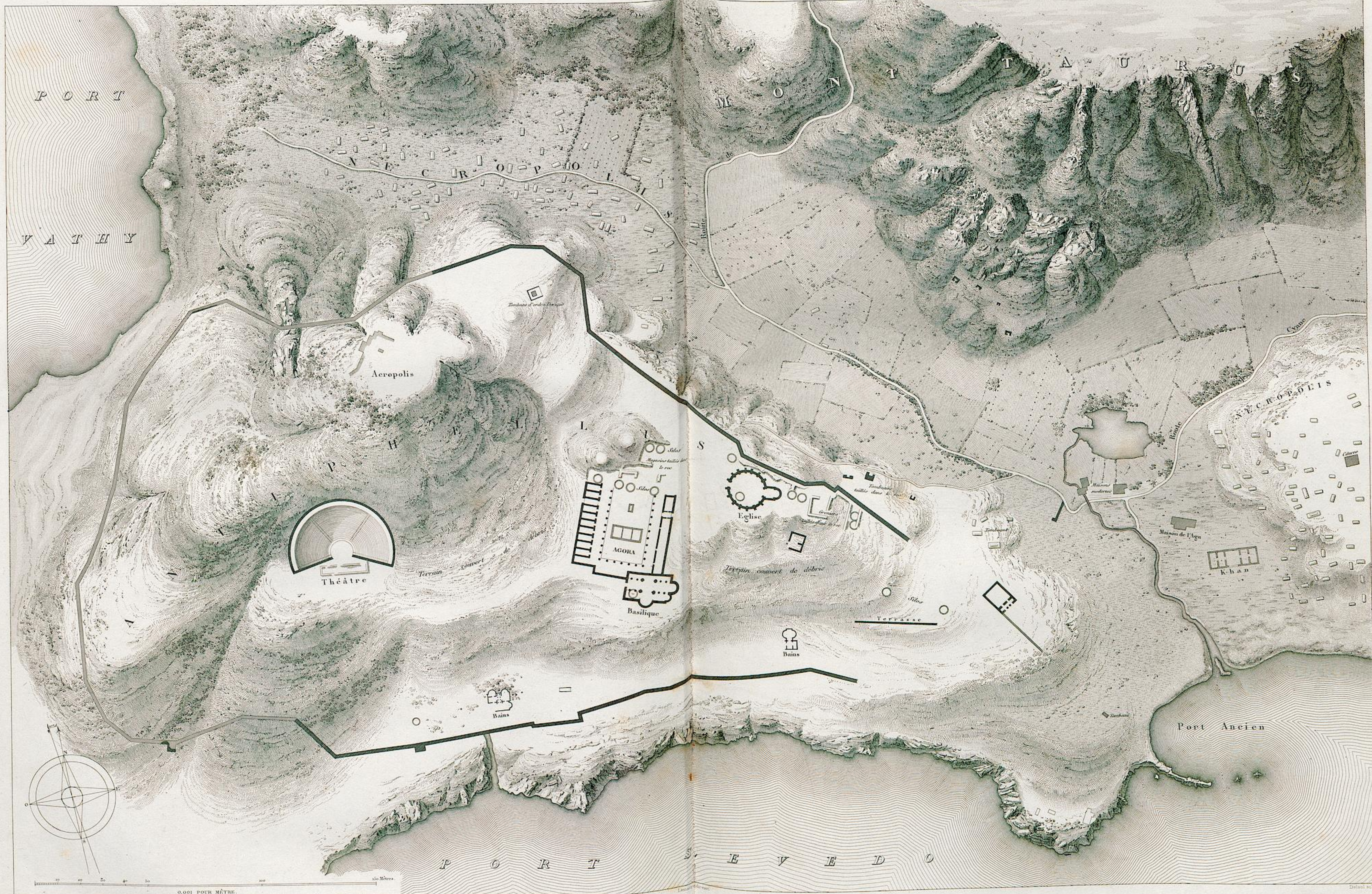
PL. 190.



Ch. Texier del.

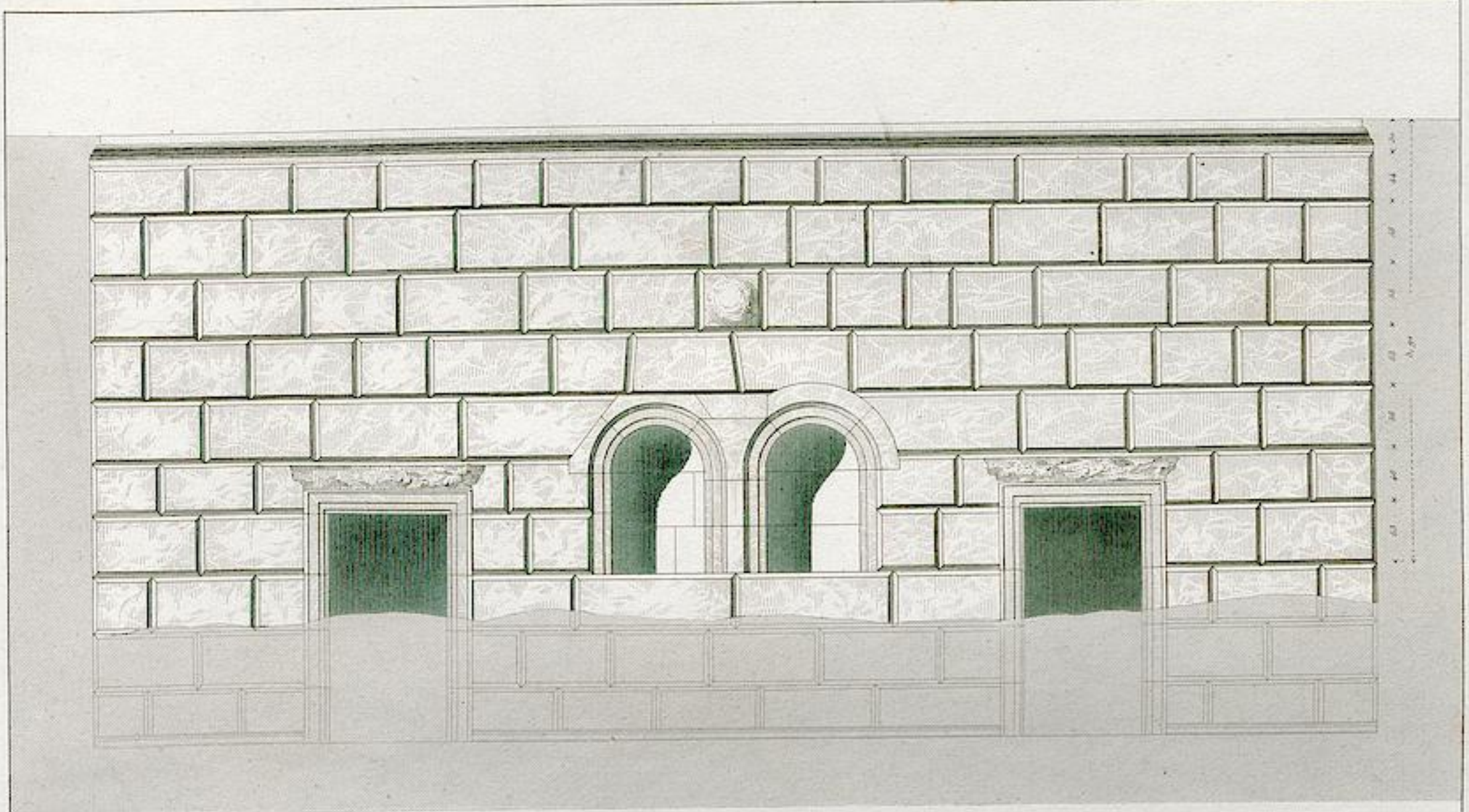
Lemaitre sculp.

PORTE DE LA VILLE.



PLAN DE LA VILLE D'ANTIPHELLUS EN LYCIE.

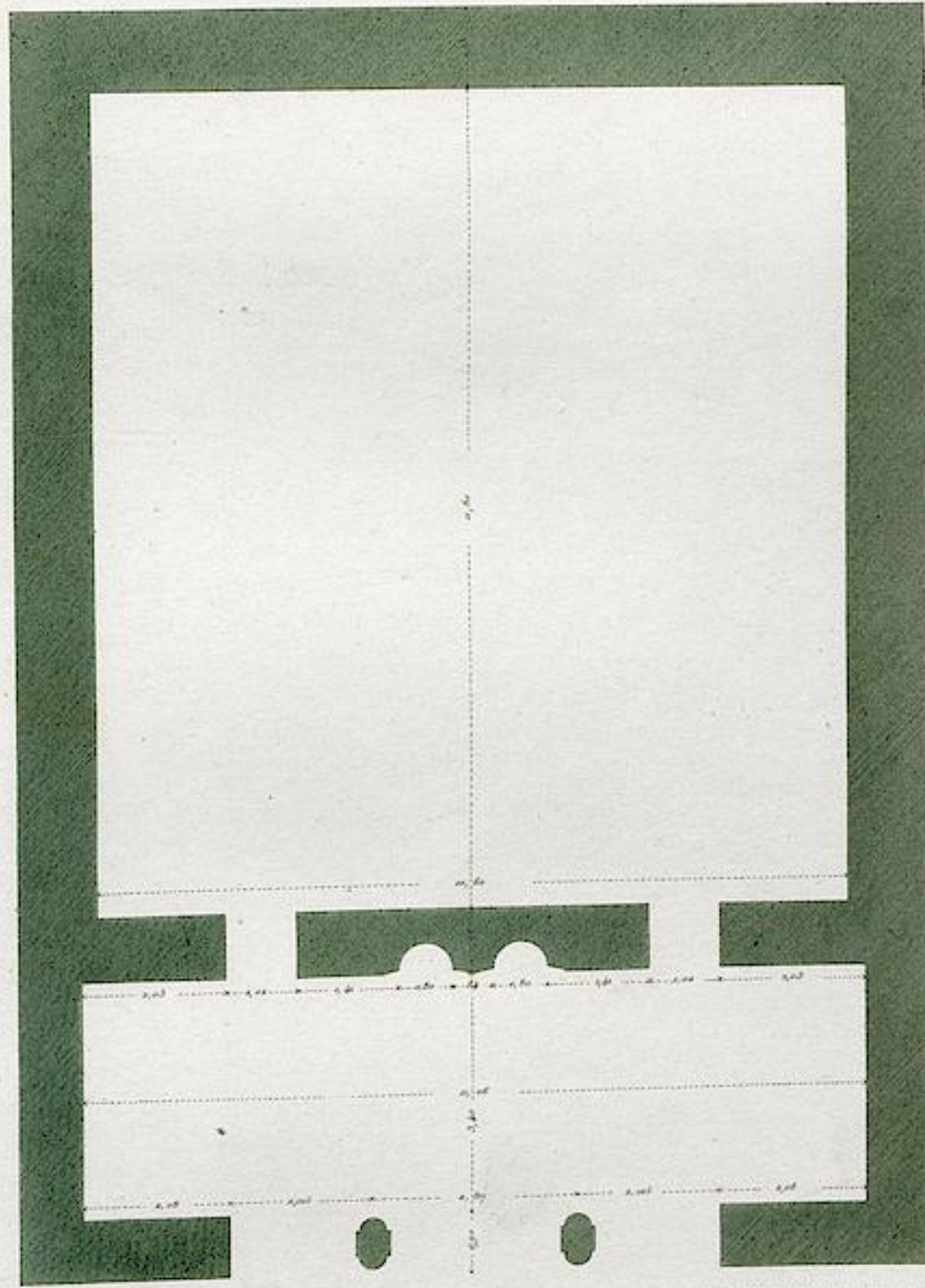




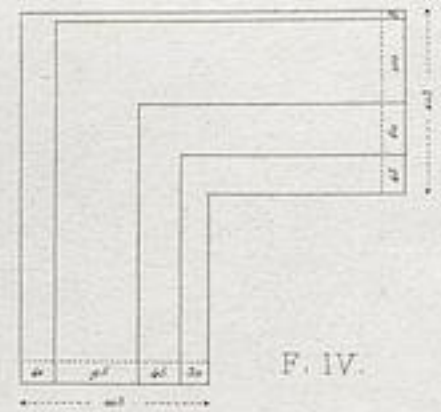
F. II.



F. III.



F. I.



F. IV.



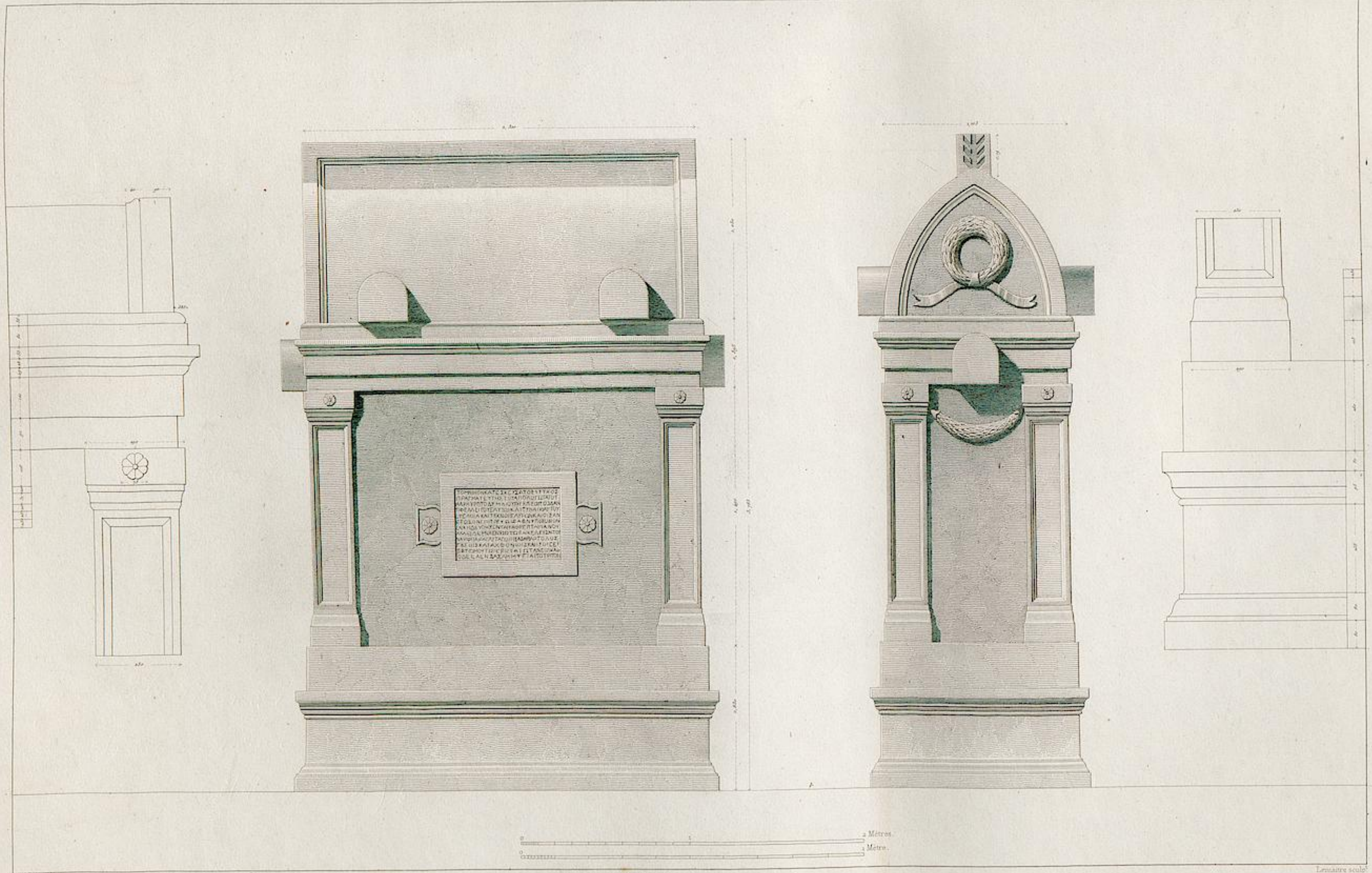
F. V.



Ch. Texier del.

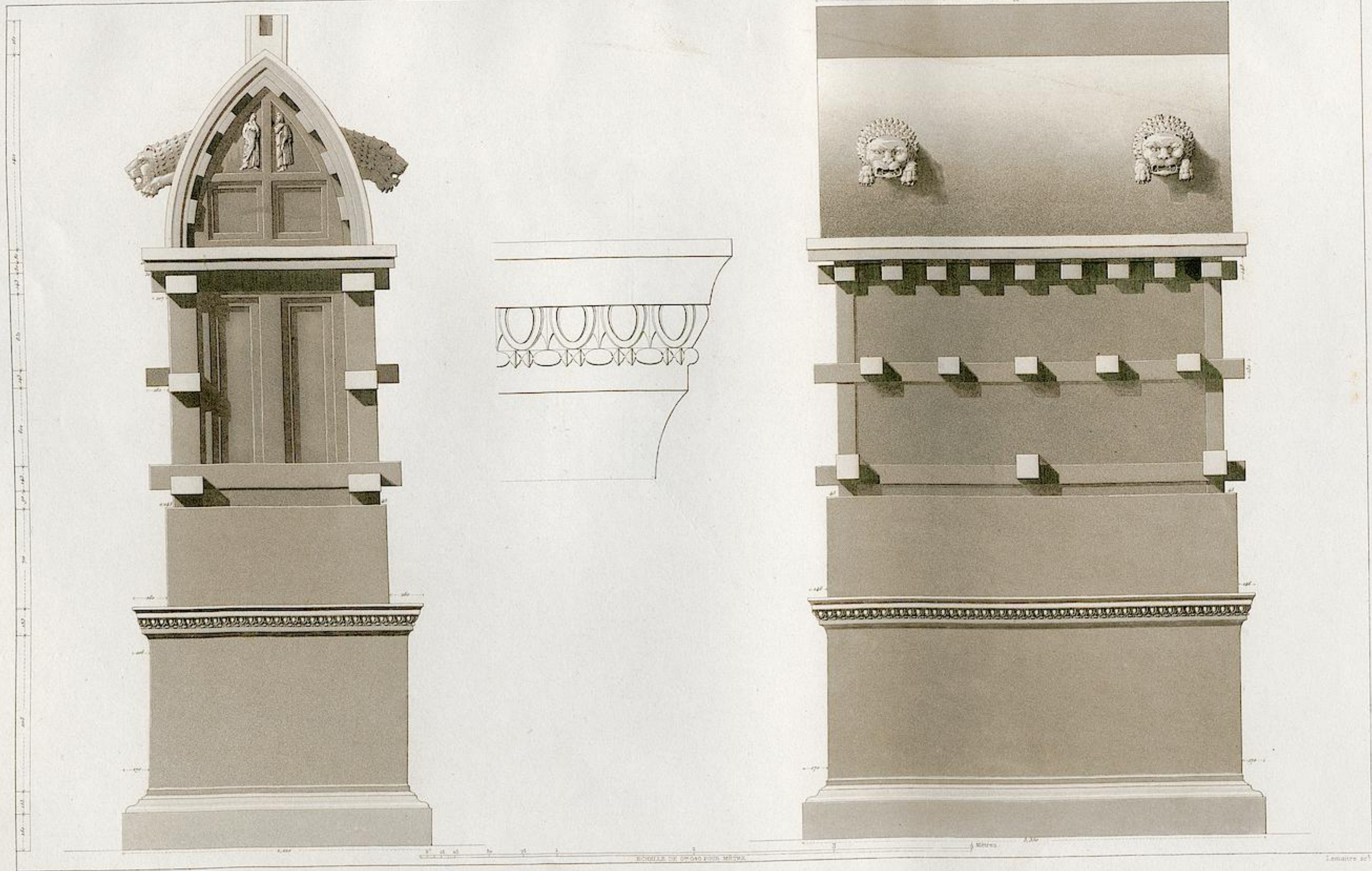
Lemaître sculp.

PLAN ET ÉLÉVATION D'UN ÉDIFICE PRÈS DE LA MER.



TOMBEAU DE PTOLEMÉE.





SARCOPHAGE MONOLITHE

Louis Letourneux imp.



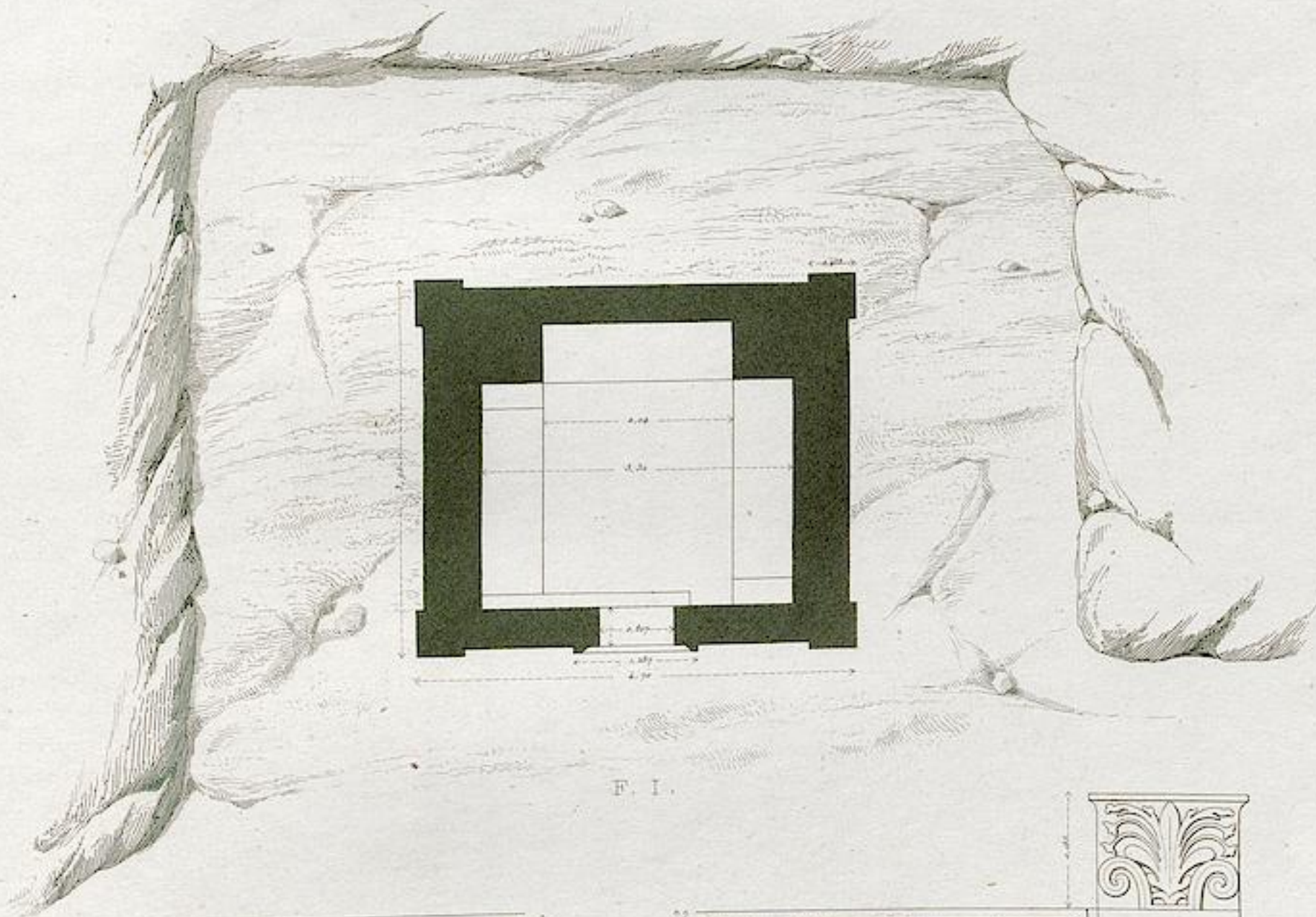
. . . ΡΤ↑·Ν↑ΟΜ↑Ο . . . ΡΤ·ΤΕΡΕ↓Ρ↑ΣΛΕΙΛΝΟΦΕΓΛ↑ΛΡΞΜΡΔΚΡΝ↑:ΦΕΟΡΣΡΙΑ)ΡΤΧ·ΙΛΕΙΡΚΙ)Μ↑ΒΟΛΕΚ↑:ΠΡΕΙϕ:Μ↑ΡΕΙΕΡΣΣ↑:ΚΟΔΕ: ↑ΓΛΕ
 Τ·ΜΕΣ↑Β↑:ΠΡΣΒ↓)↑Τ↑ΡΛ↑ΛΕΙΡΒΟΙΑΡΜ↑Β↑ЖТЕΡΡ↑ТЕ:ΙΕΡСΡΛΡ:Ν↑Δ↑Е↓Ρ↑В↑ЖМΙΣΡΔΕΨΛΟΨ*↑Ρ↑ΕΜ↑ΔВ·ΜΟΦ↑Т↑:ΚΛΡ↓Ρ↑ТΠΙ·ΛΕΔ↑РЕ↓ТΔϕ:Т↑К*ЕТ
 Ρ*Ο·ΞΜϕ)Μ↑ΟΣ↑Μ↑ΜΛ↑Ι↑ΠΟ·Ρ↑ТРЕРΔΡТАЖЕРИ В↑КЕМ↑ΛЕ·ΛΙТΨМ·Δ·Γ↑Σ↑В↑КΟΠРЕМ↑ΙЕКΙТ↑Н Т↑Ι↑·Е))
 ΔΕΝ·ΟΕΚΛΕΚ↑:·Ο·ΡΣΣЕ:ТЕΔΕΞТР:↓ΣΡΔ·ΜΟΛΡΟΡ↑Σ↑:ΜΞΝΟΣΡΙΑΡ:ΛΡ:ΛΡΙТРΔ↑Р↑Δ↑·ЖΙ·Ψ:Ф↑Σ:ΞΓ↑ΛЕ:ΠΡΕΙΨΜЕ Ρ [B] ВΛΡΛЕ:·В↑ΔΡΨВ↑ΛΡΔΨТϕЕМ
 ↑ΔΕ·Ρ↑Γ↑ΛΡΡΨΦΕΙΡΞΙ↑ΣΕΡΨΛΡΥЕΟЕ↑Σ↑ТРЖСЕЖКЕΚЕΚЕΣ↑ВФ↑ΔΡΕΙ:ЖΛ↑ЕМРΣРФИ)М↑ЕВ↑ЕГ↑:ТОФЕ·В↑ТϕНϕΟΛРТОФ↑Σ↑ΔΕΠРЕΙΨМК
 ΙΡ↑Е ↑ΔΡВРРΔРЕΛР:ΣΣ↑В↑ЕВРЕ:КХ*ЕК↑ΛРВ↑Е↑ΛЕ)КРГСРЖ↑:ЕΝΡΟСОТХЖРЕМЕМΛΟΝ↑РЕОΙМОФ↑+Р:ТОФΛΔЕ↓РВΔТОТРΣЕΙΝ↑КЕКЕК↑РΞ
 ΜΛΚ↓Ρ·ΡΛΛΟΦЕ·Ι)ΣР:Ν↑КЕР↑Λ↑ΣЕ:КЕ↓РΨТЕΙΕΡΛΛΨ:Ν↑Р↑ΛΟФРΔЕ:РЕРΛ↑Т·РВАϕ:ϕ↑Р↑ΕΜ↑ΔЕ)ОВР↑ΞΙРФВРРΛР:ОТ↑ЕН↑РЕ:РХРРЕМΕХ*РЕ
 ТЕ:ΙΧРРК·Ж↑Δ↑FTONРМРΔΕΙ*ΔЕ:ΨРΛР:ТО↓РРРΔЕ)ΣΣ↑РΣΣϕ:ЖЕРИΨ:ТР·ФΞТРСРТЕ:ККΔ·Р:Ж↑ΛϕНϕТЕ:ΞТ↑Т↑:↓РВВАР
 ЕТ)К↑ЕΞΟЕ↑·ΡΣΞ

Les points indiquent le nombre de lettres qui manquent.

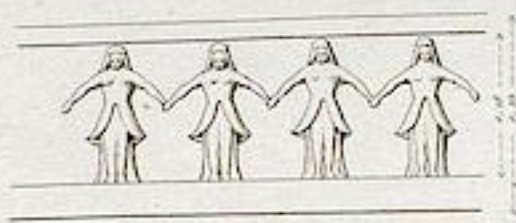
INSCRIPTION LYCIENNE DU GRAND SARCOPHAGE.



F. II.



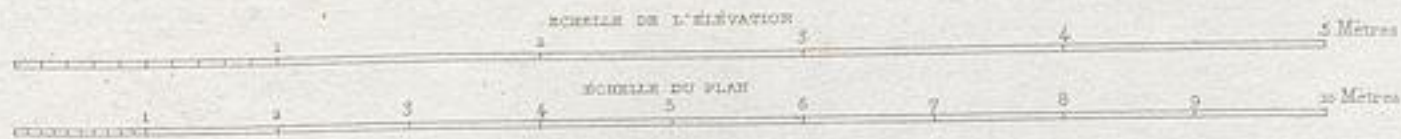
F. I.



F. III.



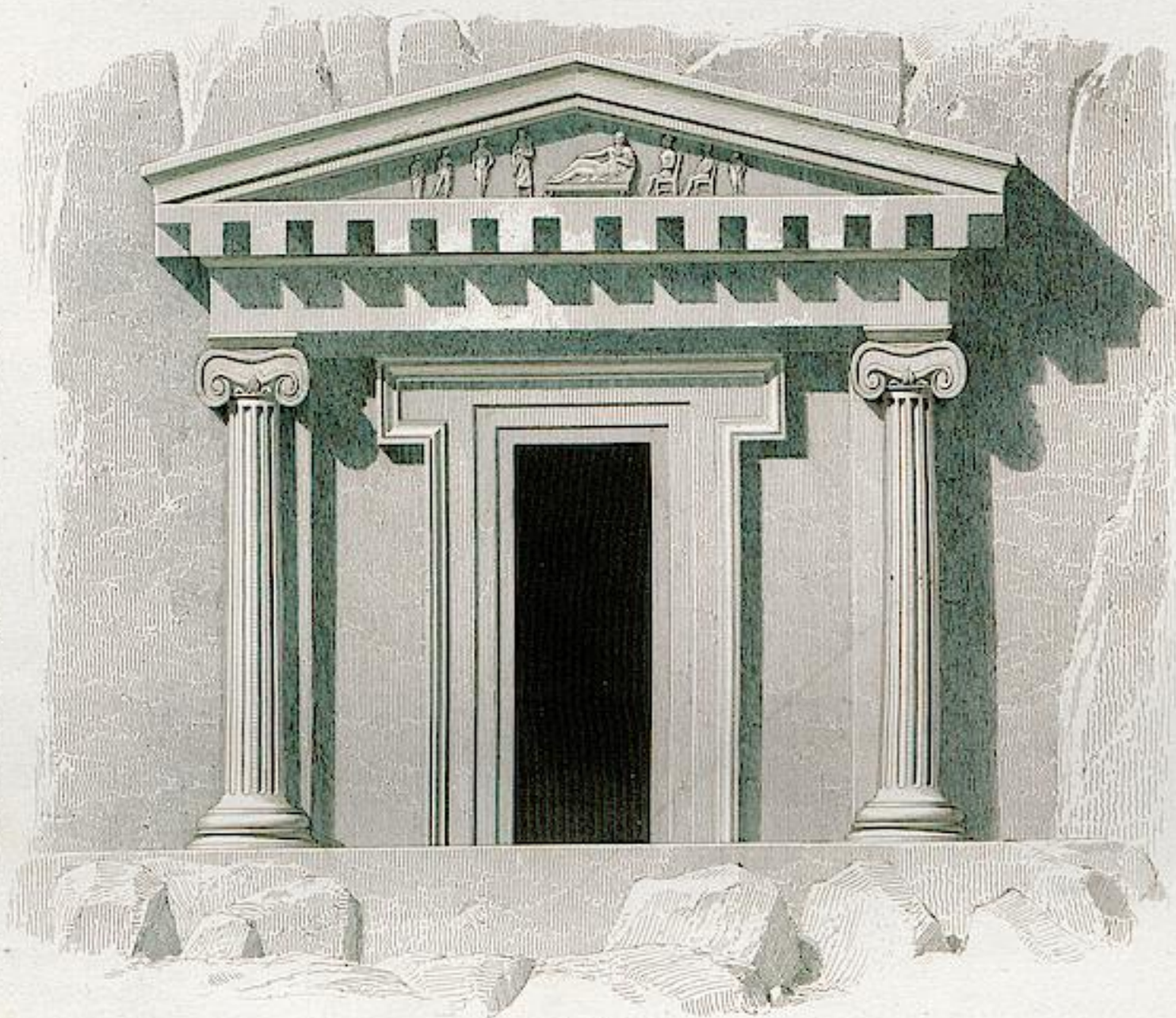
F. IV.



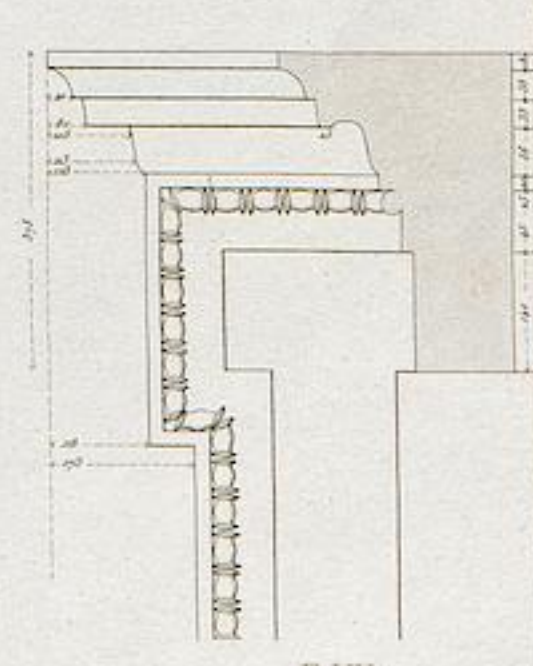
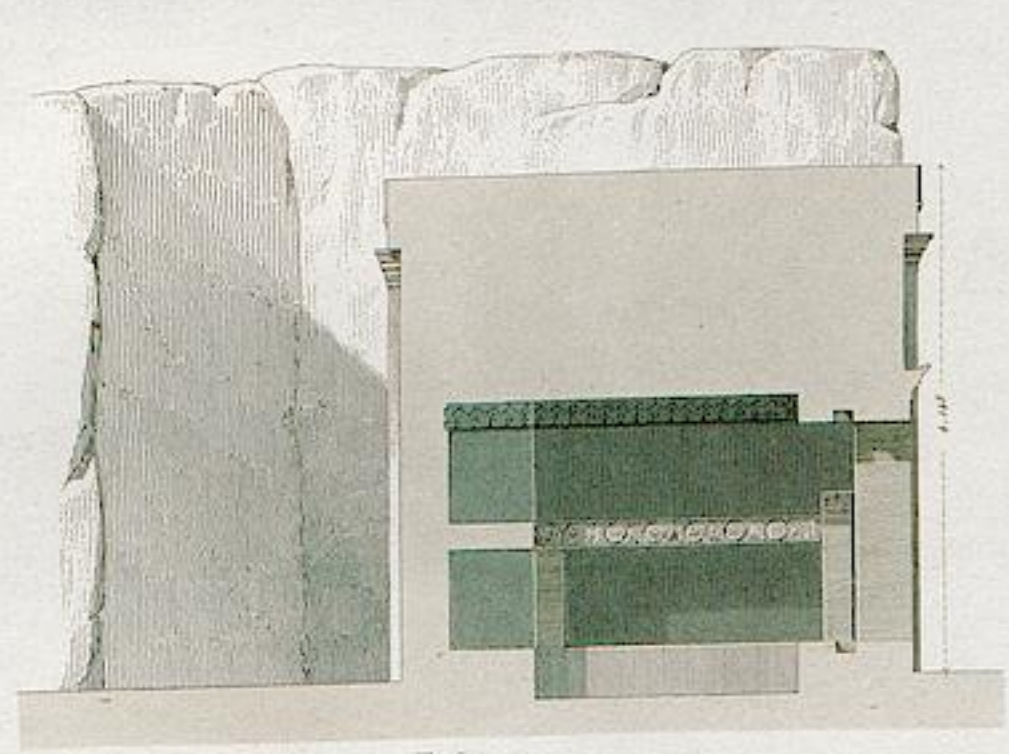
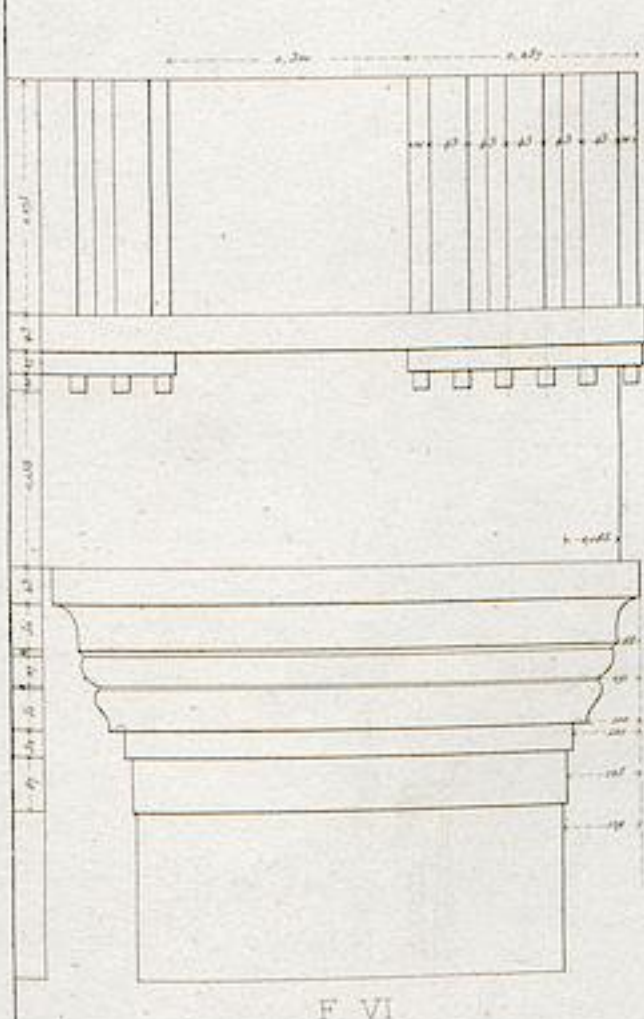
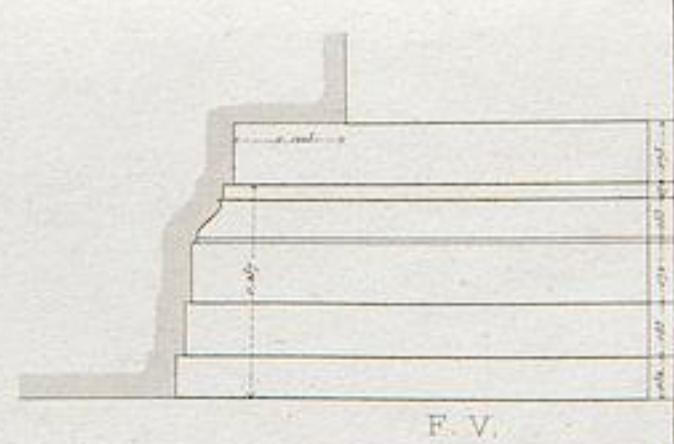
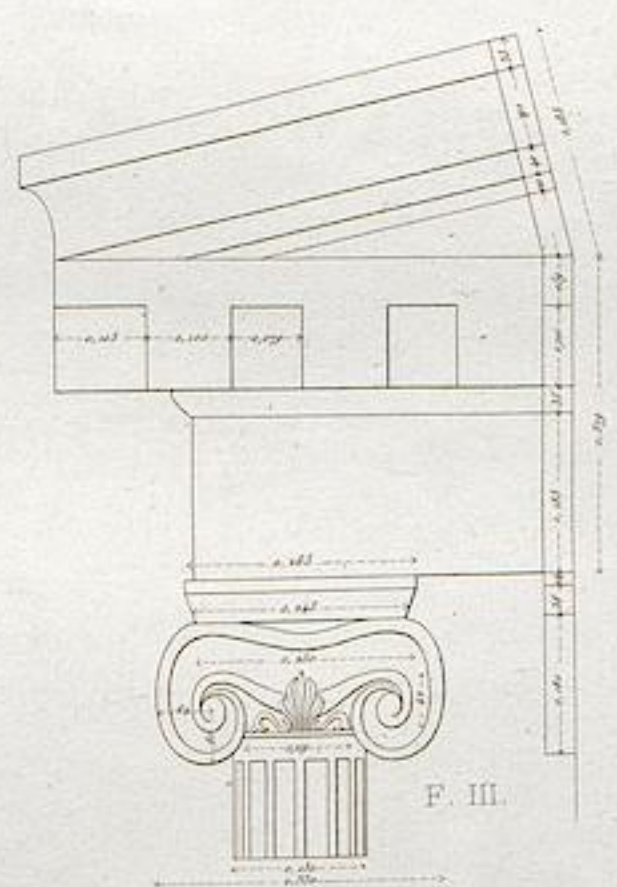
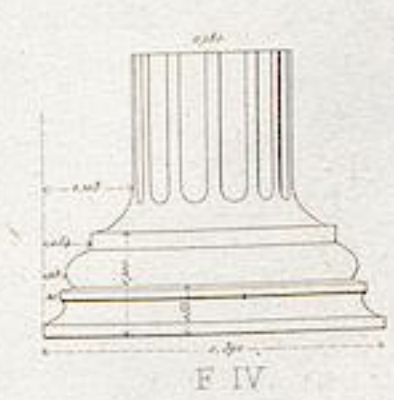
Ch. Texier del.

Lemaire sculpt.

TOMBEAU D'ORDRE DORIQUE.
taillé dans le roc.



F. II.

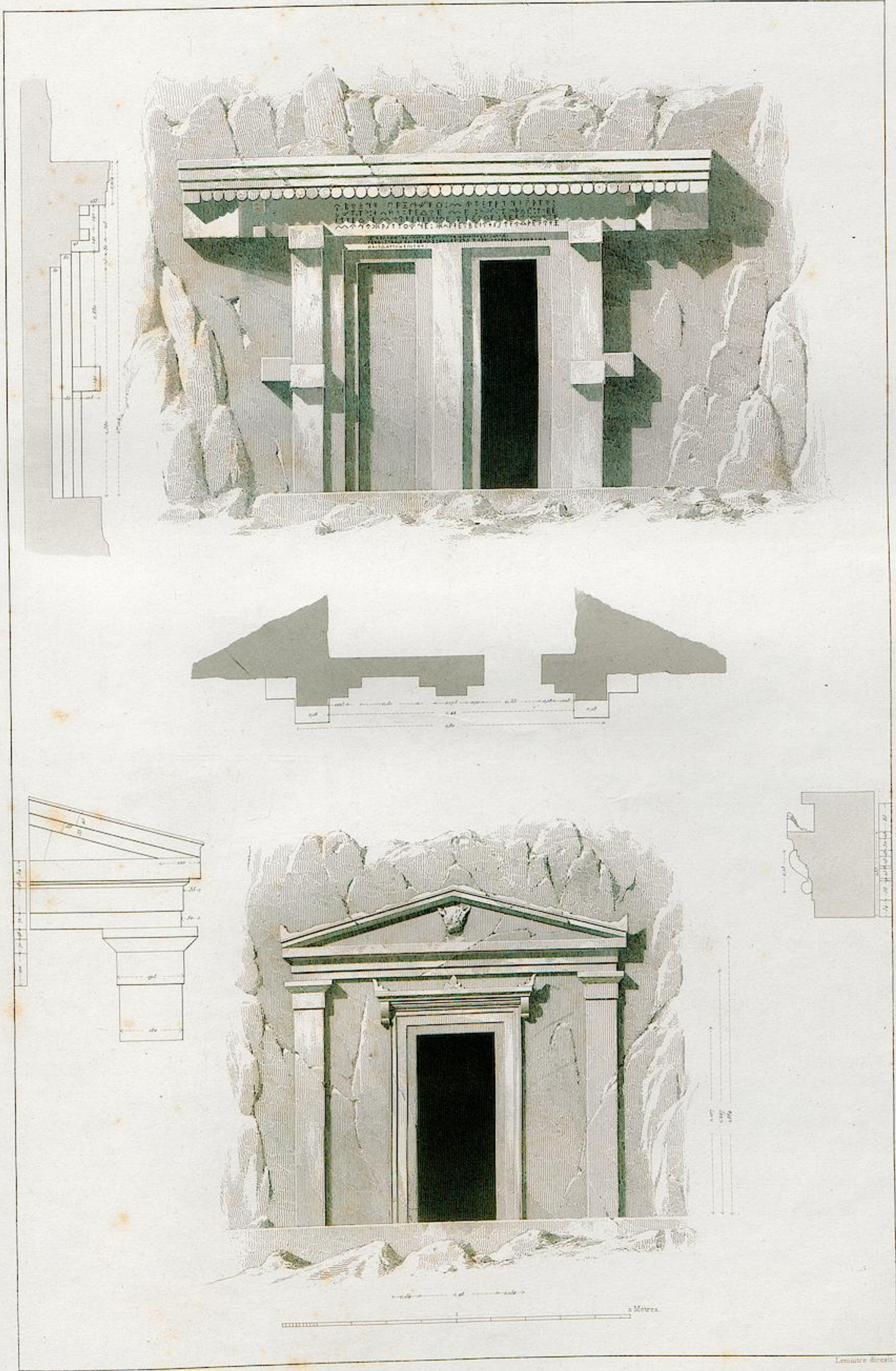


Cl. Bossi del.

Lemaître sculp.

TOMBEAU D'ORDRE IONIQUE, TAILLÉ DANS LE ROC.
Coupe du tombeau dorique.





TOMBEAUX DANS LA VALLÉE DE WATHY.

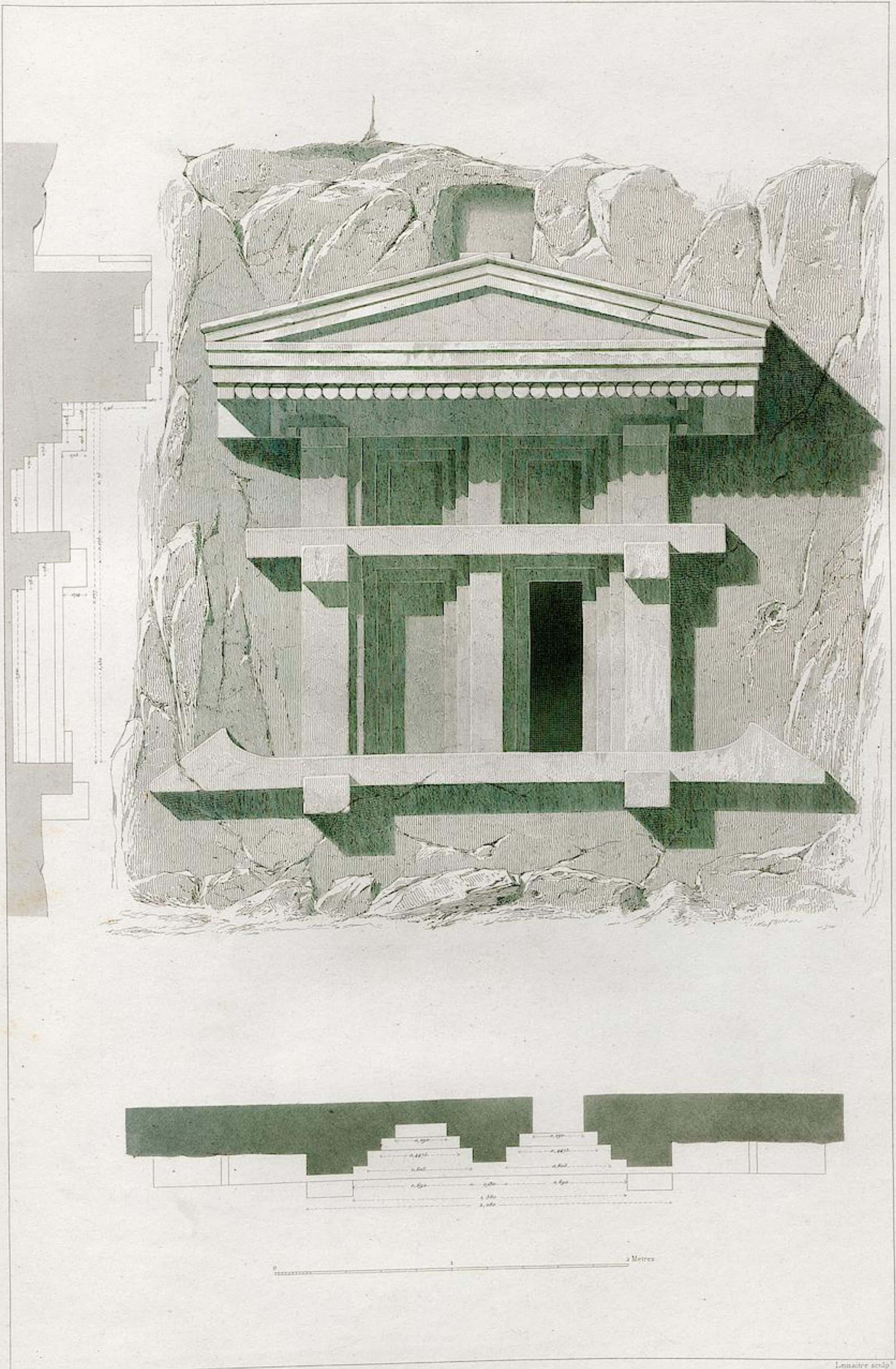


Ch. Weiser del.

Lemaître sculp.

TOMBEAU DE CLAUDIA RECELIA





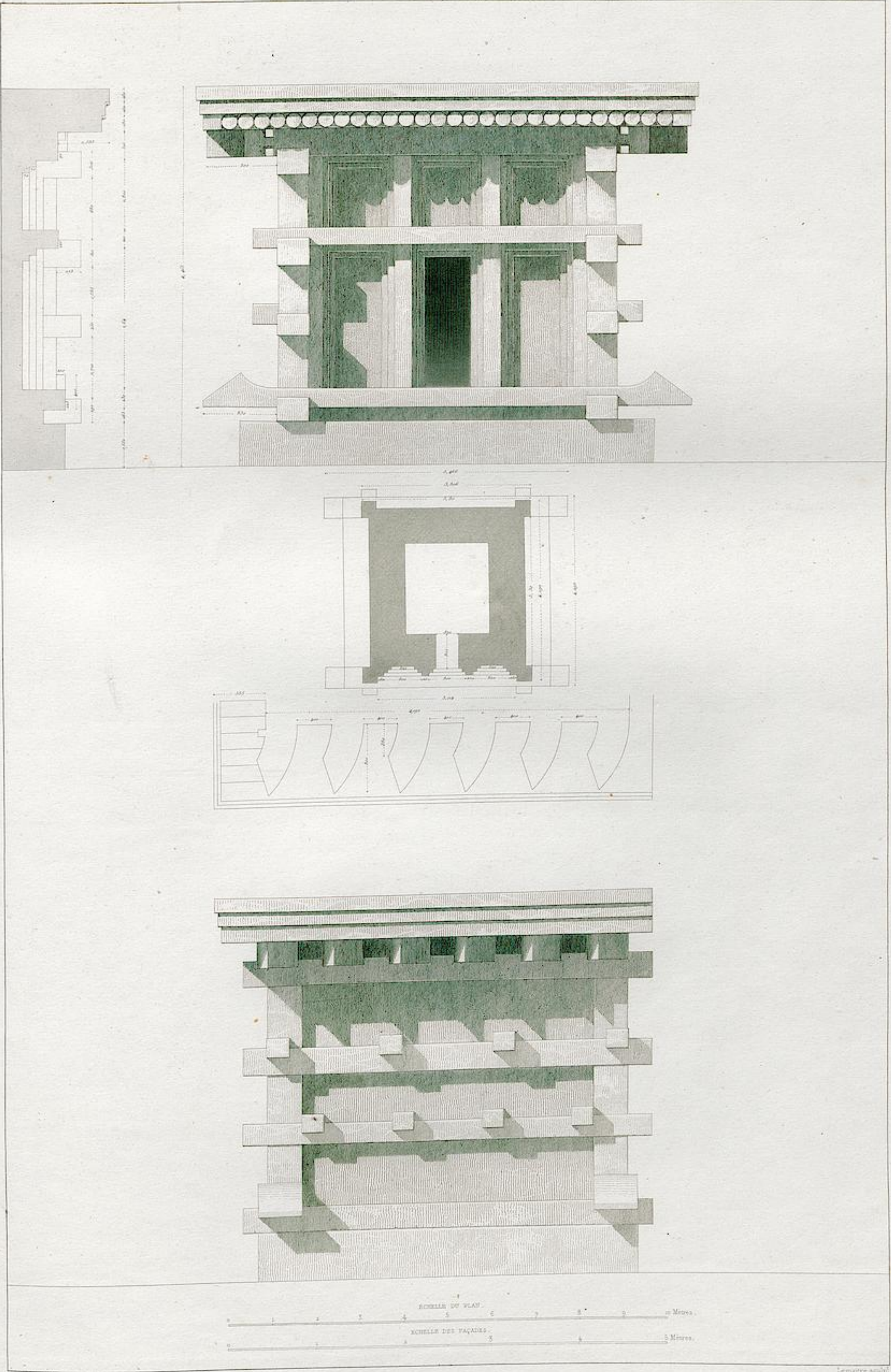
Ch. Texier del.

Leisaire sculp.

TOMBEAU TAILLE DANS LE ROC.



VUE DE LA NECROPOLIS.

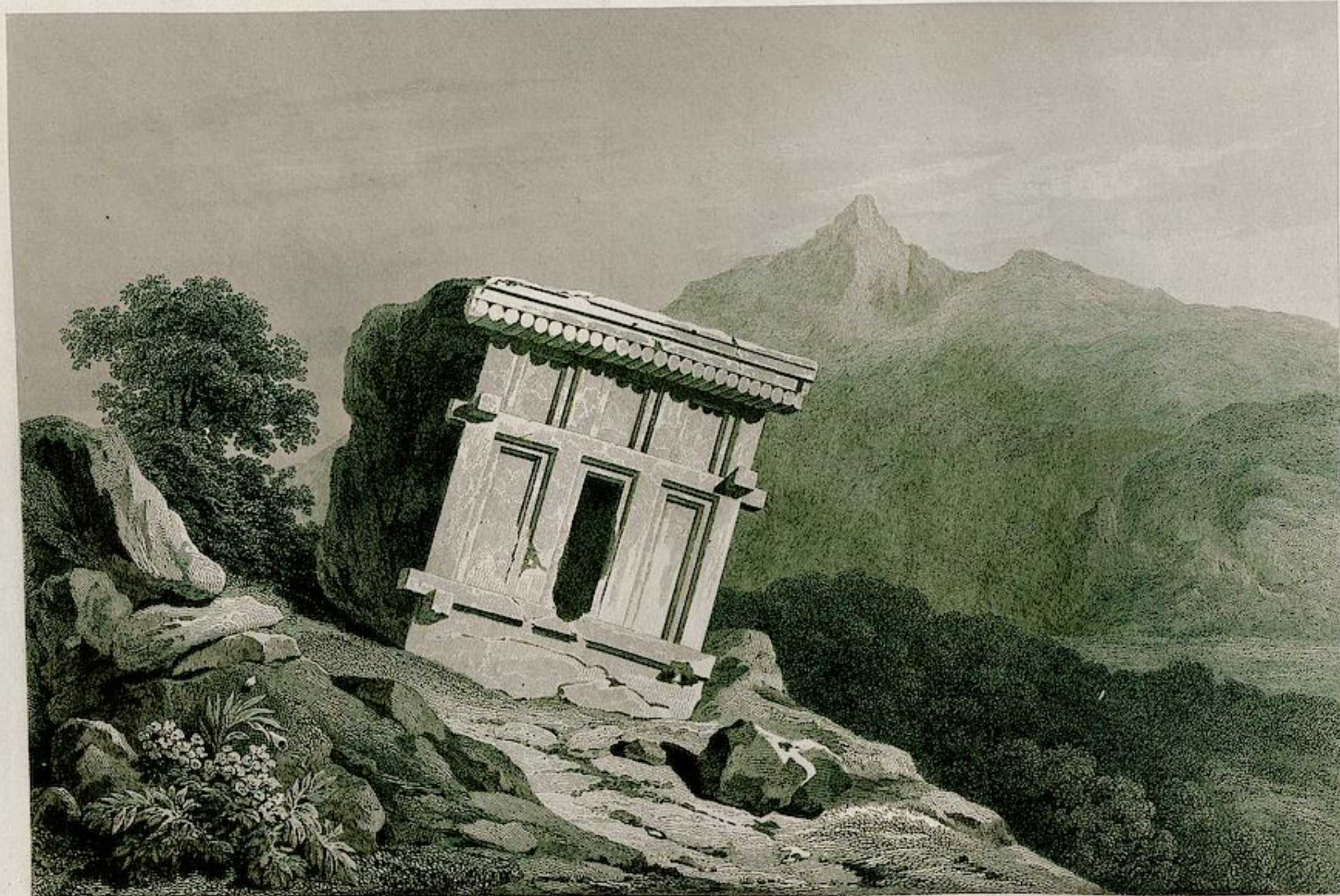


Ch. Bossé del.

Lenotre sculp.

TOMBEAU MONOLITHE



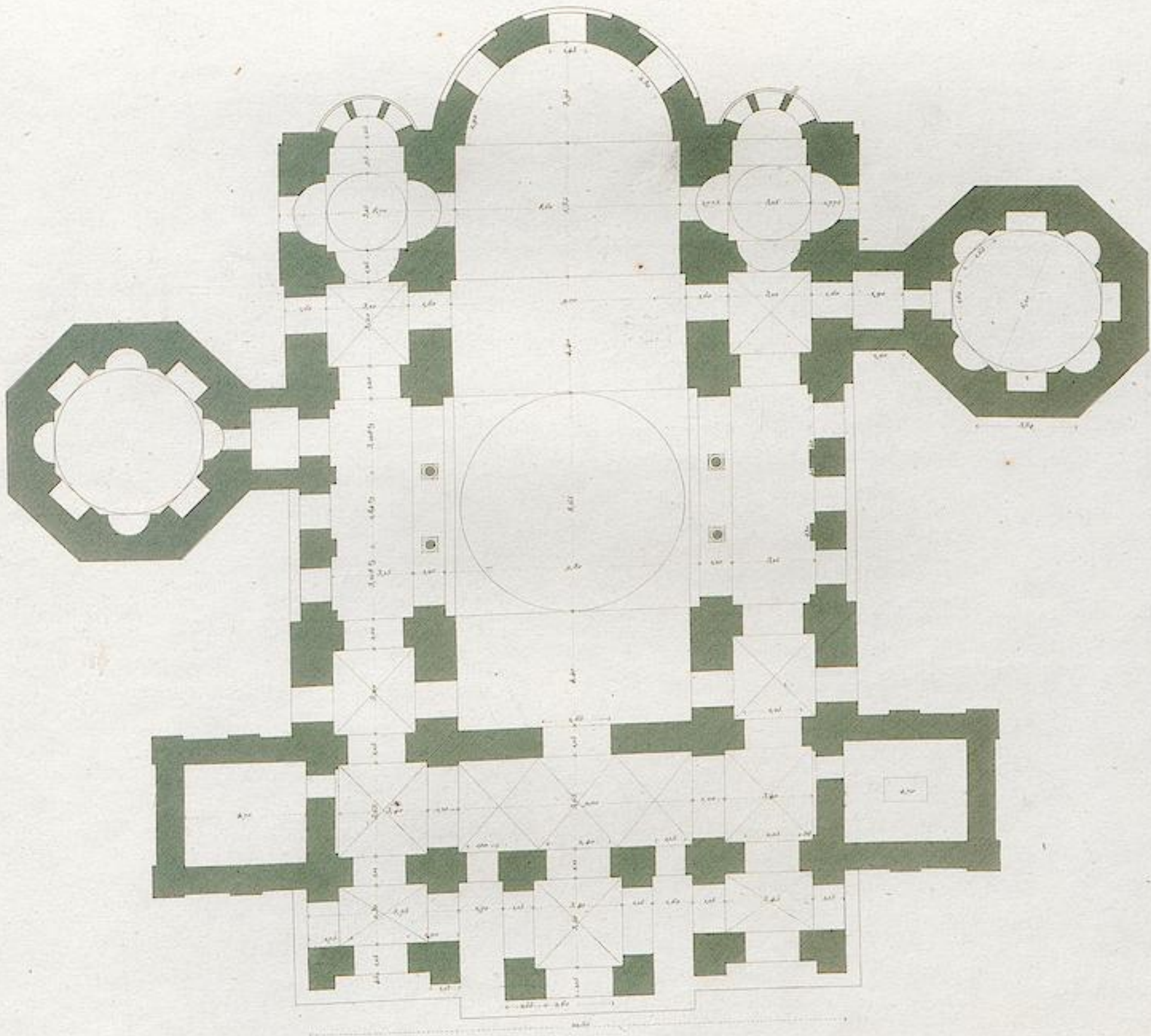
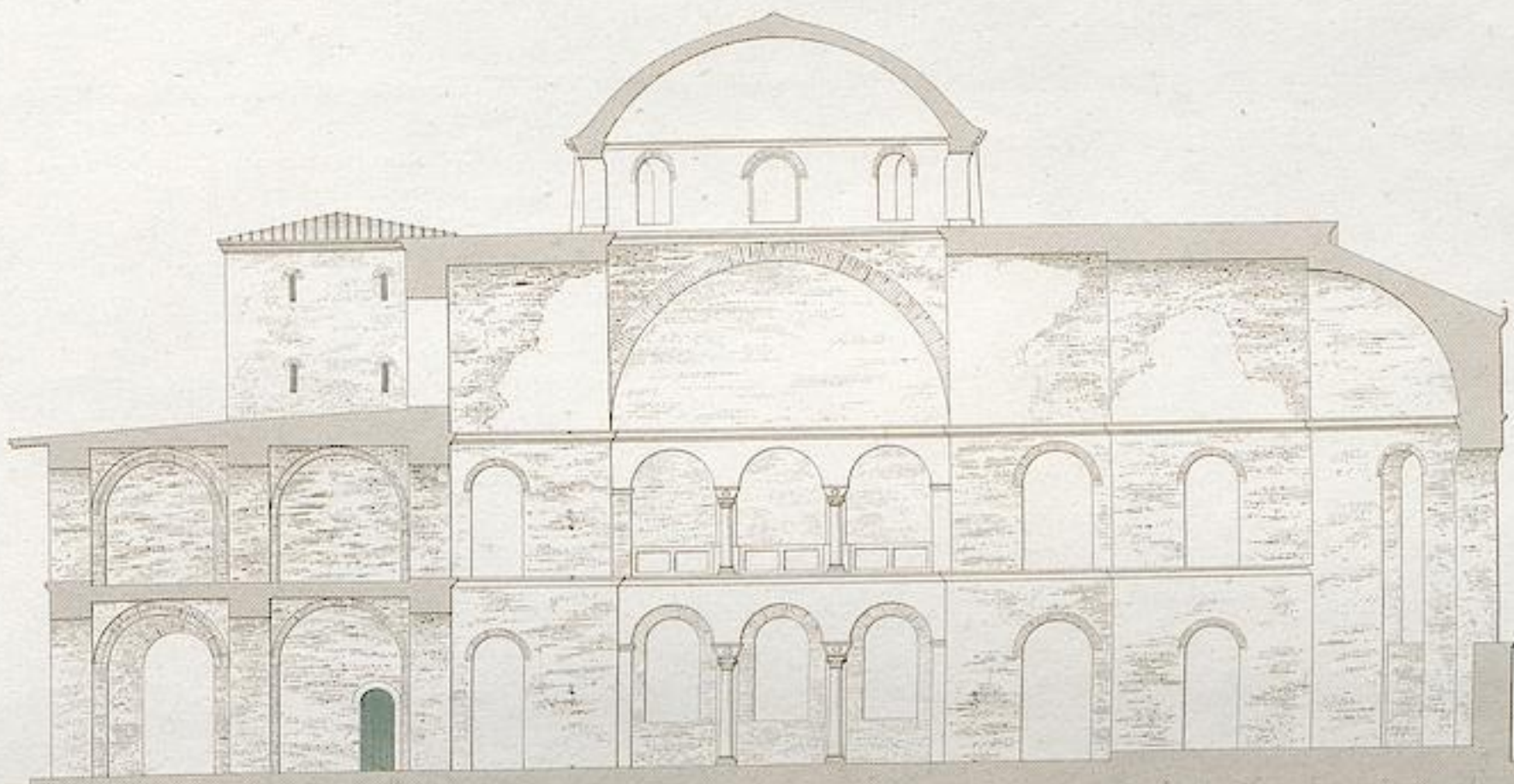


Ch. Texier del.

L'abbé Bruni sculp.

H. Albert sculp.

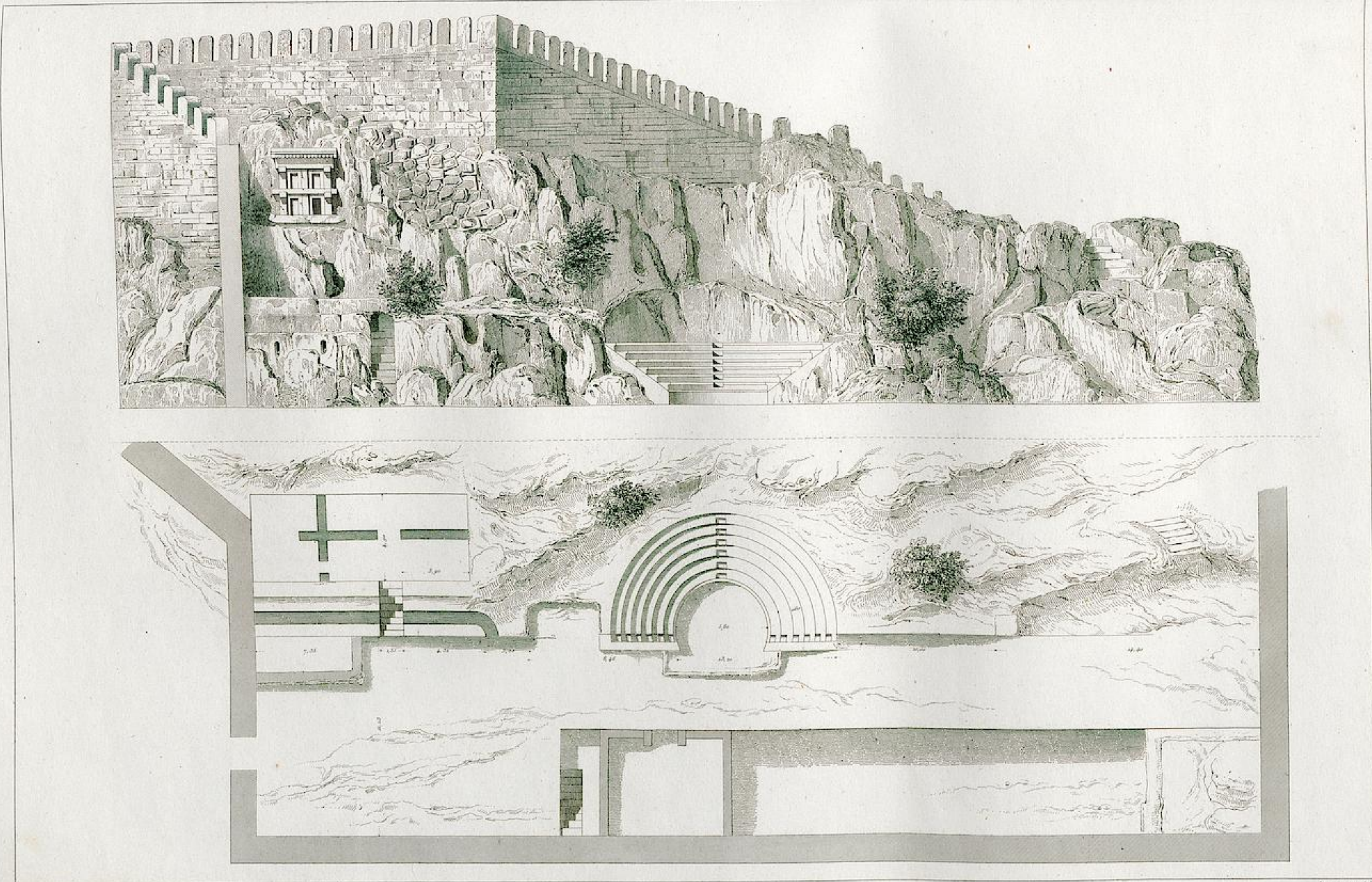
TOMBEAU MONOLITHE.



Ch. Texier del.

Lemaître sculp.

PLAN ET COUPE D'UNE ÉGLISE BYZANTINE.
(Vallée de Cassaba)

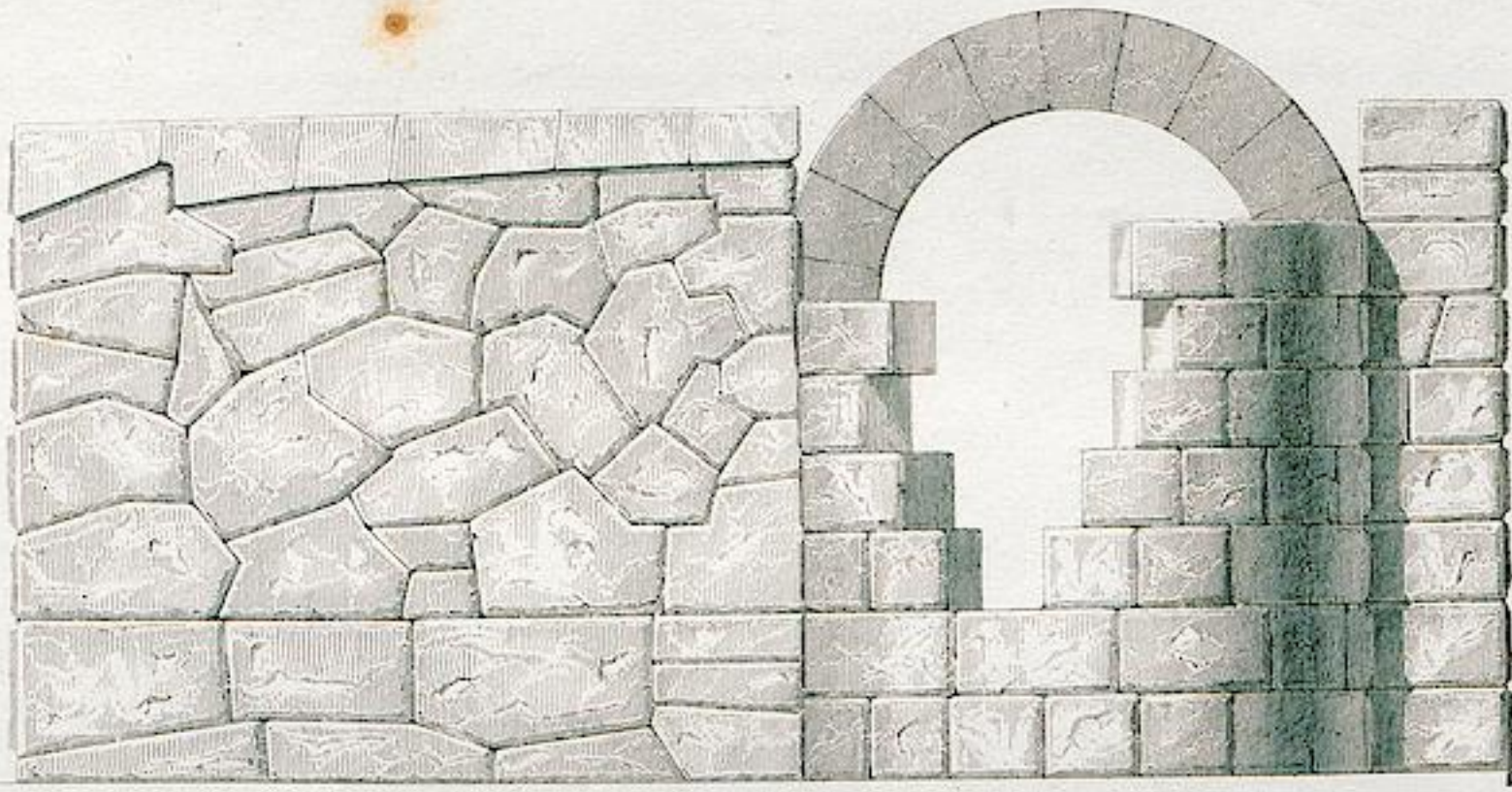


Ch. Boissier del.

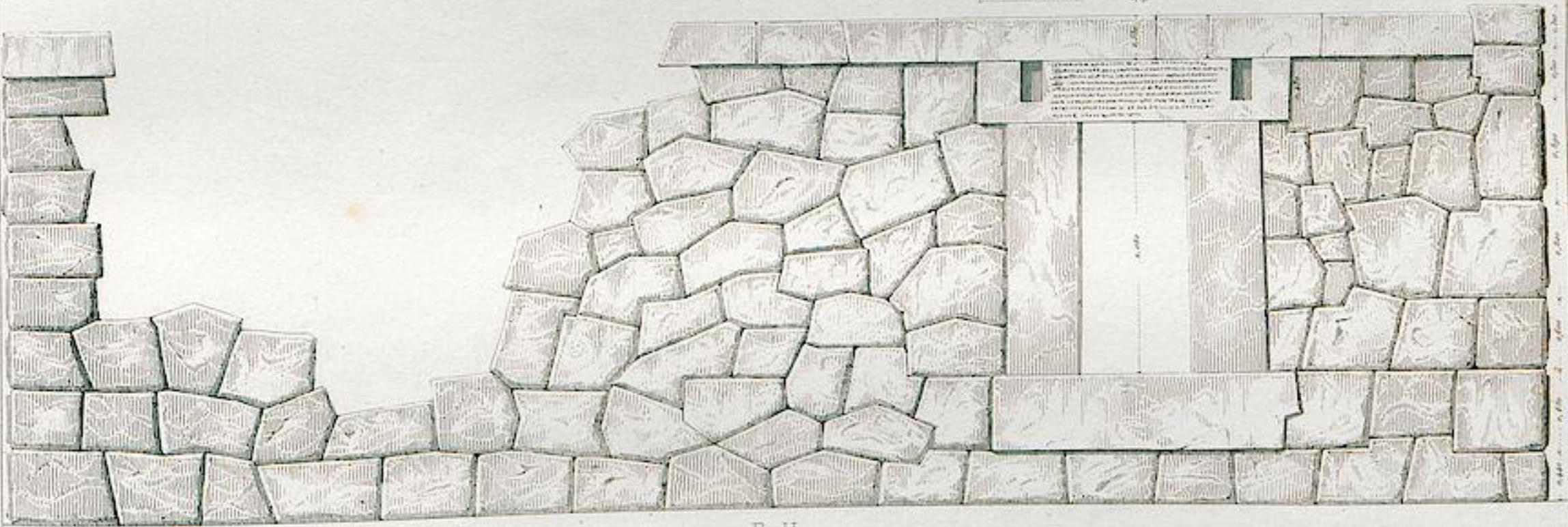
Lemaître sculp.

ODEUM TAILLÉ DANS LE ROC
à l'Acropole .

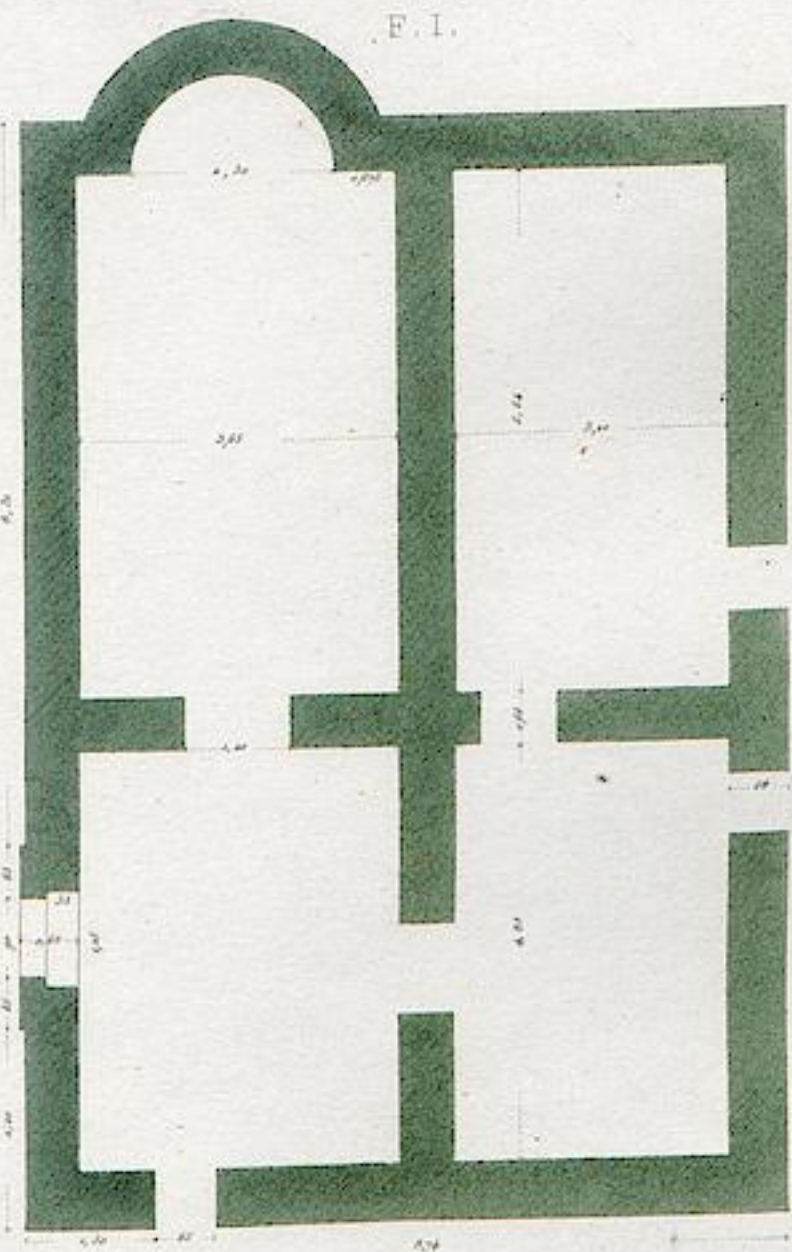




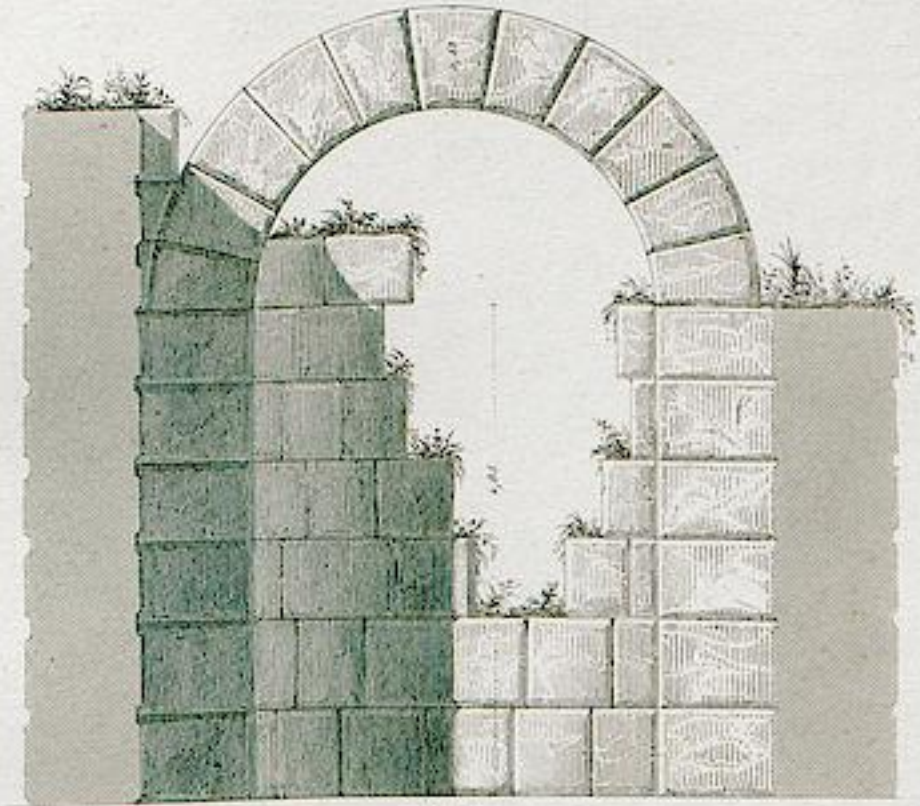
F. III.



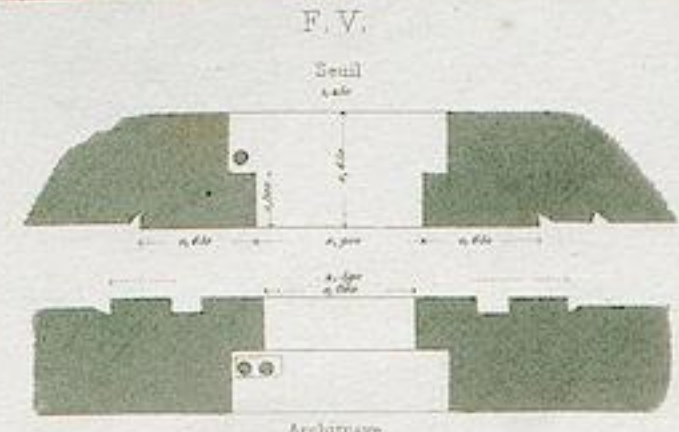
F. II.



F. I.



F. IV.



F. V.



PLAN ET ELEVATION DES BAINS.

Ch. Texier del.

Lemaître sculp.





Ch. Boissier del.

Lesnaitre sculp.

VUE DES BAINS ANTIQUES
(au bord de la mer.)

APE RIAE.

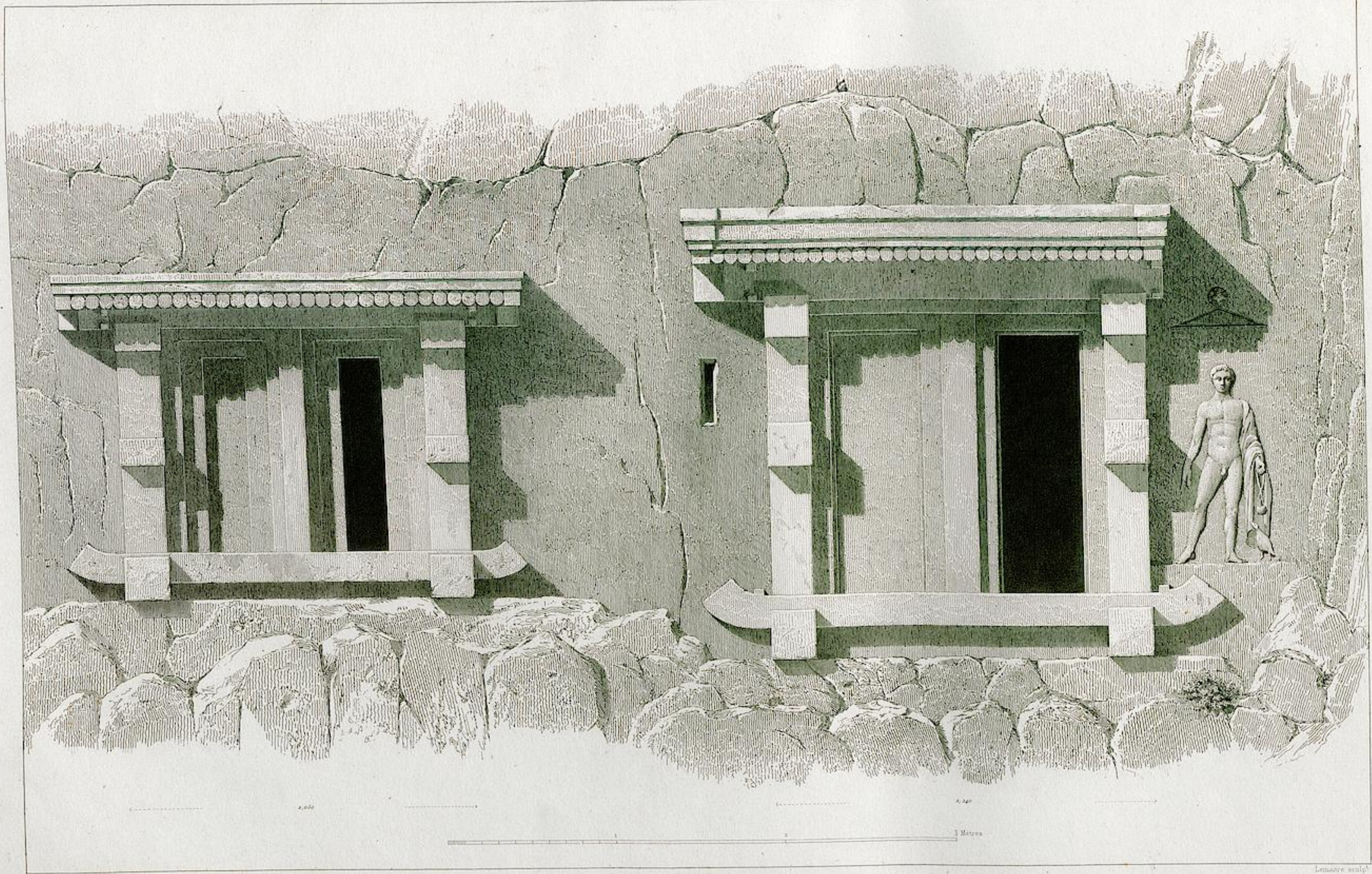
PL. 209.



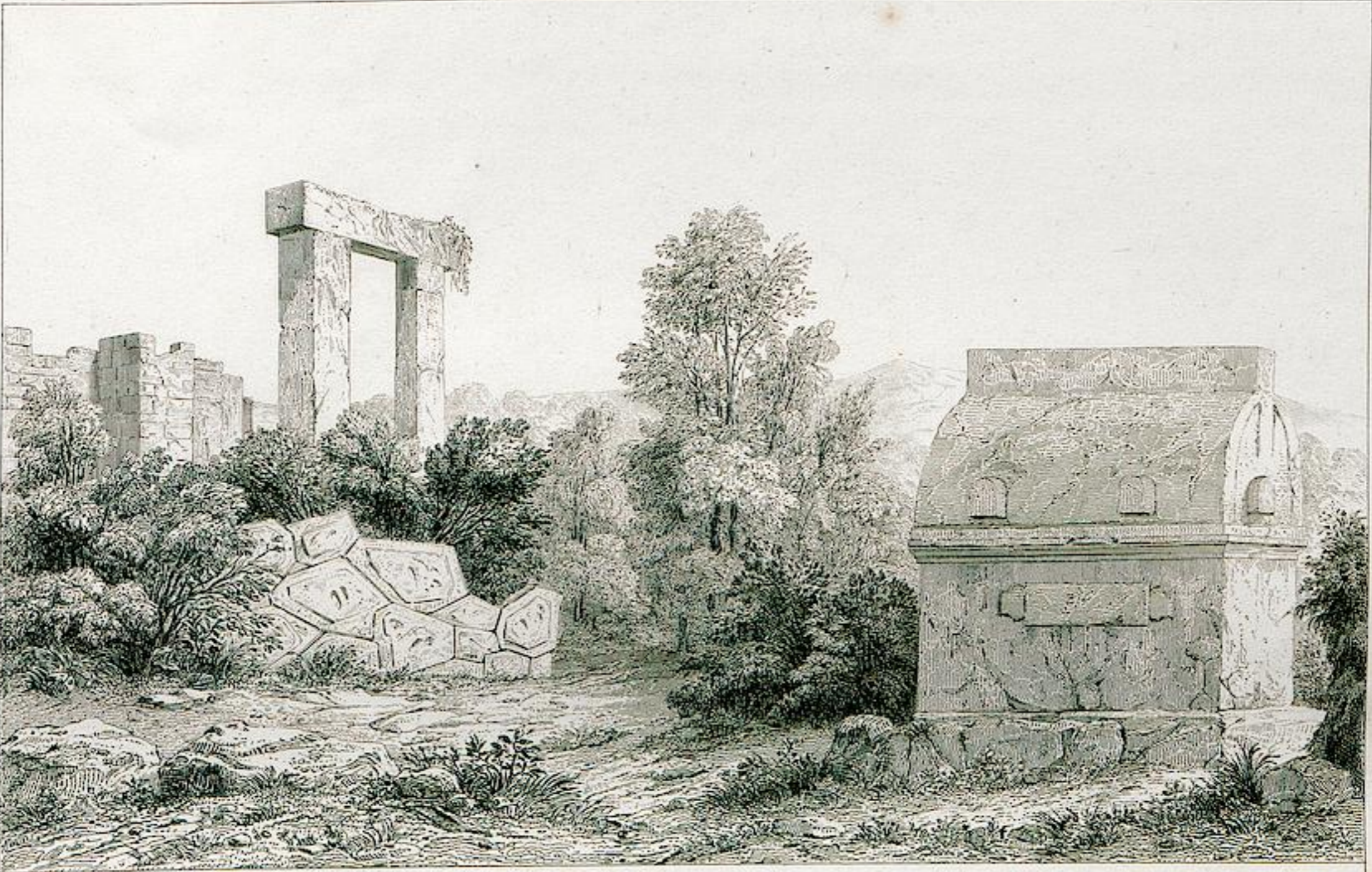
Ch. Texier del.

A. V. Lemaître sculp.

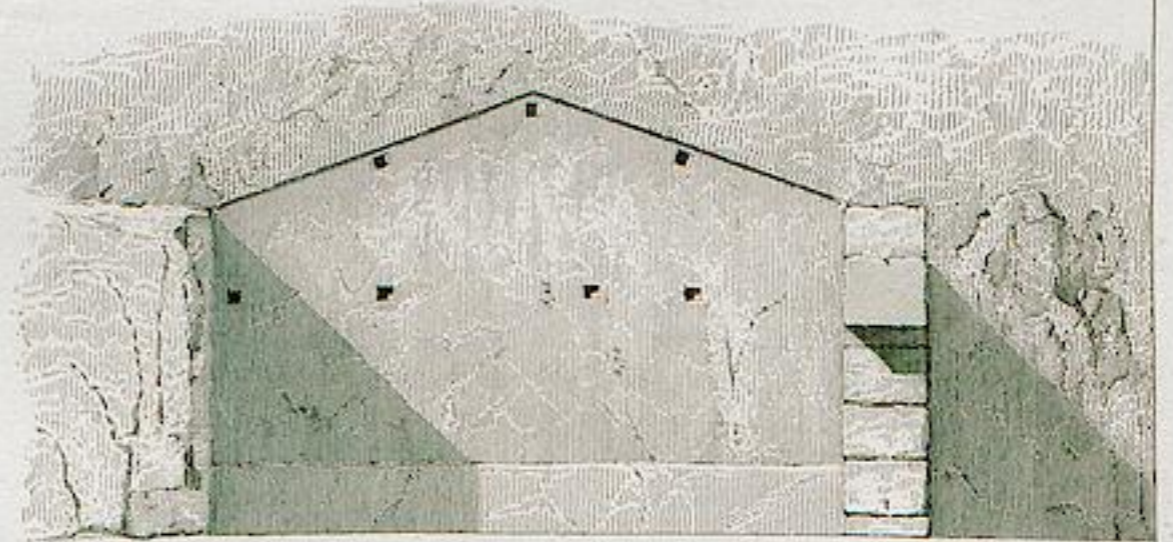
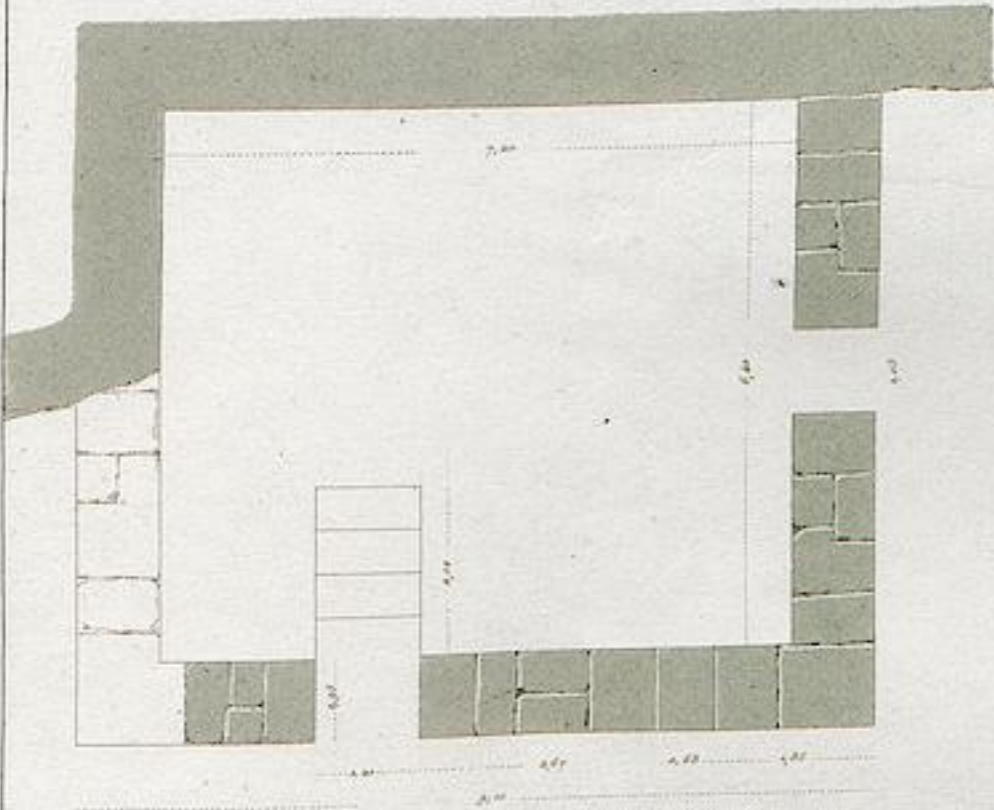
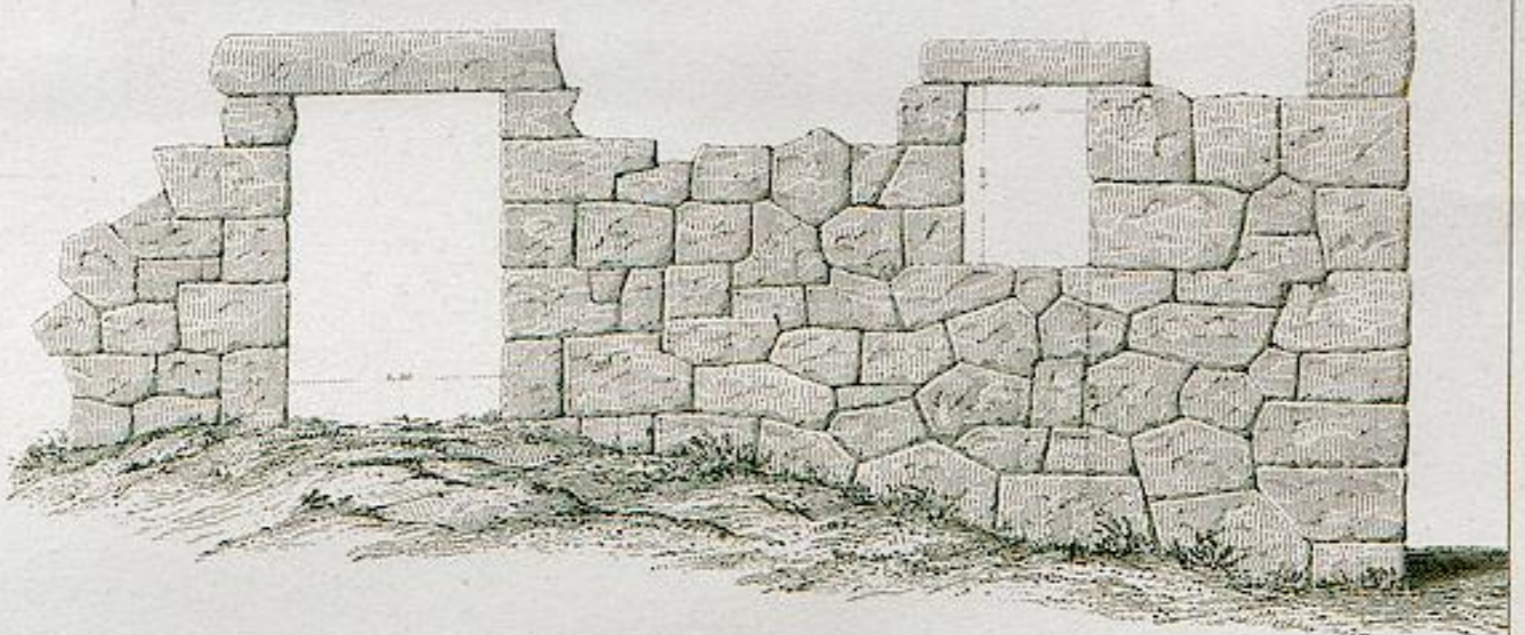
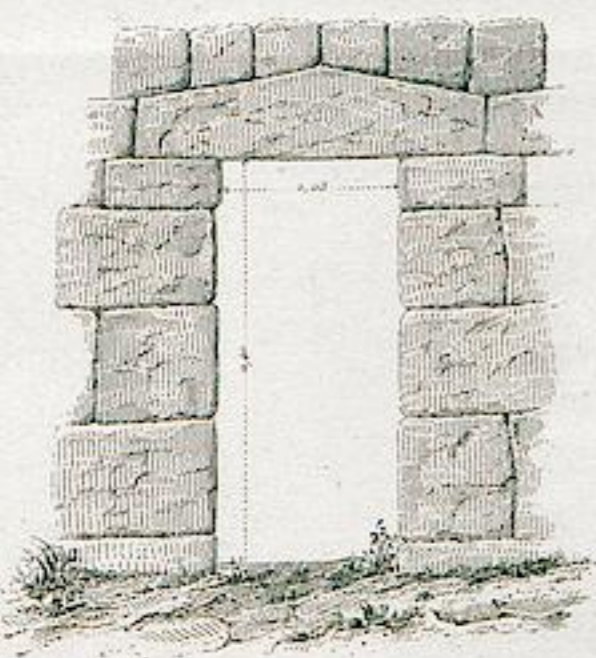
MAISON LYCIENNE.



TOMBEAUX TAILLÉS DANS LE ROC.



PARTIE DE LA NÉCROPOLIS DE L'ANCIENNE ARNÉÆ.
(Aujourd'hui Irnesi)



Lemaître sculp.

Ch. Texier del.

MAISONS ANTIQUES.

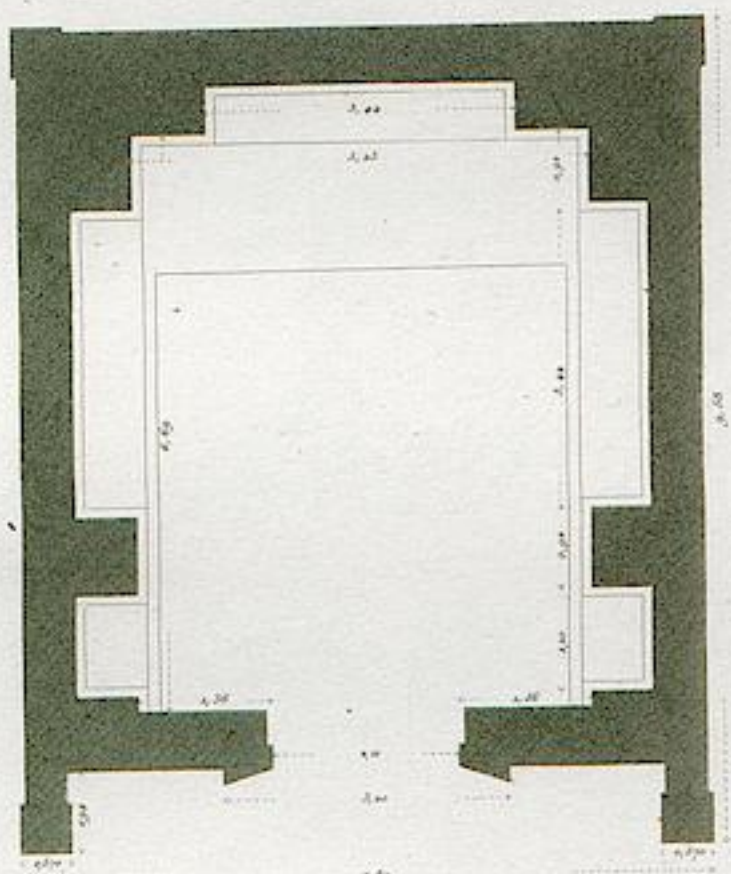


Ch. Texier del.

L'escaire devant

S. Cholet sculp.

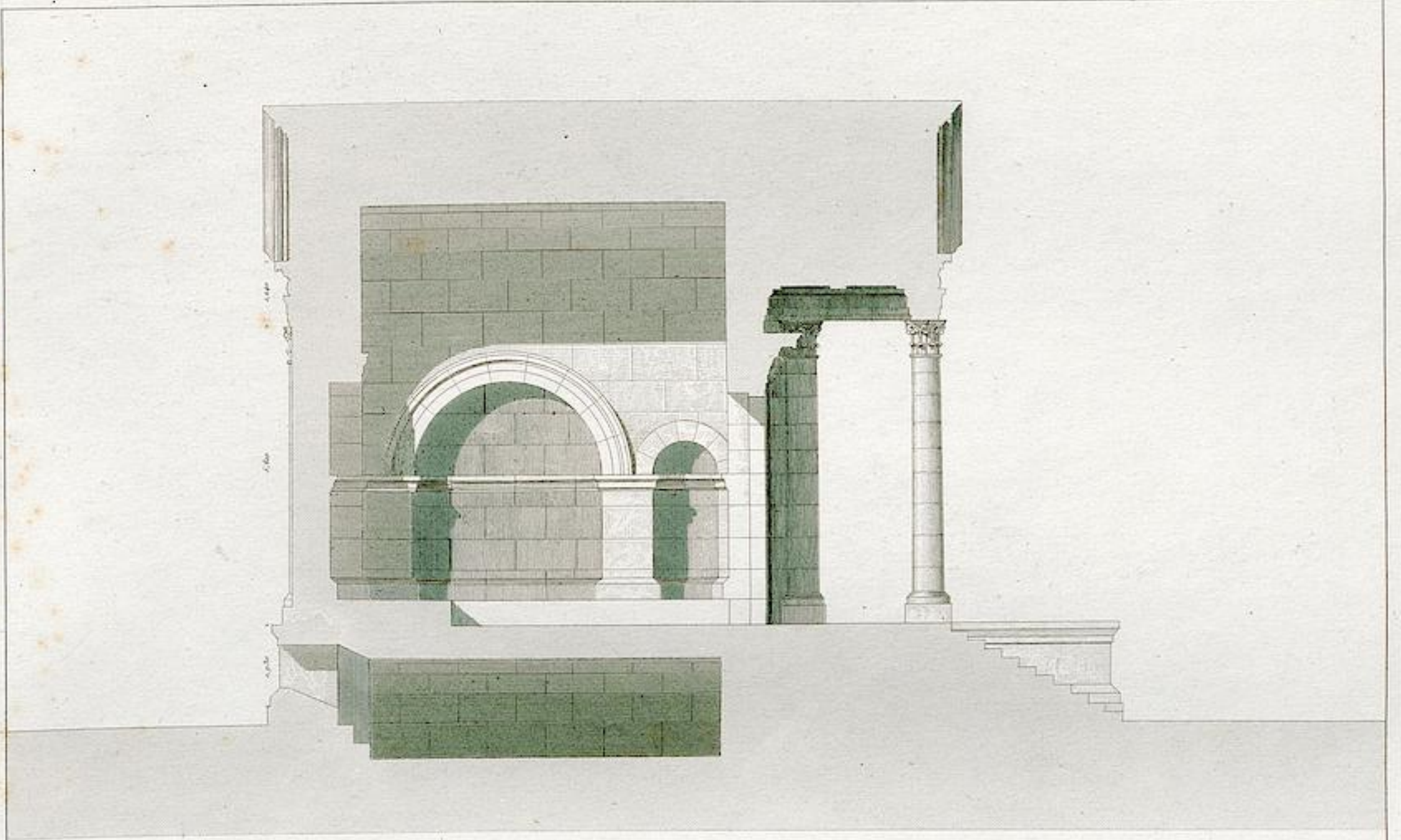
VUE DU THÉÂTRE ET DE LA NÉCROPOLE.



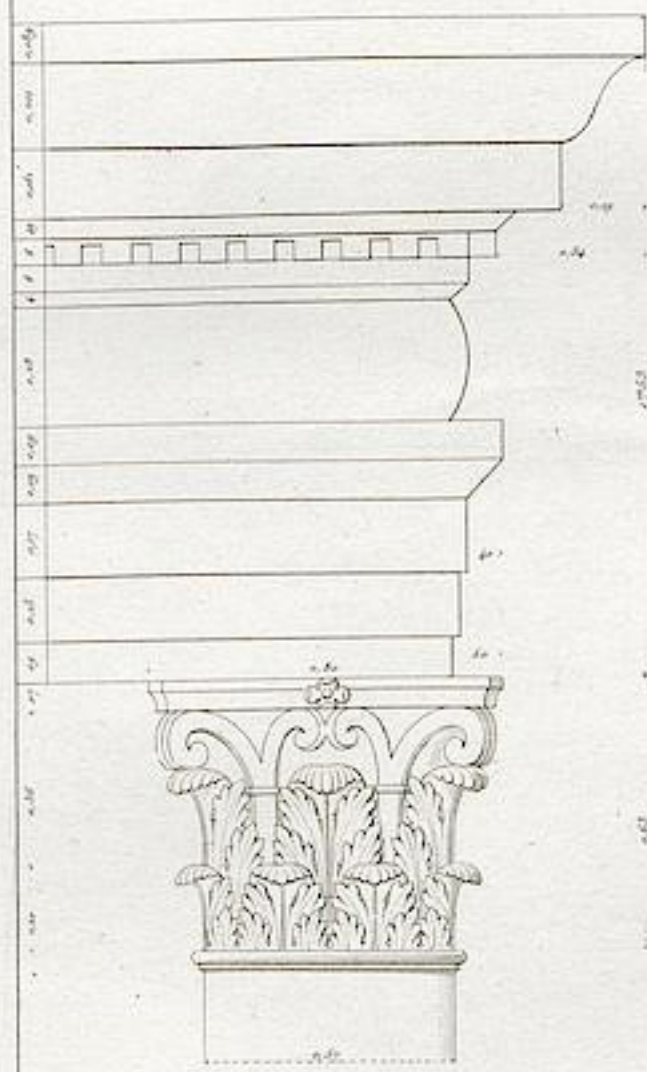
Ch. Texier del.

A. F. Lemaire sculp.

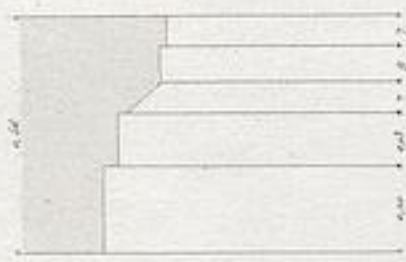
TOMBEAU ROMAIN



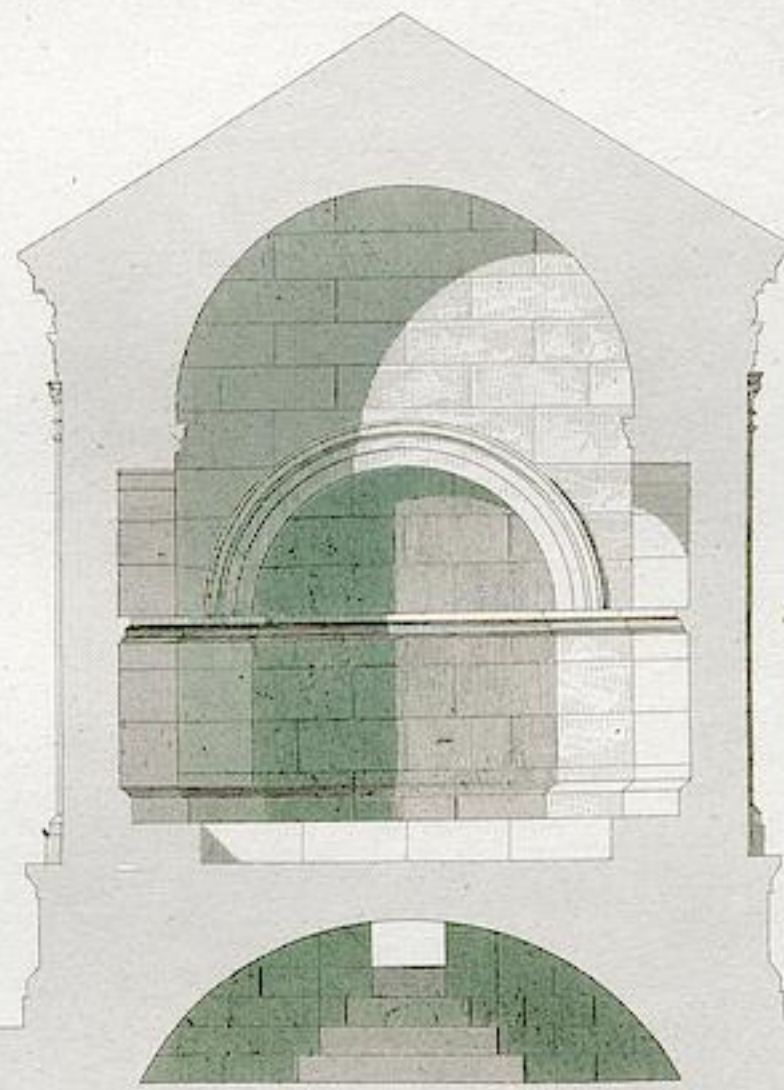
F. I.



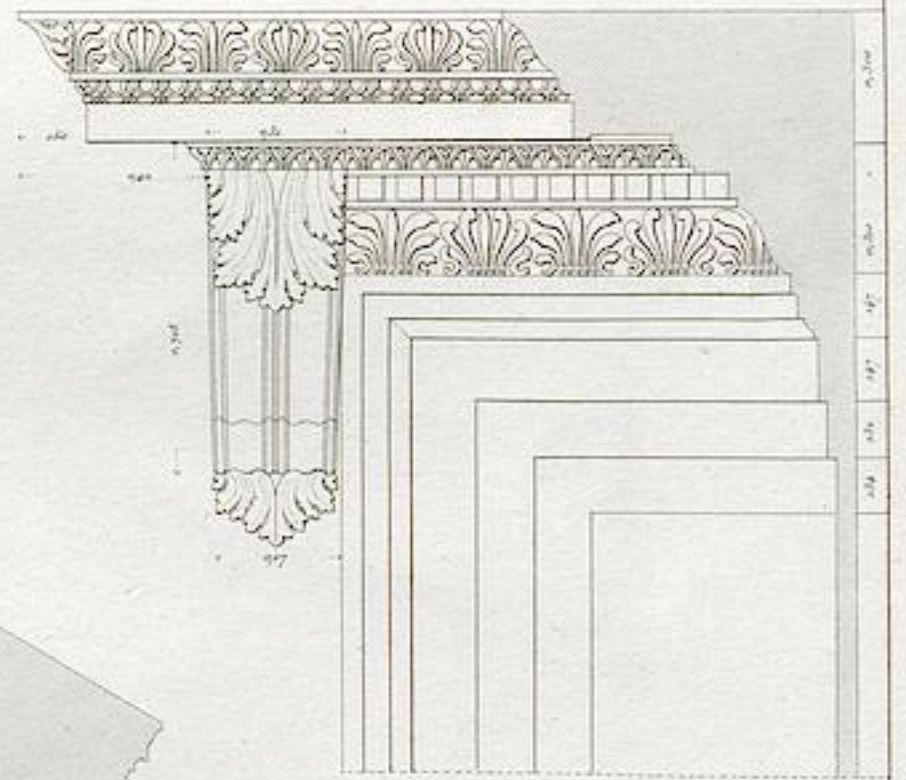
F. III.



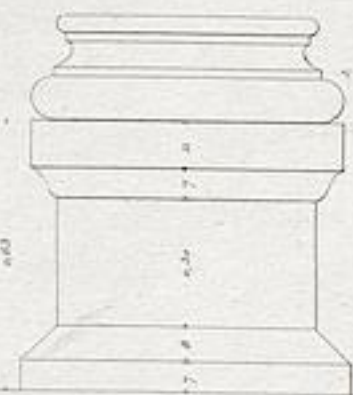
F. VI.



F. II.



F. IV.



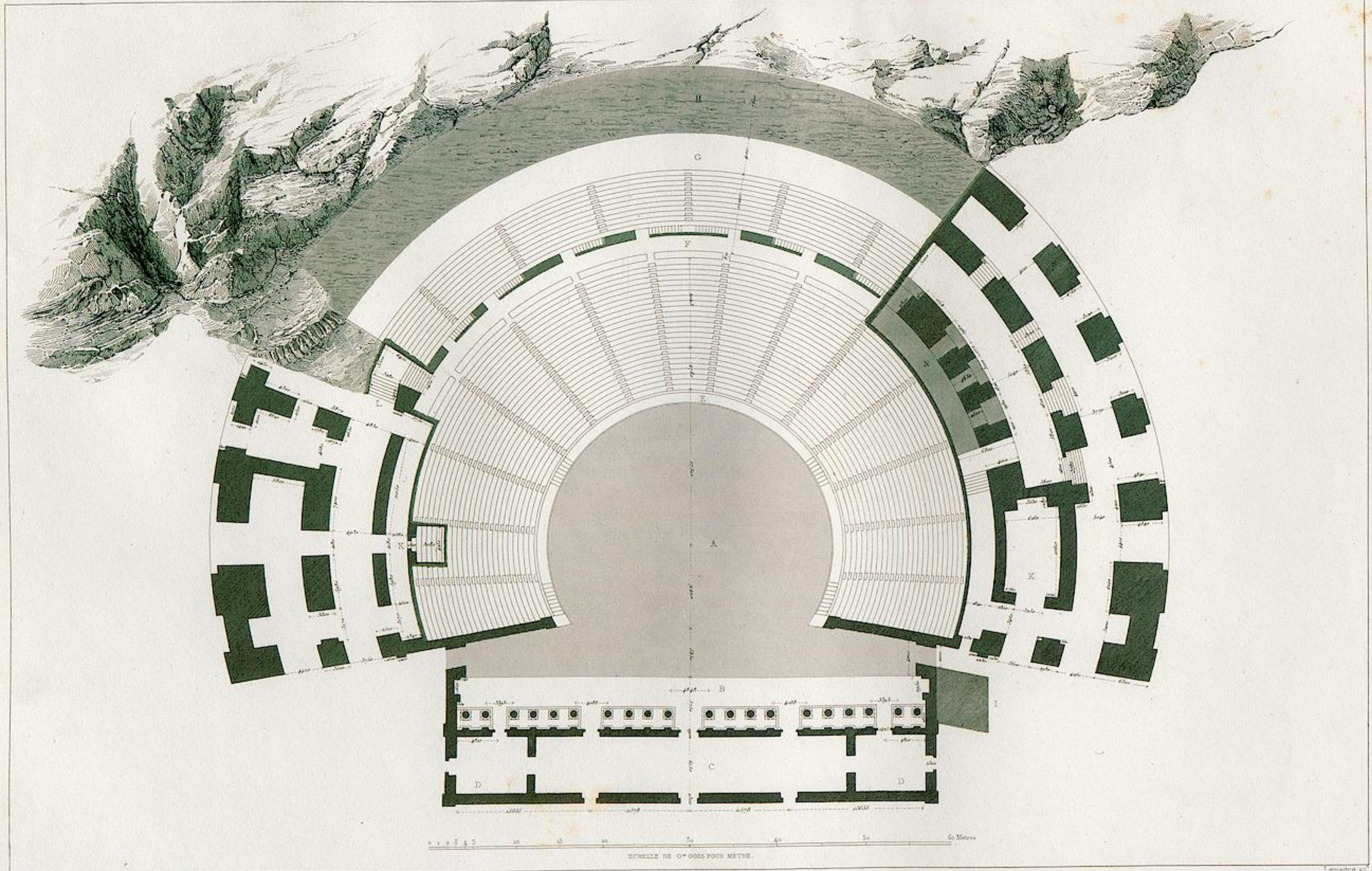
F. V.



Ch. Texier del.

Lemaître sculp.

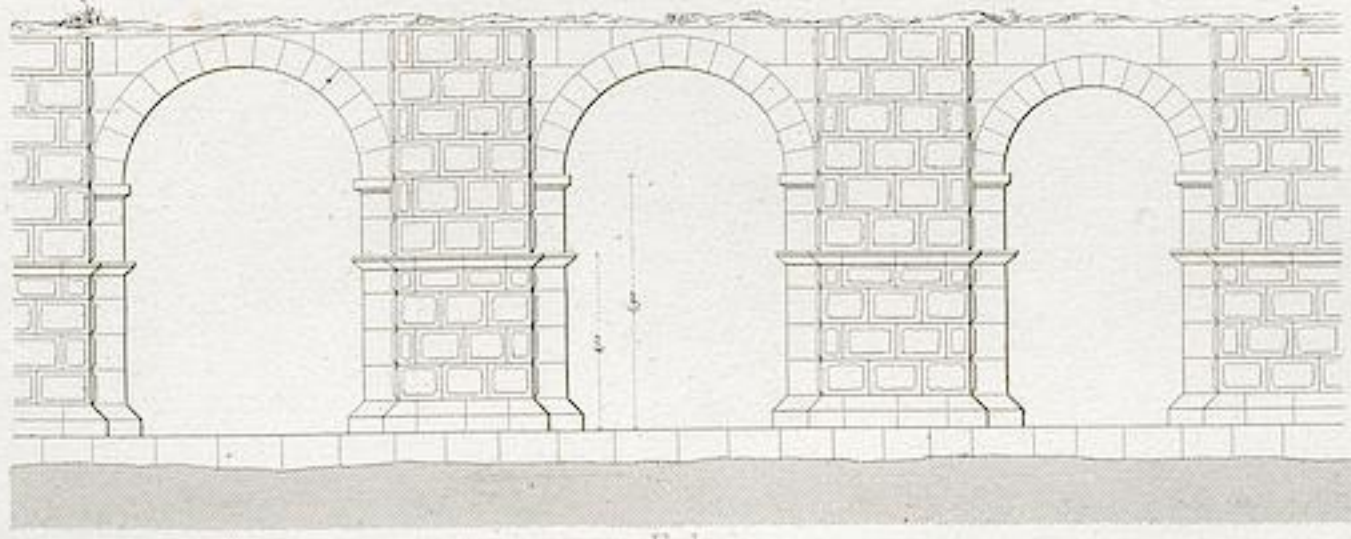
DÉTAILS ET COUPES DU TOMBEAU D'ORDRE CORINTHIEN



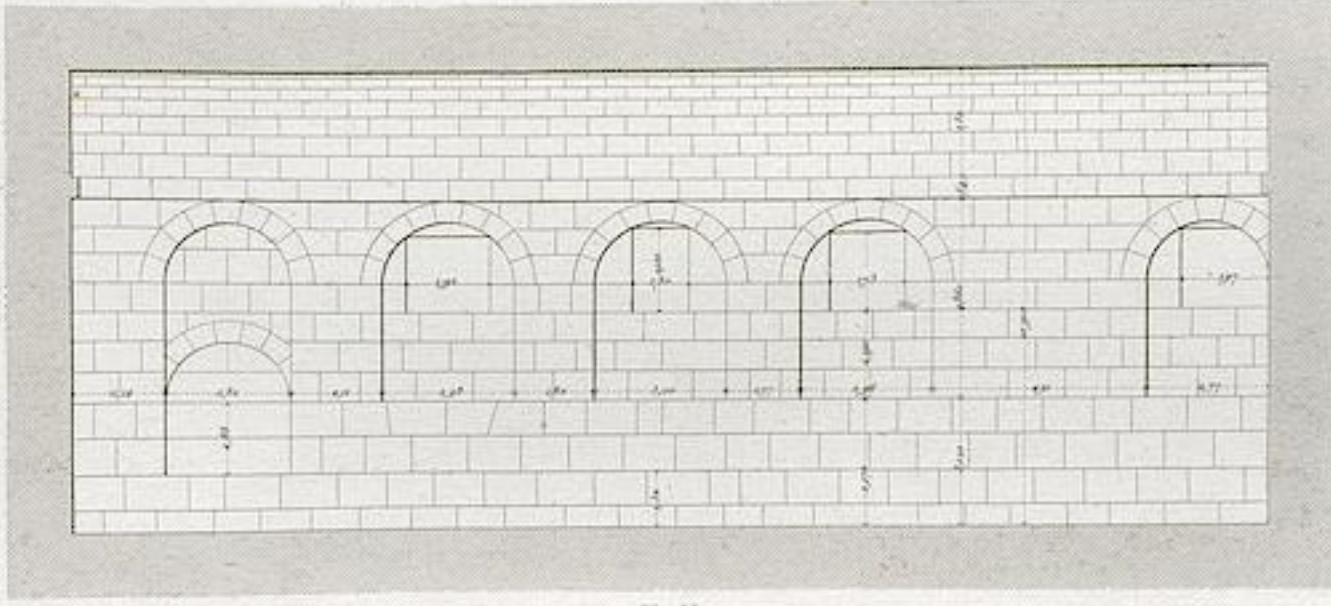
PLAN DU THÉÂTRE

Louis Letroune imp.

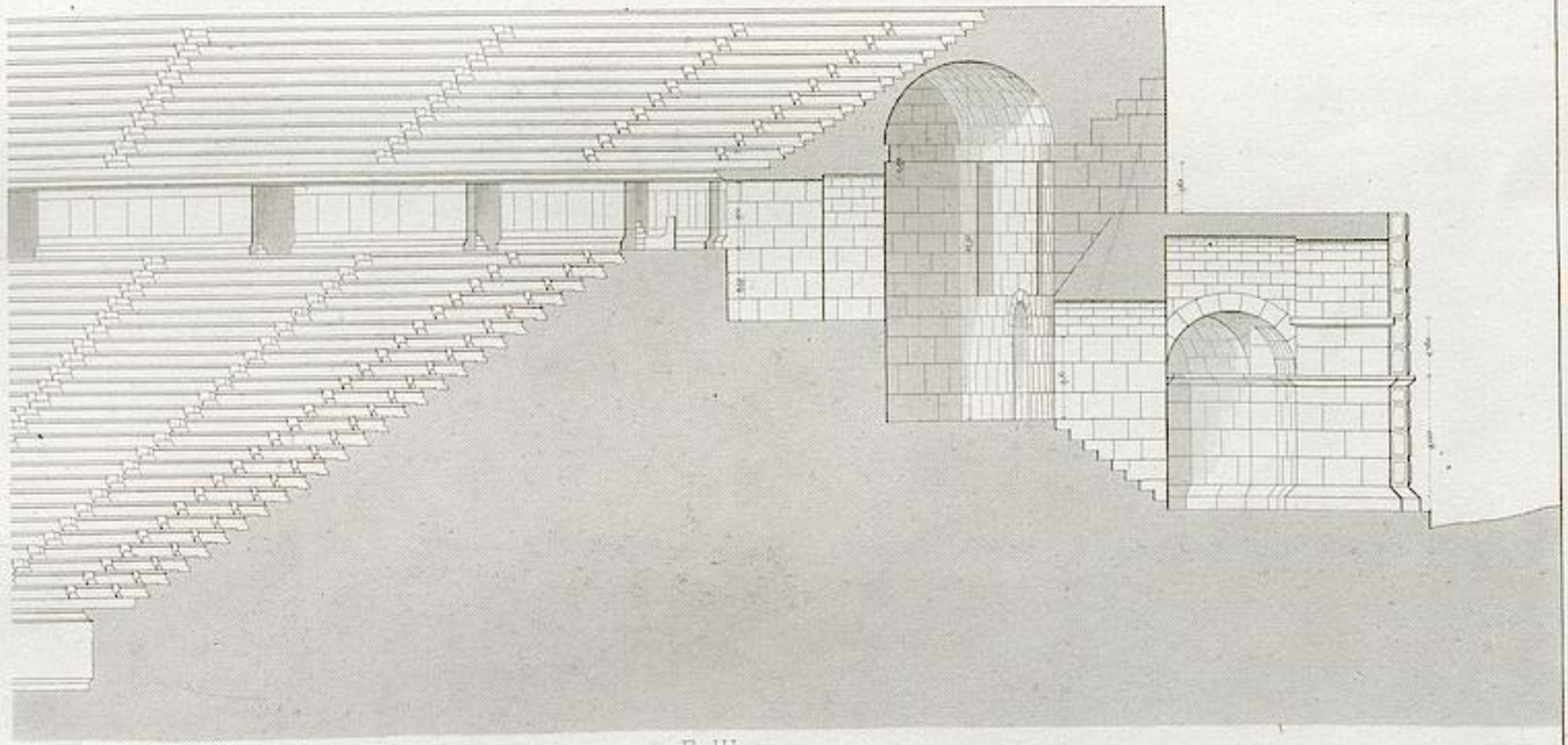




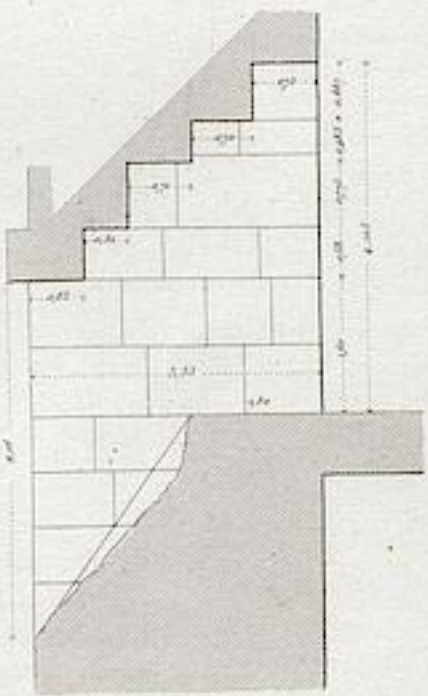
F. I.



F. II.



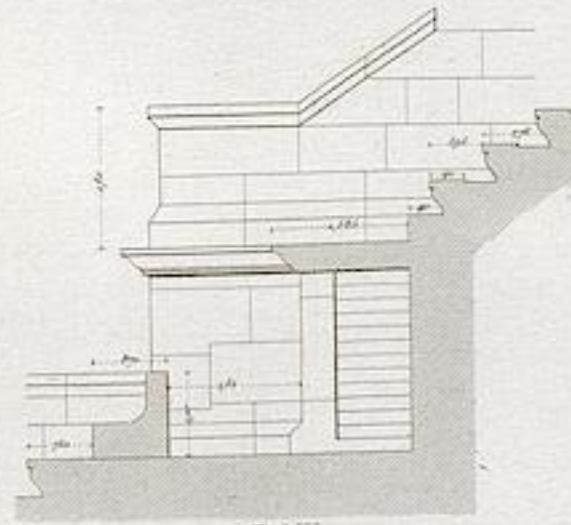
F. III.



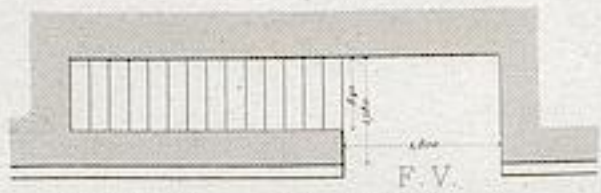
F. IV.



F. VI.



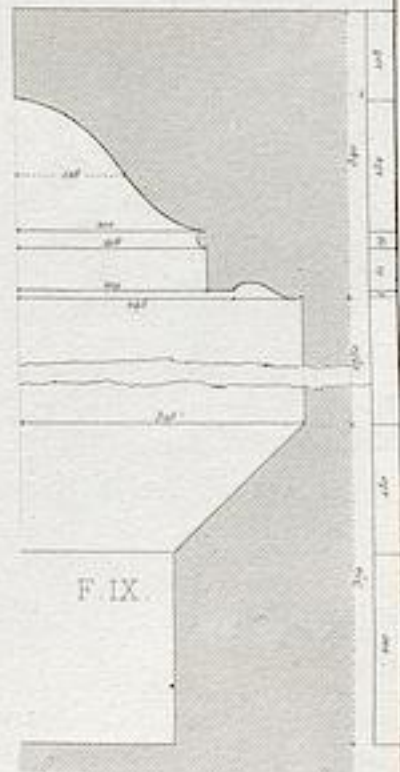
F. VII.



F. V.



F. VIII.



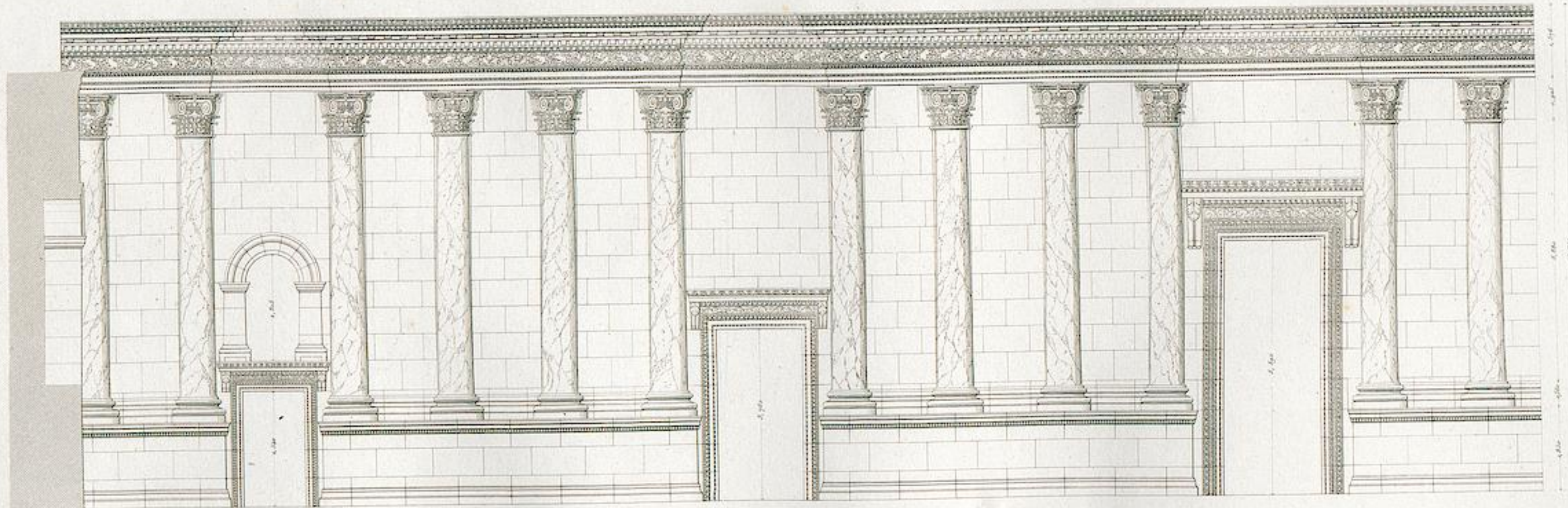
F. IX.

20 Mètres F. I. II. III.
 10 Mètres F. IV. V. VI. VII. VIII.
 1 Mètre F. IX.

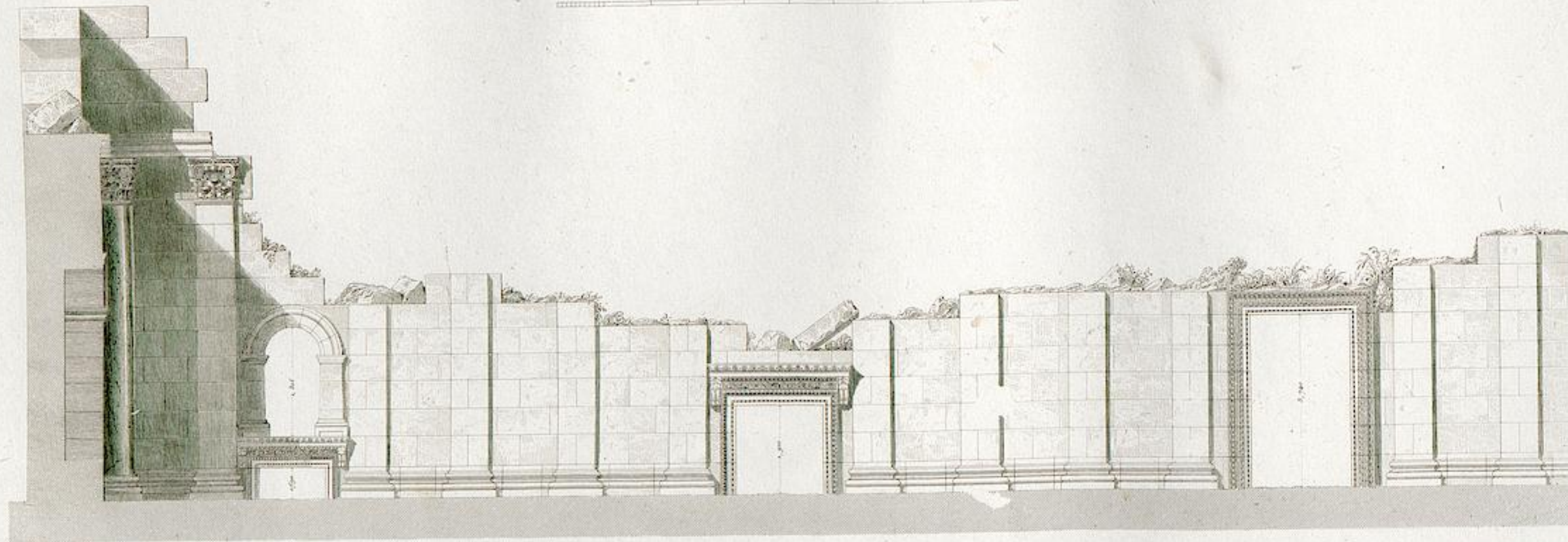
Ch. Texier del.

A. P. Lemaitre sculp.

ÉLEVATION EXTÉRIEURE. COUPE SUR LA CAVEA.
 Détails de construction.



F. I.



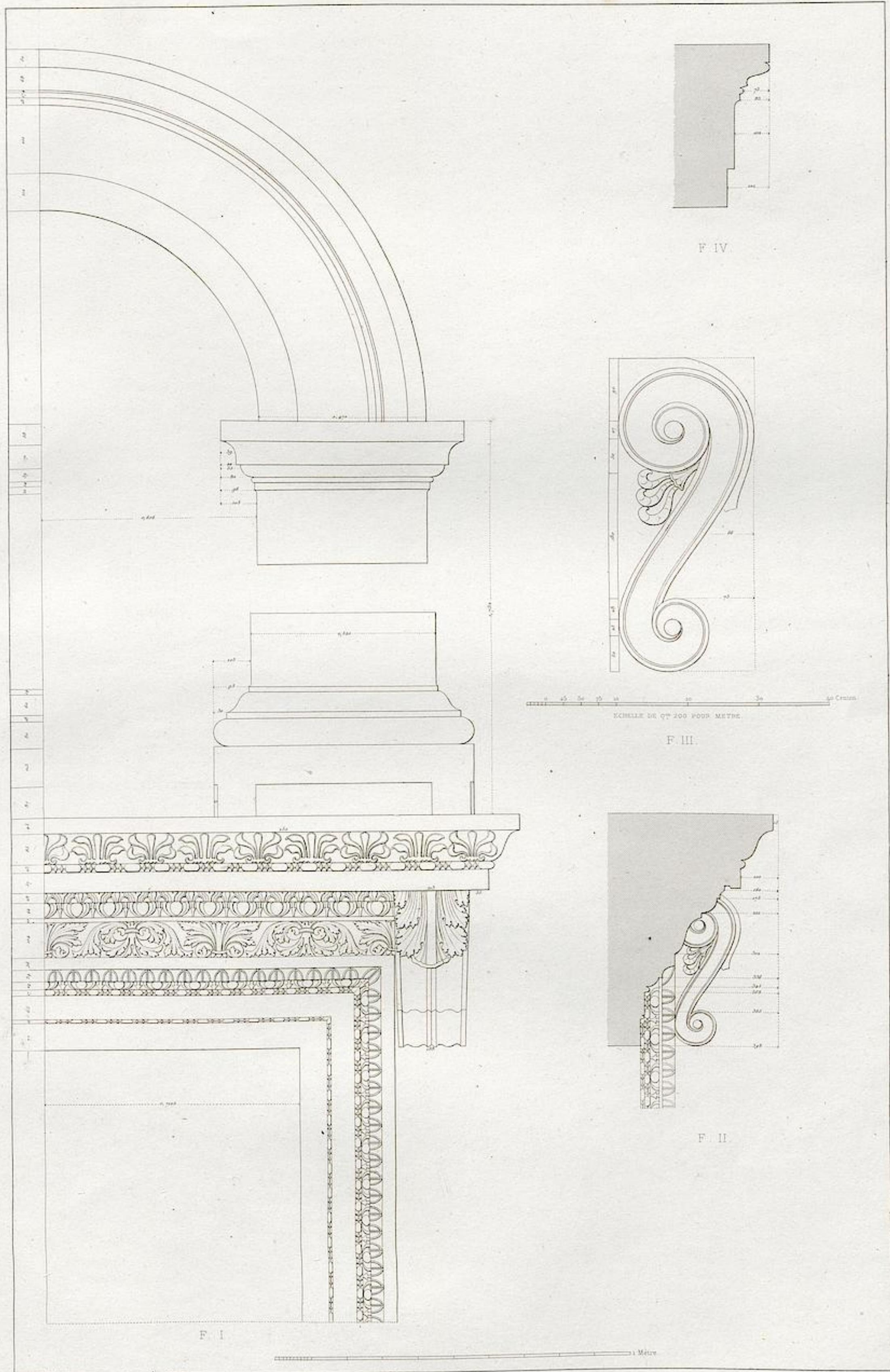
F. II.

A.F. Lemaitre sculp.

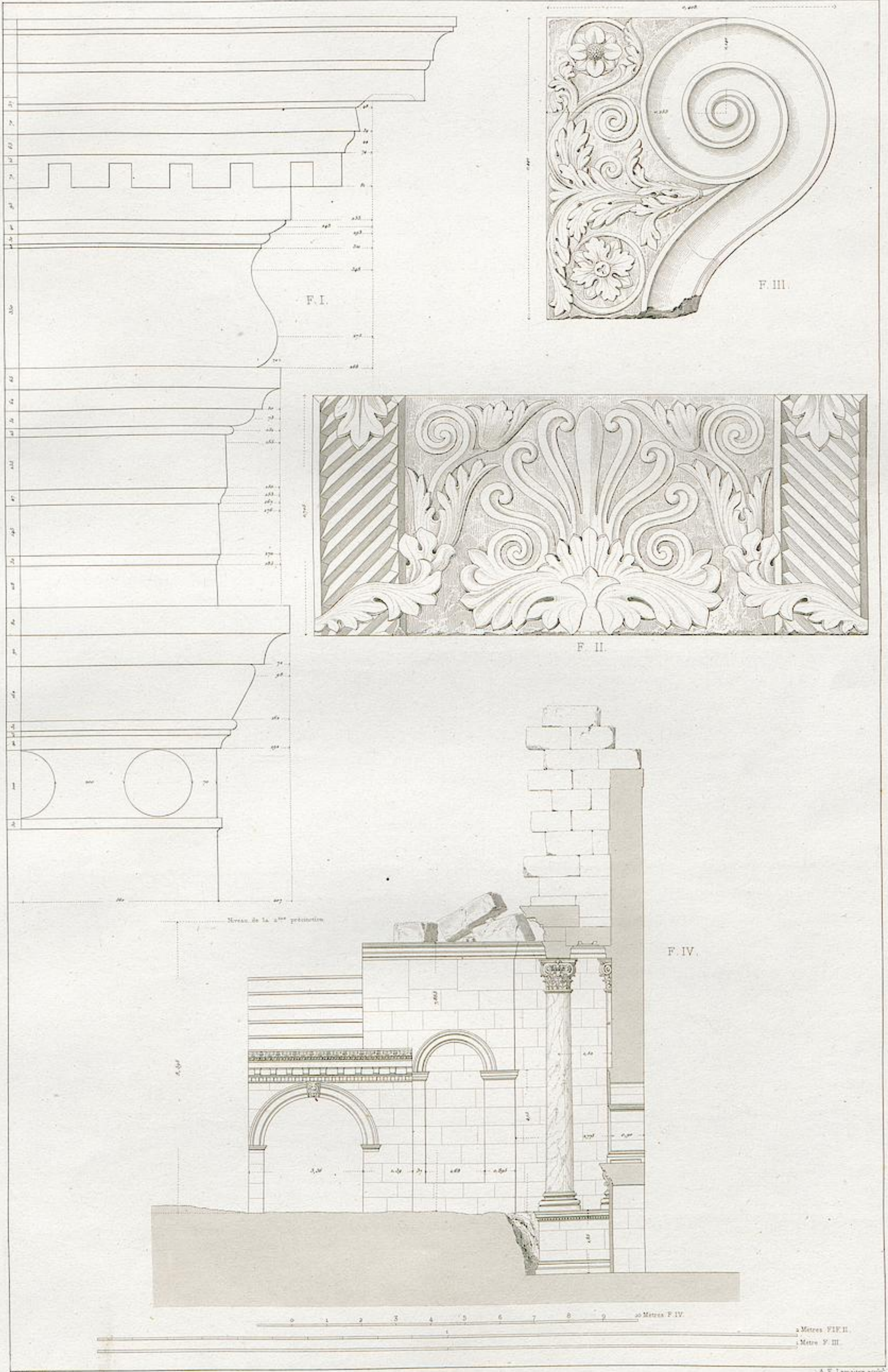
Ch. Texier del.

ETAT ACTUEL ET RESTITUTION DU PROSCENIUM.

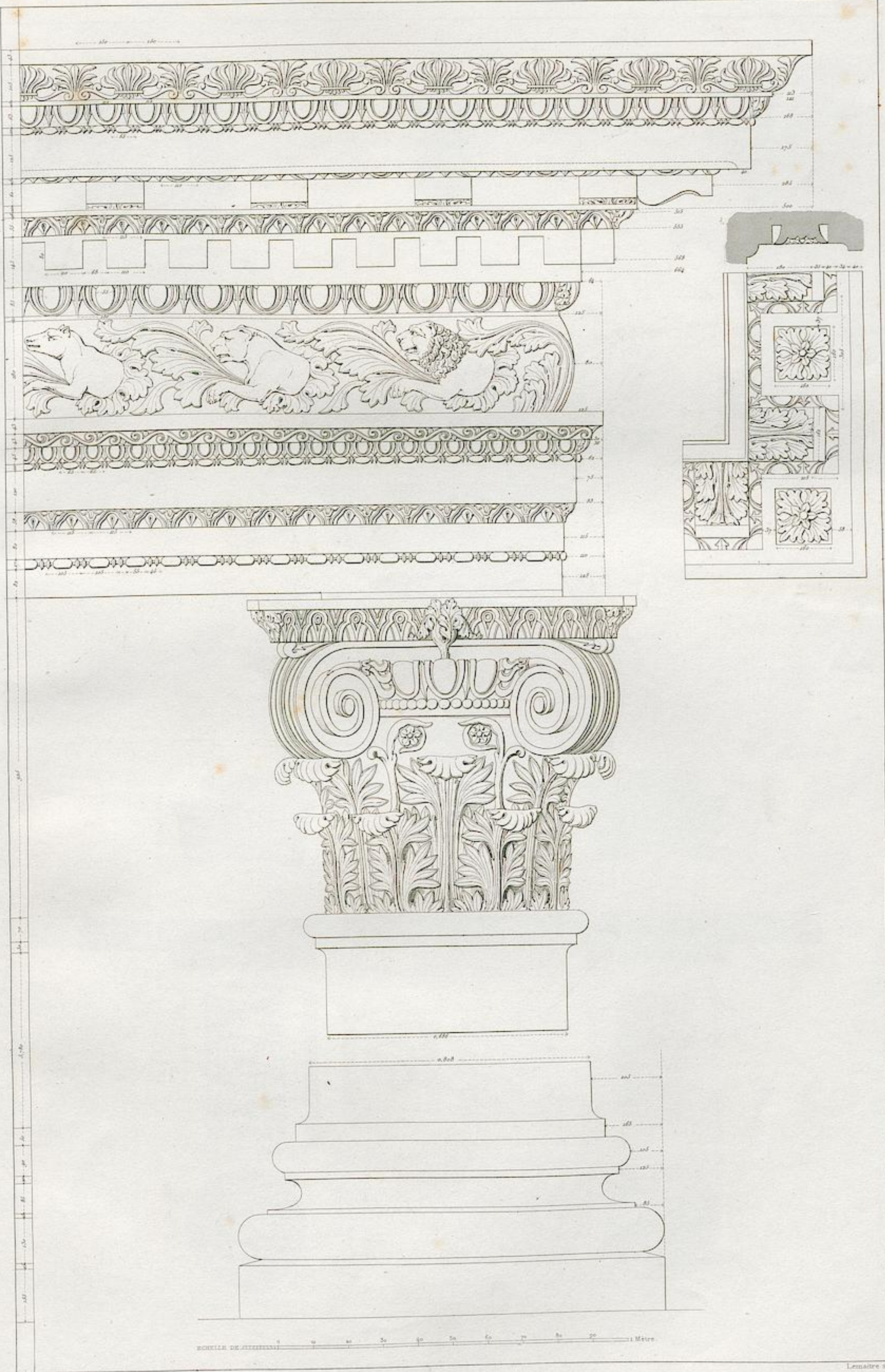




DÉTAIL D'UNE PORTE LATÉRALE DU THÉÂTRE



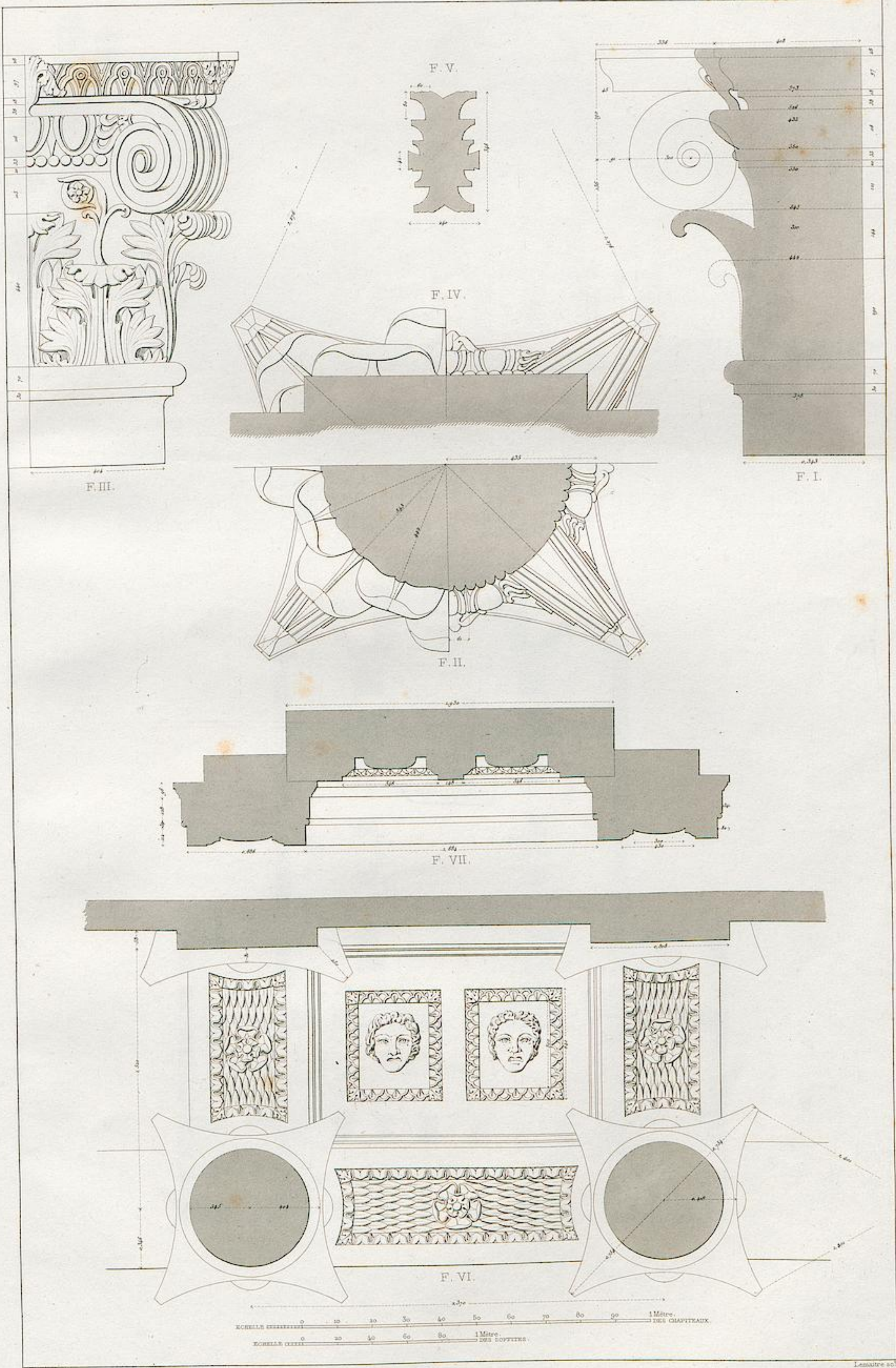
DÉTAIL DE L'ORDRE EXTÉRIEUR — COUPE SUR LE PROSCENIUM.



DETAIL DE L'ORDRE DU THEATRE.

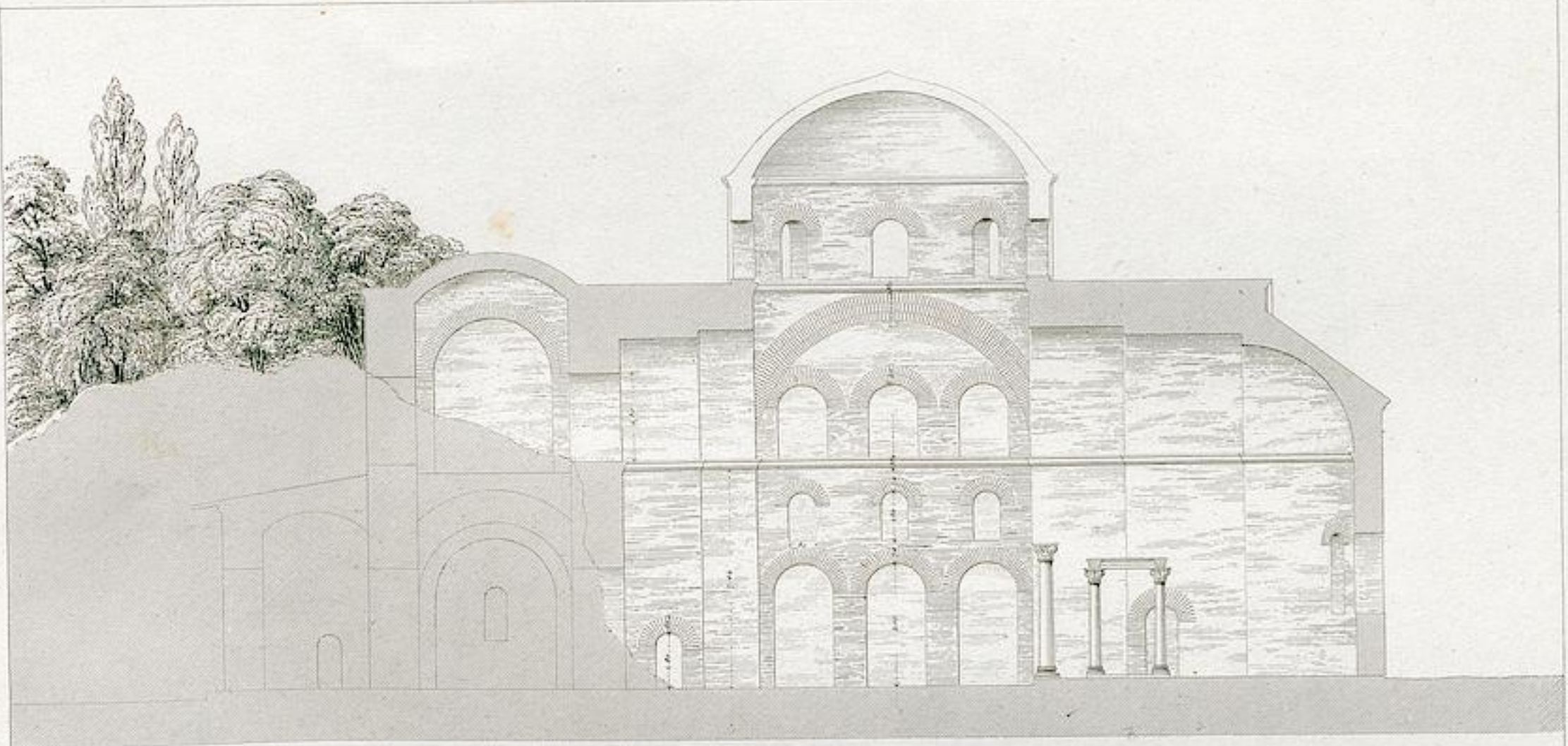
Louis Letronne imp.





DÉTAIL DE L'ORDRE COMPOSITE.

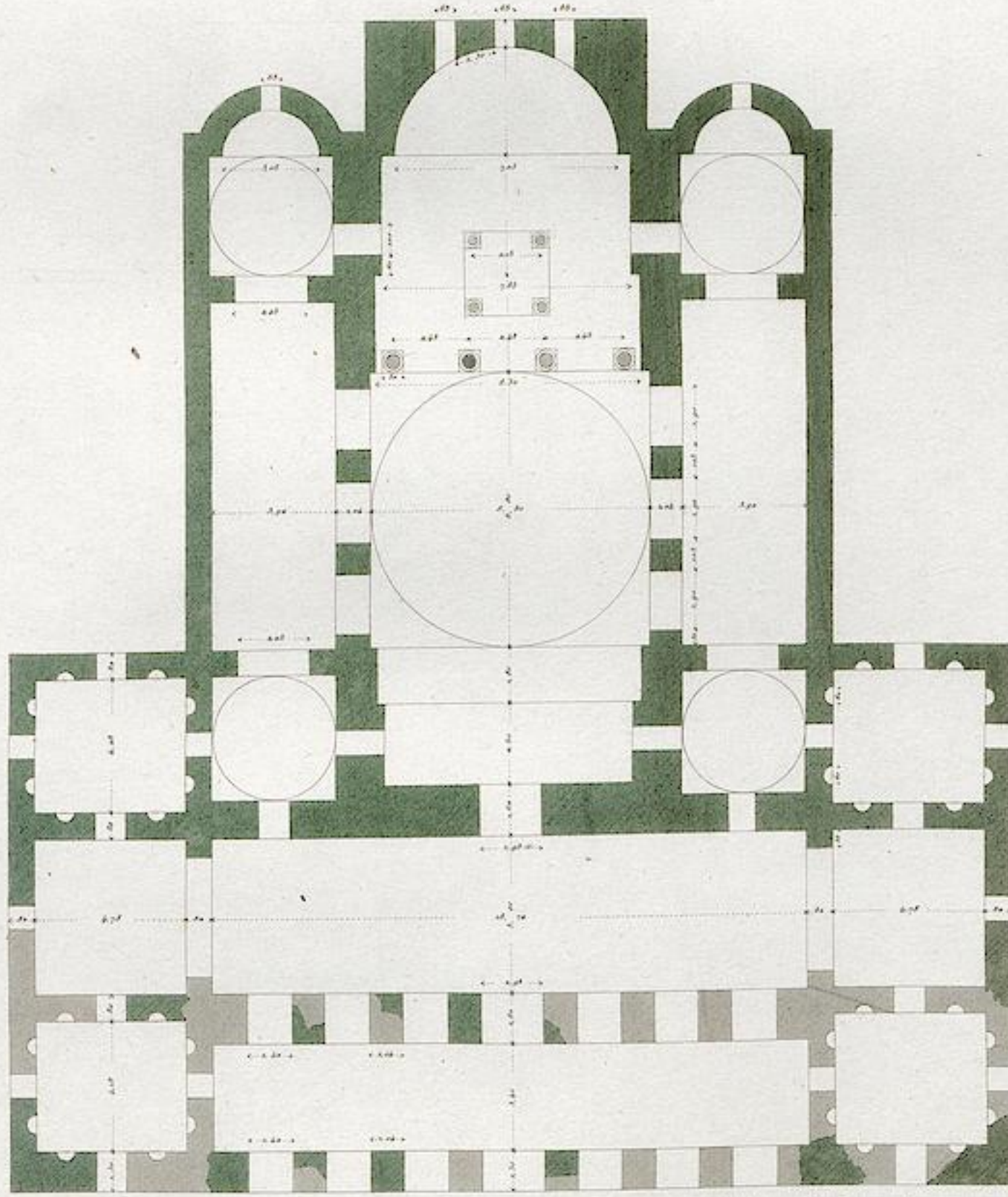
Louis Letroune imp.



F. II



F. III



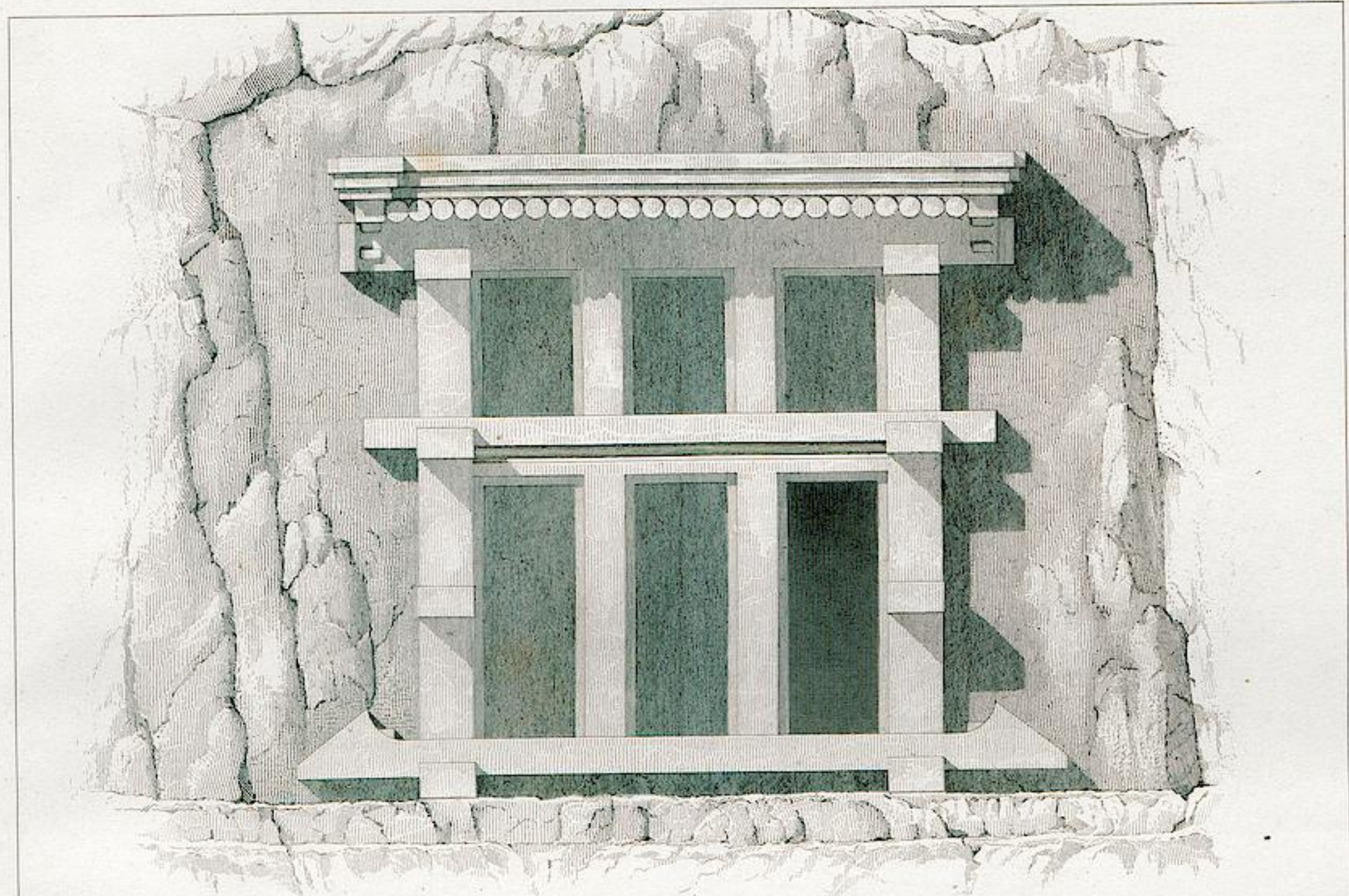
F. I



Ch. Texier del.

A. F. Lemaître sculp.

ÉGLISE DE SYON
dédiée à Saint Nicolas.

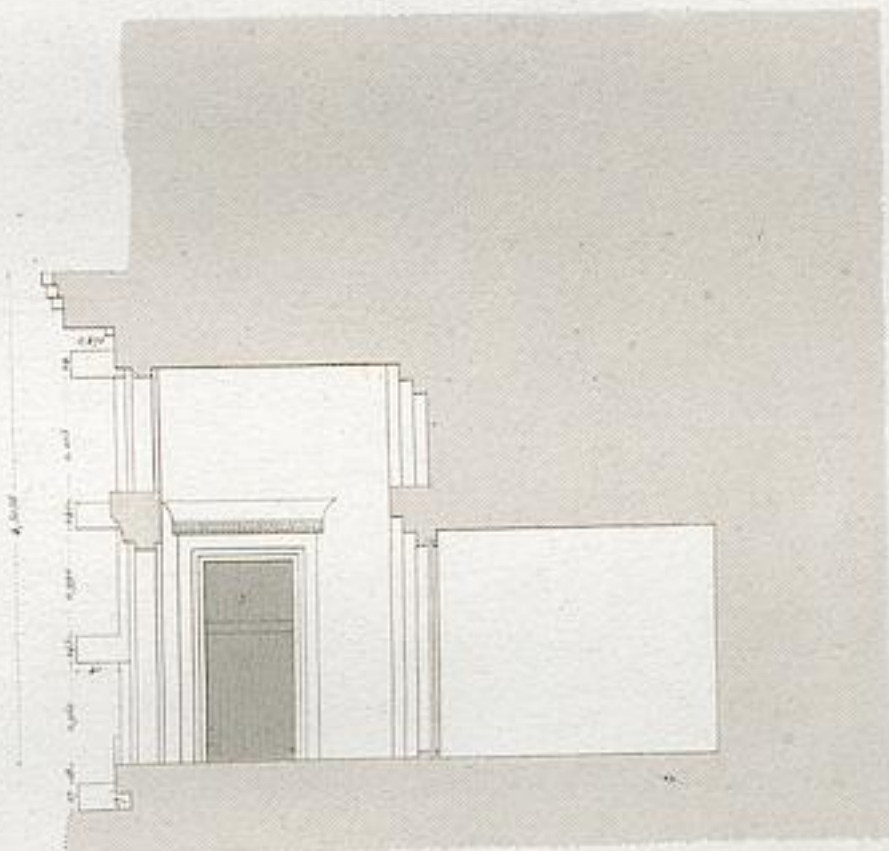


F. I.

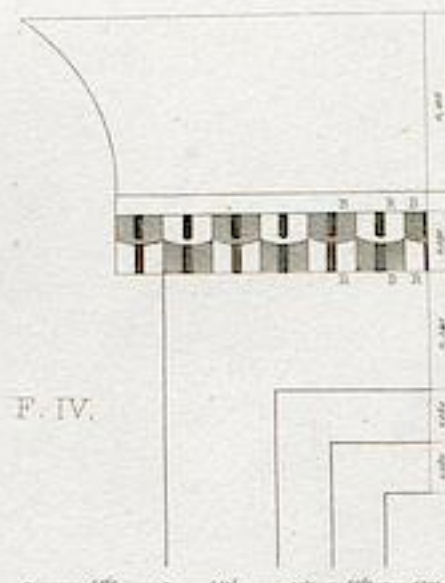
ΑΡΣΑΣΙΟΣ
ΤΗΣ ΜΥΝΔΟΥ



F. VI.

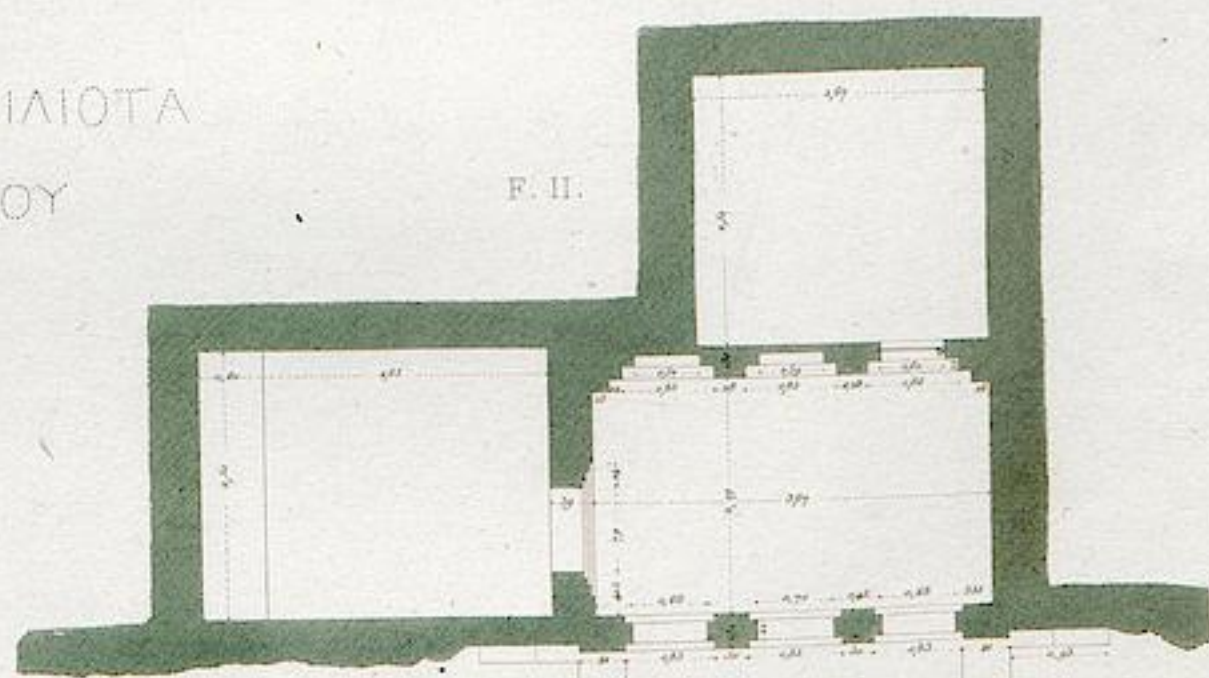


F. III.



F. IV.

ΜΟΣΧΟΦΙΛΕΦΙΛΙΟΤΑ
ΤΗΝ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ



F. II.

F. V.



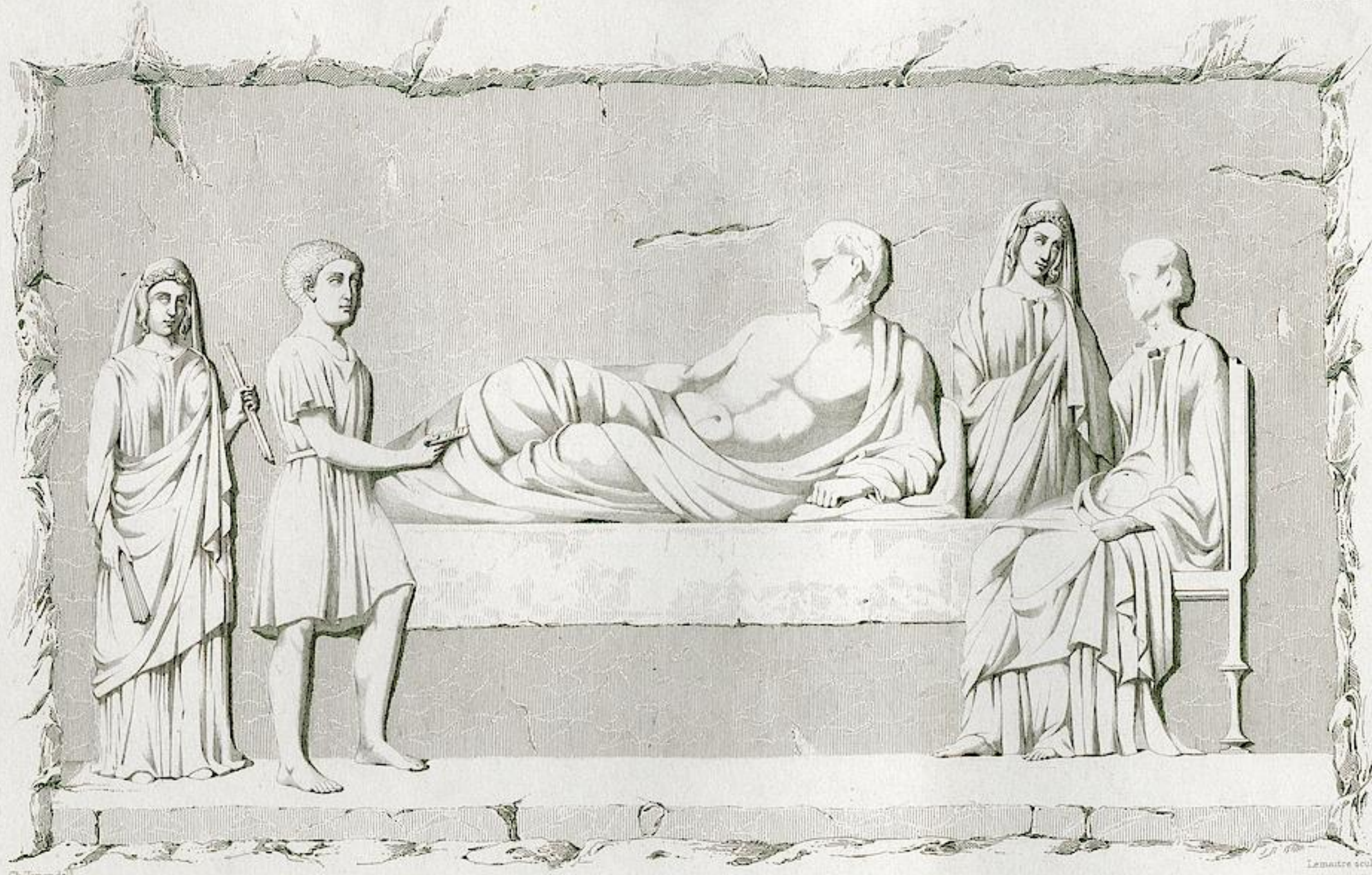
Ch. Texier del.

Lemaire sculp.

TOMBEAU D'ARSACE.

MYRA.

PL. 224.



BAS-RELIEF TAILLÉ DANS LE ROC.
d'un tombeau détruit.

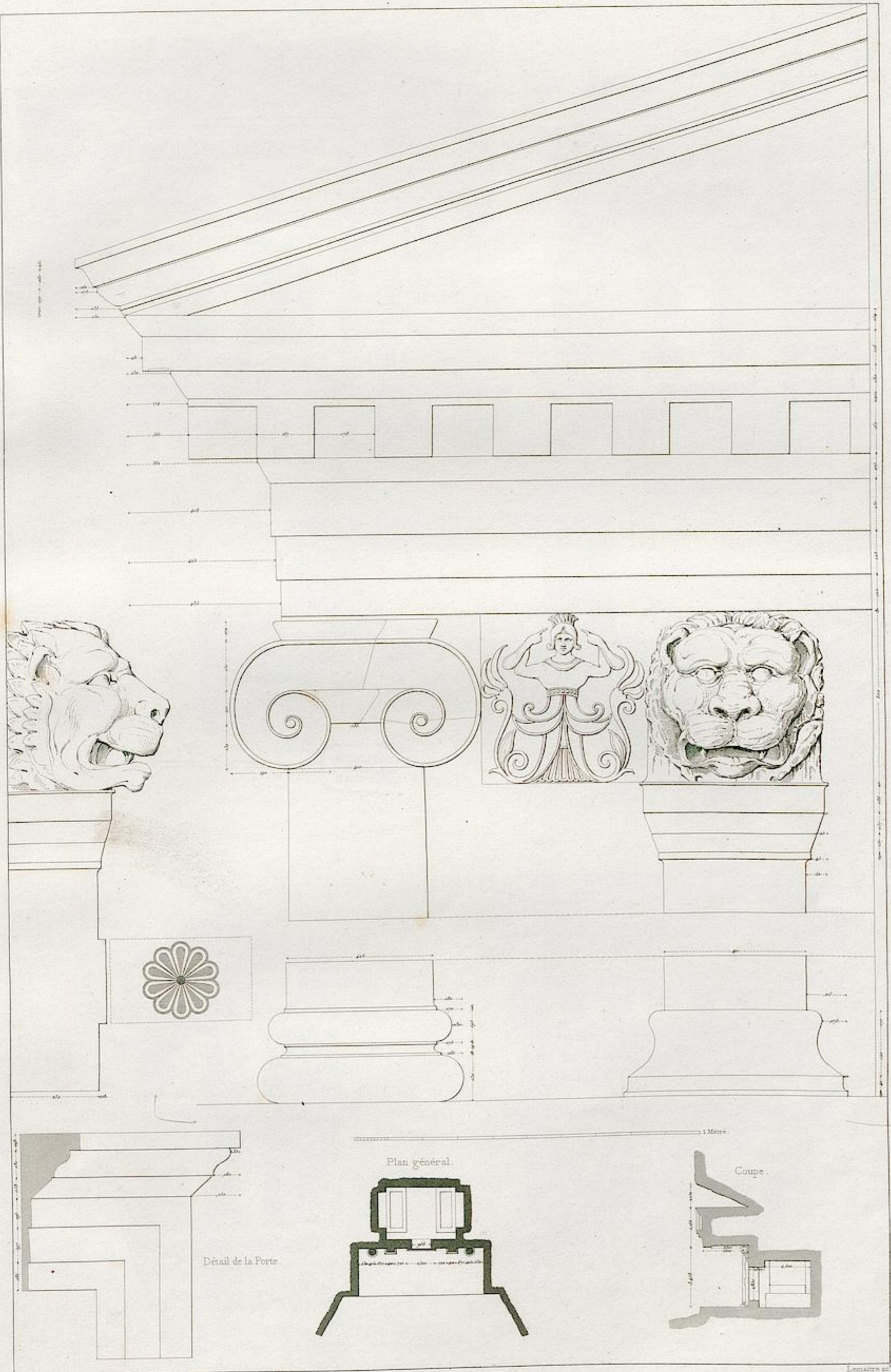


TOMBEAU TAILLÉ DANS LE ROC.

* Louis Leroy del.

Lemaître sc.





Ch. Vissier del.

Lemaître sc.

DÉTAIL DU GRAND TOMBEAU.

Louis Letroune imp.

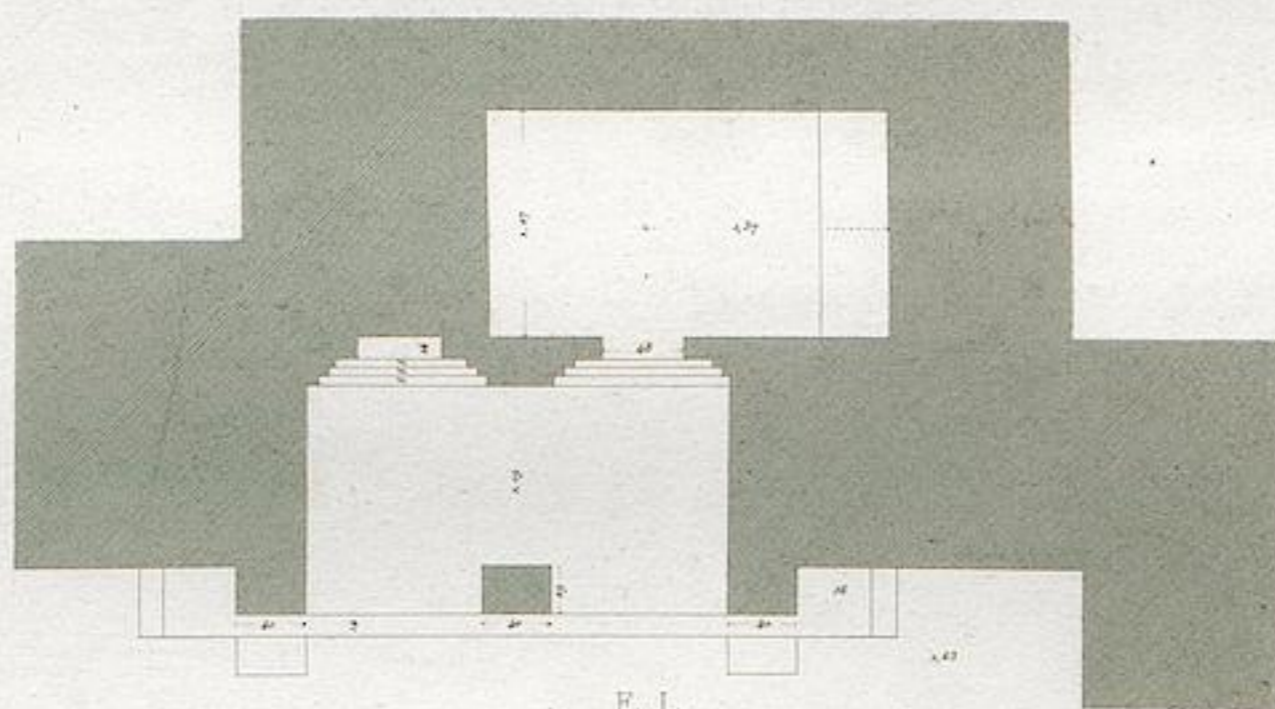




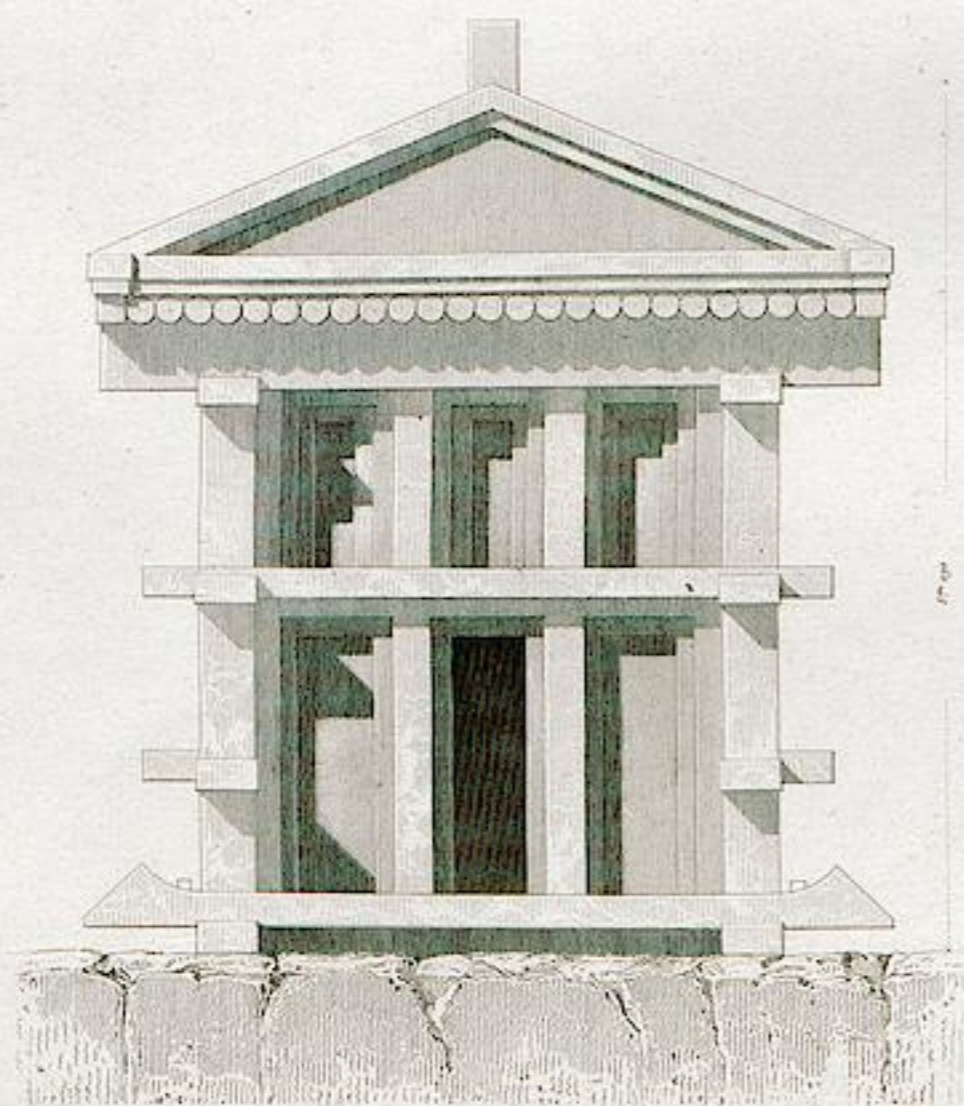
F. II.



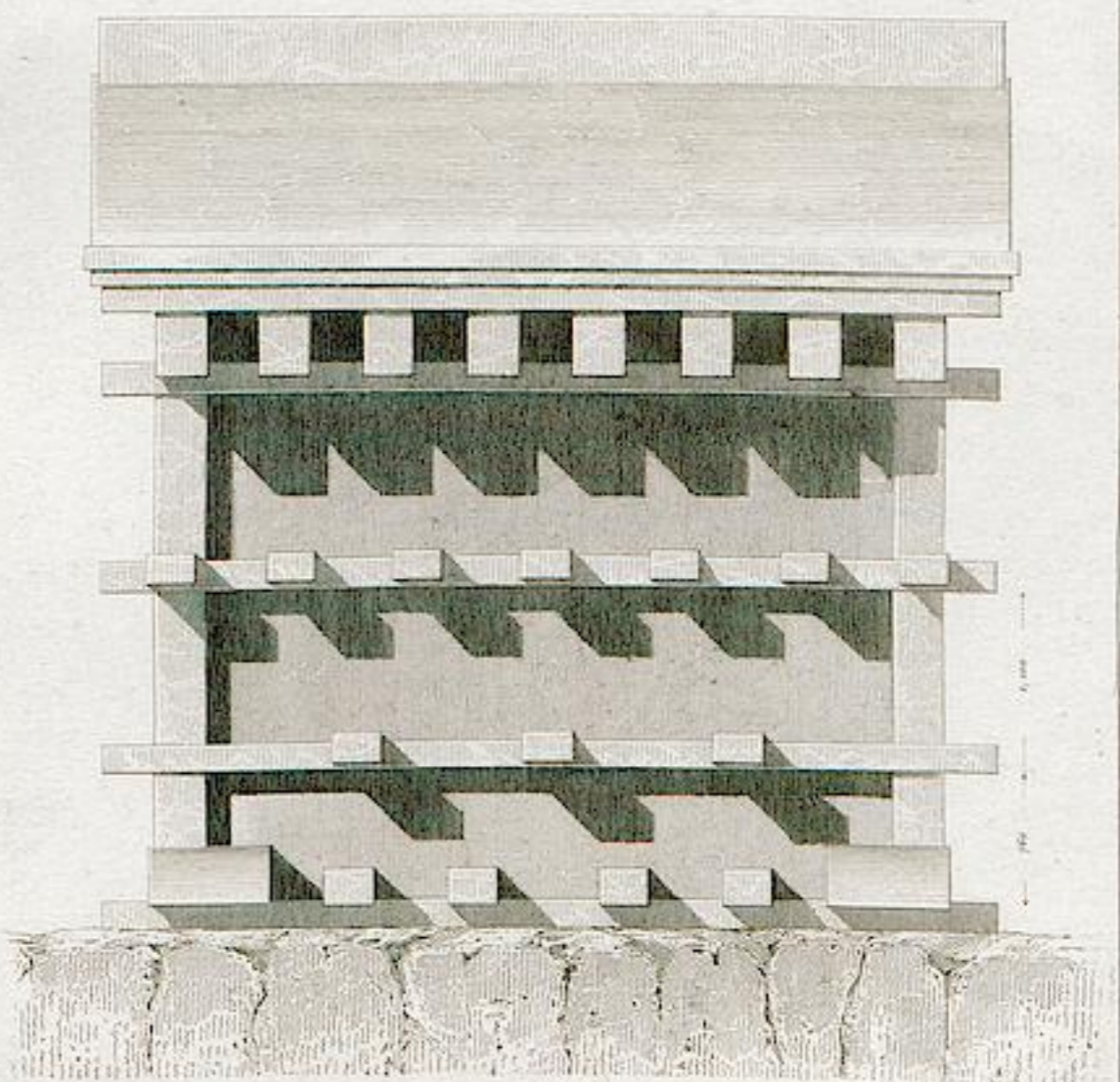
F. III.



F. I.



F. IV.



F. V.

0 1 2 3 4 5 Mètres

Ch. Texier del.

A.F. Lemaire sculp.

TOMBEAUX TAILLÉS DANS LE ROC.



Ch. Texier del.

Lemaire direct.

DeLaistre sculp.

JEUNE LYCIEN.

Bas-relief d'un tombeau de Myra.



Ch. Texier del.

A. F. Lemaître sculp.

BAS-RELIEF D'UN TOMBEAU LYCIEN.

MYRA.

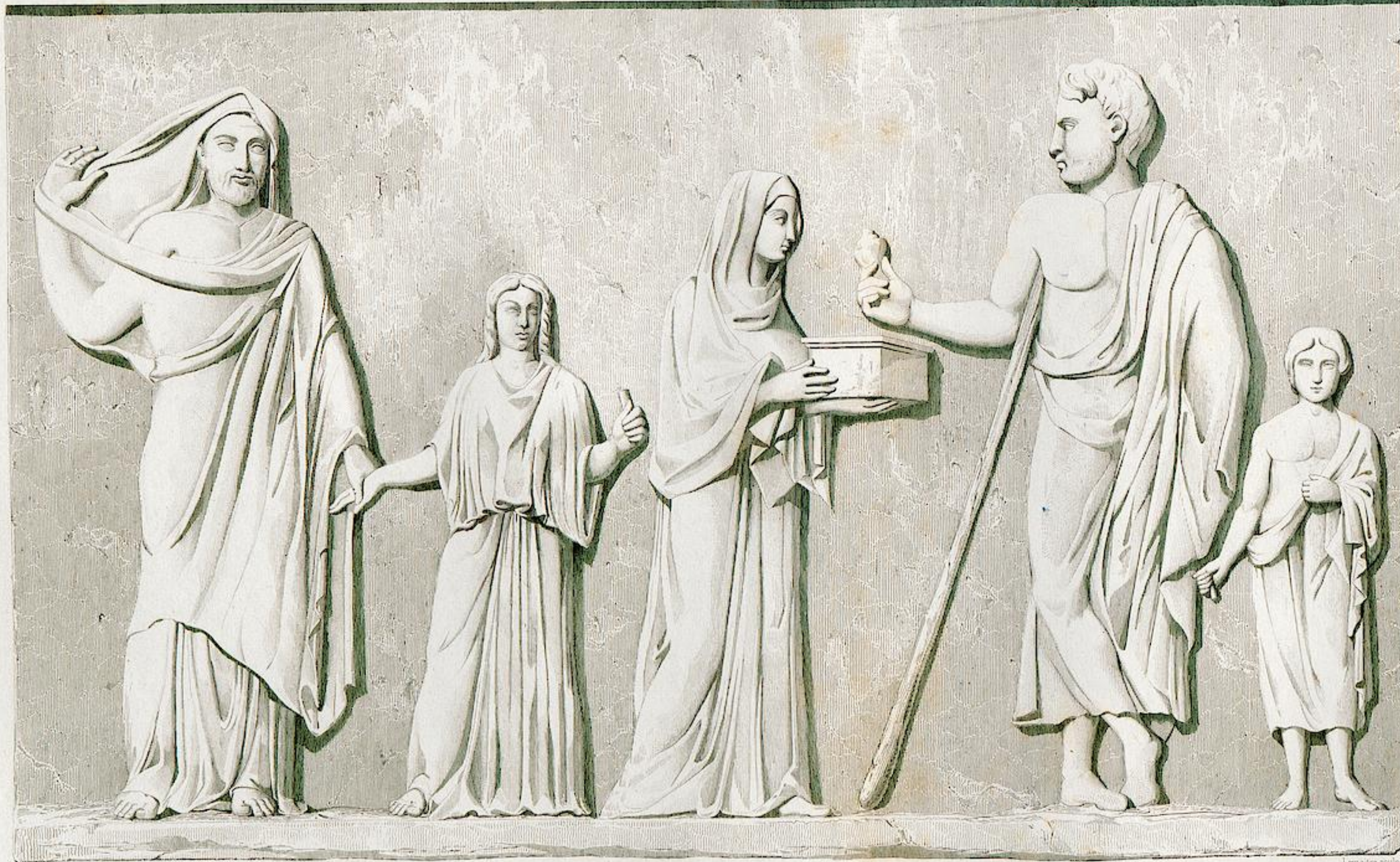
PL. 230.



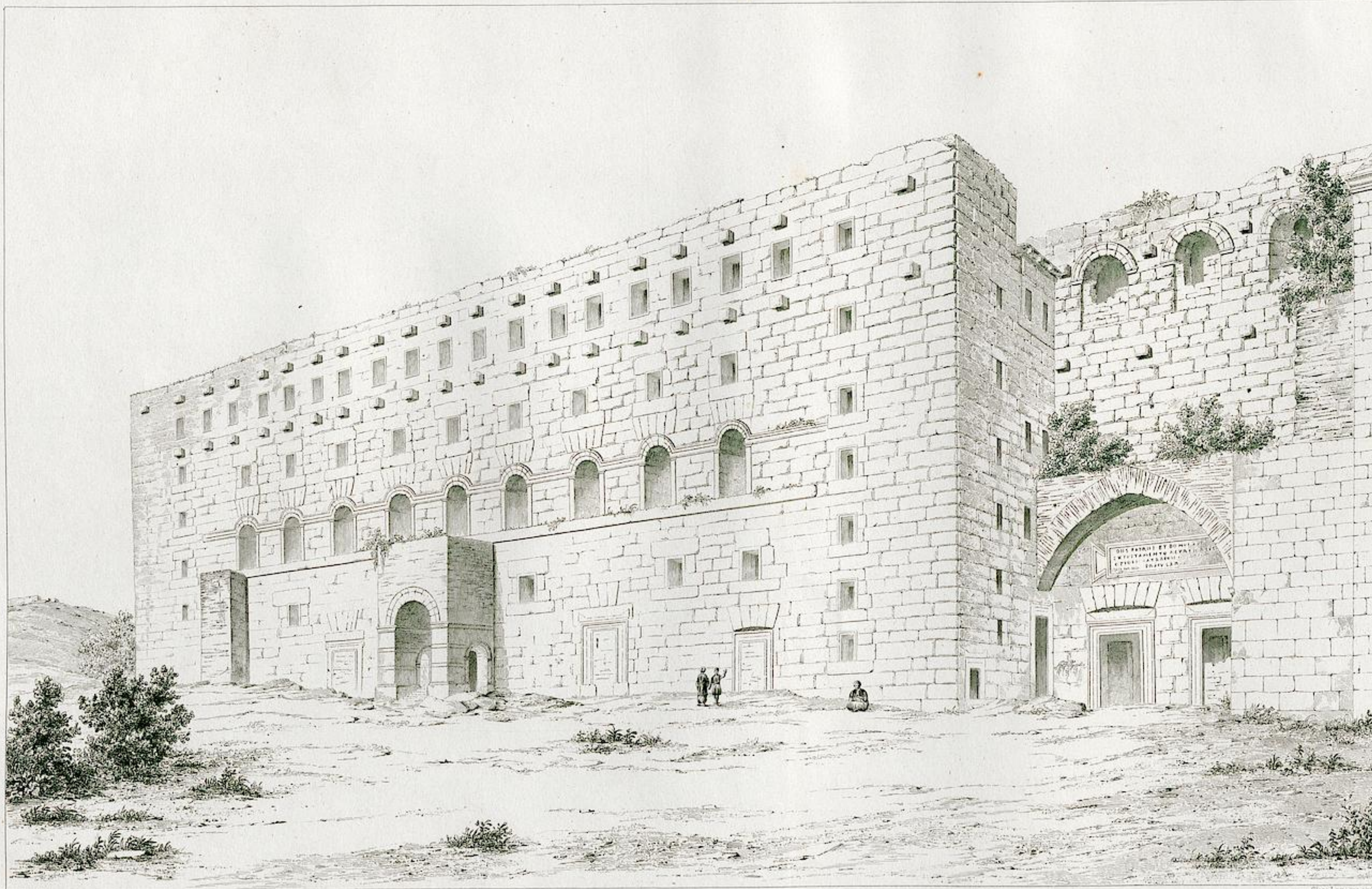
Ch. Texier del.

A.F. Lemaître sculp.

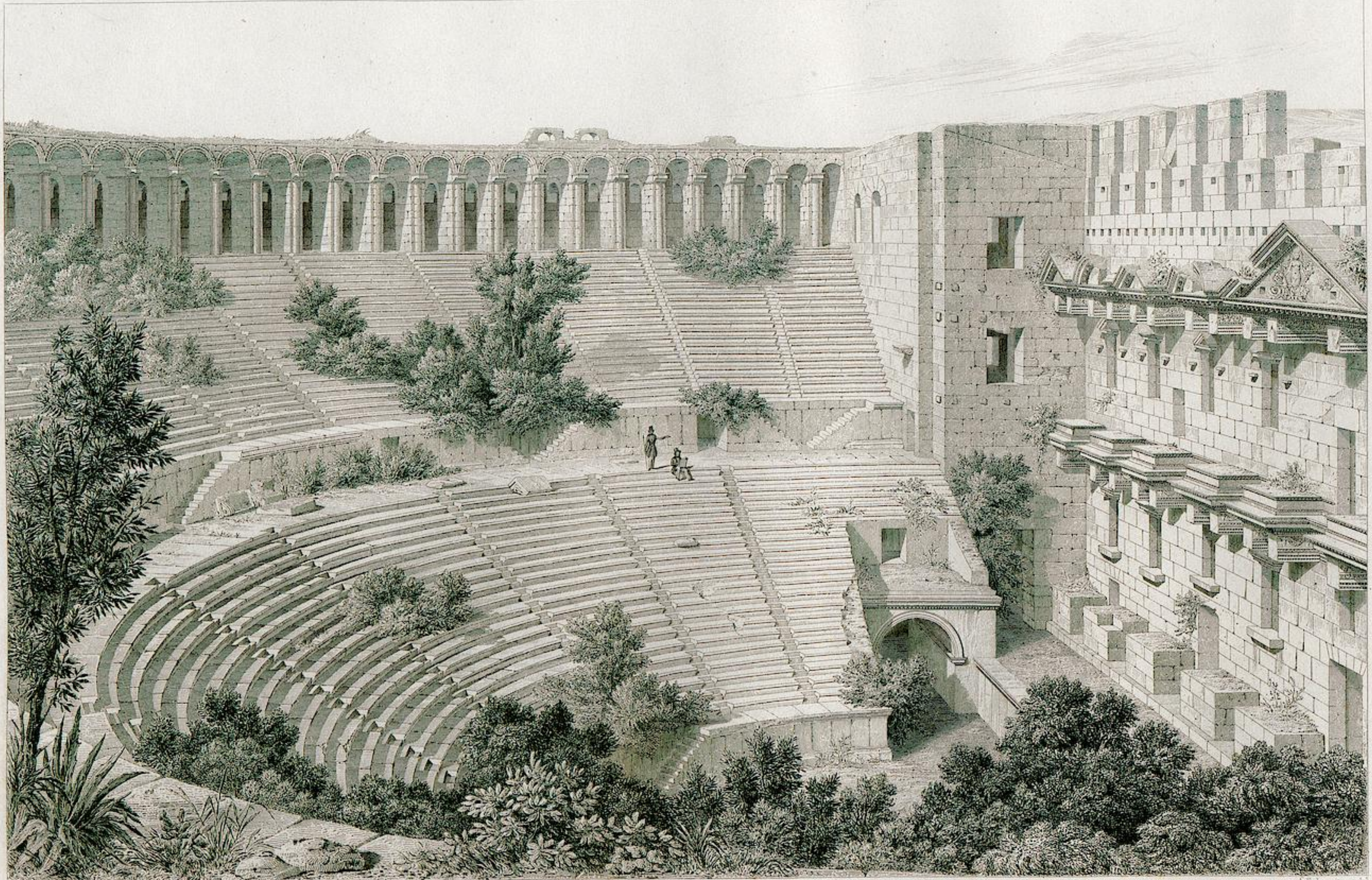
TOMBEAU LYCIEN.



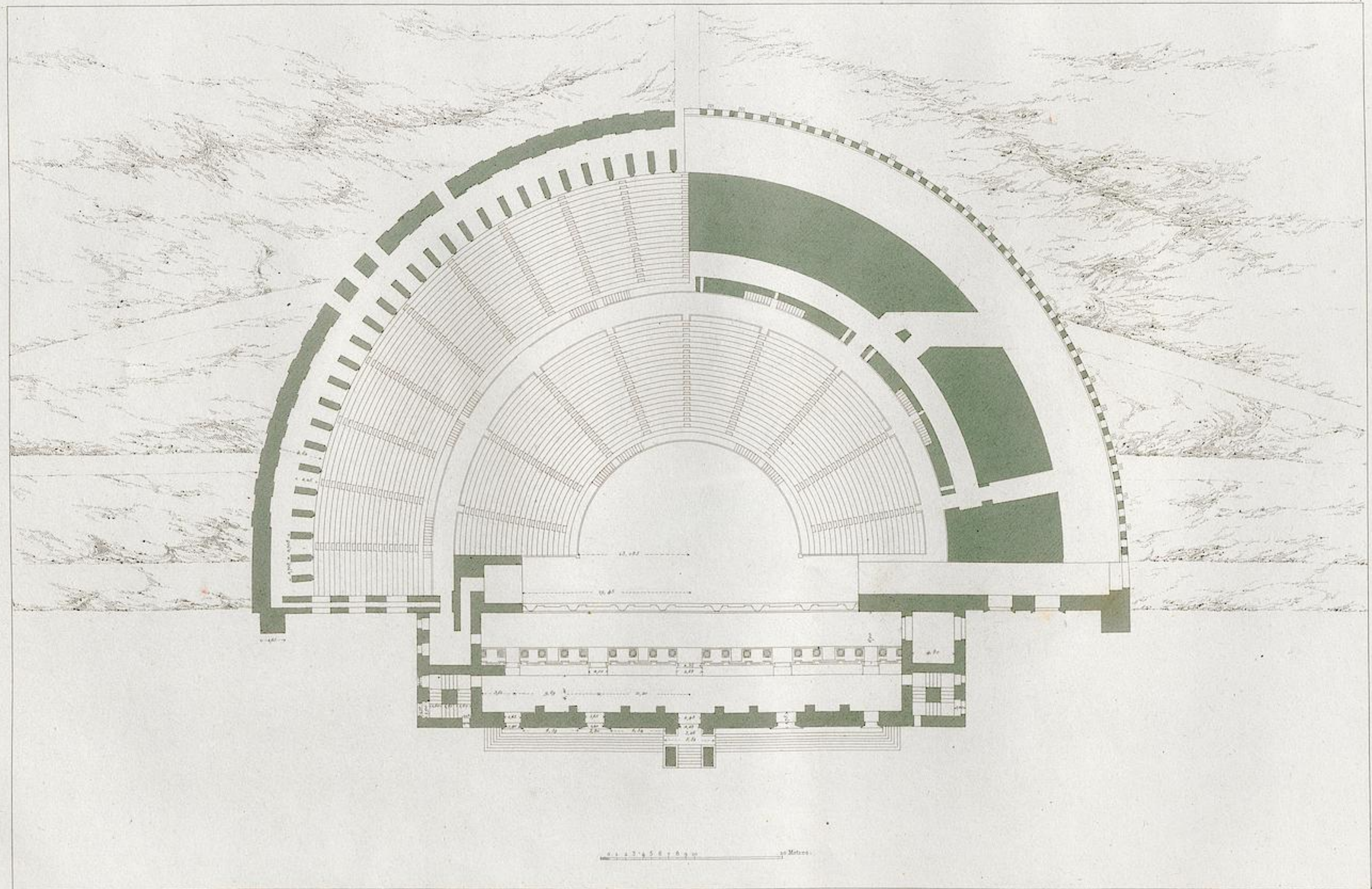
BAS-RELIEF D'UN TOMBEAU LYCIEN.



THEATRE

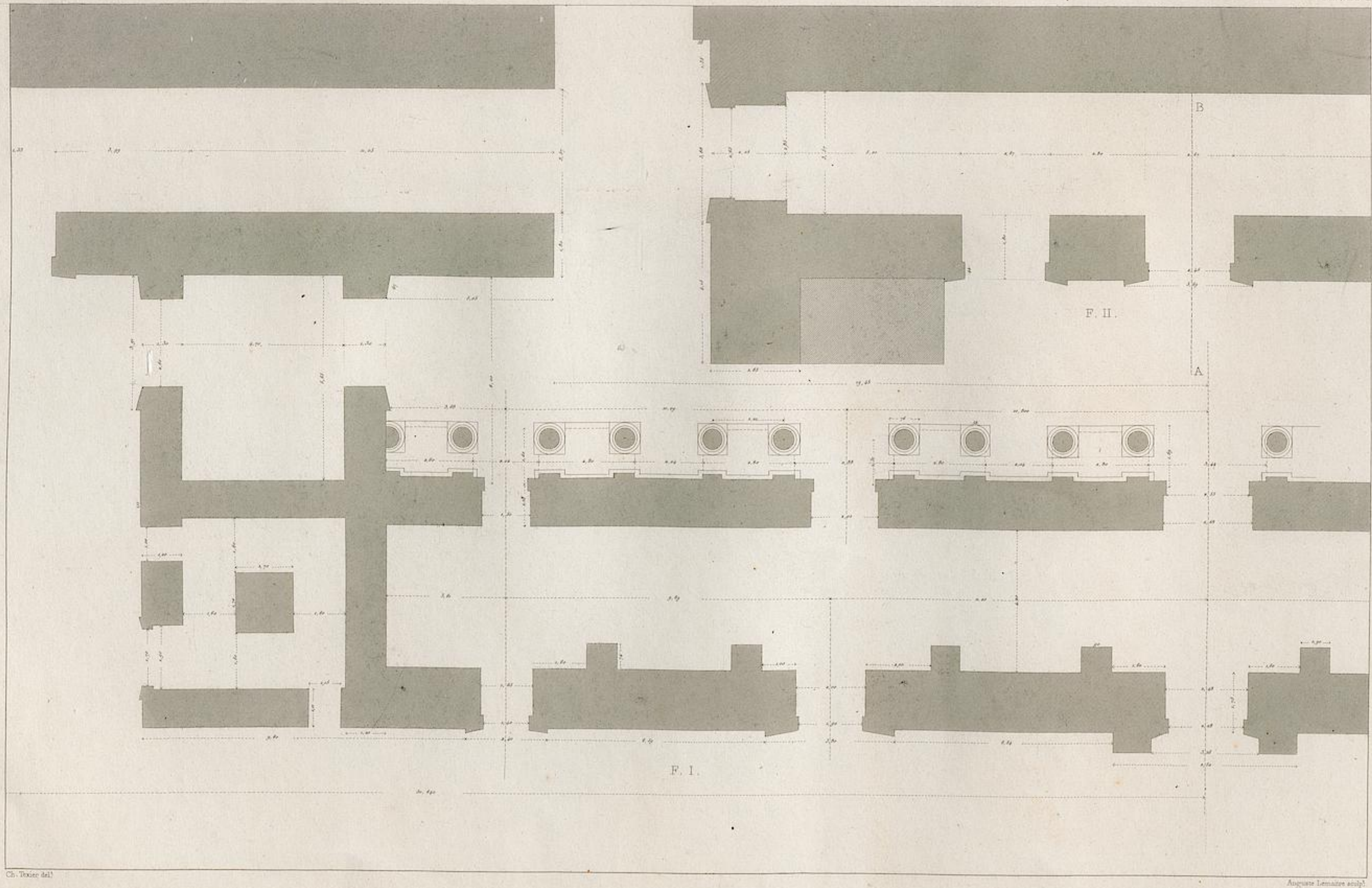


VUE DU THÉÂTRE.



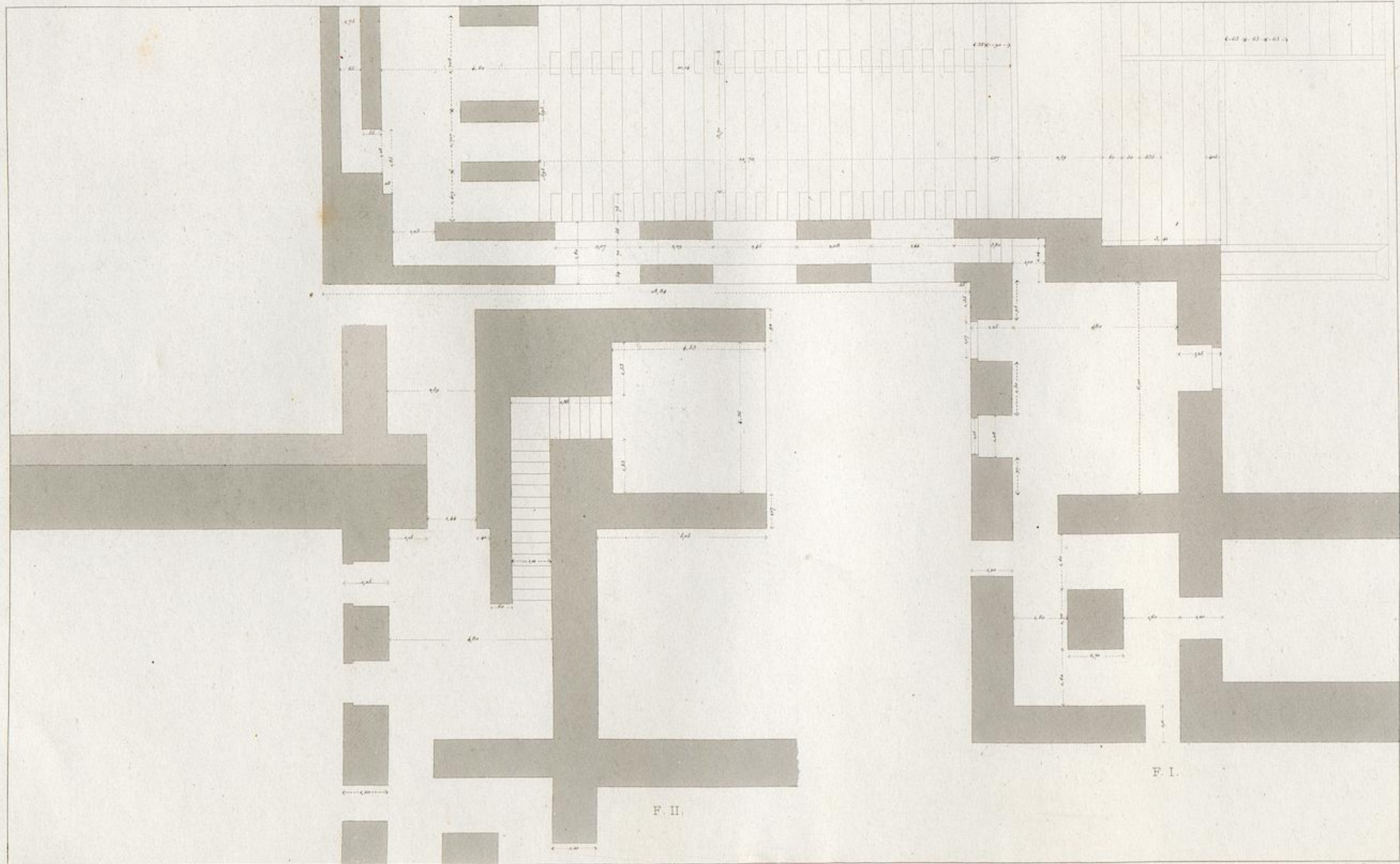
PLAN DU THÉÂTRE.
Construit par Zénon.





DÉTAIL DU PLAN DU PROSCENIUM.



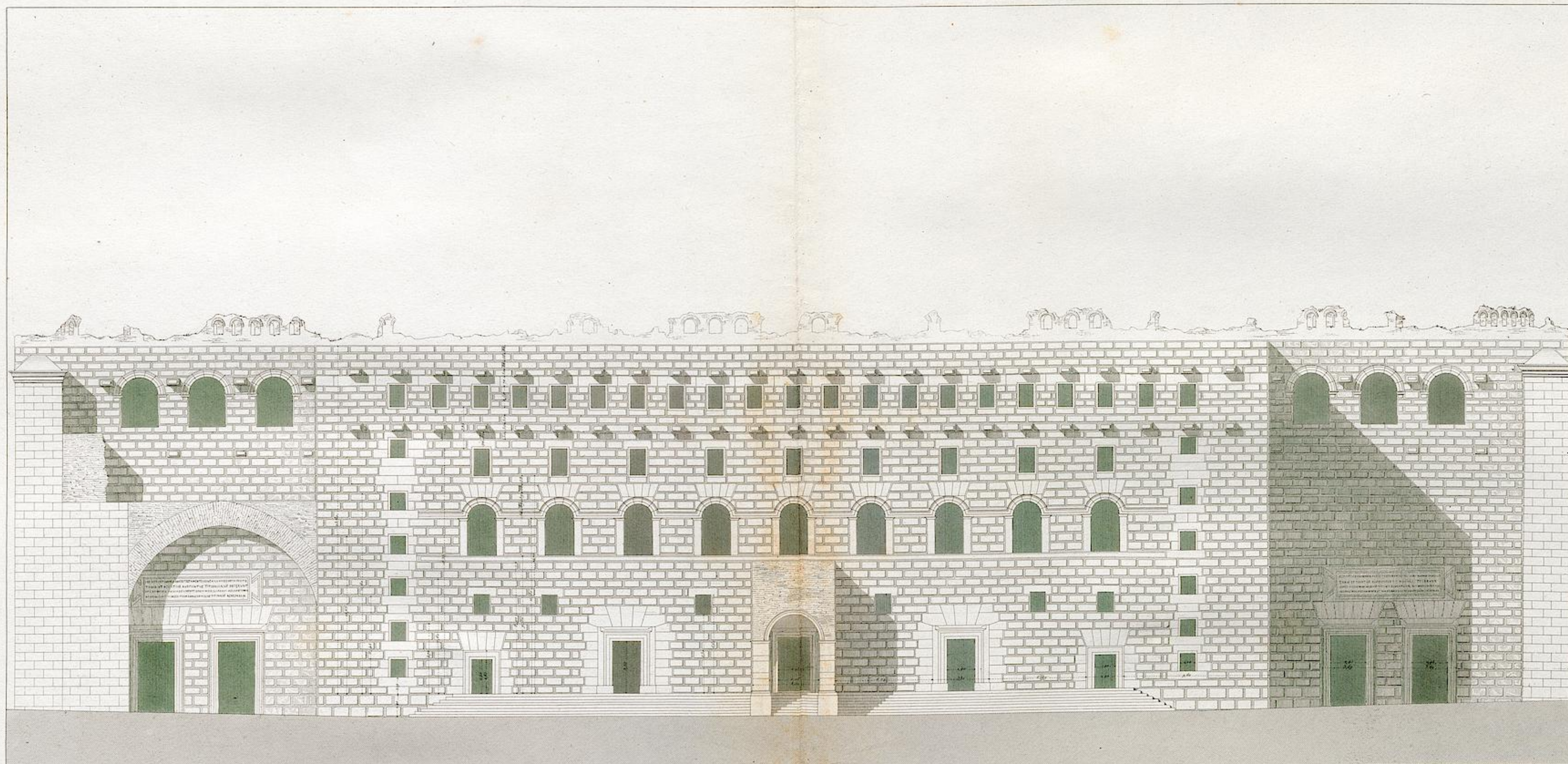


Ch. Texier del.

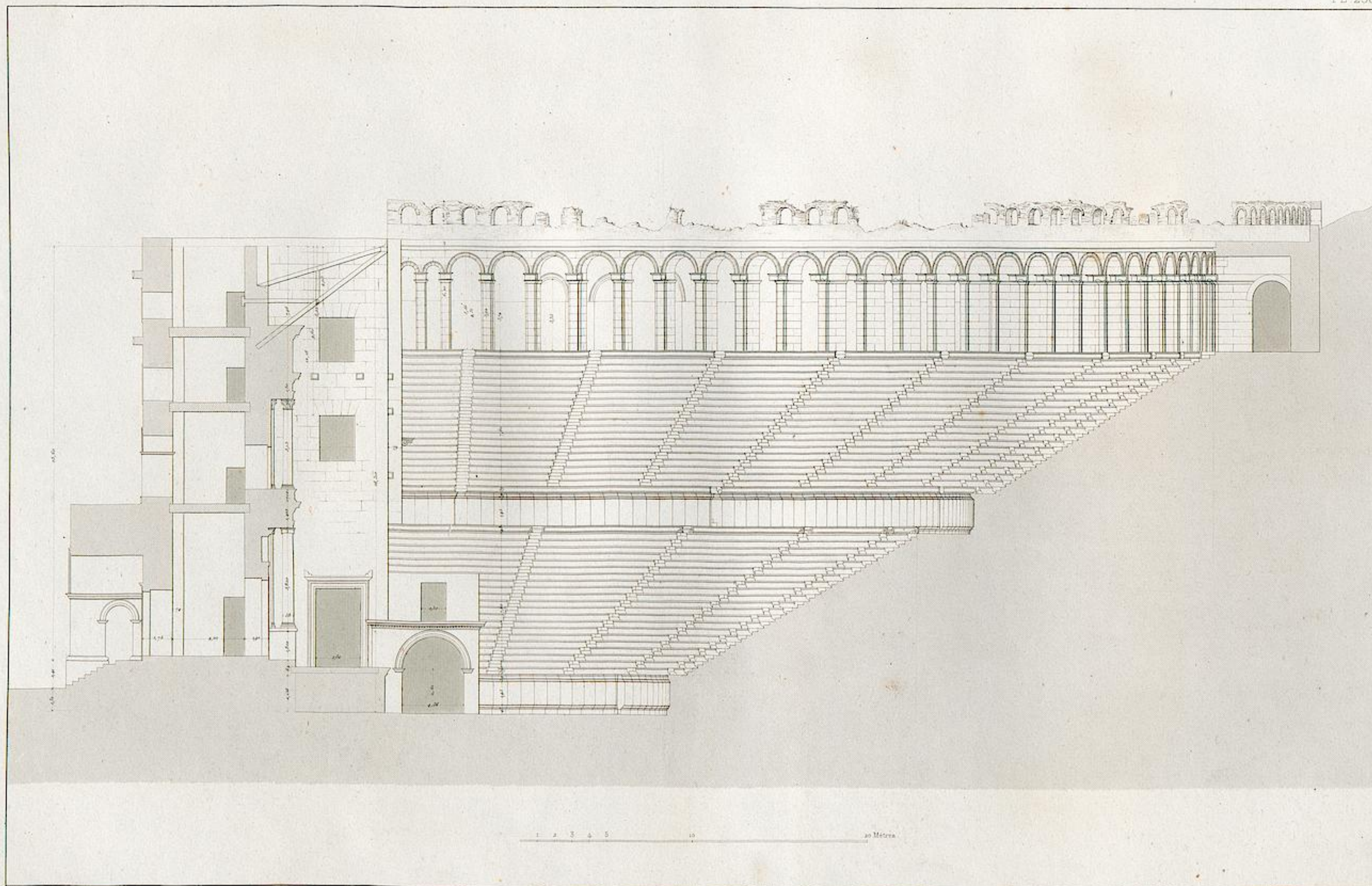
Atelier Lemaire.

DÉTAIL D'UNE PARTIE DE LA CAVEA DU THEATRE.





ÉLEVATION DU THÉÂTRE
dans son état actuel.

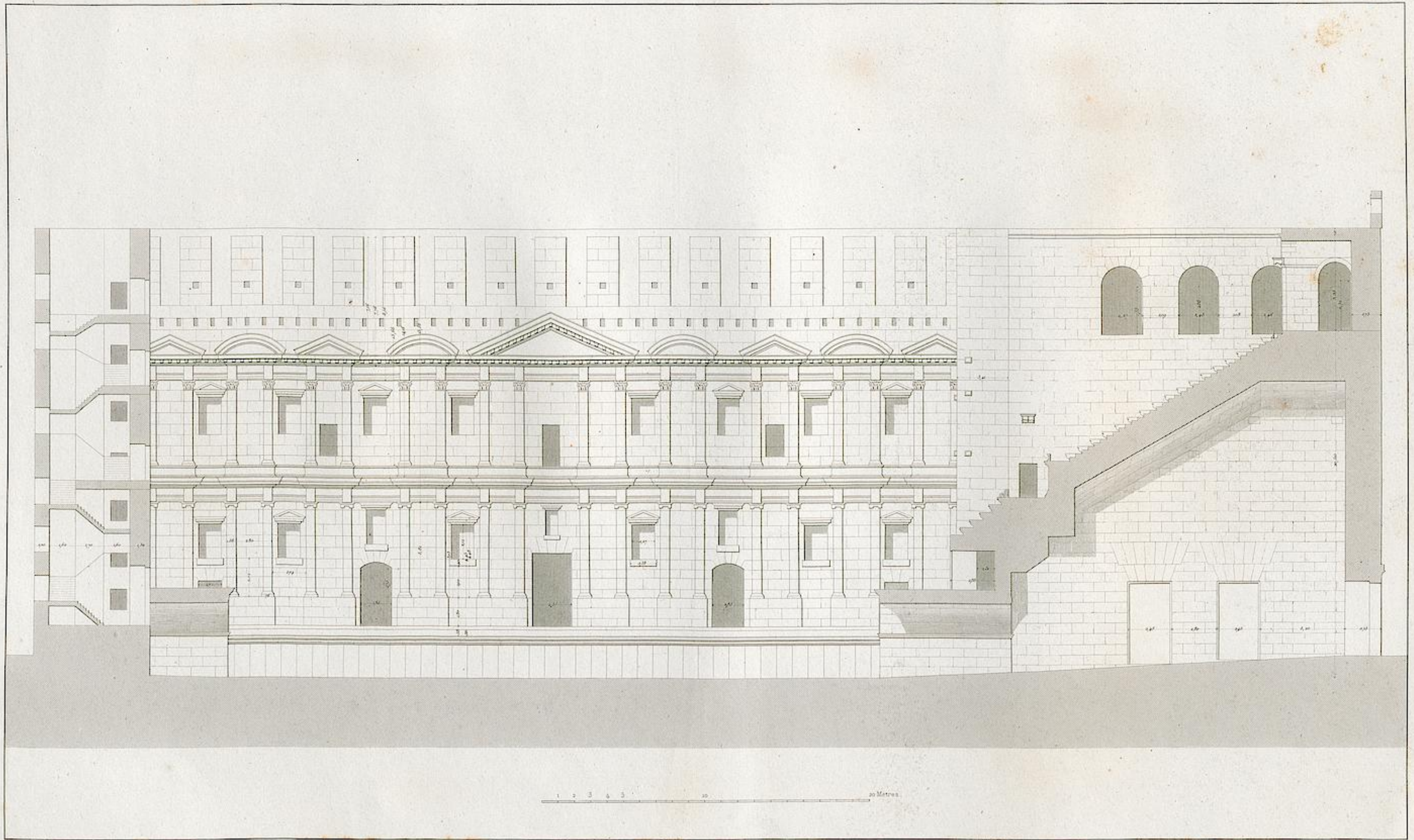


Ch. Texier del.

A. F. Lemaître sculp.

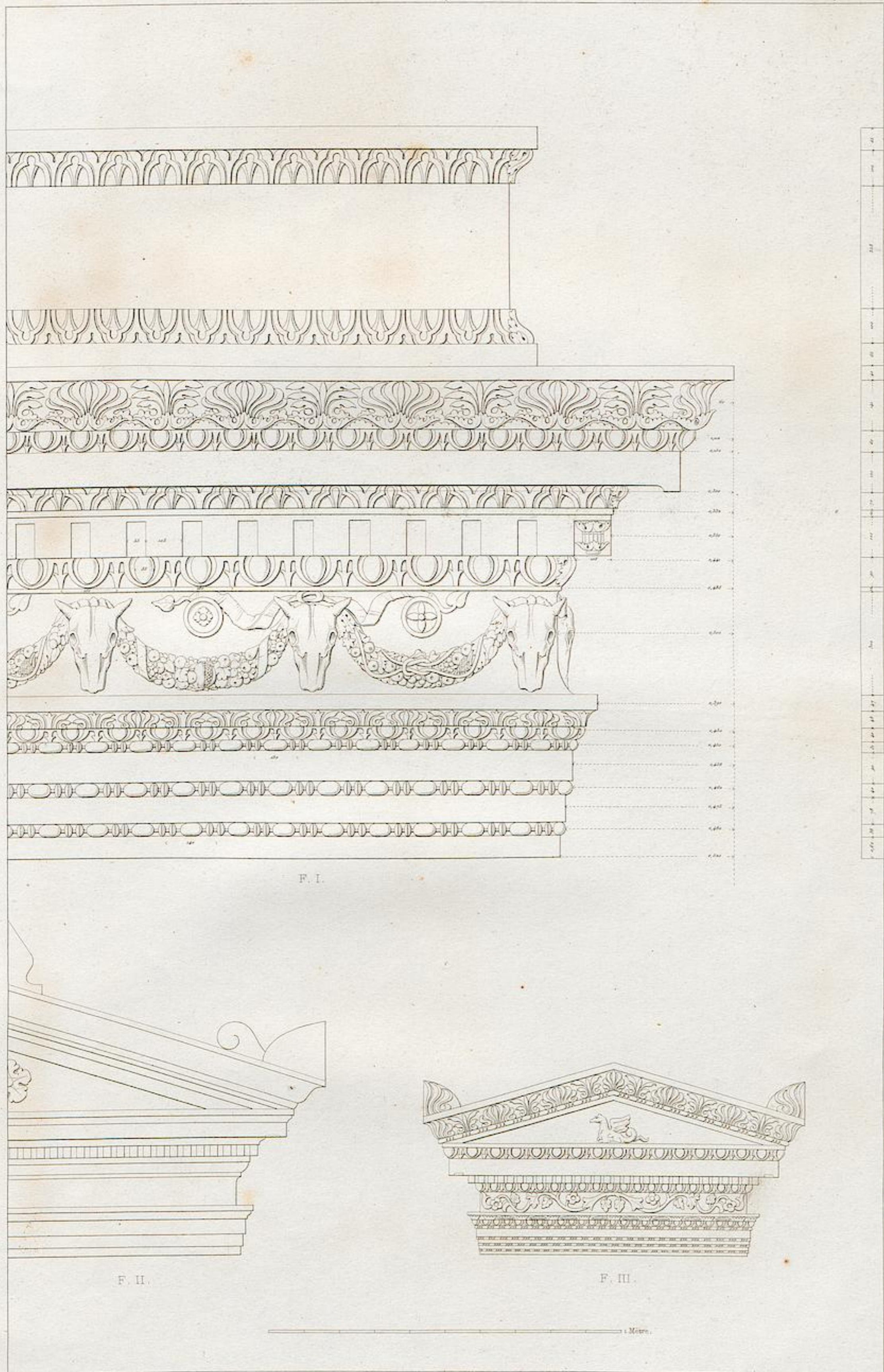
COUPE DU THÉÂTRE
dans son état actuel



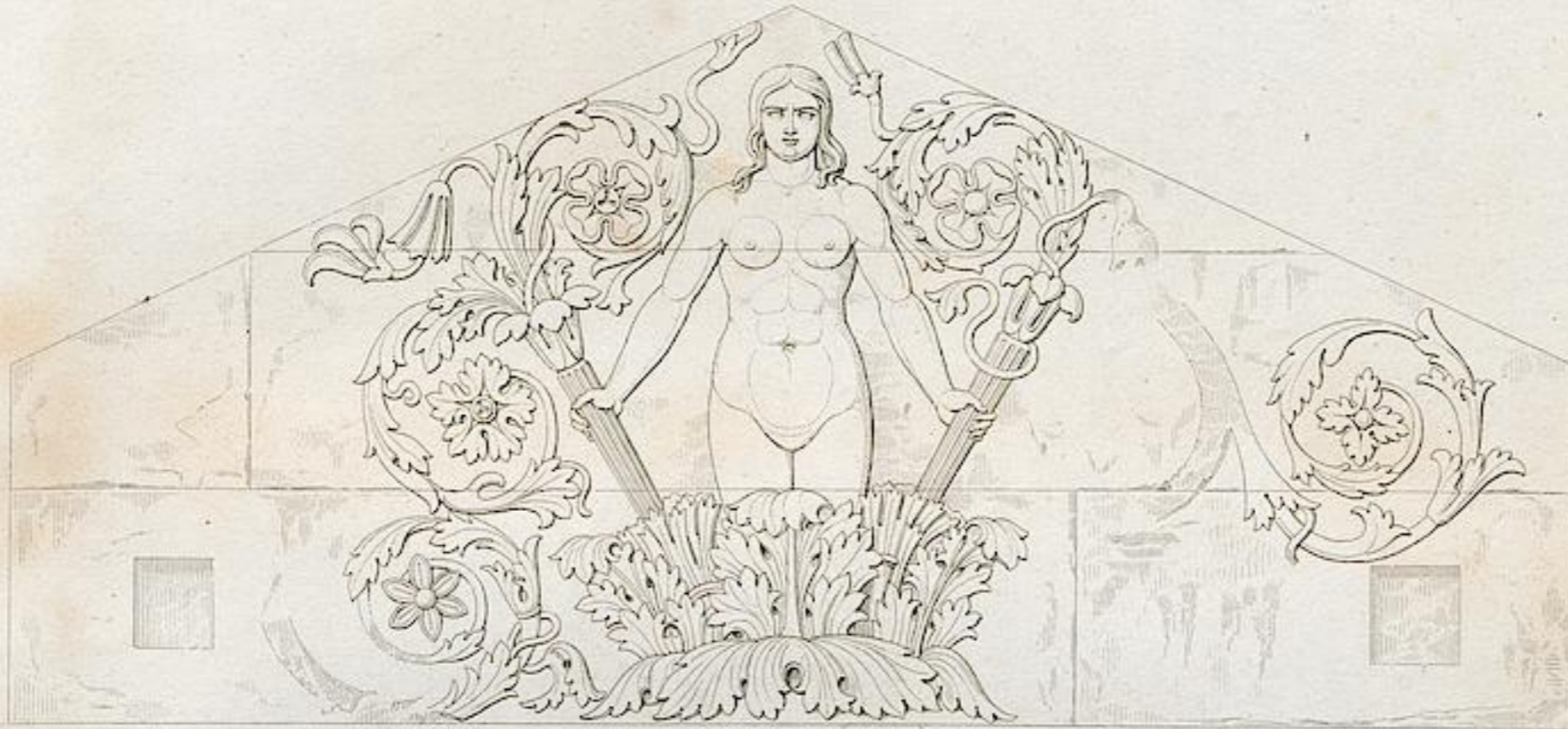


Ch. Texier del. A. P. Lemaire sculp.

ÉLEVATION DU PROSCENIUM.
dans son état actuel.

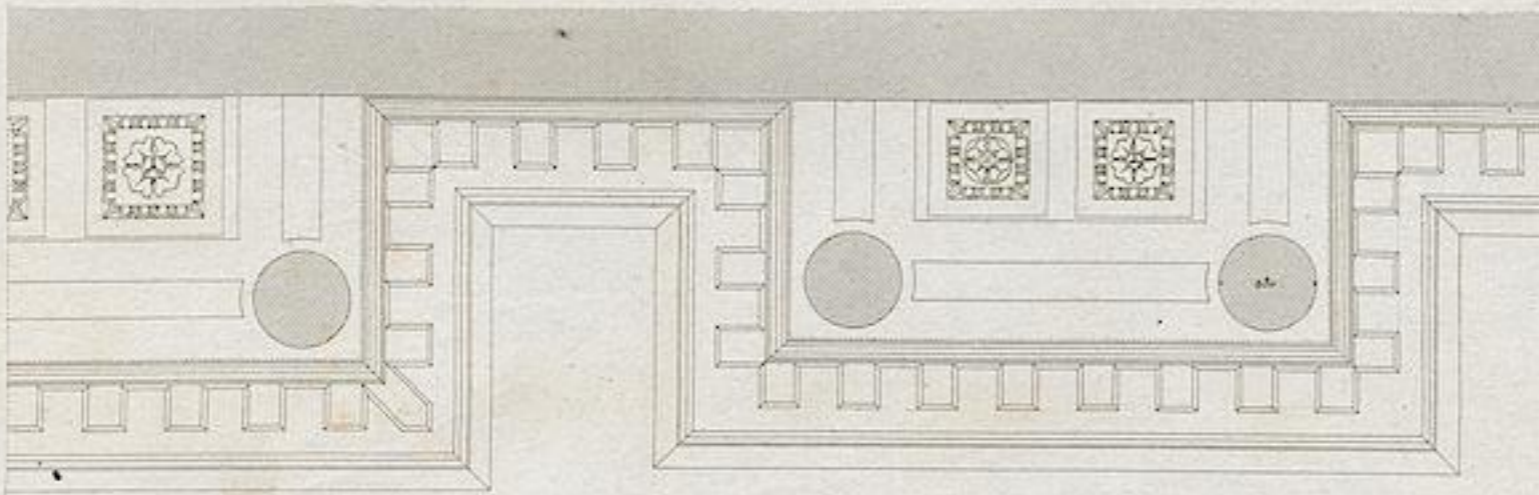
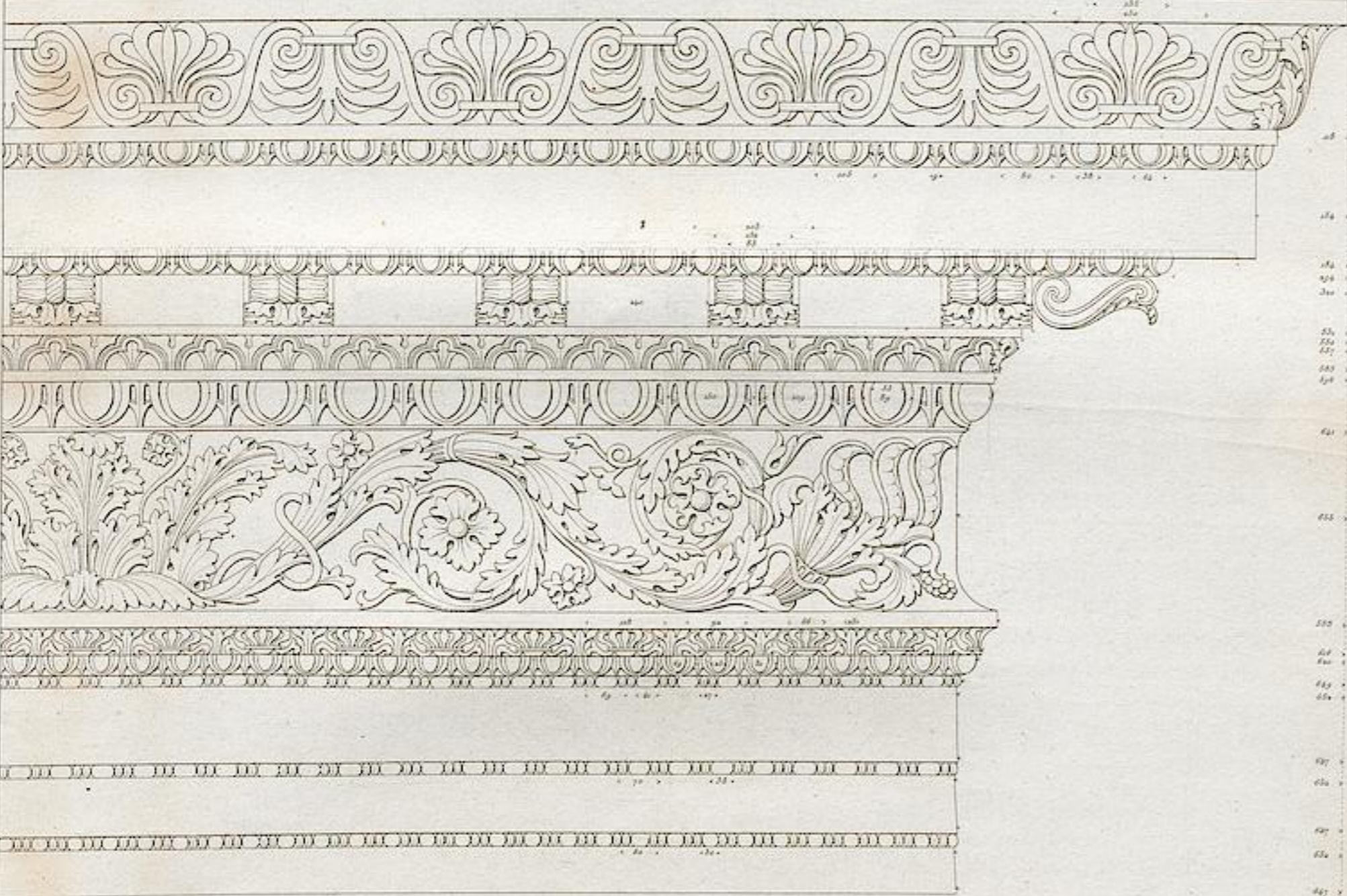


DÉTAIL DE L'ENTABLEMENT IONIQUE.



Détail du Fronton.

4



Frontons triangulaires.

Frontons circulaires.



Ch. Texier del.

Lemaître sculpt.

ORDRE SUPÉRIEUR.



Ch. Texier del.

Imp. chez J. Letronne, 15 Quai Voltaire.

Lith. par Freeman.

VUE DE LA VILLE DE MACRI.

